Réseau Franco-Brésilien de
Chercheurs en Médiations et Usages
Sociaux des Savoirs et de l'Information

Rede Franco-Brasileira de
Pesquisadores em Mediações e
Usos Sociais de Saberes e Informação

De la médiation des savoirs : science de l'information-documentation et mémoires

Manifestations scientifiques internationales de MUSSI
Série : Journées scientifiques internationales
Volume III, 2016

Déjà parus dans la collection *Manifestations scientifiques internationales de MUSSI* :

- Dans la série *Colloques scientifiques internationaux* :

Mediações e Usos de Saberes e da Informação: Um Diálogo França – Brasil, *Actes publiés sous la direction de Regina Marteleto et Icléia Thiesen. Rio de Janeiro, 4-7 novembre 2008. Rio : ICICT / Fiocruz : rede MUSSI, 2008, 633 p.*

Médiations et hybridations : construction sociale des savoirs et de l'information, *Actes publiés sous la direction de Viviane Couzinet et Caroline Courbières. Toulouse, 15-17 juin 2011. Toulouse : Université de Toulouse 3 - IUT : Réseau MUSSI, 2011, 473 p.*

As transformações do documento no espaço – tempo do conhecimento, *Actes publiés sous la direction de Katia de Carvalho et Maria Isabel Barreira. Salvador de Bahia, 10-12 novembre 2014. Salvador de Bahia : Universidade Federal da Bahia : rede MUSSI, 2014, 270 p.*

- Dans la série *Journées scientifiques internationales* :

Médiations documentaires : entre réalités et imaginaires, *Actes publiés sous la direction de Viviane Couzinet et Regina Marteleto, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, 15 mars 2010. Toulouse : Université Paul Sabatier - IUT, 2010, 200 p.*

Redes e processos info-comunicacionais: mediaçoes, memorias, apropriaçoes, *Actes publiés sous la direction de Regina Maria Marteleto, Icléia Thiesen, Geli Chaves Fernandes et Gustavo Silva Saldanha, Université Fédérale de l'Etat de Rio de Janeiro - Unirio (Brésil), 24-26 octobre 2012. Rio de Janeiro, 2012, 465 p.*

De la médiation des savoirs : science de l'information-documentation et mémoires

Actes des troisièmes journées scientifiques internationales du réseau MUSSI

Publiés sous la direction de :

Isabelle Fabre
Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication, UMR EFTS, ENFA, Université Toulouse, France

Cécile Gardiès
Professeur de l'Enseignement Supérieur Agricole en Sciences de l'information et de la communication, UMR EFTS, ENFA, Université Toulouse, France

ENFA - Ecole nationale de formation agronomique

21-22 mars 2016

Journées scientifiques internationales organisées par l'UMR EFTS (Education, Formation, Travail, Savoirs) MA 122.

ENFA
Ecole nationale de formation agronomique
2 route de Narbonne
BP 22687
31326 Castanet-Tolosan cedex

Charte graphique de la couverture :
Christophe Mindeau, maquettiste, service imprimerie Université Toulouse Jean Jaurès

Mise en pages des actes :
Aurélie Collet, docteur en sciences de l'information et de la communication, les éditions Com'il faut !

Comité scientifique

- Viviane Couzinet, Professeur des universités, LERASS-MICS, Université Paul Sabatier, Toulouse, France
- Isabelle Fabre, Maître de conférences, UMR EFTS, ENFA, Université de Toulouse, France
- Patrick Fraysse, Maître de conférences, LERASS-MICS, Université Paul Sabatier, Toulouse, France
- Cécile Gardiès, Professeur de l'Enseignement Supérieur Agricole, UMR EFTS, ENFA, Université Toulouse, France
- Yves Jeanneret, Professeur des universités, CELSA – Université Sorbonne nouvelle Paris 4, GRIPIC, Paris, France
- Marta Kerr Pinheiro, Professeur, Université Fédérale de Minas Gerais, UFMG, Brésil
- Margarida Lalanda Sa Nogueira, Professeur, Université des Açores, Portugal
- Marilda Lara, Professeur, Université de São Paulo, USP, Brésil
- Regina Marteleto, Professeur, Université Fédérale de Rio de Janeiro, UFRJ/IBICT, Brésil
- Gustavo Saldanha, Professeur, Université Fédérale de Rio de Janeiro, UFRJ/IBICT, Brésil
- Icléia Thiesen, Professeur, Université Fédérale de l'Etat de Rio de Janeiro, UNIRIO, Brésil

Comité d'organisation

- Isabelle Fabre ENFA
- Cécile Gardiès, ENFA
- Sylvie Fernandes, ENFA
- Myriam Pierre, ENFA
- Fabien Gabaig, ENFA
- Dominique Millet, ENFA
- Sylvie Sognos, ENFA

Table des matières

Introduction à la journée

Isabelle Fabre & Cécile Gardiès, ENFA, Université de Toulouse, France

Le réseau MUSSI et les 3èmes journées scientifiques internationales de Toulouse ..... *p 13*

Session d'ouverture : conférences invitées

Icléia Thiesen, Unirio, Brésil

Fabrique de mémoire : documents sensibles, leur mise en archives et leur statut de patrimoine de l'humanité - quels enjeux ? ..... *p 19*

Régina Marteleto, UFRJ, Brésil

Tierce connaissance et rencontre de savoirs : pour une épistémologie sociale de l'information ..... *p 37*

Thématique 1 : Espaces et modalités de médiation des savoirs et leur évolution

Vinvent Marie, Université Montpellier 3, France

La transmission d'une «mémoire culturelle» de l'Egypte ancienne par la bande dessinée ..... *p 55*

Martha Cabral, Université Fédérale de Sergipe, Brésil
Katia de Carvalho, Université Fédérale de Bahia, Brésil
Viviane Couzinet, Université Toulouse 3 Paul Sabatier, France

La médiation dans les bibliothèques universitaires brésiliennes et françaises : hybridation des pratiques et des savoirs ..... *p 71*

Emmanuelle Lambert, Jean-Thierry Julia & Dominique Trouche, Université Toulouse 3, France

De museum en musée de l'Homme : mises en scène et médiations des savoirs ..... p 83

Julie Deramond, Université d'Avignon, France

Le patrimoine à voix nue : pierres et notes en médiation ..... p 101

Marta M. Kerr Pinheiro, PPGCI/ECI/UFMG, Brésil

La médiation numérique de la politique de l'information : entre approche socio-culturelle et approche économique ..... p 117

Thématique 2 : Mémoires et temporalités dans l'activité scientifique et dans l'activité sociale

Nathalie Joubert, Université Toulouse 3, France

Favoriser l'accès aux valeurs informatives du document carte : méthode pour une enquête documentographique ..... p 137

Rodrigo Moreno Marques, FUMEC-PPGSIGC, Brésil
Marta M. Kerr Pinheiro, PPGCI/ECI/UFMG, Brésil

Cognitive capitalism or polarization of knowledge? Voices from Silicon Valley unveil myths of the information age ..... p 155

Bénédicte Langlois & Alain Chante, Université Montpellier 3, France

Du CDI au CCC. Changement de sigle, changement de médiation ou changement de mémoire ? ..... p 173

Jessica de Bideran, MSH de Bordeaux, France

Des restaurations de papier aux restitutions virtuelles, construction d'une reconnaissance scientifique et d'une mémoire patrimoniale ..... p 193

Nair Kobashi & João Alberto Tomachesky, UPS, Brésil

Gestão do conhecimento em instituição pública: o caso da Comissão de Anistia do Ministério da Justiça-Brasil ..... p 213

Conférences plénières

Jean Davallon, Université d'Avignon, France

Quelques remarques sur le mode d'existence des objets patrimoniaux matériels ....p 233

Cécile Tardy, Université Lille 3, France

Garder trace de l'exposition : les usages mémoriels du dispositif photographique..p 247

Yves Jeanneret, Celsa-Sorbonne, France

Le fantôme de la médiation documentaire dans les industries des passages.....p 263

Session doctorants

Stella Dourado & Regina Marteleto, PPGCI/IBICT-UFRJ, Brésil

Releituras dos almanaques no tempo da web .....p 281

Edouard Laroche-Joubert, Université Lille 3, France

De l'index à la trace :
Repérer, s'orienter, circuler dans un espace de savoirs.....p 297

Sylvie Sognos & Cécile Gardiès, ENFA, France

Un dispositif de recherche orientée par la conception : quelles formes de médiation en jeu entre le concept « information » et son enseignement pour les professeurs-documentalistes ?.....p 315

Bianca Rihan & Gustavo Saldanha, PPGCI/IBICT-UFRJ, Brésil

Dispositivos de informação e comunic(ação): o lugar dos murais zapatistas na construção da autonomia chiapaneca .....p 335

Alzira Tude de Sá & Katia de Carvalho, PPGCI/ICI/UFBA, Brésil

Fotografia, memória, lugares: Rua Alagoinhas, 33 .....p 347

Cécile Heckel & Isabelle Fabre, Université de Toulouse 3, France

Postures de lecteurs et représentations de soi : médiation documentaire à l'œuvre..p 363

Laurent Fauré, Cécile Gardiès & Jean-François Marcel, ENFA, France

Entre prise d'informations et construction de connaissances : rôle de la régulation en situation des enseignants ..... *p 379*

Sékou Kamano & Viviane Couzinet, Université Toulouse 3, France

La production scientifique guinéenne : éléments de contexte ..... *p 397*

Cleia Amaral & Nair Kobashi, UPS, Brésil

Estudo crítico dos fundamentos teóricos da organização da informação em arquivos contemporâneos ..... *p 413*

Le réseau MUSSI et les 3èmes journées scientifiques internationales de Toulouse

Isabelle Fabre
Cécile Gardiès

Le réseau MUSSI, réseau franco-brésilien de chercheurs en Médiations et Usages Sociaux des Savoirs et de l'Information, s'est donné comme mission de renforcer et d'élargir les collaborations et activités en organisant notamment une série de colloques et une série de journées scientifiques internationales afin de constituer des espaces de débat prenant en compte les aspects culturels, sociaux, éducatifs, scientifiques et économiques différenciés des pays partenaires et de les confronter avec des travaux de chercheurs d'autres pays. Il regroupe des chercheurs brésiliens et des chercheurs français inscrits dans le champ d'études de l'information, de la communication, de la documentation, de la médiation et des domaines connexes qui s'intéressent aux thématiques de recherche associant les aspects épistémologiques, théoriques, méthodologiques et pratiques de l'information, aux intérêts et besoins de la société. Son objectif est de promouvoir la recherche, la formation et les échanges entre chercheurs et étudiants en favorisant l'établissement de liens institutionnels et scientifiques entre groupes, laboratoires de recherche et programmes doctoraux du Brésil et de la France. D'autres partenariats internationaux sont noués avec des chercheurs venus d'ailleurs, qui ont manifesté leur intérêt et qui ont souhaité être associés au réseau MUSSI - Université des Açores (Portugal) ; Université de Medelin (Colombie) ; Université de Colima (Mexique) par exemple.

Les journées scientifiques internationales servent à discuter et à repérer les thématiques des recherches en cours, à promouvoir l'interaction entre chercheurs et doctorants, outre de planifier les activités et partenariats entre les membres du Réseau. Pendant ces Journées, est choisi l'axe thématique du Colloque International suivant, ici il s'agira du 4ème Colloque International du réseau MUSSI qui aura lieu en 2017-2018 en France. Ces journées ont donc une valeur exploratoire d'une question de recherche et une valeur incitative à la production de travaux communs. Le réseau MUSSI a également comme mission de communiquer, par son site internet notamment, autour des recherches produites, de promouvoir les publications scientifiques croisées (publications en français et portugais) et de favoriser les recherches communes pour répondre à des appels à projets internationaux.

Les 3èmes journées internationales du Réseau MUSSI se sont déroulées à l'Ecole Nationale de Formation Agronomique (Enfa) de Toulouse en France, après celles qui ont eu lieu à l'Université d'Avignon et des pays du Vaucluse en 2010 et à l'Université de Rio de Janeiro en 2012. Elles explorent, pour cette édition, la médiation des savoirs telle qu'elle se construit en information-documentation et aux travers de mémoires. L'information-documentation, comme partie en France, des Sciences de l'information et de la communication (SIC), et les Sciences de l'éducation partagent les questionnements sur la médiation des savoirs. Cependant ses approches particulières sont fondées sur des lieux de culture et de mémoire tels que les archives, les bibliothèques et les musées. Cela suppose la mise en place de dispositifs d'organisation des savoirs dans ces lieux, des mises en espace, des temporalités, des réécritures qui évoluent avec le numérique. Par ailleurs, les approches théoriques, bien que fondées internationalement, peuvent revêtir des aspects spécifiques à un pays et irriguer la réflexion scientifique. Pratiques des usagers et pratiques professionnelles ont souvent été confrontées et visent à comprendre et à améliorer l'accès à l'information. Loin d'être uniformisées, ces diverses dimensions historiques, théoriques et pratiques doivent être re-situées dans leur contexte spatio-temporel, et disciplinaire.

Dès lors, ces 3èmes journées d'études du réseau MUSSI se penchent sur les questions suivantes : comment ces lieux se sont-ils construits ? De quels projets et de quels enjeux sont-ils porteurs ? Quelles transformations véhicule le numérique dans la perception des lieux et quels nouveaux lieux fabrique-t-il ?

Deux axes ont été explorés et les textes rassemblés dans ces actes en rendent compte :

- D'une part, les espaces et modalités de médiation des savoirs et leur évolution : les espaces traditionnels (bibliothèques, musées, archives) mais aussi les espaces plus récents relevant de l'enseignement, de l'industrie ou de la société civile ainsi que les gestes de médiation dans leurs évolutions avec le numérique.
- D'autre part les mémoires et temporalités dans l'activité scientifique (constitution des corpus scientifiques) et dans l'activité sociale (mémoire de groupes sociaux, ethnies…)

Les différents contributeurs ont adopté des approches épistémologiques ou méthodologiques innovantes et mené des travaux empiriques fondés sur des études de terrain. Les recherches présentées se sont attachées particulièrement à analyser les dimensions sociales et les dimensions historiques, ces dernières étant encore peu étudiées. Les activités de ces journées comprennent la présentation en sessions de communications, des recherches conclues ou en cours, ainsi que des conférences invitées.

Enfin, les communications présentées dans ces actes, de par leur diversité internationale et thématique et leur richesse, ouvrent de nouvelles pistes de réflexion qui viendront alimenter les futures rencontres. Ainsi le rapprochement de la médiation des savoirs avec la science de l'information-documentation et la question des mémoires est particulièrement fécond en termes d'analyse de dispositifs, d'usages, de documents sensibles, d'objets patrimoniaux ou de savoirs. La publication des actes dans la série des journées scientifiques internationales, ici la troisième : *de la médiation des savoirs : science de l'information-documentation et mémoires* au sein de la collection rencontres scientifiques internationales du réseau MUSSI, témoigne de l'importance du dialogue académique et scientifique sur le plan de la coopération internationale dans le domaine des sciences de l'information. Gageons que ces actes rencontreront l'intérêt et impulseront des ponts entre les recherches qui seront approfondies lors du prochain colloque MUSSI 2017-2018.

Session d'ouverture

Animation :
Viviane Couzinet

Fabrique de mémoire : documents sensibles, leur mise en archives et leur statut de patrimoine de l'humanité - quels enjeux ?

Conférence invitée :

Icléia Thiesen
Professeur Titulaire en science de l'information
LAHODOC – Laboratoire d'Histoire Orale, Information et Documentation,
Centre des Sciences Humaines et Sociales, Département d'Histoire,
Université Fédérale de L'État de Rio de Janeiro(UNIRIO), Brésil
icleiathiesen@gmail.com

Résumé : Les documents sensibles constituent une source historique présentant des caractéristiques spécifiques. Produits dans le contexte des régimes d'exception, voire totalitaires, ils prennent le rôle d'objet d'étude après leur mise en archives. Les chercheurs ont alors besoin de connaître la structure bureaucratique du régime répressif qui les a produits. En tant que matériaux de la mémoire collective et sources de l'histoire contemporaine, les archives de la Dictature au Brésil (1964-1985) font l'objet d'analyse dans l'univers de la justice de transition, en fonction des enjeux du présent. La connaissance de cette fabrique de mémoire présuppose la connaissance des conditions de production des documents et aussi des traces des chaînes de la hiérarchie et de commandement. L'importance de ces archives sensibles peut être mesurée par son rôle de patrimoine de l'Humanité attribué par l'UNESCO en 2011. Des aspects éthiques, méthodologiques et épistémologiques seront examinés en mettant en évidence les engrenages de cette fabrique quelques fois meurtrières. Loin de garder la vérité qui se donnerait d'un coup aux usagers, il va falloir déconstruire ces archives et mettre au jour la mémoire qu'elles contiennent.

Mots-clés : Document sensible, Archive de la ditacture militaire, Brésil, Patrimoine de l'Humanité, Vérité.

Fábrica de memória: documentos sensíveis, sua constituição em arquivos e estatuto de patrimônio da humanidade - quais perspectivas?

Resumo: Os *documentos sensíveis* constituem fonte histórica com características específicas. Produzidos no contexto de regimes de exceção, ou mesmo totalitários, assumem o papel de objeto de estudo após sua constituição em arquivos. Para tanto, os pesquisadores precisam conhecer a estrutura

burocrática do regime repressivo que os produziu. Enquanto materiais da memória coletiva e fontes da história contemporânea, os arquivos da Ditadura no Brasil (1964-1985) tornam-se objeto de análise no universo da justiça de transição, em função de perspectivas e demandas do presente. O conhecimento desta fábrica de memória pressupõe perscrutar as condições de produção dos documentos e as pistas que desvendem as cadeias de hierarquia e comando das instituições produtoras. A importância desses arquivos sensíveis pode ser mensurada por seu estatuto de patrimônio da humanidade, categorização que lhes foi atribuída pela UNESCO em 2011. Aspectos éticos, metodológicos e epistemológicos serão examinados, evidenciando-se as engrenagens desta fábrica mortífera em suas práticas. Longe de guardar a verdade que se apresentaria aos seus usuários, será necessário desconstruir esses arquivos e atualizar a memória ali contida.

Palavras-chave: Documentos sensíveis, Arquivos da ditadura militar, Brasil, patrimônio da humanidade.

Memory Factory: sensitive documents, archiving and incorporation into World Cultural Heritage statute - what are the issues?

Abstract: *Sensitive documents* are historical sources with specific characteristics. Produced under states of exception or even totalitarian regimes, they take the role of object of study as they become archives. In order to use them, researchers must be acquainted to the bureaucratic structure of the repressive regime that produced these documents. Being part of the collective memory and source of contemporary history, and because of the perspectives and demands of the present, the archives of the Dictatorship in Brazil (1964-1985) become the object of the transitional justice analysis. Knowing this memory factory involves scrutinizing the conditions under which these documents were produced and the data showing the hierarchy and control chains of the institutions that produced them. The importance of these sensitive archives can be measured by their statute as World Cultural Heritage, assigned to them by UNESCO in 2011. Ethical, methodological and epistemological aspects will be examined and will put in evidence the gears of this factory which has been considered lethal for its practices. Other than preserving the truth, it is necessary to deconstruct these archives and the memory stored in them.

Keywords: Sensitive Document, Archive of Military Dictatorship, Brazil, World Cultural Heritage.

> « L'archive agit comme une mise à nu ; ployés en quelques lignes, apparaissent non seulement l'inaccessible mais le vivant. Des morceaux de vérité à présent échoués s'étalent sous les yeux : aveuglants de netteté et de crédibilité. Il n'y a pas de doute, la découverte de l'archive est une manne offerte justifiant pleinement son nom : source. » Arlette Farge (1989).

La nécessité d'assurer la préservation et l'accessibilité à long terme des archives des pays en transition démocratique a suscité la déclaration selon laquelle « Les archives sont au coeur de la société de l'information », à l'occasion de la XXXVIème Conférence internationale de la Table ronde des Archives (Citra), à Marseille, en 2002[1]. Entre autres recommandations des directeurs d'Archives nationales et présidents d'associations professionnelles nationales, membres du Conseil international des Archives (Cia), la déclaration finale a considéré

> « la demande pressante des victimes des anciens régimes répressifs et les besoins des chercheurs, (...) les efforts des pays latino-américains en vue de l'édification d'une société juste et réconciliée dans la région, (...) l'augmentation massive des documents réunis par les organisations de défense des droits de l'homme au niveau mondial et l'intérêt historique, social et éducatif qu'ils représentent pour la communauté internationale » (Unesco, 2002).

L'ampleur des questions montre l'importance des problèmes pris dorénavant en charge par les pays qui ont suivi le plan d'action défini à l'occasion de la Citra. Comment maîtriser une série de difficultés à l'origine de la formation de ces archives ? Où sont-elles ? Sont-elles interdites ? Une fois localisées, y-a-t-il eu des tris et des destructions ? Sont-elles encore protégées par la loi d'accès à l'information ? On peut imaginer combien d'efforts sont encore en cours pour accomplir les tâches prévues dans la législation des archives nationales dans tous les pays qui ont engagé un processus de démocratisation. Un travail de critique doit toujours précéder l'usage des documents mis en archives, c'est-à-dire, des sources de recherche. Toutefois, quand il s'agit des archives sensibles [2], un souci supplémentaire s'impose, car elles peuvent nous

---

[1] Disponible en ligne : http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=6407&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html [consulté le 14 janvier 2016]

[2] Les quelques idées présentées ici proviennent de la recherche *Entre informar, reter e conhecer: um estudo teórico-metodológico sobre documentos sensíveis em instituições arquivísticas*. Je remercie l'appui apporté par le CNPq à cette recherche.

conduire à des pièges. Ce qui nous semble des trésors peut constituer de vrais mirages ! (François, 1998).

La connaissance de cette fabrique de mémoire présuppose la connaissance des conditions de production des documents et aussi des traces des chaines de la hiérarchie et de commandement. L'importance de ces archives sensibles peut être mesurée par leur qualification de patrimoine de l'Humanité attribué par l'Unesco en 2011.

Des aspects éthiques, méthodologiques et épistémologiques seront examinés en mettant en évidence les engrenages de cette fabrique quelques fois meurtrière. « Loin de garder la vérité qui se donnerait d'un coup aux usagers » (Unesco, 2002), il va falloir « dénaturaliser » ces archives et reconstruire la mémoire qu'elles contiennent. Cela veut dire que les archives et la mémoire en tant que constructions sociales ne sont pas « naturelles », ce qui nous oblige à éclaircir la logique qui a conduit les pratiques de production, conservation, archivage et usage. Avoir des archives ce n'est pas seulement avoir la mémoire des événements ! Pour mieux comprendre les processus d'institutionalisation de la production documentaire et leur mise en archives, on a besoin de situer cette recherche dans l'univers de la justice de transition et définir des questions posées au carrefour des champs interdisciplinaires – les Sciences de l'information et de la communication, l'histoire du temps présent et la mémoire sociale. La fabrique de mémoire se situe dans ces champs interdisciplinaires, mais aussi dans l'univers de la politique, des médias, des mouvements sociaux. L'analyse de la mémoire de ces événements ne peut pas ignorer la culture politique qui peut « fournir sur un certain nombre de problèmes des clés d'interpretation... » (Berstein, 1992, 67), au pluriel, pour essayer de comprendre le rôle des groupes et des institutions dans la production et reproduction des représentations sociales.

1. La justice de transition au Brésil, le droit à la mémoire et à la vérité

L'importance du débat sur la justice de transition, au Brésil, a suscité la création d'une revue dédiée à cette problématique [3], parue en 2009, 30 ans après la « loi d'amnistie ». Le premier numéro a reçu des contributions de

[3] Il s'agit de la *Revista Anistia Política* e *Justiça de Transição,* publié par la Comission d'Amnistie du Ministère de la Justice. Tous les numeros reçoivent aussi des contributions de chercheurs d'autres pays. Le numéro 10 est dedié à la coopération des entreprises avec le régime. Disponible en ligne : http://www.justica.gov.br/noticias/10a-revista-anistia-cooperacao-economica-com-a-ditadura-1. [consulté le 14 jan. 2016]

plusieurs pays sur le thème-titre, « en publiant des recherches, rapports et documents sur les politiques de vérité et mémoire, de réparation, de justice et des réformes des institutions » (Genro et Pires Junior, 2009). En tant que dispositif info-communicationnel et support d'information, « la revue est le support qui est privilégié pour la diffusion des connaissances » (Couzinet, 2009, 24). Dans ce sens, la revue constitue aussi un élément de médiation précieux envisageant « une forme culturelle d'appartenance et de sociabilité » (Lamizet, 1999, 9), car « les formes de la médiation constituent le système de formes et de représentations par lequel nous devenons des acteurs sociaux ». Qu'est-ce que la justice de transition ? Lima Junior, Président de la Comission d'Amnistie[4], explique que son objectif majeur est de promouvoir la réconciliation nationale :

> « C'est une branche d'étude très complexe, qui réunit des professionnels de plusieurs champs de la connaissance, comme le Droit, les Sciences Politiques, la Sociologie, l'Histoire, entre autres, avec pour but de vérifier quels processus judiciaires ont été suivis par les associés au pouvoir des États, par la société civile et les organismes internationaux après la fin des régimes d'exception, pour que la normalité démocratique puisse se consolider » (Lima Junior et alii, 2009, 3).
>
> Les actions prévues ont une dimension prospective, « dont l'application dans les politiques publiques et la justice peuvent travailler les valeurs démocratiques, au niveau social, pour l'intégration pédagogique de l'expérience qui a rompu l'ordre constitutionnel légitime dans la culture nationale et pour transformer la souffrance de la période en apprentissage envisageant la non-répétition » (Lima Junior *et alii*, 2009, 3).[5]

La Comission d'Amnistie travaille sur quatre sujets-clés de la justice de transition : la réforme des institutions pour la démocracie ; le droit à la mémoire et à la vérité ; le droit à la réparation et le droit au traitement légal et à la justice. Ces propositions intègrent le Plan National des Droits de l'Homme-3 [6] du Secrétariat des Droits de l'Homme de la Présidence de la

---

[4] La Comission de l'Amnistie du Ministère de la Justice a été créée le 28 août 2001, par la Mesure Provisoire n. 2.151.

[5] Au delà de son rôle d'entreprendre une politique de réparation envers ceux qui ont subi des persecutions politiques, la Commission d'Amnistie développe de nombreux autres projets. Voir le portail : http://portal.mj.gov.br/anistia/data/Pages/MJ20BF8FDBPTBRNN.htm [consulté le 16 janvier 2016].

[6] Approuvé par le décret n.7.037, du 21.12.2009, mis à jour par le décret 7.177, de 12.05.2010. Disponible en ligne : www.sedh.gov.br. [consulté le 4 septembre 2014].

République, dont l'axe majeur se penche sur le Droit à la mémoire et à la vérité. Parallèlement à ces actions, le gouvernement brésilien a pris en charge l'organisation des archives produites pendant les 21 ans de dictature militaire, en deux sens. Premièrement à partir de l'institution du projet « *Memórias Reveladas* », commencé en 2009, un réseau d'institutions collaboratrices dont la responsabilité et le siège restent aux Archives Nationales. L'idée est de chercher des documents et des archives partout y compris à l'étranger [7], et de les réunir dans le but d'en rendre l'accès public. La loi d'accès à l'information et la Commission Nationale de la Vérité ont vu le jour après un important débat, en 2012 [8]. Une soutenait l'autre !

En plus de ces archives officielles produites par l'action de l'État, une autre fabrique a produit des documents, depuis 2001, sous la direction de la Commission de l'Amnistie, à partir non seulement des enregistrements des témoignages des anciens persécutés par le régime militaire, mais aussi des documents qui pourraient prouver les dommages causés par l'État d'exception. La construction du Mémorial de l'Amnistie à Belo Horizonte est en cours. C'est un lieu de mémoire de la dictature pour abriter environ 74.000 procès jugés par la Comission d'Amnistie toujours en activité. Le directeur explique « que les procès peuvent aider à rétablir la confiance entre les citoyens et l'État et rendre leur dignité aux victimes » (Lima Junior, 2009, 7).

Van Zyl, vice-président de l'*International Center for Transitional Justice,* définit la justice de transition comme « un effort vers la construction de la paix durable après une période de conflit, violence massive ou de viol systématique des droits de l'homme » (Van Zyl, 2009, 32), dont la troisième phase a commencé

---

[7] Il y a des documents sur la résistance des éxilés aux Archives du Tribunal Russell II, à Rome. La Cour a été créée par le sénateur socialiste de l'époque Lelio Basso, qui en 1971 a tenu un dialogue fort avec les exilés brésiliens (...). Il s'agit des documents et témoignages produits depuis 1974 au cours des sessions qui dénonçaient les viols de droits de l'homme au Brésil, le Chili, la Bolivie et l'Uruguay. Les archives ont été remises au Ministère de la Justice par la Fondation Basso. En France il y a des archives de la CIMADE deposées à la BDIC (Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine). Il s'agit d'un matériau sur l'exil brésilien en France, cf. Fonseca dos Santos et Rolland (dir), 2008, 198.

[8] Les deux lois ont été promulguées le même jour, justement pour garantir à la fois l'ouverture des archives et l'appui légitimé de la Commission Nationale de la Vérité.

dans les années 1980 après la fin des dictatures latino-américaines et plus tard après celles d'Asie et d'Afrique [9].

La recherche et la connaissance de la vérité sont un objectif indispensable pour que les gouvernements, les citoyens et les criminels reconnaissent les abus et les viols commis autrefois. La vérité officielle peut aussi toucher les générations à venir et lutter contre le revisionnisme et le retour de ces pratiques meurtrières. Comment y arriver ? Les commissions de la vérité entendent publiquement les victimes dont les témoignages enregistrés peuvent contester les mensonges officiels et les mythes reproduits dans les représentations sociales. La réparation des victimes est un point sensible dans la politique de réconciliation du pays avec son passé. Il s'agit seulement d'aides matérielles, mais aussi d'assistance psychologique, d'actions symboliques traduites par la construction de mémoriaux, de monuments, le changement du calendrier des commémorations, des lieux de mémoire avec une fonction pédagogique, pour que ces viols ne reviennent jamais.

La réforme des institutions est un autre axe d'action de cette Commission, conformément aux recommandations internationales, suivis par tous les pays qui ont subi ces expériences dramatiques, avec l'objectif de cesser les activités criminelles. Au Brésil il y a eu des institutions policières qui ont disparu, mais beaucoup de pratiques utilisées pendant la période répressive existent encore, comme celles nommées « auto résistance », où la police tue les présumés criminels (ou même les criminels) dans les communautés pauvres. Triste héritage !

Si les anciens résistants de la dictature cherchent à inscrire leurs expériences dans la mémoire collective nationale, cela n'arrive jamais sans la reconnaissance des crimes et la demande de pardon par les criminels encore vivants et aussi par les représentants des institutions militaires que sont les forces armées. La réconciliation est un projet qui nous semble éloigné de la réalité dans cette phase post conflit ce qui peut engendrer le retour de la violence [10].

---

[9] La 1ere phase, selon cet auteur, date de la fin de la Deuxième guerre mondiale avec le Tribunal de Nuremberg par le Tribunal Militaire International quand les criminels ont été jugés à vie ; La deuxième phase a commencé dans les années 1970 au Portugal et en Espagne, où il y a eu les plus longues dictatures en Europe. Ces régimes ont été mis en place dans les années 1930 avec l'appui solide des élites politiques, même après leur fin, il y a eu peu de mobilisation pour la justice de transition. (Lima Junior *et alii*, 2009)

[10] Après les élections présidentielles de 2014, la division de la société brésilienne s'est aggravée. Des électeurs du candidat malheureux suivent leur voix enragée et dès lors

L'institutionnalisation des lieux de mémoire de la dictature est une stratégie politique et pédagogique fondamentale. Il s'agit de transformer les anciens espaces clandestins de pratiques de torture et de souffrance en centres de cultures, musées, etc [11]. Mais, si le combat pour l'actualisation de la mémoire de cette période est encore en cours, l'appropriation de ces lieux n'est pas évidente. Les forces politiques du passé sont encore vivantes, l'existence d'une mémoire divisée l'atteste. La patrimonialisation de l'expérience politique ne se fait que si s'opère un changement de valeurs au sein de la société. La question du patrimoine est notamment un problème d'attribution de valeurs (Thiesen , Almeira, 2015). L'existence de cultures politiques multiples peut expliquer cette bataille pour la mémoire. Quelques repères historiques concernant le Système d'information et de contre-information (SISNI) qui a produit les documents sensibles, objet de cette recherche, sont présentés.

2. Le Sisni ou « le monstre »

La production documentaire des archives de la dictacture militaire brésilienne a été entamée avant le coup d'État en 1964. L'analyse de la documentation abondante réalisée par les chercheurs, particulièrement les historiens, a montré que, quelques années avant, il y a eu des renseignements systématiques établis sur des présumés « communistes », le vrai fantôme qui hantait les élites constituées par les forces armées, la classe moyenne, les médias, les entreprises, les banquiers, des secteurs expressifs de l'église catholique, comme la Cnbb [12], L'Ordre des avocats du Brésil, etc. Pour se faire, deux institutions ont été créées – L'Ipes (Institut de recherches et d'études sociales), en 1961, et l'Ibad en 1959 (Institut brésilien d'action démocratique). L'Ipes a été soutenu par le capital privé, tandis que l'Ibad l'a été surtout par les États-Unis. « L'IBAD agissait d'une façon plus agressive » par rapport à l'Ipes (CNV, 319). l'Ibad était une organisation de la CIA au Brésil qui a financé plusieurs campagnes électorales des candidats contre le président João Goulart, en 1962 [13]. Une fois denoncé ce schéma illégal de transfert des ressources du gouvernement américain à partir d'un réseau

---

demandent la déposition de la présidente de la République et le retour urgent des militaires. L'argument est celui de la corruption et des mensonges présumés pendant la campagne électorale.

[11] La CNV a identifié 230 lieux de torture dont des unités militaires et policières et des navires-prisons.

[12] Conférence Nationale des Évêques du Brésil.

[13] Pour comprendre ce « complexe IPES/IBAD », lire l'étude de Dreifuss (1981).

complexe d'institutions nationales et étrangères, une Commission d'Investigation Parlementaire a constaté le crime et l'Ibad a cessé ses activités par décision du président de la république. 20 millions de dollars américains ont été investis dans cette période ! (CNV, 319). L'Ipes est le centre conspirateur qui a formulé les réformes qui ont été implantées par le premier gouvernement militaire, le président Castelo Branco au lendemain du coup d'Etat. Les premiers documents des archives de l'Ipes ont été enlevés du Sfici (Service fédéral d'information et contre-information), quand ce service a été suprimé, après le coup d'Etat [14]. Il constitue aussi la cellule initiale des archives du Service National d'Information, l'institution la plus importante du Sisni connue par le sobriquet de « Ministère du silence », créé le 13 juin 1964, avec le but de superviser et coordonner les activités d'information et contre-information au Brésil et à l'extérieur.

Le général Golbery do Couto e Silva, ancien cadre de la Sfici et de L'Ipes, a créé et dirigé le Sni pendant des années. Ce personnage-clé de la dictature formé par l'École Supérieur de Guerre (ESG) après avoir étudié à l'Ecole du Fort Leavenworth, au Kansas (Etats-Unis), a cumulé beaucoup de pouvoir, non seulement parce que toutes les autres institutions du Sisni s'adressaient au Sni, mais aussi à cause d'une « nébuleuse de secrets » qui protégeait leurs activités. La loi l'exemptait de la divulgation ou de la publication de leurs actes. Comme l'a relevé Ishaq, « sous secret complet a commencé l'histoire du principal service d'information du régime militaire au Brésil » (2012, 69). « Tête » du Sisni, cet institut est considéré comme « l'œuf du serpent » du coup d'État de 1964. Au cours du temps plusieurs bureaux pour la collecte d'Information ont vu le jour dans les villes les plus importantes du pays. Le Sni disposait des personnels sous contrat, mais le dirigeant pouvait réquisitionner des fonctionnaires d'autres organes tant civils que militaires dans toute l'administration de l'État. La collaboration intensive des managers avant et durant le régime est déjà attestée par l'historiographie, ce qui a fait changer la perspective d'analyse de cette période pendant le processus de re-démocratisation [15]. Cette « rupture de la légalité » en fait constitue un « coup civilo-militaire » et pas un coup militaire [16]. Il faut aussi prendre en

[14] Les documents de l'ancien Sfici ont été integrés aux archives du Sni par les mains de ce général (Figueiredo, 2005, 549).

[15] La thèse de Campos (2012) illustre la participation active du secteur d'infra-structure dans le coup d'Etat et raconte comment les entreprises de construction civile restent proches de l'Etat même après la re-démocratisation.

[16] Au delà des thèses, des livres, des documentaires, la Revue *Anistia Política e Justiça de Transição*, du Ministère de la Justice, a dédié le numéro 10 à cette thématique. Disponible

considération l'appui du gouvernement américain depuis 1963 et même avant [17]. En cas de résistance du gouvernement constitutionnel, un plan d'invasion américaine était déjà prêt. Ce qui n'est pas arrivé car le président João Goulart n'a pas eu l'opportunité de résister parce que le président du Sénat Auro Andrade a décrété la vacance de la présidence de la République au moment où le président a quitté la capitale fédérale pour organiser la résistance au sud du pays.

Les institutions qui intégraient le Sisni ont été pensées avec l'objectif de contrôle, de surveillance et de punition des citoyens présumés « communistes » ou résistants au régime, dans un triptyque structuré pour atteindre tout le pays [18]. Le Système structuré sur un ensemble complexe d'institutions, est en fait une fabrique de documents qui a des engrenages eux même complexes. Pour se développer, il s'est répandu sur tout le territoire national et à l'extérieur, en ayant des institutions tant militaires que civiles. Malgré l'impossibilité de les analyser dans les limites de ce travail, il faut évoquer la manière dont la communauté d'information produisait des documents et faisait circuler dans un système d'information à valeur juridique et d'intelligence, intégré par 16 organes spécialisés dont les mailles avaient leur fils centralisés au Sni. Estimés à 17 millions de documents déjà versés aux archives (20% de la production totale), la circulation s'établissait entre ces institutions avec un accès restreint aux hauts échelons de la hiérarchie militaire.

Les DSIs (Directions de securité et informations) et les ASIs (Assessories de sécurité et informations) existaient dans tous les ministères civils responsables de l'accompagnement des organes de l'administration indirecte, autarcies et universités ; les AESIs (Assessories spéciales de sécurité et

---

en ligne : http://www.justica.gov.br/noticias/10a-revista-anistia-cooperacao-economica-com-a-ditadura- 1/revista_anistia.pdf. [consulté le 14 jan. 2016]. Voir aussi : Brasil. CNV. Rapport final. Brasília, 2014, v.II, p.303-328. Disponible en ligne : http://www.cnv.gov.br/ [consulté le 14 jan. 2016].

[17] Il y a des dizaines de documents qui en attestent, au delà des images réelles affichées dans le documentaire « Le jour qui a duré 21 ans », dont les politiciens du haut échelon des États Unis parlent du besoin d'abattre le risque du communisme, de produire de la propagande pour faire peur aux brésiliens, entre autres dispositifs politico-institutionnels avec la connivence des militaires et diplomates brésiliens. (cf. CNV, Rapport final, v.II, texte 8, 2014 ; voir aussi : Fico, 2001).

[18] La propagande massive et systématique dans les médias, surtout la radio, jouait le rôle de former la pensée sociale en faveur du régime, tandis que la censure filtrait les contenus des informations y compris celles du cinéma, des paroles de la musique, du théâtre, etc.

informations) complétaient le secteur civil du Sisni dans les entreprises de l'Etat et dans quelques universités ; les Secondes sections de l'état-Major des Forces Armées nommées F2 ; de l'Armée de terre (S2) ; de la Marine (M2), de l'Aéronautique (A2) ; des 3 ministères militaires, Cie ; Cisa ; Cenimar ; les services secrets de la Police Fédérale ; les DOPS (Délégation d'ordre public et social) et les services secrets des Polices militaires, P2 ; les CODI-DOI (Centres d'opérations de défense interne-détachements d'opérations d'information), le « bras opérationnel » de la répression ; CIEx (Centre d'information de l'exterieur, du Ministère des Relations Exterieures) chargé de surveiller les exilés et d'envoyer des informations au Sni, Cie, Cisa et Cenimar, sur lequel il n'existe pas de législation de création ; CGI (Commission générale d'investigation, du Ministère de la Justice) ; CSN - Conseil de sécurité nationale (Fajardo, 1993 ; Ishaq , Thiesen, 2011).

Comment agissaient-ils ? Sous les axes de la Doctrine de Sécurité Nationale importée des États Unis et enseignée par L'École supérieure de guerre, ils pratiquaient l'espionnage, la contre-information, les écoutes, la cryptographie, les enregistrements téléphoniques, les infiltrations dans les organisations de résistance et dans les universités, les viols de correspondances, les délations, etc. La EsNI (École nationale d'information) a été créée en 1971, elle est subordonnée au Sni [19]. Environ 120 personnes, dont 60 civils, ont été formés annuellement par l'EsNI (Fico, 2001, 82). Les documents dévoilent tant l'existence de mouchards rémunérés (dans ce cas, anonymes) que de délateurs sous torture dans les interrogatoires dont les noms sont révelés, outre les volontaires (collègues, voisins, concierges, etc) qui ont aussi leurs noms révelés. La protection est toujours pour les siens ! La nature de ces documents est singulière.

Il y avait aussi une « politique de la caserne » qui engendrait des conflits solides au sein de la communauté du renseignement. L'appartennance à cette élite militaire pouvait entraîner des gains en matière de gestion des positions, des promotions, des pouvoirs. L'information est alors une arme symbolique qui donne un statut professionnel et social (Chirio, 2012, 176). Donc, il fallait « montrer ses bons services » attestés par des documents. L'attribut « sensible » lié aux archives, documents et sujets vient des épisodes conflictuels du XXe siècle étudiés par les historiens, juristes, archivistes et plus

[19] Fico (2001, 82) explique que 12 officiers militaires recherchaient l'expérience de services d'information dans certains pays, comme les Etats-Unis, l'Allemagne, Israël, la France et l'Angleterre. Il est estimé que l'École a formé environ 2.000 agents jusqu'à sa fermeture en 1990.

récemment des chercheurs en science de l'information pour qui le document est matériau et objet de recherche. Ils sont qualifiés de « sensibles » parce que ces événements ont produit des pistes qui peuvent dévoiler des faits, noms, expériences et circonstances compromettant des personnalités de la vie publique et privé. (Thiesen, 2014, 83) « Produits par les services de police, d'information et de surveillance, pour lesquels la distinction entre vie privée et vie professionnelle n'existe pas » (Combe, 2001, 23), ils portent le timbre « secret » et s'incrivent dans la catégorie de « sensible ». La machine meurtrière qui a produit des supplices, tortures, chagrins, disparitions, morts est la même qui a produit ces documents. Derrière les actions commandées par les gouvernements militaires sous la main lourde du Sni il y avait des outils de récupération des informations très puissants capables de trouver des données en quelques secondes [20]. Comment cela était-il possible dans les années soixante ? La recherche se poursuit avec l'espoir d'approfondir la connaissance des engrenages de la fabrique des souffrances, des documents et des archives avec le but d'analyser l'organisation des connaissances pour la récupération de l'information sensible [21]. Au cours du temps les conflits et les disputes internes se sont aggravés et la perte du contrôle de cette machine a fait que le général Golbery a dit : « j'ai créé un monstre ! ». Le Sni n'a été supprimé qu'en 1990. Aujourd'hui ces archives disponibles pour les usagers se retournent contre leurs producteurs et sont utilisées pour prouver leur culpabilité. C'est l'effet « boomerang » ! Toutefois, les archives les plus importantes produites par la « communauté d'information » des 3 armes (CIE, CISA et CENIMAR) n'ont jamais été versées aux Archives Nationales. Les anciens officiers responsables ont déclaré qu'elles avaient été détruites à la fin du régime. Ces institutions d'intelligence agissaient en réseau dans le Sisni et entretenaient la terreur des détenus.

[20] Il y avait une banque de données du Système d'Archivage et Récupération de Documents (Sardi) qui englobait d'autres19 banques de données (Ishaq, 2012, 75)

[21] « De la production à la récupération d'informations dans les archives sensibles : une étude quali-quantitative de la documentation de la dictature de 1964 au Brésil » est le nouveau projet de recherche soumis au CNPq (2016-2020).

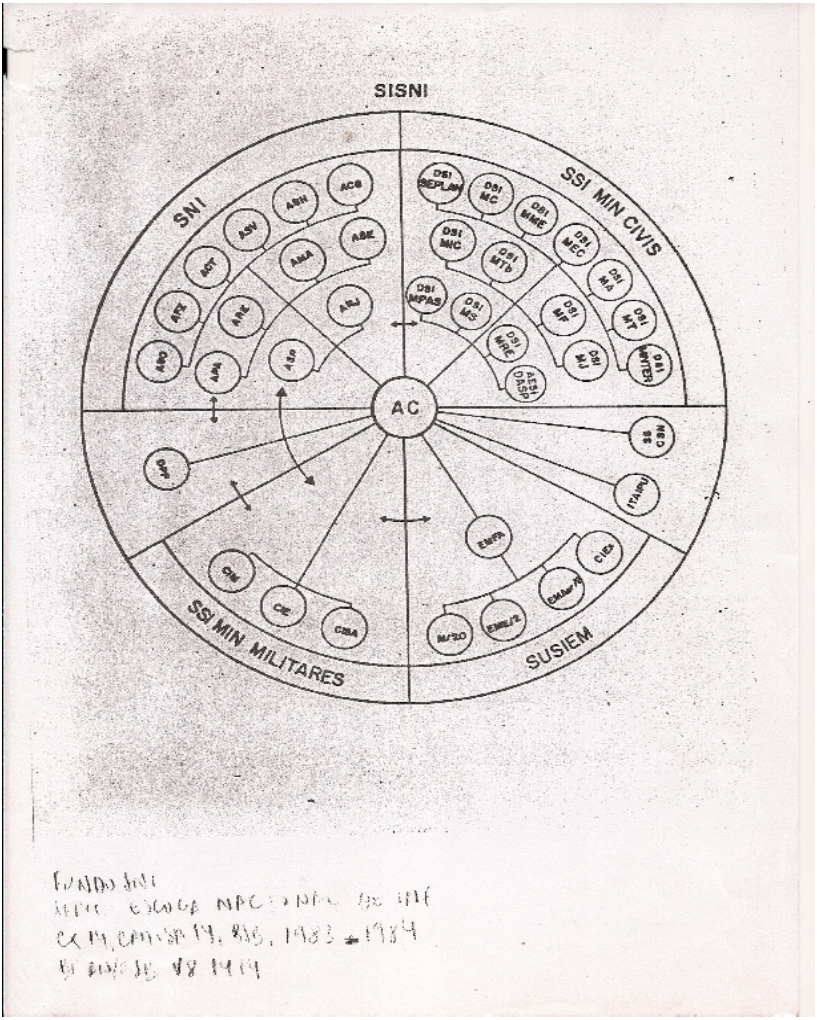

SISNI – BR AN/BSB V8 1414, Fundo SNI, BSB, 1983-1984, Arquivo Nacional.

Conclusion. La fabrique de la mémoire en question : quels enjeux ?

Des questions épistémologiques défient les chercheurs qui se battent pour comprendre comment analyser les documents sensibles sans tomber dans les

pièges des écritures policières. Pour en sortir il va falloir définir tant des outils quantitatifs d'exploitation de données, que des méthodologies de nature qualitative, notamment l'analyse des témoignages, dans la voie d'une « éthique de la mémoire » qui nous place à la frontière entre l'information, la mémoire et l'histoire - un trépied disciplinaire qui peut nous permettre de comprendre la vie des « êtres culturels » et leur appropriation au sein de la société (Jeanneret, 2008). Le tableau ci-dessous constitue un cadre synthétique pour continuer cette recherche. La mémoire de cette période est toujours diffuse, divisée, grise et son recadrage nécessite de nouvelles recherches et analyses.

TERME, NOTION ET/OU CONCEPT	**THÉORIE**	**AUTEUR**
Document sensible ; Archives sensíbles	Document	Nora, Pierre ; Combe, Sonia ; Thiesen, I.; Rordrigues, G.; Rousso, H.;
Document par intention ; Document par attribution	Document	Meyriat, J. ; Couzinet, V. ; Ortega, C.D. ; Fraysse, P. ;
Document par naissance ; Document par baptême	Document	Pomian, K.; Chabin, M-A. ; Camargo, A.M. ; Meneses, U.B.
Archives de la répression ; Institutions de la répression	Document	Plathe, A. ; Ishaq, V. ; Costa, C. ; UNESCO ; CIA
Information / Connaissance Système d'information	Théories de l'information ; Théorie Générale des Systèmes	Hjorland, B. ; Capurro, R. ; Jeanneret, Y. ; Bertalanffy, L. Von ; Gardiès, C.
Organisation de la connaissance pour la récupération de l'information	Théorie du concept	Dahlberg, I. ; Campos, M.L.A. ; Fugita, M. ; Barité, M. ; Guimarães, J.A. ; Couzinet V. ; Miranda, M.L.C.
Régime de vérité ; Régime d'information	Théories de l'information, Mémoire et Institution Épistémologie	Foucault, M. ; Braman, S. ; François, E. ; González de Gómez, M.N. ; Frohmann, B. ; Thiesen, I.

Dispositifs info-communicationnels Trivialité	Théories de l'information, Mémoire et Institution Disciplines de l'archive	Foucault, M. ; Couzinet, V. ; Deleuze, G. ; Agamben, G. ; Jeanneret, Y.
Communauté de sens	Épistémologie	Baczco, B. ; Japiassu, H.F. ; Oliva, A.
Inteligence informationnelle	Théories de l'Information	Thiesen, I. ; Santos, R. ; Kobashi, N.
Éthique de la mémoire	Théories de la Mémoire	Ricoeur, P. ; Duvignaud, J.
Lieux de Mémoire; Lieux de Mémoire de la Dictature	Théories de la Mémoire et du Patrimoine	Nora, P. ; Namer, G. ; Davallon, J. ; Ishaq, V. ; Meneses, U.B. ; Thiesen, I.
Mémoire Institutionnelle	Théories de la Mémoire et des Institutions	Foucault, M. ; Thiesen, M.
Culture politique	Théorie de l'Histoire Histoire du Temps Present	Berstein, S. ; Sirinelli, J.-F.

Références

- Anheim, É. ; Poncet, O., 2014. Fabrique des archives, fabrique de l'histoire. *Revue de synthèse* : 5e série, année 2004, p.1-14.

- Campos, P. H., 2012. *A ditadura das empreiteiras*: as empresas nacionais de construção pesada, suas formas associativas e o Estado ditatorial brasileiro, 1964-1985.

- Chabin, M.-A., 1999. *Je pense donc j'archive : l'archive dans la société de l'information*. Paris : L'Harmattan.

- Chirio, M., 2012. *A política nos quartéis: revoltas e protestos de oficiais na ditadura militar brasileira*. Rio de Janeiro, Zahar.

- Combe, S., 2011. Resistir à razão de Estado. In: Salomon, M. (org.) *Saber dos arquivos.* Goiânia: Edições Ricochete.

- Comissão Nacional da Verdade., 2014. Relatório / Comissão Nacional da Verdade. – Recurso eletrônico. Brasília: CNV. Disponível em: www.cnv.gov.br. Acesso: 15 abr.2015.

- Couzinet, V., 2009. Dispositifs info-communicationnels : contributions à une définition. In : Couzinet, V. (dir.). *Dispositifs info-communicationnels*: questions de médiations documentaires. Paris : Hermes , Lavoisier.

- Couzinet, V., 2004. Le document : leçon d'histoire, leçon de méthode. *Communication & Langage*, n°140.

- Dreifuss, R. A., 1981. *1964 – A conquista do Estado*: ação política, poder e golpe de classe. Petrópolis: Vozes.

- Fajardo, S.P., 1993. *Espionagem política*: instituições e processo no Rio Grande do Sul. Porto Alegre: Ufrgs. Dissertação (Mestrado em Sociologia)

- Farge, A., 1989. *Le goût de l'achive*. Paris : Éditions du Seuil.

- Fico, C., 2001. *Como eles agiam*. Rio de Janeiro, São Paulo: Record.

- Figueiredo, L., 2005. *O ministério do silêncio*. Rio de Janeiro: Record.

- Figueiredo, L., 2015. *Lugar nenhum*: militares e civis na ocultação dos documentos da ditadura. São Paulo: Companhia das Letras.

- Fonseca dos Santos, I.-M ; Rolland, D. (dir.), 2008. *L'Exil brésilien en France : histoire et imaginaire*. Paris : L'Harmattan.

- Fonseca dos Santos, I.-M ; Rolland, D. (dir.), 2008. Le Brésil des gouvernements militaires et l'exil 1964-1985. Paris : L'Harmattan.

- François, É., 1998. Os « tesouros » da Stasi ou a miragem dos arquivos. In: Boutier, J.; Julia, D. (orgs.). *Passados recompostos*: campos e canteiros da História. Rio de Janeiro: Editora UFRJ; Editora FGV. p.155-161.

- Fraysse, P., 2011. Document. In : Gardiès, C. (dir.) *Approche de l'information-documentation* : concepts fondateurs. Toulouse : Cépaduès Editions. p. 36-74.

- Genro, T.; Lima Junior, P., 2009. Apresentação. In: *Revista Anistia Política e Justiça de Transição*, Brasília, v.1, n.1, 2009.

- Ishaq, V.; Franco, P., 2008. Os acervos dos órgãos federais de segurança e informação do regime militar no Arquivo Nacional. *Acervo*, Rio de Janeiro, v.21, n.2, p.29-42, jul./dez 2008.

- Ishaq, V., 2012. Apresentação. In: Ishaq, V. (org.). *A escrita da repressão e da subversão – 1964-1985*. Rio de Janeiro: Arquivo Nacional.

- Jeanneret, Y., 2008 *Penser la trivialité*. Paris, Éditions Hermès-Lavoisier.

- Lamizet, B., 1999. *La médiation culturelle*. Paris : l'Harmattan.

- Les archives sont au coeur de la société de l'information, 2016. Disponible en ligne : http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-

URL_ID=6407&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html [consulté le 14 jan. 2016].

- Lima Junior, P. et alii, 2009. Prefácio. In: *Revista Anistia Política e Justiça de Transição*, Brasília, v.1, n.1, 2009, p.12-21.

- Pomian, K., 1997. Les archives : du Trésor des chartes au Caran. In : Nora, P (dir.). *Les lieux de mémoire* **:** la République, la Nation, les France. Quarto v.3. Paris : Gallimard.

- Ricoeur, P., 2007. *A memória, a história, o esquecimento*. Campinas (SP): Editora da Unicamp.

- Rousso, H., 2004. Les raisins verts de la guerre d'Algérie. In : Michaud, Y. (dir.). *La Guerre d'Algérie (1954-1962)*. Paris : Odile Jacob, Université de tous le savoirs, 2004. p.127-151.

- Thiesen, I., 2011. Inteligência informacional: dialogando com a informação, a memória e a história. In: Thiesen, I. (org.) *Imagens da clausura na Ditadura de 1964*. Rio de Janeiro: 7Letras, 2011. p. 216-236.

- Thiesen, I., 2014. Documentos sensíveis: da produção à validação. In: Colóquio Internacional da Rede MUSSI, 3, 2014, Salvador. *Anais*... Salvador: UFBA, 2014.

- Thiesen, I.; Almeida, P. C., 2015. Lugares de memória da Ditadura e a patrimonialização da experiência política, *Revista Museologia & Interdisciplinaridade*, Brasília, v.4, n.8, 2015. p.15-30.

- Van Zyl, P., 2009. Promovendo a justiça transicional em sociedades pós-conflitos. *Revista Anistia Política e Justiça de Transição*, n.1, Brasília: Ministério da Justiça, jan./jun. 2009.

Tierce connaissance et rencontre de savoirs : pour une épistémologie sociale de l'information

Conférence invitée :

Regina Maria Marteleto
Professeur en science de l'information
PPGCI/IBICT –UFRJ, Brésil
regina.marteleto@gmail.com

Résumé

Le texte reprend l'idée d'épistémologie sociale afin de produire un cadre initial pour l'étude de la circulation de savoirs et rassembler des éléments théoriques et pratiques pour (re) formuler la notion de "tierce connaissance". Le concept de médiation est employé pour dimensionner les aspects sociaux, techniques et symboliques et les almanachs pour entrevoir les aspects pratiques de l'appropriation et conversation entre savoirs.

Mots-clés : Circulation des savoirs, Tierce connaissance, Epistémologie sociale, Information et communication populaire, Almanach, Ecriture, Médiation.

Terceiro conhecimento e encontro de saberes: por uma epistemologia social da informação

Resumo

O texto recupera a ideia de epistemologia social a fim de produzir um quadro inicial para o estudo da circulação dos saberes e reunir elementos teóricos e práticos para (re) formular a noção de "terceiro conhecimento". O conceito de mediação é empregado para dimensionar os aspectos sociais, técnicos e simbólicos e os almanaques para entrever os aspectos práticos da apropriação e conversação entre saberes.

Palavras-chave: Circulação de saberes, Terceiro conhecimento, Epistemologia social, Informação e comunicação popular, Almanaque, Escrita, Mediação.

Third knowledge and knowledge sharing: for a social epistemology of information

Abstract

The text recovers the idea of __social epistemology to produce an initial framework for the study of the flow of knowledge and gather theoretical and practical elements for (re) develop the concept of " third knowledge " . The concept of mediation is used to scale the social, technical and symbolic aspects and almanacs to glimpse the practical aspects of appropriation and conversation between knowledges.

Keywords: Flow of knowledge, Third knowledge, Social epistemology, Popular information and communication, Almanac, Writing, Mediation.

Introduction

Ces réflexions s'appuient sur des recherches menées depuis les années 1990 qui ont pour but général d'étudier les conditions sociales de production des connaissances, savoirs et informations, avec un regard particulier sur la formation de communautés épistémiques où communiquent, d'un point de vue pratique, différents acteurs, avec différents langages et différentes formes de savoirs. Le terrain choisi est celui des réseaux sociaux qui s'organisent autour des actions de prévention, de contrôle et de promotion de la santé dans les périphéries des grands centres urbains au Brésil, où vit la population la plus pauvre. La thèse qui soutient ces efforts de recherche est celle du besoin de prendre en compte, sur le terrain des études de l'information, les formes d'hybridations entre les savoirs scientifiques et ceux des différents acteurs sociaux, afin de trouver des chemins théoriques, méthodologiques et pratiques pour l'usage et l'appropriation des savoirs qui circulent socialement. Dans les pays pauvres, cette démarche est très importante pour la construction de pratiques partagées, de co-construction de solutions pour les problèmes sociaux graves comme la santé, et pour renforcer la participation conjointe des acteurs institutionnels et de la population dans la formulation des politiques publiques.

Un des problèmes les plus aigus dans le domaine de l'information en santé consiste à mettre en état de communication les diffèrents langages et points de vue des acteurs dans ces réseaux de circulation de connaissances qui, en même temps, récréent les savoirs locaux, engendrent des interprétations et des savoirs qui acquièrent des dynamiques propres. Pour le chercheur qui observe et étudie le mouvement de l'information et des savoirs dans ces collectifs hybrides, il faut prendre en compte que ces "rencontres de savoirs" ne produisent pas des substances simples et stables que la méthode scientifique puisse classifier et ainsi accumuler des connaissances à partir de leurs ennoncés. Au contraire, ces substances sont aussi ce qui en font l'usage, la circulation, les savoirs localisés, les institutions, les médias qui forment ensemble des réseaux de connaissances qui articulent relations sociales et configurations historiques spécifiques.

En effet, la question de la circulation des savoirs et des informations en mouvement posent des problèmes épistémologiques et pratiques pour ceux qui investissent le terrain scientifique des études de l'information, habitués à situer ces concepts et phénomènes par rapport aux lieux de savoirs comme les bibliothèques, les archives, les musées ou les systèmes d'information, ici

entendus comme "métaphores des connaissances modernes" (Marteleto, 1996) ou "lieux de signes" (Latour, 2000) vers lesquels convergent, sont rassemblés et gardés les savoirs et mémoires du monde, selon les imaginaires scientifiques et le sens commun.

Cet imaginaire, fondamental pour le fonctionnement épistémologique de l'information, reste incomplet quand il s'agit d'interpréter les dispositifs, les pratiques, les discours par lesquels les savoirs et les valeurs culturelles circulent entre des espaces sociaux différents, ce que Jeanneret (2008, 38) nomme "trivialité". La démarche interprétative des savoirs en mouvement consisterait à écrire les pratiques, cartographier les réseaux et écouter les récits des collectifs hybrides d'acteurs, objets, institutions, langages.

À partir de ce cadre, l'intention de cette communication est d'étudier ces questions autour des thématiques chères aux acteurs du Réseau Mussi, surtout celle de cette 3ème Journée Scientifique Internationale – la médiation des savoirs et les mémoires. L'épistémologie sociale, expression utilisée par Margaret Egan et Jesse Shera au milieu du XXème pour comprendre le cadre culturel, social et informationnel de leur temps, dominé par la croyance dans le pouvoir de la science et du progrès technique, sert ici de terrain pour établir des questions initiales sur une "tierce connaissance"- catégorie qui sert à étudier les savoirs et les informations en mouvement ou le "sens pratique" (Bourdieu, 1989) des savoirs.

Un exercice d'interprétation du mode de fonctionnement de la tierce connaissance et de la circulation des savoirs est proposée à partir de la trivialité de la vie culturelle d'un dispositif d'information et communication populaire – les almanachs. Et ce, parce que depuis sa longue existence, ces petits livrets appellent la conversation entre différents savoirs : scientifiques, historiques, littéraires, poétiques, religieux, populaires, artistiques et réflètent les contextes culturels et sociaux dans lesquels ils sont produits. Du point de vue de leur écriture et édition, plusieurs spécialistes participent à leur création, comme les éditeurs, les auteurs, les organisateurs, les illustrateurs. Le langage est hypertextuel et fait usage de renvois entre les différentes thématiques, ce qui le rapproche de la configuration plus récente des informations sur le web.

1. Epistémologie sociale de l'information

L'expression "épistémologie sociale", employée par les bibliothécaires-chercheurs Margaret Egan et Jesse Shera, de l'Université de Chicago, au

début des années 1950, s'intéresse à l'étude de "comment une personne acquiert des connaisances d'une autre personne dans un contexte social". Son objectif général est "étudier quelles sont les pratiques sociales qui permettent l'acquisition des connaissances" (Shera, 1973, 89). Dans le texte inaugural où ces fondateurs utilisent pour la première fois l'expression, ils signalent que "même un brève examen de l'histoire de la classification des sciences peut montrer combien l'effort pour organiser les connaissances est tributaire de l'épistémologie sociale du temps où ils sont produits" (Egan, Shera, 1951, 82).

Selon Shera (1971) l'étude des connaissances et de sa matérialisation informationnelle serait orientée par trois axes : a) l'atomisme ou l'opération technique ; b) le contenu, ou ce qui est transmis ; c) le contexte social et culturel qui définit les caractéristiques des deux premiers axes. Dans ce sens, le savoir et l'action sont corrélatifs et l'atomisation de l'un engendre des conflits dans l'autre. Le rôle d'une épistémologie sociale serait de comprendre les conditions de production, circulation, intégration et usage de toutes les formes de pensées et savoirs en communication dans les espaces sociaux.

Ce programme de recherches et pratiques pour les sciences de l'information ainsi naissantes, espèce d'écologie sociale des savoirs, était orientée par des questions toujours présentes dans les discussions épistémologiques du champ, surtout en ce qui concerne les dichotomies entre la technique et la culture, l'individuel et le collectif, la théorie et la pratique, l'archivage et la circulation. Une fois élargie sur d'autres cadres théoriques capables de l'enrichir et de la contextualiser, la thèse d'une épistémologie sociale peut constituer un corpus de connaissances sur la dynamique des savoirs des collectifs humains, puisqu'il s'agit d'une perspective théorique et pratique qui comprend en même temps le marché matériel et symbolique des biens culturels et toute l'écologie du système de production de savoirs (Oddone, 2007).

Une épistémologie sociale pourrait ainsi favoriser une reformulation de la matrice cognitive de l'information, de façon à moins travailler les frontières du champ d'études et plus les interfaces et perspectives transdisciplinaires.

2. Les savoirs en circulation

Articuler l'ensemble des savoirs dans un système de correspondances organiques pour avoir le contrôle sur la nature et toutes ses manifestations physiques, biologiques, sociales, semble être au coeur de la culture occidentale - notre culture - ce que Foucault (1987) distingue comme des

opérations à la charge de l'archive et de ses formes disciplinaires : la discipline de la science et de la connaissance, la discipline du pouvoir et des institutions.

Les différentes formes d'agencement des savoirs au fil du temps occidental - les "arts de mémoire", les premières encyclopédies, les sommes et les systèmes philosophiques, les bases et banques de données - semblent obéir au même projet : "réaliser un agencement des connaissances dont la structuration souple permette non seulement l'archivage et l'indexation, mais la satisfaction des requêtes et la prévisibilité" (Parrochia 1993). De plus en plus, selon ce philosophe des réseaux, la connectivité est valorisée comme forme de compréhension de ces agencements de savoirs et une "science en réseau" acquiert une composante sociologique, soulignée déjà par l'épistémologie.

Les études sociales de la science (B. Latour; S. Woolgar; K. Knorr-Cetina, M.Callon) orientées vers l'analyse des conditions sociales et pratiques de la production des connaissances, ont ouvert des nouvelles voies pour la compréhension de la circulation des savoirs - ses liens, contingences, réseaux, structures, cultures, pouvoirs et conflits. De plus, ces approches ouvrent des perspectives pour entrevoir certaines rencontres entre différentes formes de savoirs qui se communiquent dans des réseaux où circulent des textes, objets, acteurs, institutions et que Latour (1995, 23-28) décrits comme les "cinq horizons de la recherche" : a) la mobilisation du monde : instruments, expéditions, enquêtes, collections ; b) l'autonomisation de la recherche : professions, institutions, autorités, pairs ; c) alliances : État, industrie, armée, éducation, intérêts; d) la divulgation : relations publiques, idéologie, croyance, impact ; e) les éléments de liaison : concepts, théories.

Le "partage des savoirs" constitue une autre approche de la question de la communication scientifique et publique des connaissances scientifiques. Jeanneret (2004) analyse les différentes études qui ont traité de cette notion à partir de Roqueplo et les classifie comme logistiques, militantes et instituantes. La première "se pose comme une réflexion sur les modalités de circulation de ressources, à partir de la notion de système d'information et du critère de l'accessibilité et de 'l'interoperabilité'". La deuxième, militante, "fait du partage des savoirs une valeur politique et démocratique. La communication y intervient sous la figure du bien commun, le *communis*". La dernière, la dimension instituante du partage des savoirs, "entend partage comme séparation, tri, différence", laquelle établit des différents poids et status de légitimation aus savoirs (op. cit, 23).

Ces trois façons de comprendre la communication des savoirs persistent dans les institutions et les discours, entretemps renouvelées par une polyphonie des

discours sur la science qui engendre des formes de communication plus diversifiées et des effets d'hybridation d'acteurs, supports et formes d'expression, reconfigurés par le pouvoir des nouvelles écritures sémio-technologiques.

3. Médiations et tierce connaissance

Viveiros de Castro (2015), anthropologue qui étudie la cosmogonie des indiens qui habitent l'Amazonie, présente quelques principes sur les concepts de relativisme culturel et de multiculturalisme, importants à considérer pour ceux qui réfléchissent sur l'anthropologie des savoirs et de l'information. Le relativisme culturel s'appuie sur l'idée qu'il existe plusieurs opinions sur le monde, l'univers ou la réalité, mais cette chose qu'on appelle "monde" est une seule chose. Parmi ces diverses opinions, la seule correcte est celle de la vérité scientifique. Les autres ne sont que superstitions, visions exotiques acceptées comme telles par l'idée de multiculturalisme. Il utilise les idées de "multinaturalisme" et de "perspectivisme multinaturaliste", qui présupposent l'indissociabilité radicale entre "monde" et "vision", pour caractériser les méthaphysiques indiennes :

> « Il n'existe pas des 'visions du monde' (ou plusieurs visions d'un seul monde) mais des 'mondes de visions', mondes qui sont formés par une multiplicité de visions où chaque être, chaque élément du monde est une vision dans le monde - du monde. Pour ce type d'ontologie, le problème qui se pose n'est pas celui de la 'tolérance' (seulement ce qui ont le pouvoir sont tolérants), mais ceux de la diplomatie ou négociation intermondes ». (Viveiros de Castro, 2015, 2)

Les disciplines de l'information sont directement impliquées par ces questions, surtout dans un temps historique où il semble y avoir une abondance démocratique d'informations de tous et pour tous dans les circuits numériques. Garcia Gutierrez (2011), à propos des modes d'organisation des connaissances, observe que le web, soutenu par une routine d'opérations de classifications orientées par la culture occidentale, agit sur un espace ouvert dans lequel d'autres civilisations et cultures – qui produisent aussi des savoirs et mémoires – deviennent encore plus vulnérables. L'opération de classification, orientée par des régulations épistémologiques et techniques, est renforcée par le *medium* numérique, qui obéit à une certaine logique d'organisation des savoirs.

Pour une pensée informationnelle sur ces questions, il ne s'agit pas de classifier et d'inclure tous les savoirs du monde – ceux de la science et les

"autres"- mais plutôt de construire une épistémologie sociale des formes pratiques de circulation des savoirs et de l'information. Ceci nous conduit vers l'idée d'une tierce connaissance et du concept de médiation, qui seront traités ici sous trois dimensions : sociale, technique et symbolique.

Sur la dimension sociale, selon Jeanneret (2008, 38) "l'idée de médiation interroge le sens social de l'acte de médiation et inventorie la pluralité des médiations et médiateurs". Et ce pour étudier les modes de production des sens et des savoirs inscrits dans les pratiques sociales et les objets qui circulent au sein d'une culture, afin de découvrir les couches d'inscriptions et des actes de ceux qui jouent un rôle médiateur dans la circulation des savoirs : les éditeurs, enseignants, bibliothécaires, vulgarisateurs, guides, militants par lesquels les idées se propagent et s'entrechoquent (Jeanneret, 2005, 105). Ce tiers élément humain institutionalisé serait une espèce de garant des processus démocratiques de médiation des savoirs et risque de voir son action freinée au sein d'une économie et technique des savoirs des sociétés de la globalisation, lesquels confondent information et technologie. La dimension sociale sert surtout à voir l'information en contexte et les savoirs en état pratique d'appropriation collective entre acteurs.

La dimension technique sert à penser sur la nécessaire "prise en compte des matérialités" (Béguin-Verbrugge, 2008, 141), si l'information n'existe que par une mise en forme à la fois dans un système technique et à travers une interface graphique, cela conduit à penser l'idée de document comme élément palpable présent dans la circulation et l'appropriation des savoirs. Frohmann (2006) se réfère aux matérialités de l'information afin de s'éloigner d'une vision mentaliste et individuelle du phénomène, en affirmant que si la matérialité est importante pour la compréhension des aspects publics et sociaux de l'information, alors les études de la documentation sont importantes pour les études de l'information. Les pratiques documentaires institutionnalisées donnent poids, masse, énergie et stabilité en matérialisant l'information, d'une telle façon qu'elle puisse réconfigurer profondement la vie sociale (op. cit, 25).

Enfin, la dimension symbolique de la médiation serait comme un point de fuite par rapport aux aspects sociaux et techniques, car elle se situe au niveau des 'indicibles de l'information', c'est-à-dire, au niveau des valeurs culturelles inscrites dans les pratiques, les usages et les appropriations - terrain où se construit une espèce de 'réserve symbolique' des usagers, récepteurs, lecteurs. Par contre, alors que la logique des pratiques et des appropriations traduit, selon Bourdieu (1989), des conditions objectives inégales, les systèmes

symboliques produisent et reproduisent, en construisant le monde, des formes de domination. La culture qui engendre des consensus, est une des fonctions des systèmes symboliques, et c'est la même, selon le sociologue de la culture, qui légitime les différences objectives et, donc, distingue et sépare les agents. De cette façon, les rélations d'interaction et de communication ne constituent par une réalité autonome, puisqu'elles dépendent d'un jeu de forces qui implique un pouvoir matériel ou symbolique accumulé par les agents ou par les institutions.

L'idée d'une tierce connaissance construite au cours des recherches est orientée par un regard vers les zones d'interstices et d'exploitation de nouveaux objets et formulations, donc tributaire du concept de médiation des savoirs et de ses différentes manifestations pratiques, en ce sens que la connaissance n'est pas tierce par un ordre séquentiel de un et deux, ni même une synthèse ou amalgame entre parties ou modaliés de savoirs. Mais plutôt combinaison, élément composite, instable, provisoire entre parties qui se séparent, s'approchent et se reconfigurent à chaque fois, dans les collectifs en réseaux. Son existence en état pratique implique une épistémologie sociale construite par l'expérience et les connaissances partagées. Afin de reconnaître son potentiel politique, pédagogique et informationnel il est important de prendre en compte que la tierce connaissance ne constitue pas un produit différent de ceux qui l'originent – les savoirs populaires, scientifiques, pratiques, historiques. Ils ne sont même pas une nouvelle information. Ils réprésentent plutôt un dispositif d'ordre pratique et symbolique que les agents collectifs construisent afin d'élaborer un savoir-faire pour réaliser leurs pratiques et un moyen de valorisation des liens et de leurs capacités inventives.

Cet état des savoirs en mouvement – la tierce connaissance – peut constituer une catégorie opératoire utile pour que les observateurs puissent entrevoir les différentes couches des médiations inscrites dans les pratiques, usages et circulation des savoirs.

3. L'information-communication populaire écrite – les almanachs

> « L'almanach contient ces vérités initiales que l'Humanité doit connaître, et constamment (re)mémoriser, pour que son existence, entre une nature qui n'est pas bénévole, se maintienne, ait continuité de façon tolérable. Ces vérités, ces règles, les français, des fins classificateurs, appellent *vérités d'Almanach*. Ce sont les grandes vérités vitales. L'homme pourrait

> tout ignorer, sans risque de périr, sauf que le blé se sème au mois de Mars ». (Eça de Queiroz. Almanaques).
>
> "Court bibliographe ! Je n'ai rien à avoir avec vous. Ni même avec vous, curieux de vieilles histoires. [...] Ce que je vais raconter intéresse d'autres personnes moins spéciales et beaucoup moins ennuyeuses. Je vais raconter comment ont été inventés les almanachs. Savez-vous que le Temps est, depuis qu'il est né, un vieux aux barbes blanches. Les poètes lui donnent un autre nom : le vieux Temps. Personne l'a décrit d'une autre manière. Et comme il existe des personnes qui prennent des libertés avec les vieux, quelques-uns le frappent le ventre, d'autres arrivent à l'interpeller; d'autres luttent contre lui, mais le diable est toujours vainqueur; c'est la règle. Entretemps, une chose est barbe et l'autre c'est le coeur. Les barbes peuvent être vieilles et les coeurs jeunes ; et vice versa : il existet des coeurs vieux avec des barbes récentes. Il n'est pas la règle, mais ça peut arriver. Et ça s'est passé avec le Temps. Un jour, le Temps a vu une fille de quinze ans..." (Machado de Assis. Como se inventaram os almanaques).
>
> "L'Almanach, comme genre, refuse les froideurs intellectuelles, abstraites et isolantes et réprésente, dans le monde contemporain, un des derniers héritiers de l'Humanisme ; de la position de ceux qui cherchent à être fidèles, en même temps, à la connaissance et à la beauté; à la philosophie et à la poésie ; à la science et à l'art; au clair réel et à l'énigme sombre ; au quotidien et au rêve ; à tout ce qui se rend à la réflexion consciente, mais aussi à tout ce qui nous inquiète dans les plus obscures profundités de l'inconscient." (Ariano Suassuna. Elogio do almanaque)

Eça de Queiroz, un des plus grands écrivains portugais, a vécu au XIXème siècle, et qui, outre des livres, écrivait des articles pour les journaux et pour les almanachs, à la fois par plaisir et par besoin budgetaire. Cette citation fait partie d'une préface que l'écrivain a produit pour l' *Almanaque Enciclopédico para 1896*, qu'il a dirigé. Dans ce texte, il fait une discrète révision historique des almanachs : ses origines, transformations et fonctions culturelles et sociales, surtout celles de rassembler des savoirs d'application pratique et d'organiser le temps.

Machado de Assis, un des plus grands écrivains brésiliens, aussi a vécu au XIXème siècle, à Rio de Janeiro et comme Eça de Queiroz, démontre un intérêt pour les almanachs, dans ce texte publié en 1890 dans le *Almanaque das Fluminenses*, où il traite avec une écriture allégorique une des questions les plus essentielles de la condition humaine : le passage du temps. Le scénario est

celui du Temps et de l'Espérance qui, comme l'almanach, constituent "tout l'atelier de la vie".

Ariano Suassuna, qui a vécu au XXème siècle et durant une partie du XXIème, est un écrivain né au nordest du Brésil, soucieux des traditions culturelles du peuple de sa région où a circulé le *Lunário Perpétuo*, almanach originaire de l'Espagne a migré au Portugal et est venu au Brésil. Ce texte sur les almanachs a été écrit pour un journal dont Suassuna était un des collaborateurs. Il démontre le caractère humaniste de ces livrets, pleins de conseils, savoirs utiles, poétiques, littéraires, scientifiques qui, à part son caractère utilitaire, appellent à la conversation et à la réflexion.

Cette entrée sur les almanachs sert à montrer ses caractéristiques principales, ainsi qu'à souligner sa permanence et son adaptation aux différents temps et contextes. Du point de vue de sa classification documentaire, ils font partie d'un ensemble documentaire de l'information et communication populaire écrite appellés "brochures populaires", dont certains types ont disparu et d'autres se sont adaptés aux changements socioculturelles (Pellegrini Filho, 2009). Les almanachs sont un exemple de ce genre de document, ainsi cités par Nisard (1968,) dans son *Histoire des livres populares* : "Les plus anciens livres du monde, après la Bible, ce sont vraisemblement les almanachs". En fait ils ont eu une grande utilité dans la vie des populations rurales et urbaines pendant des siècles et quelques titres ont encore un lien avec des sujets d'intérêt général – foires, prévisions météorologiques, agriculture et élévage, calendrier, astronomie et d'autres.

À part les sujets, les almanachs sont aussi reconnus par une typographie spéciale qui mélange différentes familles graphiques, figures, photographies, illustrations. Le langage est hypertextuel et suit cette diversité graphique : les discours scientifiques sur la nature, la biologie, la santé y prennent place ainsi que les faits historiques, journalistiques, les pièces publicitaires, les mythes, la réligiosité. Les récits ont une place spéciale en tant que forme littéraire, mais surtout comme expression des modes populaires de langage, de communication et de pensées sur la vie. On peut même se demander si la permanence des almanachs au fil des siècles a à avoir avec sa dimension narrative, laquelle, à la différence des discours scientifiques qui ont un compromis avec la "vérité", touchent les imaginaires et valeurs symboliques des lecteurs et appellent la conversation et la curiosité.

Les récits ne s'expriment pas de façon linéaire, et n'obéissent pas à une séquence logique. Ils partent de ce qu'attire l'attention du narrateur à chaque moment, sans obligation d'organisation du type "début-milieu-fin", ou

d'exhaustivité. Dans ce contexte l'information ne peut pas se comprendre comme élément ponctuel, spécifique, sans contexte. Ce que le langage des almanachs laisse entrevoir c'est que les récits et les informations sont interliées et les pratiques de lecture et d'information sont aussi des espaces narratifs. Les récits populaires, une fois récupérés sur des supports graphiques comme les almanachs, gardent leurs propriétés telles que raconter des histoires en réseau, et s'approchent de la conception moderne des hypertextes, en tant que réseaux sémantiques inhérents aux sujets qui racontent les sens appropriés et expriment les tensions entre logiques différentes de construction des savoirs (Marteleto, Nóbrega, 2006).

D'un autre coté, il faut penser que les almanachs, et d'autres produits comme le livre, font partie d'une culture de l'écrit et de ce que Jeanneret (2008) considère comme une dimension particulière des médiations des objets écrits : la médiation mémorielle, laquelle garde une mémoire sociale des usagers, "c'est-à-dire sur le très riche répertoire de formes que l'histoire des hommes a progressivement constitué (op. cit. , 51). Ainsi, les dispositifs d'écriture se transforment par l'usage et, l'on peut ajouter, par des gestes de lecture et d'interprétation, surtout quand il s'agit de l'écriture des récits populaires. L'histoire culturelle emploie le concept de "circularité de la culture" pour montrer que les discours (autorisés) et les récits populaires se mélangent par les usages et les imaginaires sociaux dans le mouvement des savoirs et des dispositifs de lecture dans chaque temps et espace (C. Ginzburg, par exemple).

Chaque lecteur ou usager des ces objets scripturaires "appartient à une communauté d'interprétation et se définit par rapport aux capacités de lecture ; entre les analphabètes et les lecteurs virtuoses il existe une gamme de capacités qui doit être construite pour comprendre le point de départ d'une communauté de lecture" (Chartier, 2001, 32). Sur le matériel textuel que l'historien de la culture interprète pour savoir sur les pratiques sociales et les usages des écrits, Darnton (2015) dans sa célèbre étude du récit de l'ouvrier Nicolas Contat sur le massacre des chats chez un imprimerie située à la rue Saint-Séverin, Paris, à la fin des années 1730, observe que malgré les erreurs d'ortographe et fautes grammaticales, le récit de Contat est le plus riche à propos de cet épisode, pas comme reflexe exact de ce qui s'est passé, mais plutôt comme une version d'un événement, comme un essai pour raconter une histoire. En fait, selon Darton, ces écrits non fictionnels du XVIIIème siècle étaient pleins de descriptions, guides, almanachs et de récits préparés par des amateurs sur les monuments, les célébrités, mais aussi sur les expériences et symbologies de la vie ouvrière au début de l'ère moderne.

Le mode d'existence des almanachs démontre leur caractère de permanence et d'appel à la rencontre entre différentes formes de savoirs, les uns basés sur les informations et discours scientifiques, d'autres sur des récits littéraires ou populaires. Ces médiations hybrides (Couzinet, 2008) et leur matérialisation en temps que documents, ouvrent des voies pour penser que ces petits-grands "être culturels" (Jeanneret, 2008) peuvent montrer des chemins pour comprendre les liens et les disputes entre différentes formes de savoirs - territoires de pratiques et modes d'existence d'une tierce connaissance.

Conclusion

Une dernière réflexion - en conclusion mais pas conclusive - sur cet ensemble de questions sur les savoirs en circulation et l'appropriation d'informations et connaissances, nous ammène à interroger le rôle du chercheur qui observe sous forme critique les univers des pratiques et médiations des savoirs. En sciences de l'information, les instruments théoriques et méthodologiques des chercheurs sont peuplés par des oppositions dichotomiques entre théorie et pratique, information systémique (statique) et information en réseau (en mouvement), universel et particulier, culture et technique. Au début de ce texte, l'idée de la bibliothèque comme métaphore des savoirs modernes a été évoquée pour signaler l'intérêt de maintenir le profil de ces disciplines comme des "disciplines d'archive", qui ont une mission épistémologique et pratique pour penser les dispositifs d'information et communication - leur organisation, leur contrôle et leur circulation.

Entre-temps, ces disciplines d'information doivent aussi pratiquer une épistémologie sociale critique, pour approcher les archives du monde de la vie des savoirs en circulation, une condition pour pratiquer une socio-anthropologie des savoirs. Jeanneret (2008) évoque, comme une des figures de la médiation, celle de la réflexivité, où la recherche dans les disciplines anthropo-sociales telles que les sciences de l'information se développe en dialogue avec les discours des sujets sociaux. Ainsi, la conscience des médiations impose au chercheur, à l'expert et aux acteurs sociaux un examen des procédures par lesquelles ils fabriquent leurs savoirs. Et en suivant les mots de Bourdieu, il faut entrer dans la lutte pour le pouvoir symbolique.

Bibliographie

- Beguin-Verbrugge Annette, 2008. L'anthropologie des savoirs: un projet pour les Sciences de l'Information et de la Communication (SIC). I Colóquio Internacional da Rede Mussi. *Anais*. Rio de Janeiro: Icict/Fiocruz, Rede Mussi, p. 136-150.

- Bourdieu Pierre, 1989. *O poder simbólico*. Lisboa: Difel, Rio de Janeiro: Bertrand Brasil.

- Chartier Roger, 2011. *Cultura escrita, literatura e história*. Conversas de Roger Chartier com Carlos Aguirre Anaya, Jesús Anaya Rosique, Daniel Goldin e Antonio Saborit. Porto Alegre: Sulina.

- Couzinet Viviane, 2008. De la communication scientifique à la médiation spécialisée: communication des savoirs et formes d'hybridations. In: Papy Fabrice. *Problématiques emergentes dans les sciences de l'information*. Paris: Hermès, Lavoisier, p. 57-85.

- Darnton Robert, 2015. *O grande massacre de gatos*. E outros episódios da história cultural francesa. São Paulo: Ed. Paz e Terra.

- Egan Margareth, Shera Jesse, 1952. Foundations of a Theory of Bibliography. *Library Quarterly*, vol. 22, no. 2, p.125-137.

- Foucault Michel, 1987. *A arqueologia do saber*. 3a. ed. Rio de Janeiro: Forense-Universitária.

- Garcia Gutierrez Antonio, 2011. Desclassification in knowledge organization: a post-epistemological essay. *Transinformação*, v. 23, n. 1, p. 5-14, jan./abr.

- Jeanneret Yves, 2004. Le partage des savoirs entre métamorphose des médias et poétique des discours. In: Metzger Jean-Paul (dir.). *Médiation et répresentation des savoirs*. Paris: L'Harmattan.

- Jeanneret Yves, 2005. Médiation. In : *La "société de l'information" : glossaire critique*. Paris: La Documentation Française, p. 105-110.

- Jeanneret Yves, 2008. La relation entre médiation et usage dans les recherches en information-communication. I Colóquio Internacional da Rede Mussi. *Anais*. Rio de Janeiro: Icict/Fiocruz, Rede Mussi, p. 37-62.

- Latour Bruno, 2000. Redes que a razão desconhece: laboratórios, bibliotecas, coleções. In: Baratin Marc, Jacob Christian. (Org.). *O poder das bibliotecas*: a memória dos livros no Ocidente. Rio de Janeiro: Editora UFRJ, p. 21-44.

- Latour Bruno, 1995. *Le métier de chercheur : regard d'un anthropologue*. Paris: Inra.

- Marteleto Regina, 2011. Culture informationnelle et éducation pour l'information: médiations d'espaces et d'acteurs pour la médiation des savoirs et

l'appropriation des connaissances. In: Fabre Isabelle. In Fabre Isabelle (Dir) *Professeur-documentaliste : un tiers métier*. Dijon: Educagri éditions, p. 209-221.

- Marteleto Regina, 1996. "Lugares dos signos" e contextos de informação: a biblioteca como metáfora dos conhecimentos modernos. *Revista de Biblioteconomia de Brasília*, v. 20, n. 2, p. 241-246, jul./dez.

- Marteleto Regina, Nóbrega Nanci, 2006. Les documents et leurs appropriations. Réflexions sur "information-document" et "réserve symbolique". *Sciences de la Société*. Dimensions sociales du document, n. 68, p. 29-44.

- Nisard Charles, 1968. *Histoire des livres populaires ou de la littérature du colportage*. 2.ed.. Paris: Maisonneuve & Larose, 2v.

- Parrocchia Daniel, 1993. *Philosophie des réseaux*. Paris: Presses Universitaires de France.

- Pellegrini Filho Américo, 2009. *Comunicação popular escrita*. São Paulo: Edusp.

- Shera Jesse, 1973. The sociological relationships of Information Science. *Journal of the American Society for Information Science*, March-April.

- Shera Jesse, 1971b. *Sociological foundations of Librarianship* (Sarada Ranganathan lectures). Asia Publishing House, December.

- Viveiros de Castro Eduardo, 2015. O que se vê no Brasil hoje é uma ofensiva feroz contra os índios. Entrevista. O Globo, Caderno Cultura-Livros. Disponible: http://oglobo.globo.com/cultura/livros/eduardo-viveiros-de-castro-que-se-ve-no-brasil-hoje-uma-ofensiva-feroz-contra-os-indios-17261624#ixzz3zaGyM7cY

Thématique 1

Espaces et modalités de médiation des savoirs et leur évolution

Animation :

Session 1 : Marta M. Kerr Pinheiro
Session 2 : Margarida Lalanda Sa Nogueira

Grand témoin :

Stéphane Chaudiron

La transmission d'une « mémoire culturelle » de l'Egypte ancienne par la bande dessinée

Vincent Marie
LERASS – CERIC
Université de Montpellier 3, France

Résumé

La bande dessinée, phénomène artistique et social contemporain, participe de la recréation et de la réinterprétation des imaginaires historiques. Par des processus de vulgarisation graphique et littéraire, le neuvième art contribue à médiatiser les contours d'une « mémoire culturelle » de la civilisation pharaonique que nous tenterons de décrypter dans notre intervention.

Mots-clés : Mémoire culturelle, Bande dessinée, Régime d'historicité, Écriture visuelle, Imaginaire social.

A transmissão de uma "memória cultural" do Egito Antigo pelo desenho animado

Resumo

O desenho animado, fenômeno artístico e social contemporâneo, participa da criação e da reinterpretação dos imaginários históricos. Por meio de processos de vulgarização gráfica e literária, a nona arte contribui para mediatizar os contornos de uma "memória cultural" da civilização faraônica que tentaremos descriptografar em nossa intervenção.

Palavras-chave: Memória cultural, Desenho animado, Regime de historicidade, Escrita visual, Imaginário social.

Transmission of a "cultural memory" of ancient Egypt by the comic strip

Abstract

The comic strip is a contemporary artistic and social phenomenon witch take part in creation of the historic imagination. By processes graphics, the comic strips was biased towards a "cultural memory" of the Pharaonic civilization which we shall try to undestand in our intervention.

Keywords : Cultural memory, Comic strip, Historicity, Visual writing, Social imagination.

Introduction

Aujourd'hui, la bande dessinée historique se manifeste comme un phénomène éditorial incontestable. Elle occupe une place importante dans le champ culturel de la société occidentale. Nombreuses sont les œuvres dessinées qui s'intéressent à l'histoire récente ou ancienne, connue ou ignorée sous la forme de reportages documentés, de témoignages ou de fiction. Par sa puissance d'évidence, la bande dessinée constitue un catalyseur d'images favorisant, dans le cerveau des lecteurs une sorte d'alchimie, qui facilite la construction d'un savoir historique. En ce sens les auteurs de bandes dessinées participent de la réinterprétation voire d'une « écriture médiagraphique » (Marie, 2010, 37) du passé par des référents et des approches qui leur appartiennent. Etudier la fabrique d'un imaginaire historique dans la bande dessinée à travers un large corpus [1] est une gageure. Parmi les périodes historiques évoquées dans les bandes, l'Egypte ancienne, terre de mystère, inspire et fascine les dessinateurs. Cet engouement et cet intérêt pour l'Egypte invite à considérer la construction d'une « mémoire culturelle » (Assmann, 2010) de l'Egypte ancienne en termes d'écriture, de souvenir et d'imaginaire social au prisme d'un document médiatique moderne. Pour décrypter cette construction sociale du passé, le chercheur se transforme alors en une sorte d'archéologue du savoir qui a pour objectif non seulement de dévoiler les processus de création des auteurs, c'est-à-dire les fondements généalogiques des différentes strates formelles qui constituent l'imaginaire de l'Egypte ancienne dans la bande dessinée mais aussi de les intégrer dans leurs propres « régimes d'historicité ». Ainsi, à l'instar de Champollion, il s'agit de déchiffrer la grammaire des formes à la fois fragmentaire et dynamique, sur le substrat de laquelle, se conjugue, au passé et au présent, la « mémoire culturelle » de la civilisation des pharaons dans le neuvième art. Cependant, ce décryptage est d'autant plus difficile qu'il s'inscrit dans une profondeur temporelle complexe à la croisée de l'histoire de l'égyptologie, de l'histoire des arts (en particulier de l'égyptomanie), de l'histoire du neuvième art et du parcours de l'auteur. Dans le cadre d'un exposé limité, il me semble alors pertinent de circonscrire mon analyse à une étude du diptyque d'Edgar-Pierre Jacobs : *Le Mystère de la Grande Pyramide*, œuvre significative et signifiante

[1] Mon étude porte sur un corpus de presque 200 titres de la bande dessinée européenne. Voir à ce sujet MARIE Vincent, *Les mystères de l'Egypte ancienne dans la bande dessinée, essai d'anthropologie iconographique*, 4 volumes, thèse de doctorat, Université de Montpellier 3, Montpellier, 2010.

de la façon dont la bande dessinée « mythifie l'Histoire » (Canyissà, 2010a, 44) et médiatise un savoir sur le passé d'une civilisation trois fois millénaire. Cette étude de cas révèle les axes d'une méthode d'analyse empruntée à l'histoire culturelle (Pascal Ory, 2008) mais aussi aux sciences de l'information et de la communication combinant approches sémiologique (Fresnault-Deruelle, 2008) sémiotique (Muchielli, 1994) et systémique (Chante, 2010).

1. Quand la publicité construit une mémoire communicationnelle de l'Egypte ancienne, elle révèle une imposture sur la couverture du *Mystère de la Grande Pyramide*

En 2014, parmi les dix albums cultes choisis par Thierry Taittinger, le directeur éditorial du numéro hors série du magazine *Beaux arts* intitulé *Les secrets des chefs-d'œuvre de la BD*, figure *Le Mystère de la Grande Pyramide* d'Edgar-Pierre Jacobs. Ce choix témoigne de l'entrée incontestable de l'œuvre de Jacobs au panthéon du neuvième art d'autant qu'en 2003 la banque BNP Paribas avait pastichée la couverture du *Mystère de la Grande Pyramide* pour une campagne de publicité.

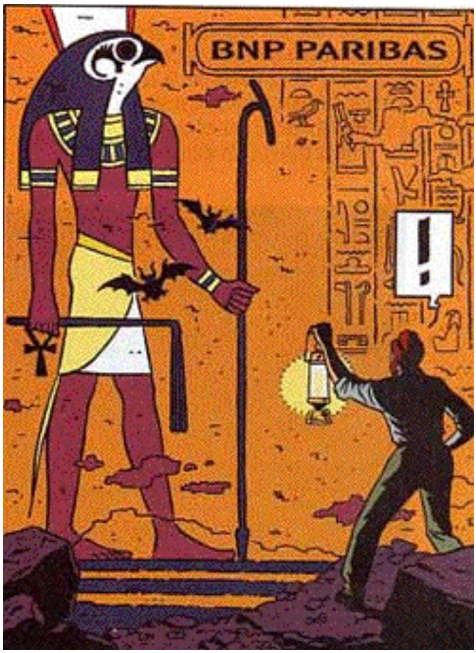

Publicité de BNP Paribas, pastichant la couverture du Mystère de la Grande Pyramide

Sur l'image publicitaire, le professeur Mortimer est représenté de dos. On le voit, armé d'un fanal, éclairant la fresque d'un gigantesque Horus qui lui fait face. Sur ce mur, le spectateur découvre aussi, avec Mortimer étonné, l'inscription BNP Paribas placée comme des hiéroglyphes dans un cartouche royal dessiné pour l'occasion. Pierre Fresnault Desruelle qualifie cet anachronisme de « facéties des publicitaires ». Son caractère étonnant est souligné par un point d'exclamation inscrit dans un phylactère sorte de « By Jove hiéroglyphique » qui fait du professeur Mortimer « l'inventeur d'une découverte inattendue ». Le sémiologue en convient,

> « cette image, qui reprend pour une bonne part la couverture du premier tome du *Mystère de la Grande Pyramide* (paru il y a 50 ans), a le mérite de nous faire remonter à l'original, nous faisant ainsi (re)découvrir que celui-ci cachait lui-même un autre trucage resté sous silence » Fresnault-Deruelle, 2008a, 52).

Ce que le chercheur démontre magistralement dans son analyse, c'est que l'image de la couverture du premier tome du *Mystère de la Grande Pyramide* ne résiste pas à l'épreuve de l'analyse sémiologique. Il met ainsi en lumière le dispositif rhétorique adopté par l'auteur et dont la force de séduction commande, selon moi, une « mémoire communicationnelle » de l'Egypte ancienne. Que pouvons-nous y voir qui attire le regard du lecteur ? Le professeur Mortimer sort d'une galerie et pénètre dans une nécropole. Armé d'un fanal, il cherche ses marques. Son visage est crispé et il semble observer le dieu à tête de faucon surdimensionné au pied duquel il vient d'arriver. La composition de l'image construite autour d'une diagonale qui part du regard de Mortimer et qui court jusqu'aux yeux du faucon confirme cette idée. Mais à bien y regarder, le sémiologue peut remarquer qu'il y là quelque chose qui cloche : « le dessin de Jacobs, impressionnant à souhait, se prête à une lecture qui récuse la structure même de l'image ! Horus a bien été représenté, peint à fresque, sur le mur de la chambre mortuaire, mais Philip Mortimer ne peut, en principe, voir la divinité, puisque celle-ci fait partie du plan que le héros vient de dépasser ! Il se trouve que la différence d'échelle entre les deux figures nous a induits en erreur ! Gigantesque, le dieu égyptien s'est au premier coup d'œil imposé, menaçant de sa stature le pauvre explorateur, dont le corps à peine sorti du tunnel ne s'est pas encore redressé. Haute en couleurs, la fresque a neutralisé notre capacité a bien discriminer les plans de l'image. Il est vrai qu'ayant campé l'anglais de trois-quarts, Jacobs s'est donné toute la latitude pour jouer sur les deux tableaux (le plat et la perspective) » (Fresnault-Deruelle, 2008b, 53). Pas de cartouche hiéroglyphique ici avec l'inscription BNP Paribas mais deux cartouches qui regroupent le nom du

dessinateur Jacobs selon l'alphabet latin et selon la translitération hiéroglyphiques égyptienne : Jcb.

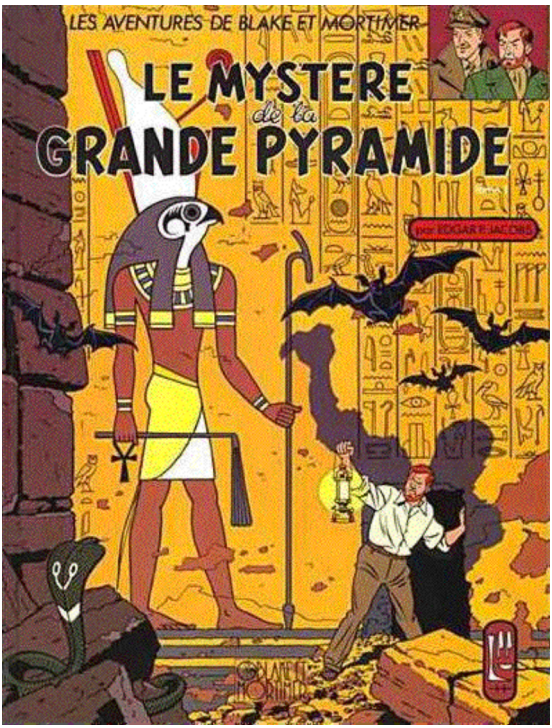

Couverture du tome 1 du Mystère de la Grande Pyramide

Pour le sémiologue, deux lectures se superposent ici : la première (irrecevable) voudrait qu'Horus « attende » Mortimer pour fixer son sort ; la seconde (vraisemblable) revient à voir plus simplement l'arrivée intempestive d'un personnage donné dans quelque lieu retiré. Cette seconde lecture, à savoir la compréhension du fait qu'en débouchant dans la crypte, Mortimer ne peut voir Horus (puisque celui-ci se trouve sur le mur qu'il vient de dépasser), n'est en fait qu'une « lecture-alibi ». Autrement dit, « une lecture sous le couvert de laquelle la première lecture (l'irrecevable) prend toute sa place : impossible de tenir pour négligeable Horus, dont le gigantesque interfère sur l'assiette chancelante du héros. Il faut bien en rabattre, la seconde lecture (la recevable) dictée par le bon sens ne résiste pas à l'impression première, toujours

prégnante : Horus tient Mortimer en respect » (Fresnault-Deruelle, 2008c, 53). Mais, là où Jacobs nous a tendu intuitivement un piège sémiotique au service de la médiation de la mémoire d'une Egypte ancienne auréolée de mystères, les publicitaires, quant à eux, ont opté pour le scénario vraisemblable. Cohérents avec eux-mêmes, ils ne pouvaient que dessiner Mortimer de dos, stupéfait de regarder sur le mur du fond ce qui s'y détache : Horus au bec crochu et la mention de Paribas. Pour être efficace publicitairement parlant, le dessin de Jacobs devait être remanié. De fait, cette analyse interroge alors l'écriture de l'histoire dans l'album comme celle d'une imposture médiatique en phase avec la modernité. Révéler cette imposture c'est comprendre comment s'écrit une mémoire visuelle et communicationnelle de l'Egypte ancienne.

2. L'imaginaire comme réponse aux tendances amnésiques de l'Histoire dans la BD

Si on retient l'idée que la bande dessinée historique est avant tout une œuvre de fiction, on constate que bien souvent le chercheur n'aura pas affaire à une représentation au singulier mais à une mise en concurrence entre plusieurs discours, y compris au sein d'une même œuvre documentée comme celle de Jacobs. Pour appréhender la représentation dessinée de la période des pharaons, il convient alors de placer les discours qui la composent dans leurs contextes situationnels.

En ce sens, la représentation de l'Egypte ancienne dans le neuvième art peut-elle satisfaire les égyptologues ? Ce qui m'intéresse alors ce n'est pas l'étude du passé pour lui même mais la manière dont le passé (ici celui de l'Egypte ancienne) est appréhendé, transmis et réactualisé au fil des siècles à travers un outil de vulgarisation des savoirs (la bande dessinée) et selon des logiques d'oublis, de médiatisation et d'interprétations à l'œuvre dans l'histoire de la mémoire égytomanique d'Hérodote à aujourd'hui (Humbert, 1989). Certes, s'il ne s'agit pas de déceler l'anachronisme pour lui-même, il convient par moment d'adopter le point de vue des égyptologues pour améliorer les perspectives du travail et approfondir les analyses en intégrant des données épistémologiques et en analysant les différentes dimensions du temps présentes dans les représentations proposées : Jan Assmann parle à ce sujet de « profondeur temporelle » (Assmann, 2010). Il existe là un écart irréductible qui constitue le point faible ontologique des fictions historiques de papier d'autant plus que l'égyptologie est une science difficile à appréhender. En ce sens, les auteurs de BD comme les égyptologues sont soumis aux aléas des

sources, (la transmission est liée à l'accessibilité documentaire), mais aussi aux constantes avancées de la recherche. Très rares sont les auteurs de BD qui assistent aux colloques d'égyptologie et pourtant Jacobs a réalisé un solide travail de documentation, digne d'un historien.

Si l'option qui émerge n'est pas de comparer (pour juger) les bandes dessinées à leurs sources égyptologiques présumées (la distance culturelle entre les BD et l'Egypte ancienne est bien trop grande) cette recherche vise néanmoins à mettre en relief la construction épistémologique et mémorielle des œuvres de fiction à partir d'une « histoire à l'égyptienne » sorte d'« hypotexte » global des fictions de bandes dessinées. Autrement dit de voir comment se construit un imaginaire historique. Ainsi, selon Sydney Aufrère « il existe du point de vue de la culture occidentale, plusieurs histoires : 1° Celle qui a l'aval des historiens, reconstituées à l'aide de documents égyptiens eux-mêmes qui viennent corroborer des récits effectués par les écrivains classiques ; 2° Une histoire plus fleurie, que composent les contes populaires ; 3° L'histoire formée des récits légendaires » (Aufrère, 2010a, 7). Pour autant, les auteurs de BD ne se situent pas toujours à équidistance de ce paradigme d'une histoire égyptienne tridimensionnelle où le récit garde une place importante. C'est alors la position du curseur entre Histoire (avec un grand H) et histoire (récit) plus ou moins assumée par les auteurs qu'il est intéressant de distinguer pour percevoir la fabrique de papier d'une « histoire à l'égyptienne ». D'ailleurs beaucoup de dessinateurs s'entourent de conseillers scientifiques (c'est le cas de Jacobs) ; mais ceux-ci avaient tendance à ne se préoccuper que des décors, des costumes, et ne se souciaient pas des mentalités, lesquelles pouvaient apparaître souvent comme anachroniques. A titre d'exemple et à la demande de Jacobs, la transcription du texte de la « fameuse pierre de Maspéro » (c'est une pure invention) est réalisée par l'égyptologue Pierre Gilbert. Dans cette perspective demander aux auteurs de BD de proposer une réalité historique est illusoire d'autant plus, et c'est là une des caractéristiques de cet art, la bande dessinée comble la tendance amnésique de l'Histoire en ayant recours aux mythes et aux légendes, à l'histoire de l'art, à l'imaginaire… La représentation de l'Egypte ancienne dans la BD constitue alors ce que Michel Foucault nomme « une formation discursive » (Foucault, 1969, 47) qui favorise une instrumentalisation de la mémoire et des mémoires collectives par le procédé de fictionnalisation de l'histoire. Proposer une analyse s'appuyant sur une mise en concurrence des discours médiatisés par la bande dessinée ne semble pas judicieux et il est plus pertinent de montrer les complémentarités, les imbrications au service d'un système graphique de représentation en phase avec la modernité (Chante,

2010). Par son caractère de document médiatique, la bande dessinée réinvente, réactualise des modes de pensée et des formes de figuration qui parfois sont nées hier, remontent très loin dans le temps et parfois même participent de l'écriture de l'Histoire. On retient alors de la « mythification jacobsienne » (Canyissà, 2010b, 44) l'image d'une Egypte d'essence cryptique réduite à son mystère (la découverte d'une chambre secrète recélant des trésors inestimables) et dont la dramaturgie s'articule autour d'une fiction d'enquête : un ami du professeur Mortimer, archéologue au musée du Caire, a retrouvé un papyrus de Manéthon, célèbre historien de l'Egypte des pharaons, faisant état de l'existence d'une chambre d'Horus au sein de la grande pyramide. Il en appelle à son ami le professeur pour mener l'enquête. Dans cette œuvre remarquable au « souffle romanesque prodigieux » disait Hergé, Jacobs « parvient à faire que la fiction puisse fleurir avec une puissance inouïe là où les historiens ont laissé le terrain vide » (Canyissà, 2010c, 44).

3. Quand la bande dessinée écrit l'Histoire : des conjonctures validées par les spécialistes ?

Les deux albums du *Mystère de la Grande Pyramide* proposent des conjectures que les spécialistes valident, et c'est là un point intéressant, dans le sens où le travail de Jacobs se manifeste comme particulièrement documenté et solide. Toutefois, à l'époque où Jacobs crée le scénario de cette aventure d'archéologie-fiction, il avait pour source principale le texte d'Hérodote d'Halicarnasse dont les égyptologues réfutaient la thèse qui évoquait l'existence d'édifices souterrains dans la pyramide de Khéops, utilisés comme sépultures, dans une île formée par les eaux du Nil. Or, en 2004, deux architectes français, Jean-Yves Verd'hurt et Gilles Dormion, après dix-sept années de recherche, publiaient un ouvrage à sensation sur l'existence d'une chambre supposée cachée au sein de la pyramide de Khéops. Par cette publication, ces deux passionnés d'égyptologie férus de bande dessinée semblaient valider, en partie, l'hypothèse retenue par Jacobs dans sa bande dessinée. L'histoire avait dépassé la fiction. Toutefois, cette même année lors du neuvième congrès international d'égyptologie à Grenoble, le secrétaire général du Conseil suprême des antiquités égyptiennes, Zahi Hawas opposait une fin de non recevoir à la requête des deux architectes qui souhaitaient obtenir l'autorisation de fouiller et d'effectuer un forage dans la Grande pyramide de Khéops, afin de vérifier leur thèse.

Par contre, le parallèle que le dessinateur établit entre le cénotaphe de Séthi Ier à Abydos et la fameuse chambre souterraine de la Grande Pyramide telle qu'elle est décrite par Hérodote s'est avéré être une hypothèse digne d'intérêt pour les égyptologues. Jacobs, n'ayant eu à sa disposition que des calques de l'Osiréion d'Abydos, ignorait la forme du toit de l'édifice ; aussi il opta pour un chevauchement d'assises rappelant la grande galerie de Khéops. L'égyptologue Pierre Gibert, directeur de la fondation égyptologique Reine Elisabeth à Bruxelles lui donna raison ce qui, a posteriori, confère à sa « chambre d'Horus » un petit supplément d'authenticité. Dans cette perspective, Jacobs semble avoir eu raison d'avoir fait confiance à l'auteur grec.

C'est aussi Pierre Gibert, qui se chargea de réaliser, à la demande de Jacobs, la transcription hiéroglyphique du texte de la Pierre de Maspéro du nom de l'égyptologue français Gaston Maspéro (1848-1916). Le résultat est d'une troublante authenticité dans la bande dessinée si bien qu'aux dires du créateur, certains lecteurs ont vraiment cru à l'existence de cette pierre et sont même allés demander où se trouvait la pierre au musée du Caire !

Il existe d'autres exemples qui montrent la volonté qu'à Jacobs de conférer la première place à l'Histoire pour donner de l'épaisseur à la fiction qu'il construit. La présence de planches déployant des moments narratifs didactiques, l'exubérance des explications dans certains récitatifs, sont des façons de mettre l'histoire dans l'histoire. A ce titre, le dessinateur va même jusqu'à produire un retour en arrière de quatre pages à la fin de ce diptyque pour produire un passage historique dans le récit. Il y raconte le règne et la trajectoire d'Aménophis IV plus connu sous le nom d'Akhenaton. La bande dessinée apparaît alors ici au service de l'Histoire et il va sans dire que cette aventure de Blake et Mortimer a ouvert les portes de l'Egypte antique à bien des adolescents, et semble avoir suscité des vocations d'archéologues. C'est en effet sans doute grâce à cette histoire que l'on doit aussi la naissance sur la pellicule d'un aventurier-archéologue du nom d'Indiana Jones [2].

[2] Notons aussi qu'Indiana Jones a été le héros d'une série en bande dessinées, réalisée par Claude Moliterni et Giancarlo Alessandrini en 1993-94 par les éditions Bagherra pour Shell, dans le cadre d'une opération intitulée « l'été en BD ». Et dans cette série apparaissent explicitement un professeur Mortimer et un capitaine Blake !

4. Vers une analyse systémique pour étudier la construction d'une « mémoire culturelle » contemporaine de l'Egypte ancienne

Saisir la fabrique d'un imaginaire de l'Egypte ancienne à partir du *Mystère de la Grande Pyramide* s'articule autour d'un triple registre d'historicité situé dans des espaces contextuels égyptographiques (Marie, 2010) : l'histoire révélée par les archéologues et les historiens de l'Egypte antique ; L'histoire de la BD et le parcours de l'auteur ; L'histoire culturelle (historiographie, histoire des arts et notamment l'égyptomanie) qu'il convient d'expliciter. Une recherche sur la généalogie des images permet d'élucider et de valider la démarche systémique adoptée à la frontière de l'histoire cultuelle et des SIC (Chante, 2010) de la transmission d'un savoir entre mémoires (communicationnelle, culturelle et médiatique) et science (égyptologie).

4.1 Premier apport : les sources archéologiques, égyptologiques et muséologiques

L'image que Jacobs dresse de l'Egypte ancienne fait resurgir des sources iconographiques antiques. L'Horus dessiné sur la couverture du premier album est la représentation d'une fresque ancienne visible sur les parois des tombes égyptiennes. La statuaire antique est aussi une source de référence. En effet, si l'on tourne les pages de la BD, on voit par exemple le cheikh Abdel-Razek officier devant une statue authentique de Djed-Hor-le-sauveur aujourd'hui exposée au musée du Caire et présentée décontextualisée de son environnement muséal dans les planches. Une séquence entière de l'album se déroule aussi dans les allées du musée du Caire où le dessinateur soucieux d'authenticité et obsédé d'égyptologie, nous sert de guide par procuration. Ces référencements documentés n'empêchent pas Jacobs d'exercer parfois son imagination et d'inventer de toutes pièces une statue colossale d'Akhenaton (qui fait d'ailleurs penser à celle de Képhren) en plaçant derrière la tête du souverain un disque d'or étincelant, trouvaille esthétique du plus bel effet en totale harmonie avec la personnalité du pharaon qui s'identifie ainsi complètement au globe solaire Aton. L'approche esthétique des objets dicte parfois les choix sans que l'historien s'attache à un jugement de valeur sur la qualité du travail des auteurs dans leur quête d'une vraisemblance historique.

4.2 Deuxième champ : les contextes situationnels inscrits dans l'itinéraire personnel et artistique de l'auteur

Le contexte dans lequel est né *Le Mystère de la Grande Pyramide* (dont le titre initial dans le journal *Tintin* fut *Le Mystère de la Pyramide* jusqu'en 1951) est

éclairant. Cette aventure a été publiée pour la première fois dans le journal *Tintin* entre 1950 et 1954. La version en deux albums paraît, quant à elle, en 1954 et 1955. Le hasard a voulu qu'à peu de temps d'intervalle, Jacobs (*Le Mystère de la Grande Pyramide*, 1954-55), Hergé (*Les cigares du pharaon*, 1955 pour la seconde édition) et Jacques Martin (*Le sphinx d'or*, 1956) publient des albums liés à l'Egypte et à son passé. La comparaison de ces trois aventures permet alors de nous interroger sur la définition de la bande dessinée historique. A priori, il semblerait qu'il y ait donc deux façons de traiter du passé historique dans un récit de fiction : soit en l'utilisant comme toile de fond à la manière d'Hergé, soit en faisant le motif principal comme Jacques Martin et Jacobs. Avec *Le Mystère de la Grande Pyramide*, Jacobs donnait ainsi la pleine mesure de son talent et laissait libre cours à son goût pour l'histoire et l'archéologie. Il ouvrait ainsi la voie au récit d'archéologie-fiction dont l'écriture visuelle, digne du décorum des grands opéras, lui permettait d'accomplir son ambition secrète : devenir « un peintre d'histoire » [3]. De ce fait, dans les pages de l'album, c'est la nostalgie de sa rencontre scolaire avec la discipline historique, « véritable révélation », qui trouve des réminiscences. Dans cette perspective, traces de son parcours d'écolier, on peut alors sans doute mieux comprendre et (re)lire l'arrière plan culturel des albums à la lumière des images des manuels scolaires belges sur les humanités où la place de l'Egypte était relativement conséquente.

Trace de son itinéraire d'artiste, le style évolutif de l'auteur est aussi un paramètre à prendre en compte. Selon le vœu manifeste d'Hergé qui publie ces aventures et répondant à la ligne graphique du journal Tintin, Jacobs trouve dans *Le Mystère de la Grande Pyramide* une façon de s'émanciper de ses premiers amours (notamment des œuvres d'Alex Raymond comme *Flash Gordon*). Il s'oriente alors vers un trait plus clair et un peu moins réaliste pour déployer une dramaturgie dont le découpage narratif rythmé et virtuose l'impose comme un des plus grands maîtres de la bande dessinée européenne.

4.3 Troisième intérêt : la médiation d'une mémoire artistique

Fasciné par la découverte du tombeau de Toutankhamon, Jacobs réalisera quatre planches destinées primitivement à l'édition italienne de la Grande Pyramide puis reprises dans le journal *Tintin*, avec une couverture le 8 décembre 1964. L'auteur est particulièrement sensible à la beauté formelle et

[3] Rivière François. 1976, « Edgar P. Jacobs. Entretien ». Schtroumpf. *Les Cahiers de la Bande dessinée* 30.

étrange des objets égyptiens qui composent le trésor du pharaon. D'ailleurs, on trouvait déjà dans la chambre d'Horus, un certains nombres de pièces du mobilier découvert dans la tombe de Toutankhamon, dans la célèbre vallée des rois. Au moment de la réalisation de ses albums, Jacobs disposait alors d'un certain nombre d'ouvrages et de coupures de presse reconstituant par la photographie le trésor du pharaon. Son intérêt pour le parcours de ce Pharaon légendaire fut particulièrement ravivé en 1964 par la sortie d'un livre, la médiatisation de nouvelles découvertes archéologiques et l'organisation d'une exposition sur l'Egypte ancienne à Bruxelles.

De multiples influences artistiques trouvent aussi toute leur place dans les albums. Ainsi, l'histoire des arts intervient dans la fabrique de cet imaginaire jacobsien et nourrit l'inspiration de l'auteur. Ainsi, Jacobs indique qu'il a « toujours été fasciné par la découverte des trésors et cela bien avant l'extraordinaire trouvaille d'Howard Carter. *L'Ile au trésor* de Stevenson était un des mes livres de chevet » explique-t-il à Claude Le Gallo dans une interview retranscrite *dans Le monde d'Edgar P. Jacobs*. De même, la passion de l'auteur pour l'opéra (il était lui même un baryton contrarié) est perceptible dans la mise en scène et le découpage de certaines séquences comme celle où Mortimer découvre avec stupéfaction que le fellah Abbas est Blake ou que le docteur Grossgranbenstein est Olrik.

A la croisée de ces éléments apparemment composites se construit donc un monde d'images en représentations qui tente de répondre à l'horizon d'attente d'un imaginaire social sur l'Egypte ancienne.

5. Les réceptions sociales et idéologiques d'une « mémoire culturelle » du *Mystère de la Grande Pyramide* entre normes et discordances

Dans les mentalités collectives, L'Egypte ancienne fascine parce qu'elle recèle une part de mystère. Quelle part d'originalité pour la bande dessinée ?

En plaçant l'Histoire au premier plan (avant même les personnages), Jacobs propose une nouvelle forme d'écriture de la bande dessinée historique. Cette écriture est d'autant plus facilitée que les dimensions politiques et idéologiques souvent inscrites dans une diachronie du temps court demeurent peu influentes sur un sujet comme l'Egypte ancienne. Il faut dire que les sociétés occidentales disposent d'un flot interrompu d'œuvres inscrites dans une profondeur temporelle et qui d'Hérodote à aujourd'hui forge dans les mentalités occidentales une mémoire culturelle de l'Egypte. C'est alors davantage la médiatisation de grands évènements, d'expositions importantes

ou les ressorts esthétiques ou dramaturgiques d'un objet ou d'un récit qui trouvent chez Jacobs un terrain d'inspiration fécond.

L'image de l'Egypte chez Jacobs s'appuie sur une vision normée certes surannée de la civilisation égyptienne ancienne (la découverte d'un trésor archéologique sur fond de malédiction des pharaons) mais c'est surtout une image mythifiée et magnifiée par son imagination qui nous est donnée à voir offrant, pour le plus grand plaisir des lecteurs, quelques points de discordances mais vraisemblables avec l'histoire égyptologique.

La bande dessinée n'est pas un art sans mémoires. Intégrer *Le Mystère de la Grande pyramide* dans l'histoire du neuvième art, c'est également tenir compte des différents contextes de réception de l'œuvre. De nombreux auteurs de BD comme Jean-François Charles ou Jean Dufaux dans la série *Fox*, Claude Moliterni et Giancarlo Alessandrini dans la série *Indiana Jones*, avec plus ou moins de réussite, ont ainsi pastiché, parodié, imité l'œuvre de l'auteur belge dans ce que Gérard Genette nomme avec justesse une « dégradation littéraire ». Ces citations justifient alors le choix opéré par le directeur éditorial de la revue *Beaux arts magazine* de placer ce diptyque au rang des chefs-d'œuvre de la BD.

Conclusion : vers une mémoire culturelle de l'Egypte ancienne en mouvement

Tenter de décrypter le « goût de l'Egypte » : c'est pointer le doigt sur l'imposture révélée par l'analyse de la couverture du *Mystère de la Grande Pyramide* en introduction de cette communication. Autrement dit, décrypter le « goût de l'Egypte » revient à expliciter les raisons sociales ou politiques de la fascination et de l'engouement populaire dans les sociétés occidentales pour la civilisation des pharaons. Il s'agit de proposer les perspectives d'un jeu d'échelle où la profondeur de champ des espaces contextuels (Chante, 2010) éclaire l'arrière plan culturel. Peut-on parler d'une différenciation intellectuelle ? Cette réflexion conduit implicitement à s'interroger sur la question de l'emboîtement des données : celles du rôle des auteurs, du poids des contextes, et de celle de l'histoire de la bande dessinée de fiction historique. Ainsi, la construction des imaginaires sociaux de papier s'articule de mon point de vue autour d'une analyse systémique opératoire où le réel des représentations n'est pas synonyme d'une représentation du réel. Si selon Baudrillard « la fiction est processus de communication », on peut alors voir dans *Le Mystère de la Grande Pyramide*, ce récit d'archéologie-fiction, une sorte de palimpseste composé de la sédimentation des mémoires culturelle de l'Egypte

ancienne qui médiatise un savoir. L'idée est alors de proposer un schéma modélisant qui pourrait s'appliquer aux autres périodes historiques et construire une sorte de grille de lecture opérante de la fabrique d'un imaginaire historique en bande dessinée. Toutefois, il ne s'agit pas de rester prisonnier de l'emprise d'Horus comme semblait l'être le professeur Mortimer sur la couverture du premier tome, car s'il se dessine une vision plus ou moins univoque de la civilisation des pharaons sous la plume des auteurs de BD, la réception du passé de l'Egypte est multiple et variable en regard des lecteurs et des contextes sociaux, culturels et mémoriels.

Enfin, on peut aussi pour ouvrir des perspectives dynamiques se demander si la représentation de l'Egypte ancienne dans les autres formes artistiques et médiatiques (le cinéma, la caricature, les jeux vidéo, les arts de la scène) répond aux mêmes modalités que celle construite par la bande dessinée ?

Références

- Assmann Jan, 2010. *La mémoire culturelle. Ecriture, souvenir et imaginaire politique dans les civilisations antiques*. Paris : Aubier, Collection historique.
- Bonaccorsi Julia, 2013. « Pratiquer les images en Sciences de l'information et de la communication : semiose, eikones, montage », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*.
- Canyissa Jordi, 2015. « Entre historisation et fictionnalisation : la mythification. Mythe et histoire dans l'Egypte d'Edgar Pierre Jacobs » dans La bande dessinée historique. Premier cycle : l'Antiquité, textes réunis par Julie Gallego, Archai, Presses de l'université de Pau et des pays de l'Adour, pp.41-47.
- Chante Alain, 1998. « Affaire de style » in Jacobs Regards sur une œuvre, Actes du colloque du 2ième salon européen de la bd de Grenoble, Mars 1990, org. Par le groupe interdisciplinaire de Recherche universitaire sur la bd, Université Paul Valéry éd. Section Arts plastiques, UPV.
- Chante Alain, 2010. *Trajectoires et projections dans la bd. Recherches sur un système graphique de représentations en phase avec la modernité*. Document de synthèse HDR, Université de Toulouse.
- Fresnault-Deruelle Pierre, 2008. *Images à mi-mots, bandes dessinées dessins d'humour*, « Edgar-Pierre Jacobs revisité, la couverture du Mystère de la Grande Pyramide », Les impressions Nouvelles, pp.51-54.
- Gervereau Laurent, 2001. *Histoire du visuel au XXe siècle*. Paris : Seuil.
- Humbert Jean Marcel, 1989. *L'Egyptomanie dans l'art occidental.* Paris : Arc Edition.

- Marie Vincent, 2010. *Les mystères de l'Egypte ancienne dans la bande dessinée, essai d'anthropologie iconographique*, thèse de doctorat. Montpellier : Université de Montpellier 3, 4 volumes.
- Marie Vincent, 2013. « Les mystères de l'Egypte ancienne dans la bande dessinée, petit fabrique d'un imaginaire historique », dans *« Du haut de ces pyramides… ». L'expédition d'Egypte et la naissance de l'égyptologie (1789-1850)*, Catalogue d'exposition du Musée de la Roche-sur-Yon et à la médiathèque Benjamin-Rabier du 14 décembre 2013 au 22 mars 2014, Fage Edition, pp.307-333.

La médiation dans les bibliothèques universitaires brésiliennes et françaises : hybridation des pratiques et des savoirs

Nunes Martha S. Cabral
Professeur
Département de Science de l'Information
Université Fédérale de Sergipe, UFS, Brésil
marthasuzana@hotmail.com

Katia de Carvalho
Professeur
Programme du Post-graduation en Science de l'Information
Université Fédérale de Bahia, UFBA, Brésil
kcarvalho560@gmail.com

Viviane Couzinet
Professeur des universités
LERASS-MICS, Université Toulouse 3 Paul Sabatier, France
viviane.couzinet@iut-tlse3.fr

Résumé

La perception de l'exercice de la médiation par les professionnels des bibliothèques universitaires est mise en lumière à partir d' une comparaison Brésil/France. Une enquête et des entretiens montrent que les actes et les dispositifs bibliothèconomiques non désignés comme médiateurs en formation initiale ne sont pas perçus comme tels. Dès lors, les pratiques de terrain semblent palier ce manque.

Mots-clés : Etude franco-brésilienne, Médiation documentaire, Appropriation de l'information, Professionnel de l'information, Formation professionnelle.

A mediação nas bibliotecas universitárias brasileiras e francesas: hibridação de práticas e saberes

Resumo

A percepção da prática da mediação por profissionais de bibliotecas universitárias é destacada a partir de uma comparação Brasil/França. Uma pesquisa e entrevistas mostram que as ações e os dispositivos biblioteconômicos não designados como mediadores na formação inicial não são percebidos como tal. Por conseguinte, as práticas de campo parecem preencher essa ausência.

Palavras-chave: Estudos franco-brasileiros, Mediação documental, Apropriação da informação, Profissional da informação, Formação profissional.

Mediation In University Brazilian And French Libraries: Hybridization Practices And Knowledge

Abstract

The perception of the practice of the mediation by university libraries professionals is detached from a comparison Brazil / France. An inquery and interviews show that actions and librarianship devices not qualifieds as mediators in initial formation are not perceived as such. Therefore practices *in situ* seem to fill that absence.

Keywords: Franco-Brazilian studies, Documental mediation, Information appropriation, Information professional, Professional qualification.

Introduction

L'étude de la médiation dans le cadre des bibliothèques universitaires est au cœur des questions qui englobent l'utilisation et l'appropriation de l'information, et le rôle de ces unités dans la diffusion des savoirs, comme institutions participantes aux processus de formation des étudiants et des enseignants chercheurs dans les différents disciplines.

Les professionnels de l'information sont impliqués dans cette mission qui se situe à la confluence des pratiques, des dispositifs mis en place et de la constitution des fonds documentaires. Ils contribuent, non seulement au développement de l'appropriation et de l'accès des usagers aux savoirs, mais participent aussi à leur éveil à l'importance de l'information et à l'acquisition des compétences prévues par les organisations du domaine comme l'*International Federation of Library Association* (IFLA) [1] et l' *American Library Association* (ALA). Ces compétences sont considérées comme essentielles pour le développement de la société du XXIème siècle.

Les professionnels de l'information ont un rôle d'intermédiaire entre la production documentaire et l'apprentissage de son appropriation. Ils sont donc des médiateurs d'information. Ce rôle se manifeste notamment dans la mise en place de dispositifs documentaires comme des systèmes de classification, des banques de données, des espaces organisés, des dossiers. L'arrivée d'internet a contribué à orienter les activités vers la création de sites spécifiques et la mise en place d'outils d'interaction. Cependant, même si la position intermédiaire occupée implique de fait une médiation est-ce que les professionnels de l'information la perçoivent comme telle ? Il s'agit ici de comprendre la médiation comme un ensemble d'outils et de processus visant à faciliter le travail informationnel des usagers du point de vue de l'accès, de l'exploitation et de la fiabilité des documents recueillis. Comment est-elle intégrée à l'activité professionnelle ?

A partir d'une étude comparée menée à la faveur d'un stage doctoral impliquant les Universités de Salvador (Brésil) et de Toulouse (France) nous tenterons de saisir, de manière partielle dans cette communication, comment les professionnels des bibliothèques universitaires perçoivent la médiation. L'objectif poursuivi est de contribuer au débat sur la formation des professionnels de l'information exerçant dans des contextes divers pour

[1] *Federação Internacional de Associações e Instituições Bibliotecárias*

accomplir la médiation avec succès. Après un retour sur la définition de « médiation » nous expliquerons nos choix méthodologiques puis livrerons des résultats partiels sur ces questions obtenus au cours de la recherche doctorale.

1. Médiation documentaire

En science de l'information, l'accent initialement donné à la récupération de l'information s'est déplacé vers les autres questions au cours des années 1960-1970. La nature, les propriétés de l'information et la compréhension du processus informationnel considérées comme un tout, deviennent la préoccupation majeure. Les analyses des usages de l'information et du comportement des usagers se sont développées rapprochant science de l'information (SI), sciences cognitives et communication. En effet « au milieu de la décennie 70, il était largement reconnu que la base de la SI portait sur les processus de communication humaine (c'est-à-dire, sur l'approfondissement de la définition proposée par Bush) ou comme Belkin & Robertson (1976) l'ont résumé : « le but de la SI est de faciliter la communication d'information entre les êtres humains » (Saracevic, 1996, 47). L'approche sociale, développée dans le paradigme dit « orienté usager » fait une large place à la notion de médiation.

Jean Davallon (2003) emploie le terme de « médiation » pour décrire une action « [...] impliquant un changement de situation ou du dispositif communicationnel et non une simple interaction entre des éléments déjà constitués, ou encore moins une circulation d'un élément d'un pôle à l'autre ». Dans le contexte de la science de l'information le terme a été précisé au Brésil par Almeida Júnior (2009, 92) comme « toute action d'interférence - réalisée par le professionnel de l'information -, directe ou indirecte, consciente ou inconsciente, singulière ou plurielle, individuelle ou collective, propice à l'appropriation de l'information qui satisfasse, pleinement ou partiellement, un besoin informatif ». En France on utilise la notion de médiation documentaire dans le même sens (Fabre, Gardiès, 2010).

Vincent Liquète, Isabelle Fabre et Cécile Gardiès (2010, 5) considèrent que « [...] la médiation documentaire dépasse la simple transmission de l'information pour aller vers une construction de liaisons entre besoin et utilisation de l'information et permet ainsi à l'individu de transformer l'information en connaissance ». Cette forme de médiation particulière s'appuie aussi sur la notion de document défini comme « [...] objet qui supporte l'information qui sert à la communiquer [...] » (Meyriat, 1981, 143).

En liant, dans le document, sa nature matérielle, le support, et sa nature conceptuelle, le contenu, pour Patrick Fraysse (2011), Jean Meyriat a associé les deux notions clés d'information et de communication. Il émerge du concept de médiation documentaire l'idée d'une dynamique qui participe au processus de médiation, d'activité du professionnel de l'information, qui n'est plus perçu comme un simple pourvoyeur d'informations mais comme acteur de leur processus d'appropriation.

Une autre forme de médiation, la médiation culturelle, est plutôt employée dans les espaces comme les musées, mais elle peut aussi se retrouver dans les bibliothèques. En effet, ces dernières sont des lieux où peuvent converger des documents de type différent et des œuvres d'art, soit de manière permanente, soit de manière temporaire. Bernadette Dufrêne et Michèle Gellereau (2004) soulignent que les bibliothèques sont importantes, comme les musées, dans la promotion des événements culturels. En les reconnaissant comme des organisations culturelles, elles les introduisent comme espace participant à la promotion de la médiation culturelle.

Les travaux sur la médiation se sont également insérés dans les recherches relatives aux questions des interactions entre le monde professionnel et le monde des chercheurs. Ils ont porté sur l'analyse de plusieurs aspects comme la formation professionnelle, le renforcement des associations professionnelles et les supports de diffusion des recherches (Couzinet, 2000). Parmi eux les revues scientifiques et les revues professionnelles, ont été analysées en tant qu'espaces de médiation des connaissances produites par les chercheurs et de l'expérience des professionnels dans lesquels la nécessité de faire reconnaitre les activités de chacun d'eux aboutit à une forme de médiation hybride.

On peut alors dire avec Yves Jeanneret que le débat sur la médiation révèle les trois dimensions « son substrat technique (quels dispositifs ?) ses procédures politiques et professionnelles (quels acteurs, quels métiers, quels lieux ?) son sens culturel et social (quelles valeurs, quels principes » (Jeanneret, 2005, 107). Ainsi, il a été observé un changement de paradigme, lequel a commencé à identifier l'usager comme acteur dans son contexte d'apprentissage et de recherche. Le passage du paradigme centré sur le système d'information proprement dit au paradigme orienté vers l'usager permet d'interroger les conditions de développement de leur maîtrise de l'information et du rôle du professionnel de l'information (Couzinet, 2008). C'est sur la perception de leur propre rôle que nous avons interrogé ces derniers.

2. Méthode d'observation

2.1 Approche méthodologique

La recherche sur la médiation proposée dans cette communication a eu comme base l'analyse du phénomène de la perception de la médiation par les professionnels dans les bibliothèques universitaires brésiliennes et françaises. Dans un premier temps nous avons réalisé une recherche bibliographique et documentaire que nous avons complétée par des entretiens. Il s'agissait d'interroger et de décrire le contexte français afin de mieux le comprendre. Des entretiens conduits dans une démarche exploratoire ont permis une approche de la situation française. Dans un deuxième temps un questionnaire a été soumis à des professionnels brésiliens. L'approche développée est avant tout qualitative.

Nous utilisons ici deux méthodes de collecte de données : cinq entretiens avec des professionnels de l'information français [2] et 62 questionnaires électroniques passés *via* la plate-forme Google Docs auprès de professionnels de l'information brésiliens [3]. L'analyse a été faite suivant l'analyse de contenu énoncée par Laurence Bardin (2011).

2.2 Caractéristiques de la population étudiée

Le système des bibliothèques universitaires en France est constitué d'un Service Commun de Documentation (SCD) qui regroupe des bibliothèques et des centres de documentation. Dans ces unités travaillent des bibliothécaires, mais aussi des documentalistes, lesquels ont la responsabilité de prendre en charge de manière plus spécifique les besoins d'information des équipes et des laboratoires de recherche.

---

[2] La phase de la recherche en France a été réalisée en 2014 pendant stage doctoral à l' Université Paul Sabatier, Toulouse III, à Toulouse, sous l'orientation de la Professeur Dra Kátia de Carvalho e co-orientation de la Professeur Dra Viviane Couzinet. Les interviews ont été faites avec cinq professionnels de l'information qui seront identifiés par les dénominations R1, R2, R3, R4 e R5.

[3] Les professionnels de l'information dans les bibliothèques universitaires au Brésil sont pour une grande part des bibliothécaires. En France les bibliothèques universitaires ont deux catégories professionnelles: les bibliothécaires qui s'occupent essentiellement des fonds documentaires et les documentalistes qui prennent plutôt en charge la formation des usagers.

Dans le cas français, la majorité des répondants avait une formation diversifiée. Le système de formation français dans le domaine des sciences de l'information et de la communication (SIC) est différent du système brésilien. A Toulouse, la formation des professionnels qui travaillent dans les bibliothèques et centres de documentation des laboratoires n'est pas, initialement, dans le domaine de SIC, mais surtout en Lettres et Histoire. Une discipline de formation, en France, peut être choisie et l'orientation vers la science de l'information se faire après ce premier cursus universitaire. Cependant il existe actuellement des cursus complets en sciences de l'information mais la population interrogée n'avait pas ce parcours. Les recrutements ont lieu sur concours et comportent des épreuves techniques professionnelles.

Répondants	Domaine de formation professionnel
R1	Lettres et Histoire
R2	Lettres et diplôme universitaire de technologie en documentation
R3	Lettres
R4	Lettres, Cours ENSSIB et Master en Sciences Politiques
R5	Histoire et Cours à l'ENSSIB

Tableau 1 : Domaine de formation initiale des professionnels des BU qui ont participé aux entretiens, Toulouse, France.
(ENSSIB : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques)

Dans le cas brésilien, la majorité des professionnels est formée exclusivement dans le domaine de la bibliothéconomie. C'est une caractéristique que l'on retrouve dans les bibliothèques universitaires étudiées.

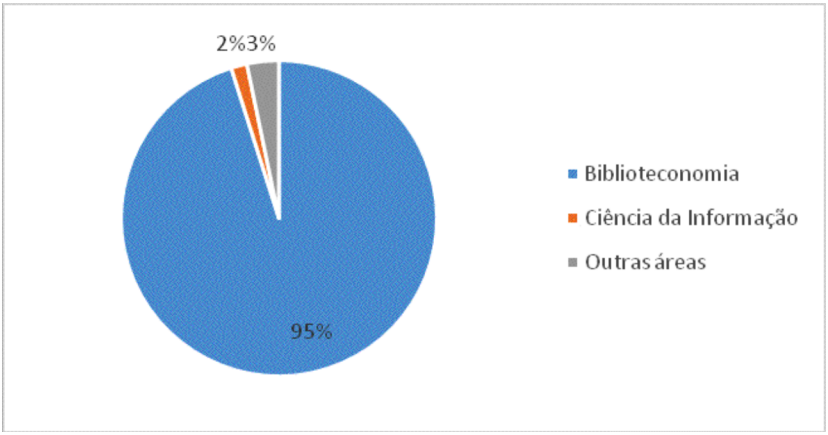

Figure 1. Domaine de formation au niveau supérieur, graduation, Brésil

3. Hybridations

3.1 La médiation comme savoirs

A notre question sur la place de la médiation dans la formation, les professionnels brésiliens disent qu'elle représente 57% des enseignements reçus y compris ceux qui signalent que la nomenclature de la discipline ne portait pas « Médiation » dans son titre. Cette donnée révèle que les actes bibliothéconomiques n'ont pas été perçus au cours de la formation comme relevant de la médiation. Elle est pourtant d'une importance cruciale dans toutes les étapes du savoir-faire bibliothécaire. Elle est en effet insérée dans le processus informationnel comme un tout depuis l'acquisition du matériel comme dans la préservation du patrimoine scientifique de l'université et jusque dans la formation de l'usager.

Dans les entretiens en France, les répondants ne se souviennent pas avoir eu de formation spécifique en médiation dans leurs études supérieures. Ceci semble venir du fait que la formation suivie a eu lieu au début des années 1990. Il en a été de même pour les formations à l'accueil des usagers.

> « Non, non, moi je me suis formé depuis. J'ai eu une formation dans le cadre professionnel, mais pas ma formation initiale non. [...] Mais par contre, oui évidement aujourd'hui je continue ma formation professionnelle dans le cadre des bibliothèques de réseaux universitaire » (R1)

> « Alors jusqu'à présent, je n'ai jamais eu de formation où apparaissait le mot médiation dans l'intitulé. Par contre, j'ai eu fait des formations par exemple, sur l'utilisation du catalogue de ressources électroniques. Au final après je ré-investis pour la médiation. Après, j'ai pu faire une formation sur la formation de formateur, mais ça c'est pareil » (R2)

> « Non, en fait, c'est moi quand j'ai préparé mon concours en fait on est préparé pour l'épreuves du concours. Donc c'est très ciblé. Alors, dans ces épreuves pour le concours il y a une partie technique documentaire, donc c'est là, par contre la médiation très très peu » (R3)

Ainsi en formation initiale il n'est pas non plus perçu par les professionnels français que l'activité documentaire intègre la médiation. Une grande partie des pratiques de médiation des professionnels français interviewés semble relever des expériences professionnelles acquises au fil des ans dans le travail quotidien.

3.2 La médiation comme pratique

En ce qui concerne les pratiques de médiation, les répondants renvoient aux moyens technologiques mis à la disposition des usagers. Au Brésil on constate une grande concentration sur l'utilisation de l'email, de Facebook, des blogs, des t'chat, de Twitter et des sites institutionnels comme outils d'information et de communication adoptées par les professionnels bibliothécaires de notre population dans le but de promouvoir la médiation.

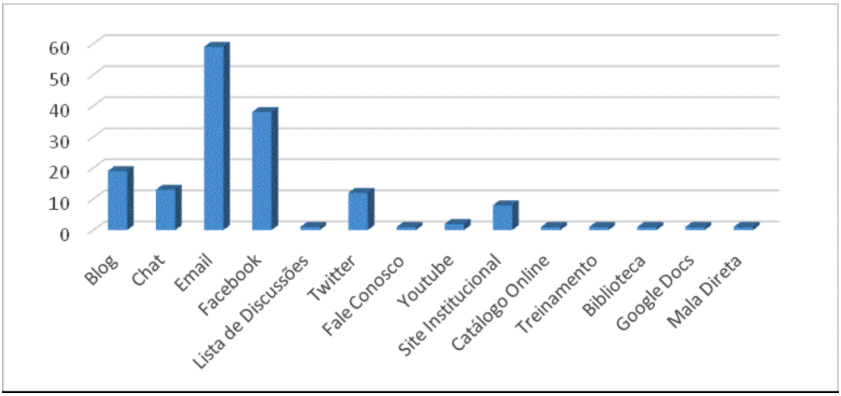

Figure 2. Technologies numériques utilisées comme moyen de médiation par les professionnels de l'information, Brésil

Dans les interviews réalisées avec des professionnels français, il est possible de voir qu'ils exploitent des moyens comme le catalogue en ligne ARCHIPEL, lequel intègre tout le réseau des bibliothèques universitaires de Toulouse et qui est nourri par le Service commun de documentation. Ce dernier met à la disposition de la communauté universitaire des ressources électroniques, mais aussi d'autres ressources comme le chat, blogs, email, webconférences, prêt en ligne, portail de revues, thèses et mémoires, etc. Cependant elles ne semblent pas toutes utilisées (R4) ou le manque de personnel et de moyens financiers ne permettent pas la numérisation des collections de tous les mémoires (R5).

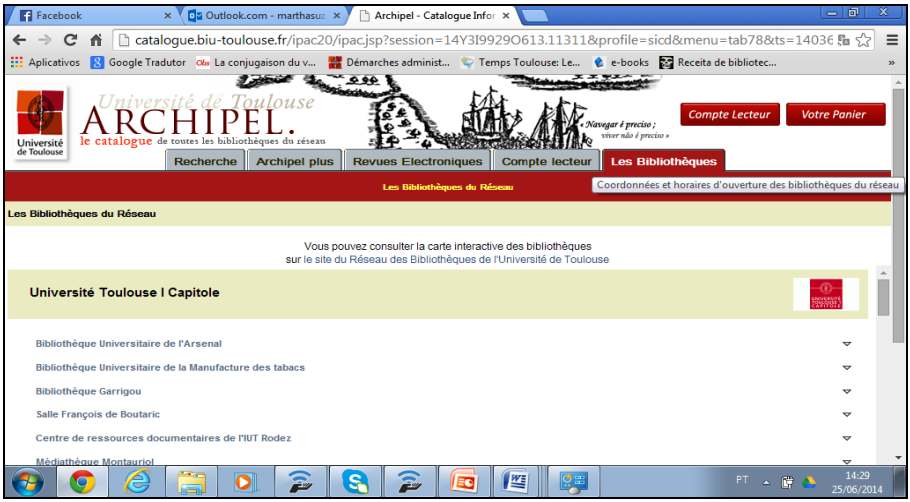

Figure 3– Interface d'ARCHIPEL, Toulouse, France
Source: http://catalogue.biu-toulouse.fr/

Enfin la pratique de la médiation culturelle est présente à la fois en France et au Brésil. Des expositions d'œuvres sont organisées par les professionnels eux-mêmes, à Toulouse, que ce soit pour présenter des peintures ou des photographies. Nous avons pu voir par exemple dans l'un des centres de documentation une exposition racontant la vie et l'œuvre de l'un des grands artistes français, Claude Nougaro, avec des photos, des vidéos, des coupures journaux et tout un ensemble d'informations pour faire connaître le chanteur français né dans la ville de Toulouse. Au Brésil, les bibliothèques universitaires interrogées ont rapporté des expériences dans la promotion

d'espaces d'exposition de film et aussi de création de centres culturels au sein de l'Université.

Même si le rôle médiateur ne paraît pas perçu en tant que tel dans la formation initiale, il est présent dans les actes. Néanmoins les réponses obtenues révèlent plus une multiplication de l'offre de moyens mis à disposition qu'un développement sur des modalités et des contenus de médiation. Il serait intéressant de savoir, à ce stade, si les réponses apportées ne présupposent pas des attentes des usagers qui finalement réduisent le rôle des professionnels de l'information à celui de gestionnaire de fonds documentaires.

Conclusion

Au terme de cette recherche nous pouvons conclure que la formation des professionnels tant en France qu'au Brésil ne semble pas donner la priorité à la formation à la médiation. Cependant si le terme de médiation n'est pas employé dans la formation initiale le travail d'intermédiaire entre le document et l'usager, par l'indexation par exemple apprise en formation, ne semble pas perçu par les personnes enquêtées comme un travail médiateur. Ils pensent alors plus s'adapter sur le terrain à la relation d'intermédiaire avec l'usager qu'en formation initiale. Pour eux la médiation relève plus de l'apprentissage par l'expérience que des savoirs reçus. L'expérience acquise au travail et la formation continuée peuvent être des facteurs qui contribuent à l'acquisition de compétences explicitement tournées vers la médiation et donc vers les usagers, afin de mieux contribuer à l'amélioration de leur utilisation et appropriation de l'information.

Dans ce sens, les pratiques de médiation exploitées dans les unités analysées aussi bien en France qu'au Brésil dénotent l'hybridation de pratiques et savoirs, qui présentent l'objectif commun d'offrir une information de qualité à l'usager, de le sensibiliser à l'appropriation et à l'utilisation consciente de l'information, de lui permettre de construire une réalité proche de ce qui est espéré de lui comme attitude citoyenne et compatible avec le besoin de développement durable et équitable de la société.

Références

- Almeida Júnior Oswaldo Francisco, 2009. Mediação da informação e múltiplas linguagens. *Pesq. Bras. Ci. Inf.*, Brasília, v. 2, n. 1, janvier/décembre 2009, p. 89-103.

- Bardin Laurence, 2011. *Análise de conteúdo*. Trad. Luís Antero Reto; Augusto Pinheiro. São Paulo: Edições 70.

- Couzinet Viviane, 2000. *Médiations hybrides : le documentaliste et le chercheur.* Paris : ADBS

- Couzinet Viviane, 2008. Vers une "société du savoir" : approche ethno-informationnelle de la « culture de l'information ». *Analele stiintifice ale universitatti Alexandru Ioan Cuza din Iasi,*[Annales scientifiques de l'université de Iasi, Roumanie], Tome 1, octobre 2008, p. 83-98.

- Davallon Jean, 2003. La médiation: la comunication en procès ? *MEI, Médiation et Information*, n.19, 2003, p. 37-59.

- Dufrêne Bernadette; Gellereau Michèle, 2004. La médiation culturellle: enjeux professionnels et politiques. *Hèrmes*, n. 38, 2004, p. 199-206.

- Fabre, Isabelle, Gardiès, Cécile, 2010. « La médiation documentaire », in *Médiations,* V. Liquète dir. Paris : CNRS Ed., 2010, p. 121-139. (Les essentiels d'Hermès),

- Fraysse Patrick, 2011. Document. In: GARDIÈS, Cécile et al. *Approche de l'information-documentation, concepts foundateurs.*Toulouse: Cépaduès, p.36-74.

- IFLA. International Federation of Library Associations and Institutions (IFLA). *Declaration de Lyon*, Lyon, França. Août 2014.

- Jeanneret Yves, 2005. Médiation. In: Commission Nationale Française pour l'UNESCO. *La "société de l'information"*: glossaire critique. Paris : La Documentation Française, p. 105-107.

- Liquète Vincent; Fabre Isabelle; Gardiès Cecile, 2010. Faut-il reconsidèrer la médiation documentaire? *Les Enjeux de l'information et de la comunication*, dossier 2010/2, p. 43-57.

- Meyriat, Jean, 1981. Document, documentation, documentologie. Schéma et schématisation, 14, [repris dans] V. Couzinet (ed.), (2001). *Jean Meyriat, théoricien et praticien de l'information-documentation* (p. 143-159)**.** Paris : ADBS éditions.

- Saracevic Tefko, 1996. Ciência da Informação: origem, evolução e relações. *Perspectivas em Ciência da Informação*, v. 1, n. 1, janvier/juin 1996, p. 41-62.

De museum en musée de l'Homme : mises en scène et médiations des savoirs

Emmanuelle Lambert
Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication
LERASS -MICS, Université Toulouse 3 – Paul Sabatier, France
emmanuelle.lambert@iut-tlse3.fr

Dominique Trouche
Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication
LERASS -MICS, Université Toulouse 3 – Paul Sabatier, France
dominique.trouche@iut-tlse3.fr

Jean-Thierry Julia
Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication
LERASS -MICS, Université Toulouse 3 – Paul Sabatier, France
jean-thierry.julia@iut-tlse3.fr

Résumé

Cette réflexion s'attache à une analyse comparée du muséum de Toulouse et du Musée de l'Homme à Paris. Elle révèle les changements qu'opèrent, dans les représentations muséographiques et les pratiques de visite, les architectures ou scénographies notamment esthétisantes. A travers ces aspects, la mise en espace et la juxtaposition de dispositifs pourront alors jouer en défaveur d'une médiation de savoirs plus fondamentaux.

Mots-clés : Muséum, Muséographie, Médiation des savoirs, Architecture, Spectacularisation.

De museum em Musée de l'Homme: encenações e mediações dos saberes

Resumo

Essa reflexão refere-se auma análise comparada dos museus de Toulouse e o *Musée de l'Homme* em Paris. Ela revela as mudanças operadas pelas arquiteturas e cenografias notadamente estetizantes, nas representações museográficas e nas práticas de visitação. Por meio desse aspectos, a espacialização e a justaposição de dispositivos poderão então atuar de maneira desfavorável em relação a uma mediação dos saberes mais fundamentadais.

Palavras-chave: Museum, Museografia, Mediação dos saberes, Arquitetura, Espetacularização.

From Museum to Musée de l'Homme: Staged knowledge and knowledge mediation

Abstract

This discussion focuses on a comparative analysis of the Museum of Toulouse and the *Musée de l'Homme* in Paris. It reveals the changes that the aestheticising architectures and scenographies operate in the museograhic representations and the practices of the visits in museum. So, the staging and the juxtaposition of devices may then affect the mediation of more fundamental knowledges.

Keywords: Museum, Museography, Knowledge mediation, Architecture, Spectacularization.

Introduction

Dans le contexte d'une « sociétalisation » croissante des musées (Le Marec, 2007), et de leur recomposition selon un modèle communicationnel (Davallon, 1999 ; Schiele, 2001) – notamment dans les musées des sciences et des techniques –, et si l'on considère avec Michel Van Praët que les musées d'histoire naturelle en France ont « un rôle scientifique majeur "d'observatoires de la Nature" et de mémoire de son évolution, tout en constituant des lieux fondamentaux de culture scientifique » (Van Praët, 1996, 147), comment un musée fait-il œuvre de transmission des savoirs tout en s'inscrivant dans les évolutions muséales et sociétales contemporaines ?

Partant de ce questionnement, nous avons choisi d'étudier deux établissements muséaux, à vocation sociétale et scientifique, le Muséum d'histoire naturelle de Toulouse et le musée de l'Homme, à Paris. Cette étude comparée est en lien avec la rénovation des espaces : le Muséum d'histoire naturelle de Toulouse [1] a ré-ouvert en 2008 - après dix années de fermeture -, et la réouverture au public en octobre 2015 du musée de l'Homme, s'est elle aussi faite après six ans de rénovation et restructuration.

Nous souhaitons ainsi décrypter ce que ces espaces muséaux peuvent proposer à (re)visiter de la nature, de l'humanité et de leurs évolutions. Plus précisément, comment les choix muséographiques – autour de deux axes : scénographie et médiation –, réalisés à l'occasion de ces rénovations, contribuent-ils à construire et à transmettre des savoirs ou « un programme muséographique » [2] et à réinterpréter l'expérience de visite ? Ainsi, en observant l'architecture intérieure, la scénographie des espaces d'exposition, le parcours de visite et les dispositifs de médiation, nous chercherons à montrer en quoi ces choix sont révélateurs de représentations contemporaines différenciées de musées du XXIe siècle.

[1] Le Muséum d'histoire naturelle de Toulouse, fondé en 1865 comprend aujourd'hui plusieurs sites : le muséum composé de salles d'exposition, d'espaces d'accueil et d'animation ; le jardin botanique historique Henri Gaussen, et les jardins du site de la Maourine.

[2] Pour le sens attribué à « programme muséographique », voir Chaumier (2012).

Dans cette réflexion comparée, les observations de terrain [3] et la démarche inductive adoptée nous permettront d'analyser les dispositifs scénographiques déclinés et les registres de médiation sollicités, en interrogeant d'une part le rôle de l'aménagement architectural et scénographique dans le cheminement progressif de visite, et d'autre part la place accordée au visiteur. À travers ces axes, nous montrerons notamment combien chacun des éléments participe autant d'une approche émotionnelle, d'une esthétisation voire d'une spectacularisation, autrement dit d'une mise en scène – de la science autant que de l'institution –, que d'une plus prosaïque médiation des savoirs.

1. Des scénographies à visée esthétique

Le caractère esthétisant des deux scénographies apparaît immédiatement. L'architecte Jean-Paul Viguier, qui a réalisé la rénovation du muséum, souligne comment son travail a consisté à proposer une découverte sensible du lieu : « c'est une architecture dans laquelle les sens l'emportent sur la forme et qui cherche à stimuler l'imagination de ses observateurs plutôt que de les satisfaire par la vision immédiate. […] Ce qui est important, c'est ce que l'on ressent plus que ce que l'on voit. » (Viguier, 2008, XXXVI). C'est ainsi par l'esthétisation que la visite engendrerait une appréhension physique et un détachement intellectuel de la part du visiteur. Esthétique, mais aussi au-delà de la seule vision, l'intention du musée de l'Homme relève d'une véritable synesthésie, quoiqu'à l'inverse ici explicitement à des fins didactiques : « contempler, toucher, écouter, lire, sentir, jouer, participer… tous les sens sont mobilisés par la diversité des modes de présentation et des supports de médiation ». [4] Zette Cazalas, de l'agence Zen+dCo [5], lauréate du chantier de muséographie au musée de l'Homme, évoque : « comme un urbaniste, des échangeurs… Moi je fabrique des échangeurs. Et en fait je [ne]

[3] Par ailleurs, d'autres sources sont mobilisées dans cette étude empirique : analyse de supports de communication, d'articles de presse, et d'entretiens menés par une étudiante (Amandine Clerc, *Étude de la médiation culturelle dans les musées au XXIe siècle : investigation théorique et étude d'un cas. La refondation du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse*, mémoire de Master 1 Information-communication, Université des Sciences Sociales-Toulouse 1 et Université Paul Sabatier-Toulouse 3, 2008 ; mémoire dirigé par E. Lambert).

[4] Musée de l'Homme, *Le projet muséographique*, <http://www.museedelhomme.fr/fr/musee/projet/projet-museographique>.

[5] <http://www.zendco.com>

travaille, plus sur le regard, plus sur l'intellect ou sur l'esprit, je travaille sur le corps » [6].

1.1 Architectures ouvertes

En ce qui concerne l'architecture au muséum de Toulouse, le premier point important à relever concerne la volonté de créer une tension, pour l'architecte, entre la mémoire du lieu et de nouveaux matériaux comme la brique, le verre et l'acier par exemple. On le perçoit dans la vaste entrée, nommée le « grand carré », où se mêlent ces différents matériaux. Toujours dans cette entrée coexistent également les trois règnes, animal, végétal et minéral : un éléphant naturalisé, placé au centre, est surplombé d'un squelette de quetzacoatlus [7] suspendu, et sur un côté un mur végétal réalisé par Patrick Blanc contraste avec les murs en brique. On perçoit ici la valeur symbolique de ce mur dans le hall d'entrée puisqu'il s'agit de montrer une présence végétale et vivante dès le premier contact, face à l'animal naturalisé. Dès le départ il y a donc l'intention de marquer l'inscription muséographique : le visiteur est ainsi informé sur le probable contenu du musée qu'il s'apprête à découvrir. Il est important aussi de souligner que le « grand carré » est un lieu d'accueil qui rompt avec les dispositifs utilisés dans l'exposition : là où l'éléphant est proche des visiteurs, la suite de la visite se déroulera avec des objets sous vitrine.

Au musée de l'Homme à Paris, l'architecture est plus monumentale. Si le Palais de Chaillot et son architecture néo-classique accueille le visiteur de façon presque banale (porche, hall, billetterie, boutique), les immenses espaces baignés de lumière – qui seront une caractéristique forte de l'ensemble – ne se déploient qu'à l'étage. A l'occasion de la réouverture du musée, l'escalier qui y accède est investi par l'installation *Welcome Wall* de l'artiste invitée Pascale Marthine Tayou, qui consiste en des dizaines d'enseignes lumineuses, annonçant, de façon très clinquante et en contrepoint au classicisme minéral ambiant – dans un esprit décalé très contemporain –, la « bienvenue » dans des dizaines de langues. De vastes et hauts espaces de desserte, ouverts sur les majestueux jardins du Trocadéro et plus loin la Tour Eiffel, permettent alors d'accéder à l'« Atrium » (espace ouvert polyvalent) ou aux espaces d'exposition temporaire, au centre de ressources Germaine Tillon, ou bien

---

[6] Interview de Zette Cazalas, muséographe du musée de l'Homme, <https://www.youtube.com/watch?v= cGS4EWh0USs> (à 9'27).

[7] Reptile volant du Jurassique.

encore, d'amener progressivement le visiteur jusqu'à l'imposante porte qui ouvre sur la Galerie de l'Homme.

Autre point important au muséum toulousain concernant l'architecture, la longue façade de 120 m de long, vitrine d'exposition des squelettes, crée une spirale en lien avec le jardin botanique et fait également office de « peau », pour donner le sentiment au visiteur qu'il se trouve à l'intérieur d'un espace ou corps vivant dans lequel il évolue. Concernant ce mur d'enceinte en verre, on peut aussi y voir une sorte de sas entre le passé et le futur, entre l'ancien (le jardin botanique) et le moderne (du bâtiment rénové), double peau et vitrine pour mettre en relief « Le miroir des squelettes » qui y sont insérés. Cette paroi établit également tout un jeu de transparence entre le dedans et le dehors, entre l'espace intérieur, lieu de l'exposition *stricto sensu*, et les jardins botaniques, lieu de visite tourné vers le sensoriel et le lien à la nature.

Au muséum de Toulouse, trois aspects architecturaux peuvent être relevés : les différents matériaux, la présence des trois règnes et la conception du mur d'enceinte en verre comme peau, qui traduisent le caractère englobant de cette architecture fondée sur le principe de la liaison. Elle n'a pas été élaborée hors de son contexte d'exploitation et de visite mais bien imaginée et construite pour faire de la visite du musée un univers dans lequel tout fait sens de concert. Cette architecture introduit également, par la liaison, un questionnement sur le regard : le visiteur est amené à voir tout à la fois dedans et dehors selon sa position au cours de la visite. Et parallèlement les squelettes engendrent aussi un temps d'arrêt de ce regard, et font acte de limite entre l'intérieur et l'extérieur.

Le musée de l'Homme quant à lui n'est pas un musée naturaliste ; mais un musée « humaniste » écrira Yves Coppens (2015), un musée « de sciences et des sociétés » [8]. Le musée s'inscrit désormais dans la ville, quand il nous parle de l'Homme, non plus seulement comme espèce animale – les objets issus des collections paléoanthropologiques sont toutefois nombreux et d'importance (crâne de Cro-Magnon, squelette de Lucy, etc.) – mais aussi l'homme inscrit dans ses collectifs, dans ses sociétés, dans ses cultures. En ce sens le musée est fidèle à l'esprit de son fondateur Paul Rivet, qui entendait y décliner tous les aspects de cette humanité : « L'humanité est un tout indivisible, non seulement dans l'espace, mais aussi dans le temps ». Inscrit dans la ville, le musée le sera aussi dans le débat social, « politique » dira Coppens – au sens le plus noble du terme d'une l'inscription dans la cité –, comme il l'a en effet

[8] Cf. Le nouveau musée de l'Homme, dossier de presse, 2015, p. 7.

été depuis sa création en 1937, durant le Front populaire. Le musée à l'époque concrétisait la volonté de son fondateur, d'un lieu associant recherche interdisciplinaire et éducation populaire.

La Galerie de l'Homme se déploie comme une immense nef, large, haute, lumineuse (un long mur aveugle d'un côté *vs* l'autre à l'opposé percé des larges ouvertures sur les jardins du Trocadéro et la ville). Le parcours muséographique n'est pas chronologique, mais selon trois thématiques, en référence au peintre Gauguin : « Qui sommes-nous ? », « D'où venons-nous ? » pour ce qui est de la nef du premier niveau. Le parcours s'y apparente alors à une déambulation, parfois presqu'à un arpentage de cet immense « *open space* ». Le visiteur passe ainsi – dans le sens de la largeur de la nef – d'une vitrine à une installation, d'un mobilier de présentation à un dispositif de manipulation, d'une construction entièrement praticable (y entrer, s'y asseoir ou s'y allonger...) à un équipement multimédia. Ainsi, on passe facilement, si ce n'est du coq à l'âne, tout du moins d'un sujet à un autre, « jalonnement » ou « buissonnement » intentionnels que confirme la muséographe Zette Cazalas ; ceux-ci visent non plus à asséner de façon chronologique, univoque, péremptoire, mais à susciter, éveiller, interroger… La « baguenaude » – selon ses termes – se déroule, de ci, de là, mais malgré tout – malgré lui ? – le visiteur avance… Arrivé au bout de la nef, il parvient à une courte mezzanine – en rupture notamment pour ce qui est de la hauteur et de la lumière –, écrin obscur où sont exposés les quelques trésors « artistiques » du lieu (ornements préhistoriques, Vénus de Lespugue, etc.). L'ascension, au niveau d'une deuxième galerie, permet enfin d'accéder au monde promis à une telle humanité, sous le signe du questionnement ultime « Où allons-nous ? ». Si la muséographe évoque qu'un musée puisse « participe[r] à ce questionnement de la vie, de la mort, de l'au-delà », il s'agit plus prosaïquement dans cette dernière partie de présentations prospectives dans la veine des débats sociétaux du temps, des effets (économiques, culturels…) de la mondialisation, de l'épuisement des ressources naturelles, des perturbations climatiques ; en un mot, hier comme demain, de la relation que l'Homme aura pu – ou su – instaurer avec la Nature.

1.2 Des mises en espace spectaculaires

Au muséum de Toulouse, la scénographie est organisée autour d'une mise en ambiance, par un jeu incessant entre la pénombre et la mise en lumière de certains passages, espaces ou objets. On peut relever son rôle, que le directeur

et conservateur en chef Jean-François Lapeyre résume ainsi « il s'agit moins de tout montrer que de mieux faire voir » [9]. L'idée étant, effectivement, de focaliser l'attention sur ce qui est à voir, par des jeux de lumières. La quantité et la variété des couleurs et lumières permettent de parler d'esthétisation de l'espace muséographique comme *mise en scène d'un spectacle à voir*. La scénographie fait ressentir davantage l'expérience d'une visite dans le temps, qui parcourt l'histoire du vivant. Si la scénographie est orientée vers l'intention de « faire ressentir » une expérience, on retrouve ce procédé dans d'autres dispositifs destinés à faire participer le public pour amener à la compréhension d'un phénomène. C'est le cas par exemple du plateau vibrant au sol, sur lequel se positionne le visiteur, pour ressentir des secousses telluriques. Par ce tapis et l'image vidéo murale diffusée en face du visiteur, représentant un bureau touché par un tremblement de terre en temps réel, l'intensité des mouvements fait saisir au visiteur les dégâts et les impressions vécues lors de secousses. Par ailleurs, l'attention singulière portée à l'ambiance est également perceptible par les bruits et les sons distillés au long de la visite (le vent qui souffle, l'eau qui coule, le journal télévisé ou encore les bruits d'animaux).

Au musée de l'Homme, dans une logique là encore au-delà de la simple spectacularisation, de nombreux aménagements inviteront sur un plan corporel à manipulation, investissement voire totale immersion. Les sens seront stimulés par des dispositifs, plus imaginatifs les uns que les autres – et pas forcément informatiques ou multimédias –, installations qui nécessiteront dès lors un engagement corporel afin de pouvoir percevoir l'objet ou le message associé : tirer une langue – parmi les dizaines constitutives du « Mur des langues » – afin d'entendre parler mand, pirahã ou kirghize ; lever les bras, fléchir la jambe et reproduire la silhouette du derviche tourneur ; s'asseoir dans la cabine et voir son visage se transformer par morphose (*morphing*) en un profil néandertalien. Là encore, l'expérience prime ; au risque que parfois peu importera à certains de savoir que le mand ne soit plus parlé que par huit locuteurs en Papouasie-Nouvelle-Guinée, que les contorsions du derviche mettent en œuvre des muscles et os qui ne sont l'apanage que de l'espèce humaine, ou qu'il n'y ait aucune parenté directe entre l'*homo sapiens* et son pourtant contemporain *homo neanderthalensis*…

On peut alors relever une inversion entre ce que la scénographie et la muséographie sont censées être, et ce qu'elles s'avèrent induire dans la visite.

[9] Cité par Dominique Legrand, « Sous l'aile du *quetzalcoatlus* », *Courrier international*, 915, mai 2008, dossier p. VI.

La scénographie est, en principe, au service de la mise en valeur des collections. Or, des entretiens informels avec des visiteurs du muséum (Clerc, 2008), ont révélé la difficulté de visibilité des objets et de lisibilité des textes (des panneaux trop luminescents ou le « droguier » trop sombre). Dans les deux cas étudiés, la scénographie et la force esthétique peuvent influer sur la compréhension et les visuels ou les dispositifs développés ne font manifestement pas toujours le lien au savoir.

1.3 L'esthétique pour la fidélisation du public ?

Avec cette forte dimension esthétique – et l'on parle ici aussi bien d'esthétique visuelle, sonore que d'« esthétique relationnelle » telle que l'entendait Nicolas Bourriaud (1998), autour de l'interaction nouée avec le spectateur, le visiteur –, un élément est montré dans toutes les formes expressives possibles : par du sensationnel faisant appel à une participation du visiteur, par un travail visuel singulier, par une mise en lumière orientée, et par du bruitage ; le tout visant à recontextualiser l'événement. Thierry Buffin, responsable de l'*offre aux publics* au muséum parle de l'esthétique comme d'un moyen de fidélisation du public, car l'endroit visité doit paraître confortable et agréable. Il explique qu'il ne faut pas forcément considérer le musée comme un lieu d'apprentissage « de manière sèche », « mais […] aussi comme un lieu de loisir, de plaisir où on a la possibilité de se retrouver en situation de délectation et parce qu'on va se retrouver en situation de ce qu'on pourrait appeler l'émotion positive » [10]. Et cela amènerait le visiteur à la seconde étape : « la découverte et l'intérêt pour les sujets ». Ce propos témoigne d'un déplacement dans les modalités de transmission du savoir, l'esthétique mettrait en condition ou favoriserait chez le visiteur l'envie de découvrir et d'apprendre… Mais ne s'agit-il pas plus prosaïquement d'une fidélisation par séduction du visiteur ?

2. Quand la scénographie se mêle à la médiation

Les choix scénographiques sont par ailleurs intimement mêlés au propos scientifique et aux intentions de médiation. Nous verrons ici dans quelle mesure le parcours guidé, l'organisation thématique structurée de l'espace, constituent une médiation des savoirs, et quels sont les dispositifs de médiation, technologiques et humains, proposés aux visiteurs.

---

[10] Note de l'entretien réalisé avec Thierry Buffin par A. Clerc, le 23/05/08.

2.1 Un parcours de visite signifiant

Dans les cas des deux établissements investis, le programme muséographique correspond à une « muséologie d'idées » (Davallon, 1999, 215), comme l'annonce en effet le musée de l'Homme : « désormais l'exposition n'est plus seulement la présentation de nos propres trésors […] mais la mise en scène d'idées »[11]. Au muséum de Toulouse, l'un des axes de la rénovation a consisté à organiser une présentation thématique des collections, au service d'un propos, « autour des relations entre l'être humain, la nature et l'environnement, c'est-à-dire "sciences et conscience du vivant" » [12] comme le précise le concepteur et conservateur Jean-François Lapeyre. Le cours de la visite est ainsi organisé selon une progression entre cinq thématiques : La Terre, planète active ; Découverte du Vivant ; Continuités et ruptures ; Grandes fonctions du Vivant ; et enfin le Tableau de bord de la planète. De plus, la structuration globale des espaces d'exposition décline des thèmes assez abstraits, comme autant de questionnements sur l'Homme et l'environnement : S'exposer aux puissances ; Abolir nos hiérarchies ; Affronter l'immensité ; Admettre l'évidence ; Provoquer le futur. Il en est de même au musée de l'Homme, où la Galerie de l'Homme, on l'a vu, structure un itinéraire autour de trois questions fondamentales : « Qui sommes-nous ? D'où venons-nous ? Où allons-nous ? ». Ces parcours scientifiques et muséographiques aboutissent à « une vision décloisonnée et transversale de la Nature », pour reprendre les termes utilisés par l'OCIM [13].

La visée de ce récit qui intègre des thématiques sociétales est ainsi d'amener le visiteur à prendre conscience de ses actes. Le parcours de visite constitue une médiation par les liens qu'il construit entre des savoirs et par la posture réflexive qu'il est donc censé induire chez le visiteur.

Dans la construction de l'exposition comme récit, le sens ou la compréhension du projet doit pouvoir se lire dans le parcours lui-même, ce qui caractérise selon Jean Davallon, le principe d'ostention, notamment propre aux expositions scientifiques. Les formes ou figures de la mise en exposition que nous avons observées correspondent en effet à un « dispositif

---

[11] Dans la préface du catalogue *Le musée de l'Homme. Itinéraire*, 2015, Editions Artlys, p. 4.

[12] Cité par Florence Garès, « Jean-François Lapeyre, le concepteur », *Pyrénées magazine*, 116, mars-avril 2008, p. XVIII.

[13] Voir notamment le site <http://www.ocim.fr/La-refondation-du-museum-d> (site consulté le 15 mars 2009).

d'ostension » dans la mesure où « se trouve créé un programme d'orientation (de guidage) du visiteur qui va venir dialoguer, interagir, compléter ou modifier le programme du visiteur lui-même » (Davallon, 1999). Étant entendu que cette mise en exposition « cherche à montrer et à signifier au visiteur ce qu'elle lui propose pour qu'il participe à son fonctionnement sémiotique » (*idem*), et qu'elle prend essentiellement en considération un visiteur modèle [14].

Le parcours de visite scénographié correspond donc à l'écriture d'un récit [15] que le visiteur est amené à parcourir pour en découvrir et en (re)construire le sens ; ce récit devant mener à l'élaboration d'une opinion, d'un savoir critique pour le visiteur.

2.2 L'incomplétude des dispositifs de médiation

Concernant la médiation, le premier constat commun aux deux musées fait apparaître un parti pris : outre les titres des espaces thématiques qui jalonnent le parcours, la médiation orale semble privilégiée sur la médiation écrite, bien qu'elle se fasse plus discrète. En effet, les cartels sont parfois elliptiques ou illisibles, ne donnent que peu de renseignements (au minimum le nom, l'origine ou la localisation, l'identification de collection) sur les objets exposés. Au musée de l'Homme, pourra-t-on tout du moins pointer parfois un déséquilibre, avec ici force explications écrites sur la vitrine même (qui ne sera pas des plus lisibles), et là trop de cartels succincts, partiels, abscons – voire erronés... Au muséum de Toulouse, l'exemple emblématique est celui du *droguier* présent dans le sas d'entrée du parcours : une grande vitrine murale où aucun signe ou code n'est donné pour mettre en relation ces objets disposés et les noms inscrits sur la tablette explicative ; l'implicite domine et seuls les mots clés (magie, fécondité, séduction, poisons et remèdes, aliments, énergies, recherche), peuvent guider quant aux utilisations de ces matières. Il en va de même pour le long *miroir aux squelettes* qui ne semble avoir d'autre

---

[14] C'est précisément une représentation du visiteur modèle que décline Yann Pujet (directeur du département *Diffusion et Animation*) dans ses propos : « […] *on peut leur apporter un éclairage sur les contenus, avant tout parce que les gens il faut capter leur besoin sur l'instant. Ils ne veulent pas aller au fond des choses,* […] *ce qu'ils veulent c'est simplement savoir qu'est-ce que c'est, savoir qu'est-ce que ça dit* », entretien par A. Clerc le 17/06/08.

[15] Ce travail d'écriture du parcours a évidemment été pensé en amont par plusieurs équipes de scientifiques et de médiateurs et il est le reflet d'un état et d'une représentation contemporaine des sciences.

fonction que décorative en l'absence totale de commentaire [16]. Au muséum, les dispositifs de médiation sont dans l'ensemble peu variés : outre les cartels, certains dispositifs sollicitent l'interaction via des bornes interactives, d'autres font modestement appel aux modalités sensorielles des visiteurs (jeune public essentiellement). Ces moyens ont certes pour objectif d'interpeller les visiteurs sur les savoirs scientifiques et techniques qui leur sont présentés, mais les expériences proposées relèvent davantage du ludisme.

En revanche, concernant la médiation humaine, le principal intérêt du muséum concerne le rôle des médiateurs, qui constituent le pivot d'une logique nouvelle inspirée d'un concept issu d'Amérique du Nord : ouvrir la visite à des échanges interpersonnels. Coexistent deux types de médiateurs : certains encadrent des visites traditionnelles de groupe, d'autres, appelés les *maraudeurs*, sont présents dans l'espace d'exposition (il n'y a plus de gardiens) et proposent au public seul ou en petit groupe (deux à trois personnes) de les accompagner durant leur visite [17]. Entre une posture de veille et d'observation (des salles et des demandes des publics), et une fonction plus active d'animation (interventions, propositions d'expériences, mini spectacles), la palette est aussi variée que les compétences des médiateurs. Ces derniers interviennent non pas en médiation supplétive, mais en complément du parcours et des dispositifs de médiation [18], comme de véritables passeurs et conteurs. Cette fonction de « *maraudage* » et la relation plus individualisée font d'ailleurs écho aux médiations « de type conversationnel » proposées depuis plusieurs années au musée du Louvre (Casanova, 1998), au Palais de Tokyo ou ailleurs ; elles représentent une modalité de médiation centrée sur

---

[16] Néanmoins, l'exposition temporaire *10 ans de recréation* (février-septembre 2009) explicite ailleurs l'intention de cette présentation muséographique : « L'objectif de cette installation est de mettre en évidence deux caractéristiques essentielles des vertébrés : la *diversité morphologique* – la forme du squelette – et *comportementale* – posture de locomotion – qui a permis à ces êtres vivants de conquérir tous les milieux. »

[17] Comme le précise Thierry Buffin : « *Ils ne sont pas simplement là pour donner des informations pratiques mais aussi pour susciter la curiosité, essayer de garder le public en éveil tout au long de son parcours par un coup de projecteur donné sur un objet, une question qui lui est posée, mais pas simplement lui donner une quantité d'information* », entretien par A. Clerc le 23/05/08.

[18] Selon Jean-François Lapeyre, les médiateurs sont là « *pour commenter les visites, créer des visites nouvelles avec d'autres lectures et enfin, être au service des visiteurs pour leur montrer, à travers des compléments d'information, des choses qu'ils n'auraient pas vues.* », in Florence Garès, *op. cit.*, p. XXI.

l'interaction et une forme de « récit incarné » (Gellereau, 2005) moins formalisé.

Quant au musée de l'Homme, outre quelques séances plus formelles, plus classiques, et programmées comme telles (visites guidées, visites thématiques…), mentionnons le dispositif « A l'improviste » à l'affiche quotidiennement parmi les « Rendez-vous du jour » : il s'agit pour le public, « Au détour d'une vitrine ou d'un objet, [de retrouver] aux horaires indiqués, des médiateurs qui porteront [son] attention sur un détail, développeront une thématique du parcours ou plus simplement [lui] présenteront les objets exposés ». Une telle médiation est gratuite, accessible à tous sans aucune réservation, signalée par un panonceau à l'endroit dit. Même s'ils ont leurs vitrines ou sujets de prédilection, les médiateurs ne sont toutefois pas spécialisés dans le commentaire de tel ou tel objet. De l'avis d'un médiateur interrogé, ce format de visite, s'il n'est pas réellement impromptu a néanmoins le mérite d'attirer à lui des visiteurs d'abord curieux puis plus attentifs, qui se laissent finalement capter et intéresser. Ici, si l'interaction interpersonnelle et l'incarnation d'un discours sont aussi de mise, la relation n'est plus individuelle, mais retient de celle-ci le caractère impromptu, qui à n'en pas douter contribue grandement à la réussite de tels dispositifs.

Le fait de développer autant les attributions de la médiation humaine serait-il une réponse aux défis et avancées technologiques, ou encore au besoin croissant d'individualisation ? Il semble surtout que cette attention privilégiée permette à l'institution de se rapprocher des interrogations des publics lors d'interactions personnalisées : les relations individualisées permettent de mieux cibler le public et ses attentes, voire de développer une autre démarche de fidélisation.

Les observations menées permettent d'ailleurs de penser que les scénographies et dispositifs de médiation s'adressent essentiellement à un public familial dans la mesure où ils sont fondés sur le « principe muséographique de la redondance, qui consiste à développer un même thème au moyen de supports (expôts) diversifiés et contigus » (Jonchery, Van Praët, 2007, 158). Textes, multimédias interactifs, échanges avec les médiateurs, ces modalités se complètent selon les motivations de chacun, et peuvent conjointement favoriser sociabilité et convivialité des partages d'expérience (*idem*).

À travers l'analyse des dispositifs et choix scénographiques, nous sommes finalement en présence de modalités de médiation pour partie expérientielles, fondées sur une expérience à éprouver de la part du visiteur. Or, ces

dispositifs de médiation ne correspondent que partiellement à ce que Raymond Montpetit nomme « l'exposition-expérience », et que Florence Belaën décrit comme « scénographie d'immersion », où l'essentiel est de faire éprouver ou « retrouver » des sensations [19]. Dans ces deux musées, le sensible est davantage sollicité pour sa dimension ludique, contrairement aux centres d'interprétation où il est convoqué comme mode d'intelligibilité des savoirs. Ces *mises en situation* expérientielles constituent donc, selon nous, des formes de médiation à l'institution muséale bien plus qu'aux objets patrimoniaux.

3. Science et (prise de) conscience

Les rénovations du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse en 2008 et celle du musée de l'Homme de Paris en 2015 s'inscrivent dans des problématiques scénographiques contemporaines (ambiance de pénombre *vs* grande luminosité, jeux de lumière esthétisants, effets de transparence et approches thématiques). Les choix scénographiques et muséographiques s'inspirent d'autres démarches existantes (expériences de visites et médiation par *maraudage* ou médiation *à l'improviste*) ; en cela ils correspondent bien à une époque, mais ils ne proposent pas de véritable mutation ou innovation. Nous pourrions aller jusqu'à dire que ces lieux déclinent parfois plus une palette de dispositifs diversifiés – sans constituer une modalité de médiation probante pour la vulgarisation scientifique –, plus qu'ils ne construisent un discours ou une politique de vulgarisation réellement intelligible.

L'analyse des scénographies et dispositifs expographiques révèle que les modalités de mise en exposition du savoir relèvent d'abord de la muséologie d'objets, puis de la muséologie d'idées, dans la mesure où les « objets de collections et outils de présentation sont mis au service de l'idée » ou d'un message à faire passer (Davallon, 1999, 248). Par ailleurs, la mise en exposition (scénographie sur la lumière et la transparence, dispositifs interactifs plus ludiques) convoque aussi la muséologie de point de vue en « offrant un ou plusieurs *points de vue* sur le sujet traité par l'exposition » (*idem*, 250). L'idée étant *in fine* de mêler deux instances : « point de vue sur un sujet

[19] « *Une des particularités des expositions d'immersion réside dans l'implication du visiteur dans le dispositif. Au-delà du fait que le discours l'interpelle directement sur son mode de vie puisqu'on traite des conséquences de certains choix sur l'évolution du climat, les dispositifs d'immersion innovent dans leur manière de convoquer physiquement le visiteur.* », Belaën Florence, 2002, *L'expérience de visite dans les expositions scientifiques et techniques à scénographies d'immersion*, Thèse en Sciences de l'information et de la communication, Université de Bourgogne, 45.

que l'instance de production propose au visiteur ; point de vue que le visiteur va pouvoir se construire au cours de la visite » (*idem*, 251). La volonté de prise de conscience des problématiques environnementales par les visiteurs, évoquée par les personnels du muséum, confirme d'ailleurs cet ancrage dans la muséologie contemporaine.

Centrée sur les interactions entre l'Homme et la Nature, l'intention de ces musées se traduit dans le parcours expographique (le « Tableau de bord » final au muséum ; le troisième volet « Où allons-nous ? » au musée de l'Homme) et s'exprime aussi dans les espaces dédiés à la participation des publics. Ainsi, l'espace « Champ libre » au muséum, qui vient clore la visite, sorte d'agora ou de forum est aussi destiné à accueillir des conférences et débats. Le muséum, désireux de s'ouvrir au débat public, souhaite ainsi amener à une prise de conscience citoyenne, comme en témoigne Jean-François Lapeyre : « Le muséum est destiné à éveiller ces réflexions pour éventuellement induire quelques changements. C'est, selon moi, le rôle que doit jouer un muséum dans la société : être porteur d'une action culturelle au sens premier du terme. Le muséum de Toulouse sera un lieu vivant de rencontres entre les scientifiques et le public » [20]. Cette intention ancre certes le musée, lieu de médiation des savoirs, dans la définition de l'espace public comme « lieu où je peux prendre conscience de mon appartenance collective » (Lamizet, 1999, 10) ; mais au-delà elle correspond aussi à un constat contemporain plus large, dans lequel le musée devient un lieu d'interaction sociale, interface entre la science et la société : « le musée s'inscrit dans la nouvelle logique de commercialisation de la culture en s'adaptant aux contextes médiatiques, et […] il doit également remplir ses nouvelles missions de publicisation de la science à des fins de formation et d'information citoyenne » (Natali, 2007, 55).

Au musée de l'Homme, après un dernier espace « Le monde de demain : comment le voyez-vous ? » – peut-être moins injonctif –, l'Atrium consiste là encore en un espace polyvalent ouvert, au carrefour de tout le dispositif architectural, qui dessert non seulement l'ensemble des espaces (Galerie, expositions temporaires, centre de documentation), mais peut-être investi pour des rencontres publiques. Nous aboutirons alors ici à la convergence

[20] Cité par Florence Garès, *op. cit.*, p. XIX ; Pierre Dalous, conservateur des collections va dans le même sens : *« Nous montrons la situation actuelle, la mise en péril de la biodiversité, la gestion de l'eau, la désertification. Nous ne donnons ni leçons, ni solutions. Le visiteur est invité à s'interroger sur son action individuelle et collective »*, cité par Dominique Legrand, *op. cit.*, p. VI.

qu'évoquent Serge Chaumier et Daniel Jacobi entre musée et centre d'interprétation, autour « du projet […] de faire du musée un espace de forum et de débat démocratique » (Chaumier, Jacobi, 2009, 16), projet cher aussi à Yves Girault au sein même du Muséum national d'Histoire naturelle (Girault, Débart, 2001).

En effet, l'évolution des représentations des missions de l'institution muséale s'affirme ici : ces deux musées deviendraient des espaces où les visiteurs sont amenés à se former une opinion sur des sujets de société ; voire où ils sont invités à prendre position en participant à un débat public. Le Muséum d'histoire naturelle de Toulouse et le musée de l'Homme de Paris s'inscrivent donc pleinement dans l'évolution actuelle des musées de science et de société qui « se tournent vers le débat plus que vers la connaissance et tendent à servir d'interface sociale entre la société et la communauté scientifique, au côté de l'école et des médias » (Davallon, 1999, 256). C'est enfin précisément cette ouverture au débat que le muséum et le musée de l'Homme s'emploient à développer, notamment par leur présence sur les réseaux sociaux, et les échanges avec les internautes, pour faire de ces musées des lieux de conversation sur les savoirs autant que de conservation des savoirs.

Références

- Bourriaud Nicolas, 1998. *Esthétique relationnelle*. Paris : Les Presses du Réel.
- Casanova Françoise, 1998. Une pratique interactive orale de l'histoire de l'art au musée du Louvre : des jeunes s'entretiennent, *Publics & Musées*, n° 14, p. 69-83.
- Chaumier Serge, 2012. *Traité d'Expologie. Les Ecritures de l'exposition*. Paris : La Documentation française.
- Chaumier Serge, Jacobi Daniel, 2009. *Exposer des idées. Du musée au centre d'interprétation*. Paris : Complicités.
- Coppens Yves, 2015, *Préface, in* Heyer Évelyne, dir. *Une belle histoire de l'Homme*. Paris : Éditions Flammarion/ Muséum national d'Histoire naturelle.
- Davallon Jean, 1999. *L'Exposition à l'œuvre. Stratégies de communication et médiation symbolique*. Paris : L'Harmattan.
- Girault Yves, Débart Cécile, 2001. Le musée forum, un difficile consensus : l'exemple du Muséum National d'Histoire Naturelle, *Quaderni*, vol. 46, n° 1, *La Science dans la cité*, p. 147-162.

- Jonchery Anne, Van Praët Michel, 2007. Sortir en famille au musée : optimiser les négociations à l'œuvre, *in* Eidelman J., Roustan M., Goldstein B., dir., *La Place des publics. De l'usage des études et recherches par les musées*, Paris : La Documentation française.

- Lamizet Bernard, 1999. *La Médiation culturelle*. Paris : L'Harmattan.

- Le Marec Joëlle, dir, 2007. Évolution des rapports entre sciences et société au musée, *Culture & Musées*, n°10.

- Natali Jean-Paul, 2007. Le rôle des scientifiques dans les productions muséales, *Culture & Musées*, n° 10.

- Schiele Bernard, 2001. *Le Musée de sciences, montée du modèle communicationnel et recomposition du champ muséal*. Paris : L'Harmattan.

- Van Praët Michel, 1996. Cultures scientifiques et musées d'histoire naturelle en France, *Hermès*, n° 20.

Le patrimoine à voix nue : pierres et notes en médiation

Julie Deramond
Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication
Equipe Culture et Communication / Centre Norbert Elias - UMR 8562,
Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse, France
julie.deramond@univ-avignon.fr

Résumé

La chanteuse lyrique Veronica Antonelli guide les visiteurs à la découverte du patrimoine toulousain en chantant, faisant « sonner » les monuments, tels que le cloître du musée des Augustins ou les Jacobins. Cette visite guidée donne à voir autrement le patrimoine bâti et donne corps à l'acoustique, contribuant à une médiation « sensible » que nous nous attacherons à définir, en suivant une démarche sémio-pragmatique.

Mots-clés : Médiation culturelle, Visite guidée, Chant lyrique, Patrimoine, Savoirs, Médiation sensible, Acoustique.

O patrimônio em voz nua: pedras e notas em mediação

Resumo

A cantora lírica Veronica Antonelli guia os visitantes na descoberta do patrimônio de Toulouse cantando, fazendo « soar » os monumentos, tais como o claustro do museu dos Augustins ou os Jacobins. Essa visita guiada revela o patrimônio edificado, contribuindo para uma mediação « sensível » que buscaremos definir, segundo um procedimento semio-pragmático.

Palavras-chave: Mediação cultural, Visita guiada, Canto lírico, Patrimônio, Saberes, Mediação sensível, Acústica.

A capella heritage: Stones and notes in mediation

Abstract

The French singer Veronica Antonelli guide the visitors in the discovery of the heritage of Toulouse, making resound monuments like the cloister of the museum of the Augustins or the convent of the Jacobins, while singing. Her guided tour shows in other way built heritage and give body to acoustics, contributing to a sensitive mediation which we will define, following a semio-pragmatic model.

Keywords: Cultural Mediation, Music, Opera, Acoustics, National Heritage, Guided Tour, Sensitive Mediation.

> Les touristes se pressent par petits groupes dans la nef majestueuse de l'église des Jacobins à Toulouse, l'un des plus beaux monuments de la ville. Soudain, une voix se fait entendre. Les notes lentes de l'Ave Maria de Caccini se détachent et montent en volutes le long des colonnes gothiques, roulent sous la voûte avant de couler vers l'auditoire ébahi. Les harmoniques de l'écho se mêlent aux notes suivantes, tel un accompagnement musical. Près de l'autel se tient Veronica Antonelli, sublime dans sa robe de fée, toute fragile dans ce décor grandiose. Sa force, c'est sa voix cristalline qui emplit l'espace et bouleverse ceux qui l'écoutent [1]».

Le compte-rendu de la visite « enchantée » organisée par la chanteuse Veronica Antonelli est éloquent, retraçant mot à mot l'itinéraire suivi pas à pas par des spectateurs/visiteurs pas tout à fait comme les autres. Régulièrement, la cantatrice d'origine franco-italienne Veronica Antonelli parcourt les rues de la cité rose, comme des monuments de Mirepoix, Paris ou Beauvais [2], pour faire découvrir les beautés du patrimoine : patrimoine matériel, les détails ciselés dans la pierre au cours des siècles, comme patrimoine immatériel, les notes évaporées composées pour la voix. L'idée développée par la chanteuse est simple : elle choisit des lieux-phares, particulièrement représentatifs du patrimoine monumental de la ville et concocte un itinéraire à partir de ces lieux. A Toulouse, cadre de notre enquête en 2013, son choix se porte ainsi sur le Pont Neuf ou sur le cloître des Augustins. Son but est ensuite de faire tinter et résonner ses lieux grâce au chant… Elle invite ainsi à la découverte de l'art lyrique *a capella*, entonné simplement, à voix nue, en même temps qu'elle donne à voir les édifices qui forment le patrimoine bâti d'un œil neuf. La chanteuse ne fait-elle qu'exploiter une mode qui voit de plus en plus les artistes lyriques sortir de la maison d'opéra pour vocaliser dans un cadre champêtre ou gastronomique, ou peut-on considérer qu'elle constitue une « figure de la médiation en actes » (Da Lage, 2005) ? Il ne s'agira aucunement de porter un quelconque jugement de valeur sur la qualité esthétique de ces visites, mais d'analyser ces dispositifs info-communicationnels sous l'angle de la médiation culturelle. A partir de cet exemple concret de visite guidée, qui fait dialoguer art et patrimoine monumental, nous interrogeons la « médiation polyphonique »,

---

[1] « Monuments enchantés par Veronica Antonelli », *La Lettre de l'Usine*, octobre 2012. Consulté [en ligne] le 4 octobre 2013 :
http://www.lusine.net/LaLU/LaLU2012/LaLUoct2012/lestheresesoct2012.html

[2] La cantatrice privilégie les visites dans la région Midi-Pyrénées et dans la région parisienne.

partie prenante d'une médiation que nous qualifions de « sensible ». Cette enquête, menée au cours d'un projet d'équipe qui nous a conduits à observer et analyser les médiations culturelles et documentaires en Midi-Pyrénées [3], se fonde sur une méthode sémio-pragmatique (Odin, 2011), en sciences de l'information et de la communication. Balade sur les pas de la chanteuse Veronica Antonelli qui nous mène au cœur d'une visite guidée à la découverte de l'art lyrique, des monuments toulousains, pour, peut-être, révéler l'invisible.

1. Lyriques médiations

En 2010, lorsque Veronica Antonelli crée *Monuments enchantés*, elle souhaite « mettre l'opéra à la portée de tous en créant la surprise [4] ». Il s'agit pour elle d'organiser un parcours de visite guidée, à la découverte de quelques monuments emblématiques de Toulouse : Chapelle des Carmélites, Pont Neuf, ensemble conventuel des Jacobins, Cloître du musée des Augustins, escalier vers la salle des Illustres au Capitole... La nouveauté et la singularité du projet se situent dans l'accompagnement, en plus du guide « classique » qui relate l'histoire des lieux parcourus, d'une chanteuse lyrique qui interprète des airs de son choix, pour faire « entendre » et résonner ces lieux. L'idée est d'autant plus riche que, comme l'a bien montré Yves Jeanneret,

> « les lieux comptent singulièrement pour la musique, parce que l'atmosphère des volumes et la réverbération des surfaces la font exister, comme l'âme du violon et la table d'harmonie du piano » (Jeanneret, 2011, 59). Par là-même, Veronica Antonelli s'intègre en même temps parfaitement dans le réseau serré des « mondes de l'art » (Becker, 1988), à la fois conceptrice du projet, interprète et productrice [5].

Comme le reflète un certain nombre d'articles publiés dans la presse régionale d'alors, la musique est d'abord et avant tout à l'honneur. Ces visites organisées permettent de sortir l'opéra de son contexte, pour mieux le faire apprécier du public. On le sait, aujourd'hui, l'opéra n'est que peu fréquenté

[3] Projet OMCI, Observation des médiations culturelles innovantes, mené par l'équipe MICS (Médiations en information-communication spécialisées) du LERASS (Laboratoire d'études et de recherches en sciences sociales - EA 827), Toulouse.
[4] « Lombez. Veronica Antonelli fait chanter les pierres », *La Dépêche du Midi*, 3 juillet 2013.
[5] Avec la création de la « Touche enchantée », société de production en 2013.

par le « grand public [6] » (Lacroix, 2013 ; Dorin, à paraître) et il existe une sorte d'amalgame entre la salle, « la maison d'opéra », le genre musical et le spectacle du même nom. Tout se passe comme si l'expérience lyrique ne pouvait être éprouvée que dans la salle qui est la plus représentative de l'art lyrique, celle de l'opéra (Jamar, 2006). Il existe pourtant bien des formes d'art lyrique, qui sortent souvent même du cadre du genre opératique *stricto sensu* [7] et qui s'expriment loin du palais Garnier ou du théâtre du Capitole.

Dans une logique de diversification, de démocratisation et de médiation, de nombreuses compagnies se proposent aujourd'hui de représenter l'opéra bien loin de ces salles qui lui sont réservées, souvent dans le cadre de festivals : au cœur de villages béarnais pour les *Pierres Lyriques*, dans la campagne lotoise avec *Opéra Eclaté* ou dans un château en ruine pour les *Soirées lyriques de Gigondas*. Des chanteurs exercent leur art dans des églises ou en concert champêtre et se multiplient actuellement de nouvelles pratiques. Si des restaurants accueillent parfois les chanteurs [8], des prestataires toujours plus nombreux organisent concerts et représentations privées, parfois même à domicile (Deramond (a), à paraître). Ainsi, Veronica Antonelli vocalise également dans une montgolfière, pour un voyage « enchanté » en nacelle. « L'affaire est entendue : la culture n'est pas à sa place dans les lieux qui lui sont consacrés, elle doit être présente partout ailleurs, devenir nomade, contextuelle, relationnelle, communicationnelle » (Jeanneret, 2011, 167). Veronica Antonelli avec ses visites enchantées suit donc une stratégie qui « se déploi(e) autour d'enjeux qui sont indissolublement esthétiques et politico-économiques » (Denis-Constant, 1998). Avec ce nouveau produit, que l'on peut aisément qualifier de touristique (Flochot et *al.*, 2010), elle apporte ainsi sa propre contribution pour sortir l'art lyrique de sa gangue protectrice et désuète, tout en contrant les représentations les plus solidement ancrées dans la population. Si les publics de l'opéra se sont profondément renouvelés au cours des dernières années, certaines images ont encore la vie dure et l'opéra se voit encore trop souvent apposer l'image d'un temple fermé, gardien d'un art élitiste, dispendieux et poussiéreux. En retrouvant le chemin de la rue, allant même chanter sous les voutes du Pont Neuf, la chanteuse re-popularise

[6] Selon les chiffres clés du rapport de statistiques sur la culture 2013, en 2008, sur 100 personnes de 15 ans et plus, seules 23 personnes étaient déjà allées assister à la représentation d'un opéra ou d'une opérette au cours de leur vie, et seules 4 personnes au cours des douze derniers mois (Lacroix, 2013).

[7] Qui tiennent ainsi de l'opérette, de la mélodie française, du lied ou de la zarzuela, par exemple.

[8] Le plus célèbre d'entre eux est le *Bel Canto* à Paris, Neuilly et Londres.

l'opéra et renoue avec ses racines [9]. Elle inscrit ainsi son projet « dans la trame urbaine de manière directe et performative, près du *land art urbain* et de l'intervention *in situ* » (Lafortune, 2012, 25).

Par-là, la chanteuse fait découvrir aux « visiteurs » un genre musical (si ce n'est des genres musicaux), ainsi qu'une façon de chanter, la technique vocale si singulière que maîtrisent les chanteurs lyriques. Veronica Antonnelli scande au gré des étapes des *arias* et mélodies soigneusement choisis, issus du grand répertoire lyrique : opéra, avec des airs de Haendel (*Rinaldo*) ou de Bizet (*Carmen*), musique sacrée (*Ave Maria* de Caccini, « Quia respexit » du *Magnificat* de Bach) et mélodie française (*En Prière* de Fauré). Elle joue ainsi les « vulgarisatrices », véritable ambassadrice lyrique, parce qu'elle mêle des airs célèbres, ces « tubes » qui parsèment les publicités pour parfums ou pour spaghetti (Julien,1992 ; Rouzé, 2002) - *Ave Maria* de Gounod, *Adagio* d'Albinoni arrangé pour la voix, *Carmen* de Bizet, « Summertime » tiré de *Porgy and Bess* de Gershwin - et répertoire moins connu, mais d'abord facile avec « Lascia Ch'io Pianga », extrait de *Rinaldo* de Haendel ou « Yia Roumbi », l'une des *Cinq chansons grecques* de Ravel. Elle permet ainsi aux visiteurs de reconnaître des airs qu'ils connaissent déjà, mais aussi de découvrir des airs faciles qui les amèneront à s'ouvrir à l'inconnu. Elle crée ainsi quelques-unes des conditions indispensables parmi les points d'appui relevés par Antoine Hennion pour que la musique puisse « se faire aimer » : « Evocations, analogies, rappel d'ambiance, jeu avec la mémoire et les musiques entendues, prises plus sonores ou rythmiques, appartenance à un genre proche, recherche d'émotions déjà éprouvées… » (Hennion, 2007, 294).

L'intérêt de telles prestations n'est pas seulement de faire découvrir le répertoire lyrique, mais aussi de créer les conditions d'une véritable rencontre entre le public et la musique. La musique a été en effet conçue « pour être vécue et partagée » (Gétreau, Aubert, 2002), ce qui est d'autant plus le cas que la chanteuse se tient à proximité immédiate des spectateurs : elle vocalise à quelques pas seulement, sans qu'aucune barrière physique ne fasse écran d'une quelconque manière, ce qui est pourtant la norme dans les salles d'opéra ou de concert (la rampe ou la fosse d'orchestre obligeant le public à garder une certaine distance avec la scène). Sa façon de chanter *a capella* rend la musique d'autant plus abordable et accessible, qu'elle est dénuée

[9] Encore au XIXe siècle, la frontière n'est pas toujours claire entre musique savante et musique populaire : il n'est pas rare de voir les gens arranger des chansons sur les airs d'opéras à la mode (Leterrier, 1999).

d'ornement instrumental et donc d'apparat supplémentaire. Elle interprète donc seule, un air de Ravel dans l'escalier qui part de la cour Henri IV au Capitole, elle chante au milieu du public, sous le célèbre « palmier [10]» des Jacobins, l'*Ave Maria* de Caccini… En ces lieux, la chanteuse estime que « la pierre possède une histoire et une profondeur qui rajoutent de l'intensité à [sa] voix [11]», « les lieux touch(ant) à la définition même du fait musical, dont ils conditionnent la texture » (Jeanneret, 2011, 61).

L'émotion est alors au premier plan. Une émotion qui submerge, qui prend le pas sur le reste et qui va bien au-delà d'une simple question d'esthétique. Clarté de l'expression, netteté de l'émission, beauté de la ligne vocale, tout cela passe au second plan. Si le spectateur peut apprécier, voire admirer les prouesses techniques, particulières au chant lyrique, entièrement fondées sur le contrôle du souffle (Scotto di Carlo, 1991), ce n'est pas sans doute pas ce qu'il retiendra de ces moments passés aux côtés de la « diva », sinon l'émotion qu'il aura ressentie… La chanteuse transmet « cette énergie communicative, cette électricité des âmes qui passe par les corps » (Duault, 2002). Or, ce que recherche le passionné d'art lyrique, c'est d'abord et avant tout cette émotion (Poizat, 2001). Grâce à la configuration de ses visites, la chanteuse peut faire naître par le seul truchement de sa voix nue, ces premiers saisissements, ces premiers frissons qui inciteront certaines personnes à franchir la porte d'une maison d'opéra, comme la chanteuse le souhaitait en créant *Monuments enchantés* [12].

Dès lors, ce que propose Veronica Antonelli est une médiation musicale à proprement parler (Deramond, Lambert, à paraître). L'idée n'est ici pas neuve : la chanteuse met ainsi l'opéra à portée du public hors les murs, le rend ainsi plus abordable au travers de cette visite « initiation ». Comme elle le précise elle-même en 2013, et ses propos sont relayés par la presse, ses prestations permettent au public d'explorer un univers qu'il ne connaît pas : « C'est la 3e année et je dois avouer que ça fonctionne parfaitement. Par ce biais, le public découvre l'opéra, ressent le besoin et l'envie d'aller plus

[10] Le « palmier » des Jacobins doit son surnom à sa configuration architecturale. Un pilier haut de 22 mètres soutient ainsi une voûte en étoile à onze divisions triangulaires.
[11] Veronica Antonelli citée par Thomas Belet, « Elle fait chanter les monuments », *La Dépêche du Midi*, 11 août 2011.
[12] Veronica Antonelli : « Je veux donner envie aux gens de pousser la porte d'un opéra », cité dans « Toulouse fera visiter ses monuments au son du bel canto », *La Dépêche du Midi*, 14 avril 2011.

loin [13] ». La chanteuse devient pleinement médiatrice, participant concrètement à faire aimer l'art lyrique, en entraînant « son » public à l'écoute et au goût musical. La cantatrice crée les conditions matérielles indispensables à la domestication du sensible, à cet apprentissage du goût par le public, car « rien de tout cela n'est donné » :

> « il faut se mettre ensemble (…), il faut entraîner des facultés et des perceptions (…), il faut apprendre des tours de main et des façons de faire, disposer d'un répertoire, de classements, de techniques qui fassent parler les différences des objets, il faut prendre conscience du corps qui se rend sensible à ces différences » (Hennion, 2007, 301).

2. Une *soprano* pour guide

Si Veronica Antonelli chante pour un public réuni autour d'elle, on ne peut considérer toutefois qu'il s'agit d'un concert (Escal, Nicolas, 2000) même s'il en possède bien des caractéristiques. Sans doute doit-on considérer davantage une telle prestation comme tenant de la visite guidée, définie par Michèle Gellereau (Gellereau, 2005) et comme l'a elle-même formalisé la chanteuse, donnant à son entreprise de *Monuments enchantés* le sous-titre : « Une soprano pour guide ». Il s'agit en effet d'une situation de communication, voire même d'un dispositif de médiation, qui fait se rencontrer plusieurs acteurs : le guide « classique » en chair et en os [14], la chanteuse qui double le guide sans utiliser le même langage, et le public. Dès lors, la performance peut être comprise d'abord, à l'instar de toute visite guidée, comme une « mise en rapport des visiteurs avec une œuvre » (Gellereau, 2005, 9).

Ici, l'œuvre se dédouble, comprise comme une œuvre musicale inscrite dans un patrimoine bâti qui constitue pour elle un écrin de pierres, mais également comme l'œuvre monumentale, ces lieux patrimoniaux que la musique fait résonner. Sans doute l'enjeu d'une telle visite se situe-t-il dans l'entremêlement des formes de médiation : l'œuvre et le dispositif s'intervertissant au gré des jeux de regard et d'écoute. Lorsque la musique, et avec elle le répertoire opératique, est l'œuvre à découvrir, le monument devient un simple dispositif scénique destiné à la mettre en valeur.

---

[13] Silvana Grasso, « Veronica Antonelli enchante les cloîtres et les églises », *La Dépêche du Midi*, 11 avril 2013.

[14] Même s'il disparaît dans certaines visites proposées par la chanteuse. Véritable guide-conférencier, il peut –être aussi conteur ou « médiateur scientifique », selon les lieux visités et les périodes observées.

Inversement, la musique sert sans doute d'excellent truchement à une meilleure perception du patrimoine monumental.

Jamais les monuments ne sont choisis au hasard, sélectionnés d'abord pour leurs qualités patrimoniales : des espaces représentatifs de la ville rose, choisis pour leur site, leur notoriété, leur architecture, leur esthétique et leur histoire. Bien évidemment et par renversement, de telles visites contribuent également à la patrimonialisation de ces lieux, opérant selon la formule de Jean Davallon « à partir du présent », et contribuant ainsi à rendre « présent le passé dans le présent à travers l'objet » (Davallon, 2006). Dès lors, la chanteuse fait-elle « chanter les monuments », offrant « l'occasion de voir notre patrimoine d'une autre façon [15] ». Sa prestation devient donc l'une des visites guidées thématiques proposées par l'office de Tourisme de Toulouse en 2011, d'autant plus légitime qu'elle entretient l'image traditionnelle de Toulouse, cité du Bel Canto.

La chanteuse contribue à ce mouvement observé de plus en plus largement, qui vise à croiser les arts en une approche résolument interdisciplinaire, synesthésique et syncrétique (Boutaud, 2007). La performance dansée, chorégraphiée par Robyn Orlin au musée des Augustins, *Babysitting Petit Hercule (Babysitting Series #4)* en est un parfait exemple, accompagnant les visiteurs du musée en une « balade nocturne dans le musée » (Trouche, Lambert, 2013). Elle autorise le temps d'une soirée la rencontre entre les collections du musée (et notamment la statue *Hercule enfant* de Sylvestre Clerc), les danseurs et le public. A travers ses performances vocales, Veronica Antonelli, de la même manière que Robyn Orlin avec *l'Hercule enfant*, offre la possibilité aux visiteurs de mieux voir, non plus les collections du musée, mais les monuments dont elle se sert pour cadre, pour « scène » (Gellereau, 2005). Elle contribue ainsi à faire de ces lieux, des « espaces », parce qu'ils sont « *pratiqué(s)* » (Jeanneret, 2011, 17). Non content d'en faire des scènes improvisées, elle enseigne, quelque part, aux visiteurs à les regarder.

Au cours de telles visites, et notamment celle formalisée en 2011 à Toulouse avec la guide conférencière Geneviève Furnemont ou avec le conteur occitan Jacques Delmas en 2012, le visiteur se concentre pour suivre le cours des explications et ainsi mieux comprendre l'histoire, les méthodes de construction des édifices qui lui sont donnés à voir. Lorsque Veronica Antonelli entonne l'une de ses mélodies, elle laisse quelques minutes durant

[15] Hélène Kemplaire, directrice des publics à l'Office de Tourisme de Toulouse, citée par Julie Duquenne, « Celle qui faisait chanter les monuments », *Métro*, 20 avril 2011.

de l'espace au spectateur : ce dernier peut se laisser aller au son de l'incantation. Si quelques spectateurs ferment les yeux pour être davantage à l'écoute, la plupart choisiront au contraire d'ouvrir les yeux, découvrant la finesse de certains détails architecturaux, beaucoup mieux qu'ils ne l'auraient fait à l'écoute d'un conférencier. « La vision n'est pas seulement la perception oculaire mais une forme générale de compréhension. (…) si la plupart des utilisateurs d'une bibliothèque savent lire les livres qu'on y trouve, nombreux sont les visiteurs de musée qui ne savent pas voir les œuvres qui s'y trouvent ou ne savent pas voir les œuvres comme elles devraient l'être » (Goodman, 1990) et il en est de même des monuments.

La chanteuse crée ainsi les conditions matérielles préalables à l'appropriation par le public du lieu patrimonial. La dynamique ainsi constituée est celle de la relation et de l'échange. Le public devient acteur de la scène et s'imprègne profondément des monuments qu'il visite. Ainsi, la musique, grâce à l'émotion qu'elle suscite, semble libérer l'esprit et ouvrir grand les portes de l'entendement. Le visiteur oublie quelques instants durant les tracas du quotidien pour mieux observer et percevoir le sensible.

> « L'effet esthésique et direct sur les sens se déplace au profit d'une attitude esthétique orientée favorablement vers la situation, en empathie avec elle. Sous cet angle, le sujet ne donne pas l'impression de subir l'influence des sens, comme agi, certains diront manipulé, par une inflation de signaux emphatiques. Il devient acteur d'une situation qu'il partage, qu'il savoure, avec plaisir ou délectation » (Boutaud, 2007).

Comme le relate un journaliste ariégeois, la voix de la cantatrice « fait revivre les hauts lieux de Mirepoix avec un œil neuf [16] ». En effet, « des études empiriques récentes démontrent que l'émotion peut faciliter de nombreux mécanismes cognitifs tels que la perception, l'attention, la mémoire » (Sander, Varone, 2011). Dès lors, la logique prééminente n'est pas celle du divertissement, mais bien celle d'une médiation sensible (Deramond (b), à paraître), mêlant adroitement la médiation des savoirs classiques, exercée par le guide conférencier à la médiation « esthétique » qui se nourrit des sensations et de l'émotion suscitées par les vibrations musicales, pour mieux capter l'attention du visiteur. Il s'agit de produire une « expérience » qui permet au public de mieux connaître, comprendre et ressentir le monument qu'il visite. Le rôle de cette visite guidée est ainsi le même que celui du musée, tel que décrit par Serge Chaumier : il « n'est pas seulement d'informer et

[16] « Mirepoix. Quand les pierres se mettent à chanter », *La Dépêche du Midi*, 28 juillet 2011.

d'instruire, (…) il est de provoquer des éveils, sensibles, émotionnels, intellectuels… » (Chaumier, 2010, 35). Dès lors, l'art lyrique est à l'œuvre, devenant un dispositif de choix pour mettre en valeur l'essence des pierres.

3. Révéler l'invisible

Si la chanteuse donne à voir le patrimoine, elle révèle au travers de sa visite des éléments peu perceptibles d'ordinaire. Au-delà des formes et des matières, elle fait ainsi résonner les bâtiments. Ce n'est plus le seul patrimoine matériel de pierre, de sable et de chaux qui l'intéresse, mais ce patrimoine immatériel qui se cache au cœur des monuments fixés dans le marbre ou dans la brique foraine [17] : son acoustique. Les propriétés acoustiques des monuments sont exploitées depuis des millénaires et c'est encore la raison du succès des Chorégies d'Orange, ce festival lyrique qui propose des représentations à ciel ouvert, dans les vestiges du théâtre antique, où le son est porté par un mur vertigineux de cent trois mètres de long sur trente-sept mètres de haut.

La chanteuse inscrit ainsi son chant au cœur des monuments qu'elle parcourt, les espaces où le son se déploiera avec panache, faisant sonner d'une autre manière sa voix. C'est ce type de phénomène acoustique qu'elle recherche avant tout lorsqu'elle fait ses repérages pour de nouvelles visites. Dès lors, il s'agit non plus d'utiliser l'acoustique « naturelle » de lieux tels que le gouffre de Padirac ou le parc de la Roque d'Anthéron pour des concerts, encore moins celle de lieux construits pour mettre en valeur le son, mais de faire émerger l'acoustique des monuments célèbres, la révéler en quelque sorte. Chaque lieu est donc également choisi en fonction de la sonorité propre qu'il renferme, la voix de la chanteuse servant de révélateur, comme en photographie. Chaque air est également sélectionné pour s'adapter à ce lieu, qu'il s'agisse d'une ruelle, de la cour d'un hôtel particulier ou des arcades d'un pont. Comme la chanteuse le relate aisément[18], dans chaque monument, elle cherche à entrer « en vibration » avec le lieu, se met à son écoute, à son rythme, avant qu'un morceau ne s'impose à elle. Pour autant, elle n'accorde pas monument et répertoire selon la logique de l'évidence : le sacré n'est pas forcément dévolu à l'église et les époques de construction et de composition ne sont guère mises en correspondance. S'il est impossible pour elle de le

[17] La brique foraine est le matériau emblématique de Toulouse.

[18] Au cours de nos entretiens et sur son site Internet, Monuments enchantés, consulté le6 janvier 2016 : url: http://www.veronicaantonelli.com/.

définir concrètement avec des mots, elle cherche néanmoins une harmonie d'ensemble entre notes et lieux.

Le programme une fois défini, elle adapte encore son interprétation à l'emplacement précis repéré préalablement : en l'église des Jacobins par exemple, elle se place directement sous le « palmier » qui se déploie majestueusement vingt-deux mètres plus haut. La très forte réverbération qui règne à cet endroit l'incite à ralentir à l'extrême *l'Ave Maria* de Caccini qu'elle entame délicatement, pour éviter que les sons ne se superposent, ne se brouillent et ne s'emmêlent en un chaos inaudible. Comme la performance n'est pas sonorisée, le public peut être à même de percevoir un son « localisé » : entendre d'où il vient, la source de l'émission, mais aussi peut-être [19], son cheminement et sa circulation dans l'espace monumental. Bien plus qu'une contrainte habilement surmontée, il s'agit d'une « traduction » de l'air lyrique pour la scène monumentale destinée à l'accueillir. Dès lors, comme l'exprime avec force Yves Jeanneret, le public peut mesurer concrètement, en écoutant le chant, « tout ce que la musique, ce fragile art du temps, doit à la vertu des espaces, qui d'une écriture de l'esprit font une expérience des corps » (Jeanneret, 2011, 57).

Plus qu'une simple prouesse technique, ce que propose Veronica Antonelli peut être considéré comme une véritable visite d'exposition, une expérience muséographique au sens où l'entend René Rivard : « toute aventure culturelle peut être muséale si le langage des objets et du patrimoine constitue le principal système de communication et si l'on y reconnait, malgré quelques transformations les principes de présentation d'objets et de délectation d'un public » (Rivard, 1984). Tout se passe en effet comme si la chanteuse ne guidait pas le visiteur, mais révélait l' « objet », c'est-à-dire l'acoustique, enfouie, cachée d'ordinaire au cœur du monument. La chanteuse crée ainsi une situation de « rencontre » (Davallon, 2000, 158), entre l'œuvre et le public. Au fil de ce voyage sonore et musical, Veronica Antonelli donne à voir l'acoustique, que l'on peut considérer comme un nouvel expôt au sein d'un parcours d'exposition hors normes. Certes, le public l'entendra plus qu'il ne le verra, mais il ne pourra être insensible à son écrin de pierre, mis en valeur grâce à la magie de la voix. Veronica Antonelli est alors l'instrument, la médiatrice, de l'acoustique. Grâce à sa voix, elle se charge d'éveiller, de révéler la qualité sonore du monument dans lequel elle s'installe. Au fil des

[19] Principalement dans les églises. L'église des Jacobins constitue là encore un exemple particulièrement approprié avec son architecture gothique méridionale qui porte le son haut et loin.

monuments et des airs entonnés, se succèderont une acoustique sèche et dure qui ne laisse pas le son se propager, une acoustique ample qui convient sans doute moins à la voix lyrique qu'à la voix parlée, réverbération équilibrée qui laisse place à la subtilité, à l'expression et à l'intelligibilité du texte. Veronica Antonelli réalise ainsi les vœux de l'acousticien Bernard Delage :

> « Tout le monde sait que, pour apprécier la musicalité d'un instrument, il faut en jouer et ne pas se contenter de le regarder. Il faudrait agir de même, jouer d'un bâtiment, pour en faire apprécier l'acoustique. Lors de l'inauguration d'une réalisation architecturale, qu'il s'agisse d'un collège, de bureaux ou d'un atelier industriel, mon rêve serait d'installer un musicien « acoustique[20] » dans chacune des salles pour donner à entendre sa qualité sonore » (Delage, Gaaled, s.d.)

Alors, le visiteur pourra s'approprier plus facilement cet espace sonore qu'il parcourt. En suivant la chanteuse, comme dans une exposition « classique », il a son rôle à jouer, participant pleinement à la « production » de l'objet muséographique, son oreille toujours sollicitée : « la relation que le visiteur établit avec l'objet va plus le conduire vers le monde auquel appartient l'objet que vers le monde imaginaire ou conceptuel du producteur » (Delage, Gaaled, s.d.). C'est par ce double jeu, que l'acoustique se mue en nouvel objet muséographique, élevé dès lors par cette institutionnalisation au rang de patrimoine.

Si une telle expérience participe donc d'un processus de patrimonialisation du son et de l'acoustique, elle vient également enrichir le panorama des médiations. En un temps très court, qui peut se résumer à quelques minutes, les formes de médiations se superposent et se combinent telles des voix graves, medium et aigues, évoluant indépendamment par jeux de contrepoint, en une polyphonie. Par le seul truchement de sa voix, la chanteuse interprète en même temps un air d'opéra, un monument et un son. Les jeux de regard et d'écoute du visiteur donneront ensuite perspective et souffle à cette interprétation. Ainsi se constitue une médiation polyphonique, médiation unique qui mêle habilement et en toute harmonie les voix du patrimoine, qu'il soit matériel ou immatériel, sonore, musical ou monumental, médiation qui peut également s'adresser à des enfants, des personnes handicapées ou des adultes [21]. Cette visite permet ainsi de révéler plus largement « l'esprit du lieu » (Turgeon, 2009, 1-2) « comme une dynamique relationnelle entre des

[20] C'est-à-dire que son instrument n'est pas amplifié.
[21] La chanteuse reçoit par exemple le Prix Handiculture Midi-Pyrénées, Coup de Pouce Médiation en 2013.

éléments matériels (sites, paysages, bâtiments, objets) et immatériels (mémoires, récits, rituels, festivals, savoir-faire), physiques et spirituels qui produisent du sens, de la valeur, de l'émotion et du mystère ».

Comme nous avons pu le voir, la chanteuse Veronica Antonelli cherche avec ses « Monuments enchantés » à initier les visiteurs à l'art délicat de l'opéra, à leur faire visiter et apprécier des monuments emblématiques de la ville rose, en même temps que de découvrir les sonorités singulières propres à chaque lieu du patrimoine toulousain. Le patrimoine se dévoile ainsi à voix nue, par le seul truchement d'une voix *a capella* qui résonne au gré des notes sur les pierres. Au cours d'une même expérience sensible qui tient à la fois de la visite guidée et du concert, le visiteur rencontre ainsi l'art lyrique, le monument et l'acoustique spécifique qui y règne. Dès lors, la chanteuse Veronica Antonelli se fait l'interprète, non pas d'une œuvre d'art hybride, mais de plusieurs œuvres indépendantes qui s'entrecroisent et qu'elle parvient à accorder et révéler en un moment sensible, « l'esprit du lieu ». Dès lors, se construit au travers de cette médiation polyphonique, une médiation « sensible » qui mêle à la médiation des savoirs une médiation esthétique, pour une meilleure appropriation du patrimoine par ses visiteurs. Une médiation qui permet la rencontre des pierres et des notes, pour suggérer l'indicible et susciter l'enchantement…

Références

- Becker Howard S. 1988. *Les Mondes de l'art.* Paris : Flammarion.
- Boutaud Jean-Jacques , 2007. Du sens, des sens. Sémiotique, marketing et communication en terrain sensible, *Semen*, n°23. Consulté sur Internet le 16 avril 2014 : http://semen.revues.org/5011
- Chaumier Serge, 2010. La muséographie de l'art ou la dialectique de l'œuvre et de sa réception, *Culture et musées*, n°16, p. 21-43.
- Da Lage Émilie, 2005. Michèle Gellereau : *Les mises en scènes de la visite guidée, communication et médiation, Études de communication,* n°28, consulté sur Internet le 4 octobre 2013. Url : http://edc.revues.org/336
- Davallon Jean, 2006. *Le don du patrimoine : une approche communicationnelle de* la *patrimonialisation.* Paris : Hermès/Lavoisier.

- Davallon Jean, 2000. *L'exposition à l'œuvre, stratégies de communication et médiation symbolique.* Paris : L'Harmattan.

- Delage Bernard, Gaaled Naarbed, s.d. Architecture et acoustique : l'accord parfait, *Via Sonora*, consulté sur Internet le 3 février 2016, url : http://viasonora.fr/site/#/lectures

- Denis-Constant Martin. 1998. François Borel, Marc-Olivier Gonseth, Jacques Hainard, Roland Kaehr dir. : Pom Pom Pom , musiques et cætera, Cahiers d'ethnomusicologie, n°11, consulté sur Internet le 1er octobre 2013.Url : http://ethnomusicologie.revues.org/1666

- Deramond Julie (a), à paraître. Entre interactions et participation des publics au concert de musique classique à l'ère numérique. *La musique classique et ses publics à l'ère numérique*, Actes du colloque international, février 2015.

- Deramond Julie (b), à paraître. Quand les arts du spectacle dialoguent avec le musée : à l'approche d'une médiation sensible. *Le musée par la scène. Le spectacle vivant au musée.* Actes du colloque international 18-19-20 novembre 2015, Paris, Musée d'Orsay, BNF, INHA

- Deramond Julie, Lambert Emmanuelle, à paraître. Visites en musique du patrimoine culturel : Art et médiation en résonance, *Les mondes de la médiation culturelle,* Actes des 17e journées internationales Opus, octobre 2013.

- Dorin Stéphane (dir.), à paraître. *La musique classique et ses publics à l'ère numérique*. Actes du colloque international, Colloque international, 4-5-6 février 2015, Paris, Gaîté Musicora.

- Duault Alain, 2002. Quel opéra pour aujourd'hui et pour demain, *Le Débat*, n°119, p. 184-191.

- Escal Françoise, Nicolas François (dir), 2000. *Le concert. Enjeux, fonctions, modalités*. Paris : L'Harmattan.

- Frochot Isabelle, Legohérel Patrick, 2010. *Marketing du tourisme*. Paris : Dunod.

- Gellereau Michèle, 2005. *Les mises en scènes de la visite guidée, communication et médiation*. Paris : L'Harmattan.

- Gétreau Florence, Aubert Laurent, 2002. Musiques à écouter, musiques à voir : la musique dans les musées de société, *Cahiers d'ethnomusicologie*, n°15, consulté sur Internet, le 20 janvier 2016. Url : http://ethnomusicologie.revues.org/836 .

- Goodman Nelson, 1990. La fin du musée, *Esthétique et connaissance*. Cahors : L'éclat, p. 72-77.

- Hennion Antoine, 2007. La musique s'écoute-t-elle ?, *20 ans de sociologie de l'art : bilan et perspectives,* T. 1. Paris : L'Harmattan, p. 291-301.

- Jamar Pierre, 2006. L'expérience lyrique : uniquement à l'opéra ? L'illusion d'unicité entre le genre musical opéra et la catégorie pratique art lyrique, *Tracés*, n° 10, p. 13-28.

- Jeanneret Yves, 2011. *Where is Mona Lisa et autres lieux de la culture*. Paris : Editions Le Cavalier bleu.

- Julien Jean-Rémy, 1992. *Musique et publicité*. Paris : Flammarion.

- Lacroix Chantal, 2013. Art lyrique, musique et danse, *Chiffres clés 2013 : statistiques de la culture*. Paris : La Documentation Française. Consulté sur Internet le 25 septembre 2013. Url : http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Etudes-et-statistiques/Les-publications/Collections-d-ouvrages/Chiffres-cles-statistiques-de-la-culture/Chiffres-cles-2013

- Lafortune Jean-Marie, 2012. *La médiation culturelle : le sens des mots et l'essence des pratiques*. Montréal : Presses de l'Université du Québec.

- Leterrier Sophie-Anne, 1999. Musique populaire et musique savante au XIXe siècle. Du "peuple" au "public", *Revue d'histoire du XIXe siècle*, n°19, p. 89-103.

- Odin Roger, 2011. *Les espaces de communication – Introduction à la sémio-pragmatique*, Grenoble : PUG.

- Poizat Michel, 2001. *L'opéra ou le cri de l'ange, Essai sur la jouissance de l'amateur d'opéra*. Paris : Métailié.

- Rivard René, 1984. Redéfinir la muséologie, *Continuité*, n°23, p. 19-22.

- Rouzé Vincent, 2002. Les effets de la musique dans les lieux de vente : une pratique communicationnelle négociée, *Les recherches en information et communication et leurs perspectives - Histoire, objet, pouvoir, méthode*, Actes du 13e Congrès SFSIC, Marseille, p. 202-210.

- Sander David, Varone Carole, 2011. L'émotion a sa place dans toutes les expositions, *La Lettre de l'OCIM* , n° 134, consulté sur Internet le 14 septembre 2015. Url : http://ocim.revues.org/840.

- Scotto di Carlo Nicole, 1991. La voix chantée, *La Recherche*, XXIII, 235, p. 1016-1025.

- Trouche Dominique, Lambert Emmanuelle, 2013. La danse comme expérience de médiation au musée des Beaux-Arts : *Babysitting series* de Robyn Orlin au Musée des Augustins de Toulouse, *2e journée scientifique internationale du réseau MUSSI, 24-25-26 octobre 2012*, Rio de Janeiro, p. 189-199.

- Turgeon Laurier, 2009. Présentation, *L'esprit du lieu : entre le matériel et l'immatériel*. Québec : Presse universitaire de Laval, p. 1-8.

La médiation numérique de la politique de l'information : entre approche socio-culturelle et approche économique

Marta Macedo Kerr Pinheiro
Professeur en science de l'information
Ecole de science de l'information, Université FUMEC – Bel Horizonte-MG, Brésil
Universidade FUMEC- PPGSIGC, Brésil
Programa de Pós-graduação em Ciência da Informação-UFMG
marta.kerr@fumec.br

Résumé

Ce texte fait émerger quelques sujets de réflexion pour vérifier si les innovations techniques et le contenu socio-culturel sont articulés dans un processus d'hybridation à partir de la médiation numérique d'une politique de l'information. Les villes intelligentes sont ainsi étudiées dans le cadre des politiques de l'information.

Mots-clés : Politique de l'information, Médiation, Hybridation, Innovations techniques, Innovations socio-culturelles, Villes intelligentes.

A política de informação como mediadora entre o sociocultural e o econômico

Resumo

Com a realidade digital este texto suscita alguns temas de reflexão ao verificar se as inovações tecnológicas e o conteúdo sociocultural encontram-se articulados em um processo híbrido e equilibrado a partir da mediação a ser exercida pela política de informação. As cidades inteligentes aparecem como um dos temas ligados aos estudos de políticas de informação.

Palavras-chave: Politica de informação, Mediação, Hibridismo, Inovações tecnológicas, Inovações socioculturais, Cidades inteligentes.

Information policy as mediator between the sociocultural and the economic

Abstract

This text highlights a few points of discussion to verify if the technical innovations and the sociocultural content are articulated in a hybridization process arising from digital mediation of information policy. The smart cities arise as one of the themes related to informational policy studies.

Keywords: Information policy, Mediation, Hybridization, Technical innovations, Sociocultural innovations, Smart cities.

Introduction

Aux côtés des innovations technologiques considérées comme motrices de l'économie, il parait nécessaire de penser aux processus de production des informations pour vérifier si les performances économiques, qui dépendent de la valeur de la technologie, permettent aussi d'améliorer les innovations sociales, culturelles, pour produire en fin de compte, les résultats souhaités en minimisant les dissonances et les contradictions.

La réalité numérique actuelle nous invite à exploiter cet univers pour vérifier si les objets techniques et le contenu culturel et social sont articulés dans un processus d'hybridation et d'équilibre. Davallon questionne cette articulation et se demande si le développement du "numérique" va entraîner une modification des pratiques culturelles, ou quel est au fond l'impact du numérique sur la culture ? Il se préoccupe de l'équilibre informationnel qui rendra possible le partage du savoir. Les questions posées par Davallon sont liées au processus de médiation culturelle par les techniques et comment celles-ci « viennent ajouter de nouvelles modalités d'existence de la culture dans l'espace public » (Davallon, 2012 : 22) .

Cet article étudie la politique de l'information comme processus de médiation de « la culture collective caractéristique d'une identité, d'un groupe social ou d'un pays à un certain moment de son histoire » (Callon, 1975 : 37). La question n'est plus de savoir si les technologies de l'information représentent une menace pour la construction du savoir, mais de comprendre les adaptations, les intérêts, le processus même de construction et d'appropriation des contenus par les différents groupes sociaux tout en utilisant les innovations technologiques à travers la médiation des politiques de l'information.

Les rapports, les propositions politiques autour de l'information semblent nombreux. « Ils mettent en exergue une société nouvelle, inéluctable et interconnectée ». Il faut refuser les conceptions politiques des programmes qui défendent l'urgence comme forme d'action ou de réponse aux crises chroniques et structurelles, rencontrées par les gouvernements, pour arriver d'une manière magique à la société de l'information qui "[...] résonne comme un slogan qui s'affiche pour convaincre de la modernité, du déjà là" (Kerr Pinheiro, Thiesen, Couzinet, 2008 : 150). Encore est nécessaire analyser la multiplication des innovations, quasi permanente, autour de l'information. Pour Boyer (2002) l'idée d'une économie du savoir généralisée ne se réduit

pas aux « grappes des innovations du domaine des TIC », et ne se réduit pas à une nouvelle économie.

Ces constats provoquent et produisent une consommation et une uniformisation des usages des technologies, exemplifiés par Jeanneret (2012 : 43) comme une « série de formules qui sont successivement banalisées : naviguer sur le web, faire un Powerpoint, googueliser, aller sur Facebook, tweeter (verbe) ».

Si l'idéologie de la consommation se centre surtout sur la circulation de l'information, sur les produits techniques éphémères, la culture s'intéresse à la réflexion sur le processus de circulation et sur la permanence et la construction du savoir, on peut alors se demander s'il existe ou non un équilibre informationnel dans la nouvelle donne structurelle des médiations numériques et socio-culturelles ? Quel est le rôle de la politique de l'information en tant que médiation ?

Les méthodes d'investigation mises en place correspondent à ce qui est utilisé généralement en sciences de l'information et de la communication (SIC) en France et au Brésil, où les approches qualitatives sont choisies afin d'être au plus près des phénomènes et des interactions humaines et sociales. À partir d'une revue de la littérature des deux champs étanches, l'économique et le socio-culturel, nous essayons de vérifier si la politique de l'information suppose l'établissement des passerelles entre ces deux champs.

Nous avons entrepris une étude documentaire et bibliographique des revues professionnelles de notre domaine et nous avons analysé le thème de la politique de l'information et des thèmes qui lui sont reliés : les innovations socio-culturelles dans le contexte actuel quand l'économie « redevient politique » (Callon, 2007 : 17). L'ancrage fort dès les années 1990 sur cette thématique, implique que nous reprenions ici les éléments essentiels afin de montrer la progression de la réflexion et de mettre en évidence les changements étudiés.

Pour cette étude, lorsque nous effectuons des recherches avec le descripteur « politique de l'information » à partir de l'année 2010, apparaissent dans les thèmes qui lui sont liés, les projets de « villes intelligentes » dans différents pays, avec notamment des rapports et des documents élaborés par les entreprises américaines CISCO ou IBM, ou écrit par des responsables au travers de la diffusion de projet pilote en déploiement dans chaque ville choisie, ou par un sondage commandé par l'une des entreprises impliquées dans le projet.

Le terrain : la notion d'hybridation entre la culture, la société et l'économie

Il y a beaucoup d'empirisme dans la construction du savoir autour de la politique de l'information. Les politiques publiques le démontrent par un ensemble de programmes ou d'actions floues et dispersées. Pour représenter un objet immatériel, les politiques de l'information sont moins reconnues que les politiques publiques pour la santé, l'éducation ou la sécurité (Kerr Pinheiro, 2008).

Pour Tardy, Davallon, Jeanneret (2007 : 173), la création de dispositifs engendre un processus pratique amené par les dispositifs médiatiques. Et la politique en tant qu'« artefact médiatique » peut organiser la pensée, si les énoncés, « objets du savoir » ont du sens et conduisent à différentes pratiques et ont une certaine valeur pour les sociétés qui les utilisent avec discernement et ainsi peuvent dissocier les données de leur support technique et les appliquer. « Transportées, ces connaissances seront `appropriées´ par les acteurs, en fonction de l'usage que ces derniers auront des appareils » (2007 : 173).

Notre recherche documentaire et bibliographique montre la force de l'innovation issue de décisions politiques internationales, surtout celles venues des pays où le marché des les technologies d'information et communication (TIC) est plus fort. Donc, il y a du politique dans la technique et il y a de la technique dans le politique (Kerr Pinheiro, 2008 : 2012). Mais il manque vraiment un processus d'hybridation structurant la pensée individuelle et collective. En accord avec Tardy (2010), on ne peut pas considérer que les décisions qui font une forte liaison entre les gouvernements et le secteur privé inhibent la mise en place des intérêts collectifs dans un processus d'hybridation en "mixités culturelles".

L'hybridation est un "processus complexe par lequel des éléments de langage, des connaissances, des pratiques, des représentations s'interpénètrent et s'influencent de telle manière que chacun en est transformé" (Marcon, 2010 : 192). Elle représente l'action de transformation, ou l'objet qui est né « dépasse ce qu'il a engendré » (Tardy, 2010 : 141-142).

Les pays doivent développer des innovations politiques visant à s'adapter aux changements dans l'environnement informationnel, culturel (Braman, 2006), et cela dès que, les innovations sociales et culturelles sont nées « au coeur des activités économiques et technologiques [...] C'est là, en ce lieu que semble être l'empire des techno-sciences et des lois du marché, que gît le secret des

innovations sociales parce que c'est là que se décident la forme et le destin des collectifs dans lesquels nous vivons » (Callon, 2007 : 18)

Callon nous propose ainsi d'analyser les marchés économiques et leur « hybridation » avec les gouvernements et d'adopter une posture critique sans s'arrêter à une « définition étroitement technique ou économique de l'innovation visant à oublier la force du culturel, du social, de l'environnement » (Callon, 2007 : 27).

La politique de l'information comme médiation d'un système de représentation d'un collectif

Une vraie politique de médiation relève d'une forme collective, pas seulement par l'appartenance au monde social et culturel, mais par l'ensemble qui constitue l'environnement : l'économique, le technologique, le politique. Elle ne se laisse pas imposer une culture instrumentale et fonctionnelle de contrôle et de régulation du social et culturel (Mattelart, 2004).

Le processus de médiation est très important pour le champ des sciences sociales. Et les politiques, surtout les politiques publiques ont besoin d'observer que la médiation, selon Callon (1975) ne peut pas être considérée une action naturelle entre les humains, surtout avec les aspects non humains aujourd'hui bien représentés par les TIC. Elle doit être programmée, en tant que système de représentation, pour établir des relations entre les énoncés, ceux qui communiquent, ceux qui écoutent et répondent, et être le reflet d'un collectif. Ce système de représentation s'installe et construit une sociabilité, une forme d'identification sociale, « [...] dans la logique de l'appartenance, de l'identification symbolique à l'autre dans la logique de la filiation et de la subjectivité. [...] elle correspond au moment où le sujet se construit une représentation du lien social et sa propre appartenance» (Callon, 1975 : 124).

La médiation est complexe par la nature instable et diversifiée des cultures et les différentes sociétés de l'information desquelles elle est dépendante. Et cette présence obligatoire d'une culture, d'un collectif va intervenir sous une forme indéfinie: « [...] thématiques et genres discursifs se complètent, un genre discursif renvoyant à un autre genre discursif » (Couzinet, 1999). Pour Lamizet (1994) c'est la dialectique entre le singulier et le collectif : la médiation «assure une articulation entre ce qui est de l'ordre du collectif et ce qui est de l'ordre de l'individuel : entre ce qui relève d'un engagement individuel, d'une approche personnelle des rapports sociaux, et ce qui relève davantage de l'appartenance à une communauté » où [...] « se posent des

questions de culture dans lesquels s'instaurent des relations d'appartenance » (Lamizet,1995 : 135-137).

La question n'est plus alors de savoir si la politique de l'information donne une direction vers un seul modèle de société de l'information, où sont définis les contenus et les technologies d'une manière unique pour tous. Il s'agit de savoir si, à la place de la question de l'accès à l'information à partir de machines et de dispositifs intelligentes, si elle est programmée pour permettre aux différents collectifs « une appropriation autonome de l'information tout au long de la vie » (Kerr Pinheiro, Thiesen, Couzinet, 2008 : 156).

Sociétés plurielles et mixtes : les contradictions

L'évolution des dispositifs médiatiques a un rôle structurant, mais non exclusif, dans la production et l'échange des connaissances et « [...] ne servent pas seulement à représenter des connaissances, mais également à structurer des activités et à représenter un ordre du monde» (Tardy, Davallon, Jeanneret, 2007 : 173).

Pour constituer des médiations institutionnelles, les politiques ne peuvent pas seulement s'appuyer sur les intérêts des acteurs pour les techniques. Les éléments représentés par les politiques sont nés de groupes, d'un grand nombre des acteurs diversifiés en fonction des contenus, et des connaissances. Ce sont des consommateurs, des usagers des informations, qui iront utiliser les appareils techniques pour diffuser les connaissances en fonction de leurs usages.

À partir des années 1970, l'intérêt porté à l'innovation (qui inclut les TIC) a gagné tout l'espace politique d'une manière indissociable. Mais un mur étanche a presque été levé entre les innovations techniques et le monde socio-culturel, ce qui a entraîné et inspiré des créations techniques aux valeurs diversifiées. Lévesque (2007 : 68) souligne que « toutefois, les innovations ont été redéfinies de plus en plus comme relevant d'un processus et même d'un système dont plusieurs des composants sont d'ordre du social, des institutions, du territoire, de la culture et du capital social».

Pour Callon (2007) les politiques doivent changer les conceptions habituelles des relations entre l'économie, la société, la culture, la technologie et pour cette articulation, Lamizet (1994 : 161) propose de « […] mettre en œuvre les institutions, en ce que ces dernières représentent dans l'espace public et dans le lieu de la collectivité l'appartenance singulière de chacun des membres de la communauté ». C'est la dynamique de « cadrages-débordements » et

« d'aller-retour », proposés par Callon (2007 : 42), qui va rendre possible et créer des contextes de coprésence des différents groupes ou systèmes inter-sociaux.

Au nom de quoi se fait la médiation politique entre le socio-culturel et l'économique ? C'est uniquement par cette médiation, entre le socio-culturel et l'économique, que l'État existe et donne « visibilité et lisibilité aux dispositifs institutionnels », par la médiation symbolique de l'appartenance sociale et pas, par l'appartenance unique au marché. (Lamizet,1995 : 136).

La politique de médiation a un rôle d'organisation. Les énoncés, la culture, les acteurs, les groupes sociaux, doivent être définis dans des documents politiques, des lois pour établir la délimitation d'un espace de négociation où chaque groupe va être représenté par son porte-parole. (Kerr Pinheiro, 2008 : 2012)

Politique de l'information et la force économique

Pour Tardy (2010, 147) l'hybridation entre le technique et le culturel « [...] tire l'analyse des processus sociaux vers deux directions: (i) transformations ou des changements/ repérer les renouvellements dans les échanges, les combinaisons, les recontextualisations, les appareillages, les tensions (ii) la continuité/processus social et culturel continu ».

La difficulté réside dans la force accordée aux technologies de l'information, vues vraisemblablement comme le principal moyen « pour favoriser l'émergence et par suite la productivité et la croissance » (Lévesque, 2007 : 68). Mais, la représentation politique n'est plus seule pour traduire les volontés de la société technique. Pour Latour et Callon (2006 : 18) « les sondages politiques traduisent non seulement ce que veulent les acteurs mais aussi ce que valent les biens, les services et les gens qui composent le Léviathan ». De ce point de vue, nous pouvons penser que les innovations techniques avec toutes ses formes inédites, augmentent toujours plus la complexité de l'économie.

Nous vivons une économie intensive du point de vue de la connaissance en circulation où un vrai régime d'accumulation s'installe, dominé par le capital financier rendu possible par l'accès à l'information en temps réel. C'est une nouvelle structure de pouvoir et de dynamique politique et institutionnelle, orientée vers et par les changements techniques, économiques et sociaux (Chesnais, Sauviat, 2005).

Par l'utilisation des technologies, la mobilisation en réseaux des connaissances créent un certain nombre d'images sur les métiers, les processus de production et les activités vers tous les types de services. Il faut appréhender les intentions des agents économiques qui ont créé un système qui a pour objet central l'information. Un système qui produit, interprète et diffuse des informations (Petit, 1998), créé par les intentions des groupes limités d'acteurs, sans tenir compte des attributions données par les citoyens, le public, au moment de partager la circulation des objets culturels, sociaux comme l'espace urbain, par exemple.

L'exploitation du culturel, du patrimoine, permet au public de se rapprocher des objets culturels, d'intégrer les contenus. La force des TIC donne la centralité au contenant et aux éléments extérieurs : les services, le marketing, les catalogues, de *download* des expositions. Par contre on doit créer des pratiques qui permettent l'exploitation de la culture par le public, par la société au travers des différents groupes, et les villes par les citoyens. Les politiques publiques et des territoires doivent aborder le numérique non comme un phénomène, mais plutôt comme une contribution, un outil qui arrive pour faciliter la médiation culturelle, la connaissance des projets artistiques et culturels, la vie dans la ville, la connaissance sur les métiers, c'est ce qu'exige les nouvelles pratiques de médiation par les politiques de l'information : « La politique de l'information se réfère à une prise en compte réelle de tout ce qui contribue à la construction de l'information entre les hommes, de tout ce qui contribue à la production de l'information pour la société, et en même temps, adopte une position critique pour défendre la diversité. La façon dont les hommes légitiment, conservent, diffusent les documents et les retrouvent, la façon des gens de représenter le monde, de construire leur savoir, leur représentation de la relation qu'ils entretiennent avec l'actualité, est aussi une démarche politique » (Jeanneret, 2008).

Mais la force d'une économie glissante, incontrôlable dans les réseaux, même avec toutes les possibilités de contrôle des dispositifs techniques, est née et propulsée par l'État et nommée « l'État informationnel » qui contrôle de manière délibérée l'information, son traitement, ses flux et ses usages pour exercer son pouvoir. (Braman, 2006, Kerr Pinheiro, 2012).

Les États, les plus riches et qui ont le processus d'innovation très développés, sont placés en tant qu'entité-société de contrôle et se manifestent dans le domaine de l'information, ce qui peut affecter et subvertir les politiques publiques de l'information.

Pour Braman (2006), l'État informationnel, avant de concevoir le modèle panoptique de surveillance, est actuellement transmuté en *panspectron* où le contrôle est partout, tout le temps, de manière permanente, à travers des mécanismes pour lesquels on ne sait jamais quand et de quelle manière ils vont se manifester : « c'est dans le modèle *panspectron* que sont créés et exercés les dispositifs juridiques et mécaniques de l'État informationnel à l'exemple de l'échelon, du système bancaire, où les identités ne sont plus seulement numériques, mais signalétiques et distinctives, avec par exemple les robots de recherche. Le *panspectron* agit dans tous les sens, allant des intentions les plus utilitaires et « bénéfiques » pour l'individu, telles que les dispositifs de repérage de sites de l'e-commerce qui détectent les intérêts du consommateur jusqu'aux propos gouvernementaux de privation de droits individuels. » (Silva, Kerr Pinheiro, 2012 : 84)

C'est le cas de l'USA *Patrioct Act*, qui au nom de la sécurité nationale séquestre des citoyens et entre autres la liberté d'expression et de religion (Cantiè, 2006), pourtant garantie par la Constitution des États-Unis d'Amérique, par la subversion d'une valeur supérieure, collective au travers de la manipulation idéologique.

Au travers d'un discours de développement des sociétés intelligentes, les États contrôlent, avec l'alibi de la surveillance, de la compétitivité mondiale et de l'urgence d'être plus intelligents et plus efficients dans l'utilisation des ressources numériques, et imposent une fragmentation de l'information dans tous les processus de création, de traitement, des flux et de l'usage de l'information. (Kerr Pinheiro, 2012).

Politique et pratiques de médiation: les « éco-villes intelligentes »

La construction de politiques publiques doit mettre une juxtaposition des contenus et des contextes et être soutenue par des recherches et des études sur l'information et la communication, spécifiques aux métiers, à l'innovation, aux systèmes d'informations culturels, pour assurer la compréhension de savoirs hybrides et le futur des pratiques culturelles, sociales et urbaines des différents usagers. À travers un document définissant une politique de l'information, il est possible de créer un espace de négociation local, l'espace des actions des acteurs dans le territoire.

Par ces propos, nous souhaitons mettre en exergue, les contradictions et les conflits imposés par les programmes de villes intelligentes, mis en place par différents pays, sans grandes discussions et sans résistance organisée, qui

surgissent comme la dernière innovation technique, sociale, culturelle, urbaine et politique. Ce programme d'information pour les villes nous est présenté de manière irréfutable par l´évolution naturelle de l'Internet.

L'internet « de toutes les choses » est né (*internet of everything*-IOE). Les emplois semblent infinis, mais seront-ils uniquement sujets de l'imagination des développeurs ou aussi des usagers et du contenu socio-culturel et urbain ? Quelle évolution positive peut-on percevoir du rapport entre le contexte et le processus d'appropriation de l'information par un citoyen autonome?

Sfez (2002 : 79) remarque que nous vivons un état de « *l'innovention* », qui signifie innovation avec une action, un propos d'action. Les systèmes techniques entrent en résonance avec d'autres systèmes culturels, économiques, sociaux, politiques où « une *innovention* prend son sens ».

L'Internet de toutes les choses est développé par la démultiplication des supports d'information, avec des interfaces techniques infinies, par exemple une plateforme conçue pour être extensible, sur l'internet « hautement sécurisé », rapide, à travers quatre couches interopérables de capture de données aux applications de service.

L'internet nous est présenté comme une entité omniprésente avec des promesses énormes: améliorer la qualité de vie de la population et de stimuler l'économie de la ville intelligente. L'entreprise CISCO, américaine, est responsable de divers projets dans le monde : Nice, Barcelone, DubaÏ. Les exemples pratiques d'avantages donnés sont la réduction de factures d'approvisionnement de l'eau, les facilités de parking et la croissance des recettes des stationnements, la création d'emplois. Mais si on regarde les projets, on voit se dessiner un contrôle de nos informations par des multiples dispositifs.

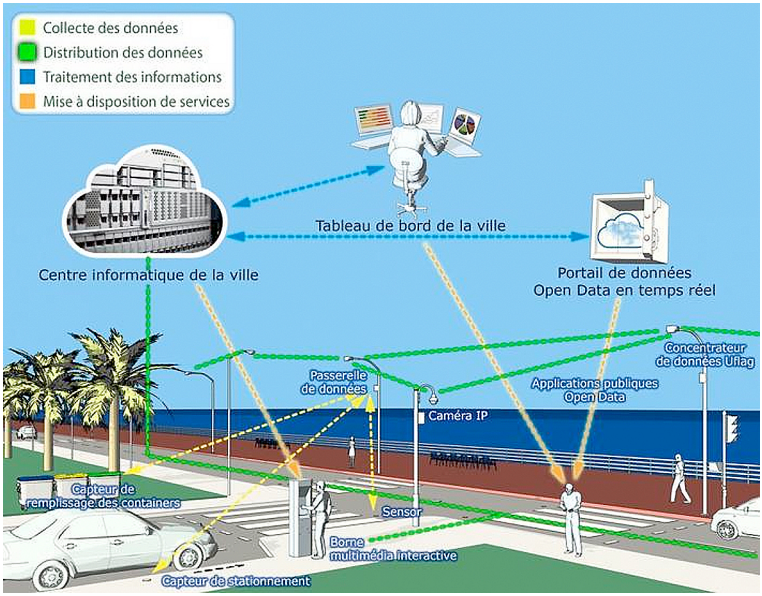

Figure 1- Ville intelligente de Nice

Source : CISCO, 2014

Des capteurs à travers toute la ville ont par fonction de capturer des informations essentielles pour la gestion des projets multiples : l'eau, l'éclairage, l'énergie, de manière intelligente. Le flux d'informations est bidirectionnel (vers et depuis les citoyens), mais le filtrage et « l'aller-retour » de l'information ne sont pas clairement expliqués.

Une photo prise, via l'utilisation d'un smartphone est capté et transformé en données qui naturellement seront analysées avec une certaine orientation. Mais est-ce que le citoyen participe vraiment à ce processus de manière consciente ?

En analysant le « changement de société Suisse » Bassand (2007 : 302) relève encore sur les métropoles que « l'informatique et la technoscience sont les dimensions fondamentales de cette société nouvelles, mais pas les seules, loin s'en faut ». Le problème c'est la tendance à concevoir l'utilisation de la technologie comme un grand événement, au lieu d'analyser les médiations et de problématiser la question des usages d'information. La médiation de l'information ne se produit que dans un espace qui construit les articulations

du cyberespace et de ses usagers (Sassen, 2004) et qui est dédié à un groupe d'appartenance. Mais cela ne semble pas être ce que contemplent les projets des villes intelligentes...« Le conseil définit une ville intelligente comme une ville dans laquelle les technologies numériques sont intégrées à toutes les fonctions de la ville". Le conseil en question est le Smart Cities Council, l'organisation formée par les principales entreprises proposant aux municipalités d'installer l'infrastructure (hard et soft) susceptible de rendre leur ville " intelligente ". On y trouve IBM, Cisco, Microsoft, EDF, Schneider Electric, *etc* **»** (Pisani, 2015 : 36).

Conclusion

La démarche proposée dans ce texte débouche sur quelques sujets de réflexion. L'informatisation, la force du numérique sont certes de premier ordre dans la société actuelle. Mais chercheurs identifient facilement les hybridations entre les politiques publiques et le marché. C'est devant ce scénario que nous devons, dans les recherches en sciences de l'information et de la communication repenser, constamment, la relation entre l'économie, la société, la culture et les technologies.

Tout ce mouvement autour d'une société très communicante et en même temps très réglée et contrôlée par l'information pousse à exiger un nouveau genre d'institutions politiques pour « rééquilibrer les forces et surtout rendre visible ce qui ne l'était pas » (Callon, 2007 : 42). Donc, les chercheurs en SIC doivent adopter une position critique et en même temps propositionnelle devant les innovations et leur méta-pouvoir. L'exemple des projets de villes intelligentes coordonnés par les mairies de différentes villes à partir des projets, presque uniquement des entreprises américaines, est *a minima* préoccupant.

On relève la réflexion de Jeanneret (2001) qui demande si on peut transformer tous ces outils en vrai profit socio-culturel. Par ses idées sur la technologie, encore actuelles, l'auteur explique qu'elle existe pour être le reflet du « désir de changer la condition humaine » ce qui est « impérieusement civilisationnel » dès que sa « technicité consiste en sa socialité ».

Dès que l'innovation est chaque fois plus incrémentale et en continu nous sommes défiés par plusieurs questionnements, mais sans oublier le rôle de médiation de la politique de l'information qui est le reflet des identités, des

différents groupes socio-culturels en évolution dans un territoire, et dans un moment historique donné.

Pour Callon (2007 : 18) les problèmes rencontrés « peuvent donner matière à débats et à choix » aux chercheurs. Plutôt que de penser comme des « orphelins » devant les innovations techniques, nous devons « mobiliser toutes les compétences, savoir-faire et technologies nécessaires » (Callon,2007 : 38). Et il ajoute encore que tandis que les sciences exactes construisent les nouveaux dispositifs, nous, en sciences humaines et sociales devons les discuter pour analyser les enjeux de ces constructions, même si théoriquement, nous travaillons davantage. Du même coup, Jeanneret (2008) nous incite à refuser les conceptions politiques des programmes qui « courent » après l'innovation technologique comme seule forme de médiation sociale.

Comme propose Davallon (2012), plutôt que simplement s'opposer à cette réalité, il s'agit de faire émerger quelque chose d'autre, un outil singulier. La construction des politiques de l'information, le questionnement sur quelles institutions politiques faut-il adopter pour les différents territoires comme reflet des identités, des différents groupes socio-culturels, peuvent représenter le début d'un équilibre informationnel. La direction étant donnée par la politique, cela peut constituer une réponse aux besoins sociaux et au processus de construction de solutions collectives autour de l'information. C'est une réponse qui est seulement perçue à partir d'un dispositif de médiation, quel que soit le support.

Références

- Bassand, Michel, 2007. Innovation et changement de société :le cas de la Suisse. In **:** *L'Innovation Sociale :émergence et effets sur la transformation des sociétés* (sous la direction de KLEIN, Juan-Luis et HARRISSON, Denis). Québec : presse universitaires du Québec, p. 299-313.
- Boyer, R. 2002. *La croissance, début du siécle* : de l'octet au gène. Paris : Albin Michel.
- Braman, Sandra, 2006. *Change of State*: Information, Policy and Power.Cambridge: MIT Press.
- Callon, Michel, 2007. L'Innovation sociale : quand l'économie redevient politique. In : L'*Innovation Sociale :émergence et effets sur la transformation des sociétés* (sous la direction de KLEIN, Juan-Luis et HARRISSON, Denis). Québec : presse universitaires du Québec, p. 17-42.

- Callon, Michel, Latour, Bruno, 2006. Le grand Léviathan s'apprivoise-t-il ? In : AKRICH, Madeleine, CALLON, Michel, LATOUR, Bruno. *Sociologie de la traduction*. Textes fondateurs. Paris : Ecole des Mines, pp.11-32.

- Callon, Michel, 1975. L'opération de traduction comme relation symbolique ; In **:** *Incidences des rapports sociaux sur le développement scientifique et technique*, sous la dir. De Philippe Roqueplo et de Pierre Thuillier. Paris : CNRS ; CORDES, P.18.

- Cantié, Philippe, 2006. USA Patriot Act : une exception durable. *Bulletin des Bibliothèques de france*, v.51, n.1, avril 2006. Disponible en : <http:/bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-05-0064-001.pdf> accès 23 nov. 2015.

- Chesnais, F. ; Sauviat, C. 2005.O financiamento da inovação no regime global de acumulação dominado pelo capital financeiro.In: LASTRES, H. M. M.; CASSIOLATO, J. E.; ARROIO, A. *Conhecimento, sistemas de inovação e desenvolvimento* (Orgs.).Rio de janeiro: Contraponto, p.161-219.

- CISCO, 2014. *Communautés intelligentes et connectées*. Disponible in : http://www.cisco.com/web/CA/solutions/strategy/smart_connected_communities_fr.html

- Couzinet, Viviane, 1999. *Médiations Hybrides* : le documentaliste et le chercheur en Sciences de l'information. Paris ; ADBS.

- Davallon, Jean, 2012. Du numérique pour la culture à la culture numérique? *Anais da 2ª Jornada científica internacional da Rede MUSSI- redes e processos info-comunicacionais: mediações, memórias e apropriações*. Rio de Janeiro:Fiocruz, 2012. Rio de Janeiro 24-26 out. pp.21-36.

- Jeanneret, Yves, 2012. Analyser les 'réseaux sociaux' em tant que dispositifs infocommunicationnels: une problématique. Anais da *2ª Jornada científica internacional da Rede MUSSI redes e processos info-comunicacionais: mediações, memórias e apropriações*. Rio de Janeiro:Fiocruz, 2012. Rio de Janeiro, 24-26 out. pp.39-61.

- Jeanneret, Yves, 2008. La relation entre médiation et usage dans les recherches em informationcommunication. Anais do 1º Colóquio Mediações e Usos de Saberes e Informação: um diálogoFrança/Brasil. Rio de Janeiro:Rede Mussi 04-07 nov.2008, pp.37-59.

- Jeanneret, Yves, 2001. *Y a-t-il (vraiment) des technologies de l'information ?* Villeneuve d'Ascq : Presses du Septentrion.

- Kerr Pinheiro, Marta M. 2008. *L'État Informationnel et les changements dans les formes de médiations info-communicationnelles des connaissances sur les politiques de l'information*. Sous la direction de Viviane Couzinet. Université Université Paul Sabatier -Toulouse 3. Recherche postdoctorale en Sciences de l'Information et de la Communication. MICS : LERASS, Université Paul Sabatier-IUT, Toulouse 3.

- Kerr PInheiro, Marta M. 2012 Estado Informacional: implicações para as políticas de informação e de inteligência no limiar do século XXI. In: *Varia História*. Belo Horizonte: programa de Pós-Graduação em História, FAFICH/ UFMG. V.28, N.47- Jan./jun. 2012, pp.59-75.

- Kerr Pinheiro,M.M. THIESEN, I.,COUZINET, V. 2008. Choc informationnel et culture de l'information: quelle formation à l'information? Toulouse: *Sciences de la Société: Organisation des connaissances à l'ère numérique.* nº 75. Pp.141-158.

- Lamizet, Bernard, 1995. Médiation, culture et société. In: *Introduction aux Sciences de l'information et de la communication*, sous la direction D. Benoit. Paris : Les Editions d'organisation, p. 129-186.

- Lamizet, Bernard, 1994. Sciences de l'information et de la communication, sciences de la médiation ; In : LES Sciences de l'information et de la communication : approches, acteurs, pratiques, depuis vingt ans. *Neuvième congrès national des sciences de l'information et de la communication,* Toulouse 26-27-28 mai, SFSIC, p. 161-168.

- Lévesque, Benoît, 2007. L'Innovation dans le développement économique et le développement social. In: *L' Innovation Sociale :émergence et effets sur la transformation des sociétés* (sous la direction de KLEIN, Juan-Luis et HARRISSON,

- Denis). Québec : presse universitaires du Québec, p. 43-70.

- Marcon, C. 2010. Hybridation des savoirs sur les réseaux: les blogs professionnels français servente-ils à quelque chose? In: *Première Jounée scientifique internationale du réseau MUSSI,Médiations documentaires: entre réalités et imaginaires*.Avignon, 15 mars, 2010.pp.189-200.

- Mattelart, Armand, 2004. *Introdução aos estudos culturais.* São Paulo : Parábola editorial, 2004.

- Petit, Pascal, 1998. L'économie de l'information en questions. In : PETIT, Pascal(Org) *L'économie de l'information*: les enseignements des théories économiques. Paris: La Découverte.pp.15-35.

- Pisani, Francis, 2015. *Voyage dans les villes intelligentes*; entre datapolis et participolis. Paris ; observatoire netexplo, 2015. Disponible : http://data.over_blog.kiwi.com/0/73/87/12/20150402/ob_955af_ob-094dfc-pisani- voyages dans les villes-pdf

- Sassen, Saskia, 2004. Towards a socioloy of information technology. In : AVGEROU, C.,CIBORRA,C.,LAND,F.(Eds).*The social study of information and communication technology*: innovation, actors, and contexts. New York :Oxford. Pp.77-99.

- Sfez, Lucien, 2002. *Technique et idéologie: un enjeu de pouvoir.* Paris: Éditions du Seuil.

- Silva, Terezinha E. da, Kerr Pinheiro, Marta M. 2012 Configurações contemporâneas da política de informação: poder, política e regime de informação. In: TOMAÉL, M.I.(Org.). *Compartilhamento da informação***.** Londrina: Eduel.pp.73-101.

- Tardy, Cécile, 2010. Réperage d'usages de la notion d'hybridation pour penser le social. In: *Première Jounée scientifique internationale du réseau MUSSI,Médiations documentaires: entre réalités et imaginaires*.Avignon,15 mars, 2010.pp. 139-151.

- Tardy, Cécile, Davallon, Jean, Jeanneret, Yves. 2007. Les medias informatisés comme organisation des pratiques de savoir. In : Organisation des connaissances et société des savoirs: concepts, usages, acteurs. Au *6ème Colloque International du chapitre français de l'ISKO*. Université Paul Sabatier- LERASS- MICS Toulouse III, 7 et 8 Juin, p.169-184.

Thématique 2

Mémoires et temporalités dans l'activité sccientifique et dans l'activité sociale

Animation :

Session 1 : Katia de Carvalho
Session 2 : Cécile Gardiès

Grand témoin :

Patrick Fraysse

Favoriser l'accès aux valeurs informatives du document carte : méthode pour une enquête documentographique

Nathalie Joubert
Docteur en Sciences de l'Information et de la Communication
LERASS-MICS, Université Toulouse 3 Paul Sabatier, France
joubert@univ-tlse2.fr

Résumé

La carte est un objet médiateur singulier, document par intention et documents à réception. Une fois ses caractéristiques et ses qualités infocommunicationnelles spécifiées, nous présentons une méthode d'enquête documentographique pluridisciplinaire, favorisant l'identification des valeurs informatives qu'elle porte, et ses applications en termes de modalités de médiations et d'appropriations.

Mots-clés : Carte, Document par intention, Document à réception, Enquête documentographique, Valeurs informatives, Objet médiateur singulier, Modalités de médiation.

Favorecer o acesso aos valores informativos do documento mapa: método para uma enquete documentográfica

Resumo

O mapa é um objeto mediador singular, documento por intenção e documentos na recepção. Uma vez especificadas suas características e suas qualidades infocomunicacionais, apresentamos um método de enquete documentográfica pluridisciplinar, favorecendo a identificação dos seus valores informativos, e suas aplicações em termos de modalidades de mediações e de apropriações.

Palavras-chave: Mapa, Documento por intenção, Documento na recepção, Enquete documentográfica, Valores informativos, Objeto mediador singular, Modalidades de mediação

Favor access to informative values of the map document: Method for a documentographic investigation

Abstract

The map is a singular mediating object, a document by intention and documents with reception. Once its characteristics and its infocommunicational qualities specified, we shall present a method of documentographic investigation multidisciplinary, favoring the identification of the informative values which it carries, and its applications in terms of modalities of mediations and appropriations.

Keywords: Map, Document with intent, Upon receipt document, Documentographic investigation, Informational values, Singular mediating object, Modalities of mediations

Introduction

« Document » dans sa définition la plus élémentaire signifie «écrit ou objet servant d'information, de témoignage ou de preuve» (*Le Petit Larousse*, 2003, 343). La définition bibliothéconomique s'attache à des aspects techniques liés à son traitement. Jean Meyriat élargit la notion au-delà de l'écrit et à tout support, et place le récepteur au cœur de sa fabrique, marquant une distinction entre les objets faits pour communiquer de l'information, documents par l'intention de leur auteur, et ceux faits pour tout autre chose, qui deviennent documents « à partir du moment où l'on y cherche de l'information » (Meyriat, 1978). Plusieurs fonctions peuvent être concédées à un même objet, donnant lieu à de nouveaux documents. Qu'en est-il de la carte ? Comment rend-elle compte du monde qu'elle veut circonscrire ? Autrement dit comment étudier la manière dont elle est fabriquée ? Dans cette démarche scientifique, nous nous intéressons donc à l'usager-concepteur plutôt qu'à l'usager-lecteur (Couzinet, 2009).

Notre objectif est d'explorer la définition du concept de document par la description du document carte, en appliquant à cet objet diverses méthodes scientifiques, afin de comprendre ce qu'il est et ce qu'il fait. En l'interrogeant dans sa singularité et par un retour sur nos travaux de doctorat sur la fabrique du document carte (Joubert, 2015), nous souhaitons contribuer à l'élaboration collective d'une théorie du document, articulée sur les dimensions sociales et culturelles de ce dernier. La fabrique de la carte n'est alors pas étudiée ici comme en géographie, mais avec cette double dimension intention/réception et une méthode résolument pluridisciplinaire. Une fois les caractéristiques du document carte présentées, nous reviendrons sur l'enquête documentographique développée, avant d'en analyser les résultats sur l'identification des valeurs informatives de la carte et les applications en termes de dispositifs de médiation.

1. Caractéristiques d'un document singulier

1.1 Diversités et singularités

La carte est un document singulier, se distinguant des autres quant à ses supports, à l'information qu'elle porte et à ses usages. Cet objet informationnel recouvre une grande diversité représentationnelle.

L'homme utilise les moyens que la nature met à sa disposition, qu'il reconditionne, peint ou grave, tels que la matière minérale, le papyrus, le bois : la plus ancienne carte reconnue comme telle est une peinture murale de 6200 av. J.-C., plan d'une ville en Anatolie. Le plan de ville (2e millénaire av. J.-C.) découvert sur le site de Bedolina ou la carte monumentale de la ville de Rome au IIIe s. sont gravés dans la roche ou le marbre. D'autres supports minéraux sont employés, l'argile ou la mosaïque. Les Egyptiens et les Grecs ont recours à des cartes sur papyrus, support fragile, qui n'a pas permis la conservation. Les marins polynésiens fabriquent depuis des siècles des cartes nautiques rudimentaires à partir de coquillages et de petits bâtons. Le bois est exploité de façon plus conventionnelle, pour le premier planisphère à porter le nom « Amérique » (1507) ou pour les globes de Coronelli (1683). Le tissu et le métal sont peu utilisés contrairement aux matières d'origine animale. Plus robuste que le papyrus, le parchemin, peau de mouton, de veau ou de chèvre, apparaît en Europe au 7e s. Sa robustesse favorise la conservation des documents, d'où les 500 résultats sur le site *Gallica* de la Bibliothèque nationale de France (BNF) pour les cartes marines appelées portulans. Sont utilisées aussi des peaux de chamois, de phoque ou de bison.

Il est difficile de présenter l'ensemble des objets réalisés sur le support papier tant ils sont nombreux. Le passage du manuscrit à l'imprimé représente en effet une véritable révolution pour la carte, en termes de reproduction et de vulgarisation. Mais si la cartographie se développe, c'est parce qu'elle fait émerger à travers une représentation visuelle, l'appartenance à un territoire. A travers les cartes, l'homme voit dans quel espace il vit et peut graviter, celles-ci n'étant plus réservées aux explorateurs, navigateurs, marchands ou militaires.

Le document carte est singulier par les formes des représentations. Les globes terrestres et mappemondes côtoient des cartes en relief, allégoriques anthropomorphes, zoomorphes ou floramorphes, en forme de T [1], des vues figurées [2]. Certaines sont uniquement textuelles, comme celles de l'historien grec Hérodote (5e s. av. J.C.) ou du géographe romain Pomponius Mela (1er s.). L'imaginaire géographique des Anciens est « littéraire, où l'espace était donné à lire plutôt qu'à voir » (Trousset, 1993, 138). Les compoix, outils de

[1] Représentations schématiques de la Terre, apparues dès le VIIIe s., issues de la tradition chrétienne, reflétant une vision du monde divisées en trois.
[2] Cartes liées à une pratique médiévale judiciaire impliquant le dessin des lieux constituant le fond du litige.

maillage territorial foncier (16e-18e s.), peuvent être considérés comme des cartes textuelles.

« Toute carte, en transmettant […] une information, communique » (Poidevin, 1999, 21), mais elles ne le font pas toutes de la même façon, les choix de l'émetteur définissant l'intention communicationnelle.

1.2 La carte, document par intention

Le document est « le produit d'une volonté, celle d'informer ou de s'informer » (Meyriat, 1981a, 147). La fabrique intentionnelle de la carte relève ainsi du cartographe. Ce qui la définit, c'est son processus de construction et d'expression de l'information. La carte « est un message complexe qu'un auteur propose à ses lecteurs » (Caron, 1980, 9). Le cartographe est producteur de documents à contenu informationnel « qu'il construit à partir de données qu'il met en scène et présente à l'esprit » (Brunet et al., 1992, 428-429).

Il est possible de distinguer quelques fonctions principales, organisation, circulation, diffusion ou imagination. Outils politique, administratif, militaire, fiduciaire, juridique, patriotique, les cartes cadrent le territoire, lui donnent du sens, aident les populations à se l'approprier, grâce à une vision globale illustrée de repères reconnaissables. Les cartes liées à la circulation, marines, routières ou du ciel, portent des objectifs de commerce, de migration, de conquête, de pèlerinage. Celles utilisées pour diffuser une idée du monde sont empreintes de démonstration : montrer la puissance d'un Empire, légitimer d'autres conquêtes, asseoir un pouvoir à l'échelle d'un territoire, illustrer sa vision théologique, politique ou géopolitique.

Le géographe Didier Poidevin, dans sa typologie fonctionnelle, distingue situer, comprendre, analyser, interpréter, et précise que les cartes d'inventaire (topographique, cadastrale, géologique) permettent de se déplacer, de localiser, de gérer et intervenir. Pour compléter ces intentions, nous pouvons nous référer aux objectifs intentionnels des documents définis par Patrick Fraysse : « de conservation, de mémoire, de référence, de preuve, de communication, de promotion sociale, de reconnaissance, de distraction, d'apprentissage, de réflexion, d'aide à l'action, de décision » (Fraysse, 2011, 38).

1.3 Vers une définition de la carter en sciences de l'information et de la communication (SIC)

La carte est un outil d'analyse, de résolution de problème, de restitution et de prise de décision, parce que c'est un objet informationnel visuel. Elle est « moyen, langage, medium entre l'Homme et le réel » (Bord, 2004, 17). Le cartographe aide l'œil du lecteur, « utilise des signes, des couleurs, des textes, une mise en page et une légende adaptés afin que l'acte de communication soit réalisé » (Poidevin, 1999, 21). Le langage visuel est l'« inverse du langage écrit ou parlé : l'œil perçoit d'abord un ensemble, le généralise puis cherche le détail » (Zanin, 2006). La figure parle en premier et le texte est là pour faciliter sa compréhension, pour l'illustrer en quelque sorte (Vergneault-Belmont, 2013). La cartographie est un art, un mode d'expression graphique, esthétique et didactique. Jacques Bertin définit la « sémiologie graphique » en 1967, en tant que langage destiné à l'œil qui utilise des variables visuelles pour représenter graphiquement des phénomènes différents, pour visualiser des données quantitatives, ordonnées et qualitatives, et cartographier l'espace (Bertin, 1967).

Si le cartographe exploite de façon efficiente les capacités visuelles du récepteur grâce à des formes appréhendables et identifiables, le rôle du texte et tout particulièrement de la légende reste certain. Elle permet de connaître la signification de chacun des signes utilisés, tel un lexique de la carte. Texte et figure se trouvent ainsi sur un support unique, sans se gêner : ce qui est lu n'interfère pas sur ce qui se voit, mais guide la compréhension. Lorsque ces conditions sont réunies, la carte est un outil de médiation qui accompagne la réception et l'interprétation des informations qu'elle porte. Le langage des géographes est à la fois graphique, visuel, textuel, symbolique et artistique et la carte reflète toutes ses dimensions.

Des notions connexes d'image, de figure, de représentation sont associées à la carte. « Représenter » signifie « rendre présent […] par une figure, un symbole, un signe» (*Petit Larousse*, 2003, 882). La carte est une scène sur laquelle le cartographe positionne des symboles comme autant d'acteurs, l'ensemble figurant la ou une réalité spatiale, la rendant présente à nouveau, sous une autre forme. Pour Gilles Deleuze et Félix Guattari, « il n'existe pas de vérité cartographique, mais il y a de multiples manières de rendre compte du monde à travers les cartes » (Deleuze et Guattari, 1980, 11). La carte est plus qu'une représentation ou une reproduction, elle constitue une création, une œuvre originale issue d'une construction qui propose un tracé et de multiples voies d'accès au réel. Elle peut être modifiée et reçue de différentes

manières car elle est « connectable dans toutes ses dimensions. » (Deleuze et Guattari, 1980, 20).

Pour Jean Meyriat, la carte possède une grande capacité informative grâce à l'efficacité du langage graphique. Elle est ainsi « au service de la communication déictique : celle qui désigne, qui fait voir » (Meyriat, 2006, 25-26). Pascal Robert et Emmanüel Souchier considèrent qu'elle est un média singulier (Robert et Souchier, 2008) qui favorise dans le corps social la circulation des valeurs grâce à une vision synthétique de l'information.

> « C'est une réalité sémiotique, un objet communicationnel […]. Elle est de ce fait chargée de « valeurs » […]. Et c'est parce qu'elle est ainsi valorisée, qu'elle fait à son tour l'objet de diverses re-exploitations, d'usages, de citations, de récritures, d'utilisations et de manipulations les plus variées dans des domaines qui ne lui étaient pas originellement dévolus » (Robert et Souchier, 2008, 27).

L'objectif de notre enquête documentographique est d'analyser la carte pour faire surgir ses valeurs informatives.

2. Essai d'enquête documentographique

Nous souhaitons tout autant interroger l'objet matériel, que décrypter la construction de l'intentionnalité. Envisager un faisceau de questions mène vers la constitution d'une grille, fruit du croisement de méthodes de commentaire et d'analyse de document, issues de disciplines différentes.

2.1 Commenter le document carte en SIC

Science théorique et comparative pour Paul Otlet, la documentologie est définie par Jean Meyriat comme « un discours scientifique sur les documents » (Meyriat, 1981a, 153). Pour ce dernier, l'information a du sens « pour celui qui l'émet comme pour celui qui la reçoit » (Meyriat, 1981a, 144) et il est « possible de poser à un document déjà exploité des questions nouvelles, avec l'espoir d'obtenir en réponse des informations nouvelles » (Meyriat, 1978, 117). La méthode documentologique est une description du document et une analyse contextualisée de son contenu. Pourquoi s'intéresser aux conditions de conception, de production, de diffusion, aux relations entre le support et l'information ? Parce que, de la valeur informative d'un document, qu'il ait subit ou non des déformations et des pertes, il est possible d'apprendre sur les choix opérés par l'émetteur- en termes de support, de moyens, de techniques-, sur les adaptations au contexte social, sur la

transmission de l'information, sur le rôle des documents en tant qu'objet médiateur de connaissances.

Jean Meyriat définit la documentographie en 1981 en tant qu'étude énumérative, descriptive et classificatrice de toutes sortes de documents (Meyriat, 1981b), visant à leur exploitation informative. L'auteur préconise d'observer les caractéristiques visibles pour identifier, reconnaître et avoir accès au document, mais d'aller au-delà de ce qui est écrit, de lire entre les lignes, les mots et les symboles, et de repérer les éléments signifiants (sources, sujet traité, contexte intellectuel).

Suivant ces préconisations, Viviane Couzinet transpose en 2004 le commentaire de document de l'histoire vers les SIC, et élabore une méthode documentologique structurée révélant des indicateurs et distinguant quatre paramètres : le contexte, le contenu, l'identification et la valeur attribuée (Couzinet, 2004). Il ne s'agit pas de commenter le document comme le font les historiens, en tant que source utile pour écrire l'Histoire, mais de s'interroger sur son rôle dans le partage des connaissances, sur les façons dont il permet la médiation des contenus qu'il porte, d'analyser son identité propre et sa valeur informationnelle et communicationnelle, sa capacité informative. Le contexte d'un document permet de percer à jour le réseau dans lequel il se situe, depuis sa fabrication, en termes de période historique, de représentations sociale, politique, religieuse, de sens attribué par son auteur, de fonctions, jusqu'à sa place dans un tissu social qui le rend utile et lui confère un statut de trace. Dessiner le maillage d'interdépendances entre le document et les événements qui le précèdent, le justifient et le façonnent, le rend intelligible. L'analyse de sa portée est étroitement liée aux éléments qui concernent l'auteur. L'influence du contexte, historique, social, professionnel dans lequel il gravite, sa manière d'exprimer ses intentions, son influence sur son temps et au-delà, sont autant d'indices sur la valeur informative du document. La place d'énonciation aide à poser un regard objectif et scientifique sur la légitimité de l'auteur. Identifier la nature du document est une étape qui pose le cadre du sujet d'étude (Couzinet, 2004). Mais se contenter de nommer le type d'objet ne suffit pas, il faut aller chercher des informations éclairant les contextes originel, historique, chronologique, géographique et fonctionnel. Tout objet provenant du passé, lointain ou proche, doit donc être examiné minutieusement afin d'exploiter sa dimension documentaire.

La dernière dimension est le contenu. Pour l'expliciter, il faut être en mesure de le déconstruire, à travers l'écheveau de symboliques, de techniques, de

problématiques propres à un temps de l'histoire, à des codes sociétaux, à des pratiques professionnelles, à des champs de recherche scientifique (Couzinet, 2004). Il faut interroger sans concessions avec un regard suffisamment objectif pour y voir ce qui est explicite et ce qui est présupposé.

2.2 Une démarche pluridisciplinaire

La méthode de Viviane Couzinet est le point de départ de notre démarche vers une enquête documentographique. Nous l'avons élargie à d'autres disciplines, inspirée et nourrie de diverses réflexions. Pour Laurent Gervereau, il n'existe pas *d'analyse globale, mais des approches, une image devant se soupeser « grâce à divers instruments de mesure* » (Gervereau, 1999, 29), se regarder autrement que dans un simple but de consommation fugitive (Gervereau, 1997). Martine Joly estime que toute personne doit prendre conscience qu'elle est porteuse d'une culture, d'acquis, de réflexes collectifs ou individuels et de son rôle de décrypteur (Joly, 2002). Pascal Robert et Emmanuël Souchier conseillent de se glisser derrière la carte (Robert et Souchier, 2008), et Philippe Cadène de penser des instruments de déconstruction de « ce langage particulier […] afin de comprendre les intentions qui ont présidé à sa réalisation » (Cadène, 2004, 18).

Pour tenter d'appliquer ces différents principes, nous avons opté pour une méthode pluridisciplinaire nécessaire pour un regard scientifique multiple. Après avoir appréhendé les méthodes de commentaire de document au sens large, pas seulement iconographiques ou cartographiques, en histoire, en histoire de l'art et en géographie, nous y avons intégré d'autres éléments de méthodes empruntées à la sémiotique et aux arts du spectacle, liés aux notions connexes de la carte.

Nous utilisons volontairement le terme « enquête », n'étant pas loin de l'autopsie [3] du document carte quand nous pratiquons un examen systématique, minutieux et approfondi. Nous avons ainsi mené une enquête documentographique grâce à une grille décryptive [4] comportant vingt entrées interrogatives. Les méthodes rassemblées apportent chacune leur spécificité et des questions correspondant à des problématiques propres. L'historien raccroche le document à son contexte historique de fabrication et de

[3] L'acception philosophique du terme est « examen objectif d'une chose ou d'un fait » (Portail lexical du CNRTL)

[4] Le terme est de Philippe Hamon. Hamon Philippe, 1983. *Le personnel du roman*. Genève : Droz, 325 p., p. 28

réception. Les aspects techniques et esthétiques intéressent l'historien de l'art. Le géographe prend en compte le contexte environnemental. Le sémioticien cherche ce qui donne sens. L'analyste de spectacles observe les éléments de mise en scène qui porte le message transmis.

2.3 Un outil d'enquête documentographique

Nous avons conçu un questionnaire en trois étapes : descriptive, contextuelle et interprétative [5]. Si la première s'attache à la matérialité de l'image, la seconde est surtout empruntée aux historiens (contextes de création, de diffusion, de réception). La dernière consiste à interpréter l'image, à révéler son sens initial, à la confronter à d'autres éléments, à identifier sa portée et sa postérité. En nous inspirant par exemple de l'analyse d'une caricature ou d'un spectacle, nous développons une enquête sur l'auteur, les destinataires et celui qui analyse et adoptons ainsi une autre posture.

La première phase de l'enquête permet le recueil des premières impressions visuelles. Il s'agit de « voir » le document cartographique, de le percevoir dans sa globalité, sans chercher forcément l'analyse, et d'observer les éléments saillants et signifiants. Puis petit à petit, de repérer les éléments visibles textuels et visuels qui préparent le terrain pour la seconde étape. L'identification, le contexte, la valeur et le contenu correspondent aux quatre phases suivantes, porteuses d'indicateurs. L'identification du document passe par des questions précises mais aussi par l'étude de sa nature matérielle, originelle, communicationnelle. Est prévu un inventaire des éléments ou des groupes représentés (décor, données, formes, couleurs). Ce moment de l'analyse est crucial par rapport à une exploration du document. Plus d'« indices » sont à chercher, plus la carte est parcourue et examinée dans ses moindres recoins.

Le contexte est ensuite décrit. Ces informations manquent souvent sur la carte. Le moindre nom ou terme comptent quand le document ne donne que le titre, l'auteur et la date de réalisation (parfois moins). Or, nous ne pouvons étudier la carte en tant que construit social que si nous collectons des informations sur son contexte historique et idéologique. Si l'information ne vient pas de la carte, nous devons la chercher dans d'autres documents et vérifier si elle fait partie d'un ensemble, d'une série, d'un projet.

---

[5] La grille étant trop longue pour être reproduite ici, nous n'en donnons que les grands principes.

Après avoir posé son contexte de fabrication, il est nécessaire de l'évaluer et de nous attacher à vérifier la légitimité de l'auteur. La carte étant un document par intention, la place d'énonciation est un facteur déterminant dans la qualification de sa valeur et de sa portée. Mener des recherches sur l'auteur peut guider vers les conditions dans lesquelles le document a été énoncé, produit, diffusé et perçu. La dernière phase consiste à décrire le contenu. C'est la partie concrète de déconstruction. Toutes les informations recueillies au préalable contribuent à cette étape.

En composant cette grille décryptive, nous avons souhaité réaliser un outil qui interroge le document dans ses dimensions esthétique, historique, géographique, sémiotique, scénique, technique... Notre approche n'est cependant pas exhaustive. Par ailleurs, l'outil nécessite des aménagements en fonction des contextes de réception ou de médiation. Des questions peuvent ne pas être posées, d'autres ajoutées.

3. Favoriser l'accès aux valeurs informatives

Il ne s'agit pas dans cette troisième partie de revenir sur l'utilisation de la grille mais sur les résultats produits et sur des applications possibles en termes de médiation.

3.1 La carte, patrimoine mémoriel

Objets utilitaires, outils fonctionnels, documents intentionnels, les cartes semblent faire partie sans contestation de notre patrimoine [6]. Illustration de la filiation inversée de Jean Davallon, elles sont identifiées par ceux qui les reçoivent comme autant d'objets portant une valeur symbolique représentant un lien avec le passé. Le cartographe fabrique ainsi un outil de communication géographique, dont s'empare la société en tant que document-mémoire.

Les cartes sont des documents qui portent des valeurs informatives appropriables. Chaque carte est le témoignage de l'image d'un territoire à une date donnée et des modes de représentations, des symboles, des techniques d'une époque. Ces valeurs historique et patrimoniale ne se

[6]Inspection Générale des Bibliothèques. Définition des fonds anciens. [En ligne] URL : http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2010/52/1/Formation_aux_questions_patrim_def_166521.pdf (consulté le 10/02/2016)

trouvent pas dans l'intention initiale. C'est le récepteur qui confère au document carte ces nouveaux statuts. Le géographe attribue une valeur historico-technique à la carte en s'attachant à sa conception, le bibliothécaire une valeur patrimoniale en considérant qu'elle est rare et précieuse, l'enseignant-chercheur une valeur patrimoniale quand il définit sa temporalité, reconnaît son auteur, quand il la qualifie de résultat de recherches, ou de trace de l'histoire de la discipline.

Un document est « un objet faisant fonction de mémoire pour une instance réceptrice » (Couzinet Régimbeau, Courbières, 2001). Il est composé d'un ensemble de signes reconnaissables. François de Bas le souligne, « la mémoire est la faculté de retenir, de conserver les notions acquises. [...] L'usage des cartes pour suppléer à l'insuffisance de la mémoire est de première nécessité en géographie. [...] Le manuel ou texte suppose toujours la carte, tandis que celle-ci, à la rigueur, pourrait s'employer seule » (de Bas, 1884, 391-392). La carte, en tant qu'aide-mémoire, amplifie le phénomène d'accès, d'utilisation et de partage des connaissances, de médiation des savoirs. Elle assiste le récepteur dans ses phases cognitives et ses champs de réception dépassent celui des géographes.

La carte porte et transmet tant de grains de connaissances qu'il est difficile de la cantonner dans l'intention attribuée par son émetteur. Elle est une trace d'un territoire, du mode de représentation choisi, de la scénarisation employée, de la disposition des éléments porteurs d'informations sur l'espace cartographique, de l'effet visuel recherché, du travail intellectuel fourni pour favoriser la compréhension, du trait artistique de l'auteur, de l'esthétique globale distillée par l'artiste cartographe. La carte est une re-création, une re-présentation mais également une création à part entière qu'il est possible de re-fabriquer en de multiples documents.

3.2 Résultats de l'application de la grille

L'enquête documentographique menée sur un corpus de cartes de l'Université Toulouse-Jean Jaurès, a confirmé leurs multiples dimensions et révélé leurs fabriques à réception. La grille a permis de neutraliser le regard et de prendre le recul nécessaire pour identifier des valeurs informatives réappropriables. Les cartes exploitées sont un petit échantillon du fonds, elles représentent cependant une gamme de situations cartographiques, que nous pouvons envisager sous différents angles afin d'accompagner les réceptions, en tirant partie du double statut d'objets et de sujets de médiation de l'information.

Une des médiations est d'ordre artistique et esthétique. Nous avons identifié une carte dans un genre naïf, une dessinée avec la technique du lavis [7], une autre qui ressemble à une palette de couleurs qui peut s'apparenter au tachisme. Nous pouvons les comparer entre elles, avec des tableaux et des dessins du même style et avec d'autres cartes moins artistiques. Une autre médiation peut être envisagée du point de vue des arts du spectacle, les cartes convoquant des connaissances sur différents courants, romantisme, naïf, naturalisme, réalisme, et sur des techniques de mise en scène. Une carte peut être interrogée dans un certain état d'esprit, sans pour autant chercher à l'interpréter géographiquement parlant.

La médiation des documents cartographiques peut passer par une recherche d'informations, autour de l'auteur, du projet cartographique dans lequel la carte s'inscrit, d'institutions cartographiques. Il est également possible d'observer dans le temps les productions d'un même service, comme pour l'Office de la Recherche Scientifique Colonial devenu Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer, actuel Institut de Recherche pour le Développement.

L'étude de notre corpus a également révélé des grands projets cartographiques pouvant être questionnés : la cartographie topographique des colonies des Indes néerlandaises ou la cartographie de l'A-EF et de l'A-OF à l'aube de l'Indépendance. Pourquoi ces projets ont-ils été menés ? Dans quel contexte ? Quelle a été la portée des documents réalisés ? Y a-t-il eu des publications ? Les cartes ont-elles permis de faire progresser les connaissances ? Proposer des réceptions ciblées permet ainsi de valoriser la carte en tant qu'objet infocommunicationnel autre que géographique.

En mettant en exergue les valeurs informatives de la carte, en passant du côté du récepteur qui filtre et interprète (Chante, 2010), nous avons identifié les messages disponibles. Nous avons ouvert des perspectives de médiation.

3.3 Cartes et médiation en bibliothèque

Comment les bibliothécaires perçoivent-ils les cartes ? Hélène Coste note leur caractère hybride «témoignage historique, œuvre d'art, objet scientifique – qui fait leur particularité et les rend aussi difficilement accessibles immédiatement tant pour le public que pour les bibliothécaires » (Costes, 2007). Pour Céline Cornuault, la carte est « un média particulier qui requiert

[7]Technique picturale consistant à utiliser une seule couleur (aquarelle, encre de Chine) diluée pour obtenir différentes intensités de couleur

un mode de lecture peu maîtrisé par le grand public et les bibliothécaires, et qui désempare et fascine tout à la fois » (Cornuault, 2008, 7). Tel est le paradoxe de la carte. Différente et singulière par rapport à d'autres documents en bibliothèque, elle intrigue en raison de ses caractéristiques mêmes. Les bibliothécaires n'ont pas toujours les connaissances pour la cataloguer et l'indexer, et elle peut déconcerter un public sans connaissances géographiques. En revanche, en tant que témoignage historique, représentation ou image d'un territoire à un moment donné, elle est un document fascinant. Chaque récepteur peut lui poser des questions susceptibles d'en faire un nouveau document car elle suscite différentes connaissances, émotions, perceptions.

La notion de médiation est extensible et suggère un « lien entre l'énonciateur et le récepteur », des « interfaces qui accompagnent l'usager et facilitent les usages », des « dispositifs matériels ou humains en capacité de lier information et communication » (Liquète, Fabre, Gardiès, 2010). Pour Yves Jeanneret, le terme désigne « l'espace dense des constructions qui sont nécessaires pour que les sujets, engagés dans la communication, déterminent, qualifient, transforment les objets » (Jeanneret, 2006) [8]. Des dispositifs de médiation du document carte peuvent être mis en œuvre en s'appuyant sur la grille décryptive afin d'établir un accès à l'information dans des contextes différents : comprendre l'évolution de la cartographie et des modes de représentations ou l'évolution d'un territoire, mais également s'approprier les valeurs scientifiques, historiques, artistiques, patrimoniales, esthétiques, pédagogiques, sociologiques, économiques, politiques. La grille peut ainsi servir soit à constituer des corpus selon une approche choisie soit à susciter des usages par le biais de questions judicieuses.

Conclusion

La carte provoque une réception immédiate, comme une scène sur laquelle sont disposés des indices interprétables du réel, et nous avons tenté d'aller jusqu'au grain informatif. En la décryptant, nous nous sommes inscrite dans une « démarche médiationnelle » (Jeanneret et Rondot, 2013). Nous avons montré que le document cartographique fascine parce qu'il rend compte du monde de multiples façons, qu'il peut être interrogé, exploité, utilisé de

[8] Jeanneret Yves, 2006. Présentation de la collection « Communication, médiation et construits sociaux », Editions *Hermès Science Publishing*. [En ligne] URL : http://www.sfsic.org/component/content/article/605 (consulté le 10/02/2016).

différentes manières, et nous avons mis en œuvre un outil d'appropriation applicable pour des dispositifs de médiation, créant du lien entre énonciateur et récepteur, et transposable à d'autres documents, notamment iconographiques ou graphiques.

La médiation que nous avons tenté de développer est documentaire. Elle a pour objectif d'accompagner l'usager, de faciliter, favoriser, susciter des usages, et en apprenant de la carte, « comprendre une part de notre société » (Régimbeau, 2007). Nous sommes bien là sur un dispositif qui favorise l'interprétation, la compréhension, l'appropriation d'un objet médiateur de connaissances, qui dépasse ou qui complète, des dispositifs de recherche informationnelle que sont les catalogues ou les répertoires produits par les bibliothécaires.

Références

- Bas François de, 1884. *La cartographie et la topographie des Indes Orientales Néerlandaises*. Leide : Brill, 410 p.
- Bertin Jacques, 1967. *Sémiologie graphique, les diagrammes – les réseaux – les cartes*. Paris : Gauthier-Villars-Mouton, 431 p.
- Bord Jean-Paul, 2004. La carte et la construction des savoirs en géographie et dans les sciences sociales, p. 17-35 Dans Bord Jean-Paul, Baduel Pierre Robert (dir.), 2004. *Les cartes de la connaissance*. Paris : Karthala-Urbama, 689 p.
- Brunet Roger, Ferras Robert, Théry Hervé, 1992. *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*. Montpellier – Paris : Reclus – La Documentation Française, 518 p.
- Cadène Philippe, 2004. *Le commentaire de cartes et de documents géographiques*. Paris : Belin, 223 p.
- Caron Rémi, 1980. Le choix du cartographe, p. 9-15. *Cartes et figures de la Terre*. Paris : Centre Georges Pompidou, 478 p.
- Chante Alain, 2010. *Trajectoires et projections dans la BD. Recherches sur un système graphique de représentations en phase avec la modernité*. Université Paul Sabatier-Toulouse III : HDR en sciences de l'information et de la communication, 316 p.
- Couzinet Viviane, 2009. Complexité et document : l'hybridation des médiations dans les zones en rupture. *RECIIS – Electronic Journal of Communication Information & Innovation*, Rio de Janeiro, vol. 3, n°3

- Couzinet Viviane, 2004. Le document : leçon d'histoire, leçon de méthode. *Communication et langages*, n°140, p. 19-29

- Couzinet Viviane, Régimbeau Gérard, Courbières Caroline, 2001. Sur le document : notion, travaux et propositions. In Couzinet Viviane (dir.), 2001. *Jean Meyriat, théoricien et praticien de l'information-documentation*. Paris : Ed. ADBS, 511 p

- Cornuault Céline, 2008. *Organisation de la gestion d'une cartothèque au Muséum national d'histoire naturelle. Gestion de projet*. Formation initiale des bibliothécaires d'Etat. Lyon : ENSSIB, 81 p.

- Coste Hélène, 2007. La place des cartes et plans en bibliothèque. *Bulletin des bibliothèques de France*, n°4

- Deleuze Gilles, Guattari Félix, 1980. *Mille plateaux*. Paris : Les éditions de Minuit, coll. « Critique », 648 p.

- Fraysse Patrick., 2011. Document, p. 36-74 Dans Gardiès Cécile (dir.), 2011. *Approche de l'information-documentation : concepts fondateurs*. Toulouse : Cépaduès éditions. 232 p.

- Gervereau Laurent, 1999. *Peut-on apprendre à voir ?* Paris: L'image / Ecole Nationale des Beaux-Arts, 380 p.

- Gervereau Laurent, 1997. *Voir, comprendre, analyser les images*. Paris : La Découverte, coll. Guides repères, 191 p.

- Jeanneret Yves, Rondot Camille, 2013. Médiation de la médiation au musée du Louvre Des logiques de recherche au sein d'un projet politique. *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°14, p. 131-148

- Joly Martine, 2002. *L'image et son interprétation*. Paris: Armand Colin, 224 p.

- Joubert Nathalie, 2015. *La fabrique du document carte : vers une méthode d'analyse d'une représentation de territoires*. Université de Toulouse : thèse de doctorat : sciences de l'information et de la communication.

- Legrain Michel, Garnier Yves, Vinciguerra Mady, 2003. *Le Petit Larousse 2003*. Paris : Larousse, 1818 p.

- Liquète Vincent, Fabre Isabelle, Gardiès Cécile, 2010. Faut-il reconsidérer la médiation documentaire ? *Les enjeux de l'information et de la communication*, n°2, 2010, Dossier 2010, p. 43-57.

- Meyriat Jean, 2006. Pour une compréhension plurisystémique du document (par intention). *Sciences de la société*, n°68, mai 2006, p. 11-26.

- Meyriat Jean, 1981a. Document, documentation, documentologie. *Schéma et schématisation*, n° 14, [repris dans] Couzinet V. (dir.), 2001. *Jean Meyriat, théoricien et praticien de l'information-documentation*. Paris : ADBS éditions, 511 p.

- Meyriat Jean, 1981b. La documentologie et les sciences de l'information, Colloque bilatéral franco-bulgare sur la bibliologie Sofia, 23-28 novembre 1981. *Schéma et schématisation*, 1981, n°15, p. 9-19

- Meyriat Jean, 1978. De l'écrit à l'information: la notion de document et la méthodologie de l'analyse du document. Infocom 78, [repris dans] Couzinet Viviane (dir.) 2001. *Jean Meyriat, théoricien et praticien de l'information-documentation*. Paris : ADBS éditions, 511 p.

- Poidevin Didier, 1999. *La carte, moyen d'action*. Paris : Ellipses, 199 p.

- Portail lexical du CNRTL. [En ligne] URL : http://www.cnrtl.fr/ (consulté le 10/02/2016).

- Régimbeau Gérard, 2007. L'image d'art entre l'analyse critique et l'analyse documentaire. *Documentalistes-Sciences de l'information*, n°2, 2007, vol. 44, p. 130-137.

- Robert Pascal, Souchier Emmanuël, 2008. La carte, un média entre sémiotique et politique. La carte au rivage des SIC. *Communication & langages*, n°158, p. 25-29.

- Trousset Pol, 1993. La "carte d'Agrippa" : nouvelle proposition de lecture. *Dialogues d'histoire ancienne*, Année 1993, volume 19, n°19-2.

- Vergneault-Belmont Françoise, 2013. *Lire l'espace, penser la carte*. Paris : L'Harmattan, 303 p.

- Zanin Christine, 2006. « Cartographie thématique ». Hypergéo, encyclopédie électronique, en accès libre, consacrée à l'épistémologie de la géographie [En ligne] URL : http://www.hypergeo.eu/spip.php?article377 (consulté le 25/05/2015).

Cognitive capitalism or polarization of knowledge? Voices from Silicon Valley unveil myths of the information age [1]

Rodrigo Moreno Marques
Chercheur en science de l'information
Ecole de science de l'information, Université FUMEC – Bel Horizonte-MG, Brésil
rodrigo.marques@fumec.br

Marta Macedo Kerr Pinheiro
Professeur en science de l'information
Ecole de science de l'information, Université FUMEC – Bel Horizonte-MG, Brésil
marta.kerr@fumec.br

Abstract

What is the role of information and knowledge in the contemporary world? To face this problem, firstly, the cognitive capitalism and the polarization of knowledge frameworks are confronted. Secondly, interviews were conducted in Silicon Valley. The collected discourses expose some contradictions in the local educational system, where the polarization of knowledge strengthens socioeconomic inequalities.

Keywords: Polarization of knowledge, Cognitive capitalism, Silicon Valley.

[1] The doctoral research (Marques, 2014) was funded by the Brazilian Government, CAPES/MEC (Coordenação de Aperfeiçoamento de Pessoal de Nível Superior/Ministério da Educação e Cultura).

Capitalisme cognitif ou polarisation de la connaissance ? Les voix de la Vallée du Silicium dévoilent les mythes de l'ère de l'information

Résumé

Quel est le rôle de l'information et de la connaissance dans le monde contemporain ? Pour faire face à ce problème, nous avons confronté les cadres du capitalisme cognitif et la polarisation des connaissances puis mené des entretiens dans la Vallée du Silicium. Les discours recueillis exposent certaines contradictions dans le système éducatif local où la polarisation de connaissances renforce les inégalités socio-économiques.

Mots clés : Polarisation des connaissances, Capitalisme cognitif, Vallée du Silicium.

Capitalismo cognitivo ou polarização do conhecimento? Vozes do Vale do Silício desvelam mitos da era da informação

Resumo

Qual é o papel da informação e do conhecimento no mundo contemporâneo? Para enfrentar esse problema, primeiramente, as abordagens do capitalismo cognitivo e da polarização do conhecimento são confrontadas. Em seguida, entrevistas foram realizadas no Vale do Silício. Os discursos registrados expõem contradições do sistema de educação local, onde a polarização do conhecimento reforça desigualdades socioeconômicas.

Palavras-chave: Polarização do conhecimento, Capitalismo cognitivo, Vale do Silício.

Introduction

One of the main questions that guide our investigations is: What is the role of information and knowledge in the socioeconomic dynamics of the 21st century? To face this problem, firstly, the cognitive capitalism and the polarization of knowledge frameworks are confronted.

However, the new frontiers of the Political Economy do not reveal a single path to apprehend the so called information and knowledge age. There is no consensus about the creation of value within the realm of intangible commodities, and controversies dominate the debate on the labour force that produces immaterial goods, as well as on the current social relations of production.

The lack of agreement is a stimulus to cross the limits of the theoretical universe, aiming at confronting the academic discourses with the voices of those who live the reality represented by the theories. Accordingly, during the second semester of 2012, an empirical research was conducted in the Californian region of Silicon Valley, where semi-structured interviews were adopted as an instrument of investigation.

The election of Silicon Valley, located on San Francisco Bay (California, United States), as the locus of an empirical research is due to the fact that the region is historically related to the development of innovative knowledge, scientific advances and to the presence of intellectual work. Moulier-Boutang (2011b, 6) says that "it was in Silicon Valley that the new world economy was being forged, the new historical and contemporary capitalism". He also affirms that the entrepreneurs of the region had an important role, since "they have discovered and invented the new form of value" (Moulier-Boutang, 2011b, 49).

Over the past decades, with the outsourcing of the production plants to low-wage countries, there has been an economic restructuring in Silicon Valley. Instead of producing hardware, the local companies increasingly invest on conceiving and designing products, while the physical production plants are offshore. Therefore, this region is marked by the presence of a kind of worker whose role in the production process is mainly intellectual or based in cognition.

Although the interviews stimulated the respondents to talk about different issues related to the arena of information and knowledge, in this article we focus on their discourses about the challenges of the local educational system.

The discourses of those who directly deal with the sphere of labour in Silicon Valley expose some contradictions in its educational system, where the polarization of knowledge becomes an instrument that strengthens socioeconomic inequalities.

Cognitive capitalism

The emergence of cognitive capitalism has been advocated by many scholars such as Moulier-Boutang (2012), Corsani (2003), Lazzarato (2003) and Vercellone (2007). Although each one of these authors discusses the contemporary capitalism emphasizing differences of its particularities, all of them share some common arguments. The central idea of this school of thought is that there is an ongoing radical and structural mutation in the capitalist mode of production, which leads to the cognitive capitalism. Within this new paradigm, the socioeconomic relations born during the industrial revolution in the 18th century do not describe the current reality any more, when the economy is dominated by the production of intangible goods, instead of tangible ones.

The cited authors consider the classical Political Economy theories, including the Marxian and Smithian conceptions, outdated frameworks and useless to understand what it is going on in the 21st century. They propose a new Political Economy that, albeit still using the classical categories like labour, value, accumulation and appropriation, presents some controversial propositions.

In this article we focus on the assertions of the French economist Yan Moulier-Boutang (2003, 2011a, 2011b, 2012), aiming at presenting some central conceptions of the cognitive capitalist framework.

The author says that cognitive capitalism is a new system of accumulation based on transformations that change the form of value, its substance and the surplus value. In this scenario, the accumulation is supposed to come from knowledge, creativity and from some forms of immaterial investments (Moulier-Boutang, 2011a). The "material labour does not disappear, but loses its central role as a strategic asset", and the "hegemony of the paradigm of industrial labour and manual labour power" is "coming to an end" (Moulier-Boutang, 2011b, 51-53).

In cognitive capitalism, the externalities [2] play an increasingly important economic role. The capture of positive externalities is considered the primary source of value. To illustrate the idea of a positive externality, the metaphor of the beekeeping is taken. The bees produce, in addiction to honey and wax, a much more important positive externality, which is the increasing pollination of plants and, consequently, the growth in human food production. From this perspective, the society is considered a "digitally instrumented pollen society" (Moulier-Boutang, 2011b, 101).

The author also states that what characterizes cognitive capitalism is not uniquely the escalade of the immaterial, because this phenomenon was also present in the industrial capitalism. To explain some of the main aspects of cognitive capitalism, the intangible goods are classified as "immaterials" of type 1 and type 2. The knowledge which can be codified in the form of oral language, writing and digital media is included in the immaterials of the first type. In this case, the intellectual property rights can be fully applied, such as patents, brands, copyrights and certificates of origin. The immaterials of the second type are the intangible goods that cannot be codified or are difficult to be codified, such as non-externalizable tacit knowledge, the ability to interpret data and symbols, the confidence, cooperation, care, technique and talent. The immaterials of type 2 are also associated to the capacities of contextualization, learning and intelligence, which allow workers to find answers to questions that cannot be previously predicted (Moulier-Boutang, 2011a, 2012).

According to the cognitive capitalism perspective, nowadays value comes from the exploration of intangibles of the second type, instead of "knowledge reified in commodities and sold as classical goods and services" (Moulier-Boutang, 2011a, 90). The appropriation of positive externalities, as well as of immaterial activities of type 2, can be accomplished through technologies created to track cognitive activities developed in networks, such as search engines, like Google, and Web 2.0 tools. This trend reflects, as the author explains, a new logic of value and a new logic of the economy.

Assuming that cognitive capitalism mainly explores the inventive force instead of the old labour force, Moulier-Boutang (2011a) says that the value

[2] The production of an externality occurs when any transaction (not necessarily a mercantile one) between two agents results in an effect on others agents that were not originally involved (Moulier-Boutang, 2011b, 2012).

of knowledge depends on the level of cooperation between brains interconnected in networks. In his words,

> "If the core of the value to be extracted is based on intelligent, inventive and innovative labour, and if the latter mobilises the cooperation of brains in networks, then capturing positive externalities becomes the number one problem of value. In other words, what needs to be uncovered and addressed is work done outside working hours, and implicit knowledge, and capacities for contextualization" (Moulier-Boutang, 2011b, 55).

As maintained by the author, the Internet as well as information and communication technologies provide an unhindered network, without barriers to the circulation of information and knowledge, allowing the cooperative mediation of users. The World Wide Web is considered the main element of the world of common goods, which is supposed to be much more productive than the world of commercial exchanges. The web is also considered an instrument that enables a new and revolutionary economic logic based on the gift economy. The examples presented by the author are the production of open source operational systems like Linux, the free online encyclopaedia Wikipedia, and the exchange of files through peer-to-peer communities and social networks (Moulier-Boutang, 2011a, 2011b, 2012).

Because cognitive capitalism is based on the appropriation of the collective intelligence that emerges in interactive networks and needs to accumulate intellectual capital, it is enforced to allow the human activity of pollination, that is, it is enforced to allow access to common goods available for free in non-commercial activities, even if this necessary freedom clashes with the restricting logic of intellectual property rights (Moulier-Boutang, 2011a).

Furthermore, according to this theory, it is impossible for capital to expropriate worker's collective knowledge, since knowledge is supposed to flow freely through the new technological platforms (Moulier-Boutang, 2003). The Internet is described as "the new global common good of the collective intelligence" (Moulier-Boutang, 2011b, 53) within a world of information and knowledge-goods "no longer characterized by scarcity" (2011b, 65-66). In sum, "the cognitive division of labour that is increasingly being practiced in learning companies and on the Internet is a society in which knowledge and culture are disseminated widely and shared, and where this raw material becomes abundant" (2011b, 68).

This supposed open character of the Internet and the belief in an unlimited flow of knowledge inside and outside of the "learning companies" bring the possibility of the emancipation of workers. The knowledge worker becomes

"conscious of his role in the formation of value and, unlike the industrial salaried proletariat, he possesses, in his knowledge and in his skills, a production instrument that cannot be expropriated. The predator company becomes, in its knowledge, a prey" (Moulier-Boutang, 2003, 43-44).

After this brief discussion of some central postulates of the cognitive capitalism theory, the next session exposes a different approach that also seeks to apprehend the fundamental problem of the role of information and knowledge in the socioeconomic dynamics of the 21st century.

Polarization of knowledge

The conceptions and worldviews of the cognitivist authors require some critical considerations. According to our point of view, this optimist perspective flirts with the dominant kind of contemporary technological determinism. It is aligned with technological determinism in the passages where the advances of technology, like the Internet and social networks, are taken as elements that revolutionise society, although no political project drives the supposed revolution. And it echoes the dominant kind of determinist theories when it takes into consideration that information and knowledge are also revolutionizing the socioeconomic dynamics, despite the fact that no conscious political action guides the alleged revolution.

In line with the critique of 'the immaterial' (Gorz, 2005) presented by Amorim (2009), we advocate that cognitive capitalism authors follow the discourses that defend the primacy of the technical aspects of productive forces as the elements responsible for radical social and historical transformations, relegating the role of political action, of class struggle and of the contradictions of society.

In the same direction, McChesney (2013) claims that the Internet and the digital revolution are not inexorably determined by technology. What determines the structure and the social use of the Web is the decision taken by society as a whole, considering the struggles and complex conflicts of interest involved, as well as the hegemonic capitalist logic that rules our times.

Marx (1980) sheds some light on this obscure discussion about the role of technology, science and knowledge in capitalist social relations. Analyzing the great technological advances of his time, especially in the production processes, he did not establish a direct correlation between the technological innovations and the emancipation of the oppressed classes. The Marxian work does not present the advances of technology as the key to overcoming

capitalism. In a very different direction, the German philosopher advocates the decisive role of the political action in the revolutionary transformations of human kind.

The above arguments provide a preamble to discuss the polarization of knowledge approach, an alternative proposition that aims at apprehending the role of information and knowledge in the socioeconomic dynamics, avoiding to be captured by the "enchantment of the techno-scientific progress" (Braga, 2009, 60). This approach comes from a historical perspective, as presented below.

The debate on the use of information and knowledge as instruments of domination or emancipation emerged in the 18th century, when the capitalist mode of production was also born.

As Paula (2011) explains, from its birth to present, capitalism does not manifest any commitment with the universalization of information and knowledge, especially in the workplace. The progressive character of capital, a priori, is not regarded as an educator force. On the contrary, the ideological elements of the bourgeois mentality were very evident in its early times, when the decision about which kind of knowledge would be available to workers was based on restrictive and functional criteria. The workers literacy should be limited only to the knowledge that was applicable to their labour. Other kinds of knowledge were explicitly considered useless, harmful and dangerous. The words of Mandeville (1732) illustrate this logic:

> To make the society happy and people easy under the meanest circumstances, it is requisite that great numbers of them should be ignorant as well as poor. Knowledge both enlarges and multiplies our desires [...]. The welfare and felicity therefore of every State and Kingdom, require that the knowledge of the working poor should be confined within the verge of their occupations, and never extended (as to things visible) beyond what relates to their calling. The more a shepherd, a plowman or any other peasant knows of the world, and the things that are foreign to his labour or employment, the less fit he will be to go through the fatigues and hardships of it with cheerfulness and content. Reading, writing and arithmetic are very necessary to those whose business requires such qualifications, but where people's livelihood has no dependence on these arts, they are very pernicious to the poor (Mandeville, 1732, 288).

According to Babbage (1832), the division of work in the capitalist production should be conceived aiming at the minimization of learning and skills required in labour processes, in order to increase the child labour and reduce

wages. The author, who was a pioneer proponent of the "division of mental labour" (Babbage, 1832, 191), says:

> The facility of acquiring skill in a single process, and the early period of life at which it can be made a source of profit, will induce a greater number of parents to bring up their children to it; and from this circumstance also, the number of workmen being increase, the wages will soon fall (Babbage, 1832, 170-171)

In the early 20th century, the "scientific management" prescribed by Taylor (1911) adopted a radical conception of work control, based on the idea that all decisions on the labour process, especially its subjective factors, should be attributed to managers and directors, not to workers.

As stated in the Marxist exposition of Rubin (1972), originally published in 1924, the uneven access to knowledge and to professional qualification enlarges the contradictions in the universe of labour. In professions that require long qualification periods and have expensive learning costs, obstacles arise with regard to the distribution of works between different economic sectors, as well as barriers to the transference of jobs between different professions. So, the difficulties to be admitted in some occupations that require a high level of skills turn these activities into professional monopolies.

Therefore, as the historical perspective reveals, in the capitalism mode of production, information and knowledge are central elements of class struggles. The dispute for controlling information and knowledge in the labour processes is an old conflict between labour and capital.

The analysis of labour published by Braverman (2011) in 1974 also problematizes the role of information and knowledge in the universe of working relations. For him, the detailed division of work that characterizes capitalism is not limited to the division of simple activities on the shop floor, but also in all the hierarchical levels of the firms. Each phase of the productive process is "divorced, so far as possible, from special knowledge and training and reduced to simple labour". The relatively few workers for whom knowledge and skills are reserved are freed from the obligations of simple work. In extreme cases, a polarization is created which Braverman calls the "general law of the capitalist division or labour". It "polarizes those whose time is infinitely valuable and those whose time is worth almost nothing". This phenomenon is considered the most powerful and general force acting upon the organization of work (Braverman, 2011, 57-58)

Against the arguments of those who reduce Braverman's conceptions to the simplistic idea of general deskilling, Foster (1997) emphasizes that the author does not affirm that the average skill level of workers would be reduced as a consequence of the capitalist development. In a different direction, Braverman realizes a tendency towards expanding inequalities and knowledge gaps in the working class. As a consequence, a polarization emerges in the working conditions which harms the vast majority and benefits relatively few:

> Since, with the development of technology and the application to it of the fundamental sciences, the labor processes of society have come to embody a greater amount of scientific knowledge, clearly the "average" scientific, technical, and [...] "skill" content of these labor processes is much greater now than in the past. But this is nothing but a tautology. The question is precisely whether the scientific and "educated" content of labor tends toward averaging, or, on the contrary, toward polarization (Braverman, 2011, 294).

The author also affirms that this polarization of knowledge between the individuals that constitute the collective worker tends to increase even more as production becomes more dependent on science and knowledge:

> "The more science is incorporated into the labor process, the less the worker understands of the process; the more sophisticated an intellectual product the machine becomes, the less control and comprehension of the machine the worker has" (Braverman, 2011, 295).

In sum, although both cognitive capitalism and polarization of knowledge approaches aim to apprehend the contradictions of information and knowledge in the labour arena and in society as a whole, they diverge radically. On the one hand, the cognitivists emphasise the belief in an increasing spread of information and knowledge through networks, supposing that this phenomenon results in crises of the industrial capitalism and foments the perspective of workers' emancipation. On the other hand, according to the polarization of knowledge proposal, the growing asymmetric distribution of information and knowledge privileges relatively few workers and harms the majority, expanding social inequalities.

Given the lack of agreement between the cognitive capitalism and polarization of knowledge approaches, the next session exposes some nonacademic discourses. Let's hear the voices from Silicon Valley.

Voices from Silicon Valley

The field activities of the research were developed in the second semester of 2012. Its culminating stage was the conduction of semi-structured interviews with representatives of Silicon Valley workers. As our criterion to select the potential interviewees, we decided to contact professionals who have taken part in board of directors of non-governmental institutions headquartered in this region, and who also have been involved in the universe of labour within this locus. Contacts resulted in seven interviews with unionists and activists that fulfilled this criterion.

The respondents can be briefly presented as follows: (1) ex-president of a union self-entitled "the Union for the Information Age", which represents more than seven hundred thousand workers, public and private, from the segments of telecommunications, broadcasting, cable TV, news, education and others; (2) member of the executive board of the San Francisco Labor Council, which represents nineteen unions and more than a hundred thousand workers from the south of San Francisco Bay; (3) former employee of one of the world's main semiconductor production companies, ex-president of a workers committee of the electronic industry; (4) Engineer, labour activist, which projects are dedicated to the emancipatory use of information and communication technologies, to international integration of workers organizations, as well as to the diffusion of content through Internet and broadcasting; (5) coordinator of the International Campaign for Responsible Technology, an international network that promotes the accountability in the global electronic industry, evaluating the impact of these activities on the environment and on the working relations; (6) president of a union of service workers, which belongs to the Service Employees International Union, an international trade union that represents more than two million members in North America; (7) member of the executive committee of a health services union, and also a board member of the Service Employees International Union.

In general terms, albeit the diversity on the arguments exposed by the respondents, all of them emphasize many contradictions that question the capacity of this economic logic to induce the society towards a future with economic opportunities available to most people, less uneven income distribution and improvements on welfare for the less fortunate ones.

As the respondents report, the offshoring of production plants to Asia and to other low-wage countries abandons an army of unemployed people, since

most of those who used to work in the outsourced electronic industry were not incorporated in the production process of the "new economy".

Although the respondents recognize the centrality of information and knowledge in the ongoing Silicon Valley's socioeconomic dynamics, they argue that the local educational system is suffering a process of severe deterioration. It is said that the pronounced reduction of public funds spent on the educational system and its increasing privatization are dramatically damaging it. Accordingly, this situation contributes to the creation of a workforce which is peripherally inserted in the so called information and knowledge society, and which is likely to be banned from the intellectual activities considered more economically relevant nowadays. The following speeches exemplify these arguments.

Respondent 5 affirms that the local "educational system is a mess, really. It used to be the best in the world". When he moved to California in 1969, at that time, it was "honestly the best public educational system in the country. And it has fallen considerably since then". As he explains, considering that the education system has been defunded, it is harder for people to study in the universities and community colleges. In the kindergarten the classrooms are crammed with children, seriously harming the learning process.

The deterioration of the educational system is also emphasized by respondent 3. In his words,

> "The higher education institutions are being defunded. [...] We have more and more privatized, less and less well funded education establishments. [...] The educational system underneath the higher educational system is in crisis as well and increasingly unable to produce graduates who will go to those [technology] schools" (Respondent 3).

Criticizing the ongoing privatization of Education in the United States, and specifically in California, respondent 4 asserts that "the commodification of education in capitalist America and in California is going to be harmful to the development of a thoroughly educated population". He explains:

> "The schools are falling apart in California. Education is under a massive assault. They are selling off the libraries that used to be in California. They raise the tuition to levels that hinder the students" (Respondent 4).

Faced with this situation, he asks: "How are you going to prepare and develop young people to do these jobs if the education is being privatized and

they can't pay for education?" His assertions suggest an answer that points toward a dark future:

> "The ability of the working class and the mass of young people to get in the education is being treated [...] The lack of education, the shutdown of education for working class people, for the mass of people in the United States, is going to be devastating. [Nowadays] there is more money spent in California for prisons than for education" (Respondent 4).

According to him, this problem "is going to be, over the long run and immediately, very harmful for society and for the development of technology and industry" (Respondent 4).

As respondent 7 alleges, the local educational system has a very limited capacity to generate the kind of professionals required by the economy nowadays and it does not "mirror what the new economy is". Given the competition with the production that comes from countries where the work force is cheap and skilled, the American Government should develop the educational system and sustain the "investment in education and development of the work force that can continue to develop new ideas and new products". Nonetheless, the respondent says, the United States does not have "enough people creating enough ideas that can really drive our times". The Government has failed "in creating policies that really look at what the jobs of the future are and how to train people to move into those jobs".

Besides the alleged decay of the Silicon Valley's educational system, the discourses of the respondents also reveal another contradiction that questions the emancipatory character of information and knowledge in the local reality. All the respondents emphasize that the regional educational system is extremely uneven. On the one hand, some of the best educational institutions of the United States are located in Silicon Valley. On the other hand, the local poor communities have some of the worst ones. The following quotations present these arguments.

As respondent 1 explains, in addition to the problem of insufficient funding for education, there is also the problem of inequality of the distribution of resources, because the main financial resource that each school receives comes from taxes on the properties where the school is located. This funding system creates enormous disparities: "Palo Alto has very good schools, the best in the country. And then, right across the county, [in the] eastside, where a lot of the poor people live, they have some of the worst. And both are in Silicon Valley" (Respondent 1).

Respondent 5 agrees. In Silicon Valley the educational institutions of some communities are "some of the best in the country", but in other local communities they are "down in the bottom". He explains: "the students who grow up in the wealthy communities get an excellent education and students who grow up in the poor communities have to fight to get even a descent eligible education". This contradiction, he adds, "is directly correlated with the income" and it "got worse over the years, not better" (Respondent 5).

For respondent 7, the new economy is characterized by a high inequality which represents a serious problem for the United States. He asserts that the best work opportunities in the technology field are unreachable for those who come from the poor communities. Although the children from these neighborhoods have great learning capacity, they will never occupy a place in this labour market due to the place they come from and to their precarious education.

> "Inequality in this new economy is a big problem in the United States. If you come from a certain sector of society, you will have access to the new jobs, to the new markets. [But] if you don't, your choices are limited. Your choices, instead of going in to these fields, are going to the services areas" (Respondent 7).

The increasing inequality in the United States is associated to the different origins of the workers. The social and educational experiences of the individuals determine their position in the labour market. He exemplifies:

> "Where do the Walmart workers come from? Where do the Google workers come from? What is their educational background? The Walmart workers come from poor communities, they have worse education. They have little or no education. [...] If you go from a school in the suburbs of San Francisco to a school in the suburb of Oakland, it's like night and day. I can tell you where Google is going to be recruiting from. [...] There is a greater chance that somebody who comes from the suburbs of San Francisco be hired for a Google job than somebody from Oakland. [...] Google is trying to find the best people, the most trained people, and they are not getting trained in Oakland (Respondent 7).

The crisis in the educational system, as respondent 4 explains, foments the stratification of North American workers, dividing them into highly skilled workers and those who do not have such qualifications. According to him, society does not benefit when it has an oligarchy of small group of people that is highly paid and recompensed while the second group, which is the majority of people, loses their benefits and see their living conditions deteriorate.

Although the ones who have high skilled jobs are in a secure situation, the services workers in general are increasingly more vulnerable. Albeit they are part of the community, these workers "were left behind in the so called new economy" (Respondent 1)

Concerning the levels of inequality of the Silicon Valley region, respondent 3 has a similar opinion:

> "The technology industry in the San Francisco Bay area is an unsustainable environment for most people. It is an environment in which few people make a lot of money, but it is not necessarily a sustainable environment, especially for people at the bottom" (Respondent 3).

The same respondent asserts that, instead of providing a minimum level of education for the whole population, the North American educational system does not educate people equally, but with great disparity, depending on some social aspects such as race, national origin and economic class.

> "The educational system is very fragmented and also it reflects the existence of social inequalities that we have. So, some people, in this country, do receive an education that prepares them to take a place in an economy which the skill demands are raising. But an enormous number of people don't. And, generally speaking, the lines between those who do and those who don't are lines of race, national origin and economic class" (Respondent 3).

This disparity determines the opportunities of work and the future of each individual. In the words of respondent 3, "that is a way to shape the destiny of the students". This context, he exemplifies, "impacts on who is able to go to Google and who is able to go to Facebook. If you go to a Palo Alto school, this is an easy ticket for any of those, because your education will be very good, the skills will be by far better" (Respondent 1).

Respondent 6 also realizes a deterioration of the North American educational system and advocates the necessity of changing it, starting from "the elementary school level, where we start preparing our children for the new economy". According to her, the comparison of the higher educational system of the United States with the Mexican, Indian and Chinese, reveals that they are better and more reliable than the North American one. In addition to raising its funding, she claims a reformulation of the educational system in order to create more than a work force, but "to create the future minds and to encourage those minds that will conceive the next great ideas, the ones which will come after Google and Facebook" (Respondent 6).

For respondent 2, one of the best aspects of the educational system of the Silicon Valley region is its innovative capacity, that is, the capacity to "create people who think innovatively and creatively", and this characteristic comes from the positive influence of top universities like Stanford, Berkley and San Jose State University. However, the respondent adds, the educational system has a lot of challenges. One of the main ones is to "figure out how to create a system that educates a non-homogenous community". She completes : "There are a lot of problems with getting kids to college, in four year degrees, especially kids of color". And there is also "a lot of poor kids who need education, who don't come from backgrounds where people study, don't read and are not ready to learn when they are in the kindergarten" (Respondent 2)

Final considerations

Unveiling the contradictions of the local reality, the voices from Silicon Valley unveil the beautified image and some myths of this productive cluster.

In this locus, the social appropriation of information and knowledge, that is, the universalization of these fundamental intangible goods, is far from being achieved. Nothing similar to a "digitally instrumented pollen society" is present in the discourses of those who belong to the investigated universe, where the pollination perspective is substituted by a polarization of knowledge. This phenomenon harms the vast majority and benefits relatively few workers who have the opportunity to fully take part in the information and knowledge society.

As the speeches of the respondents suggest, the emancipation of work by means of a supposed free flow of information and knowledge in cooperative sociotechnical networks is an idealistic conception. For them, the local educational system does not offer most people the opportunity to take an active part in the economy of the information and knowledge age, as well as to reap the wealth it generates.

This conclusion suggests that cognitive capitalism has some questionable arguments, such as the characterization of knowledge and skills as a "production instrument that cannot be expropriated", the belief that "the predator company becomes, in its knowledge, a prey" (Moulier-Boutang, 2003, 43-44) and the belief that the Internet became "the new global common good of the collective intelligence" (Moulier-Boutang, 2011b, 53). These conceptions can be considered unlikely, especially because they are based on the presupposition that a radical sociotechnical revolution took

place spontaneously, almost naturally, by means of a harmonious transition, without contradictions and in the absence of man's political action

It would be better to give attention to the echoes of some Marxian alerts. Without the political action, the technological development does not lead to emancipation. The main social and economic transformations do not occur harmonically, but through the conscious political intervention of the oppressed classes.

References

- Amorim Henrique, 2009. *Trabalho imaterial – Marx e o debate contemporâneo.* São Paulo : Annablume.
- Babbage Charles, 1832. *On the Economy of Machinery and Manufactures.* London.
- Braga Ruy, 2009. A vingança de Braverman : o infotaylorismo como contratempo. In Antunes, R., Braga, R. (Org.). *Infoproletários – Degradação real do trabalho virtual.* São Paulo : Boitempo.
- Braverman Harry, 1998. *Labour and Monopoly Capital.* New York. Monthly Review.
- Corsani Antonella, 2003. Elementos de uma ruptura: a hipótese do capitalismo cognitivo. In Cocco, G. (org.). *Capitalismo Cognitivo: trabalho, redes e inovação.* Rio de Janeiro : DP&A.
- Foster John Bellamy, 1994. Labor and Monopoly Capital Twenty Years After : An Introduction. *Montly Review*, v. 46, nº 6, nov 1997.
- Gorz Andre, 2005. *L'immatériel - Connaissance, valeur et capital.* Paris : Galilée, 2003.
- Lazzarato Maurizio, 2003. Trabalho e capital na produção dos conhecimentos : uma leitura através da obra de Gabriel Tarde. In: Cocco, G. (org.), *Capitalismo Cognitivo : trabalho, redes e inovação.* Rio de Janeiro : DP&A.
- Mandeville Bernard, 1732. *The Fable of the Bees or Private Vices, Publick Benefits*, Oxford : Clarendon Press.
- McChesney Robert Waterman, 2013. *Digital disconnect – How capitalism is turning the internet against democracy.* New York : The New Press.
- Marques Rodrigo Moreno, 2014. Intelecto geral e polarização do conhecimento na era da informação: o Vale do Silício como exemplo. 2014. *Thesis (Doctorate in Information Science)* – Escola de Ciência da Informação, UFMG, Belo Horizonte.
- Marx Karl, 1980. *O Capital.* Rio de Janeiro : Civilização Brasileira.

- Moulier-Boutang Yan, 2003. *O território e as políticas de controle do trabalho no capitalismo cognitivo.* In Cocco, G. (org.), Capitalismo Cognitivo: trabalho, redes e inovação. Rio de Janeiro : DP&A.

- Moulier-Boutang Yan, 2011a. Wikipolítica e economia das abelhas. Informação, poder e política em uma sociedade digital. In Albagli, S.; Maciel, M. L. (org.), *Informação, Conhecimento e Poder, mudança tecnológica e inovação social.* Rio de Janeiro : Garamond

- Moulier-Boutang Yan, 2011b. *Cognitive Capitalism.* London : Polity Press.

- Moulier-Boutang Yan, 2012. Revolução 2.0, comum e polinização. In COCCO, G.; Albagli, S. (org.). *Revolução 2.0 e a Crise do Capitalismo Global.* Rio de Janeiro : Garamond.

- Paula João Antônio, 2011. Informação, Conhecimento e Economia. In *Seminário A Informação e o Conhecimento sob as Lentes do Marxismo.* Escola de Ciência da Informação (ECI/UFMG), Belo Horizonte (MG), Lecture on November 2011.

- Rubin Isaak Illich, 1972. *Essays on Marx's Theory of Value,* Detroit : Black and Red.

- Taylor Frederick Winslow, 1911. *The Principles of Scientific Management*, New York : Harper & Row.

- Vercellone Carlo, 2007. From Formal Subsumption to General Intellect: Elements for a Marxist Reading of the Thesis of Cognitive Capitalism. *Historical Materialism*, nº 15, March 2007, p.13-36.

Du CDI au CCC. Changement de sigle, changement de médiation ou changement de mémoire ?

Bénédicte Langlois
Documentaliste
LERASS CERIC, Université Montpellier 3 Paul Valéry, France
langlois.b@laposte.net

Alain Chante
Professeur en sciences de l'information et de la communication
LERASS-CERIC, Université Montpellier 3 Paul Valéry, France
Alain.Chante@univ-montp3.fr

Résumé

Le projet de changer les Centres de Documentation et d'Information en Centres de Culture et de Connaissances, issu du modèle des bibliothèques américaines idéalisées de la fin du XIXe siècle, pourrait annoncer un changement des objectifs, d'une information immédiate et utile à une connaissance durable et des glissements entre diverses formes de mémoire (informatique, personnelle, sociale, « morte ») ?

Mots-clés : Centre de Documentation et d'Information, Learning Center, Bibliothèque, Médiation, Culture, Mémoire sociale, Archives mortes.

Do CDI ao CCC. Mudança de sigla, mudança de mediação ou mudança de memória?

Resumo

O projeto de mudar os Centros de Documentação e Informação para Centros de Cultura e Conhecimentos inspirado nas bibliotecas americanas do final do século XX poderia anunciar uma mudança de objetivos, de uma informação imediata e útil a um conhecimento durável, e os deslocamentos entre diferentes formas de memória (informática, pessoal, social, "morta") ?

Palavras-chave: Centros de Documentação e Informação, Learning Center, Biblioteca, Mediação, Cultura, Memória social, Arquivos mortos.

From CDI to CCC, change of initials, change of mediation or change of memory?

Abstract

The project in France to change Learning documentation and information centers into Centers of Culture and Knowldge (Learnng Centers)) resulting the idealized American libraries fine 19th century could announce a change in the objectives, from immédiate and useful information to a durable knowledge and slidings between various dorms of memory (computer, personal, social…)

Keywords: Documentation and Information Center, Learning Center, Library, Mediation, Culture, Social memory.

En 1974 la France a doté son système scolaire secondaire de Centres de Documentation et d'Information (CDI) dans la volonté de moderniser un service assuré auparavant par les bibliothèques. L'effort se poursuivit et s'est encore perfectionné avec, en 1989, la création d'un Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (Capes) de Documentation destiné à former et sélectionner les responsables du Centre, les bibliothécaires documentalistes devenant des « professeurs documentalistes ». Ces changements de dénomination conduisaient à des synthèses entre des activités et des missions que l'on a pu traiter comme des ces démarches interculturelles (Chante, 2011). Le CDI devenait un lieu de médiations complexes, puisque des médiations éducatives se combinaient à la médiation documentaire et s'affrontait à diverses formes de mémoires (personnelle, commune, historique, sociale, technique).

En 2012 était annoncé la proposition faites aux CDI de se lancer dans la mise en place des CCC, Centres de connaissances et de culture. Cela était présenté comme une évolution des CDI, mais en leur demandant de changer de nom et de s'aligner sur les *Learning centers* anglo-saxons. Les réactions sur le terrain montrent que cette évolution n'était pas spécialement réclamée. Que signifie alors ce changement annoncé ? Signifie-il une nouvelle politique, des abandons et des réorientations en phase avec l'évolution du monde, la mondialisation poussant à adopter un système anglo-saxon ? Ou en phase avec l'évolution du système éducatif français, le refus à la fois la notion de classe (au profit des « lieux de vie ») et de celle de classement (rejet des notes) ? Ou de simples effets d'annonce sans accompagnement de moyens matériels visant seulement à transférer sur les établissements et les collectivités territoriales la responsablité de ce manque de moyens ? Ou encore un moyen d'éloigner le professeur-documentaliste de sa fonction d'enseignant au profit de sa fonction de gestionnaire ? Autrement dit il nous faut, pour trouver des réponses, nous intéresser aux changements dans les médiations (« repenser les médiations » annonce le projet) et les types de mémoires envisagés.

Pour avancer sur ces questions nous proposons de nous intéressser au changement tel qu'il a été annoncé et accueilli, par une analyse des documents officiels et de textes de commentaires (certains venant en appui aux textes officiels, sous forme de comptes rendus d'expérience sélectionnés par les responsables du projet, d'autres sous forme d'avis critiques) figurant sur les réseaux sociaux numériques, très utilisés par la communauté des documentalistes. Puis nous reviendrons sur la signification des changements de sigles et d'orientation depuis un siècle. Nous étudierons comment le

changement du lieu qui semble primer s'inscrit dans des conceptions très anciennes des bibliothèques et de la mémoire et comment la « culture » qui est évoquée demande à être précisée.

1. Un changement évènement

1.1 Une annonce discutée

Le site Eduscol, portail national des professionnels de l'éducation proposé par le Ministère de l'Education nationale, présentait ainsi le projet :

> « les centres de documentation et d'information, les CDI, évoluent progressivement pour devenir des espaces de ressources à la fois au centre des établissements scolaires et intégrés à leur environnement local. À l'image des *e-learning centre*s anglais, les élèves peuvent s'y former et apprendre de manière autonome. Des enseignants et des personnels encadrants y apportent des conseils et une aide méthodologique et disciplinaire aux élèves. Ces CDI deviennent des centres de connaissances et de culture. » (DGESCO, 2012).

Le *Vademecum* qui l'accompagne ponctue leur naissance en fournissant le mode d'emploi, présentant autour de treize fiches les trois axes forts : engager une démarche collective et concertée, mettre les espaces et les temps au service de chacun des élèves, diversifier et personnaliser ressources et services pour se lancer dans leur mise en œuvre.

Des développements sont apparus immédiatement sur la Toile. Beaucoup de voix dans la profession se sont faites entendre, d'abord enthousiastes devant cette demande d'évolution. Sophie Gronfier, documentaliste, a repris dans un diaporama les principaux points à envisager :

> « élaborer et conduire une politique d'accès aux ressources via l'environnement numérique de travail de l' établissement scolaire, faire vivre la culture humaniste dans la société humaniste, c'est à dire repenser les espaces de vie et ceux dédiés à la formation, […], mettre les espaces et les temps au service de chacun des élèves et ainsi répondre aux attentes de la communauté éducative, accueillir dans un cadre convivial et chaleureux, faciliter la construction de l'autonomie et de l'initiative, repenser les médiations pour optimiser l'accompagnement de tous les élèves, diversifier ressources et services… » (Gronfier, 2012).

1.2 Les médiations en jeu

On peut se demander : quelles médiations faut-il repenser ? En effet dans le CDI se combinent des médiateurs techniques (matériels), sociaux (normes, valeurs) et humains, le documentaliste jouant un rôle de veilleur, de transmetteur, « de catalyseur, d'orienteur sur les chemins du savoir » (De Rosnay, 1995). En étant au « centre », le CDI est médian, au milieu, au cœur de l'établissement constituant par là un milieu rassurant : « la médiation apporte une sécurité dans la mesure où elle permet par son effet contenant d'offrir une enveloppe rassurante » (Ntsiba, 2010). En se voulant moderne dans un milieu scolaire, il devenait un médiateur vers les nouvelles technologies (c'est par lui que sont entrés dans l'établissement les appareils pour diapositives, le magnétoscope, la photocopieuse et les ordinateurs) et en s'ouvrant vers le monde extérieur il est concerné par l'intermédiation sociale de type animation.

On peut noter que l'on parle de ressources et d'autonomie mais pas de savoirs, d'accès aux ressources mais pas de leur utilisation et que l'optimisation conduit à passer de médiation à remédiation, terme défini par la commission générale de terminologie et de néologie et publié au *BO* [1] n ° 33 -2007 comme la « mise en oeuvre des moyens permettant de résoudre des difficultés d'apprentissage repérées au cours d'une évaluation ». Enseignants et personnels encadrants de la vie scolaire apportent conseils et aide méthodologique, mais l'apport de savoirs a disparu.

Aujourd'hui selon Mireille Lamouroux (chargée de mission à la Direction du Numérique pour l'Education) il existe un déficit de collaboration dans les établissements et le CCC peut y répondre en étant le point de confluence. Selon Jean-Louis Durpaire[2], il s'agit de « revisiter la vie scolaire » (Durpaire, 2014).

Une vidéo mise en ligne sur le site de l'académie de Versailles pour promouvoir les 3C, en donnant l'exemple du lycée Emile Mathis de Schiltigheim qui s'était lancé en premier dans l'aventure depuis la rentrée 2010, avance que la mission principale est la réussite des élèves en leur donnant envie de rester au lycée pour travailler mais aussi en offrant des services plus larges (Lamouroux, Absalon, 2012). Le professeur

---

[1] Le *Bulletin officiel de l'éducation nationale* publie des actes administratifs : décrets, arrêtés, notes de service, etc.

[2] Inspecteur Général « Etablissements et Vie Scolaire » (en charge de la documentation) et président des Capes de documentation jusqu'à sa retraite en 2014,

documentaliste de ce lycée, Frédéric Absalon, parle dans une présentation d'expérience de la création d'un « guichet unique », d'« une fusion des services Vie scolaire et CDI » (Lamouroux, Absalon, 2012). Ainsi le CDI pourrait devenir un laboratoire pour tester et permettre de nouveaux modes d'apprentissages dans lequel certains professeurs souhaiteraient aussi installer un laboratoire de langues. On comprend alors pourquoi on s'éloigne de la notion de CDI.

Cela veut dire que l'inspection de la Vie scolaire qui s'occupe des CDI refuse la notion de discipline Info-documentaire et replace totalement le CDI dans sa dimension établissement, dans un rôle transversal au service des disciplines et de la totalité de l'établissement, ce qui l'éloigne de la mission d'enseignement que laissait entrevoir la création du Capes.

1.3 Des résultats discutés

S'agit-il d'un simple effet d'annonce ou d'une évolution en cours ? La question se pose, car il semble que peu de CDI aient entamé cette évolution. Très peu ont changé d'appelation. Mais, Mireille Lamouroux, lors d'un entretien avec *Ludoviamagazine* [3] en 2014 avance que de nombreux projets se développent, que le repositionnement des CDI a été pris en compte et compris, et qu' il existe bien un changement des pratiques même s'il n'a pas pour autant entraîné un changement d'appelation dans les faits (Lamouroux, 2014).

Le propos peut sembler optimiste, car des résistances se sont manifestées. Pour mieux apprécier cet écart entre les perceptions, il nous a paru nécessaire de réaliser une enquête, par le biais d'un sondage en ligne, afin de dresser un état de la mise en œuvre. Comment les professeurs documentalistes se sont-ils approprié cette nouvelle forme de centre d'accès au savoir ? Le recueil des résultats est actuellement en cours mais dans une première phase, afin de comprendre la nature du changement envisagé, il s'agissait de le replacer dans l'évolution historique de ces lieux de transmission et de mémoire que sont les bibliothèques, en évaluant le poids et le potentiel des termes employés.

[3] *Ludovia Magazine* (ou *Ludomag*) est un media en ligne concernant le numérique éducatif, l'usage des technologies digitales dans la formation et l'éducation aussi bien dans les établissements d'enseignement du premier degré, du second degré que du supérieur ou l'enseignement universitaire et spécialisé

2. Une évolution des sigles signifiante

2.1 Retour sur les origines

Ce qui était au départ des bibliothèques scolaires a connu une évolution liée à des transformations inhérentes au contexte mondial (« société de l'information »), au contexte professionnel de toutes les bibliothèques (nouvelles technologies) et au contexte de l'éducation (développement de l'autonomie de l'élève). Au fil du temps elles ont changé de noms comme de missions. Tout d'abord, se sont répandus la bibliothèque-élèves de lycée (1947), puis, la bibliothèque des professeurs et les cabinets spécialisés (1952). Notons que c'est alors qu'une circulaire sur le rôle de la documentation dans le second degré préconise l'introduction du document comme support pédagogique de travail pour les élèves. Apparaît ensuite le CLDP (1958), Centre local de documentation pédagogique, qui propose de regrouper les ressoures éparpillées qui visait à « être à l'échelon d'un établissement ce que les Centres régionaux de documentation pédagogique (CRDP) étaient à l'échelon des académies. La bibliothèque que le lycée Janson-de-Sailly possédait déjà, réservée aux professeurs et aux élèves de Khâgne, devient donc CLDP » (Braun, 2008), puis SD (Services de documentation), en 1962, « destinés à mettre à la disposition des professeurs l'information administrative et pédagogique de base, à gérer le matériel Audio-Visuel, à enrichir le fonds documentaire existant » (Chapron, 2003). Jusqu'en 1966, il y a coexistence des bibliothèques générales et des SD, les bibliothèques s'occupant de la diffusion et de la conservation à vocation culturelle, les SD orientés sur la notion de service pédagogique, d'information, d'utilisation des nouveaux supports audiovisuels. En 1966 on crée, sous l'impulsion de Marcel Sire, inspecteur de vie scolaire, les SDI, avec le « i » d'information, qui intègrent les bibliothèques de lycées**.** Le terme de CDI (1974), centre de documentation et d'information, place cet espace au centre de l'établissement. Le rapport Tallon [4] (1974) lui attribue sept fonctions : la fonction technique, la fonction accueil, la fonction information générale, la fonction relations publiques, la fonction loisirs, la fonction information scolaire et professionnelle, la fonction pédagogique. Il répondait à une envie de mieux maîtriser les apports « sauvages » de « l'école parallèle » qu'est la vie. Les CDI devaient permettre cette ouverture de l'enseignement, en favorisant l'autonomie de l'élève. Le personnel employé pour faire vivre ces lieux, des documentalistes, a lui même connu une professionnalisation,

[4] Georges Tallon était inspecteur général de l'Education nationale

jusqu'à la création en 1989 d'un Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) de sciences et techniques documentaires.

On a donc vu le service devenir un centre, concept plus valorisant en terme de simple proxémique, le mot information amener une notion d'immédiateté et d'utilité et le terme centre de documentation préféré à bibliothèque, choix dont on peut voir un symbole dans le sigle la Fédération des associations d'enseignants-documentalistes-bibliothécaires de l'éducation nationale (FADBEN) créé en 1972 : le fait que le D précède le B n'était pas sémantiquement innocent.

2.2 L'évolution du concept de bibliothèque

L'image classique de la bibliothèque orientée vers la culture et les savoirs avec une orientation patrimoniale et mémorielle, historiquement marquée par la mission de conservation s'est trouvé très discutée au début du XXe siècle. Ce symbole de culture, empli d'objets du passé des Lettres et des Arts, correspondant à l'idéal humaniste des Lumières qu'il convenait de transmettre, sur cet axe vertical évoqué par Régis Debray (1991), a fait il y a longtemps l'objet de critiques internes, venant de bibliothécaires dénonçant un aspect sclérosé : Vers 1910 le bibliothécaire Eugène Morel « soulignait le piteux état de la Bibliothèque nationale … qui conserve trop de livres morts et pas assez de livres utiles » (Damien, 2000). Il déclarait la nécessité de doter le pays de bibliothèques qu'il décrivait en terme de services de documentation pour la diversité des documents offerts où tous les citoyens peuvent venir se distraire, se documenter ou se former (Blanquet, 2009), prenant au sérieux « leur fonction d'information vivante, leur service social » (De Grolier et De Grolier, 1936). « Les bibliothèques n'ont plus à être des catacombes... Les bibliothèques ne seront plus des monuments, mais des agences» (Morel, 1909).

Ses réflexions ont été prolongées par d'autres bibliothécaires, les de Grolier par exemple :

> « on a voulu créer un mot pour désigner des institutions vivantes et les opposer à celles qui dormaient : mausolées ou cimetières de livres… Les documentalistes n'ont que dédain pour les bibliothécaires… ou bien alors, si un bibliothécaire fait son travail comme il faut, est actif, est moderne, le voilà accaparé, sacré documentaliste et retiré de son rang normal. Une distinction de droit et non plus de fait tend alors à s'établir entre organismes passifs et morts, simples dépôts, que l'on veut bien

> encore appeler bibliothèques, et organismes actifs qui seront de documentation » (Cité par Blanquet, 2008).

On peut penser que l'opposition entre le dépôt et la consultation utile est inhérent à la fonction de bibliothèque, car déjà en 1623, Gabriel Naudé [5] en pensant à la bibliothèque idéale écrivait qu'« une bibliothèque ne vaudrait qu'en considération du service et de l'utilité que l'on peut en recevoir » et qu'« une bibliothèque n'est pas un simple dépôt, mais un lieu de découverte » (Schaer, 1996).

Tous ces problèmes concernent en fait deux orientations très différentes, même si elles peuvent voisiner. D'une part l'aspect « simple dépôt » : la réduction des missions à une simple conservation sans se préoccuper de la transmission est une erreur, que les bibliothèques ont corrigées à la fin du XXe siècle : si « Debray parle de la bibliothèque qu'il présente comme médium par excellence de la transmission… il faut prendre garde à ne pas voir dans les bibliohèques des stocks passifs de livres (ou aujourd'hui de données) (Lellouche, 2000). Il ne faut pas « prendre un transfert physique d'information pour une transmission sociale de connaissances. Soit le véhicule pour la propulsion » (Debray, 2000).

De l'autre coté, vient le problème de l'actualité et de l'utilité sur le plan des activités de production. Vers 1950 c'est Suzanne Briet qui dépeint la bibliothèque d'avenir « comme un « *centre national d'information* » où les chercheurs peuvent découvrir les matériaux ou la documentation dont ils ont besoin (Blanquet, 2007). C'est sur cet axe qu'a été créée la bibliothèque publique d'information, communément appelée Bpi, qui a vu le jour en 1977 au Centre Pompidou. Jean-Pierre Seguin, son premier conservateur insistait déjà sur l'essence d'une bibliothèque moderne : elle devait être « un centre vivant de culture et d'information ». Selon lui, l'usager devait être guidé vers une information tenue à jour, émanant également d'autres fonds mais aussi de bibliographies sélectives consultables et d'un service « de réponse par téléphone » (Seguin, 1987). La bibliothèque quittait sa vocation de fournir de la lecture mais devait offrir de l'information. L'usager devait jouir d'une liberté pour faire son choix. Naissait une orientation « usagers », un paradigme usager, qui allait prendre avec les progrès techniques tout son sens aujourd'hui. Ce passage vers l'information symbolise une orientation

[5] Gabriel Naudé, médecin, philosophe mais surtout bibliothécaire, a publié en 1623 un « *Advis pour dresser une bibliothèque* »

vers le présent et non plus vers le passé, passant du vertical de la transmission au plan horizontal de la communication (Debray, 1991).

2.3 La montée de l'info-documentation

Cela correspondait à une idée générale de l'importance et de la nécessité de la Documentation et de l'Information qui s'est épanouie vers 1990, sur tous les niveaux, comme en témoigne cette liste :

- En mars 1988 Jacques Valade, Ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur a créé un Comité d'Observation Stratégique de l'Information Scientifique et Technique (IST) et de la Veille Technologique.

- En janvier 1989, l'Union des industries chimiques a consacré un atelier à la veille technologique lors de sa journée d'étude dédiée aux Ressources technologiques et ressources humaines.

- De janvier à avril 1989 le Xe Plan a pris en compte l'ensemble « Veille Technologique et Politique des Brevets » qui a constitué un groupe intégré dans la sous commission Innovation et Recherche.

- En mai 1989 le Ministre de l'Education nationale annonce la création du Capes de Documentation.

- En novembre 1989 l'Université d'Aix-Marseille III a créé un Diplôme d'études approfondies « Information stratégique et technique. Veille scientifique et technologique »

- En 1990 est présenté le rapport du groupe " Information et compétitivité " dirigé par René Mayer pour le commissariat Général au Plan dans le cadre de l'élaboration du Xe Plan 1989-1992.

Dans le même temps, apparaissaient de nombreux articles dans les journaux, *Le Monde*, *Les Echo,s* et des conférences ou tables rondes dans des congrès et colloques comme IDT [6] ou IDATE [7]. Ainsi l'Etat, le monde industriel,

---

[6] « IDT Marchés et industries de l'information » : série de congrès sur l'information professionnelle tenus tous les deux ans organisés par l'Association française des documentalistes et bibliothécaires spécialisés (ADBS), l'Association nationale de la recherche technique (ANRT) le Groupement français de l'industrie de l'information (GFII) avec le concours du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (DIST).

[7] L'IDATE, anciennement Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe, créé en 1977, est un laboratoire d'idées spécialisé dans l'économie numérique, les médias, l'internet et les télécommunications

l'université et les médias, en action concertée, ont insisté sur l'importance de l'Information Scientifique et Technique [8] pour le développement.

La décennie suivante s'épanouissaient les termes « société de l'Information » puis « culture de l'information » fort développés dans les CDI et qui semblaient satisfaire tout le monde, d'autant qu'ils se prétaient à de nombreuses approches contextualisées, offrant un cadre globalisant donnant une image assez fausse d'unité. Mais alors pourquoi y renoncer au profit de « culture et de connaissances » ?

3. Significations

3.1 Un problème de mémoire

Depuis très longtemps s'opposent et se combinent mémoire personnelle et mémoire externe, celle qui « est emmagasinée dans les livres » selon Debray (2000). Les bibliothèques sont depuis l'Antiquité des lieux de médiations permettant un accès à un savoir mémorisé dans ces palliatifs à la mémoire humaine évoqués par Platon. Celui-ci présente dans la dernière partie de Phèdre, « le mythe de l'invention de l'écriture par Teuth ; il y est reproché à l'écriture de donner une béquille à la mémoire défaillante plutôt que de chercher à la fortifier » (Quinquis, 2013). Cette béquille est acceptée par Descartes dans *le Discours de la méthode* en 1637, qui posait comme une des conséquences des dictionnaires et des encyclopédies, la baisse de la mémoire, en s'y disant favorable car elle serait compensée par la découverte d'une solution au problème de conservation (en fait, la documentation). Encore au temps du Consulat, l'idéologue Cabanis dans son *projet de bibliothèque universelle* déclarait que le livre rend passif, paresseux, fournit des idées et des notions toutes faites qu'il aurait fallu chercher soi-même avec effort (Cabanis, 1797, republié 1956).

[8] Terme choisi par la Délégation placée auprès du Ministère de la Recherche et de la Technologie (la D.I.S.T. , ce qui l'a institutionnalisé, mais qui recouvre en fait « l'Information économique et sociale » du rapport Lenoir de 1979, « l'information industrielle et commerciale » du rapport Germon de 1985, « l'information professionnelle » du rapport Mayer de 1990 qui font toutes parties de « l'information documentaire », terme que préfère François Jakobiak dans son ouvrage *L'information scientifique et technique* Paris : PUF, 1995

Le passage aux nouvelles technologies relance le propos : il ne faut pas confondre la mémoire gigantesque des ordinateurs avec une mémoire « vive », active, maitrisant les contenus. « Il ne faudrait pas confondre, nous recommande Debray, 'mnémotechnique et mémorisation', autrement dit la manipulation des informations contenues dans une base de données avec l'assimilation de nouvelles connaissances » (Lellouche, 2000 citant Debray).

Dans ce domaine l'historien Pierre Nora [9] « nous fait réfléchir sur l'actuel enthousiasme par rapport aux stratégies de préservation, de conservation, de 'sauvetage'… Notre volonté de conservation découlerait donc davantage de la prise de conscience des processus accélérés de vieillissement et de destruction que d'une délibération plus sereine sur la valeur (ou non) de ce que nous nous efforçons de préserver. Ainsi nous exerçons nous à d'innombrables pratiques de conservation, nous créons des collections, des musées, des bibliothèques, nous organisons des enregistrements, des archives, des archives 'mortes'… cela…en raison peut être de la profusion de ces documents, ne garantit aucunement une mémoire sociale vive » (Gagnebin, 2008).

3.2 Un CDI qui redevient une bibliothèque

Il nous semble qu'il s'agit d'un retour à la bibliothèque considérée comme un lieu d'accès aux connaissances. Remarquons par exemple que le sujet du Capes 2013 proposait : « En prenant appui sur le texte de Bertrand Calenge, vous exposerez votre réflexion sur la définition d'une éthique du documentaliste » mais qui reposait sur un texte d'un bibliothécaire sur les valeurs de ce dernier : « Tu seras médiateur des connaissances en respectant l'individualité des besoins de chacun : être bibliothécaire n'est pas amasser un trésor de savoirs organisés, c'est transmettre » (Calenge 2012).

Une nouvelle bibliothèque peut être, comme le laisse envisager le terme de « bibliothèque augmentée » par lequel on traduit souvent l'expression *learning centers* donnée en exemple. Mais ce qu'on avance comme une nouveauté fait référence à des idées fort anciennes. Ainsi on évoque sur des sites consacrés aux expériences de CCC des paroles d'élèves « ce que j'attends c'est que les adultes et les élèves peuvent (sic !) se rencontrer, discuter et prendre un café ensemble » (Lamouroux, Absalon, 2012). Ce café emblématique du lieu de vie que doit devenir le CDI, on le trouvait déjà dans les descriptions

[9] Pierre Nora est un historien français, qui a dirigé l'ouvrage *Les lieux de Mémoire*. Gallimard, 1984-92 et de grandes collections comme la Bibliothèque des sciences humaines et la Bibliothèque des histoires

« émerveillées » des bibliothèques américaines faites par les professionnels français au début du XXe siècle.

Ainsi Eugène Morel écrivait avant la première guerre mondiale : « le rôle, le vrai rôle d'une bibliothèque, n'est assuré que par une de nos institutions : les cafés » (Morel, 1909), car « les cafés sont des lieux conviviaux, où l'on peut lire le journal, obtenir des renseignements sur des itinéraires…(Blanquet, 2009) comme le montrent les pays anglo-saxons où une « bibliothèque c'est très gai, et c'est clair … A Boston on y joint des salles de billard. Ici l'on peut fumer, là il y a un jardin… » (Blanquet, 2009). « En Amérique, en Angleterre, il est peu de petites villes de 4000 habitants qui n'offrent à tout venant une maison confortable, parfois luxueuse, ouverte à tous de 9 heures du matin à 10 heures du soir, où l'on peut lire ou emprunter des livres, et où l'on trouve les journaux » (Morel, 1909). Ce modèle fut introduit en France par l' *American Library Association,* qui créa à Paris une École de bibliothécaires dans le but d'enseigner les « méthodes dans le cadre d'une bibliothèque typiquement américaine » (Fraser, 1960). On peut aussi prendre l'exemple de la bibliothèque de l'Heure Joyeuse ouverte en novembre 1924 à Paris par des professionnelles américaines destinée à former des citoyens du monde en diffusant l'utopie d'un monde en paix dans un cadre spécifique (mobilier adapté décoration, personnel, etc.).

On s'éloigne alors du temps de travail et de la notion de travail. Ainsi au collège Philippe Cousteau de Brienon-sur-Armançon, Yonne-Ambre Sevic, professeur-documentaliste et Jessica Canu, conseiller principal d'éducation, ont réalisé une expérimentation de mise en place d'un centre de connaissances et de culture et commentent : « Concrètement, il fallait que les élèves comprennent que la notion de CDI ou salle d'étude n'existe plus, mais qu'on allait parler désormais d'activité… il ne s'agissait plus pour eux de choisir juste une salle, mais de choisir une occupation, pour se faire plaisir (lecture, jeux sur les ordinateurs, …) et être serein avant de retourner en classe, ou de travailler sur un point en particulier, avec ses camarades ou le personnel (assistantes d'éducation pédagogiques) » (Sevic, Canu, 2012). C'est donc le temps hors scolaire de l'élève qui a été repensé dans cet exemple, mais qu'en est-il du temps scolaire ? Des apprentissages info-documentaires ? De ce « rôle des documentalistes [qui] est bien… de traiter l'information et d'aider à la construction des connaissances individuelles à partir de l'information (Gardiès, 2013) ? Le texte de présentation des CCC n'en dit rien. Le CCC évoque surtout l'opportunité de repenser le temps hors-scolaire, en lui donnant une certaine « matérialité » en le plaçant dans le lieu repérable

d'un centre de documentation, même déstructuré au niveau de l'établissement.

Notre propension à envisager les démarches du passé nous conduit à nous demander s'il ne s'agit-il pas de recréer sous une forme plus liée à l'éducation nationale, les maisons des jeunes et de la culture mises en place par le ministre de la Culture Malraux dans les années soixante.

3.3 Une culture en débat : culture humaniste, culture processus ou culture savoir ?

Le CCC est destiné à mener « une politique d'accès aux ressources via l'environnement numérique de travail… faire vivre la culture humaniste dans la société humaniste, c'est à dire repenser les espaces de vie et ceux dédiés à la formation » (Gonfrier, 2012), dans lesquels se réalisera le projet d'un humanisme numérique (le terme figure dans le *vademecum* d'Eduscol) envisagé par Milad Dhouedi comme «résultat d'une convergence entre notre héritage culturel complexe et une technique devenue un lieu de sociabilité_ sans précèdent » (Doueihi, 2011). Selon cet auteur, il ne faut pas traiter le numérique comme un outil, il ne faut pas en parler comme s'il pouvait être un simple objet d'étude, le numérique est proprement sujet car il engendre une culture, il produit une nouvelle façon de voir le monde, une nouvelle civilisation. L'objet d'étude devient donc le sujet. Le projet est ambitieux mais il reste au niveau d'une approche philosophique qui peut sembler très utopique, voire tendre au mythe. « Le mythe fige le temps en donnant une réponse rassurante, évidente, permanente. Le mythe est une explication simple qui évite l'interrogation sur la complexité du monde » (Dacheux 2008). L'association des termes « humanisme » et « numérique » constitue un vœux pieux, qui rappelle que notre époque où le numérique s'impose se doit de rester à dimension humaine sans que l'on explique comment les valeurs de l'humanisme, peuvent se concilier avec un univers numérique que d'aucuns jugent justement deshumanisé.

Les textes officiels parlent d'une filiation *learning centers* - CCC. Mais a-t-on pris garde que le terme *learning* signifie à la fois apprentissage ou érudition ? Du coup, quelle signification attribue-t-on au mot « culture » ? Si l'on se penche sur le sens du terme en agriculture, on est conduit à se demander si la culture est l'action besogneuse dans les champs ou la belle récolte qui en découle. Envisage-t-on les apprentissages comme une façon de chercher, l'acquisition des techniques nécessaires, ou la Culture identifiée, mémorisée,

dont le rôle social est particulièrement défendu en France, pays de l'exception culturelle ? (Djihan, 2005).

Le fait que l'on parle de CDI pousse à penser à la « culture de l'information » qui leur est souvent associée. Pour poursuivre notre démarche de recherche des origines lointaines, rappelons la définition avancée dans le manifeste ABCD (inter association des archivistes, bibliothécaires, conservateurs et documentalistes fondée en 1992) pour la culture de l'information: « dès 1960, après qu'ils avaient défini la culture comme étant le processus de collecte, de création, de traitement, et conservation et de diffusion des connaissances, des sociologues américains notaient que la culture allait remplacer la voiture comme marchandise-vedette de la société. Il est évident que la définition ainsi proposée pourrait servir à définir la culture de l'information » (ABCD, 1996).

Mais la formule « lieu de Culture et de connaissances » oriente plutôt vers la culture cultivée, l'objet de la démocratisation culturelle commencée sous la Troisième république et développée ensuite par André Malraux puis Jack Lang. Dans ce cas les « cultivés » décident qu'il ne faut plus « réserver la culture authentifiée, classique, à une caste, et de la rendre accessible aux gens modestes, …sans pour cela la modifier » (Chante, 2000). Mais l'élite qui décide ne demande pas l'avis du public, ce qui a été dénoncé par Michel Schneider qui trouvait exagéré le soutien du Ministère de la culture au grand musicien très élitiste Pierre Boulez (Schneider,1993).

On peut craindre que ce passage de l'information à la connaissance diminue l'autonomie de l'usager, car recevoir des informations nécessite de les traiter par soi-même pour en faire des connaissances et de les intégrer à ses savoirs qui constituent sa culture personnelle alors que lors d'une réception de connaissances, celles-ci sont déjà « estampillées », formant des « briques » classables mais incassables, qu'on doit assimiler et non discuter. Ce serait oublier la mission d'analyse des médias et la lutte contre l'info-pollution[10] qui se sont développées dans les CDI (Serres, 2010).

Cette culture sélectionnée d'éléments du passé doit être envisagée comme un outil agissant dans le social et le politique. En effet « la mémoire du passé est

---

[10] Terme qui regroupe les excès possibles d'information :surabondance, désinformation liée aux rumeurs, abus de la publicité, informations indésirables sur le net, proposé dans son article « Pour une écologie de l'information » par Eric Sutter, infologue, consultant en management de l'information dans la revue professionnelle *Documentaliste - Sciences de l'information*, vol. 35, n°2, 1998, p. 83-86

centrale dans la construction identitaire du présent… La question devient alors : comment passe-t-on de la multiplicité des expériences et des souvenirs, à l'unicité d'une mémoire dite " collective " ? » (Lavabre, 2012). Ainsi se pose aussi le problème du type de mémoire envisagée. Le CCC nous semble prendre place, aux cotés des commémorations dans ce fameux « devoir de mémoire » dont « Ricoeur [11] critiquait déjà l'injonction… comme étant une exigence abstraite qui se prête à toutes les manipulations du pouvoir en vigueur » (Gagnebin, 2008). Il y a là un usage politique, voire polémique ou stratégique du passé, qu'on retrouve dans les programmes scolaires d'Histoire conçus comme vecteurs idéologiques, ce qui avait été fait dans les programmes scolaires du primaire sous la 3e République, mettant en scène une morale patriotique dans une mythologie nationale jugée nécessaire (Amalvi, 2001) et qui revient actuellement où l'état décide ce qu'on doit célébrer et oublier, comme cela a été le cas avec les non-commérations concernant Napoléon (Le Roy Ladurie, 2005). Cela se marie mal avec le développement de l'esprit critique qui était une mission importante des CDI.

Conclusion

Que peut-on penser de la proposition de transformer ce lieu de médiation qu'est le CDI en CCC à l'aune de ces analyses ? Certes il faudra attendre le résultat des expérimentations en cours dans les établissements sans les limiter à des enthousiasmes exemplaires ne pouvant avoir valeur de preuve de réussite, pas plus qu'à des prophéties à base « structuraliste » (« rien ne change ») qui annoncent un échec inéluctable. Nous avons initié une démarche d'enquête auprès des professionnels pour avoir une idée précise de leurs perceptions, mais qui n'est pas encore en phase exploitable . C'est pour cela que nous avons privilégié l'étude du choix des termes, dont on ne peut pas penser qu'ils n'ont pas été pesés, afin d'en déterminer le potentiel et les possibles qui pourraient se réaliser, et une recherche des propositions antérieures, souvent oubliées sur des sujets proches, afin de se dégager d'une vision trop contextualisée.

Il en ressort d'abord que rien ne devrait se faire sans une longue définition des termes utilisés. Cécile Gardiès, dans un entretien à *Savoirs CDI* indiquait : « je différencie ici l'information, la connaissance et le savoir, différenciation qui permet de penser la médiation documentaire » (Gardiès, 2013). Cette

[11] Paul Ricoeur est un philosophe français qui s'est intéressé entre autres à la mémoire et au devoir de mémoire dans *La mémoire, l'histoire, l'oubli,* Le Seuil, 2000

précaution devrait être celle des responsables, et élargie à « culture », « apprentissage », « mémoire… A défaut, toutes les interprétations sont possibles et il n'y a pas de base stable de travail.

Il en ressort ensuite que le lieu médiateur semble gagner sur le médiateur humain, alors que l'habitude était que le lieu et la personne qui y exerce étaient amalgamés. Les CCC offrent un nouveau lieu, de nouveaux horaires mais on ne parle plus des missions du professeur documentaliste. On peut s'interroger sur sa place dans cette expérimentation (Yvetot, 2012) et sur la manière de le nommer.

L'obsession de « lieu de vie », outre qu'elle élude le problème des coûts, fait oublier qu'avec la délocalisation et la dématérialisation des activités permises par les technologies, que ce qui manque aujourd'hui, ce sont plutôt des lieux de travail. Voulu ou pas, en passant de s'informer à se cultiver, on prend comme modèle des revendications fort anciennes. Une image de la bibliothèque américaine lieu de vie qui n'a pas changée depuis un siècle est préféré à une réalité qui, nous semble-t-il, était devenue beaucoup plus formatrice. L'humanisme qu'il soit numérique ou non, passe peut être plus dans la généralisation de l'esprit critique que dans une perception uniquement patrimoniale des savoirs. Il ne s'agit pas de récuser l'exaltation de la Culture, au contraire, mais de comprendre pourquoi elle n'irait pas de pair avec un souci de l'Information. Le combat de la modernité contre la tradition est un échappatoire un peu trop facile pour refuser ce qui peut (doit) se complèter.

Pour terminer, nous revendiquerons, nous aussi, d'ajouter une nouvelle dimension, ludique, dans l'espace que représente une communication : en jouant avec les mots et en synthétisant deux sens très opposés -car relevant de contextes différents- du mot révolution ne peut-on pas noter qu'il s'agit d'un changement brutal… qui revient toujours au point de départ ?

Bibliographie

- ABCD, 1996. Manifeste pour la culture de l'information, *Documentaliste-sciences de l'information,* 1996, vol 33, n°4-5, pp 22-223.
- Amalvi, Christian. 2001. *Les Héros de l'Histoire de France.* Toulouse : Privat.
- Baltz, Claude, 2012. L'interconnexion entre la culture informationnelle et la culture humaniste. In *L'e-doc à la croisée des cultures, Actes du colloque des 10e rencontres*

nationales des professeurs documentalistes de l'enseignement privé, 25-27 oct. 2012 éd. ARDEP Languedoc Roussillon, p.151-166.

- Blanquet, 2008. Eric de Grolier, *Savoirs CDI* Oct. 2008 https://www.reseau-canope.fr/.../societe.../eric-de-grolier.html)

- Blanquet, Marie-France, 2009. Eugène Morel, *Savoirs CDI https://www.reseau-canope.fr/.../societe.../eugene-morel.html*

- Braun, Jean Paul, 2008. Guide de construction d'une profession évolutive. *Médiadoc*, mars 2008 *adben.asso.fr/Guide-de-construction-d-une.html*

- Cabanis P ,J.G. (1797) *Projet d'une bibliothèque universelle à l'institut national,* an V, republié en 1956 dans Cabanis, *Œuvres philosophiques* in *Corpus général des philosophes français*, XLIV,1 Paris, PUF.

- Chante, Alain, 2011. Les trois formes de l'interculturalité au CDI. Recherches comparatives pour une modélisation. In colloque international MUSSI *Médiations et hybridations : construction sociale des savoirs et de l'information,* Couzinet Viviane et Courbières Caroline (dir.), 15-17 juin, Université Toulouse 3, p. 217-228**.**

- Chante, Alain, 2000. *99 réponses sur la culture et la médiation culturelle,* éd. CRDP Languedoc Roussillon.

- Chapron, Françoise, 2003. *Les CDI des lycées et collèges.* Paris : Presses Universitaires de France, 245 p. (Education et formation)

- Damien, Robert, 2000. Procès et défense d'un modèle bibliothécaire de la démocratie : l'exemple d'Eugène Morel. *Bulletin des Bibliothèques de France*, septembre-octobre 2000, t.45, no 5, p. 35-40.

- De Grolier, Eric, De Grolier, Georgette,1936. Les bibliothèques et la documentation. *La documentation en France*, mai 1936, no 5, p.6-18.

- De Rosnay, Joël, 1995. *L'homme symbiotique,* Paris : Seuil.

- Debray, Régis, 1991. *Cours de médiologie générale* Paris : Gallimard.

- Debray, Régis ,2000. *Introduction à la médiologie* Paris : PUF.

- DGESCO (Direction générale de l'enseignement scolaire), 2012. *Vers des centres de connaissance et de culture, eduscol.education.fr/.../-vers-des-centres-de-connaissances-et-de-culture-...*16 mai 2012

- Dhouédi, Michel, 2011. *Pour un humanisme numérique*, Paris : Seuil .

- Djihan, Jean-Michel, 2005. *Politique culturelle : la fin d'un mythe*, Paris : Gallimard

- Durpaire, Jean Louis, 2014. Vivre le numérique au quotidien dans l'établissement. *Ludovia magazine*, 11 avril 2014. https://www.youtube.com/watch?v=k8p_EL82_QE

- Fabre, Isabelle, Gardiès, Cécile, 2010. « La médiation documentaire », in *Médiations*, sous la dir. de V. Liquête. Paris : CNRS Ed., 2010. p. 121-139. (Les essentiels d'Hermès)

- Fraser, Ian Forbes, 1960. La bibliothèque américaine à Paris. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 8, 1960 [consulté le 03 février 2016]. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1960-08-0273-001>. ISSN 1292-8399

- Gagnebin, Jeanne Marie, 2008. La mémoire, l'histoire, l'oubli conférence du 4/09/08 à l'Unicamp, (Universidade Estadual de Campinas, (Brésil) www.fondsricoeur.fr/uploads/medias/espace... /memoirehistoireoubli.pdf

- Gardiès Cécile, interviewée par Anne Rabeau. Savoirs CDI, décembre 2013, https://www.reseau-canope.fr/savoirscdi/societe-de-linformation/le-monde-du-livre-et-de-la-presse/histoire-du-livre-et-de-la-documentation/biographies/cecile-gardies.html

- Lamouroux, Mireille, 2014. Point sur les Centre de Connaissances et de Culture. *Ludoviamagazine*, 11 avril 2014. https://www.youtube.com/watch?v=EiLRFQaqxNo

- Lavabre, Marie-Claire, 2012. Pour une sociologie de la mémoire collective www.cnrs.fr/cw/fr/pres/compress/memoire/lavabre.html

- Lellouche ,Serge, 2000. Commentaire sur l' *Introduction à la médiologie* de Régis Debray, PUF 2000, *Sciences humaines*, n° 106.

- Le Roy Ladurie, Emmanuel, 2005. *Le Figaro, 1er Dec 2005* "Napoléon boycotté, l'Histoire amputée", *.doc.sciencespo-lyon.fr/ Ressources/Bases/DP/…/126549?*

- Morel, Eugène, 1909. *Bibliothèques : essai sur le développement des bibliothèques publiques et de la librairie dans les deux mondes*. Paris : Mercure de France, 1909. 2 vol. (des extraits de ce document sont accessibles sur le site de Médialille. http://medialille.formation.univ-lille3.fr/florilege/flori_3_1.htm

- Nora, Pierre, 1997. *Lieux de mémoire*, Paris : Gallimard.

- Quinquis Benoit, 2013. *Philosophie et transmission : l'inévitable perte ? L'exemple de Platon* Collection Préprint de l'ISHS-UBO

- Schaer Richard,1996. Exposer l'encyclopédie in Schaer, Richard (sous dir.) *Tous les savoirs du monde. Encyclopédies et bibliothèques, de Sumer au XXIe siècle*, BNF/ Flammarion.

- Schneider, Michel, 1993. *La comédie de la culture*, Paris : Seuil

- Seguin, Jean-Pierre,1987, *Comment est née la Bpi ? Invention de la médiathèque*, Paris, Bibliothèque publique d'information

- Yvetot, Frédérique, 2012. Documentation : Mode d'emploi vers un 3C, *Le Café Pédagogique n°133* http://www.cafepedagogique.net/lexpresso.

Sites personnels ou institutionnels consultés

- Calenge, Bernard, 2012. « Valeurs du bibliothécaire (addendum) : un décalogue ? » In Bertrand Calenge : carnet de notes. Lundi 12 avril 2012. *http://bccn.wordpress.com/2012/04/16/valeursdu-bibliothecaire-addendum-un-decalogue/*

- Gronfier, Sophie, 2012. Vers des Centres de Connaissances et de Culture. En ligne : https://www.youtube.com/watch?v=28vt6EhGRtQ, consulté le 31/01/2016.

- Lamouroux, Mireille, Absalon Fréderic et al., 2012. Projet CCC au lycée Emile Mathis de Schiltigheim *webtv.ac-versailles.fr*

- Ntsiba Georges, 2010. La pédagogie entre médiation & remédiation éducative pour l'émergence d'une clinique éducative, georges.ntsiba.over-blog.com

- Sevic, Ambre, Canu, Jessica, 2013. Le collège Philippe Cousteau en tant que Centre de Connaissances et de Culture En ligne. Disponible à l'adresse : http://cdi.ac-dijon.fr/spip.php?article358#358

- Serres Alexandre, *Contexte et enjeux de l'évaluation de l'information sur Internet*, 2002-2011. http://www.sites.univ-rennes2.fr/urfist/node/151.

Des restaurations de papier aux restitutions virtuelles, construction d'une reconnaissance scientifique et d'une mémoire patrimoniale

Jessica de Bideran
post doctorante en Humanités numériques
MSHA, Université Bordeaux Montaigne, France
jessica.debideran@gmail.com

Résumé

Derrière la modernité des images de synthèse permettant de représenter des monuments historiques ruinés ou disparus se cache un exercice figuratif ancien. Réinscrire dans le temps long ces techniques numériques permet d'affirmer que les transformations repérables se situent essentiellement du côté des pratiques communicationnelles et documentaires des scientifiques et professionnels engagés dans ses pratiques.

Mots-clés : Mémoire documentaire, Monument virtuel, Médiation, Restauration, Restitution, Reconstitution.

Das restaurações de papel às restaurações virtuais, construção de um reconhecimento científico e uma memória patrimonial

Resumo

Por trás da modernidade das imagens de síntese que permitem a representação dos monumentos históricos em ruina ou desaparecidos, esconde-se um exercício figurativo antigo. A reinscrição no longo tempo dessas técnicas digitais permite afirmar que as transformações recuperáveis situam-se essencialmente do lado das práticas comunicacionais e documentárias dos pesquisadores e profissionais engajados nessas práticas.

Palavras-chave: Memória documentária, Monumento virtual, Mediação, Restauração, Restituição, Reconstituição.

From paper restoration to virtual reconstruction, construction of a scientific recognition and an heritage memory

Abstract

Behind the modernity of computer generated images allowing to represent ruined or disappeared historic monuments hides an old representational exercise. To register in the long time these digital techniques allows to assert that the transformations are essentially situated on the side of the communicational and the documentaries practices of the scientists and professionals committed in this practices.

Keywords: Documentary Memory, Virtual Monument, Mediation, Restoration, Restitution, Reconstruction.

Introduction

Encore *terra incognita* dans les années 1970, les techniques infographiques tridimensionnelles et les logiciels de modélisation afférents se sont peu à peu imposés dans l'ensemble des pratiques graphiques contemporaines. Plus particulièrement exploitées depuis la fin du XXe siècle par la communauté archéologique pour représenter des monuments ruinés ou disparus, ces techniques créent des images numériques complexes, des objets interactifs que l'on peut nommer *monuments virtuels* (Fèvres-de Bideran, 2012). Assimilables à des dispositifs info-communicationnels (Couzinet, 2009), ces *monuments virtuels* constituent en effet des supports qui réactualisent les mémoires patrimoniales tout en élaborant des médiations numériques où information et communication s'entremêlent. La construction de ces dispositifs s'appuie en effet sur de nombreuses interprétations scientifiques, la documentation historique servant alors de point de départ, en même temps qu'elle modèle un discours qui s'appuie sur la triade récemment résumée par Gérard Régimbeau : « des documents (à conserver, à mémoriser, à transmettre), des médiateurs (auteurs, acteurs des processus) et des moyens de communication (médiums et médias numériques) » (Régimbeau, 2015). Organisant et médiatisant tout à la fois les savoirs produits sur les monuments historiques ainsi représentés, ces dispositifs réécrivent d'autre part et d'une certaine façon notre rapport à l'espace et à la temporalité puisque nous pouvons désormais arpenter et parcourir des sites entièrement disparus (Fèvres-de Bideran, 2013). En cela, ils jouent un rôle essentiel dans la construction et la circulation d'un patrimoine virtuel qui participe à la légitimation de ce que nos sociétés contemporaines définissent comme leurs passés.

Or, derrière la modernité de ces représentations infographiques et l'enthousiasme des discours qui les accompagnent, se cache un exercice figuratif aux origines anciennes. Ces images de synthèse de sites archéologiques ou de monuments historiques qui circulent dans l'espace public reprennent en effet une tradition mise en place dans la seconde moitié du XVIIIe siècle par les architectes Prix de Rome envoyés pour quatre ans à la villa Médicis. Ces « Restaurations » de quatrième année consistaient alors à produire de grandes planches aquarellées proposant diverses restitutions graphiques de monuments antiques, permettant ainsi aux jeunes pensionnaires de se familiariser avec l'architecture classique (Pinon & Amprimoz, 1988).

Réinscrire dans le temps long ces pratiques illustratives nous paraît donc essentiel pour comprendre les bouleversements effectivement constatables dans ces formes de médiations numériques. Nous forgeons en effet l'hypothèse que ces transformations ne se situent pas tant du côté des techniques iconographiques, que du côté des communautés scientifiques et professionnelles impactées par ses outils. À cet égard, une réflexion autour des concepts particuliers de restauration, restitution et reconstitution paraît pertinente pour déterminer l'apparition d'une sphère d'activité spécifique qui impose peu à peu une organisation nouvelle du travail et qui se répercute dans le domaine lexical. Comment ces monuments virtuels sont-ils construits ? De quels enjeux de légitimité scientifique sont-ils porteurs ? Quels mots sont employés par les différents réalisateurs de ces dispositifs pour définir leur travail et les méthodes intellectuelles mises en œuvre ?

Pour répondre à ces questions, nous proposons, après un bref rappel historique des usages de ces mots ou expressions, d'analyser un corpus de discours nous permettant d'étudier leurs emplois récents par les acteurs du patrimoine virtuel. Cette étude révèle en particulier la constitution d'un lexique commun où se mêlent des mots issus d'une tradition ancienne et de nouveaux termes qui se voient ainsi redéfinis. Cette lecture d'une pratique dépasse les débats historiques ou esthétiques pour s'inscrire dans une approche médiologique de ces *monuments virtuels*. En tentant de reconstruire comment cette pratique particulière qu'est la réalisation de *monuments virtuels* se propage au sein d'une communauté particulière d'acteurs, nous tentons finalement de comprendre comment ces objets modèlent des discours et des formes de médiation tout en participant à la création d'un patrimoine virtuel support d'une mémoire légitime d'un passé aujourd'hui inaccessible (Flon, 2015). Apparaît ainsi une nouvelle sphère professionnelle qui normalise peu à peu son activité info-communicationnelle, qui assoit sa légitimité et qui redéfinit par là même un ensemble de notions et de termes employés en histoire de l'architecture comme en sciences de l'information et de la communication pour mettre en scène le passé.

1. Restaurer, restituer, reconstituer, un *imbroglio* terminologique ancien

Si les dictionnaires courants ne sont pas d'un très grand secours pour définir précisément ces termes polysémiques dans la langue commune, l'étymologie permet d'ores et déjà de déceler des différences ténues mais fondamentales. Ces trois verbes d'action sont ainsi tous construits avec le préfixe re- qui a une

valeur itérative ; sa fonction est de marquer le mouvement en arrière. Restaurer, du latin impérial *restaurare*, signifie rebâtir, réparer ou encore refaire ; ce verbe est employé dès le XIIe siècle dans le domaine de l'architecture et de l'art (Rey, 2010, 1786). Restituer, du latin *restituere*, décrit l'action de remettre à sa place primitive mais aussi de rétablir un objet dans son état primitif après une altération. Bien que proche de la notion de restauration, au XIXe siècle la restitution se spécialise et désigne dorénavant l'opération qui consiste à faire revivre par la pensée ou par le dessin un monument détruit (Rey, 2010, 1787). Reconstituer, enfin, dérive du verbe constituer, emprunté au latin classique *constituere*, littéralement « mettre debout ». Notamment employé pour décrire le fait de rétablir dans un état ancien un objet ou un édifice, il devient, au sens figuré, synonyme de l'activité intellectuelle permettant de faire revivre par l'évocation un événement passé (Rey, 2010, 782). Ce dernier mot, qui dérive également du latin *vocare*, est spécialement exploité dans le domaine spirituel pour signaler l'invocation des ombres et des enfers (Rey, 2010, 793). Par extension, l'évocation dépeint l'action de remettre en mémoire, de faire apparaître à l'esprit, par des images ou des associations d'idées, des faits. Ainsi, ces notions ne tendraient-elles pas à se distinguer dans les pratiques effectives des différents acteurs du patrimoine : la restauration et la reconstitution, qu'elle soit remontage ou évocation, donneraient lieu à une intervention réelle, tandis que la restitution se bornerait à demeurer dans le domaine du virtuel ? L'ambigüité qui demeure dans la langue commune mérite que l'on s'interroge sur les usages de ces notions dans les divers secteurs d'activité qui les exploitent. Usitées aussi bien en architecture, dans les disciplines historiques, qu'en muséologie ou en sciences de l'information et de la communication, ces concepts s'appuient tous, bien qu'à des degrés divers, sur l'interprétation patrimoniale, c'est-à-dire sur une certaine traduction des vestiges archéologiques et de la documentation historique qui, par un savant aller-retour entre ces deux types d'objets, permet de construire la sémantique du patrimoine tout en assurant sa conservation.

En sciences de l'information et de la communication, c'est le mot *reconstitution* qui est le plus souvent exploité lorsqu'il s'agit de définir les médiations patrimoniales qui jouent sur la re-présentation[1] du passé. Cette représentation d'un événement ou d'un monument exploite divers moyens permettant de se

[1] Ce dernier terme étant lui-même porteur de sens ; étymologiquement représentation vient du latin *repraesentatio, -onis*, ou action de mettre sous les yeux, d'où son usage pour désigner les images. Représenter, c'est présenter à nouveau, *praesentare,* issu du latin d'époque impériale, présenter, rendre présent, offrir ; dérivé de *praesens*, présent.

remémorer cette histoire selon une temporalité complexe, car rappelant le passé, mais efficace dans un perpétuel présent (Jollet & Massu, 2012, p.9). À la fois diachronie et synchronie, la reconstitution désigne alors les procédures d'exposition dont bénéficient certaines collections muséographiques ou sujets historiques. Elle est alors pensée comme un média qui confère une dimension symbolique à ces objets lointains et inanimés. Ce mot est ainsi repris pour signaler les parcs à thèmes historiques ou les dioramas que l'on retrouve dans les musées archéologiques (Flon, 2012), mais aussi les scènes avec acteurs en costumes évoquant des événements du passé qui peuplent les documentaires télévisuels (Schall, 2010), les illustrations du passé archéologique que le visiteur croise parfois dans les musées (Flon, 2015) aussi bien, enfin, que les animations historiques vivantes du patrimoine (Lacour, 2009). L'accent est alors mis sur la difficulté de lecture que suppose la reconstitution qui mêle intimement ce qui semble être de l'ordre de la réalité, c'est-à-dire les savoirs scientifiques, et ce qui appartient au domaine de la fiction, hypothèses invérifiables, objets non authentiques et récits fictifs (Jacobi, 2009). Cette image qui explore une réalité historique par l'imaginaire, est construite par confrontation, plus ou moins pertinente, des savoirs, vestiges ou fragments, les « traces » du passé, et l'idée générale que l'on se fait de ce passé, le « modèle ». Elle devient le support d'une mémoire archéologique qui se diffuse au sein de l'espace public.

Les auteurs reprennent donc la définition adoptée en muséologie après les travaux de Georges-Henri Rivière sur les écomusées. André Desvallées, relate ainsi une collecte en Aubrac d'habitats traditionnels et de forges en vue d'une mise en exposition au sein du parcours du musée des Arts et Traditions Populaires où le plâtre et la résine furent largement convoqués pour, littéralement, recréer certaines parties de ces structures. À propos du terme « recréation », celui-ci rajoute :

> « J'utilise ce terme artistique un peu par provocation. Pour être précis […] l'intérieur des Fajoux sont des restitutions : ils ont fait l'objet d'un simple transfert avec démontage et remontage à l'identique. D'autres ensembles […] sont des reconstitutions ; à ces derniers ensembles, pas complets, ont été intégrés des outils et du matériel ancien collecté ailleurs et permettant une présentation synchronique » (Desvallées, 1989, 187).

En muséologie, la restitution consisterait donc à remonter à l'identique un ensemble patrimonial déplacé de son contexte d'origine, les « traces », tandis que la reconstitution viserait à combler les lacunes du passé par l'ajout d'éléments extérieurs mais cohérents, supposant ainsi un travail

d'interprétation sérieux permettant de confronter ces « traces » à ce « modèle ».

En archéologie, un rapide rappel historiographique permet de constater les divergences qui demeurent. En 1982, à l'occasion du premier numéro de la revue *RAMAGE*, Pierre-Yves Balut publie un long article justement intitulé « *Histoire de l'archéologie, procédures archéologiques. Restauration, restitution, reconstitution* ». Profitant de l'engouement de l'époque pour les expositions des Envois de Rome, celui-ci propose de revenir sur ces trois mots. En la matière, les usages sont encore plus que confus et dès le départ l'archéologue se distingue en proposant de définir ces trois notions non pas comme des actions mais comme des modes de raisonnement.

> « La restauration archéologique n'est pas la réalisation matérielle, ni le rétablissement de l'intégrité d'un objet quelconque. La restauration est l'établissement rationnel de la complémentarité matérielle. La définition est essentiellement là : rapport direct sans médiation d'un modèle. […] La définition n'est pas dans l'extension du résultat : combler le manque d'un morceau perdu, ce n'en est plus ; car on ne rapproche plus des parties existantes, on en invente une nouvelle : c'est là que s'instaure la définition de la restitution » (Balut, 1982, 101).

La restitution est donc complément des lacunes architecturales éventuelles ; elle s'établit intellectuellement à partir de la comparaison des « traces » singulières d'un site, avec un « modèle » architectural auquel peut être rapproché le site en question. La reconstitution, enfin, n'a, selon Pierre-Yves Balut, pas de définition scientifique. Autrement dit, elle concerne tout objet historique qui n'est pas restaurable ou restituable, soit parce que les vestiges sont insuffisants, soit parce que le modèle général demeure inconnu.

Ces trois définitions dénotent la volonté de l'auteur de s'extraire de la langue commune et de proposer une langue de spécialistes en construisant une terminologie propre aux disciplines historiques. Pour rigoureuses que soient ces définitions, l'absence de prise en compte du destin historique et linguistique de ces mots n'est cependant pas sans poser problème. Ainsi, nier à la restauration une part d'interprétation c'est balayer d'un revers de main la définition qu'en donnent les théoriciens du XIXe siècle qui ont largement participé à la diffusion de ce mot. « *Restauration, le mot et la chose sont modernes* » affirme ainsi Viollet-le-Duc (Viollet-le-Duc, 1866 : 14). Sans reprendre

l'analyse de ce célèbre article [2], il convient toutefois de rappeler que pendant tout le XIXe siècle, ce mot est avant tout associé aux Envois de quatrième année des architectes du Grand prix de Rome. Il respecte en cela l'acception qu'en donne à la fin du XVIIIe siècle Quatremère de Quincy, alors secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-arts. Celui-ci définit ainsi ce qui est pour lui avant tout un exercice graphique :

> « …en architecture, [c'est le] travail que fait l'artiste d'après les restes d'un édifice antique, pour en retrouver l'ensemble, l'ordonnance, le plan et les élévations. Il suffit souvent, comme l'on sait, de quelques parties d'une fondation pour retrouver tous les éléments d'un plan. Il suffit de quelques fragments de colonnes, de chapiteaux, d'entablements, pour reproduire par ce secours la totalité d'une ordonnance, avec ses formes, ses rapports et ses proportions. » (Quatremère de Quincy, 1825, 286).

À l'inverse, dire de la reconstitution qu'elle est scientifiquement indéfinissable et qu'elle ne peut être qu'invention, c'est ne retenir finalement que son acception populaire, telle qu'on la retrouve par exemple dans les festivals historiques où se produisent des troupes de reconstitution historique.

Visite animée, histoire théâtralisée, cette activité communicationnelle spécifique a notamment été décrite par Sophie Lacour sous l'appellation *Animation Historique Vivante du Patrimoine* (Ahvp) et désigne toutes « *animations spectaculaires, avec des figurants ou/et des comédiens en costume, évoquant une période ou un fait à caractère historique le plus souvent dans un lieu désigné comme « patrimonial »* » (Lacour, 2009, 44.). L'auteur y discute notamment le rapport étroit qui existe dans ces spectacles entre une authenticité plus ou moins relative et un nécessaire anachronisme qui facilite pour les acteurs de ces fresques historiques l'appropriation patrimoniale d'un territoire et d'une histoire commune.

Or ces mots ont d'autres sens dans le domaine de la construction architecturale. Jean-Marie Pérouse de Montclos, historien de l'architecture, envisage pour sa part la reconstitution comme une composante matérielle du

---

[2] Cf. par exemple (Leniaud, 1994). Il faut tout de même noter que l'usage de ce mot est bien plus ancien. En France, le mot apparaît durant la seconde moitié du XIIe siècle et signifie « *action de remettre en bon état* » en architecture, puis en art. En Italie le mot restauro est utilisé dès le XVIe siècle : il s'agit bien d'un exercice graphique qui consiste à rendre aux vestiges de la Rome antique leur état passé (Pinon & Amprimoz, 1988, 67).

chantier de restauration [3]. La reconstitution consiste selon lui en un regroupement d'éléments authentiques qui ont été dispersés, afin de remonter un édifice ou une partie d'un édifice. Si pour l'archéologue qu'est Pierre-Yves Balut, la reconstitution ne s'appuie en rien sur des vestiges – mais uniquement sur des sources indirectes de type description ou iconographie – pour l'historien de l'architecture qu'est Jean-Marie Pérouse de Monclos, celle-ci est, *a contrario*, certaine car uniquement basée sur un remontage d'éléments architectoniques. Comment expliquer cette divergence définitoire ? Deux réponses sont selon nous susceptibles d'éclairer cet imbroglio terminologique. Pierre-Yves Balut appréhende d'une part ces concepts comme des pratiques intellectuelles, des étapes de raisonnement détachées de toute pratique matérielle, tandis que Jean-Marie Pérouse de Montclos les associe à des actions et supports précis. Ainsi la restitution est d'abord définie comme une représentation spécifique de l'architecture, une représentation qui, par le dessin ou par une maquette, tente de donner à voir l'aspect présumé d'un édifice mutilé ou détruit. Ce désaccord s'explique enfin par l'ambiguïté de ces mots polysémiques et toujours usités dans la langue commune.

Un récent dossier de la revue *Monumental* a de nouveau été consacré à cette cacophonie terminologique sans que les auteurs ne tranchent réellement, jugeant le débat des plus complexes. Proposant toutefois de ne retenir de la restitution que son aspect matériel limité à la représentation, ces derniers estiment que la reconstitution relève de la restitution lorsqu'elle reste à l'état d'esquisse, mais « *peut déboucher sur une réalisation concrète aux effets pédagogiques incontestables ; tel le navire Hermione.* » (Goven & Kagan, 2010, 27).

2. Apparition d'une sphère d'activité et recherches terminologiques pour nommer le patrimoine virtuel

Pour accéder à une nouvelle sphère d'activité, il convient d'observer les lieux, réels ou virtuels, où cette communauté est susceptible de se retrouver et d'échanger. Un événement scientifique récurrent, les colloques *Virtual Retrospect* organisés depuis 2003 par la plateforme 3D Archéovision [4] donne justement à voir cet espace de rencontre. Cette structure CNRS, UMS SHS 3D n°3657, est en effet porteuse d'un consortium Huma-Num consacré à la 3D dont l'objectif est justement de fédérer l'ensemble des acteurs impliqués,

[3] Cette dernière étant d'ailleurs aujourd'hui essentiellement rattachée au vocabulaire de la construction, et non plus de la représentation graphique.
[4] http://archeovision.cnrs.fr/

d'embrasser la multiplicité des expérimentations de modélisation tridimensionnelle pour l'étude des sociétés humaines et d'échanger, enfin, sur des retours d'expériences et des bonnes pratiques. Les intérêts des colloques organisés par Archéovision sont à cet égard multiples : ces derniers permettent d'observer sur la durée [5] une sorte de panorama des usages infographiques dans l'espace patrimonial et le profil des communicants couvre un spectre très large symptomatique de ce monde du patrimoine virtuel. Ces colloques sont en outre l'occasion, pour les multiples acteurs de ces technologies, de confronter régulièrement leurs expériences réciproques et de faire le point sur l'évolution des outils. Ils nous donnent ainsi à voir l'évolution des usages de ces nouvelles images en archéologie mais aussi de la pensée qui accompagne ces productions Ainsi dès la première édition, Françoise Lecocq, représentant le centre de recherche « *Ville, Architecture, urbanisme et image virtuelle* » [6] de l'Université de Caen, conclut son intervention par une exhortation aux accents épistémologiques :

> « L'idéal serait que les méthodes de travail et les conventions de représentation soient harmonisées entre les réalisations 3D […] pour offrir à la communauté de la réalité virtuelle une terminologie consensuelle et des possibilités techniques d'échanges informatiques pour la consultation numérique des données. » (Lecocq, 2004, 50).

Analyser les occurrences des mots spécifiques associés aux *monuments virtuels*, et en priorité l'usage des mots *restauration*, *restitution* et *reconstitution*, au sein des différentes communications recensées, permet de juger si, une dizaine d'années après cette exhortation légitime, cette harmonisation a eu lieu. Cette étude statistique a été menée sur cinquante-sept [7] textes et permet de suivre l'évolution de l'usage de ces mots entre 2003 et 2013 [8]. Une première lecture

---

[5] Ce colloque a en effet lieu tous les deux ans depuis 2003 mais a connu un interruption en 2011. Les publications de 2003, 2005, 2007, 2009 et 2013 sont donc disponibles.

[6] Maison de la recherche en sciences humaines, université de Caen. L'équipe est aujourd'hui membre du Centre Interdisciplinaire de Réalité Virtuelle (CIREVE), un service commun de l'université de Caen créé en mars 2006. Il est issu de l'activité « réalité virtuelle » menée depuis 1994 autour du travail de restitution de la Rome antique (Équipe Plan de Rome).

[7] Ce chiffre peut paraître faible, mais il nous paraît cohérent par rapport à la communauté du « monde du patrimoine virtuel » que nous tentons d'approcher. Elle regroupe des chercheurs issus de disciplines historiques, bien sûr, mais aussi des chercheurs en informatique, des institutionnels porteurs de projets de valorisation ou encore des entreprises du secteur des industries culturelles (studio d'infographie principalement).

[8] Cet inventaire peut paraître inscrit sur une période assez courte – dix ans – mais celle-ci correspond finalement à la période où s'étend dans le monde du patrimoine l'utilisation

permet de relever une très forte présence du mot *restitution*, alors que *reconstitution* est finalement assez faiblement représenté, tandis que *restauration* est totalement absent. Toutefois, plus que la répartition globale, c'est l'analyse diachronique de la mobilisation de ces mots qui paraît pertinente. Elle fournit en effet une vision de l'évolution des sens donnés à ces trois mots et permet de juger la fortune d'un mot, de son apparition et de son développement.

Le mot *restauration* apparaît ainsi dans le corpus à plusieurs reprises mais pratiquement jamais pour désigner la pratique infographique [9]. Le sens qu'il pouvait donc recouvrir au XIXe siècle, lors des Envois de Rome en particulier, a aujourd'hui totalement disparu : la restauration n'est associée qu'aux travaux de conservation-consolidation effectués sur les sites historiques. La prééminence de *restitution* sur les autres mots devient d'autre part prégnante à partir de 2007. Il est en effet notable que les mots restitution et reconstitution soient pratiquement à jeu égal en 2005, pour finalement constater qu'à partir de 2007 ce dernier devient relativement anecdotique en comparaison de la percée que fait le mot restitution [10]. De plus, un mot totalement absent en 2003 et 2005, fait son apparition à partir de 2007 et se retrouve également en 2009[11], le mot *évocation*, qui dérive du latin *evocare*, c'est-à-dire appeler à soi, faire venir. Son emploi reste limité mais il semble judicieux de mettre son arrivée au sein de cet inventaire lexical en parallèle avec la baisse que connait dans le même temps le terme reconstitution. En effet, à partir de 2007 celui-ci connaît un fort recul dans les communications et paraît progressivement délaissé par l'ensemble de la communauté.

Ces interprétations donnent donc vraisemblablement à voir la mise en place d'une sorte de consensus terminologique parmi les membres de la communauté qui suit les colloques Virtual Retrospect (lecteurs et/ou participants). Cette adhésion est sans doute plus ou moins consciente mais permet d'observer, sur une période relativement courte, la mise en place du

---

des procédés infographiques pour représenter l'architecture du passé, et donc *a priori* où peut se construire une terminologie.

[9] Lorsqu'il apparait c'est toujours pour désigner des campagnes de travaux ayant lieu sur le site en question.

[10] En 2007 restitution est utilisé à 120 reprises contre 16 reprises pour reconstitution ; en 2009, 143 occurrences pour restitution contre 19 pour reconstitution ; en 2013, 205 occurrences pour restitution contre 19 pour reconstitution.

[11] La courbe montre une nette augmentation en 2007 et une légère baisse en 2009 et 2013 mais pour autant il nous semble plus intéressant de noter qu'en 2007, il n'est utilisé que par un auteur tandis que plusieurs auteurs l'utilisent en 2009 et 2013. Ceci tendrait à démontrer que son usage se répand au sein de la communauté.

paradigme de la restitution virtuelle, concept finalement acceptée par l'ensemble de cette communauté. Dans le même temps, en effet, Jean-Claude Golvin – directeur de recherches au CNRS dont les investigations portent justement sur la restitution architecturale – a particulièrement œuvré à la refonte de ces problématiques lexicales [12] tout en participant à trois des cinq colloques Virtual Retrospect (en 2003, 2007 et 2009). Cette présence assure une circulation efficace de ses théories et une reprise de celles-ci par les participants.

« Un modèle de réflexion est donné par J.-Cl. Golvin qui aborde la question de l'image sous l'angle commun à tout le monde de la représentation (aquarelle, maquette en plâtre) et sous l'angle de la maquette électronique », précisent ainsi Sophie Madeleine et Philippe Fleury lors de la présentation des travaux menés sur le Plan de Rome (Madeleine & Fleury, 2008, 57).

Le désir de se créer un vocabulaire commun atteste du désir de légitimité de cette communauté, dont les pratiques illustratives et interprétatives ont pu être remises en cause par des confrères trop pointilleux. Naviguant en souci d'exactitude, véridicité historique et interprétation nécessairement subjective des traces archéologiques, ces professionnels œuvrent finalement à la constitution d'un patrimoine virtuel tout en participant à une certaine reconnaissance sociale du statut mémorielle de leurs travaux.

3. Légitimation du patrimoine virtuel, un consensus récent

Jean-Claude Golvin s'est intéressé à la terminologie justement parce que les écrits antérieurs restaient imprécis. Selon les théories de ce dernier, le mot *restauration* est donc usité au sein de cette sphère d'activité pour « *qualifier une action faite en faveur de la pérennité de l'œuvre pour améliorer son état physique et si possible, du même coup, sa compréhension* » (Golvin, 2007, 15). Cette définition montre *in fine* que par un processus long et complexe, le sens de ce mot semble s'être fixé aujourd'hui sur les seules réfections matérielles ; et cela en dépit du fait que les modes de représentations employés ne sont en aucun cas révélateurs du système de pensée. Ceux-ci peuvent effectivement prendre diverses formes – représentation graphique, maquette physique, discours oral ou écrit, etc. – et le choix du support utilisé est bien souvent, au-delà des principes fondamentaux de conservation des œuvres historiques, affaire de goût, de société et de financements. Car, nous l'avons déjà évoqué plus haut,

[12] Ainsi en 2003 sa communication au colloque Virtual Retrospect commence par « *un rappel de quelques définitions fondamentales* » (Golvin, 2004, 39).

pendant tout le XIXe siècle, la restauration peut s'exprimer dans la pierre mais aussi et surtout sur le papier. Ludovic Vitet écrit ainsi en 1831 une lettre au ministère de l'intérieur où il évoque les ruines du château de Coucy :

> « En terminant ici ce qui concerne les monuments et leur conservation, laissez-moi, Monsieur le ministre, dire encore quelques mots à propos d'un monument […] dont je me propose de tenter la restauration. À la vérité, c'est une restauration pour laquelle il ne faudra ni pierre ni ciment, mais seulement quelques feuilles de papier. Reconstruire ou plutôt restituer dans son ensemble et dans ses moindres détails une forteresse du Moyen Âge, reproduire sa décoration intérieure et jusqu'à son ameublement, en un mot lui rendre sa forme, sa couleur, et si j'ose dire, sa vie primitive, tel est le projet qui m'est venu tout d'abord à la pensée en entrant dans l'enceinte du château de Coucy » (Viollet-le-Duc, 1866).

Ces propos prudents et scrupuleux sont cités par Viollet-le-Duc dans son article *restauration*, lui qui n'hésite pas à transposer ses « *restaurations de papier* » dans la pierre, le bois et le fer. Et c'est d'ailleurs en réaction à ces « *délires du système* » que furent édités à partir du XXe siècle les principes définissant les réalisations matérielles admises sur les monuments[13]. Ces textes contribuèrent sans nul doute à fusionner dans l'esprit des spécialistes du patrimoine, mais aussi des néophytes, l'idée de restauration et l'activité matérielle associée à la préservation architecturale des édifices anciens. En conséquence, le sens donné autrefois par Quatemère de Quincy et Vitet est peu à peu tombé en désuétude.

Si, comme le déclare l'article 9 de la Charte de Venise, la restauration s'arrête là où commence l'hypothèse, alors combler les lacunes d'un monument en proposant de nouveaux éléments architectoniques consiste, non pas à le restaurer, mais à le restituer. Jean-Claude Golvin précise :

---

[13] La première est la Charte d'Athènes pour la restauration des monuments historiques adoptée lors du premier congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques en 1931. La Charte de Venise, Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et sites, rédigée lors du 2e Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques à Venise en 1964 et adoptée par l'ICOMOS en 1965. La dernière en date et la plus complète est la Charte de Cracovie de 2000. Cette Charte reprend, en les approfondissant parfois, un certain nombre de points déjà mentionnés. Ces chartes prônent essentiellement le principe de l'intervention minimum, le principe de réversibilité, dans la mesure du possible, la lisibilité des interventions contemporaines, la consolidation préférée au remontage, et le bannissement de toute restauration faisant appel à l'imagination créatrice.

> « Le verbe restituer exprime, avant tout, l'idée de « rendre ». […] il s'agit, bien entendu, de « redonner » l'idée d'un monument (d'un site, d'un objet) ancien. Or, restituer l'idée de ce monument consiste à en redonner l'image au sens large. […] Elle traduit une compréhension de « l'intelligence de la conception » du monument, de son programme, des intentions de ses créateurs » (Golvin, 2007, 15).

La restitution est donc avant tout un système de réflexion, qui pense le rétablissement des parties d'édifices ruinées ou disparues, non pas sur la seule complémentarité des éléments conservés, mais par la confrontation de ces éléments avec un modèle de construction architecturale et des témoignages historiques divers. Toutefois, d'un point de vue pratique, et parce qu'elle se fonde en plus ou moins grande partie sur des travaux scientifiques, elle ne débouche que rarement sur une restitution matérielle du monument. Le support graphique est bien souvent préféré, de manières diverses et sur des supports différents (croquis, aquarelle, animation infographique, etc., en géométral ou en perspective, etc.), conformément aux principes qui régissent aujourd'hui la restauration [14]. La restitution cherche à faire revivre par le dessin, un monument dont les vestiges sont encore en place ou insignifiants, voire inexistants, mais qui est considéré comme appartenant à une série typologique permettant des emprunts analogiques. Il apparaît ainsi que la définition de ce mot reste relativement proche de celle usitée au XIXe siècle. Quatremère de Quincy indique en effet qu'on :

> « n'a point trouvé de mot qui exprimât mieux […] l'action ou l'idée de faire revivre certains ouvrages entièrement perdus et ravis par le temps, mais dont les mentions ou les descriptions des écrivains, jointes aux analogies qu'en fournissaient d'autres ouvrages semblables, peuvent reproduire des images plus ou moins fidèles, et on a appelé ces ouvrages des monuments restitués, parce que le travail de la critique et de l'art, les rend en quelque sorte à l'existence » (Quatremère de Quincy, 1825, 287).

Tout en s'élargissant d'une signification supplémentaire, celle donnée au début du XIXe siècle à la restauration. Restaurer graphiquement le monument entièrement disparu s'établissait alors d'après les indices qui en subsistaient dans les descriptions iconographiques ou litteraires (Quatremère de Quincy, 1825, 287). Cette extension est sans conteste le résultat du resserrement sémantique – et pratique – que connaît dans le même temps le mot *restauration*. Il explique en grande partie la prééminence de restitution

[14] Rajoutons que des restitutions volumétriques peuvent aussi être réalisées, maquette ou restitution sur site, à-côté de l'édifice en question.

dans le corpus étudié, comme si ce dernier était sur le point de devenir consensuel chez les spécialistes et donc de s'imposer comme un terme univoque et monosémique détaché de son usage courant dans la langue commune.

Enfin, la reconstitution consiste, nous dit Jean-Claude Golvin, « *à replacer après étude et en position pertinente les éléments épars dont un monument était fait (ou constitué).* » (Golvin, 2007, 14). En archéologie antique toutefois, on emploie plus volontiers le terme anastylose qui littéralement exprime l'art de redresser les colonnes. Selon ce principe, la reconstitution se fonde sur la seule existence des témoignages architecturaux directs que sont vestiges, blocs épars et autres éléments de construction du monument. Une distinction importante s'effectue ainsi : la reconstitution architecturale, à laquelle est associée une signification scientifique précise, n'a pas la même valeur que la reconstitution historique, expression traditionnellement employée dans la langue commune mais aussi en sciences de l'information et de la communication pour désigner les évocations du passé ou d'un événement appartenant à l'histoire et que l'on fait revivre par une composition humaine ou artistique. C'est notamment dans ce sens que cette expression est adoptée par Patrick Fraysse pour désigner un type de conversion monumentaire, le « *monument-fête* » qui :

> « permet une appréhension exaltée ou magnifiée du sensible du monument par sa pratique, c'est-à-dire la visite ou la participation à des spectacles interactifs comme les fêtes médiévales. Ce processus qui permet d'atteindre les choses à travers d'autres, à les toucher symboliquement, rend possible le contact avec une réalité historique difficile à appréhender par manque de connaissances. On a donc recours à d'autres sens que la vue et on fait appel au sensible plus qu'à l'intellect des visiteurs. […] Tout cet ensemble fait alors image. Une image dans laquelle est plongé le spectateur qui devient alors acteur du spectacle » (Fraysse, 2006, 277).

Penser la reconstitution historique comme une interprétation libre et une image sensible du passé, c'est lui donner une définition proche de la conception que donnent les acteurs du patrimoine virtuel au quatrième mot mobilisé, l'évocation.

L'évocation architecturale et historique est en effet considérée comme une image du site archéologique construite avec une plus grande liberté d'action que dans le cas d'une restitution ; proposer une évocation d'un monument, c'est effectivement convoquer un passé plus ou moins authentique. Ce mot provient par ailleurs d'un domaine qui n'est pas neutre ; utilisé dans les

romans d'aventure qui foisonnent au XIXe siècle – romans historiques ou de science-fiction notamment – celui-ci désigne l'action de faire apparaître des choses par des moyens plus ou moins surnaturels mais aussi de rappeler à la mémoire d'une personne ou d'une communauté un épisode du passé. L'évocation appartient donc au domaine du sensible et fait appel aux sensations et autres impressions des spectateurs. Ainsi, toute restitution architecturale destinée à un large public a recours à l'évocation et cherche à transporter ce dernier dans un univers révolu.

Le délaissement progressif du mot *reconstitution* par cette nouvelle sphère d'activité et l'arrivée sensible du mot *évocation* au sein des discours étudiés sont visiblement significatifs de la mise en place d'une sorte de consensus terminologique permettant de nommer les pratiques infographiques mais qui se distingue des définitions mises en place en muséologie ou en sciences de l'information et de la communication. La reconstitution architecturale dans le domaine du patrimoine virtuel est perçue comme une partie de la restitution de *monuments virtuels* qui, compte-tenu de la faiblesse des indices historiques et du désir de représentation plus poussée – les activités humaines par exemple – se mue de temps à autres en évocation historique du site patrimonial. Cette dernière joue sur un second registre, celui du sensible et fait donc plus ou moins largement appel à l'imagination du restituteur comme de l'observateur. Elle est par essence en partie incertaine et doit être manipulée et présentée toujours avec une grande prudence. Mais elle est aussi essentielle car par l'image que nous nous faisons du passé, nous nous donnons la possibilité, en quelque sorte, de le rencontrer. L'évocation historique envahit notamment les processus de médiation et de médiatisation du patrimoine par sa puissance émotionnelle d'incarnation et de rapprochement entre notre monde et celui de nos prédécesseurs.

Pour autant, la modernité de ce terme et sa migration récente au sein d'un lexique déjà ancien, ne doit pas faire oublier que ces représentations infographiques sont les héritières directes des Restaurations de quatrième année. Dans les *monuments virtuels*, comme dans les monuments restaurés par les architectes Grands Prix de Rome, l'observateur retrouve cet effet d'histoire fait d'accumulation d'objets, de décors et de personnages en costume parfois anachroniques. Ces nombreux détails fonctionnent comme autant de citations érudites et de références historiques qui confèrent une certaine authenticité à ces figurations [15]. N'étant plus l'œuvre de jeunes

[15] Exploitée par Pierre Fresnault-Deruelle, cette expression évoque « l'effet de réel » forgé en 1968 par Roland Barthes, pour définir, dans un récit, « *tous les détails « superflus » (par*

architectes débutants, cette forme de création scientifique est désormais issue d'un domaine d'activité qui se normalise peu à peu. Face à l'engouement contemporain pour le patrimoine historique, la sphère patrimoniale se trouve face à une injonction communicationnelle qui oblige les spécialistes à repenser leurs pratiques médiatiques. L'idéal scientifique de l'objectivité se voit relativisé par un idéal démocratique, où chaque individu doit pouvoir accéder à la culture savante, faisant ainsi se rencontrer logique de patrimonialisation, selon le principe de la re-construction scientifique, et production d'une mémoire archéologique avant tout figurée. C'est précisément dans cet idéal de lien social qu'apparaît ce nouveau domaine d'activité qui consiste à édifier des *monuments virtuels* et à les mettre en scène pour que les différents publics s'y sentent plus ou moins immergés

Conclusion

En définitive, les colloques *Virtual Retrospect* organisés depuis 2003 agissent comme une sorte de forum, un espace de rencontre grâce auquel les praticiens du patrimoine virtuel – scientifiques, institutionnels, industries culturelles, amateurs, etc. – échangent et construisent une sphère d'activité autonome. Manifestation publique, cet événement scientifique participe à la légitimation d'usages pluriels et originaux de l'infographie au sein d'une partie de la communauté patrimoniale. C'est ainsi qu'il contribue également à l'avènement d'un consensus terminologique, phénomène qui prouve l'apparition d'une très utile *lingua franca* permettant à l'ensemble des acteurs issus de mondes disparates de communiquer, de structurer les pratiques et de faire émerger une méthodologie précise afin de faire des choses ensemble (Star, 2010, 19). Soulignons toutefois que la communauté de spécialistes observée demeure limitée puisqu'elle ne représente qu'une centaine de professionnels ; si l'usage du terme restitution semble se stabiliser c'est donc dans un contexte restreint dont l'influence dans la sphère patrimoniale est sans doute encore assez modérée. Loin de constituer un appareil de représentation neutre, les dispositifs infographiques et les *monuments virtuels* ainsi créés apparaissent comme des espaces culturels partagés entre une sphère d'activité complexe à saisir dans son ensemble et des publics de plus en plus nombreux.

---

rapport à la structure), […] des « remplissages » (catalyses), affectés d'une valeur fonctionnelle indirecte, dans la mesure où, en s'additionnant, ils constituent quelque indice de caractère ou d'atmosphère… » (Barthes, 1968, 84).

Dans le même temps, et en termes médiologiques, la normalisation terminologique à laquelle nous assistons en une dizaine d'années atteste chez ces professionnels du patrimoine virtuel d'une forme de « stabilisation de l'*hypersphère* » (Merzeau, 2014, 56) et finalement d'une certaine maturation de leur rapport au numérique.

Quant à ces trois notions restauration, reconstitution et restitution, bien que complexes car situés entre plusieurs praxis et champs d'actions, il semble qu'ils aient trouvé asile dans des sphères d'activité bien délimitées. La restauration est désormais conscrite à la seule construction architecturale et limite au maximum l'interprétation. La restitution ensuite appartient pleinement au champ du virtuel mais, selon les publics visés et les désirs des acteurs, s'étend sur une large gamme interprétative qui va de la restitution scientifique la plus authentique à l'évocation historique plus ou moins fantasque. La reconstitution enfin est plutôt utilisée dans le domaine de l'animation du patrimoine où une large part d'interprétation est assumée et même revendiquée. Se voient ainsi redéfinis trois gestes patrimoniaux : la restauration, activité fortement spécialisée, demeure dans l'exécution, le faire et le construire ; la restitution, lieu de rencontre de techniciens spécialistes des monuments et infographistes, est dans la monstration, le dire et le voir ; la reconstitution, qui suscite par ailleurs des relations entre des individus qui pratiquent l'histoire par passion et en amateur, se situe au niveau de l'expérimentation, autrement dit le vivre et le partage. Ces actions poursuivent donc trois objectifs distincts ; la restauration concrète doit permettre de conserver les monuments dans des états stables ; la restitution a un rôle d'exploration et facilite l'élaboration de connaissances ; la reconstitution, enfin, permet d'illustrer le passé par l'image tout en lui conférant une certaine signification. Ces termes définissent *in fine* une série d'activités patrimoniales qui s'étendent du domaine de l'expertise et du savoir architectural à celui de la fictionnalisation du passé en passant par un savant dosage de connaissances historiques et de création artistique. Lieu d'activité professionnelle, sujet de recherche fondamentale et support de mise en scène populaire, le patrimoine apparaît comme l'objet de multiples interprétations et appropriations qui assurent ainsi sa conservation.

Références

- Balut Pierre-Yves, 1982. Histoire de l'archéologie, procédures archéologiques. Restauration, restitution, reconstitution. *RAMAGE (1),* p. 95-109.

- Barthes Roland, 1968. L'effet de réel. *Communications (11)*, p. 84-89.

- Couzinet Viviane, 2009. *Dispositifs info-communicationnels : questions de médiations documentaires*. Paris : Hermès/Lavoisier.

- Desvallées André, 1989. Collecte en Aubrac ». In *Cours de Muséologie selon Georges-Henri Rivière*. Paris : Dunod, p. 185-192.

- Fèvres-de Bideran Jessica, 2012. *Infographie, images de synthèse et patrimoine monumental. Espace de représentation, espace de médiation*. Université Bordeaux Montaigne : thèse de doctorat en Histoire de l'Art et Archéologie, http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00751452

- Flon Émilie, 2015. Les illustrations du passé archéologique : entre interprétation scientifique, témoignage et mémoire sociale. In *Mémoire et nouveaux patrimoines*. Marseille : Open édition Press, http://books.openedition.org/oep/455

- Flon Émilie, 2012. *Les mises en scène du patrimoine : savoir, fiction et médiation*. Paris : Hermès/Lavoisier.

- Fraysse Patrick, 2006. *Le patrimoine monumental en images : des médiations informationnelles à la conversion monumentaire des documents*. Université de Toulouse Paul Sabatier : thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication.

- Golvin Jean-Claude, 2007. Signification et problèmes de définitions. In Monum (Éd.), *De la restitution en archéologie, Colloque d'Ensérune, octobre 2005* (p. 13-24), http://editions.monuments-nationaux.fr/fr/le-catalogue/bdd/livre/662

- Golvin Jean-Claude, 2004. La restitution de l'image des villes antiques. Le problème de la représentation des parties non visibles. In Robert Vergnieux & Caroline Delevoie (Éd.), *Actes du Colloque Virtual Retrospect 2003, Archéovision n°1*. Bordeaux : Ausonius, p. 39-43.

- Goven François & Kagan Judith, 2010. La question de la terminologie. *Monumental (33),* p. 26-28.

- Jollet Etienne & Massu Claude (dir.), 2012. *Les images du monument de la Renaissance à nos jours.* Aix-en-Provence : Presses Universitaires de Provences.

- Lacour Sophie, 2009. *La trajectivité de l'Ahvp, l'Animation Historique Vivante du Patrimoine, une pratique ascendante et « transmunicante » élément de structuration et de singularisation du territoire*. Université de Paris-Est : thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication.

- Lecocq Françoise, 2004. Reconstitution virtuelle de Rome Antique. In Robert Vergnieux & Caroline Delevoie (Éd.), *Actes du Colloque Virtual Retrospect 2003, Archéovision n°1*. Bordeaux : Ausonius, p. 44-50.

- Leniaud Jean-Michel, 1994. *Viollet-le-Duc ou les délires du système*. Paris : Mengés.

- Madeleine Sophie & Fleury Philippe, 2008. Problématique d'une restitution globale de la Rome antique. Une visite interactive avec accès dynamique aux sources anciennes. In Robert Vergnieux & Caroline Delevoie (Éd.), *Actes du Colloque Virtual Retrospect 2007, Archéovision n°3*. Bordeaux : Ausonius, p. 55-60.

- Merzeau Louise, 2014. Mémoire numérique : entre éditorialisation et grammatisation. *Les cahiers de la SFSIC (10)*, p. 56-65.

- Pérouse de Montclos Jean-Michel, 1993. *Principes d'analyses scientifiques, Architecture, Vocabulaire*. Paris : Inventaire Général des monuments et des richesses artistiques de la France.

- Pinon Pierre & Amprimoz François-Xavier, 1988. *Les envois de Rome (1778-1968). Architecture et archéologie*. Rome : École Française de Rome.

- Quatremère de Quincy Antoine-C Chysostome, 1825. Restauration et Restaurer. In *Encyclopédie méthodique, Architecture*, Tome 3. Paris : Panckoucke, p. 286-287.

- Régimbeau Gérard, 2015. Du patrimoine aux collections numériques : pratiques, discours et objets de recherche. *Les Enjeux de l'Information et de la Communication (16/2),* http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/2015-dossier/01-Regimbeau/index.html

- Rey Alain (dir.), 2010. *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris : Le Robert.

- Schall Céline, 2010. *La médiation de l'archéologie à la télévision : la construction d'une relation au passé*. Université d'Avignon - Université de Montréal : thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication.

- Star Susan L., 2010. Ceci n'est pas un objet-frontière ! *Revue d'anthropologie des connaissances (4-1),* p. 18-35.

- Viollet-le-Duc Emmanuel, 1866. Restauration ». In *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle*, Tome 8. Paris : Bance.

Gestão do conhecimento em instituição pública: o caso da Comissão de Anistia do Ministério da Justiça-Brasil

Nair Yumiko Kobashi
Professeur à l'Ecole de communications et d'arts – Université Sao Paulo, Brésil
nairkobashi@gmail.com

João Alberto Tomachesky
Docteur en sciences politiques, chercheur au Ministère de la Justice, Brésil
joão.tomachesky@mj.gov.br

Resumo

Gestão do conhecimento da Comissão de Anistia-Ministério da Justiça-Brasil, cujo objeto é a indexação automática de 70.000 processos de Anistia política. A Gestão do conhecimento é relevante por respaldar o julgamento dos processos de anistia aos perseguidos pelo regime militar instaurado em 1964, no Brasil. Apresentam-se o referencial teórico, o método, o Vocabulário controlado e a avaliação dos resultados.

Palavrãs-chave: Gestão do conhecimento, Gestão da Informação, Anistia política, Indexação automatica, Vocabulário controlado da Anistia política.

La gestion des connaissances dans les institutions publiques : le cas de la Commission d'Amnistie du Ministère de la Justice-Brésil

Résumé

La gestion des connaissances de la Commission d'Amnistie du Ministère de la Justice du Brésil concerne l'indexation automatique de 70.000 processus d'amnistie politique. La gestion des connaissances contribue au processus d'amnistie des personnes persécutées par le régime militaire établi em 1964. Sont présentés le cadre théorique, la méthode, le vocabulaire contrôlé et l'évaluation des résultats.

Mots-clés : Gestion des connaissances, Gestion de l'information, Amnistie politique, Indexation automatique, Vocabulaire contrôlé de l'amnistie politique.

Knowledge management in public institutions: the case of the Amnesty Commission of the Ministry of Justice, Brazil

Abstract

Knowledge management at the Amnesty Commission-Ministry of Justice-Brazil, whose purpose is the automatic indexing of 70,000 political amnesty processes. Knowledge management is relevant to support the analysis of the amnesty processes of persecuted persons by the military regime established in 1964 in Brazil.We present the theoretical framework, the method, the controlled vocabulary and the evaluation of results.

Keywords: Knowledge management, Information management, Political amnesty, Automatic indexing, Controlled vocabulary of political amnesty.

Introduction

A transição das ditaduras civis-militares para regimes democráticos, na América Latina, foi e continua sendo marcada pelos esforços das vítimas das violências para "reconstruir suas histórias e torná-las conhecidas" (Reátegui, 2011, 357). No dizer deste mesmo autor, a efervescência da memória repercute fortemente por estar vinculada "ao imperativo moral de fazer valer os direitos das vítimas como horizonte de legitimidade básico para fazer valer qualquer experiência da pacificação" (Reátegui, 2011, 359)

Neste contexto, intensificaram-se as ações de criação de instâncias de memorialização (Sítios de memória, Museus da memória e Direitos Humanos, Museus para a concórdia). Cresceram, também, após o fim das ditaduras militares, os movimentos por reparação e justiça, com a criação, por exemplo, de Comissões da Verdade, em todo o espaço latinoamericano. O lema "Para não esquecer! Para que nunca mais aconteça!" simboliza e sintetiza a essência das ações políticas dos segmentos que se mobilizaram e se mobilizam nas lutas por democracia. A institucionalização das instâncias públicas de reparação às vítimas decorreu desses movimentos, em todo o Cone Sul.

Tais instituições, além de lugares de manutenção e organização de acervos, são instrumentos para compreender o mundo e lutar contra o esquecimento (Catela, 2011). Para conhecer o conteúdo da documentação institucionalizada nesses espaços, a autora afirma ser necessário analisá-los na "intersecção de três planos imbricados: as lógicas de classificação, os limites aos usos dos documentos e os agentes que intermedeiam a produção de memórias" (Catela, 2011, 391-392), ou seja, os documentos precisam ser gerenciados.

Nessa perspectiva, debruçamo-nos sobre as ações da Comissão de Anistia do Ministério da Justiça-Brasil, enfatizando um aspecto particular de suas políticas: a gestão da documentação sob sua guarda. Lança-se um olhar sobre a organização e tratamento dos Requerimentos de anistia política, sistematizando aspectos da gestão do conhecimento praticada na Comissão de Anistia. O plano de análise proposto por Catela (2011) orienta a exposição: o agente da mediação, os usos da documentação e as lógicas de classificação.

O estudo apresentado tem significado político e social na medida que se refere ao tratamento e disponibilização de dados produzidos no contexto da Justiça de Transição, que é uma concepção de direito adotada em regimes

pós-ditatoriais, cujo objetivo maior é reconhecer os direitos das pessoas que foram perseguidas por motivos políticos, traçando os parâmetros de análise e interpretação dos tipos de reparação a serem aplicados por governos democráticos. A gestão do conhecimento, neste contexto, visa respaldar o julgamento dos pedidos de anistia das pessoas que foram perseguidas durante o regime de exceção instaurado em 1964, no Brasil.

1. Comissão de Anistia: criação, missão, objetivos, acervo

A Comissão de Anistia foi instalada no Ministério da Justiça em 28 de agosto de 2001. Criada pela Medida Provisória n.º 2.151, posteriormente convertida na Lei 10.559, de 13 de novembro de 2002, tem por finalidade examinar e apreciar os Requerimentos de anistia, emitindo pareceres destinados a subsidiar o Ministro de Estado da Justiça na decisão acerca da concessão de Anistia Política. O regime da anistia política abrange aqueles atingidos por atos de exceção por motivação exclusivamente política entre 18 de setembro de 1946 e 5 de outubro de 1988. Até hoje, foram apresentados à comissão mais de 76 mil requerimentos. Desses, mais de 60 mil já foram apreciados e, em seguida, submetidos à decisão final do Ministro da Justiça. O estabelecimento desse órgão tornou efetivo o artigo 8º do Ato das Disposições Constitucionais Transitórias da Constituição Federal de 1988, que dispõe que será "... concedida anistia política aos que, no período de 18 de setembro de 1946 até a data de promulgação da Constituição, foram atingidos, em decorrência de motivação exclusivamente política, por atos de exceção..."

1.1 Apreciação dos Requerimentos de anistia: os usos da documentação

Após ser recebido pela Comissão de Anistia, um requerimento passa por diversas fases de tramitação até que seja estabelecida a decisão, conforme ilustração abaixo:

Figura 1: Tramitação dos Requerimentos de Anistia Política

Fonte: Comissão de Anistia, Ministério da Justiça (BRASIL, 2015)

Primeiramente, o pedido é autuado, ou seja, é registrado como um Requerimento de anistia, uma vez cumpridos os requisitos de manifestação

formal e identificação do requerente e/ou procurador. Em seguida, a partir de uma fase de pré-análise, verifica-se o grau de instrução do processo (a existência de provas e documentação a respeito dos fatos narrados) sendo solicitadas diligências - pedidos de informação a órgãos públicos ou empresas privadas, para comprovação de dados.

A equipe técnica da Comissão de Anistia realiza, então, a análise preliminar do pedido, para submissão ao Conselheiro Relator. O requerimento é apreciado e julgado em uma sessão de turma. O requerente e/ou seu procurador são notificados da decisão, cabendo recurso. Em caso de recurso, o requerimento segue para nova análise pela equipe técnica e será apreciado posteriormente em sessão plenária de julgamento. Caso tenha ocorrido um pedido de vistas, ele retorna à pauta em sessão próxima. Caso o Conselheiro Relator tenha pedido a realização de outras diligências para melhor instrução, ele retornará à pauta após o seu cumprimento.

Esgotadas as duas instâncias - pois, nos termos das normas procedimentais, da decisão em plenária não cabe recurso -, o resultado é encaminhado para apreciação do Ministro da Justiça, que realiza a publicação de portaria com sua decisão. Diversos tipos de reparação são previstos. Caso haja reparação econômica, é enviado um comunicado aos órgãos pagadores (o Ministério do Planejamento, Orçamento e Gestão, no caso de civis, e ao Ministério da Defesa, no caso de militares). Após esse percurso, o requerimento é arquivado, podendo ser reaberto, por solicitação do interessado, caso exista fato novo.

1.2 Acervo da Comissão de Anistia

O acervo da Comissão de Anistia é integrado por um conjunto complexo e heterogêneo de documentos. Seu principal ativo são os Requerimentos de anistia, compostos de: petições com alegação de perseguição política firmadas pelo perseguido, seus familiares ou procuradores; certidões do Serviço Nacional de Informações (SNI); documentação disponível no Arquivo Nacional; documentação de arquivos estaduais e municipais; informações sobre a natureza dos vínculos empregatícios dos requerentes; documentação comprobatória de identidade; depoimentos e cartas atuais e do período das perseguições, entre outros.

São cerca de 75 mil Requerimentos, que somam aproximadamente 5 milhões de páginas. Cada requerimento apresenta, via de regra, o requerimento de solicitação de anistia, reparação material, reparação simbólica, contagem de tempo para fins previdenciários, reintegração ao posto de trabalho. Hoje,

99% do acervo de requerimentos estão digitalizados e disponibilizados internamente por meio de mecanismos automáticos de busca. Há, além disso, outros tipos de documentos que compõem o acervo: livros, folders, gravações de sessões; filmes; *flyers*; notícias de jornais; cobertura das Caravanas da Anistia; Acervos doados à Comissão, tais como os da Fundação Lelio e Lisli Basso[1].

2. Gestão do conhecimento na Comissão de Anistia: considerações

Embora de forma desigual e sujeito a contingências sociais, econômicas e políticas, o conhecimento está hoje disponível, principalmente pela desmaterialização dos suportes, possibilitado pelos avanços das tecnologias computacionais e oferta de infraestrutura de redes de comunicação.

O conhecimento existente, porém, não é neutro e tampouco está disponível para todos; o que ocorre é a possibilidade de acesso a ele. A internet colaborou para tornar mais amplo o acesso, por meio de ferramentas de busca, dentre as quais, a mais significativa é o Google, cuja ambição é organizar toda a informação do mundo. Apesar do impressionante sucesso, crescimento, popularidade e pretensão, o Google admite que está muito longe de conseguir a façanha de organizar toda a informação do mundo, tendo já afirmado que seriam necessários ao menos 300 anos para atingir seu objetivo de organizar toda a informação do mundo (Stross, 2008).

Contemporaneamente, registrar e classificar informação são atividades cotidianas do Estado:

> "Desde seu início, o cotejo das estatísticas oficiais é constitutivo do poder do estado e também de muitos outros modos de organização social. O controle administrativo coordenado obtido pelos governos modernos é inseparável da monitoração rotineira dos "dados oficiais" na qual se empenham todos os estados contemporâneos." (Giddens,1991, 42).

[1] Documentos referentes ao Tribunal Russell II, ao I Congresso Nacional da Comissão Brasileira pela Anistia, realizado em São Paulo em 1978, e ao Tribunal Permanente dos Povos, criado por Lelio Basso.
A Fundação Lelio e Lisli Basso foi criada em Roma (Itália), em 1973, a partir da fusão da biblioteca formada ao longo de 30 anos por Lelio Basso e o acervo do Instituto para o Estudo da Sociedade Contemporânea (do Instituto per lo studio della società contemporanea – Issoco), criado na segunda metade dos anos 70. Tribunal Russell?
O "Tribunal Russell II" foi um tribunal de opinião criado na década de 70 pelo jurista e então senador socialista italiano Lelio Basso para denunciar as violações de direitos humanos cometidas pelas ditaduras na América Latina, em particular no Brasil e no Chile.

O conjunto de métodos e atividades de administração, controle e distribuição da informação produzida nas organizações foi etiquetada como Gestão do conhecimento. Pode-se, em uma primeira abordagem, defini-la como um "processo sistemático, articulado e intencional, apoiado na identificação, geração, compartilhamento e aplicação do conhecimento organizacional, com o objetivo de maximizar a eficiência e o retorno sobre os ativos de conhecimento da organização" (Tarapanoff, 2001, 312). Os estudos sobre o tema tiveram início nos anos 1990, sendo, porém, uma área cujo escopo, teorias e métodos são controvertidos, tanto mais porque suas preocupações se entrelaçam e se confundem com a Gestão da informação e com modelos de administração organizacional. Por essa razão, a Gestão do conhecimento pode assumir diferentes significados, de acordo com a área em que é estudada: na Ciência da informação, na Engenharia de processos, na Administração.

Por outro lado, o entendimento do que seria "conhecimento" é sujeito a controvérsias e diferentes interpretações. Para alguns pesquisadores, o conhecimento só existe na mente humana. O conhecimento, fora deste contexto, seria visto como informação, uma vez que o primeiro "seria inerente aos seres humanos". (Alvarenga Neto; Barbosa; Pereira, 2007, 7). Se aceitarmos essa definição de conhecimento, a "gestão do conhecimento" seria uma tarefa quase impossível.

Para os fins aqui propostos, é necessário adotar um conceito que, ainda que provisório, seja operacional, sem perder de vista a sua complexidade. Nesse sentido, é interessante desagregar as partes via de regra assumidas como constitutivas do conceito: dados, informação, conhecimento. Dessa análise, poderemos entender melhor o que seria "gestão do conhecimento".

Conhecimento pode ser definido como informação organizada e processada para tomá-la compreensível e aplicável à solução de problemas ou na tomada de decisões. Trata-se de informação mediada por um contexto cognitivo. Em outras palavras, o conhecimento é sempre mediado por pessoas, apresentando, portanto, um componente social que envolve crenças, perspectivas, julgamentos, expectativas e know-how (Turban; Wigg apud Tarapanoff, 2001).

O conhecimento pode também ser classificado em conhecimento explícito e conhecimento tácito. O conhecimento explícito pode ser externalizado pela linguagem (livros, manuais, relatórios, etc.). Para ser conhecimento explícito, entretanto, não é necessário que ele esteja registrado, mas que seu detentor possa expressá-lo de forma clara e organizada. O conhecimento tácito, por

sua vez, envolve fatores intangíveis e não está registrado formalmente. De acordo com Polanyi (2012), sabemos mais do que aquilo que podemos dizer ("*We know more than we can tell*"). O conhecimento tácito é, portanto, conhecimento espontâneo, intuitivo, experimental, um conhecimento ligado à vivência cotidiana. De toda forma, conhecimento tácito e conhecimento explícito se complementam.

Partindo-se do pressuposto que o conhecimento é obtido a partir de dados e informações, deve-se definir o que seriam esses dois componentes. Informação seria todo conjunto de dados organizados de forma a terem sentido e valor para seu destinatário (Turban; Mclean; Wetherbe, 2004). Os dados são itens referentes a uma descrição primária de objetos, eventos, atividades e transações que são gravados, classificados e armazenados, mas que não chegam a ser organizados de forma a transmitir algum significado específico (Turban; Mclean; Wetherbe, 2004). Dados compreendem a classe mais elementar, básica, de informação e podem ser fatos, texto, gráficos, imagens estáticas, sons, vídeos, etc. (Moresi, 2001).

Portanto, o conhecimento se baseia em dados e informações, em contextos cognitivos racionais, estando intrinsecamente ligado a pessoas, sendo, ao mesmo tempo, continuamente atualizado e enriquecido pelo confronto entre novas informações e aquelas previamente armazenadas numa memória (que pode ser humana, eletrônica ou na experiência de uma instituição) (Tarapanoff, 2001).

Uma gestão efetiva do conhecimento visa obter mudanças culturais em direção a um ambiente organizacional que valoriza o compartilhamento da informação, a redução de significados múltiplos que podem ser atribuídos aos conceitos mobilizados, tanto quanto a administração da sobrecarga de informação.

O compartilhamento de informação supõe a remoção de diversos tipos de barreiras. No caso das informações registradas requer, necessariamente, o controle da ambiguidade dos termos. Isso pode ser alcançado por meio de diferentes estratégias e procedimentos, tal como a adoção de um sistema de significação compartilhado, a saber, um glossário, um vocabulário controlado ou outro recurso que permita aos membros de uma organização chegar a acordos sobre como organizar e etiquetar a informação armazenada nas diferentes bases de dados institucionais.

Finalmente, a administração da sobrecarga de informações envolve o compromisso dos especialistas de cada setor da organização em disponibilizar

seu conhecimento de forma organizada, sintetizada, filtrada, para que ele possa ser apropriado seletivamente pelos demais membros da organização.

Assim, pode-se afirmar que o problema das organizações contemporâneas não é a ausência de informações e conhecimentos; ao contrário, o que existe são as barreiras, de diferentes tipos para acessar e processar o conhecimento produzido. Superar esses problemas envolve teorias, métodos, ferramentas, tempo e recursos financeiros.

A gestão do conhecimento visa, em suma, selecionar e tornar explícitos os conhecimentos e informações fundamentais para a sobrevivência ou missão da organização. A questão que se coloca é: como escolher, entre os diversos conhecimentos acumulados, aqueles que têm valor e devem ser compartilhados entre seus membros?

Inicialmente, poderíamos dizer que os conhecimentos estratégicos são aqueles que são necessários aos processos de decisão e aqueles que agregam valor aos produtos da organização. O processo de gestão envolve, assim, a manipulação de informações com vistas àquilo que chamamos de uma "decisão informada".

Ao mesmo tempo, uma organização que busca ampliar sua atuação, seja no setor público ou privado, deve saber fazer uma gestão de conhecimento focando sua atenção sobre a *expertise* acumulada em processos e pessoas, seu *know-how*. Entretanto, isso talvez não seja suficiente para uma gestão eficiente do conhecimento em casos específicos. Assim, outra resposta possível é que a gestão do conhecimento deve gerenciar todo tipo de conhecimento de uma organização que colabora para a consecução dos seus objetivos.

Em síntese, a gestão eficiente do conhecimento deveria garantir a existência de processos permanentes de escuta, visando descobrir os conhecimentos existentes na instituição e possibilitar que todos possam utilizá-lo. Isso envolve a explicitação do conhecimento tácito da organização e a gestão do conhecimento explícito, tornando-o acessível a todos.

São estes conceitos, apresentados de forma breve, que informam o desenvolvimento do projeto de organização da base de Requerimentos de anistia e seu tratamento, para fins de tomada de decisão.

A Comissão de Anistia, no que se refere à gestão da informação relativa aos requerimentos de anistia, passou por várias etapas: realizou, inicialmente, o tratamento do acervo com base em conhecimentos intuitivos dos servidores alocados na Comissão. Resultou, portanto, do conhecimento tácito desses

servidores. Tendo em vista a precariedade da forma inicial de organização da documentação, passou-se à segunda etapa: a de registro dos processos (de forma digital) em uma base de dados específica. Paralelamente, foi criada uma ferramenta de indexação e recuperação de informação, denominada Vocabulário Controlado da Anistia. Esta ferramenta, visou, de um lado, dar maior organicidade à documentação armazenada e, de outro, promover sua recuperação mais confiável e precisa.

Pelo gigantismo do acervo, somente pelo concurso de uma ferramenta de indexação automática é que se poderia realizar o trabalho de classificação, de forma rápida. Os resultados, embora promissores, ainda são incertos. Observa-se, que a indexação automática requer ações humanas de validação para ter confiabilidade. Como já afirmaram os fundadores do Google [2], talvez sejam necessários ainda alguns séculos para que a inteligência artificial possa chegar próximo às classificações produzidas por especialistas em indexação e em vocabulários controlados.

De todo modo, as formas tradicionais, ditas "manuais", de classificação/indexação são insuficientes para tratar grandes massas de dados em curto espaço de tempo. Tudo indica que maior eficácia será obtida pela combinação de conhecimento especializado e sua operacionalização em procedimentos de indexação automática.

No caso específico da Comissão de Anistia, um estudo avaliativo mais aprofundado dos procedimentos de indexação automática está em curso, com vistas a aprimorar a recuperação de informação. A integração de um vocabulário controlado ao sistema de indexação automática visa conferir maior performatividade à gestão do acervo.

---

[2] "In 2006, an unknown persona t Google prepared a PowerPoint presentation that included an offhand remark in the slide's comments that Google at that point had collected only 5 percent of the information it seeks. Another slide's comments emphatically added: 'We plan to… get all the world's information, not just some.' The slides were posted on Google's corporate Web site, but apparently someone thought better of it, because they were soon removed."(STROSS, 2008, p.10)

[2] "The combination of many centuries and crisp precision made the number seem whimsical, outlandishly distant. This is a company that likes not just to thing big, but to think bigger than anyone else – '300 years' was showing off, wasn't it? It turned out to be neither a joke nor a boast. It was merely a dispassionate calculation". (STROSS, 2008, p.200)

3. Dispositivos informacionais e vocabulários controlados: a linguagem e suas circunstâncias

Admite-se, hoje, que a mineração de dados será tanto mais eficaz se os sistemas forem dotados de dicionários semânticos, combinando-se os mecanismos de reconhecimento de formas significantes com os instrumentos terminológicos de controle da significação, como os Vocabulários controlados. Não por acaso, as pesquisas sobre Web semântica e Web Pragmática preveem uma camada obrigatória (ontologias) para o funcionamento dos repositórios de informação. Reconhece-se, portanto, que a intercomunicação entre sistema e usuário é dependente de ferramentas linguísticas que possam desambiguar mensagens (Sabah, 1990; Guarino, 1999; Sowa, 2000).

3.1. Vocabulário controlado da Comissão de Anistia: metodologia de construção

A construção de um vocabulário controlado (VC) se fundamenta em métodos dispostos em diretrizes, metodologias e normas nacionais e internacionais. São procedimentos recomendados:

a) reconhecimento do contexto de uso;
b) modelagem do domínio de aplicação;
c) escolha de um método de coleta de termos;
d) definição dos termos;
e) estabelecimento de relações lógico-semânticas entre os termos;
f) padronização sintática dos termos;
g) teste de aplicação;
h) correção de inconsistências
i) elaboração da versão final

a) Reconhecimento do contexto de uso

A terminologia adotada no Vocabulário Controlado da Comissão de Anistia respeita o arcabouço teórico-conceitual próprio das instâncias de análise e julgamento dos Requerimentos de anistia. A legislação específica, documentos de trabalho e artigos acadêmicos sobre a anistia política mostram que as ações da comissão se inscrevem nos princípios da Justiça de Transição. Estes princípios se desdobram na concessão de anistia política aos atingidos por atos de exceção; na reparação moral e econômica dos anistiandos; na divulgação da verdade e promoção da memória.

Para a construção do Vocabulário controlado foi estabelecido como *corpus* de trabalho uma amostra de 4% da base, que perfaz em torno de 3.000 requerimentos (a base contém aproximadamente 75.000 requerimentos e 6 milhões de páginas digitalizadas).

A estrutura categórica e a terminologia adotada foram identificadas nos Requerimentos de anistia, nos documentos de trabalho da comissão, na legislação sobre o tema e na literatura acadêmica sobre Direitos humanos, Anistia política e Justiça de transição.

b) Modelagem do domínio de aplicação

A modelagem do domínio de conhecimento se expressa por categorias gerais (macroestrutura) que orientam a etapa de coleta de termos/conceitos próprios do domínio. Fundada no marco referencial teórico-conceitual da Anistia política e Justiça de Transição, acima referido, foram definidas as categorias principais do Vocabulário controlado: tipos de reparação solicitados, tipos de perseguidos políticos; tipos de arbitrariedades cometidas; organizações políticas dos requerentes; profissões/atividades dos perseguidos; tipos de vínculo laboral dos requerentes e respectivos órgãos (públicos, empresas públicas/privadas); instituições que praticaram as violações, locais das violações, responsáveis pelas violações, etc. Tais categorias foram submetidas aos Conselho da Comissão de Anistia para busca de consenso e referendo.

c) Coleta de termos

Os termos foram coletados em fontes de referência fidedignas sobre a anistia política e a Justiça de transição (*corpus*), tais como: Requerimentos de anistia (amostragem de 4%, que correspondeu a aproximadamente 3.000 requerimentos), legislação pertinente, documentos de trabalho da comissão, artigos científicos sobre o tema; manuais e diretrizes produzidos na comissão.

d) Definição dos termos

A definição dos termos é feita para estabelecer os limites de significação. Esta atividade antecede o processo de organização lógico-semântica dos termos. As definições foram extraídas do *corpus* definido na Etapa **c**, acima.

e) Relações entre os termos

Em um vocabulário controlado, estabelecem-se relações lógicas (hierárquicas, parte-todo) e semânticas (anéis de sinônimos). São essas relações que viabilizam a seleção de termos para indexação padronizada do acervo e sua recuperação. O Vocabulário Controlado é constituído, portanto, de descritores organizados hierárquica e semanticamente. Cada descritor do referido vocabulário apresenta termos equivalentes (sinônimos ou quase-sinônimos). Os termos equivalentes são incorporados com base nas ocorrências detectadas nas informações dos requerimentos e fontes de informação utilizadas como *corpus*. Os termos e suas relações têm a seguinte microestrutura:

Descritor
definição operacional
termos equivalentes (sinônimos ou remissivas)
termo hierarquicamente superior
termos subordinados
termos relacionados

f) Padronização sintática

Tendo em vista a variação das formas de expressão de conceitos, adota-se, nos vocabulários controlados, a padronização sintática (conceitos monolexicais ou plurilexicais, forma singular ou plural).

g) Teste de aplicação

Obtida a primeira versão do Vocabulário controlado, foi ele aplicado à amostragem definida**,** para testes de pertinência e consistência.

h) Correção de inconsistências

Realizada com base nos testes de recuperação e validação pela Comissão de Anistia.

i) Versão final do Vocabulário controlado:

Para garantir funcionalidade, o vocabulário apresenta as seguintes formas de visualização: sistemática, alfabética e índice permutado.

3.2. Estrutura categorial do Vocabulário controlado

A espinha dorsal de um vocabulário controlado é composta de conceitos de alto nível de abstração – as categorias. Estas designam os conceitos estruturantes de um domínio. As categorias, por sua natureza extensional, podem subsumir classes, subclasses e termos que se relacionam de forma hierárquica à categoria.

A utilidade das categorias é considerada indiscutível para organizar sistemas de representação do conhecimento. No entanto, sua aplicação em domínios concretos não é tarefa trivial. Requer análise aprofundada do domínio e, pragmaticamente, estabelecer as categorias úteis para distribuir os termos do domínio.

Com base na literatura do domínio da Anistia política e nas necessidades de indexação da documentação, foram estabelecidas as seguintes categorias:

1) Agentes Da Repressão
2) Atos De Resistência
3) Decisões Da Comissão De Anistia
4) Direito Constitucional
5) Direitos Civis E Políticos
6) Direito Penal
7) Principais Greves De Fome
8) Imprensa Alternativa
9) Imprensa Clandestina
10) Nomes De Instituições Públicas E Privadas
11) Justiça De Transição
12) Legislação
13) Locais De Ocultação De Cadáveres
14) Mortos E Desaparecidos Políticos
15) Medicina Forense
16) Movimentos De Resistência
17) Organizações E Partidos Políticos
18) Órgãos E Locais De Repressão E Tortura
19) Categorias Processuais
20) Profissões E Ocupações
21) Presos Políticos
22) Regime Político
23) Tipos De Reparação
24) Unidades De Detenção
25) Violações De Direitos Humanos

3.3. Integração do vocabulário controlado ao sistema de indexação automática

A classificação automática dos Requerimentos, vinha sendo realizada utilizando-se a ferramenta de classificação semântica própria do sistema informatizado. Foram, posteriormente, realizados testes comparativos com a classificação "manual" da amostra, indexado com uso do Vocabulário Controlado. Os resultados mostraram que o sistema de indexação automático é capaz de realizar "*matches*" entre os termos do Vocabulário controlado utilizados nas estratégias de buscas e o acervo de requerimentos.

O sistema é promissor, na medida que substituiu grande parte do trabalho humano de indexação, processo que demanda tempo bastante longo para ser realizado. A indexação automática utilizando como valores os termos do Vocabulário controlado como parâmetro foi, de fato a melhor solução encontrada para processar a grande quantidade de Requerimentos de anistia.

Entretanto, como qualquer sistema de indexação automática, o sistema ainda apresenta inconsistências. Devem ser realizados ajustes para encontrar o grau de performance necessário para atender de forma mais plena as necessidades da Comissão de Anistia.

4. Considerações finais

Apresentamos neste texto as ações da Comissão de Anistia, voltadas à gestão do conhecimento, com foco na gestão documentária do acervo de Requerimentos de anistia política. A gestão do conhecimento visa dar suporte ao julgamento dos requerimentos de anistia política e reparação apresentados por pessoas que sofreram perseguições durante a ditadura civil-militar instalada em 1964, no Brasil.

Destacamos no texto a importância do gerenciamento da documentação sob a guarda da Comissão de Anistia não apenas para que ela possa cumprir sua missão administrativa. A gestão dessa documentação tem significado importante para a preservação da memória de um período da história do país, no qual violências e perseguições foram perpetradas pelo Estado contra os que se opuseram ao regime de exceção. O acervo, de cerca de 75.000 Requerimentos de anistia e 5 milhões de páginas digitalizadas, faz parte, hoje, do Programa Memória do Mundo, da Unesco. A decisão de incorporação foi anunciada em outubro de 2015, durante a 16ª reunião do Comitê Regional para a América Latina e o Caribe do Programa Memória do Mundo (MOWBrasil) realizado em Quito, no Equador (Ministério da Justiça, 2015).

Os Requerimentos de anistia são um patrimônio de interesse público sobre a ditadura civil-militar. Eles contém os testemunhos pessoais, documentados, tanto das perseguições sofridas quanto das reparações feitas pelo Estado.

As atividades de gestão do conhecimento da comissão de Anistia foram discutidas, neste texto, com base nas seguintes categorias propostas por Catela (2011): agente da mediação, os usos da documentação e as lógicas de classificação. Nessa medida, caracterizamos a Comissão de Anistia: sua instalação em 2011, suas funções e a tramitação dos requerimentos de anistia política, a composição e tamanho do acervo. Apresentamos, também, o vocabulário controlado da Comissão de Anistia (método de construção e características estruturais) e as funcionalidades do sistema de armazenamento, indexação automática e recuperação.

O trabalho de gestão da informação em curso na Comissão de Anistia demonstra que as ações de informação na esfera pública promovem maior agilidade e transparência de processos. No caso dos requerimentos de anistia, a gestão é fundamental para dar conta da quantidade de documentos a serem analisados para tomada de decisão. Os resultados mostram que, na gestão do conhecimento, é imprescindível contar com trabalho humano qualificado, mesmo contando com ferramentas informáticas potentes.

Espera-se que as reflexões e procedimentos apresentados contribuam para o aprimoramento da gestão documentaria nas organizações. Em contextos de informatização crescente, visões ingênuas podem valorizar apenas os recursos computacionais, dando pouco ou nenhum valor ao trabalho humano, imprescindível para estabelecer os parâmetros de tratamento de informação para recuperação, como também para construir os instrumentos necessários para que a gestão do conhecimento seja bem sucedida.

Referências

- Alvarenga Neto R.C.D. ; Barbosa R.R. ; Pereira H. J, 2007. Gestão do conhecimento ou gestão de organizações da era do conhecimento? Um ensaio teórico-prático a partir de intervenções na realidade brasileira. *Perspectivas em Ciência da Informação*, v. 12, p. 5-24, 2007.

- *A anistia na era da responsabilização: o Brasil em perspectiva internacional e comparada*, 2013. Brasília: Ministério da Justiça. Comissão de Anistia. Oxford: Oxford University, Latin American Center.

- Arantes Maria Auxiliadora, 2013. *Tortura: testemunhos de um crime demasiadamente humano.* São Paulo: Casa do Psicólogo.

- "Bagulhão": a voz dos presos políticos contra os torturadores, 2014. São Paulo: Comissão da verdade do Estado de São Paulo Rubens Paiva.

- Cacaly, Serge (dir.), 2004. *Dicctionnaire de l'information*. Paris: Armand Colin.

- Catela, Ludmila da Silva, 2011. O mundo dos arquivos. In: Réategui Félix. *Justiça de Transição*: manual para a América Latina. Brasília: Comissão de Anistia, Ministério da Justiça; Nova Iorque: Centro Internacional para a Justiça de Transição, 2011, p. 379-401.

- Dossiê dos mortos e desaparecidos políticos a partir de 1964. Obra organizada pela Comissão de familiares de mortos e desaparecidos políticos, Instituto de Estudos da Violência do Estado e Grupo Tortura Nunca Mais (RJ e PE), editado pelo Gov. do Estado de Pernambuco e Governo do Estado de São Paulo.

- Giddens Anthony,1991. *As consequências da modernidade*. São Paulo, UNESP.

- Livro dos votos da comissão de anistia: verdade e reparação aos perseguidos políticos no Brasil, 2013. Brasília: Comissão de Anistia. Ministério da Justiça; Florianópolis: Instituto Primeiro Plano.

- Moresi, E. A. D., 2001. Gestão da informação e do conhecimento. In Tarapanoff Kira *Inteligência organizacional e competitiva*. Brasília, Editora Universidade de Brasília.

- Ortiz Rojas et al., 2002. *Tesauro de derechos humanos*. Santiago: Fundación de Documentación y Archivos de la Vicaría de la Solidariedad.

- Polanyi M. The Tacit Dimension. Peter Smith Publisher. Disponível em: http://www.sjsu.edu/people/john.estill/courses/47597/s1/The_Tacit_Dimension,_Polanyi%5B1%5D.pdf. Acesso em novembro de 2012.

- Reátegui Félix, 2011. *Justiça de transição no Brasil: manual para a América Latina.* Brasília: Comissão de Anistia, Ministério da Justiça; Nova Iorque: Centro Internacional para a Justiça de Transição.

- Reátegui Félix, 2011. As vítimas recordam. Notas sobre a prática social da memória. In Reátegui Félix. *Justiça de Transição: manual para a América Latina.* Brasília: Comissão de Anistia, Ministério da Justiça; Nova Iorque: Centro Internacional para a Justiça de Transição, p.357-378.

- Reis Filho, Daniel; Sá Jair, 1985. *Imagens da revolução*: documentos políticos das organizações clandestinas de esquerda dos anos 1961-1971. São Paulo: Marco Zero.

- Reis Filho, Daniel; Ridenti, M.; Motta, Rodrigo. (Orgs), 2014. *A ditadura que mudou o Brasil: 50 anos do golpe de 1964*. Rio de Janeiro: Zahar.

- Revista anistia política e justiça de transição. Brasília: Comissão de Anistia. Ministério da Justiça. (diversos fascículos).

- Ridenti, M.; Reis Filho, Daniel (Orgs). 2007. *História do marxismo no Brasil: partidos e movimentos após os anos de 1960*. Campinas: Ed. UNICAMP.

- Stross Randal, 2008. *Planet Google*: One Company's audacious plan to organize everything we know. New York, Free Press.

- Tarapanoff, Kira, 2001. *Inteligência organizacional e competitiva*. Brasília: Editora Universidade de Brasília.

- Thiesen, Icléia (org), 2014. *Documentos sensíveis*: informação, arquivo e verdade na ditadura de 1964. Rio de Janeiro: 7Letras.

- Turban, E.; Wetherbe, J. C.; Mclean, E., 2002. *Tecnologia da Informação Para Gestão.* Bookman, Porto Alegre.

- Weber Max, 1982. A ciência como vocação. In: Weber Max *Ensaios de Sociologia*. Rio de Janeiro: LTC – Livros Técnicos e Científicos Editora.

Conférences plénières

Animation :

Session 1 : Patrick Fraysse
Session 2 : Régina Marteleto

Grands témoins :

Stéphane Chaudiron
Patrick Fraysse

Quelques remarques sur le mode d'existence des objets patrimoniaux matériels

Jean Davallon
Professeur des universités émérite en sciences de l'information et de la communication
Equipe Culture et Communication / Centre Norbert Elias - UMR 8562 (EHESS-UAPV-CNRS-AMU), Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse, France
jean.davallon@orange.fr

Résumé

Partant du constat que les objets patrimoniaux matériels conjoignent réalité physique et savoir, cette contribution explore l'hypothèse selon laquelle leur mode d'existence est intermédiaire entre immanences autographique et allographique, à partir principalement de deux exemples : le monument historique et l'Inventaire général du Patrimoine culturel.

Mots-clés : Patrimoine culturel, Monument historique, Inventaire général, Document, Autographique, Allographique.

Alguns apontamentos sobre o modo de existência dos objetos patrimoniais materiais

Resumo

Partindo do princípio que os objetos patrimoniais materiais reunem realidade física e saber, essa contribuição explora a hipótese segundo a qual o seu modo de existência é intermediário entre imanências autográficas e alográficas, a partir principalmente de dois exemplos : o monumento histórico e o Inventário geral do Patrimônio cultural.

Palavras-chave: Patrimônio cultural, Monumento histórico, Inventário geral, Documento, Autográfico, Alográfico.

Some remarks on the mode of existence of tangible heritage objects

Abstract

From the observation that tangible heritage objects conjoin material things and knowledge, this contribution explores the hypothesis that their mode of existence is intermediate between autographic and allographic immanences. Two examples are mainly used: the historical monument and the *Inventaire général du Patrimoine culturel*.

Keywords: Cultural Heritage, Historical Monument, *Inventaire général*, Document, Autographic, Allographic.

De tradition, en France comme dans la plupart des pays occidentaux, les objets de patrimoine sont traditionnellement pensés comme des « choses » (des réalités physiques) que l'on a obligation de garder pour les transmettre. Leur première caractéristique est donc d'être des productions culturelles (des artefacts) à immanence autographique : leur authenticité est ancrée dans leur matérialité ; c'est la raison pour laquelle la copie la plus exacte ne peut pas compter pour vraie. Cette dernière définition de l'œuvre autographique énoncée par Goodman ([1968]1990, 147) correspond mot pour mot à celle que donnent habituellement les muséologues de l'authenticité pour distinguer les originaux à la fois des copies et des substituts [1]. Les objets de patrimoine autographiques peuvent ainsi se transformer dans le temps (notamment être restaurés) tout en restant des originaux : ils conservent ce que Genette appelle leur « identité numérique [2] ».

J'ai montré à plusieurs reprises que, dans le cas du patrimoine, cette authenticité s'appuyait sur un processus sémiotique : sur une relation indiciaire entre les objets de patrimoine et leur référent. S'ils sont les signes d'eux-mêmes dans leur monde d'origine, c'est que leur matérialité assure un lien entre le passé et le présent. Mais cette relation ne tient pas à la seule continuité physique de l'objet, un savoir collatéral est nécessaire pour comprendre le lien entre l'objet qui existe aujourd'hui avec ce qu'il a été autrefois lors de sa production et de son usage originaire ainsi que sa relation à son monde d'origine[3]. Ce savoir peut avoir été soit transmis ou collecté sous forme de mémoire, soit scientifiquement reconstruit. Par conséquent, prendre en compte le processus indiciaire dans sa totalité revient à faire apparaître la double origine de *l'objet patrimonial* [4] : sa production matérielle appartient au passé ; l'attestation de la relation et l'interprétation signifiante que le savoir

[1] Voir l'article « Objet[Musée] ou muséalie » du *Dictionnaire encyclopédique de Muséologie*, spéc. p. 409*sq* (Desvallées, Mairesse, 2011).

[2] Sur la différence entre identité spécifique et numérique, on se reportera à Genette (1994, 26-31). L'identité numérique est liée à l'histoire de leur production ; pour Genette (p. 28), ils peuvent de ce fait changer d'identité spécifique (se transformer) sans changer d'identité numérique (rester les mêmes).

[3] C'est ce savoir collatéral (règle d'interprétation) de la relation entre l'indice et ce qu'il représente qui fait que cette relation devient une relation-signe (Chauviré, 1995, 130). On retrouve, par le biais du savoir (l'objet est signe de ses origines), l'histoire de la production dont parle Goodman comme condition de l'authenticité. Pour plus de précisions sur l'approche sémiotique de cette question de l'authenticité, on pourra consulter le chapitre « Faux et contrefaçons » dans Eco ([1990]1992), spéc. 187-189, 199-211).

[4] Le concept « objet patrimonial » désigne cet état sociosémiotiquement construit d'un objet de patrimoine.

permet (lorsque ce n'est pas aussi le savoir lui-même) relève du présent. L'objet patrimonial est inévitablement un objet hybride, complexe, à la fois physique et signifiant, puisque c'est le traitement par lequel la dimension physique (l'immanence) de l'objet est reconnue comme ayant une fonction (sémiotique) indiciaire qui scelle son caractère autographique. Le savoir est la condition nécessaire de l'existence de l'objet patrimonial matériel en tant qu'être culturel[5], même s'il reste au service de l'objet physique.

Partant du constat de ce caractère hybride des objets patrimoniaux, je ferai l'hypothèse que le processus sémiotique sert de base à la tendance de ces objets à avoir un mode d'existence mixte entre les deux régimes d'immanence, autographique et allographique. Cette hypothèse posée, toute la question reste de savoir ce que signifie ce mode d'existence « mixte ». Dans la présente contribution, je proposerai une première exploration de cette question, en essayant de saisir la forme que peut prendre la relation entre les deux régimes d'immanence autographique et allographique à partir de l'exemple de deux types d'objets parimoniaux : le monument historique car son immanence autographique est fortement affirmée ; le cas de la construction de l'objet patrimonial dans les « nouveaux patrimoines », à partir de l'exemple à la fois suffisamment étendu et formalisé, de l'Inventaire général du Patrimoine culturel.

1. Les monuments historiques ne sont-ils que des *realia* ?

Les monuments historiques représentent l'idéaltype du patrimoine matériel, l'exemple même des objets patrimoniaux à régime d'immanence autographique. Avec ce que l'on appelait naguère les richesses artistiques, ils relèvent d'une catégorie, héritière de l'histoire (Bercé, 2000, Poulot 1997, 1998), qui suit assez fidèlement celle des œuvres d'art autographiques : ils sont des œuvres d'art qu'il convient de conserver parce qu'identifiables comme

[5] Pomian désigne cette hybridité de l'objet patrimoine en le qualifiant de « sémiophore » (Pomian, [1978] 1987, [1996]1999. Ce sont les pratiques qui leur sont appliqué (repérage, collecte, étude, conservation, restauration, documentation, exposition, interpétation, promotion, etc.) qui en font des être culturels (Jeanneret, 2008). Ces pratiques, réglées socialement, participent à leur mode d'existence : elles les modifient en tant qu'objets sociaux sans qu'ils perdent ni leur identité patrimoniale ni leur opérativité (leur puissance symbolique). C'est pourquoi leur description relève de ce que j'appellerai une « ontologie sociale ».

telles, considérés de plus comme des objets à immanence unique [6]. Pour nous en tenir à la situation contemporaine, il est, par exemple, difficile d'imaginer la sauvegarde ou la restauration d'un monument sans une connaissance architecturale, artistique, technique et historique de sa valeur artistique ou historique, qui établisse à la fois son origine et l'historique de ses états, qui atteste de son authenticité, pour en fin de compte fonder et légitimer son entrée dans le « patrimoine ».

Deux types de savoirs sont plus ou moins mobilisables à propos d'un monument, sous-entendu « historique », donné : des savoirs informels (représentations circulantes) comme la mémoire collective partagée et/ou les représentations allant de soi sur ce qui fait patrimoine ; des savoirs formels et fondés (connaissances), plus ou moins complets, plus ou moins détaillés pouvant exister dans des documents scientifiques et administratifs (ouvrages, rapports, dossiers, fiches d'inventaire, catalogage, etc.), qui eux-mêmes peuvent servir de base à des publications à destination des publics (édition grand public, livrets, dépliants, sites internet, articles de presse, étiquettes d'identification, etc.). Dans le cas des savoirs informels, la seule réalité tangible est évidemment le monument ; tandis que dans le cas des savoirs formels, il existe deux types différents de réalités matérielles : le monument et les divers documents le concernant qui appartiennent à des mondes communicationnels plus ou moins variés (scientifique, administratif, culturel, voire commercial). Ce découpage, emprunté au sens commun, induit des difficultés de compréhension de ce qu'est le monument en tant qu'objet patrimonial. L'existence du monument seul (alors que circulent des savoirs sur lui) et l'existence de deux réalités matérielles distinctes, lorsqu'existent des documents, viennent conforter la ligne de partage, qui paraît spontanément « naturelle », entre monument et document, celui-ci paraissant une réalité adventice, par nature externe à l'objet patrimonial « monument ». Sur le plan ontologique, cette dualité matérielle amène à mettre sur le même plan ce qui est un objet à régime d'immanence autographique (le monument) et des manifestations d'objets idéaux allographiques objets (les documents). Or, c'est cette seule prise en compte de la seule dualité de la réalité matérielle qui se trouve remise en cause par un examen un tant soit peu attentif des régimes d'immanence de l'objet patrimonial, amenant à généraliser le principe d'un

[6] C'est une des différences avec les œuvres d'art que les objets patrimoniaux (matériels), même lorsqu'ils sont des œuvres à immanence multiple (mobilier, estampes, gravures, sculptures de fonte, etc.), soient considérés, sauf exception (catalogage d'un lot), dans leur unicité.

lien entre monument et document (Fraysse, 2006) faisant de ce dernier une partie intégrante de l'objet patrimonial monument.

Tournons notre regard vers ces objets idéaux tels qu'on peut les appréhender à travers leur manifestation sous forme de documents [7]. Leur particularité première est que tous, par définition, concernent le monument en question : ce qui signifie qu'il est le point d'application des connaissances que les documents renferment, mais pour partie aussi leur source. Une particularité seconde est que généralement ces documents mobilisent et rassemblent des savoirs de deux ordres : un ensemble de documents descriptifs de ce monument particulier (textuels, iconiques, diagrammatiques, etc.) renvoyant à un éventail de savoirs professionnels, de techniques, de méthodes, de compétences appartenant que champ du patrimoine monumental ; des connaissances historiques sur l'origine et le devenir du monument, sur son environnement social et culturel. Le croisement entre les connaissances produites à partir du monument et les savoirs sur son histoire, sur les techniques ou sur le patrimoine en général [8], va construire une représentation de ce monument (un modèle) qui n'est autre que l'ensemble des propriétés (constitutives) qui le caractérise comme monument. En résumé, ces divers documents scientifiques et administratifs [9], qui s'inscrivent dans le dessein de définir ce qu'est ce monument, ce qui le spécifie comme monument, construisent un objet idéal (que je noterai « monument » pour le distinguer du monument en tant que réalité physique) dont le monument réel est censé être la manifestation (unique), qui fait de celui-ci un *objet patrimonial* et qui lui donne le statut de sémiophore. Preuve en est la possibilité de produire des manifestations (des exécutions) de cet objet idéal, en aussi grand nombre qu'on le souhaite, que l'on définira cependant comme des copies (ou des substituts d'un original disparu) car leur réalité matérielle n'étant pas une immanence autographique (l'original authentique) elles n'ont pas le statut d'objet patrimonial, plutôt de « documents monumentaires [10] » (Fraysse et Regimbeau, 2006). Elle peut en avoir les propriétés spécifiques (identité

[7] Je résume ici leurs caractéristiques au regard de mon propos, renvoyant pour l'analyse des différentes formes de relation entre monument et document à la thèse de Fraysse (2006).

[8] Savoirs et représentations explicites et implicites qui se déploient en cercles concentriques à partir du monument jusqu'aux représentations de ce qu'est le patrimoine (y compris les règles constitutives qui sont largement incorporées par les spécialistes).

[9] Les documents à destination de tiers sont des documents secondaires, des reprises plus ou moins partielles ou condensées de ces documents primaires.

[10] Exemple de Lascault II ou celui de la grotte de Vallon Pont d'Arc (pour la grotte Chauvet).

spécifique), mais non l'identité numérique ; le monument authentique est le seul dans lequel la manifestation du « monument » (objet idéal) reste subordonnée à cette identité numérique qui en fait un *unicum*. C'est pourquoi cette manifestation n'est pas perçue comme une altération du monument même si elle est quelquefois tout à fait repérable, voire visible au premier coup d'œil. Corollairement, les divers documents porteurs des connaissances et des savoirs seront autant de (dénotations) de l'objet idéal « monument ».

Le fait que l'objet patrimonial monument soit simultanément une immanence autographique et la manifestation d'un objet idéal présuppose une coïncidence entre l'objet physique et l'objet idéal. Des facteurs comme le bon état de conservation du monument, son caractère remarquable, sa cohérence architecturale et stylistique, la bonne lisibilité de son histoire feront que la représentation pourra revenir à une description de l'existant. À l'inverse, il existe nombre d'exemples où un décalage plus ou moins important entre le monument et sa représentation, dû notamment à des dégradations ou des remaniements, a conduit à utiliser les (dé)notations pour reconfigurer fortement l'objet physique afin de le rendre conforme à l'objet idéal. Les interventions sur le monument reviennent à des exécutions de l'objet idéal sous forme d'opérations de conservation, d'entretien, et plus encore de restauration. L'histoire des monuments historiques offre même des exemples de restaurations radicales d'imposition du modèle à l'édifice physique : pensons à la fameuse « dérestauration » de Saint Sernin de Toulouse [11]. On le voit la domination de l'immanence autographique sur la production allographique peut tout à fait s'inverser.

Une autre conséquence du caractère hybride de l'objet patrimonial monument est observable dans sa mise en exposition. Avec le développement de la valorisation des monuments apparu ces dernières décennies, la « réalité » dans laquelle le visiteur circule intègre désormais, de manière à peu près systématique, des dispositifs d'interprétation. Je ne parle pas ici des documents ou ouvrages qui peuvent exister à côté du monument et que l'on peut trouver par exemple dans la boutique, mais de l'organisation de parcours de visite, de signalétique directionnelle et conceptuelle (Jacobi, 2013), de visites guidées et désormais d'aides à la visite numériques. L'objet patrimonial n'est plus le monument « nu » mais un monument interprété, « augmenté » pour en faire un ensemble signifiant conforme à l'objet idéal « monument ». Retraçant par exemple histoire du monument et de son

[11] Bercé (2000) discute plusieurs exemples tant du XIXe siècle que du XXe dont celui de Saint Sernin (p. 124).

usage, expliquant ses techniques de construction ou son architecture, ces dispositifs sont en quelque sorte autant de manifestations, certes ponctuelles et temporaires (elles n'affectent pas l'immanence autographique à la différence de la restauration), de l'objet idéal « monument », rendant en quelque sorte perceptible la « mémoire » du monument ou ce qui le spécifie.

Pour le visiteur, la manifestation de cette « mémoire » intégrée à l'objet autographique contribue ainsi à sa manière à redéfinir ce qui était autrefois les monuments historiques en des objets patrimoniaux.

2. Les nouveaux patrimoines : la construction allographique d'objets patrimoniaux pluriels

À partir des années soixante-dix, le développement des « nouveaux patrimoines » – que l'on a regroupé en France sous la notion de « patrimoine ethnologique » en lien avec la création de la Mission ministérielle du même nom [12] – a contribué à l'instauration d'un mode d'existence des objets patrimoniaux mixte entre les régimes autographique et allographiques, accentuant l'importance de ce dernier.

Deux changements rompent avec la conception traditionnelle du patrimoine. Plus nombreux et moins prestigieux, ils sont plus considérés seulement comme des « œuvres d'art » uniques mais comme des témoins collectifs de leur monde d'origine [13]. Ensuite, le savoir tend ainsi à occuper une place décisive : l'étude des objets patrimoniaux par des spécialistes devient la norme et la part d'une mémoire vivante sur l'objet et son contexte social croît. De quelle manière contribuent-ils à la montée en importance du régime allographique ?

Témoins collectifs de leur monde d'origine, ces « nouveaux patrimoines » (édifices, outils, machines, mobilier, documents, etc.) constituent souvent des séries. L'exemple le plus significatif de l'importance du régime allographique dans ces témoins collectifs est probablement celui de l'Inventaire général du patrimoine culturel [14], qui selon sa définition officielle, « recense, étudie et fait

[12] Mission du Patrimoine ethnologique du ministère de la Culture créée dans les années quatre-vingt, devenue la Mision ethnologie (http://www.culture.gouv.fr/mpe/).
[13] Cf. l'article « Patrimoine » du *Dictionnaire encyclopédique de Muséologie*, spéc. p. 422 (Desvallées, Mairesse, 2011).
[14] Sur l'historique de l'Inventaire, on pourra consulter Chastel (1990), Balsamo (2003), Melot (2012) et sur le fonctionnement Heinich (2009). On trouve une présentation générale de l'Inventaire sur le site : (http://www.inventaire.culture.gouv.fr/).

connaître les éléments du patrimoine qui présentent un intérêt culturel, historique ou scientifique ». Il s'appuie, pour ce faire, sur une organisation et une systématicité de procédures, sur l'existence de critères et de grilles, introduisant tout particulièrement dans le monde du patrimoine institutionnel le principe de typicité (le *typicum*) à côté de celui d'unicité (l'*unicum* [15]). Je me référerai plus particulièrement à l'architecture rurale, qui fut une des premières catégories « d'œuvres » à être inventoriée et pour laquelle une bonne partie des procédures furent mises au point, même si elles furent ensuite l'objet de profondes modifications.

Chaque édifice est évidemment indissociable de sa réalité physique et possède un mode d'existence autographique. Il est de ce fait doté d'une identité numérique, lié à l'histoire de sa production, qui lui confère, entre autres, son authenticité, au sens de Goodman. Mais cette forme d'immanence autographique sert effectivement à qualifier et évaluer les œuvres [16], non en vue de les collectionner mais de les documenter. Les œuvres sont donc des observables, des « unités d'étude » qu'il convient d'identifier, de sélectionner, de classer et d'étudier, avant même de les faire connaître.

L'opération centrale est une traduction de ces *realia* que sont les œuvres en *informations* (en « données »), puis en *documents* destinés à être conservés et valorisés. Je dis « traduction » car, au-delà des données permettant d'identifier, de recenser ou de localiser ces unités d'étude, il s'agit aussi et surtout de comparer, de dégager des similitudes et des différences, des appartenances et des exclusions, des cohérences et des ruptures entre les unités afin de les sélectionner et de les classer. Ces unités d'étude sont évaluées, « analysées » au sens premier du terme : dissociées en caractères dont certains seront retenus comme pertinents. Heinich appelle « prises » cette opération cruciale de saisie des caractères qui à la fois engage le savoir-faire des experts et s'inscrit dans une « axiologie du patrimoine [17] ». Cette

---

[15] Pour une présentation détaillée des objectifs, procédures, méthodes, se reporter à *Principes, Méthode et Conduite de l'Inventaire général du patrimoine culturel* (Verdier *et al*. 2007). Pour une discussion du rapport unique/typique, exceptionenel/sériel voir Heinich (2009: 199-205).

[16] C'est bien sur l'œuvre en tant qu'objet singulier que portent par exemple les valeurs d'ancienneté, d'authenticité ou de rareté (Heinich, 2009, 237).

[17] Les « prises » sont définies ainsi : « L'observation du travail des experts a permis de mettre en évidence les "prises" utilisées pour qualifier les édifices ou les objets : formes, volumes, emplacements, inscriptions, éléments de décor, couleurs, textes, dates, plans, listes, etc. » (Heinich, 2009, 233-234). Les valeurs de l'axiologie du patrimoine sont l'ancienneté, l'authenticité, la rareté, la significativité et la beauté : voir p. 233-246).

opération ouvre la possibilité de rassembler les œuvres en « familles » et/ou selon des « types ». Les familles sont un regroupement fondé sur une similitude de fonction-destination des édifices (selon par exemple les types d'usages) ; le type, types d'œuvres ou types thématiques, est un « ensemble(s) de caractères organisés en un tout et permettant de distinguer des catégories d'objets, d'individus » (Verdier *et al.* 2007, 217). L'objectif est de classer et de décrire ; de définir les familles ou les fragmenter en groupes et de mettre de côté les *unica* ; de faire des monographies (d'« œuvres singulières » ou de « sélection d'œuvres représentatives ») ou des dossiers sur « une ou plusieurs famille d'œuvres ». Le principe est celui d'une interaction entre classement et description, entre famille, type et monographies afin d'affiner la description des propriétés des unités et des ensembles et éventuellement de dégager des « groupes (ou classes) » à l'intérieur d'une famille.

Ce résumé succinct de la procédure de constitution et de traitement des informations fait apparaître que l'opération de traduction est une *écriture* (au sens de Goody), c'est-à-dire construit une représentation descriptive (que l'on peut dénommer *Description d'une famille d'édifices d'une aire d'étude donnée*), à travers l'énonciation de textes obéissant à un système descriptif, de champs, de cartes légendées, d'images (relevés, photographies, croquis, etc.) rassemblés sous forme de « dossiers ». Ce qui, pourra-t-on faire remarquer, est somme toute sans grande surprise pour un inventaire. Mais ce qui nous intéresse dans cette opération de traduction, est la manière dont elle participe à la construction d'objets patrimoniaux et le mode d'existence de ces derniers.

Si le point de départ consiste dans les édifices, objets à immanence autographique, le résultat (dossiers et documents qui les composent) ressortit au mode d'existence allographique. Dans leur matérialité, ces documents sont la manifestation (en l'occurrence, l'exécution) d'un objet idéal individuel qui n'est autre que la représentation descriptive, analytique et synthétique des propriétés qui caractérisent la (ou les) famille(s) d'œuvres inventoriées : la *Description d'une famille…* Représentation elle-même construite conformément aux règles formalisées dans des documents de procédure et de méthode (manifestées sous forme de dénotations) et/ou acquises sous forme de savoir-faire par les producteurs. La famille (ou le groupe) est un rassemblement abstrait d'édifices, une classe d'œuvres, dont les membres possèdent plus ou moins les propriétés qui définissent cette classe et qui, pour faire simple, correspondent au type ou se rapproche de lui. Ce dernier est exemplifié par les œuvres qui possédant le plus grand nombre de ces propriétés et/ou de manière la plus cohérente, sont de ce fait les plus représentatives.

À suivre Genette, la famille paraît l'équivalent du genre (littéraire par exemple) : elle serait un objet patrimonial à immanence plurielle. L'opération de traduction transformerait la famille (ou le groupe) en un objet patrimonial fait de l'ensemble de ses membres (différences comprises) ; et chaque œuvre, membre de la famille, serait une immanence (autographique) de cet objet patrimonial [18]. Avec cette particularité, tout de même : du fait de l'opération de traduction comme écriture, cet objet patrimonial est un objet idéal allographique (et non une simple classe abstraite). Nous retrouvons donc le caractère hybride de l'objet patrimonial du fait de son mode d'existence mixte entre les deux régimes d'immanence ; mais cette fois, l'opération de traduction – et par conséquent le régime allographique – reste la condition nécessaire pour que les œuvres, qu'elles soient membres d'une famille ou uniques, aient un statut de patrimoine. En résumé : l'opération de traduction, en opérant une *réduction* des caractéristiques des œuvres fait de l'objet patrimonial famille-type-groupe indissociablement un objet idéal (la *Description*…) et une classe à immanence plurielle (les œuvres[19]).

Reste un point à éclaircir. Toujours selon Genette, les œuvres qui immanent le genre le font « différences entre elles comprises [20] ». Or, pour prendre l'exemple simple d'un édifice transformé, seul une partie de ses caractéristiques (celles correspondant à la famille ou au type) peuvent avoir justifié qu'il soit sélectionné. Ce qui signifie que, même lorsqu'elles sont retenues, les œuvres ne possèdent pas que les propriétés constitutives du type. Elles exemplifient le type plus ou moins. Ce qui explique le choix d'œuvres dites « représentatives » pour les monographies, ou encore la constitution de groupes selon certaines propriétés à l'intérieur d'une famille. L'objet patrimonial est à la fois classe des œuvres retenues et classe des propriétés. Cette dualité – disons pour s'en tenir à ce qui apparaît facilement : entre famille (classe des œuvres selon leur fonction destination) et type (classe des propriétés) – qui traverse de fait tout le processus de l'Inventaire, attire à nouveau notre attention sur la différence qui peut exister entre les modes d'existence des œuvres d'art et ceux des objets patrimoniaux.

---

[18] Rappelons que pour Genette (1994, 228-238), le genre relève de la transcendance et non de l'immanence. Les immanences sont plurielles au sens où ce sont les membres de la classe (les œuvres) qui immanent celle-ci laquelle reste un objet abstrait.

[19] Du moins pour leur partie qui fait patrimoine. Sur la « réduction » : Genette (1994, 95-104).

[20] Par exemple, une version de la *Chanson de Roland*, y compris dans ses différences avec les autres versions, est la *Chanson de Roland*.

La relation entre édifices et classe (famille ou type) est complexe du fait des contraintes (site, techniques, matériaux), des pratiques (type d'activité, mode vie, tradition, savoir-faire, etc.) et de leur évolution, qui sont autant de facteurs de diversité des œuvres. Dans la pratique, les propriétés constitutives de l'objet patrimonial sont plus ou moins présentes dans les œuvres et l'identité générique de la classe des œuvres retenues reste de ce fait toujours relative. L'Inventaire offre ainsi un éventail qui va de l'objet patrimonial à immanence autographique unique (*unicum*) à une variété de relations entre œuvre et type (de forme et intensité de typicité, pourrait-on dire). Quant au type, comme classe des propriétés, il reste en quelque sorte de l'ordre de l'idéaltype et en aucun cas une essence architecturale qui se manifesterait à travers la variété des apparences (Cuisenier, 1987).

Cependant, les propriétés constitutives qui sont rassemblées dans le type et qui caractérisent l'objet patrimonial peuvent être formalisées en tant que motifs architecturaux ou stylistiques qui peuvent être repris dans un script ou un modèle manifesté sous forme de constructions [21]. Il est vrai que l'on sort de l'Inventaire (et du patrimoine) : pour l'instant l'objet patrimonial reste cantonné, sous sa dimension allographique, au type ; encore qu'il soit nullement exclu que dans le futur ces « œuvres » finissent par constituer une famille…

Références

- Balsamo, Isabelle. 2003. Les enjeux de la création de l'inventaire général. In Vadelorge Loïc et Poirrier Philippe (Dir.) *Pour une histoire des politiques du patrimoine.* Paris : Comité d'histoire du ministère de la culture / La Documentation française, p. 441-420.
- Bercé Françoise. 2000. *Des monuments historiques au patrimoine du XVIIIe siècle à nos jours : ou « Les égarements du cœur et de l'esprit ».* Paris : Flammarion.
- Chastel André. 1990. L'invention de l'Inventaire. *Revue de l'Art*, 1990, 1. p. 5-11. doi : 10.3406/rvart.1990.347815. url :

[21] Cuisenier (1987) avait bien vu le devenir posssible du type par une standardisation des signes : « Ainsi advient-il que de modestes maisons paysannes, construites sans plan d'architecte deux siècles auparavant, mais relevées pour le *Corpus* par un architecte, fonctionnent maintenant comme têtes de série pour des dizaines, voire des centaines de maisons semblables. ».

/web/revues/home/prescript/article/rvart_0035-1326_1990_num_87_1_347815. Consulté le 8 octobre 2014.

- Chauviré Christiane. 1995. *Peirce et la signification : Introduction à une logique du vague*. Paris : Presses universitaires de France. (Philosophie d'aujourd'hui.)

- Cuisenier Jean. 1987. Le corpus de l'architecture rurale française. Esquisses pour une synthèse prochaine. *Terrain* 9, p. 92-99. [En ligne], 9 | octobre 1987, mis en ligne le 19 juillet 2007, consulté le 14 janvier 2016. URL : http://terrain.revues.org/3189 ; DOI : 10.4000/terrain.3189

- Desvallées André, Mairesse François. 2011. *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*. Paris : Armand Colin.

- Eco Umberto. [1990]1992. *Les Limites de l'interprétation*. [Trad. De l'italien par Myrem Bouzaher : *I limiti dell'interpretazione*, Ed. Fabbri, Bompiani, Sonzogno, 1992]. Paris : Grasset et Fasquelle.

- Fraysse Patrick. 2006. *Le patrimoine monumental en images : des médiations informationnelles des monuments à la conversion monumentaire des documents*. Thèse doctorat, Sciences de l'Information et de la communication, Université de Toulouse II Le Mirail.

- Fraysse Patrick, Regimbeau Gérard, 2006. Le patrimoine architectural entre monuments-phares et documents monumentaires, in *La transmission des connaissances, des savoirs et des cultures : Alexandrie, métaphore de la francophonie*. Actes du Troisième colloque international du CIDEF (Centre international de documentation et d'échanges de la francophonie, Québec) – AFI (Agora francophone internationale, Paris), Alexandrie (Égypte), Bibliothèque d'Alexandrie, 12-15 mars 2006. [en ligne] URL : http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00607126/.

- Goodman Nelson. [1968] 1990. *Langages de l'Art*. [Trad. de l'anglais [américain] et présenté par Jacques Morizot : *Languages of art*, 1968]. Nîmes : Jacqueline Chambon.

- Heinich Nathalie. 2009. *La Fabrique du patrimoine : « de la cathédrale à la petite cuillère »*. Paris : Éd. de la Maison des sciences de l'homme.

- Jacobi Daniel, Leroy Maryline. 2013. *La Signalétique patrimoniale : Principes et mise en œuvre*. Arles/Dijon : Éd. Actes Sud/Ocim.

- Jeanneret Yves. 2008. *Penser la trivialité*. Vol. 1 *La vie triviale des êtres culturels***.** Paris : Hermès Sciences-Lavoisier.

- Melot Michel. 2012. *Mirabilia : Essai sur l'Inventaire général du patrimoine culturel*. Paris : Gallimard.

- Pomian Krzysztof. [1978]1987. Entre l'invisible et le visible : la collection. *Libre*, 3, 1978, p. 4-55. Repris p. 15-59 dans *Collectionneurs, Amateurs et Curieux : Paris, Venise : XVIe-XVIIIe siècles*, Paris : Gallimard, 1987.

- Pomian Krzysztof. [1996]1999. Histoire culturelle, histoire des sémiophores. In Rioux Jean-Pierre et Sirinelli Jean-Francois (Dir.) *Pour une histoire culturelle*. Paris : Éd. du Seuil, p. 79-100. Repris p. 191-229 dans *Sur l'histoire*, Paris : Gallimard.

- Poulot Dominique. 1997. *Musée, Nation, Patrimoine : 1789-1815*. Paris : Gallimard.

- Poulot Dominique. 1998. Le patrimoine et les aventures de la modernité, p. 7-67 in *Patrimoine et modernité* / sous la direction de Dominique Poulot. Paris : Éd. de l'Harmattan.

- Verdier Hélène, Massary Xavier (de), Coste Georges *et al.* 2007. *Principes, Méthode et Conduite de l'Inventaire général du patrimoine culturel.* 2e éd. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication (Documents & Méthodes, n° 9). Téléchargeable : http://www.culture.gouv.fr/culture/dp/inventaire/extranetIGPC/normes/livretPMC/livretPMC_2007.pdf

Garder trace de l'exposition : les usages mémoriels du dispositif photographique

Cécile Tardy
Professeur des Universités en sciences de l'information et de la communication
Groupe d'Études et de Recherche Interdisciplinaire en Information et Communication (GERiiCO), université Lille 3, France.
cecile.tardy@univ-lille3.fr

Résumé

Cette contribution s'intéresse aux enjeux informationnels et documentaires de la *mise en mémoire*, par le dispositif photographique, de l'exposition muséale. Elle interroge la réduction documentaire d'une étendue spatiale au service de la recherche en muséologie et discute de la constitution d'un nouvel objet mémoriel numérique dans l'espace public du web.

Mots-clés : Photographie, Exposition, Documentation, Mise en mémoire.

Conservar os sinais da exposição: os usos memoriais do dispositivo fotográfico

Resumo

Essa contribuição se interessar pelos desafios informacionais e documentários da *configuração em memória* pelo dispositivo fotográfico da exposição museal. Ela questiona a redução documentária de uma extensão espacial a serviço da pesquisa em museologia, e discute a constituição de um novo objeto memorial digital no espaço público da web.

Palavras-chave: Fotografia, Exposição, Documentação, Configuração em memória.

To Keep a record of the Museum exhibition : The uses of the photographic device in the production of memory

Abstract

This presentation focuses at the informational and documentary issues in the production of memory of the Museum exhibition by the photographic device. It examines the translation of exhibition (a spatial extent) into iconographical material for scientific research in museology. It also looks the emergence of a new digital object in the public space of the web.

Keywords: Photography, Exhibition, Documentation, Production of memory.

Introduction

C'est sur la base d'une expérience antérieure de constitution d'une documentation photographique au service de la recherche en sciences humaines et sociales que cette contribution propose de réfléchir à la notion de mémoire. Ce travail, commencé en 2003, visait la constitution d'une base de données iconographiques pouvant être utilisée pour la recherche dans le cadre de thèses en muséologie, de programmes de recherche ou de cours. Il a donné lieu à plusieurs séminaires de formation doctoraux du Programme international *Muséologie, Médiation, Patrimoine* (Canada/France) sur la définition de protocoles de prise de vue, le traitement des photos et sur les usages qui pouvaient en être faits en matière de recherche. Ce fonds, élaboré sur la base d'une méthode systématique de prise de vue, a permis en quelques années de développer un nombre important de couvertures photographiques d'expositions[1].

La démarche est originale pour au moins trois raisons :

- parce que l'usage de la photographie comme outil d'étude et de recherche est peu mobilisé dans notre discipline (les sciences de l'information et de la communication), contrairement à l'anthropologie qui présente une longue tradition en la matière ;
- car il ne s'agit pas de la collecte de photographies existantes mais d'une production photographique originale élaborée sur la base d'une méthode systématique de prise de vue, qui ne se réduit donc pas au seul regard du photographe *in situ* ;
- enfin parce que, en s'adossant à la théorie de l'exposition comme média (Davallon 1999), elle vise à garder la mémoire de la mise en exposition et non des unités distinctes (tableaux, documents, objets…) comme on le fait plus habituellement.

Cette contribution ne vise pas à présenter cette expérience mais à s'en servir pour discuter de la circulation de la notion de mémoire entre différents

[1] Ce fonds a été véritablement développé côté français sous la direction de Jean Davallon. La base de données constituée comprend soixante-dix musées, expositions et sites patrimoniaux, à l'échelle internationale.

enjeux de l'information-documentation [2]. Le premier est la manière dont la nécessité de parer la perte de quelque chose stimule l'acte photographique dans l'activité scientifique. Le second interroge l'enjeu de l'organisation documentaire pour produire un substitut (un objet qui porte la mémoire d'un autre) nécessitant de rendre compte d'un dimensionnement spatial. Le troisième discute de la construction médiatique de celui-ci dans le contexte du web et de son intégration à la pratique sociale en tant qu'objet numérique.

Il me faut d'emblée poser que le point de vue adopté sur la photographie est celui d'un outil dans une pratique, celle de l'activité scientifique. Cette approche par la matérialité de l'acte photographique (ce que nous faisons avec l'appareil pour découper un espace, saisir une temporalité), consiste à ranger la photographie aux côtés d'autres outils représentationnels, tels la maquette, le plan, qui servent à renvoyer vers le réel, au-delà de la question de la ressemblance ou de la vérité, de la trace ou de l'icône. Ainsi, la photographie scientifique n'est pas ici prise comme une image finale mais une pratique organisée pour représenter les réalités étudiées. Cette approche a des conséquences sur la définition de la mémoire produite par le dispositif photographique. Il ne s'agit pas d'un pur acte mémoriel qui inscrirait directement l'objet dans son image mais d'un processus de mise en mémoire par la pratique photographique, puis comme nous le verrons par les formes médiatiques.

1. Anticiper la perte

1.1. Un geste documentaire et patrimonial

Même si elle privilégie en apparence l'espace qu'elle représente, la photographie est aussi un outil de capture du temps, d'un temps toujours passé. Le musée a depuis très longtemps su utiliser cette visée mémorielle du dispositif photographique pour préserver une image de ses collections, du temps qui passe et de l'usure. Il faut noter que ce geste de « mettre en réserve » par l'image est étroitement lié à une opération de médiation des savoirs qui est celle de l'inventaire des collections. Certes la question de la perte qui active un processus mémoriel n'est pas nouveau mais elle interroge l'acte photographique comme un geste d'écriture du passé. L'usage qu'en

[2] Je reprends certains éléments abordés dans mon ouvrage *Représentations documentaires de l'exposition* (Tardy, 2012) pour les discuter au regard de la question des enjeux mémoriels dans le travail documentaire.

font les musées montre combien ce geste n'est pas purement documentaire mais patrimonial, en tant qu'il participe à la sauvegarde des choses, ou plus précisément qu'il les préserve de l'oubli visuel.

Or ce geste interpelle aussi les sciences sociales qui traitent d'objets soumis au rythme de l'actualité, de l'événementiel, du renouvellement et pour lesquels la photographie peut limiter les contraintes de leur disparition ou de leur transformation. La photographie n'est alors pas un processus d'expressivité personnelle ou une démarche artistique car le chercheur vise d'abord à rendre compte de son objet de recherche pour l'étudier.

1.2. Observer et fixer l'éphémère : une opération de savoirs

Ce geste documentaire à teneur patrimoniale de la photographie rencontre la médiation des savoirs non seulement dans le cadre d'inventaires patrimoniaux mais plus largement dans une activité de recherche en sciences sociales à travers la capacité observatrice qu'il met en place. Celle-ci trouve son application scientifique dans le contexte de l'étude d'objets présentant un caractère éphémère. L'exposition fait partie de ceux-ci par sa durée d'existence limitée, qu'elle soit d'ailleurs temporaire (présentant une ouverture au public sur une durée limitée) ou permanente, car les objets rassemblés peuvent changer ainsi que l'agencement général. Le risque de perte de visibilité de l'exposition par le chercheur conduit à en produire une mémoire photographique, ce qui ouvre dans le même temps la possibilité d'augmenter la vue sur une étendue qui dépasse ce que l'œil peut percevoir à un instant donné. Cette capacité à donner à voir une étendue spatiale par l'outil photographique dans les sciences humaines rejoint plus largement les sciences de l'astronomie, de la biologie, de la médecine, de l'archéologie, qui ont une longue tradition dans la manière d'équiper l'œil pour faire remonter l'invisible ou le non-perceptible.

La capacité observatrice du chercheur équipé d'un appareil photographique est aussi dans la dimension réflexive de l'activité de cadrage. Ce n'est pas une photographie qui s'envisage sous l'angle d'une action instantanée mais d'un travail processuel, guidé par un programme photographique qui encadre le découpage de l'exposition. Cette manière de faire détache le chercheur de sa seule question et d'une posture qui serait celle de l'exemplification ou de l'illustration de ce qu'il veut montrer. En stimulant un regard semi-détaché de lui-même et de sa propre problématique, le programme photographique peut conduire le chercheur-photographe à la formulation d'hypothèses sur l'organisation formelle de l'exposition. Le programme photographique

prédispose ainsi à un équilibre de l'attention, entre l'exposition photographiée et la base de données en cours de constitution, entre sa propre recherche et la constitution d'un matériau pour d'autres.

La question de ce que nous faisons avec nos objets d'étude éphémères pour les étudier dans le temps n'est pas nouvelle. D'autres chercheurs en sciences humaines se préoccupent depuis longtemps de cela, notamment l'anthropologie pour garder trace de l'action, par exemple pour décomposer le mouvement de la danse ou analyser l'action carnavalesque. Lorsque Sylvaine Conord s'intéresse à un espace de rencontre où se manifestent des états de transe, elle utilise la photographie pour saisir les gestes, les interactions, la manifestation émotionnelle, alors même que la rapidité de l'événement et la pénombre dans laquelle est plongée l'espace de danse diminue sa propre capacité de captation. D'autres objets de recherche posent la question de leur documentation face à leur évanescence, pensons à l'analyse des réseaux sociaux notamment.

Le dispositif photographique interroge nos pratiques de recherche car elle est un outil de fabrication d'observables pour décrire des objets fluctuants, en transformation, ou trop étendue. Mais les modalités de fabrication ne sont pas neutres, elles interagissent dans notre construction des savoirs. Le fait même de vouloir arrêter la fugacité des choses pour les observer ne doit déjà pas faire oublier leur réalité première d'être éphémères qui est constitutive de leur rapport au temps.

2. Produire le substitut photographique

Une fois confrontée à la masse d'images produites sur l'exposition, comment composer une archive qui tienne lieu de l'exposition ? Quels sont les enjeux documentaires de cette organisation des photographies pour mettre en mémoire l'exposition ? J'en distinguerai trois. Le premier place l'activité d'archivage dans sa dimension politique. Le second met en tension deux statuts de fonds documentaires. Le troisième se recentre sur le problème sémiotique de représentation d'une étendue spatiale (l'exposition) à partir de fragments d'images.

2.1. L'archivage : une vision du monde

Organiser une mémoire documentaire implique des opérations et des règles techniques. Pourtant, cette mémoire est aussi à dimension politique dans le sens où elle détermine pour longtemps la répartition entre ce qui sera rendu

visible et invisible à travers la documentation constituée. Cette façon de considérer la documentation s'apparente à la logique de l'archive définie par Michel Foucault (1969), en portant un dépassement de l'idée de conservation pour éclairer à travers l'archive le processus qui régit l'apparition et la disparition des discours, des événements, des choses [3]. Christine Barthe (2000) s'est intéressée à la logique de classement des photographies de la photothèque du musée de l'homme mise en place en 1938. La documentation photographique en anthropologie lui apparaît dans sa dimension politique et symbolique, comme une vision formée à un moment donné de l'histoire par les scientifiques sur le monde social qu'ils étudient.

Ainsi, l'archivage de nos matériaux photographiques de recherche s'inscriront peut-être un jour dans une histoire des sciences car c'est la mémoire de nos conceptions scientifiques du monde que l'on archive.

2.2. Un fonds dédié à l'usage du chercheur ou à la mémoire de l'objet ?

L'organisation documentaire à visée scientifique place en tension deux types de fonds sur lesquels nous avions réfléchi dans le cadre de notre expérience de couverture photographique de l'exposition [4] : celui de la constitution d'un corpus et celui d'une archive. Sans entrer dans le détail, je dirais qu'il y a là un rapport à la mémoire bien distinct.

Le corpus peut se définir comme un ensemble organisé de documents photographiques destiné à travailler une question, à soutenir une analyse scientifique. Il est constitué au regard d'une question de recherche et d'un usage d'analyse dans un contexte spécifique. C'est moins la mémoire d'exposition qui est en jeu que la mémoire de matériaux qu'un chercheur (ou un collectif mais dans le cadre d'une recherche précise) désire analyser (par exemple les textes de l'exposition ou telle vitrine ou tels types d'objets).

L'archive photographique construit un fonds concernant un objet dont on veut garder mémoire, au-delà d'une question et d'un usage singuliers. L'usage des photos d'archives n'est pas fixé a priori, ce qui permet de ne pas fermer l'interprétation des images et donc de les maintenir ouvertes pour différents

---

[3] Selon Michel Foucault, dans son ouvrage *L'archéologie du savoir*, l'archive n'est pas ce qui sauvegarde mais « le système général de la formation et de la transformation des énoncés » (1969, 171).

[4] Lors du séminaire interne à l'Équipe Culture et Communication du Centre Norbert Élias du 12 février 2007, j'ai présenté avec Jean Davallon une réflexion sur la documentation photographique entre exemples, corpus, archives.

usages. Ainsi, on ne peut pas dire que dans la logique de l'archive, l'usager ne compte pas. Bien au contraire, tout usager devrait dans l'absolu pouvoir extraire de ce matériau ce dont il a besoin. Les historiens savent combien l'archive se prédestine à de multiples appropriations. D'autre part, ce n'est pas parce que l'archive construit la mémoire d'un objet qu'elle se limite à un rapport au passé puisqu'elle est tournée vers une activité de construction de savoirs à venir. Il serait réducteur de la limiter à un système d'inscription matérielle d'une mémoire car elle prépare une activité interprétative à venir et la production d'objets nouveaux à partir de son exploitation.

2.3. La série pour rendre un espace

Un autre point me paraît central dans l'organisation documentaire, c'est la place que l'on donne à la représentation de l'objet. Autrement dit dans le cas qui nous intéresse, comment construire une unité informationnelle qui renvoie à l'exposition ? Une qualité du travail mémoriel est dans cette façon de « rendre » l'exposition par l'image. Or l'archivage des photographies d'exposition ne facilite pas une telle opération car elle engage la représentation d'une étendue spatiale et non d'une succession d'objets aisément fragmentables comme les collections d'objets de musées. Il appelle à réfléchir à la structure d'enchaînement d'une série d'images de façon à rendre visible la relation existante entre les images. La consultation du fonds doit permettre de saisir leur raison d'être ensemble sans compter sur la seule figuration réaliste de l'exposition (qui échappe à une image unique). Il s'agit de trouver les modalités d'ordonnancement qui offriront la compréhension d'une totalité.

Comme on le voit, le statut de la photographie est questionné. Il s'agit moins d'une image figurative qu'un matériau topographique, destiné à représenter un territoire (l'image photographique démonte un espace que l'organisation documentaire remonte). La construction de la documentation flirte dans ce cas là avec la représentation cartographique. La mémoire iconographique de l'exposition renvoie à des questionnements liés à la représentation de l'espace proches de la géographie. On peut aussi faire référence aux observatoires des paysages qui réfléchissent à une toute autre échelle à la documentation photographique de l'évolution des paysages.

Cette dimension sémiotique de l'organisation documentaire interroge me semble-t-il l'usage d'outils d'archivage professionnels, qui se destinent à la constitution d'une diversité de fonds documentaires, au-delà donc des caractéristiques propres à tel objet. Il semble difficile de trouver des outils

d'archivage qui se soucient de la mémoire de nos objets de recherche et non seulement d'une organisation technique efficace. Comment rallier ces deux aspects ? Je n'ai pas la compétence à répondre à cela, c'est vraiment une question que je pose. Dans le cadre de l'expérience de constitution d'une base de données pour les photographies d'exposition, nous avions choisi un classement « maison », une organisation du fonds réfléchie et rigoureuse en relation avec l'objet photographié. L'intention était tournée vers la cohérence entre le fonds et la représentation de l'exposition. L'étape de la professionnalisation du fonds aurait dû venir après mais elle nécessitait un véritable investissement en termes de moyens humains, techniques et financiers pour penser un classement en relation avec des usages de recherche que nous n'avons pas obtenu.

3. Répéter l'exposition : la construction médiatique de la mémoire

Dans le cadre de l'archive photographique à usage scientifique, on reste dans ce que je désignerais un « entre-deux » de la mémoire d'exposition, c'est-à-dire dans un pan de l'activité représentationnelle qui relève d'un savoir-faire de la réduction d'un espace pour en garder la trace sur son ordinateur et le « rendre travaillable » par l'analyste. Au-delà, la mémoire d'exposition est aussi celle qui permet de retourner l'image vers le réel, c'est-à-dire de donner à imaginer à un public plus large l'expérience muséale. C'est le cas des représentations panoramiques d'expositions sur le web.

Je m'appuierai sur le cas du « Virtual tour » du site web du Pitt Rivers Museum [5] qui propose un accès à la recréation de son exposition réalisée à partir de photographies panoramiques et par un acteur investi dans ce type de visualisation [6]. L'assemblage de la série des panoramiques (56 montages panoramiques couvrent le rez-de-chaussée et les deux étages du musée) cherche à construire une activité d'exploration du musée en évoluant dans sa représentation. Il n'y a plus d'éléments photographiques mis bout à bout mais un mécanisme associatif et interprétatif qui est à l'œuvre dont je retiendrai trois aspects : la forme d'englobement, l'outil de déchiffrement, le programme perceptif.

---

[5] http://www.prm.ox.ac.uk/virtualtour.html#, site consulté en février 2015.

[6] L'auteur des panoramas est le Dr Karl Harrison du département de Chimie de l'université d'Oxford, aidé des étudiants de sa classe de chimie. Il travaille sur la visualisation des sciences (chimie, biologie) et la création d'environnements 3D pour permettre de donner accès à des expériences par la virtualité. Son intérêt pour les mondes virtuels est ainsi d'ordre pédagogique et technologique.

- La miniature comme enveloppe organisatrice et interprétative du substitut d'exposition

La médiation de la mémoire d'exposition du Pitt Rivers Museum sur le web se réalise à travers la forme de la miniature. Celle-ci cumule petitesse et ressemblance pour créer une forme de condensation du réel. Elle ne fonctionne pas sur la base d'une structure classificatoire comme l'archive qui peut toujours s'alimenter et s'étendre mais sur un cadre délimité qui concentre une grande quantité d'informations à déchiffrer. La miniature peut à la fois jouer un rôle d'apprentissage pour la compréhension de ce qu'elle représente (pensons aux maquettes dans une visite de musée par exemple) et inviter l'usager à vivre cette représentation de l'intérieur. Elle rencontre aisément une reconnaissance sociale : l'usager en connaît le dispositif de production et le statut documentaire. C'est une forme qui contient la certification d'une relation de similitude avec la réalité [7]. Le recours à la mémoire sociale de cette forme minuscule rend discernable le projet documentaire de la représentation de l'exposition.

- La carte comme moyen de liaison et de déchiffrement

L'usage de la carte intervient comme un outil qui assure la circulation au sein de la miniature ainsi qu'un moyen de déchiffrement de l'objet numérique dans sa spatialité. Elle offre une prise technique, sémiotique et sociale aux panoramiques assemblées. La carte fait tenir la miniature et elle la rend visible, manipulable, significative et interprétable pour l'utilisateur. L'ancrage dans le réel est ainsi renforcé par la complémentarité entre le panorama réaliste et la carte plane qui lui donne accès. La carte gère la signification du panoramique en le donnant à lire dans la dimension topographique du musée. Elle offre à l'internaute un repérage des niveaux du musée dans lesquels il circule, une compréhension de ce qu'il a parcouru et de ce qu'il lui reste à parcourir. D'autre part, la carte joue un rôle de garant de l'interprétation car c'est un outil qui appelle la précision et l'exactitude.

[7] Je renvoie à Jean-Marc Besse (2003, 114-116) au sujet de la notion de similitude qu'il mobilise pour comprendre « l'espace de l'échelle » dans les objets de la géographie tel le « jardin géographique », espace à la fois d'apprentissage, de spectacle et de jeu. La similitude est ce qui rend possible « la visibilité de réalités inaccessibles au regard car dépassant sa portée » (2003, 115).

- Le panorama comme expérience culturelle

L'agencement des panoramas produit une médiation qui a le pouvoir de rendre « la grandeur » de l'exposition. J'emprunte ici une comparaison avec les « jardins géographiques » ou les « géoramas » analysés par Jean-Marc Besse (2003) concernant ce qu'il appelle la « seconde géographie », qui, de la Renaissance au XIXème siècle, vise la production de représentations de territoires non pas au service des sciences mais de la transmission d'une façon de vivre et de penser l'espace. La miniature d'exposition sur le web rejoint l'élaboration de ces « programmes perceptifs » qui donnent à imaginer et à pratiquer des espaces à des visiteurs en conjoignant des ordres de grandeur hétérogènes[8] de façon à favoriser l'appropriation d'une réalité générale.

Dans le cas de la représentation de l'exposition, ce programme perceptif pourrait s'apparenter à la mise en jeu, non pas seulement de l'image d'une exposition, mais de la répétition de la visite que l'on pourrait en faire et du plaisir que l'on y prendrait. La miniature pourrait constituer ce que Gérard Namer appelle une « mémoire d'attente culturelle » (Namer, 1987) de l'exposition. Il n'est pas question de prétendre que la miniature aurait le pouvoir de déclencher la visite de tel musée, mais de se demander si elle a la capacité à simuler le plaisir d'une visite.

L'interrogation porte sur l'expérience muséale que peut bien proposer une structure documentaire comme la miniature. Le geste de lecture-écriture qui consiste à parcourir la surface de l'image avec son curseur pour la modifier est un acte de simulation qui place l'internaute à l'intérieur de la représentation et non plus en face d'elle : il est dans l'illusion de toucher la chose par-delà sa représentation. Anne Beyaert-Geslin évoque le panorama comme entreprise de simulation qui est à distinguer de celui de la représentation : « Tandis que la *représentation* marque la place de l'objet et celle du sujet en s'efforçant d'ajuster les deux instances et de les inscrire sur un même support, la *simulation* dénoue cette relation fondatrice, son effort consistant à mettre en rapport des supports distincts pour reproduire, le plus souvent sur un contraste mobilité/immobilité (soit l'objet est mobile, soit le sujet est mobile)

[8] Les représentations miniatures du territoire à travers ce type de jardin fonctionnent en rendant instables la perception de l'échelle : « Ce qui veut dire que la taille des objets dans le jardin à la fois s'accorde et ne s'accorde pas avec les conditions "normales" de la perception, et définit un espace instable, caractérisé par une activité incessante de réduction et d'amplification de la grandeur des choses, à laquelle, comme nous l'avons vu, doit s'exercer l'imagination ». (Besse, 2003, 166.)

susceptible de provoquer un effet de *survenir*, non pas l'objet lui-même mais son esthésie » (2005, 75).

4. Conclusion : les logiques mémorielles du substitut d'exposition

Parler en termes de « substitut » photographique et numérique d'un objet original nous renvoie communément au langage du monde des professionnels des musées et des patrimoines et à leur façon de définir ce qui résulte de la numérisation de leurs collections. Le substitut est alors défini comme une copie fidèle, ce qui tend à présupposer une seule opération physique d'enregistrement du réel sur un support. La mémoire de l'original se limiterait ainsi à une définition de transport grâce au pouvoir indiciel de la photographie sans tenir compte des opérations cognitives, sociales, interprétatives, formelles, matérielles qui entrent en compte. Si l'on veut aller plus loin dans la définition du substitut, il s'agit de lever l'impensé de la pratique photographique productrice d'une telle représentation. C'est une façon de réfléchir à la nature de la référence au réel construit par la photographie. Je me suis intéressée précédemment (Tardy, 2012, 80) à la catégorie d'« iconicité continue » développée par Roy Harris, qui permet de rallier la photographie à d'autres outils capables d'opérer une référenciation du réel [9]. Il s'agit de prendre la mesure d'un tel processus de traçabilité de la mémoire des objets qui relève d'une construction énonciative.

De ce point de vue, cette contribution a fait apparaître deux logiques mémorielles, l'une en prise avec le procédé d'archivage d'un objet, l'autre avec le procédé médiatique qui encadre sa circulation sociale.

La première logique mémorielle est celle de la *production par le dispositif photographique d'un objet mémoriel*, qui vise dans l'exemple choisi à construire le souvenir de l'exposition, et qui se prolonge par le processus de médiation documentaire du stockage de la représentation de l'objet. Pour mieux faire apparaître le processus de construction de la filiation à l'exposition par la photographie, j'introduirais brièvement le cas d'une autre expérience scientifique qui s'intéresse à la photographie d'exposition d'art, en adoptant une démarche différente et en mobilisant des savoirs d'histoire et d'histoire de l'art. Il s'agit d'une démarche ambitieuse et organisée visant à créer une base de données à partir de la numérisation d'images préexistantes, réalisées dans

[9] Roy Harris montre que de tels outils (maquette, épure, plan détaillé) dépasse la question de la ressemblance pour construire un rapport au réel adossé à une proportion mathématique (Harris, 1993).

un contexte initial de mise en mémoire de l'institution muséale, avant d'être réinvesties au service d'un outil d'analyse de l'histoire des expositions par les historiens d'art [10]. Il est intéressant de regarder comment la logique mémorielle de la production d'un tel fonds engage une logique interprétative qui diffère d'un fonds photographique constitué par des chercheurs à partir de leurs propres règles de prises de vue.

En premier lieu, l'objet traité au sein de ce projet n'est pas l'exposition à travers son relevé photographique mais ce sont les archives pré-existantes de vues d'expositions qui sont collectées. Le travail porte d'emblée sur des images d'expositions produites par d'autres. Ce n'est pas la représentation de l'exposition par et pour des chercheurs qui focalise l'attention mais le statut de l'image d'archive. On ne reconstitue pas des expositions mais des démarches de photographes, qui ont souvent œuvré en relation avec les commissaires d'exposition. Si l'on suit le propos de Rémi Parcollet (2015) on constate qu'une telle orientation vers l'image d'archive d'exposition conduit à s'intéresser à des problématiques liées à l'image dans son expressivité plutôt que dans sa capacité descriptive. Il se met en place selon lui une véritable « photogénie » de l'exposition, qui circule entre le savoir-faire et l'interprétation du photographe et la production de l'exposition par le commissaire qui anticipe sa mise en images. Ces images d'archives sont de fait l'objet mémoriel traité par les historiens d'art qui les prédestinent à une intégration dans le patrimoine photographique et y voient l'émergence d'un « nouveau corpus d'auteur ». C'est un travail d'archivage de l'archive avant d'être un travail représentationnel de l'exposition. Cette mise en abyme de l'acte photographique et de la référence à l'exposition introduit d'autres contextes d'énonciation que celui des seuls chercheurs face à une exposition. Du coup, cet empilement de pratiques dans une profondeur temporelle (des chercheurs à un temps T regardent des photographies et leurs auteurs en prise avec une institution regarder l'exposition dans une temporalité antérieure) devient l'objet même de ce qu'il faut élucider pour accéder à une

[10] Rémi Parcollet (2015) rend compte de ce « programme de recherche *Mondialisation* que le Centre Pompidou a lancé en octobre 2010 », qui réunit archivistes, conservateurs, universitaires, professionnels de l'art pour élaborer un projet de catalogage des archives photographiques d'exposition d'art. Une plateforme collaborative permet actuellement de conduire un travail de collecte et d'enregistrement d'archives d'ampleur. L'idée sur du plus long terme est de normaliser un processus d'archivage des images d'expositions. Rémi Parcollet a aussi présenté ce travail sur les archives photographiques d'exposition d'art lors de la journée d'étude *Mémoires d'exposition*, organisée par Serge Chaumier le 15 décembre 2015 au Palais des Beaux-Arts de Lille.

compréhension de l'exposition dans le contexte de sa prise de vue initiale. Ce faisant, les historiens d'art oeuvrent à la patrimonialisation de ces corpus photographiques. En les rassemblant dans leur base de données, ils les sortent de leur vie ordinaire d'archives de l'institution et les intègrent dans un processus de légitimation de leur valeur historique et artistique.

Dans l'un et l'autre cas, la réflexivité des chercheurs qui accompagnent le développement de ces fonds montre que ces processus ne peuvent rester transparent (comme si la réutilisation d'archives préexistantes n'entraînait pas de transformation de l'objet initial ou si la photographie ne faisait que prélever mécaniquement l'image d'un objet) car ils contiennent des opérations de savoirs sur nos objets d'étude. L'archivage comme la photographie constituent des technologies de l'intellect (selon l'expression de Goody) à partir desquelles nous construisons des connaissances. Dans le cas de la production d'une mémoire de nos objets par la photographie, il y a pour les scientifiques un enjeu particulier de réhabilitation du statut d'outil de la photographie. Cela ne peut se faire qu'en considérant *ce qu'il est possible de faire* avec l'appareil photographique, sans réduire celui-ci au seul fonctionnement social d'une preuve et sans effacer totalement son pouvoir indiciel au profit de la création d'un seul style. Il importe de réfléchir à la photographie comme pratique, au service d'un travail de recherche et à la position d'énonciation que l'on adopte vis-à-vis de l'objet. Cette démarche réflexive permettrait de développer la capacité documentaire de la photographie dans le contexte des sciences sociales, au-delà d'un seul usage illustratif.

La deuxième logique mémorielle à l'œuvre dans la traçabilité de l'exposition abordée dans cette contribution est *celle de la circulation sociale des formes médiatiques* (exemple de la miniature) et de leur pouvoir d'anticipation d'une pratique interprétative. Yves Jeanneret, qui s'intéresse à la mémoire sociale des formes médiatiques dans les médias informatisés, rappelle que le web est un espace d'inscription matérielle et formelle. Le webdesign est selon lui « une ingénierie citationnelle qui, à travers la convocation d'espaces reconnaissables, crée une relation énonciative d'une nature et d'une saveur particulières et confère une dimension connotative à l'éthos médiatique lui-même. » (Jeanneret, 2011, 35). Il cite certaines figures qui transfèrent un univers culturel d'un média à l'autre, celles de la page, du carrousel, de l'anthologie et du tissage. La notion de mémoire est décentrée de la représentation de l'objet vers les outils de sa mise en scène médiatique par laquelle il est donné à reconnaître, à manipuler, à interpréter. En poussant plus loin l'enjeu mémoriel dans l'espace du web, on rencontre la question de la traçabilité de la trace, c'est-à-dire de l'archivage du web (Doueihi, 2008 ;

Merzeau, 2013). Il est probable que le substitut d'exposition deviendra un objet numérique en prise avec l'histoire culturelle du web, et gagnera peut-être à être mis de côté. Pointons déjà que le projet Google Art, qui donne accès à des vues d'exposition en 360° entreprend la généralisation d'une esthétique de celui-ci et une stratégie archivale contrôlée par Google.

Ces questions de mémoire attachées aux enjeux informationnels et documentaires de nos objets de recherche renouvellent, dans le cas de l'exposition, la place donnée plus habituellement à la mémoire telle qu'elle apparaît dans l'exposition, en tant que sujet traité ou à travers le statut patrimonial conféré aux objets exposés.

Références bibliographiques

- Barthe Christine, 2000. De l'échantillon au corpus, du type à la personne, *Journal des Anthropologues*, 80-81, p. 71-90. Publication en ligne : <http://jda.revues.org/3149#text>. [Consulté en février 2016.]
- Becker Howard, [2007]2009. *Comment parler de la société*. Paris : Éditions La Découverte. [Traduit de l'anglais par Christine Merllié-Young.]
- Besse Jean-Marc, 2003. *Face au monde : Atlas, jardins, géoramas*. Paris : Desclée de Brouwer.
- Beyaert-Geslin Anne, 2005. Le panorama, au bout du parcours, *Protée,* vol. 33, 2, p. 69-78.
- Conord Sylvaine, 2007. Usages et fonctions de la photographie (introduction). *Ethnologie française,* XXXVII, 1, p. 11-22.
- Davallon Jean, 1999. *L'exposition à l'œuvre.* Paris : Éditions L'Harmattan.
- Doueihi Milad, 2008. *La grande conversion numérique*. Paris : Éditions du Seuil.
- Foucault Michel, 1969. *L'archéologie du savoir*. Paris : Éditions Gallimard.
- Harris Roy, 1993. *La sémiologie de l'écriture.* Paris : Éditions du Centre national de la recherche scientifique (CNRS).
- Jeanneret Yves, 2011. Les harmoniques du Web : espaces d'inscription et mémoire des pratiques, *MEI* n° 32, p. 31-40.
- Merzeau Louise, 2013. L'Intelligence des traces. *Intellectica*, n° 59, p. 115-135.
- Namer Gérard. 1987. *Mémoire et société,* Paris, Méridiens Klincksieck.

- Parcollet Rémi, 2015. Les archives photographiques d'expositions du Centre Pompidou. Création de Patrimoine, *Cahiers du CAP*, n° 1, p.183-216.

- Piette Albert, 1996. *Ethnographie de l'action. L'observation des détails*. Paris : Métailié.

- Pignier Nicole et Lavigne Michel (dir.), 2011. *Mémoires et Internet*. *MEI* n° 32. Paris : L'Harmattan, collection « Communication, médias ».

- Tardy Cécile, 2012. *Représentations documentaires de l'exposition*. Paris : Hermann Éditeurs. (Coll. « Cultures numériques ».)

Le fantôme de la médiation documentaire dans les industries des passages

Yves Jeanneret
Professeur des universités en sciences de l'information et de la communication
Gripic EA 1498, Celsa Université Paris Sorbonne, France
yves.jeanneret@celsa.paris-sorbonne.fr

Résumé

La capture d'un patrimoine de disciplines documentaires par l'industrie des médias aboutit à un paradoxe : sur le plan imaginaire, le geste documentaire est de plus en plus oublié et invisible ; sur le plan pratique, on assiste au conditionnement, à l'instrumentation, à l'instrumentalisation de l'héritage de siècles d'histoire de l'acte documentaire. Le motif de la trace exprime et masque à la fois ce processus industriel.

Mots-clés : Médiation documentaire, Trace, Archive, Dispositif info-communicationnel, Industrie des passages.

O fantasma da mediação documentária nas indústrias das passagens

Resumo

A captura de um patrimônio de disciplinas documentárias pela indústria das mídias leva a um paradoxo : no plano do imaginário, o gesto documentário é cada vez mais esquecido e invisível ; no plano prático, assiste-se o condicionamento, a instrumentação e a instrumentalização da herança de séculos da história do ato documentário. O motivo da marca exprime e ao mesmo tempo mascara esse processo industrial.

Palavras-chave: Mediação documentária, Marca, Arquivo, Dispositivo infocomunicacional, Indústria das passagens.

The Ghost of the Documentary Mediation in the Industries of Passages

Abstract

The way media industries capture the heritage of documentary disciplines leads to a paradoxic situation: on the imaginary level, the documentary gesture goes more and more neglected and concealed; on the level of practices, we can observe the process of conditionnig, instrumenting, instrumentalizing the heritage of centuries of documentary activities on a wide scale. The figure of tracking both expresses and masks such an industrial process.

Keywords: Documentary mediation, Tracking, Archive, Info-communicational device, Industries of passages.

N'ayant pas eu, pour des raisons personnelles, l'occasion de mener récemment des recherches empiriques sur les processus de médiation des savoirs, j'ai choisi de procéder à une relecture de travaux menés dans la durée au regard de la problématique de ces journées [1], dans une approche généalogique de la mobilisation des formes par le capitalisme médiatique (Jeanneret, 2014, 511-728) et plus particulièrement par le secteur devenu économiquement dominant que je nomme les industries des passages : celles qui ne produisent pas d'œuvres mais développent des formats de communication. Le caractère de plus en plus présent des médiations documentaires dans la genèse des formes sémiotiques courantes prolonge un phénomène structurant pour la culture ; mais il lui donne un sens nouveau, au service de visées particulières, jusqu'à dissocier les formats documentaires comme objets sémiotiques de la médiation documentaire comme processus, et remettre en question ce qui fonde les dispositifs info-communicationnels (Couzinet, 2009) en tant que tels. Ce qui nécessite de l'aborder à partir de régimes plus anciens que ladite « transformation digitale ».

1. La médiation documentaire dans la mémoire sociale

Il est indispensable de mettre à distance la métaphore que nous suggère l'emploi même du terme « mémoire ». Contrairement à l'adage, un vieillard qui meurt n'est pas une bibliothèque qui brûle, parce que toutes les sociétés inventent des manières différentes d'assurer une transmission intergénérationnelle. Tous ces processus, qui sont aussi des normes, s'élaborent dans des situations définies qui recourent à l'écrit comme à l'oral (Dodebei, 2005) et parmi lesquelles les « mondes lettrés » (Jacob et Giard 2001) ne constituent qu'une modalité parmi d'autres de la tradition. Les recherches menées par Jack Goody en sont la preuve. Après avoir dûment transcrit puis publié ce qu'il avait cru reconnaître comme le « mythe du Bagré » (Goody, 1972), cet anthropologue a compris que, croyant consigner un texte traditionnel, il avait créé de toutes pièces un objet absent dans une société sans écriture, le texte. Il a alors engagé, avec un membre de la communauté, une enquête approfondie montrant que c'est lorsqu'il est incorporé physiquement par des membres d'une nouvelle génération et pour ce faire profondément altéré dans sa littéralité (ou plutôt ce que *nous* appellerions littéralité) que le rite peut être jugé par les anciens, fidèle à la

[1] La relecture porte sur un grand nombre de travaux empiriques qui seront résumés sans être cités, les références renvoyant plutôt aux concepts essentiels. Tous les travaux évoqués sont référencés dans (Jeanneret, 2008 ; 2014).

tradition intergénérationnelle (Goody et Gandah, 1982 ; Goody, 2007). Le véritable mythe, c'était l'oubli de la genèse sociale des signes (Barthes, 2002 : 850-855). Le fait que la pérennité soit l'un des premiers éléments autour desquels la théorie scientifique du document s'est constituée (Fraysse dans Gardies, 2011, 41-44) est à considérer ici comme l'une des réalités historiques qui ont permis de construire une certaine culture de la mémoire sociale : ce n'est pas une raison pour assimiler l'inscription documentaire à une mémoire.

1.1 – La mémoire entre outils, engagements et normes

Cette réflexion me ramène à quelques textes qui ont accompagné les recherches menées par une génération de chercheurs sur la trivialité. L'un d'entre eux – que j'ai contribué à "manuéliser" en Sic (Jeanneret, 2000 : 17-40) – est l'extrait du *Phèdre* qui évoque les pouvoirs de l'écriture (Platon, 1995 : 82-85). Les nombreux commentaires qu'a suscités ce texte ne remarquent pas toujours que la dialectique entre inscription documentaire et mémoire est l'enjeu du débat [2]. En effet, si l'ingénieur (Teuth) annonce, dans un déterminisme technique triomphant, que les Égyptiens vont devenir des surhommes dotés d'une *mémoire augmentée* (*mnémosikoterous*), le roi-philosophe (Thamous) rappelle la différence entre la mémoire, faculté proprement humaine, et les outils qui l'accompagnent : la technique de l'inscription, instrument de la remémoration (*hypomnèsis*), dont le nom contient le sème du support (*hypo*, en dessous) – comme le texte (*hypokeimenon*) et l'aide-mémoire, (*hypomnèma*)[3] – ne doit pas être confondue avec la faculté de mémoire (mnèmè) ni avec l'acte de se souvenir (anamnèsis) ; elle peut même se retourner contre celui qui s'y fie comme à un facteur *d'oubli*.

> « Pour ta part, comme tu es le père de l'écriture, tu lui attribues par complaisance des qualités inverses de ses défauts. En effet, cette technique apportera l'oubli dans l'esprit de ceux qui l'auront acquise, en les détournant de cultiver leur mémoire. Car en se remettant à l'écrit ils chercheront à se souvenir de l'extérieur, en s'aliénant aux inscriptions : aussi n'est-ce pas de la mémoire, mais seulement de la remémoration que tu as trouvé l'élixir » (trad. YJ).

---

[2] Débat clairement posé par Sylvain Auroux, qui concilie une reconnaissance du primat de la parole dans la culture grecque avec une lecture attentive du texte de Platon (Auroux, 1984 : 155-167).

[3] Le concept de texte, inventé par les Romains, n'existe pas réellement en grec, il est désigné indirectement par le fait de coucher des mots sur un support (Deremetz, 1995 : 59-71).

L'inscription qui, plus que l'écriture, est ici théorisée, place des objets sous nos yeux et sous nos doigts, et c'est bien entendu ce que font toutes les panoplies des écrits d'écran (Souchier, 1996). Nombre de commentaires attribuent à Platon, à juste titre, une posture logocentrique et une méfiance vis-à-vis de l'écriture, mais *oublient* l'enjeu du texte lorsqu'ils s'engagent dans une défense et illustration de « l'externalisation de la mémoire ». La mémoire ne s'externalise pas, elle s'instrumente par des objets extracorporels qui sollicitent le corps et l'esprit.

Ce n'est pas le hasard que le lien entre mémoire et écriture apparaisse dans un dialogue sur la rhétorique, puisque la cinquième partie des traités, qui s'appelle « mémoire » (*mnèmè*), repose en grande partie sur les « arts de la mémoire » : des pratiques qui relèvent de la médiation documentaire et permettent non seulement de retenir un discours mais de le structurer. Il s'agit de dispositifs qui visent à perfectionner des formes (icono)graphiques capables de transiter entre les plans matériel et imaginaire, de stimuler la relation entre représentations sémiotiques et représentations psychiques. Ce ne sont pas seulement des aide-mémoire, mais des médiations de la pensée, si bien qu'on peut boucler l'univers rhétorique, la mémoire technicisée étant un procédé stimulateur de toute la rhétorique et en particulier de l'invention (*heuresis*), première partie des mêmes traités (Yates, 1975).

Pour autant, ces techniques, qui sont un produit de la créativité documentaire, n'effacent pas la dimension pratique et subjective de la mémoire sociale en tant que construit (Dodebei, 2005 ; Davallon, 2006), car une telle disposition culturelle, dans un contexte culturel particulier, est indispensable pour faire de ces formes documentaires de l'information et du savoir (Jeanneret, 2000 ; Gardies, 2011). Au Moyen-âge, il existe une « orthopraxie », une discipline socialement partagée de la méditation qui met en mouvement ce procès mémoriel (Carruthers, 2002). Sans doute le terme d'orthopraxie ne prend-il pas le même sens dans l'univers médiatique contemporain, parce que les manières de stimuler et suggérer les engagements interprétatifs sont différentes dans un régime industriel qui exploite la créativité de l'usage (Jeanneret, 2014 : 363-510), mais la dialectique subsiste. En somme, les arts de la mémoire sont triplement générateurs d'oubli, et doivent l'être pour participer à l'élaboration d'une mémoire sociale vivante : parce que toute production documentaire opère des choix et des effacements ; parce que les inscriptions ne font mémoire individuelle et sociale que si les sujets savent se les approprier ; parce que le rôle de représentation des dispositifs efface leur propre genèse. Les médias informatisés n'échappent pas à ces paradoxes. L'algorithme de Google tient

son efficace de ne pas montrer sur quoi il repose ; il escamote tout ce qui n'apparaît pas en tête de ses listes ; sa puissance repose sur le fait que la plupart des usagers se concentrent sur ces premières réponses (c'est leur orthopraxie), si bien que l'évidence des résultats rend difficile, y compris chez les étudiants, l'approche scientifique du concept de pertinence (Simonnot et Gallezot, 2009).

1.2 – Les disciplines de l'archive

Ce point de vue amène à donner une place déterminante à ce qu'on peut appeler les « disciplines de l'archive » (Jeanneret, 2008 : 55-82) : des complexes de dispositifs et de pratiques que les hommes ont développés dans différents contextes culturels pour équiper, orienter, régir les manières de conserver et transformer les textes [4]. Si l'on suit Foucault, qui s'est particulièrement intéressé aux processus de réécriture, l'archive n'est pas un enregistrement du passé, mais un processus qui organise le statut temporel des objets, redistribuant en permanence l'accessible et l'inaccessible. Écrire n'est pas coucher la mémoire sur le support, mais l'engendrer et ainsi produire dans l'actuel (aux sens historique et philosophique) diverses qualités de passé. On pourrait dire que l'archive est le corps matériel de la filiation inversée (Davallon, 2006) [5], réorganisation constante de notre passé à partir de notre présent. « Les choses dites, écrit Foucault, […] se groupent en figures distinctes, se composent les unes avec les autres selon des rapports multiples, se maintiennent ou s'estompent selon des régularités spécifiques ; ce qui fait qu'elles ne reculent point du même pas avec le temps » (Foucault, 1969 : 170).

Mes recherches m'ont constamment confronté à ce processus de production parallèle de la mémoire et de l'oubli à propos des figures littéraires comme des querelles scientifiques ; mais l'évolution des métiers de la recherche montrait dans les mêmes années ce puissant effet des disciplines de l'archive.

---

[4] Je retiens le terme « texte » pour tous les objets sémiotiques matériels et réserve le terme « document » aux textes qui reçoivent un statut défini dans le cadre d'un procès de médiation documentaire, par intention ou par attribution (Jeanneret, 2000).

[5] Dans un sens étendu. Jean Davallon distingue l'histoire, la mémoire et le patrimoine : le processus de filiation inversée est instituant pour le patrimoine en tant que tel qui redécouvre, avec l'aide de l'histoire, des objets que la mémoire a oubliés. L'idée est ici que cette détermination continue du passé à partir du présent est à l'œuvre de manière microphysique dans tous les actes culturels ordinaires, bien entendu sans avoir le pouvoir d'instituer les objets comme patrimoine en l'absence de savoirs institués. Ce point de vue permet d'envisager le rôle des inscriptions dans les productions courantes de la mémoire sociale (Fantin, 2015).

La codification des normes de publication, des palmarès, des projets a déplacé la frontière entre ce qui se conserve et disparaît, rendant toujours moins visibles les textes et les problématiques et plus visibles les produits de la réécriture et du traitement quantitatif de données [6]. Aujourd'hui, la concurrence des « auto-publications » et des réseaux de visibilité propose l'alignement de la réputation sur la starification [7]. Ces normes imposées par l'institution ou par une orthopraxie diffuse, concurrentes dans l'économie actuelle des industries dites « créatives » (Moeglin, 2015), reposent sur des dispositifs qui mobilisent des formats documentaires. Ceux qui participent à des instances d'évaluation peuvent constater que cela produit de l'invisibilité sur les parcours, les démarches, les styles d'écriture, le sens des problématiques lorsque ces objets tombent entre les mains de personnes qui n'appartiennent pas à la discipline concernée ou ne connaissent pas la tradition scientifique de la médiation documentaire, par exemple les exigences du processus d'indexation documentaire parmi les différents usages de la liste comme forme graphique (Couzinet, 2015 : 12-13).

L'importance donnée aux disciplines de l'archive engage un regard particulier sur le rôle mémoriel du document. On m'excusera de citer un peu longuement un texte de Foucault qui l'explique mieux que je ne saurais le faire :

> « Il faut détacher l'histoire de l'image où elle s'est longtemps complu […] celle d'une mémoire millénaire et collective qui s'aidait de documents matériels pour retrouver la fraîcheur de ses souvenirs ; elle est le travail et la mise en œuvre de la matérialité documentaire (livres, textes, récits, registres, actes, édifices, institutions, règlements, techniques, objets, coutumes, etc.) qui présente toujours et partout, dans toute société, des formes soit spontanées soit organisées de rémanences. Le document n'est pas l'heureux instrument d'une histoire qui serait elle-même et de plein droit *mémoire* ; l'histoire, c'est une certaine manière pour une société de donner statut et élaboration à une masse documentaire dont elle ne se sépare pas » (Foucault, 1969 : 14-15).

---

[6] Au sens technique en informatique : « Une donnée est un enregistrement, dans un code convenu par un groupe social, de certains attributs d'un objet ou d'un événement » (Leleu-Merviel, 1997 : 52). Rien à voir avec les « open data » (Labelle et Le Corf, 2012).

[7] « Simple universitaire. Aucune notoriété spécifique (google test : 16 000), aucune réalisation notable. Complètement hors critère » (tentative de fermeture de la page Wikipedia consacrée à l'auteur, 26 mars 2009, orthographe corrigée).

2. Le caractère fantomatique des médiations

Ce détour par quelques textes porteurs de problématiques fortes suggère une approche parmi d'autres de la relation entre document et mémoire, celle qui consiste à se centrer, non sur la mémoire que les objets seraient censés « externaliser », mais sur l'évolution historique du statut des formes documentaires. L'idée que ce statut tend à devenir fantomatique s'impose à la relecture des travaux menés sur une période assez longue. Je précise qu'il s'agit ici de notre environnement immédiat d'usagers ordinaires. Un regard plus général sur les économies de la trivialité montrerait l'extrême diversité des recours à la médiation documentaire dans les redéfinitions du journalisme (Jeanne-Perrier, 2010), le documentaire audiovisuel (Patrin-Leclère, 2010), la médiation patrimoniale (Tardy, 2014) et muséale (Jeanneret et Rondot, 2014), les organisations (Cotte, 2011), la formation à distance (revue *Distances et médiations des savoirs*) avec une gamme de postures qui va, y compris dans les milieux professionnels, de l'impensé radical de la médiation à une approche critique (Després-Lonnet, 2014).

Ce devenir fantomatique des médiations est structurel et les médias informatisés ne l'inventent pas. Mais on observe une tendance historique, si l'on resserre l'analyse sur les deux dernières décennies : le transfert des disciplines de l'archive vers la communication ordinaire s'accompagne de l'effacement graduel de la question documentaire.

2.1 – Information, contenu, trace, donnée

Il me semble primordial de partir de la manière dont les catégories liées à la réalité documentaire s'incarnent en des conceptions qui circulent entre les milieux économiques, politiques, scientifiques, journalistiques.

Le réseau de recherche sur les écrits d'écran étudie les glissements qui affectent les médias informatisés en refusant l'antithèse entre l'ancien et le nouveau. Il observe la reprise des formes évoquées précédemment et donne une place centrale aux médiations matérialisées dans les outils d'écriture. Or les discours dominants se situent à l'opposé de ces choix, avec double parti-pris : penser en ruptures et en antithèses, et regarder les « technologies de l'information » comme une essence (la cyberculture, les mondes numériques). Cela conduit à confondre les objets, les processus et les sujets. Les critiques adressées à ces simplifications ne portent pas car ces catégories n'ont pas été élaborées dans les « mondes lettrés », mais dans le circuit qui unit la stratégie industrielle, la gestion des marques et la recherche technologique.

C'est ainsi que se répandent des formules comme la société de l'information, les industries du contenu, la traçabilité. D'autant plus vite que, sur le plan institutionnel, le processus de conversion du travail universitaire en ressource de compétitivité technologique a imposé ce vocabulaire comme condition d'accès aux reconnaissances et aux financements. De longue date l'invocation technocratique de l'information s'accompagne d'une absence de définition, avec l'idée que « l'information circule » (Sfez, 1988), alors qu'il s'agit d'un rapport social ; mais ce lexique joue désormais un rôle particulier, qui n'a rien à voir ni avec le savoir ni avec la mémoire, mais connote la soumission à un impératif d'innovation conformiste (Labelle, 2011).

Or ces catégories ne sont pas neutres. Par exemple la notion de « contenu » pose problème dans une sémiologie info-communicationnelle, car on ne saurait distinguer contenu et contenant dans les objets d'écriture et de lecture. On ne peut définir la presse sans les formats qui en définissent la matrice (Thérenty, 2007). Ce terme est en revanche très utile dans les industries des biens symboliques (Bouquillion, Miège et Moeglin, 2013) parce qu'il déplace le rapport de force entre trois types d'acteurs : les industries médiatiques, qui créent des œuvres fondées sur une qualité et une originalité ; les industries médiatisées, qui touchent des publics pour promouvoir des marques ; les industries médiatisantes qui, abandonnant le projet de créer des objets, contrôlent et exploitent les passages (Jeanneret, 2014 : 511-726). Qualifier un article, un film, un catalogue de « contenus », c'est soumettre les œuvres à la logique des passages. Il n'est pas étonnant qu'on en vienne au « brand content ». Pour les acteurs économiques qui cherchent à rencontrer des lectorats, audiences, communautés, la qualité des textes et le statut des documents comptent moins que le flux des « contenus », quels qu'ils soient, et souvent des contenus fournis gratuitement par les usagers eux-mêmes.

2.2 – Fantasmagories documentaires

En regard de ces imaginaires, il faut partir de la capture de formes documentaires traditionnelles pour comprendre la puissance effective de cette industrie ; mais ce rapt s'accompagne d'un arrachement de ces médiations aux contextes spécifiques dans lesquels elles ont été inventées, ce qui modifie l'opérativité symbolique de ces formes, plus particulièrement leur opérativité mémorielle.

L'histoire des médias informatisés montre que ces disciplines, progressivement élaborées au fil d'une histoire complexe, dans la dialectique entre pratiques et objets, en situation, ont été peu à peu instrumentalisées

pour alimenter une industrialisation de la trivialité. La fantasmagorie, qui reconditionne et diffuse les formes culturelles précédemment liées à des pratiques esthétiques et savantes, n'est pas une invention de l'informatique, mais un trait constitutif de la culture marchande (Benjamin, 1989). L'art des écrans a pour propriété de donner une évidence et une puissance sociales à ces phénomènes, parce qu'il représente ensemble le support, le texte, l'œuvre et le geste (Bonaccorsi, 2012). La majorité des outils que l'informatique rapatrie vers notre environnement quotidien proviennent des techniques documentaires : la fiche, le dossier, le formulaire, la liste, l'index, la carte, etc. Certains viennent de régimes professionnels particuliers du document : les écrans d'entrée des sites capturent la une de presse, les plates-formes de rencontre de toute sorte (*matching*) le formulaire de l'agence matrimoniale, les moteurs de préconisation l'étoile de la médiation touristique. Leur miniaturisation et leur concentration en des panoplies structurées et répandues intensifient ce processus, mais aussi ses conséquences culturelles.

Ce qui rend ces formes fantomatiques, c'est qu'elles n'entrent pas dans un processus construit et situé. Elles configurent un substrat dense de moyens d'expression standardisés : un outillage transcendantal de notre communication, en amont de nos propres échanges. Platon avait remarqué que l'inscription échappe à la fois à son auteur et à son contexte. Ce phénomène s'amplifie avec la fragmentation des formats textuels (un paragraphe circule indépendamment du texte) l'uniformisation des instruments (les mêmes formulaires servent au commerce, à la séduction et à l'enseignement) et la banalisation de ces formes qui ont toutes des effets puissants sur l'opérativité mémorielle des médias. Il n'est pas indifférent de rencontrer des personnes via des formulaires, de consulter une encyclopédie à partir d'une liste, de mettre son identité en fiches, de partager ses activités culturelles sur une carte. La liste et la carte ont été perfectionnées dans la bibliothèque d'Alexandrie, elles sont aujourd'hui signées sur nos écrans au logo d'un outil-marque qui devient une sorte de filtre de notre être-au-monde.

Cette gadgetisation (Jeanneret, 2014 : 673-677) coexiste bien avec le flottement du lexique informationnel. La notion de trace en est un exemple. Nous lisons beaucoup de déclarations sur le fait que les traces auraient remplacé l'écriture, qui ne tiennent pas à l'examen (Jeanneret, 2014 : 410-426) mais sont très largement reprises, y compris dans les sciences sociales. Il est certain que les inscriptions circulent d'une manière nouvelle. Ainsi, la trace (comme la « donnée » candidate à la détrôner), semble relever de l'immédiateté. Bien entendu, il n'en est rien. Le succès de la notion de trace

repose sur la valeur figurative d'une scène qui cumule l'empreinte, l'inscription, l'indice et le tracé (Jeanneret, 2010) : la trace paraît donner immédiatement accès au réel parce qu'elle s'y inscrit physiquement. Un pas de plus et l'on confond l'empreinte du marcheur avec le témoignage du voyageur et le plan du guide touristique, tout cela étant nommé « trace » et facilement amalgamé par le traitement automatique des inscriptions. En fait, ce sont des quantités considérables de médiations qui permettent de passer des mots échangés dans un courriel à la proposition d'un séjour touristique ou de la collecte de connexions à un site au graphe d'une fréquentation, puis à une évaluation d'une influence, d'une réputation, d'une autorité.

Les historiens qui ont travaillé sur la notion d'indice ont souligné que rien n'est plus difficile que de poser une interprétation des indices (Ginzburg, 1989). Ils sont sensibles aux enjeux de la construction documentaire : choisir des objets, les mettre en série, les comparer mais aussi reconnaître leur spécificité et leur contexte, c'est le cœur de leur métier (Couzinet, 2004). L'idée d'un travail sur les traces (en italien *spie*, le mot qui désigne l'espionnage) légitime l'accession d'objets ordinaires de la vie, non marqués par l'intention documentaire, à la qualité de « documents par attribution », pour reprendre un concept communicologique (Meyriat, 1981). Ginzburg, regrettant l'expression « paradigme indiciaire », explique sans ambiguïté (Ginzburg, 2007) que cela ne relève pas de l'évidence mais de l'interprétation. Rien à voir avec la supposée trace « numérique » qui aurait le statut de preuve (si difficile à déterminer dans la science documentologique) du seul fait qu'elle offre le *tracé* lisible d'un *indice*. Si cette immédiateté est commentée comme une épiphanie du visible, notamment dans la « science du web », l'examen montre que c'est le produit d'un épaississement des médiations (Davallon, 2012 : 243-269). Ce paradoxe s'intensifie avec le pouvoir qu'ont les puissantes entreprises propriétaires d'outils-marques comme Google, Twitter ou Youtube (dont la puissance idéologique se manifeste par leur lexicalisation : *googliser*, *twittos*, *youtube*r) d'enchaîner ces transmutations et de les organiser en des configurations documentaires complexes comme le graphe ou la carte. Sans aboutir à des formes reconnaissables aucun de ces traitements ne peut avoir d'efficace sociale.

Conclusion : Formes documentaires et savoirs documentaires

Je n'ai décrit ici qu'une des nombreuses destinées de ce que j'appellerai la tradition documentaire dans les médias informatisés. Les recherches en cours montrent que dans la très grande hétérogénéité des modèles de la

médiatisation, les confrontations sont nombreuses entre les conceptions de l'information, dont certaines font une grande place aux concepts documentaires et d'autres prétendent entièrement s'en passer. Le remplacement du travail documentaire qualifié par le traitement statistique des jugements ordinaires par un outil-marque comme Google est par exemple très différent des opérations de création de dispositifs documentaires fondés sur des constructions très élaborées chez certains intervenants du dit « musée augmenté », qui est le plus souvent un montage d'opérations documentaires élaborées en dialogue avec les professionnels du patrimoine[8].

Quoi qu'il en soit, ce qui est en question, c'est une remise en cause du lien entre le document comme objet, la documentation comme processus expert, l'information comme usage social et le dispositif info-communicationnel comme actualisation raisonnée de ces moments de la médiation documentaire. La collecte des « traces » (inscriptions) ne se fait que via ces panoplies de formes fragmentées et la mutation des inscriptions, mais la notion d'information en jeu est à la fois sommaire et intéressée : elle considère tout texte comme le réservoir de signaux interprétés comme des moyens de saisir des pratiques et des dispositions. Le rabattement indiciel fait abstraction des dimensions relationnelle, intellectuelle, axiologique de tous ces textes au bénéfice de l'indice computable qui rabat l'opérativité mémorielle du document sur une opérativité de la traque. Les ersatz de documents qui me proposent de faire confiance à un hôtel, un livre, une relation ont été puisés dans les captures de ma localisation, les mots clés de mes courriels, les enregistrements de mes recherches, toutes inscriptions réduites à la qualité de trace. Or la science et l'éthique documentaires reposent sur les moyens de se garder de tels amalgames entre un courrier, un livre et une liste de courses. Le rabattement indiciel des discours n'en est pas moins, dans le dos des usagers, une analyse informationnelle liée à un usage déterminé, le harcèlement du consommateur.

Irions-nous vers une théorie et une pratique de l'information qui n'accorderaient aucune place à l'analyse documentaire ? Force est de constater que dans cette prolifération ordinaire des formats documentaires au service de l'industrie des passages, la construction documentaire reste très

[8] Ces réflexions se fondent sur le dialogue avec trois auteurs de thèses en cours, Thomas Grignon, Pauline Chasseray-Peraldi et Ronan German qui travaillent respectivement sur les figures de l'expertise liées aux outils de mesure, sur la phénoménologie spatiale de l'internet et sur les interactions entre agences d'écriture numérique et institutions patrimoniales.

forte : en effet, si nos documents menacent de disparaître parce qu'ils sont mis en pièce, l'ingénierie matérielle et sémiotique du document triomphe dans la visualisation, les graphes sophistiqués, les cartographies panoramiques. L'aboutissement de ce devenir fantôme du document intervient avec la feintise[9], qui consiste à projeter sur ces traitements réalisés abstraction faite de la nature des sources (volontaires ou involontaires, expressives ou cognitives, argumentées ou spontanées, etc.) des formes documentaires dotées par la mémoire sociale d'un statut fort : lorsque, par exemple, m'arrive un courrier signé d'un ami qui insiste pour me voir rejoindre une plate-forme, alors qu'il n'a rien écrit de cela ; lorsqu'un comput de connexions s'exprime en un nombre d'étoiles, à la manière de la préconisation d'un guide ; lorsqu'une enquête de satisfaction des élèves prend la forme d'un bulletin scolaire. Tout cela au service d'un projet éloigné de l'engagement intellectuel et politique qui a justifié la création de la documentation comme métier (Otlet, 1934 ; Couzinet, 2001). Le traitement statistique des inscriptions auquel peuvent difficilement échapper nos gestes ordinaires, version diabolique du document par attribution, sert désormais l'entreprise des industries des passages pour collecter, à travers la manipulation que nous faisons de nos aide-mémoire, une information, légale ou illégale, suffisamment stratégique pour les acteurs économiques pour assurer à elle-seule leur viabilité économique (Colombo, 2010).

Cette information qui nous concerne et que nous avons produite à travers nos actes documentaires, sans intention documentaire, ou en tout cas sans cette intention documentaire-là, nous n'avons plus besoin d'en être oublieux pour qu'elle nous échappe. C'est peut-être ce qui distingue la définition de la sociabilité dans les « réseaux sociaux » de ce qu'elle était dans les rues d'Athènes.

Références bibliographiques

- Auroux, Sylvain, 1984. *La révolution technologique de la grammaticalisation : introduction à l'histoire des sciences du langage*, Liège : Mardaga.

- Barthes, Roland, 2002 [1957]. *Mythologies*. In *Œuvres complètes*, Paris : Gallimard, vol. 1, p. 671-870.

[9] De « feindre », faire semblant : catégorie développée par l'analyse littéraire et appliquée aux médias (Jost, 1997)

- Benjamin, Walter. 1989 [posth.]. *Paris, capitale du XIXe siècle*. Le livre des passages. Paris : Cerf.

- Bonaccorsi, Julia, 2012. "Fantasmagories de l'écran : pour une approche visuelle de la textualité numérique", mémoire pour l'HDR, Paris : Sorbonne Celsa.

- Bouquillion, Philippe, Miège, Bernard et Moeglin, Pierre, 2013. *L'industrialisation des biens symboliques : les industries créatives en regard des industries culturelles*, Grenoble : PUG.

- Carruthers, Mary, 2002. *Machina memorialis : méditation, rhétorique et fabrication des images au Moyen-Âge*, Paris : Gallimard.

- Colombo, Fausto, 2010. (dir). Critica della ragione socievole, *Comunicazioni sociali*, n° XXXIV-2.

- Cotte, Dominique, 2011. *Émergences et transformations des formes médiatiques*, Paris : Hermès.

- Couzinet, Viviane. 2009. dir. *Dispositifs info-communicationnels : questions de médiations documentaires*. Paris : Hermès.

- Couzinet, Viviane, 2001. (dir.) *Jean Meyriat, théoricien et praticien de l'information-documentation*, Paris : ADBS.

- Couzinet, Viviane, 2004. Le document, leçon d'histoire, leçon de méthode, *Communication & langages*, n° 140, p. 19-29.

- Couzinet, Viviane, 2015. (dir.). *Les revues : figures et cas*, Toulouse : Cepadues.

- Davallon, Jean, 2006. *Le don du patrimoine : une approche communicationnelle de la patrimonialisation*, Paris : Hermès-Lavoisier.

- Davallon, Jean, 2012. (dir.). *L'économie des écritures sur le web : traces d'usage dans un corpus de sites de tourisme*, Paris : Hermès.

- Deremetz, Alain, 1995. *Le Miroir des muses : poétiques de la réflexivité à Rome*, Lille : Presses du septentrion, 1995.

- Després-Lonnet, Marie, 2014. « Temps et lieux de la documentation : transformation des contextes interprétatifs à l'ère d'internet ». Mémoire Pour l'HDR, Université Lille-Nord.

- Dodebei, Vera, 2005. Memoria, circunstância e movimento. In Gondar Jô et Dodebei, Vera, (Dir.), *O que é memoria social ?*. Rio de Janeiro : Contra capa, p. 43-54.

- Fantin, Emmanuelle, 2015. « La publicité au passé : approche communicationnelle d'une médiation ordinaire du passé ». Thèse de doctorat, Paris Sorbonne Celsa, sous la direction de Karine Berthelot-Guiet.

- Gardies, Cécile, 2011. (Dir.), *Approches de l'information-documentation : concepts fondateurs*, Toulouse : Cepadues.

- Ginzburg, Carlo, 2007. Réflexions sur une hypothèse vingt-cinq ans après. In Thouard, D. (dir.), *L'interprétation des indices : enquête sur le paradigme indiciaire avec Carlo Ginzburg*, Lille : Presses du septentrion, p. 37-48.

- Ginzburg, Carlo, 1989 [1986]. Traces : racines d'un paradigme indiciaire ». In *Mythes, traces, emblèmes, mythologie et histoire*. Paris : Flammarion, p. 268-286.

- Goody, Jack, 1972. *The Myth of the Bagre*, Oxford ; Clarendon Press.

- Goody, Jack, 2007. *Pouvoirs et savoirs de l'écrit*, Paris : La dispute.

- Goody, Jack et Gandah, Suokol, 1982. *Une récitation du Bagré*, Paris : Armand Colin.

- Jeanne-Perrier, Valérie, 2010. Les pratiques éditoriales comme moyen d'action sociale sur les corps de métiers : les journalistes soumis aux outils des médias sociaux. In Proulx, S. et Klein, A., dir., *Connexions : communication numérique et lien social*, Namur : Presses universitaires de Namur, p. 101-118.

- Jacob, Christian et Giard Luce, 2001 (Dir.). *Des Alexandries. 1 Du livre au texte*, Paris : BNF.

- Jeanneret, Yves, 2000. *Y a-t-il (vraiment) des technologies de l'information ?* Lille : Presses du septentrion.

- Jeanneret, Yves, 2008. *Penser la trivialité. La vie triviale des êtres culturels*. Paris : Hermès-Lavoisier.

- Jeanneret, Yves, 2010. Complexité de la notion de trace : de la traque au tracé. In Galinon-Mélénec, B., (dir.), *L'Homme-trace : perspectives anthropologiques des traces contemporaines*, Paris : CNRS-éditions p. 59-86.

- Jeanneret, Yves, 2014. *Critique de la trivialité : les médiations de la communication, enjeu de pouvoir*. Le Havre : Éditions non standard.

- Jeanneret, Yves et Rondot, Camille, 2014. Médiation de la médiation au musée du Louvre : des logiques de recherche au sein d'un projet politique, *Les enjeux de l'information et de la communication*. En ligne : http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/2013/10Jeanneret-Rondot/index.html

- Jost, François, 1996. La promesse des genres, *Réseaux*, n°81, p. 11-31

- Labelle, Sarah, 2011. « La société de l'information » : Formule, récit et réquisition. In Chouteau, M. et Nguyen, C. (dir.), *Mises en récit de la technique*, Paris : Editions des Archives Contemporaines, p. 33-44.

- Labelle, Sarah et Le Corf, Jean-Baptiste, 2012. Modalités de diffusion et processus documentaires, condition du « détachement » des informations publiques : analyse

des discours législatifs et des portails *open data* territoriaux, *Les enjeux de l'information et de la communication*, En ligne : http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2012-dossier/Labelle-LeCorf/index.html.

- Leleu-Merviel, Sylvie, 1997. *La conception en communication : méthodologie qualité.* Paris : Hermès.
- Meyriat, Jean, 1981. Document, documentation, documentologie, *Schéma et schématisation*, n° 14, p. 51-63.
- Moeglin, Pierre, 2015. Pour une économie politique de la création. De la trivialité à la créativité, *Communication & langages*, n° 185, p. 49-66.
- Otlet, Paul, 1934. *Traité de documentation. Le livre sur le livre : théorie et pratique*, Liège : Centre de lecture publique de la communauté française de Belgique.
- Patrin-Leclère, Valérie, 2010. *Jusqu'où va la télé ?* ou les incertitudes de la communication médiatique, *Communication & langages*, n° 166, p. 53-73.
- Platon, 1995 [non daté]. *Phèdre*, Paris : Les belles lettres.
- Sfez, Lucien, 1988. *Critique de la communication*, Paris : Éditions du Seuil.
- Simonnot, Brigitte ; Gallezot, Gabriel, 2009. (Dir.), *L'entonnoir : Google sous la loupe des sciences de l'information et de la communication*, Caen : C&F éditions.
- Souchier, Emmanuël, 1996. L'écrit d'écran : pratiques d'écriture et informatique, *Communication & langages*, n° 107, p. 105-119.
- Tardy, Cécile, 2014. (dir.) *Les médiations documentaires des patrimoines*, Paris : L'Harmattan.
- Thérenty, Marie-Ève, 2007. *La littérature au quotidien : poétiques journalistique au XIXe siècle*, Paris : Seuil.

Session doctorants

Animation :

Session 1 : Icleia Thiesen
Session 2 : Isabelle Fabre

Releituras dos almanaques no tempo da web

Stella Dourado
Doctorante en science de l'information
IBICT –UFRJ, Brésil
sdourado1@gmail.com

Regina Maria Marteleto
Professeur en science de l'information
PPGCI/IBICT –UFRJ, Brésil
regina.marteleto@gmail.com

Resumo

Almanaques são formas de informação e comunicação popular escrita. Produzidos ao longo dos séculos, buscam o diálogo entre diferentes formas de saberes. Reproduzidos na web, valem-se da linguagem hipertextual para conservar suas características seculares. A partir da análise de três almanaques conclui-se que a sua essência permanece no meio digital.

Palavras-chave: Almanaque, Informação e comunicação popular, Escrita e web, Cultura popular.

Relectures des almanachs à l'heure du web

Résumé

Les almanachs sont des formes d'information et de communication populaire écrite. Produits pendant des siècles, ils incitent au dialogue entre différentes sortes de savoirs. Reproduits sur le web, ils utilisent le language hypertextuel afin de maintenir ses caractéristiques séculaires. A partir de l'analyse de trois almanachs nous montrons que leur essence subsiste dans l'environnement numérique.

Mots-clés : Almanach, Information et communication populaire, Ecriture et web, Culture populaire.

Re-readings of almanacs in the Web time

Abstract

Almanacs are forms of written information and popular communication. Produced over the centuries , seeking dialogue between different forms of knowledge. Reproduced on the Web, they use the hypertext language to preserve its secular characteristics. From the analysis of three almanacs we show that their essence remains in the digital environment.

Keywords: Almanac, Information and popular communication, Writing and web, Popular culture.

Introdução

Almanaques são fontes de informação e comunicação da cultura popular, abrangendo diferentes saberes e linguagens, tais como a ciência, a literatura, a poesia, a história, a religião e os dizeres e crendices populares. Se expandem com a invenção da imprensa e se disseminam por toda a Europa a partir do século XV. No Brasil, foi trazido pelos portugueses durante a colonização, sendo que os almanaques de farmácia ganharam maior popularidade no país, no século XX. Nas primeiras décadas deste mesmo século, os almanaques foram muitas vezes utilizados como única fonte de informação nas regiões mais distantes e, por isso, desempenharam um importante papel junto à população que é a de levar informação e conhecimento útil para o cotidiano. Atualmente, com o grande fluxo de informações produzidas e disseminadas e com a alta tecnologia digital empregada para apoiar o controle e a transmissão do conhecimento, muitos suportes no formato impresso, inclusive os almanaques, estão migrando para o ambiente digital, dando origem a novas formas documentais, porém buscando resguardar a tradição desses livretos.

Diante desse cenário onde publicações são produzidas e reproduzidas no ambiente digital, surgem os seguintes questionamentos: os almanaques, publicações seculares da comunicação popular escrita, têm permanência nos espaços digitais? Que novas e antigas formas, escritas e temas são mantidos ou alterados? Qual a sua serventia hoje? Seus modos de leitura?

A fim de obter um panorama inicial sobre os estudos sobre almanaques relatados na literatura, foi realizado um levantamento bibliográfico com o emprego dos termos "almanaque" e "*almanach*", em outubro de 2015. A pesquisa foi realizada na Base de Dados Referencial de Artigos de Periódicos em Ciência da Informação – BRAPCI, na *Scientific Electronic Library Online* – SciELO, no Google Acadêmico e na Base Benancib, que reúne os trabalhos apresentados nos encontros anuais de pesquisa em Ciência da Informação. A pesquisa recuperou 26 resultados pertinentes, incluindo artigos de periódicos, comunicações apresentadas em eventos e relatos de experiências.

Para responder aos questionamentos apresentados sobre os almanaques em ambiente digital, foram analisados os almanaques: Paulo Freire, Almanaque da Mulher, Almanaque Visa-É e o Almanaque Aluá. O Almanaque Paulo Freire traz informações sobre a vida e obra do autor, publicado em 2005 nas versões impressa e digital. O Almanaque da Mulher foi produzido em 2009 pela Central Única dos Trabalhadores, para debater sobre o papel da mulher

na sociedade. O Almanaque Visa-É é produzido pela Agência Nacional de Vigilância Sanitária - ANVISA e seu objetivo é levar conhecimentos sobre os cuidados sanitários e de meio ambiente. Possui três números: 2007, 2009 e 2015. O Almanaque Aluá é um almanaque generalista produzido pelo Ministério da Educação e disponibilizado no Portal do Domínio Público. Possui três números: 1993, 1997 e 2006.

Percebeu-se, por meio dos almanaques analisados, que apesar da grande variedade temática e editorial, sua essência permanece no meio digital, qual seja, despertar a conversa, a curiosidade, a utilidade prática e o lúdico. Constatou-se ainda que os almanaques no ambiente digital mantêm a sua tradição gráfica, empregando múltiplos recursos textuais e icônicos, e sobretudo reunindo diferentes formas de saberes científicos, populares, literários, poéticos, religiosos, midiáticos.

1. Almanaques

Um conjunto de páginas, hoje frágeis e amareladas pela ação do tempo, que contém informações e conhecimentos variados, como aspectos históricos, econômicos, culturais, poesias, literatura, biografias, anedotas, receitas, conselhos, calendários, astrologia, jogos, passatempos, curiosidades, informações sobre as transformações tecnológicas, propagandas e charadas. Esses são os almanaques. Neles, uma diversidade de conhecimentos de todos os tipos, é agrupada em edições anuais. Os almanaques, pela sua diversidade e pluralidade, representam importantes fontes para o estudo da história cultural social, mas, muitas vezes são esquecidos, ignorados ou até desprezados. (Brotel, 2001, 17).

Marteleto, Guimarães e Nóbrega afirmam que "a provável origem etimológica do termo remonta ao grego *almenikhiaká*, estando sempre ligado ao interesse pela astrologia; em latim medieval registra-se *almanac*, que deriva do árabe *al-manah*, 'o calendário' (2011, 91).

Segundo o e-Dicionário de termos literários, o almanaque é uma

> Publicação anual generalista e utilitária que, por norma, inclui um calendário completo com referência a assuntos recreativos, humorísticos, religiosos, científicos, literários e informativos. [...] A informação contida num almanaque é de caráter enciclopédico, "útil para toda a gente", não procurando aprofundar os assuntos mas deles dando apenas notícia. Este tipo de publicação é utilizado em áreas específicas, contribuindo para uma grande variedade editorial. Distinguem-se, por exemplo, os

> almanaques astronômicos, os náuticos, os agrícolas com previsões meteorológicas, os gastronômicos, etc. (Ceia, 2015).

Marteleto, Guimarães e Nóbrega complementam lembrando a função do almanaque como um instrumento de registro e perpetuação de memórias, quando afirmam que este é um "[...] suporte para comportar um texto que pretende retratar as resistências do cotidiano comunitário que não apaga de seus modos de fazer, ser e conviver, uma memória de saberes acumulados" (2011, 83). Para o escritor português Eça de Queiroz, que viveu no século XIX e colaborou com os almanaques escrevendo peças e contos, "[...] um almanaque servirá como suporte e bússola, pois registra e indica caminhos que a Humanidade necessita saber, e constantemente rememorar, para que sua existência [...] se mantenha, se regularize, e se perpetue" (Queiroz, 2000), registrando assim o caráter cultural, histórico e social do almanaque como um documento.

O aparecimento do almanaque é anterior, porém eles se expandiram após a invenção da imprensa. Seus primeiros redatores foram astrólogos e médicos. Quando surgiram, os almanaques eram usados, principalmente, para tomar conhecimento sobre feriados, dias de festas, ciclo lunar e solar e em seu conteúdo "traziam indicações astronômicas, predições relativas às mudanças de tempo, temperatura e acontecimentos políticos, ao lado de conselhos higiênicos, receitas de medicina popular e notícias sobre uma vastidão de assuntos" (casa Nova, 1996, 18). É um livro popular por excelência e desde seu surgimento foi utilizado como veículo de divulgação científica, literária e publicitária. Os almanaques foram mudando com o passar dos anos, de acordo com seus ambientes culturais e sociais, mas nunca deixaram de ser um manual prático de informação que reúne o conhecimento científico e técnico, a literatura, a poesia, a religiosidade, a arte, as crendices e os saberes populares. Podem assim ser chamados de 'enciclopédias populares'.

A partir do século XVIII os almanaques se espalharam por toda a Europa. Segundo Casa Nova, os almanaques do século XVIII podem ser considerados os precursores da revista moderna (1996, 21). Ainda segundo a autora, a Revolução Francesa influenciou e alterou os almanaques com alegorias e símbolos revolucionários como liberdade, igualdade, justiça, lei, etc. (1996, 20). No século XIX os almanaques continuaram a surgir. Aparecem outras especificações editoriais, tais como os almanaques cômicos, proféticos, pitorescos e astronômicos (Casa Nova, 1996, 21). Foram trazidos ao Brasil pelos portugueses durante a colonização, sendo que os almanaques de farmácia ganharam maior popularidade no país. Marteleto, Guimarães e Nóbrega afirmam que o almanaque "acompanhou a consolidação de uma

sociedade baseada na escrita que vai gerar novas formas de administrar o tempo, valorizar como nunca antes o conceito de utilidade e incentivar o progresso, principalmente através da saúde, da educação ('instrução') e da integração nacional" (2011, 92-93).

Na autoria de textos e nos procedimentos editoriais destaca-se a presença de literatos, cientistas, historiadores e, mais tarde, jornalistas, como uma tradição nos almanaques. Em Portugal e no Brasil destacam-se Eça de Queiroz e Machado de Assis como colaboradores na escrita de contos sobre e para almanaques. Para Alves e Molin

> O almanaque como gênero abarca esses saberes, tanto do senso comum quanto do conhecimento cientifico erudito, que estão organizados em forma de textos variados. Neles encontramos uma multiplicidade de forma e conteúdos que nos orientam para a vida, desde os cuidados com o corpo e a saúde até a educação para a alma (2012, 03-04).

O almanaque não separa as instâncias de emissor e receptor, porque convida a uma conversa que mistura pedaços da vida, da natureza, do imaginário social, seja por meio de provérbios populares, receitas e cuidados de saúde, anedotas, ou com textos de cientistas, literatos, poetas ou jornalistas.

2. Busca bibliográfica sobre almanaques

A fim de mapear as pesquisas que tratam sobre almanaques no campo de estudos da informação no Brasil, foi realizada, em outubro de 2015, uma busca bibliográfica empregando-se os termos "almanaque" e "*almanach*" por título, resumo e palavras-chave nas seguintes bases de dados e buscadores: Base de Dados Referencial de Artigos de Periódicos em Ciência da Informação – BRAPCI; *Scientific Electronic Library Online* – SciELO; Google Acadêmico e na Benancib, que réune os trabalhos apresentados nos Enancib's_Encontro Nacional de Pesquisa em em Ciência da Informação.

A pesquisa recuperou 26 resultados pertinentes, incluindo artigos de periódicos, comunicações apresentadas em eventos e relatos de experiência. Não foi feita uma delimitação de tempo, contudo a maioria dos resultados apontam para pesquisas realizadas a partir dos anos 2000. Os estudos abarcaram assuntos diversos que foram divididos em 08 sub-temas elencados no quadro a seguir:

Tema	Publicações/autores
1) análises de almanaques – impressos e eletrônicos; estudos comparativos	Pereira, 2002; Lima, Michelon, Leschko, 2010; Moura, 2009.
2) o almanaque no campo da saúde; almanaques de farmácia	Marteleto, David, 2014; Kuhlmann JR., Magalhães, 2010; Gomes, 2006; David, Marteleto, 2012; Magalhães, Gomes, Costa, 2009; Nadaf, 2011.
3) almanaque e história; almanaque e ciência	Sales, 2013; Koyama, 2015.
4) almanaque e cultura; cultura popular	Torres, 2009; Szesz, 2008; Lima, Falcão, Menezes, 2013.
5) almanaque como objeto de estudo; história do almanaque; conceito e caracterização	Machado, Rossi, 2011; Pereira, 2009; Bari, Santana, 2012; Gonçalves, 2015; Salesi, Almeida, Nascimento, 2012.
6) almanaque e tecnologia ciberespaço	Alves, Molin, 2012; Frizon, 2014.
7) almanaque e informação (veículo; instrumento disseminador); almanaque e leitura	Marteleto, Nóbrega, 2005; Marteleto, Nóbrega, David, 2011; Marteleto, Bteshe, 2014; Marteleto, David, 2014.
8) almanaques e estudos de gênero	Chaves, 2011; Areias, 2011.

Fonte: E.

Quadro 1: *Temáticas referentes a Almanaques*

Como no Brasil há uma maior popularização do almanaque de farmácia, foi encontrado um número maior de trabalhos sobre este tema. Contudo, temas históricos, análises e estudos comparativos de almanaques marcam presença nos últimos anos. Em relação aos almanaques relacionados à tecnologia e à web, foram encontrados 03 trabalhos que serão abordados neste artigo. São eles: Pereira (2002); Alves, Molin (2012) e Frizon (2014).

3. Releitura do almanaque na web

Tal como acontece com outras publicações como o livro, por exemplo, a produção dos almanaques no ambiente digital vem sendo realizada por meio da reprodução, ou seja, mantendo as características do formato impresso. Pereira afirma que não há inovações em termos de texto e que a produção de almanaques "é apenas uma transposição de formatos" (2002, 22). Já Alves e Molin ressaltam as vantagens do almanaque no formato digital, destacando a "facilidade de manuseio e do acesso ao conteúdo pesquisado" (2012, 07). O termo almanaque, por ser associado ao popular, é empregado para nomear vários tipos de publicações. Contudo, os almanaques tradicionais possuem características visuais e gráficas muito específicas. As ilustrações são bem feitas e há uma grande mistura de conteúdo informacional, tanto popular, quanto de literatura e informação científica. Algumas dessas características estão sendo transpostas para o ambiente digital pelos produtores de almanaques. Nesse contexto, vale questionar como esses almanaques estão sendo disponibilizados no ambiente digital.

Como dito anteriormente, o almanaque é secularmente utilizado como fonte de informação, tanto em sua dimensão utilitária quanto simbólica, tanto para buscar informações a fim de obter destreza técnica para lidar com coisas do dia a dia e com a grande gama de informação em fluxo na sociedade, quanto para alimentar o imaginário e alegrar a vida, alimentando as "reservas simbólicas" dos seus leitores (Marteleto, Nobrega, 2006). Sendo o almanaque uma fonte de informação que suscita a conversa, promove a reflexão, acredita-se que os seus produtores devam observar ambas dimensões da informação – técnica e simbólica, para produzir uma publicação que seja útil e provoque o deleite.

Os produtores/editores precisam lidar com as tecnologias digitais para a produção de almanaques, como novas formas de edição, leiaute, diagramação e com o processo de digitalização. Para Lévy, a digitalização é um processo que engloba todas as técnicas de comunicação e processamento de informações. Foi um processo que evoluiu gradativamente, "penetrou primeiro na produção e gravação de músicas, mas os microprocessadores e as memórias digitais tendiam a tornar-se a infraestrutura de produção de todo o domínio de comunicação" (Lévy, 1999, 32).

Frizon (2014) produziu um almanaque como resultado de um projeto desenvolvido com alunos da educação infantil e do 1º ao 9º ano do ensino fundamental. Para tanto, foi necessário o uso das tecnologias digitais tais como escaneamento (digitalização) e digitação de textos, diagramação na tela

e criação de uma capa como elemento identitário do projeto (editoração eletrônica). Com essa experiência, Frizon mostrou que além da pesquisa e desenvolvimento do texto, a produção do almanaque para a disponibilização na web exige a utilização de tecnologias digitais que também são utilizadas no processo de produção do impresso. A diferença está na forma de disponibilização, pois com o digital não há a necessidade de impressão.

Em síntese, alguns almanaques são reproduzidos por meio da digitalização do material impresso e outros são produzidos digitalmente usando o mesmo feitio que o formato impresso. Pereira (2002) faz uma análise comparativa do Almanaque Abril no formato impresso e digital (Almanaque Abril CD-ROM 98) e corrobora com o que foi dito acima, afirmando que o documento eletrônico parece repetir o fenômeno ocorrido quando da invenção da imprensa, mantendo padrões estabelecidos para os manuscritos, tanto na organização como na apresentação dos documentos impressos. Segundo a autora a análise do almanaque Abril demonstra a mesma estrutura da enciclopédia tradicional (Pereira, 2002, 35).

Outras tecnologias digitais a serem aplicadas na produção do almanaque digital estão relacionadas com a interação do leitor no ambiente digital. Isto é, o leitor parece querer conservar hábitos que mantinha com o formato impresso, tais como fazer marcações e anotações no texto, marcação de páginas para continuação da leitura por meio de ferramentas interativas. Os leitores também precisariam utilizar as vantagens que o meio digital proporciona como fazer buscas por palavras no texto, fazer comentários e discussões sobre o texto lido na rede por meio de fóruns, blogs de leitura e atuando muitas vezes como co-autor do texto, o que ressaltaria ainda mais o caráter popular e dialógico do almanaque.

Como forma de demonstrar como os almanaques vem sendo produzidos e reproduzidos na web foram analisados quatro almanaques no ambiente digital: Almanaque Paulo Freire; Almanaque da Mulher; Almanaque Visa É; Almanaque Aluá.

3.1. Almanaque Paulo Freire

De autoria de Carlos Rodrigues Brandão, em 2005, o Almanaque é uma publicação histórica que conta a vida e obra de Paulo Freire, grande educador brasileiro, de renome internacional. Possui versão impressa e digital. A versão impressa tem 64 páginas e foi distribuída para 18 mil escolas da rede pública de ensino como material de apoio didático, seguindo as

orientações e sugestões pedagógicas do autor. Este almanaque possui um único número.

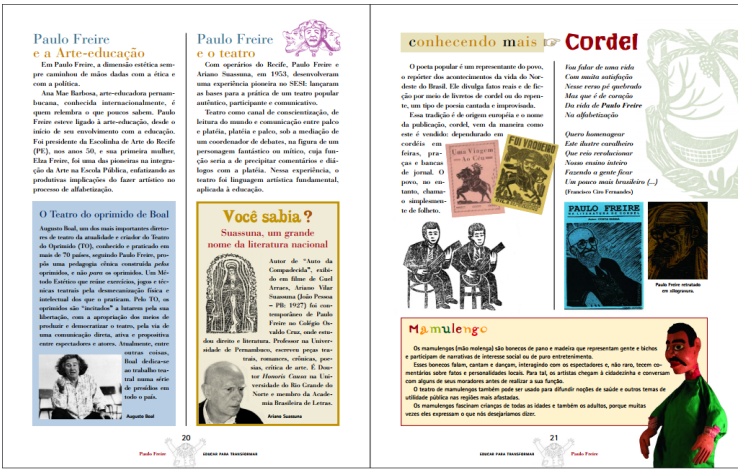

Fonte: BRANDÃO, 2005.

Figura 1: *Almanaque Paulo Freire, páginas 20 e 21*

Esse almanaque foi publicado na versão impressa e, portanto, foi reproduzido na web. Para tanto, foram empregadas tecnologias digitais como o *reflow* (redimensionamento da página para a adequação do texto sem modificar o conteúdo). O arquivo é aberto, ou seja, permite que os leitores copiem informações desejadas. A diagramação segue a lógica da hipertextualidade própria do almanaque. Nota-se a preservação de características importantes do almanaque como a fusão de um conteúdo popular representado pelo cordel, com o conteúdo erudito apresentando o escritor Ariano Suassuna e um poema do Francisco Ciro Fernandes. Nota-se também que a função de ser fonte de informação também foi mantida ao trazer recortes biográficos de Paulo Freire e sua relação com a arte-educação, além de trazer informações sobre o boneco Mamulengo da cultura narrativa popular. Dessa forma, o almanaque entretém e ao mesmo tempo instiga o leitor à reflexão no ambiente escolar.

3.2. Almanaque da Mulher

O Almanaque da Mulher foi produzido em 2009 pela Central Única dos Trabalhadores – CUT como um instrumento para contribuir para o debate sobre o papel da mulher na sociedade, na história política, na cultura e no trabalho. Tem o objetivo de "apontar elementos para se repensar as relações de gênero numa perspectiva de igualdade" (CUT, 2009). Possui um único número.

Fonte: CUT, 2009.

Figura 2: *Almanaque da Mulher, página 09*

Essa página destacada do Almanaque da Mulher reúne várias características próprias do almanaque que foram reproduzidas digitalmente, tais como: a forma de diagramação, respeitando o tipo de escrita não linear do almanaque, a utilização de várias fontes tipográficas e o uso de ilustrações bem trabalhadas. Percebe-se claramente a apropriação de características do formato impresso, com a utilização de uma textura ao fundo remetendo a um papel amarelado pelo tempo, além da indicação da página. No site da CUT há a possibilidade de leitura online que permite que o leitor folheie as páginas, tal como no formato impresso. Em relação ao estímulo à criticidade e criatividade do leitor, a página tomada como exemplo faz uma provocação

em relação aos estereótipos criados pela sociedade para homens e mulheres, levando o leitor a refletir sobre a desigualdade de gêneros.

3.3. Almanaque Visa-É

O Almanaque Visa-É é produzido pela Agência Nacional de Vigilância Sanitária - ANVISA e seu objetivo é levar conhecimentos sobre cuidados de higiene e destacar o papel da agência na proteção e promoção da saúde e na certificação e normalização de produtos e medicamentos. Tem forte caráter educativo e procura empregar uma linguagem própria aos almanaques, destinada a informar de maneira interativa e não unidirecional. Foram produzidos 03 números, publicados respectivamente nos anos de 2007, 2009 e 2015. Contudo, não há uma padronização na periodicidade, mesmo sendo uma publicação continuada.

Fonte: ANVISA, 2015.

Figura 3: *Almanaque Visa-É, 2015, capa e contra-capa*

No almanaque Visa-É destacou-se a capa e a contra capa. Há o emprego de elementos técnicos envolvidos na diagramação, sobretudo no que diz respeito à não linearidade do texto e das ilustrações, respeitando as características do Almanaque no ambiente digital. Nota-se grande estímulo da criatividade e da reflexão do leitor, visto por meio da figura do escritor Rubem Alves fazendo o

elo entre o popular e o erudito, e pela construção da página que remete à harmonia entre o homem e a natureza alcançada pela saúde. Na cultura dos almanaques de farmácia há um consenso que o objetivo é ser um guia com sugestões de conduta para o leitor ter uma vida mais saudável e feliz. A ilustração remete ao cordel, e com isso, cria identidade com as camadas populares, para quem se destina principalmente o almanaque.

3.4. Almanaque Aluá

O almanaque Aluá é um almanaque produzido pelo Ministério da Educação e disponibilizado no Portal do Domínio Público. Possui três números datados respectivamente de 1993, 1997 e 2006, não apresentando uma padronização da periodicidade. Foi concebido como material de difusão educacional. É generalista com ênfase na cultura popular.

Fonte: BRASIL, 2006.

Figura 4: *Almanaque Aluá, 2006, n. 3, página 08*

A página acima traz duas das características mais marcantes do Almanaque, que são o calendário e as fases da lua. Por ser um almanaque generalista de cultura popular, o calendário e fases da lua se tornam elementos essenciais, pois o leitor poderá utilizá-lo para saber os feriados nacionais, datas comemorativas e fases da lua aplicadas principalmente na agricultura. Com esses elementos, o almanaque Aluá promove ao mesmo tempo, informação – datas, fases da lua e informações sobre os feriados e datas comemorativas, entretenimento – abordando a história em quadrinhos e na ilustração da lua e erudição – citação de um trecho do poema do escritor Guimarães Rosa. O leitor é apresentado a eventos e curiosidades e levado a refletir sobre os fatos

históricos apresentados. O emprego das tecnologias digitais faz uma aproximação com o formato impresso, por ser uma digitalização que conservou, inclusive, o fato do exemplar impresso ter utilizado as iluminuras nas bordas, tal como os primeiros códex, quando do surgimento da imprensa.

Conclusões

Pode-se concluir que o almanaque é um tipo de publicação histórica e secular, mas que evoluiu com o passar do tempo buscando acompanhar as demandas informacionais da sociedade. É essencialmente uma fonte de informação e de comunicação popular escrita que suscita o diálogo e provoca reflexões para os indivíduos. Funciona como um guia para consultas, uma enciclopédia popular que sugere condutas para que o leitor se mantenha informado e, no caso dos almanaques de farmácia e de saúde, mais populares do Brasil, que tenham uma vida plena e com saúde, acompanhando os programas de higienização e saúde pública, sobretudo nas primeiras décadas do século XX. Na sociedade atual, altamente informada e provida de tecnologias informacionais, o almanaque foi transposto para o ambiente digital exigindo a utilização de novos recursos editoriais, de escrita, de imagem pelos produtores. Com isso, estes reproduzem por meio da digitalização os almanaques impressos e produzem almanaques digitais usando os mesmos modos de produção que o impresso, levando assim à continuidade das características formais e temáticas desses livretos populares.

Percebeu-se por meio dos almanaques analisados, que apesar da sua grande variedade temática e editorial na web, a essência de despertar o diálogo, a criatividade, a curiosidade, o sentido de utilidade, o entretenimento (jogos e anedotas) permanece no ambiente digital. Eles mantêm sua função primordial de serem fontes de informação ao trazerem em seus conteúdos informações de utilidade prática para o dia-a-dia. Constatou-se também que os almanaques no ambiente digital mantém a tradição de misturar o saber popular com o científico, o erudito, promovendo assim o estímulo da criatividade, criticidade e reflexão dos leitores.

Após a análise dos almanaques, constata-se que estes têm permanência nos espaços digitais, porém questiona-se sobre a sobrevida destes na web. Diante de um ambiente com variadas fontes de informação disponíveis, o almanaque continuará exercendo sua função informativa para camadas populares da população? A aproximação do formato impresso com o digital é suficiente para que este artefato mantenha suas características e funções no meio digital sem causar estranhamento? Como dito acima, o almanaque possui a

linguagem hipertextual que garante uma boa inserção no ambiente digital. Contudo, se faz necessária a realização de estudos de recepção desses almanaques junto aos leitores, para avaliar se estes possuem uma sobrevida no tempo da web.

Referências

- Ceia Carlos, 2015. Almanaque, *E-Dicionário de termos literários.* Lisboa. Disponível em : <http://www.edtl.com.pt/index.php?option=com_mtree&task=viewlink&link_id=536&Itemid=2>. Acesso em : 03 nov. 2015.
- Alves Maria das Dores Valentim, Molin Beatriz Helena Dal, 2012. O caso do almanaque e da banda larga : tentativas de abarcar os enigmas do mundo, *O professor PDE e os desafios da escola pública paraense.* Curitiba : Portal Dia a Dia Educação. Disponível em : <http://www.diaadiaeducacao.pr.gov.br/portals/cadernospde/pdebusca/producoes_pde/2012/2012_unioeste_port_artigo_maria_das_dores_valentim_alves.pdf. Acesso em : 27 out. 2015.
- ANVISA. Agência Nacional de Vigilância Sanitária, 2015. *Almanaque Visa-É.* Brasília : ANVISA. Disponível em : <http://portal.anvisa.gov.br/wps/wcm/connect/4280588049490d09b75fffb32cf0f1c1/visae3_15_capa+-+carta+ao+leitor.pdf?MOD=AJPERES>. Acesso em : 05 nov. 2015.
- Bourdieu Pierre, 1989. *O poder simbólico*, Trad. Fernando Tomaz. [Col. Memória e Sociedade]. Lisboa / Rio de Janeiro : DIFEL / Bertrand.
- Brandão Carlos Rodrigues, 2005. *Almanaque Paulo Freire.* São Paulo. Disponível em: <http://www.dhnet.org.br/direitos/militantes/paulofreire/almanaque_de_paulo_freire.pdf>. Acesso em: 05 nov. 2015. Disponível em : <http://www.dominiopublico.gov.br/download/texto/me003418.pdf>. Acesso em : 05 nov. 2015.
- Brasil. Ministério da Educação, 2006. *Almanaque Aluá.* Brasília : Portal Domínio Público. Disponível em : <http://www.dominiopublico.gov.br/download/texto/me003418.pdf>. Acesso em : 05 nov. 2015.
- Brotel Jean–François. Catálogo Almanak dos Almanaques. In : MEYRER, Marlyse (Org.), 2001. *Do Almanak aos Almanaques.* São Paulo : Ateliê Editorial.
- Casa Nova Vera, 1996. *Lições de almanaque* : *um estudo semiótico*. Belo Horizonte : Editora UFMG.

- CUT. Central Única dos Trabalhadores, 2009. *Almanaque da Mulher*. São Paulo : CUT. Disponível em : <http://cut.org.br/system/uploads/action_file_version/f058a9e7f118babfb850d2cc3268fb74/file/almanaque-da-mulher-a-incrivel-jornada.pdf>. Acesso em : 05 nov. 2015.

- Frizon Vanessa, 2014. Tecnologias digitais nas práticas educativas no ensino fundamental : resgatando a produção de almanaques, *III Congresso Internacional TIC e Educação. Tecnologia Digitis e Ambientes de Aprendizagem Formal e Informal : Perspectivas e Desafios*. Lisboa: Universidade de Lisboa. Disponível em : <http://scholar.googleusercontent.com/scholar?q=cache:6iF8pxiKxwwJ:scholar.google.com/+almanaque&hl=pt-BR&as_sdt=1,5&as_vis=1>. Acesso em : 29 out. 2015.

- Lévy Pierre, 1993. *As tecnologias da inteligência.* São Paulo : Ed. 34.

- Marteleto Regina Maria, Nóbrega Nanci Gonçalves da, 2006. Les documents et leurs appropriations. Refléxions sur "information-document" et "réserve symbolique", *Sciences de la Société* vol. 68, Toulouse 2006, p. 29-43.

- Marteleto Regina Maria, Guimarães Cátia, Nóbrega Nanci Gonçalves da. Almanaque da dengue : conhecimento, informação e narrativas de saúde. In : Marteleto Regina Maria, Stotz Eduardo Navarro (Orgs), 2011. *Informação, saúde e redes sociais* : diálogos de conhecimentos nas comunidades da Maré. Rio de Janeiro : Editora FioCruz, p. 83-106.

- Pereira Magda Chagas, 2002. Enciclopédia eletrônica: semelhanças e diferenças com o documento tradicional, *Encontros Bibli : Revista Eletrônica de Biblioteconomia e Ciência da Informação* vol. 7, nº. 14, out. Disponível em : <http://www.brapci.ufpr.br/documento.php?dd0=0000001328&dd1=5ff87>. Acesso em : 27 out. 2015.

De l'index à la trace : Repérer, s'orienter, circuler dans un espace de savoirs

Edouard Laroche-Joubert
Doctorant en sciences de l'information-communication
Laboratoire GERiiCO – Université Lille 3 Charles-de-Gaulle, France
laroche_edouard@hotmail.fr

Résumé

Dans le projet d'une nouvelle perspective des espaces documentaires, l'auteur cherche à appliquer l'approche sémiotique à l'étude des bibliothèques. Du fait de leur nature particulière, les méthodes classiques d'analyse de discours ne peuvent leur être appliquées, rendant nécessaire la recherche d'une grille méthodologique d'analyse spécifique, limitée par cet objet propre. Les résultats, quoique mitigés, sont encourageants.

Mots-clés : Espace documentaire, Sémiotique, Méthodologie, Savoirs organisés, Enonciation, Sèmes spatiaux.

Do index ao traço: Recuperar, orientar-se, circular num espaço de saberes

Resumo

No projeto de uma nova perspectiva dos espaços documentários, o autor busca aplicar a abordagem semiótica no estudo das bibliotecas. Devido à sua natureza particular, os métodos clássicos de análise do discurso não podem ser aplicados a esses espaços, o que demanda a procura de uma nova grade metodológica específica de análise, limitada pelo próprio objeto. Os resultados, embora preliminares, são encorajadores.

Palavras-chave: Espaço documentário, Semiótica, metodologia, Saberes Organizados, Enunciação, Semas espaciais.

Index to track: Identifying, orientating, moving in area of knowledge

Abstract

In the perspective of a semiotic approach to organized space of knowledge, constituent of library, we developed a analysis grid of spatial signs involved in the documentary mediation, the effects of their combination and their relationship to the computer catalog of the library, in the linking of user and document. In this article, we present our evaluation of this tool.

Keywords: Space, Organized knowledge, Enunciation, Spatial signs, Signage, Semantic function.

Nous tenons à remercier Colette Puynège-Batard, conservatrice des bibliothèques de Bourges, dont la collaboration a permis la réalisation de ce travail. Celui-ci lui est dédié avec toute notre reconnaissance.

Préliminaires

Le catalogue d'une bibliothèque est le premier symbole de la matérialité des savoirs, dans son rapport avec un espace physique. En permettant de localiser dans l'espace de la bibliothèque des contenus, il modélise en deux dimensions une organisation de la connaissance en trois dimensions : la section, la travée, le rayonnage de l'étagère. La mémoire scripturale des savoirs est inscrite dans ce milieu que l'usager, avant d'y circuler, doit se représenter afin d'accéder rapidement et avec efficacité à l'information recherchée : c'est dans cette situation qu'intervient l'outil de médiation qu'est le catalogue, dont la fonction première est de donner accès. Après avoir étudié, lors d'un travail précédent, la sémiotique de catalogues eux-mêmes en tant qu'interfaces entre les usagers et les contenus, nous nous proposons de passer de l'échelle des deux dimensions à celle des trois dimensions en analysant le dispositif signalétique de l'organisation des contenus dans l'espace, et sa relation avec ledit catalogue. Nous passons ainsi de l'index à la trace, suivant en cela les préconisations d'Yves Jeanneret (2006) en considérant en outre l'index de façon symbolique, autant comme le membre qui désigne, qui montre une direction dans l'espace, que comme un signe peircien, l'indice d'une présence ; en un mot, une trace (Peirce, 1978).

Dans cette relation catalogue – espace, qui est ici regardée comme le dispositif de médiation documentaire primaire, nous interrogeons la manière dont l'usager, en se déplaçant dans un environnement, reçoit l'énonciation d'un savoir organisé. Cette étude en deux temps – le premier étant l'analyse sémiologique de l'espace lui-même, et le deuxième l'enquête auprès des usagers – requiert la conception d'une grille de lecture dont le présent travail cherche à valider la pertinence et l'opérabilité. Nous proposons donc ici une réflexion en deux temps : premièrement, le processus de création d'un outil d'analyse, deuxièmement, son évaluation praxiologique, son amendement et son amélioration par une application à un cas pratique : l'espace de la médiathèque de Bourges. Ce site a été choisi pour deux raisons : d'une part, l'évaluation nécessitait un espace documentaire différent des terrains de recherche sélectionnés pour nos travaux, et d'autre part, la situation idéale de l'institution : bibliothèque d'une ville de moyenne importance (environ 70.000 habitants), construite dans les années 1990, à l'époque de la généralisation du

concept des médiathèques, elle est donc de conception moderne mais précédant de peu la "*révolution numérique*" du haut-débit (ADSL) et de la démocratisation du World Wide Web, et cherche actuellement à se renouveler et à s'adapter aux mutations info-documentaires actuelles de la société. Ce travail est basée sur une conception de la bibliothèque, comme *constituée* d'espaces *humain* (espace de travail, de détente, espace social, …) et *documentaire* (collections mises à disposition des usagers), *déterminée et structurée* par une organisation des savoirs, et *fonctionnant* comme un système de recherche d'informations. L'espace documentaire est aussi considérée comme un dispositif de médiation selon l'étude qu'en a faite Isabelle Fabre (2013), et comme un espace d'énonciation dans le sens de Yolande Maury (2011).

1. Formalisation d'une grille d'analyse de l'espace documentaire : objectifs et démarche.

1.1. Cadre théorique

Entrons dans une conception un peu plus précise du fonctionnement sémantique de l'espace documentaire constitutif d'une bibliothèque, – ou plutôt de son organisation : Pourquoi étudier la sémiotique d'un tel objet ? Les moyens de diviser une bibliothèque, c'est-à-dire les fonds documentaires qui la composent, sont multiples et « par de tels moyens, on définit et on contrôle les circonstances de la conversation entre livre et lecteur, et souvent même le vocabulaire qui sert à cette conversation » (McKittrick, 1996). Tel est l'enjeu de la relation entre l'organisation des savoirs et l'espace documentaire. Cette organisation, manifestée en premier lieu par la signalétique, mais aussi par le catalogue ainsi que par la disposition des collections sur les rayonnages, relève de ce que Manar Hammad appelait l'*énonciation énoncée* (Hammad, 1983) et constitue le métalangage de la bibliothèque. De ce cadre général, nous avons pu observer lors d'études précédentes un phénomène – que nous appellerons, pour les besoins de nos travaux, le *saut sémantique* – qui résulte de l'interopérabilité de deux langages documentaires : un système de classification et un vocabulaire contrôlé, permettant de réaliser une connexion entre deux disciplines (ou classes) dont des ouvrages relèvent du même terme descripteur. Aussi, l'usager se verra-t-il proposé par le catalogue deux ouvrages disposés sur des rayonnages de travées différentes, parfois éloignées : le terme descripteur met ainsi en relation deux espaces de savoirs qui se trouvent ainsi corrélés, et favorise la transdisciplinarité d'un sujet.

Des études récentes éclairent ce phénomène : Ainsi, une similarité entre les langages classificatoires et combinatoires (« *classification systems* [and] *thesauri* ») se manifeste dans les trois types de relations paradigmatiques qu'ils partagent : relation hiérarchique, relation d'équivalence et assciative (Green, 2015), ce qui se traduit, dans les catalogues, par l'évocation d'ouvrages mentionnés sous « *see also* » (« voir aussi ») (Gnoli *et al.*, 2015). Ces premières constatations éclairent le mode de fonctionnement du *saut sémantique*, qui peut être considéré, ou non, comme un outil de *sérendipité*, selon le cas [1] : en effet, le résultat peut tout aussi bien être complètement inattendu (découverte d'un document qui répond à une question autre que celle initialement posée) que complémentaire (proposition d'un document qui fournit des contenus supplémetaires à propos de l'information initialement recherchée). Dans tous les cas, ce phénomène a pour origine le codage de l'organisation des savoirs dans l'espace documentaire, et relève de ce fait de la sémiotique documentaire. Nous avons tenté la définition formelle suivante :

« phénomène de corrélation [2] entre les contenus de deux ou plusieurs documents, généré de l'interopération de deux langages d'organisation des savoirs. Ces deux outils d'organisation constituent les hyposynuli d'un système d'organisation des connaissances (Knowledge Organization systems ou KOS) dont émerge le phénomène ». Nous avons utilisé le terme d'hyposynul pour désigner un système sémantiquement autonome (tel que le répertoire de vedettes RAMEAU, ou la classification décimale de Dewey), qui s'intègre dans un système plus vaste (le système d'organisation des savoirs d'une bibliothèque), dont le fonctionnement dépend de sa combinaison avec un autre hyposinul.

Le premier objectif de notre grille d'analyse est de nous apporter une nouvelle perspective de ce phénomène. Plus pragmatiquement, le second objectif est, comme nous l'avons abordé plus haut, de comprendre comment fonctionne la relation espace physique – catalogue dans son exploitation par l'usager.

---

[1] Lors de notre travail sur cette notion, nous avons rencontré celle de *palier hyposémique*, recouvrant « *un niveau d'analyse d'un code qui est tel que la fonction et l'économie y sont pratiquement inséparables* » (Metz, 1977), qui malheureusement ne correspondait pas à ce que nous cherchions à définir. Faute d'un meilleur terme, nous avons adopté l'hellénisme *hyposynul* (litt. "Sous-ensemble"), en nous inspirant des termes connus de synergie, synesthésie ou synarchie.

[2] Le terme de corrélation est ici compris dans son acception étymologique, comme la relation de deux éléments à une cause commune, par opp. à la causalité directe.

1.2. Démarche de conception

C'est pourquoi, dans la conception de notre méthode d'analyse, la première étape a consisté à formaliser le rapport organique et fonctionnel entre l'espace documentaire et l'organisation des connaissances. Considérant la relation catalogue – espace comme l'interface d'un dispositif de médiation entre l'usager et les contenus (reprenant la définition d'Alessandro Zinna (2002) et (2005), nous entendons par *interface* le point de contact entre un outil et son usager, ou entre un outil et les objets du monde avec lesquels ses fonctions le mettent en relation), nous avons convoqué ses caractéristiques structurelle et fonctionnelle pour imaginer un outil d'analyse inspiré de multiples travaux relatifs à la sémantique des interfaces de recherche et à l'architecture de l'information. Notamment, nous avons eu recours au cours article de María Ines Laitano (2015), apportant des éléments sémiotiques de mise en œuvre de design d'interfaces accessibles, ainsi qu'aux travaux de Le Crosnier (1990) – en particulier les critères documentaires et ergonomiques d'évaluation des systèmes d'information –, de Salaün (2015), et d'Hemminger (2011) et (2015). Nous nous sommes cependant démarqués de ce dernier, qui évalue les catalogues en ligne à facettes en menant des études sur le journal des requêtes de ces derniers, complétées par des enquêtes auprès des usagers. Or, cette démarche ne peut rendre compte qu'imparfaitement de la relation entre le catalogue et l'espace. Ces travaux relèvent bien sûr de l'espace digitalisée de l'information numérique, aussi, un travail de transposition à leur application à un espace physique a été nécessaire, et nous nous sommes pour cela basés sur les travaux d'Isabelle Fabre et de Manar Hammad : en particulier, les concepts d'intention et d'attribution (Fabre, 2006 & 2009b), de verticalité et d'horizontalité (Fabre, 2009a), ainsi que ceux des trois systèmes d'expression et de la commutation (Hammad, 1977) et de l'espace comme marqueur d'énonciation (Hammad, 1987), enfin ceux de structure (Cotte, 2006) et de convivialité (Bonescu et Boutaud, 2012), bien que tous n'apparaissent pas explicitement dans la grille d'analyse, chacun a influencé le présent travail.

Afin de pouvoir analyser le rôle d'énonciation et la fonction sémantique des éléments signifiants de l'espace (ainsi que leur combinaison entre eux et l'articulation entre fonction sémantique et intégration dans la structure de chaque *sème*) après les avoir répertoriés [3], dans leur interaction avec l'usager, nous avons récapitulé les étapes de celle-ci dans un processus en six étapes. Chaque étape représente une fonction du système d'information que constitue

[3] pour plus de commodité, nous appellerons *sèmes* (Hénault, 1979) les niveaux de sémiose minimaux des éléments porteurs de signification de l'espace documentaire.

le dispositif, et correspond au volet fonctionnel (auquel nous cherchons à faire correspondre le volet structural) :

(I), l'Intention humaine à l'origine de l'utilisation du système d'information (c'est-à dire la bibliothèque) ;

(EI), l'Etat initial (dans lequel le système adresse des options à l'usager) ;

(I), l'Intervention de l'usager (pour obtenir une réponse du système conforme à son intention par la soumission d'une requête au système) ;

(R), la Réponse du système, qui entraîne de la part de l'usager,

une Action résultante (AR) : correspondant à la réalisation de son intention grâce aux informations obtenues, – dans la condition où la réponse du système est satisfaisante, – ou ;

(C), la Correction de la requête adressée au système d'information, – lorsque la réponse n'est pas satisfaisante – (ce qui relance le protocole à partir du second point I).

Nous postulons ici de manière générale que l'intention de l'usager d'une bibliothèque est d'accéder à une information. Cette première grille a été intégrée dans un tableau à double entrée, afin de situer chaque catégorie sémantique de la signalétique spatiale dans une relation croisée entre structure et fonctions, telle que montrée dans l'exemple suivant (Tableau 1).

Les deux premiers critères d'analyse retenus pour les colonnes correspondent aux plans de l'expression et du contenu de Hjelmslev, la troisième à une analogie textuelle de l'espace : dans un texte, les éléments du discours ou morhpèmes, sont transcrits et mis en espace par des effets assembleurs *combinatoires* (mots) et des effets séparateurs ou *disrupteurs*, qui marquent les articulations du discours (espaces entre les mots, ponctuation, alinéas, …) Ce sont ces effets dirsupteurs qui constituent le troisième critère d'analyse.

Elément analysé : Axe de circulation principal de l'espace Adulte (premier étage)	Plan d'Expression	Plan du Contenu		Facteurs de disruption		
		Dénotation (explicite)	Connotation (implicite)	Distribution des espaces (proximité /éloignement, Horizontalité /Verticalité)	Ouvert /Clos (Circulation /Position)	Autres facteurs (Luminosités, volumes)
Intention (I)	Voie large, transversale, oblique, parcourant la quasi-longueur de la salle. Des postes de consultation du catalogue sont disposés aux deux extrémités.	Déplacement facilité	Accueil, Convivialité.		Malgré les travées qui l'environnent, la voie de circulation exprime de manière générale, de par sa largeur et sa longueur, une ouverture. La lumière des larges parois vitrées donnant sur l'extérieur est directement perceptible et renforce cette idée d'ouverture.	Luminosité importante. Hauteur de plafond et largeur de l'axe de circulation donnent une impression de vastitude.
Etat Initial (EI)						
Intervention de l'usager (I) (par une requête adressée au système)		Multiplicité des travées partant de l'axe principale = multiples choix d'exploration des savoirs.	Quel que soit le sujet, des documents vous proposeront des réponses. Liberté de déambulation dans les disciplines de savoirs.	Horizontalité de l'axe de circulation : facilite le déplacement. Verticalité des rayonnages : à la fois réponse aux besoins des usagers et obstacles à la circulation.		
Réponse (R) du S.I. De la bibliothèque	Signalétique située en hauteur sur les rayonnages, indiquant les contenus des travées de chaque côté.	Rayonnages denses autour de la voie de circulation = quantité importante de contenus.	Quel que soit le sujet recherché, des documents vous proposeront des réponses. (mais aussi, négativement : Il y a tellement de documents que vous vous sentirez perdu).			
Action résultante (AR) (réalisation de l'intention)		Les documents contiennent des informations.	Les contenus des documents vous donneront les moyens d'agir efficacement.			
(C) Correction de la requête						

Tableau 1 : grille d'analyse IEIIRARC d'un macro élément physique.

Cette première application de la grille nous a permis d'exprimer une nouvelle approche de la manière dont les axes de circulation peuvent relier des sections d'espaces différents, et pourraient être, à ce titre, qualifiés d'*hypersynuli*, en tant que connexion entre des *hyposynuli spatiaux* de zones différentes (figure 1).

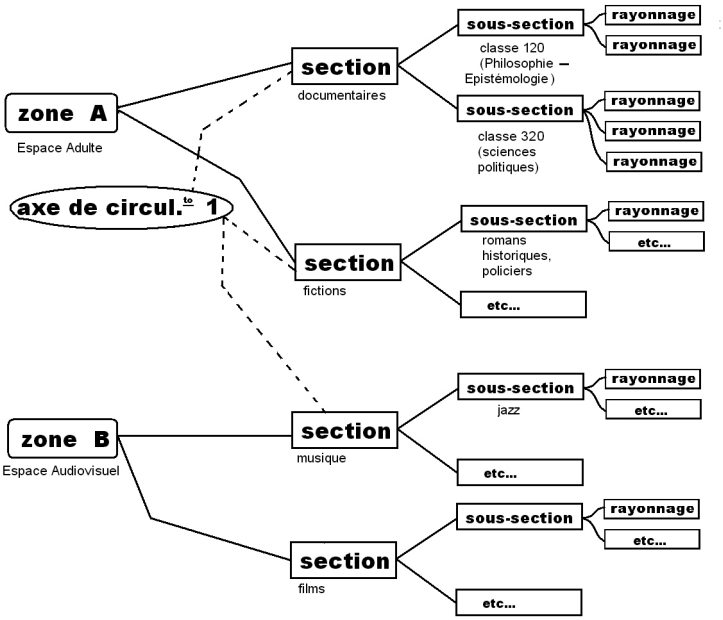

Figure 1 : fonction hypersynul *d'un axe de circulation.*

2. Evaluation de l'outil

2.1. Méthode adoptée et critères

La grille d'analyse en elle-même n'a pour fonction que d'ordonner et mettre en relations des données que l'on peut certes observer en utilisant les concepts généraux de la sémiologie. Le seul intérêt de cette grille se manifeste donc dans cette mise en relations. Restait à savoir si elle permet d'opérer des

inférences pertinentes, d'un point de vue scientifique. Pour cela, son application à un terrain et un objet d'études était la solution la plus pragmatique. Quatre critères d'efficience ont été retenus pour permettre de l'évaluer :

– Permet-elle de rendre compte de la relation entre catalogue et espace, vis-à-vis de la lecture de l'espace documentaire par les usagers (en d'autres termes, peut-elle donner une nouvelle perspective de la fonction de médiation des savoirs de l'espace documentaire) ?

– Permet-elle de rendre compte de l'interaction des *hyposynuli* du système d'information de la bibliothèque dans leurs manifestations spatiales (i.e. Les correspondances entre les *hyposynuli* spatiaux et les *hyposynuli* abstraits de l'organisation des savoirs) ?

– Ce faisant, permet-elle de comprendre le fonctionnement du phénomène du *saut sémantique* ?

– Permet-elle de rendre compte d'autres phénomènes relevant d'une éventuelle fonction sémantique de l'espace documentaire ?

2.2. Terrain du cas pratique d'évaluation : la médiathèque de Bourges

Le choix du terrain d'application s'est donc porté sur la Médiathèque de Bourges. Inaugurée en décembre 1994, sa conception est typique de l'époque des médiathèques : un bâtiment moderne conçu pour accueillir des collections de natures variées, incluant audiovisuel et logiciels en sus des ouvrages imprimés, monographies et revues périodiques. Depuis quelques années, elle a subie quelques transformations visant à en faire une bibliothèque de *ville de la société de la connaissance* (« *knowledge city* »), telle que décrite par Wolfgang Stock (2011), par l'offre de services audiovisuels et numériques variés (accès à Internet, accès à des chaînes de télévision étrangères, ….) tout en se rapprochant du modèle de la bibliothèque –troisième lieu (salle d'expositions, aménagement d'un espace cafétéria, ou encore d'îlots d'intimité dans l'espace Adulte (Illustration 2a) …), et multiplie les supports mis à disposition des usagers (espace jeux vidéos à proximité de l'espace de consultation d'Internet).

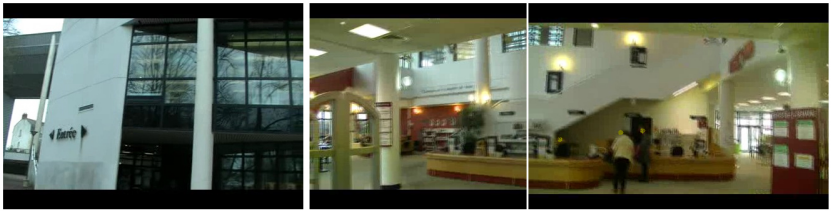

Illustrations 1a et 1b : façade et rez-de-chaussée de la médiathèque.

La citation de Protagoras mise en exergue dans le hall d'entrée, « *L'homme est la mesure de toute chose* » (Illustration 1b), crée un contraste avec le volume important de l'espace, exprimant tacitement la démesure des connaissances disponibles en ce lieu. Une première approche sémantique nous amène à voir dans l'attribution au rez-de-chaussée de l'espace des revues périodiques, et à l'étage les contenus livresques, une hiérarchie entre le prosaïque de l'information d'actualité et l'élévation des connaissances davantage "intellectuelles" des monographies et des livres de fiction qui constituent une culture "noble".

Illustrations 2a et 2b : Espace Adulte, vu depuis la mezzanine de l'Espace Internet, et de sa voie principale.

2.3. Application de la grille d'analyse

Nous avons appliqué la grille aux sèmes de nombreux éléments spatiaux, qu'ils relèvent de l'aménagement ou de la signalétique de la médiathèque, dont sont tirés les deux exemples suivants (Tableaux 2 & 3).

Pages suivantes : - *Tableau 2 : grille d'analyse IEIIRARC des sèmes, ensemble n°1 : signalétique documentaire.*

- *Tableau 3 : grille d'analyse IEIIRARC des sèmes, ensemble n°2 : signalétique de sécurité.*

Elément analysé : système signalétique de la sous-section Bibliothéconomie, en relation avec le catalogue.	Plan d'Expression	Plan du Contenu		Facteurs de disruption		
		Dénotation (explicite)	Connotation (implicite)	Distribution des espaces (proximité /éloignement, Horizontalité /Verticalité)	Ouvert /Clos (Circulation /Position)	Autres facteurs (Luminosités, volumes)
Intention (I)	Invitation à découvrir des informations sur la bibliothéconomie.	Invitation à trouver des informations sur la bibliothéconomie.	Des informations relatives à la bibliothéconomie, ignorées de vous, existent dans les fonds.			
Etat Initial (EI)	Interface de requête de l'OPAC : pavé vierge /Divisions de l'espace de la section documentaires.	Invite à effectuer une recherche en soumettant une requête.	Des réponses sont potentiellement disponibles.	C'est ici que se trouvent les informations relatives à la bibliothéconomie. L'espace est situé près des salles de travail en groupe, et loin des fictions pour Adultes.	La travée étroite entre les rayonnages, donne une impression de fermeture, d'intimité.	Importante Luminosité dûe à la proximité d'une large ouverture vitrée.
Intervention de l'usager (I) (par une requête adressée au système)	Clavier du poste de consultation /Divisions de l'espace de la section documentaires.	Requête adressée au catalogue : répertoire /recherche directement au rayonnage, par exploration.	Vous avez la main sur le système d'information.			
Réponse (R) du système	Notice catalographique indiquant la cote de l'ouvrage indiqué /Contenu de l'ouvrage dont la position est indiqué dans l'espace par la cote.	L'ouvrage indiqué répond au terme descripteur (index) correspondant à votre requête (répertoire). /Ouvrage découvert sur le rayonnage (avec les méta-informations de la quatrième de couverture).	Cet ouvrage est consultable et disponible. Rendez-vous à l'endroit adéquat pour trouver l'ouvrage indiqué.	l'indice du catalogue donne accès à une échelle : la sous-section (correspondant à la classe), le rayonnage (correspondant à la cote)		
Action résultante (AR) (réalisation de l'intention)	Sortir l'ouvrage du rayonnage pour consulter son contenu.	Cet ouvrage propose des informations susceptibles de répondre à votre besoin.	Les informations contenues dans l'ouvrage présent dans cet espace vous donneront le moyen d'agir en répondant à votre besoin d'information.		L'espace invite à passer d'un rayonnage à l'autre.	
(C) Correction de la requête	Reformulation de la requête : clavier du poste de consultation /Divisions de l'espace de la section documentaires.	La requête est mal formulée et donne lieu à une réponse non pertinente /L'ouvrage que vous cherchez est indisponible.	D'autres ouvrages disponibles peuvent répondre partiellement ou totalement à votre besoin.			

Elément anaysé : Plan d'évacuation d'urgence de l'étage	Plan d'Expression	Plan du Contenu		Facteurs de disruption	
		Dénotation (explicite)	Connotation (implicite)	Distribution des espaces (proximité /éloignement, Horizontalité /Verticalité)	Autres facteurs
Intention (I)	Indiquer la voie prévue pour évacuer les lieux (intention du concepteur) /Connaître le chemin le plus court vers la sortie la plus proche (usager)	Prudence /Précaution /Sécurité	Danger /Péril	Trois zones principales sont représentées (Espaces Adultes, Enfants, et Audiovisuel). Ils sont perpendiculaires les uns par rapport aux autres. /Les éléments de verticalité pouvant constituer des obstacles (tels que les rayonnages) ne sont pas représentés sur le plan.	
Etat Initial (EI)	Plan schématique (avec éléments iconiques) représentant l'espace et le moyen de s'y acheminer vers une sortie d'urgance.	Le plan utilise des symboles ponctuels pour les objets, et dynamiques (flèches) pour les parcours.	Se déplacer vers une sortie peut sauver votre vie.		
Intervention de l'usager (I) (par une requête adressée au système)	(consulter le plan)	Je cherche à gagner une sortie /Je cherche à connaître les accès et les espaces constitutifs de la bibliothèque.	Prudence /Prévoyance		
Réponse (R) du système	Les volumes globaux sont représentés, des flèches indiquent les parcours préconisés, et les sorties de secours sont signalées par des symoles iconiques.	cf. EI	La consultation du plan par l'usager ne modifie pas l'Etat du système. /La consultation du plan par l'usager ne modifie pas la disposition des espaces et des accès.		
Action résultante (AR) (réalisation de l'intention)					
(C) Correction de la requête					

La cote d'un ouvrage a elle-même fait l'objet d'une analyse similaire. Elle n'a pas été retenue comme exemple ici, du fait que la sémiotique de la cote reste essentiellement étrangère à l'usager, et ne sert donc pas notre propos. En revanche, nous avons choisi de présenter l'analyse suivante, concernant un autre type de signalétique, celle de sécurité (Illustration 3), superposée à la signalétique documentaire, et intéressante en ce sens qu'elle offre à l'usager des informations complémentaires sur l'espace, bien que peu d'usagers y prêtent généralement attention :

Illustration 3 : plan d'évacuation d'urgence

Bien que l'analyse de ce deuxième objet n'apporte que peu d'éléments à notre propos (la médiation spatio-documentaire), il montre comment deux signalétiques différentes (deux systèmes sémantiques) peuvent se superposer pour qualifier un même espace, et apporter des informations sensiblement divergente : le premier sert à utiliser l'espace, le second à le quitter par la voie la plus proche.

3. Résultats et conclusion

Les différentes analyses effectuées ont été disposées de manière synoptique, de manière à montrer les inter-relations entre les différents éléments porteurs de sens de la médiathèque (Figure 2).

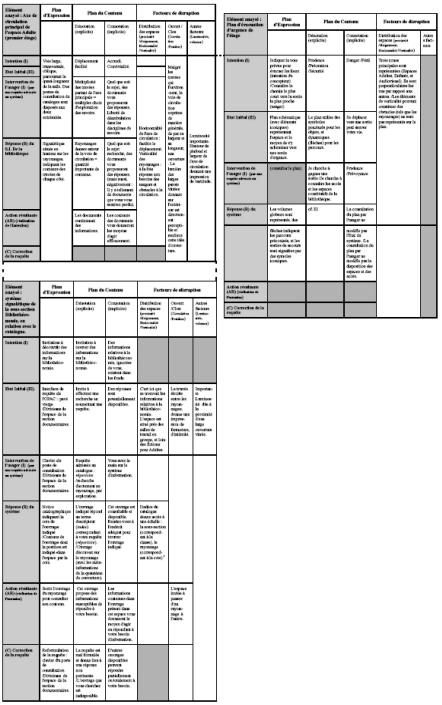

Figure 2 : mise en correspondance synoptique des morphèmes spatiaux.

Cette démarche a mis au jour les relations de différents *hyposynuli spatiaux* correspondant à ceux du catalogue informatique. Il a notamment permis de souligner que leur combinaison dans le cadre de la signalétique documentaire, avait pour effet une énonciation particulière relevant de la narrativité *a*linéaire, due à l'absence de parcours prédéterminé (contrairement à ceux de a signalétique de sécurité). Elle a en outre permis de mettre en synopse différents éléments du dispositif de médiation documentaire afin d'en déterminer la fonction sémantique, et leur mode d'intégration dans le dispositif lui-même (et donc, le rôle qu'ils y jouent du point de vue sémiotique). En particulier, lors des essais de recherche documentaire effectués pour ce travail, la requête utilisée (*répertoire*) correspondant au terme d'*index* en bibliothéconomie et à celui de *taxonomie* en sciences naturelles, a permis de vérifier le phénomène de *saut sémantique*, en appelant en réponse des ouvrages disposés dans ces sous-sections. Cependant, les grilles d'analyse n'ont

pas apporté d'élément nouveau significatif pour rendre compte de celui-ci. En revanche, elles ont montré clairement la correspondance d'éléments – impliqués dans le phénomène – déjà observés.

La grille n'a donc pas atteint tous ses objectifs, néanmoins elle permet une appréhension de la médiation documentaire exercée par le système d'information de la bibliothèque, par une approche sémiotique de la mise en relation entre l'usager et le document. Nous préconisons une utilisation conjointe de cette méthode avec d'autres démarches sémiologiques traditionnelles pour pallier à ses insuffisances actuelles, mais nous entretenons l'espoir que des travaux ultérieurs pourront encore enrichir cette grille d'analyse.

Bibliographie indicative

- Bonescu Mihaela, Boutaud Jean-Jacques. 2012. *L'ethos de la convivialité, de la table à la tablette*. [en ligne]. Interfaces numériques. Volume 3 – n° 3/2012. Disponible sur : <http://rin.revuesonline.com/article.jsp?articleId=18019>.
- Cotte, Dominique. juin 2006. *La structure comme index : le rôle des interfaces documentaires dans la constructio de sens*. *In :* TIMIMI, Ismaïl & KOVACS Susan (dir.) *Indice, index, indexation : Actes du colloque organisé par les laboratoires CERSATES et GERIICO de l'Université Lille 3* (...) *novembre 2005*. Paris : ADBS éditions. pp. 105 – 114.
- Fabre, Isabelle. Couzinet, Viviane (sous la dir. de). 2006. *L'espace documentaire comme espace de savoir : itinéraires singuliers et imaginaires littéraires.* Thèse doctorale. [en ligne]. Université de Toulouse II-Le Mirail. Disponible sur <http://oatao.univtoulouse.fr/1940/1/Fabre_1940.pdf>.
- Fabre, Isabelle. juin 2009a. *La bibliothèque, lieu et dispositif de construction de connaissances et de savoirs : quels imaginaires pour cet espace vécu ?.* [en ligne]. *In : La bibliothèque, lieu de formation ?, 9es Rencontres Formist*. Ecole nationale des sciences de l'information et des bibliothèques, Lyon- Villeurbanne. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-40480>.
- Fabre, Isabelle. octobre 2009b. *L'espace documentaire, dispositif de médiation de l'histoire de la pensée*. [en ligne]. *Médiadoc* n°3. Fadben. Disponible sur <http://www.fadben.asso.fr/IMG/pdf/Mediadoc3_Fabre-TaP.pdf>.
- Fabre, Isabelle. 2013. *L'espace documentaire comme lieu de médiations.* [en ligne]. *Esquisse*. Disponible sur <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/83/79/50/PDF/Fabre_9136.pdf>.
- Gnoli, Claudio, *et al.* Octobre 2015. *Commerce, see also Rhetoric : cross-discipline relationships as authority data for enhanced retrieval. In :* SLAVIC, Aida & CORDEIRO, Maria Inês. *Classification & Authority Control : Expanding Resource Discovery*.

Proceedings of the International UDC Seminar, 29-30 October 2015 : Lisbon, Portugal. Editions Ergon Verlag. pp. 151 – 161.

- Green, Rebecca. Octobre 2015. *Relational aspects of subject authority control : the contributions of classificatory structure. In :* SLAVIC, Aida & CORDEIRO, Maria Inês. *Classification & Authority Control : Expanding Resource Discovery*. Proceedings of the International UDC Seminar, 29-30 October 2015 : Lisbon, Portugal. Editions Ergon Verlag. pp. 39 – 51.
- Hammad, Manar & *al*. *L'espace du séminaire*. 1977. *Communications* n°27, pp. 28-54. réédit. *In Lire l'espace, comprendre l'architecture*. Paris : Geuthner /Presses de l'Université de Limoges, octobre 2006.
- Hammad, Manar. 1983. *L'énonciation : Procès et système*. Paris : Langages, n°70, pp. 35-46. réédit. *In Lire l'espace, comprendre l'architecture*. Paris : Geuthner /Presses de l'Université de Limoges, octobre 2006.
- Hammad, Manar. 1987. *Lecture sémiotique d'un musée (Le Musée National d'art Moderne, Centre Beaubourg, Paris)*. *Museum*, n°154, pp. 56-60. Paris : UNESCO.
- Hemminger, Bradley. Ramdeen, Sarah. Novembre 2011. *A Tale of Two Interfaces: How Facets Affect the Library Catalog Search Experience*. [en ligne]. *Journal of the American Society for Information Science & Technology*, JASIST, Vol. 63, no. 4, pp. 702-715, 2012. Disponible sur : <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/asi.21689/pdf>.
- HemmingeR, Bradley. NIU, Xi. mai 2015. *Analyzing the Interaction Patterns in a Faceted Search Interface*. [en ligne]. *Journal of the American Society for Information Science & Technology*, JASIST, Vol. 66, no. 5, pp. 1030-1047, 2015. Disponible sur : <http://onlinelibrary.wiley.com/enhanced/doi/10.1002/asi.23227>.
- Hénault, Anne. 1979. *Les enjeux de la sémiotique :* Vol. 1, *Introduction à la sémiotique générale*, Paris, PUF.
- Jeanneret, Yves. juin 2006. *Désigner, entre sémiotique et logistique*. *In :* TIMIMI, Ismaïl & KOVACS Susan (dir.) *Indice, index, indexation : Actes du colloque organisé par les laboratoires CERSATES et GERIICO de l'Université Lille 3* (...) *novembre 2005*. Paris : ADBS éditions. pp. 17 – 36.
- Laitano, María Ines. mai 2015. *Semiotics contributions to accessible interface design*. [en ligne]. 12th Web for All Conference, Florence, Italy. Proceedings of the 12th Web for All Conference, 2015. Disponible sur : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01196321>.
- Le Crosnier, Hervé. Décembre 1990. *Systèmes d'accès à des ressources documentaires : vers des anté-serveurs intelligents*. [En ligne.]. Thèse doctorale. Université de droit, d'économie et des sciences - Aix-Marseille III, 1990. Disponible sur : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00004654>.
- Maury, Yolande. 2011. *Espaces documentaires, espaces de savoir, espaces d'expérience : vers une (re)définition du modèle des CDI ?*. [en ligne]. Fredericton, Nouveau-Brunswick :

39e congrès annuel CAIS-ACSI. Disponible sur <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/98/61/60/PDF/Mauryespaces_doc_ACSI_CAIS_2011.pdf >.

- Maury, Yolande. mars 1998. *La signalisation au CDI. Inter-CDI*, n° 152, pp. 66-70.
- McKittericK, David. février 1996. *La bibliothèque comme interaction : la lecture et le langage de la bibliographie. In :* JACOB, Christian & BARATIN, Marc (dir.) *Le pouvoir des bibliothèques*. Paris : Albin Michel. coll. Bibliothèque Albin Michel Histoire.
- Metz, Christian. Décembre 1977. *Remarque sur le mot et le chiffre : A propos des conceptions sémiologiques de Luis J. Prieto. In : Essais Sémiotiques*. Paris : Editions Klincksieck. pp. 31 – 46.
- Peirce C. S., 1978, *Écrits sur le signe*, rassemblés traduits et commentés par G. Deledalle, Paris, Le Seuil, coll. "L'ordre philosophique" (première édition 1931-1935, *Collected Papers*, Cambridge, Harvard University Press).
- Salaün, Jean-Michel. Habert, Benoît (dir.). mai 2015. *Architecture de l'information : méthodes, outils, enjeux*. Bruxelles : Editions De BOECK Université. Coll. Information & stratégie.
- Stock, Wolfgang G. janvier 2011. *Informational Cities: Analysis and Construction of Cities in the Knowledge Society*. [en ligne]. *Journal of the American Society for Information Science & Technology*, JASIST, Vol. 62, no. 5, pp. 963-986, 2011. Disponible sur : <http://onlinelibrary.wiley.com/enhanced/doi/10.1002/asi.21506>.
- Zinna, Alessandro. septembre 2002. *Décrire, produire, comparer et projeter. La sémiotique face aux nouveaux objets de sens. In : Nouveaux actes sémiotiques N° 79-80-81/2002.* Presses Universitaires de Limoges.
- Zinna, Alessandro. FontanillE, Jacques. Mars 2005. *Les objets au quotidien*. Presses Universitaires de Limoges. Coll. Nouveaux Actes Sémiotiques.

Un dispositif de recherche orientée par la conception : quelles formes de médiation en jeu entre le concept « information » et son enseignement pour les professeurs-documentalistes ?

Sylvie Marciset-Sognos
Doctorante en Sciences de l'information et de la communication
UMR EFTS, Université Toulouse Jean Jaurès, Université de Toulouse, France
sylvie.sognos@educagri.fr

Cécile Gardiès
Professeur en Sciences de l'information et de la communication
UMR EFTS, ENFA – Université de Toulouse
cecile.gardies@educagri.fr

Résumé

Les savoirs de référence des professeurs-documentalistes pour l'enseignement de l'information sont instables. L'analyse collaborative chercheurs/praticiens d'une séance itérative d'enseignement orientée par la conception et centrée sur le passage savoir à enseigner - savoir enseigné, montre en quoi ce dispositif basé sur le partage des savoirs peut conduire à un dispositif de médiation des savoirs.

Mots-clés : Information, Design-based research, Médiation, Savoirs, Partage des savoirs.

Um dispositivo de pesquisa orientado pela concepção : quais formas de mediação em jogo entre o conceito « informação » e seu ensino para os professores-documentalistas ?

Resumo

Os saberes de referência dos professores-documentalistas para o ensino da informação são instáveis. A análise colaborativa pesquisadores/profissionais de uma seção interativa de ensino orientada pela concepção e centrada na passagem saber a ensinar/saber ensinado, mostra de que forma esse dispositivo baseado no compartilhamento de saberes pode levar a um dispositivo de mediação de saberes.

Palavras-chave: Informação, *Design-Based Research*, Mediação, Saberes, Compartilhamento dos sabers.

A design-based research device : what are the mediations between information and its teaching by teacher-librarians ?

Abstract

Expertise and best practices of teacher-librarians for information teaching are inconsistent. A didactic analysis of knowledge to teach/ knowledge taught and a collaborative engineering of iterative and design-based research training show us how this sharing of knowledges device is itself a mediation of knowledges device.

Keywords: Information, Design-based research, Mediation, Knowledges, Sharing of knowledges.

Introduction et problématisation

Les Sciences de l'information et de la communication (SIC) et les Sciences de l'éducation ont des questionnements communs, notamment celui du partage des savoirs. L'information-documentation, en tant que « branche » des SIC (Meyriat, 1983), réseau de concepts ou discipline avec sa légitime identité (Maingueneau, 1998) y puise son ancrage scientifique et par là, ses savoirs de référence (Chevallard, 1991). Les enseignants en charge de l'éducation à l'information et en particulier dans l'Enseignement agricole où l'enseignement de cette discipline fait l'objet d'une évaluation formative et certificative, ancrent leurs pratiques et les savoirs qu'ils enseignent dans cette référentialité scientifique, en tant que « spécialistes » (Meyriat, 1983) et praticiens de l'information-documentation. C'est que « la branche scientifique information-documentation au sein des Sciences de l'information et de la communication constitue la science de référence de la discipline scolaire « documentation » telle qu'elle est définie dans l'Enseignement agricole » (Gardiès, 2014).

Les pratiques d'enseignement mobilisent des apprentissages professionnels qui « englobent à la fois ceux directement finalisés par le travail (et relevant de la construction de l'expérience professionnelle) et ceux concernant l'adaptation à l'évolution du métier (et relevant de la socialisation professionnelle) » (Marcel, 2005). Le développement professionnel des enseignants se présente alors comme l'ensemble des apprentissages construits et saisissables au travers de leur mobilisation au sein des pratiques enseignantes. Cette mobilisation des apprentissages professionnels est de l'ordre d'un certain partage des savoirs (Tardif & Lessard, 2009). De fait, les enseignants, formateurs et chercheurs qui s'engagent dans des travaux partagés doivent développer des formes de collaboration dans le déploiement de capacités, la planification d'évaluations ou de régulations comme dans la négociation sur les contenus, compétences inhérentes au travail partagé.

Or, « ce type de travail ne va pas de soi (et) l'interroger au regard de son objectif de partage des savoirs peut permettre d'amener un éclairage original en considérant les collaborations comme des espaces de médiation des savoirs » (Gardiès, 2015).

De nombreux travaux ont montré que l'ancrage scientifique des savoirs convoqués par les professeurs-documentalistes dans l'exercice de leur profession, ne sont pas encore stabilisés (Gardiès, 2011, 2014). En outre, le fait que les Sciences de l'information et de la communication soient une

« discipline jeune, grandie en France sous le signe spécifique de l'alliance de l'information et de la communication » (Jeanneret, Ollivier, 2004) entraînant un éclatement des références théoriques convoquées, ajoute à la mouvance et à la dispersion dans les pratiques comme dans les recherches. Si l'objet de recherche délimite théoriquement une discipline, détermination médiane entre observations phénoménologiques et hypothétiques, la question du partage des savoirs – savants et professionnels- et de leur référentialité en tant qu'objet info- documentaire (Couzinet, 2009) implique pratiquement une mise à l'étude des genèses de cette discipline (Amade-Escot, 2014). C'est qu'« un objet de recherche n'existe qu'en rapport à une médiation théorique qui joint le phénomène observé et les hypothèses de l'observateur (...) ce sont les théories qui président à la construction de l'objet, elles le font par réduction de la réalité à ses déterminations les plus essentielles » (Granjon, 2002). La question de cette médiation théorique rejoint alors « celle de la constitution d'un corpus théorique et méthodologique commun, sans lequel une discipline, voire une interdiscipline ne peut guère se former » (Metzger, 2002).

La question des savoirs, centrale en Sciences de l'information et de la communication, est au cœur de nombreux travaux qui ont permis d'identifier à la fois les savoirs savants de la discipline documentation, mais aussi les savoirs professionnels et leur référentialité (Couzinet, Gardiès, 2009). Ainsi, « ce sont les sciences de l'information et de la communication [SIC] qui élaborent les savoirs théoriques de référence nécessaires aux professeurs-documentalistes pour accomplir toutes leurs missions auprès des élèves et pour affirmer leur identité d'enseignant au sein de la communauté scolaire » (Couzinet, 2008). Regarder le partage de savoirs à l'œuvre (savoir de référence, savoir savant, savoir enseigné) dans un travail de « coproduction de connaissances » (Amade-Escot, 2014), c'est précisément essayer de comprendre les filiations et les ruptures - à l'image de l'étude phylogénétique menée sur les recherches collaboratives de Sanchez et Monod-Ansaldi, 2015 - c'est-à-dire porter un regard épistémologique, véritablement prendre en charge le sens, et ne pas trahir « ce qu'il y a de réel dans la réalité » (Morin, 1990).

Partant de là, le problème inhérent à la maîtrise du savoir scientifique par les professeurs-documentalistes, engendre un problème dans la transposition didactique (en tant qu'écart entre le savoir savant et le savoir enseigné) interne c'est-à-dire, du savoir à enseigner vers le savoir enseigné. « On peut constater que la prescription définissant le savoir à enseigner reste très large, renvoyant ainsi une grande partie du travail de transposition aux enseignants eux-

mêmes. Autrement dit la transposition externe laisse une large part à la transposition interne » (Gardiès, 2006). Pour aider ces enseignants à construire des situations dans lesquelles l'apprentissage se réalisera le mieux possible, en l'occurrence, mobiliser la connaissance de l'information-documentation pour être capable de répondre à un besoin d'information professionnel ou culturel (cf. référentiel de formation, baccalauréat professionnel, module MG1, Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt[1]), un groupe de chercheurs et d'enseignants s'est engagé dans un travail partagé de conception de ressources pédagogiques. Le Groupe d'animation et de professionnalisation (GAP) en documentation de l'Ecole nationale de formation agronomique (ENFA) travaille notamment sur l'analyse didactique des pratiques d'enseignement comme facteur de changement dans la formation continue des enseignants (Hervé, Gardiès, 2014). Cet article, basé sur l'observation d'apprentissages construits et saisissables au travers de leur mobilisation dans les pratiques enseignantes, rend compte d'une partie des travaux menés au sein de ce dispositif autour de l'enseignement du concept Information. A la limite du champ du développement professionnel des enseignants propre à cette mobilisation d'apprentissages dans la pratique (Tardif & Lessard, 2009), nous essayerons de voir ce que ce dispositif relevant du Design-based research (Collective, 2003 ; Gardiès et Venturini, 2015), peut apporter au niveau de la transposition des savoirs, aux professeurs-documentalistes.

Comment dans ces conditions le savoir de l'information est-il conçu, enseigné, à partir de quelles références ? Quelle médiation des savoirs peut apporter un dispositif de recherche collaborative chercheurs/praticiens orientée par le design ?

1. Approche théorique

Nous proposons de discuter, à partir d'un éclairage théorique du concept Information issu des SIC, de l'appréhension de ce dispositif de recherche orientée par la conception (Sanchez, Monod-Ansaldi, 2015) comme dispositif de médiation des savoirs, du savoir savant vers le savoir enseigné, prolongeant ainsi d'autres travaux (Gardiès, Venturini, 2015) menés sur des questions proches. Ce questionnement lié à l'exercice de la pratique réunissant

[1] Consultable sur :
http://www.chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/diplomes/ref/bacpro/DA-modules-generaux/BacPro-DA-MG1_juin2015.pdf

chercheurs et praticiens enseignants s'appuie sur des concepts inhérents à l'approche collaborative de la recherche en éducation. Cette base conceptuelle est selon S. Desgagné structurée par trois énoncés : une démarche de co-construction entre partenaires, un jeu sur deux registres, celui de la production de connaissances et celui du développement professionnel des praticiens, enfin, cette conceptualisation « contribue au rapprochement, voire à la médiation entre communauté de recherche et communauté de pratique » (Desgagné, 1997, 371).

1.1. Eléments d'analyse didactiques

Les travaux en didactique ont montré que le fait d' « envisager la référence des savoirs enseignés revient à examiner la question de leur légitimité : de quoi se réclame le savoir enseigné pour être socialement légitime ? » (Gardiès, Venturini, 2015, 3). La théorie de la transposition didactique répond à cette question (Chevallard, 1985) en proposant des outils pour décrypter la nécessaire transformation du savoir savant en savoir enseignable et enseigné. L'approche didactique est mobilisée ici pour appréhender les conditions dans lesquelles les savoirs de l'information, c'est-à-dire les savoirs scientifiques de l'information-documentation, sont conçus, enseignés – puisque les savoirs de référence sont transformés lors de leur enseignement : l'analyse de l'action de l'enseignant d'un point de vue didactique est une analyse de la transmission des savoirs et des stratégies qu'il mobilise pour les transmettre. La didactique permet d'identifier un modèle, au sens de « système représentant les structures essentielles d'une réalité » (Rey, 2010), de modéliser l'activité d'enseignement-apprentissage sous forme de jeu, le jeu didactique. Cette modélisation est fondée sur une conceptualisation, une organisation en concepts, en idées générales, de la pensée, avec une logique interne propre, sa logique intrinsèque, sa grammaire (Rayou, Sensevy, 2014, 24). L'action didactique - celui qui enseigne, celui qui apprend - est définie comme une action conjointe « produite en général dans la durée au sein d'une relation ternaire entre le savoir, le professeur, et les élèves », partenaires d'une co-action coordonnée par des transactions, au sein d'une institution – collectif de pensée produisant un style de pensée- (Sensevy, 2007). La théorie de l'action conjointe en didactique (TACD) mobilise donc des concepts et des « formes de vie » selon L. Wittgenstein qui sont à la fois les règles et les langages particuliers permettant de saisir le sens, la signification des signes, la grammaire pour comprendre ce qui se dit et ce qui s'échange dans l'activité d'enseignement-apprentissage. Nous choisissons cette approche qui permet de parler de l'enjeu, des règles et de la grammaire du jeu, de stratégies pour

gagner, du sens, de l'engagement et du gain du jeu…Ce jeu est lui-même caractérisé par un milieu, c'est-à-dire tout ce qui agit sur l'élève et le professeur comme ce sur quoi agissent le professeur et l'élève (éléments matériels, conceptuels, éléments construits dans les interactions), et par un contrat didactique. Ce contrat est l'ensemble des règles et normes générales et particulières aux savoirs qu'élève et enseignant doivent utiliser en classe. Celles-ci régissent les dynamiques au sein des jeux, c'est-à-dire l'évolution des savoirs dans la durée ou chronogenèse (la succession des thèmes, le rythme des interactions), l'évolution de la répartition des responsabilités dans l'avancée des savoirs ou topogenèse et l'évolution du milieu - mésogenèse (ses éléments et leur influence). Pour faire jouer le jeu, l'enseignant dispose de techniques : il définit le jeu, les tâches, les règles ; il dévolue, c'est-à-dire fait en sorte que l'élève prenne la responsabilité de jouer le jeu de manière adéquate ; il régule le déroulement du jeu, c'est-à-dire aide l'élève à développer la stratégie attendue sans la lui donner ; enfin il institutionnalise les savoirs en jeu, c'est-à-dire qu'il formalise le savoir à apprendre du moins tend à réduire les incertitudes.

Deux cadres théoriques sont ainsi empruntés à la didactique : celui de la transposition didactique pour travailler sur la distance entre savoirs savants et savoirs enseignés ; celui de la théorie de l'action conjointe en didactique, pour identifier les savoirs enseignés. Il nous a fallu auparavant identifier les savoirs savants de l'information et pour cela, caractériser le concept Information à partir d'une analyse épistémologique fondée sur les SIC.

1.2. Eléments d'analyse épistémologiques

La définition scientifique de l'information est complexe du fait des différents courants au sein des SIC qui l'ont construite. Sachant que par ailleurs ce terme est utilisé de manière polysémique dans le monde social - le rôle de l'information devançant souvent une réflexion sur sa nature ou son statut - il est nécessaire d'examiner les changements dans notre façon de concevoir l'information. En effet, les acceptions scientifiques du concept Information issues des SIC ne semblent pas homogènes. Or, cette diversité d'approches ne permet pas une compréhension partagée qui pourrait faciliter l'usage de l'information, ou son enseignement. En effet, depuis la théorie mathématique de l'information jusqu'à l'information conçue comme une connaissance communiquée ou communicable (Meyriat, 1983), les approches sociales favorisant les aspects qualitatifs ont repoussé les perspectives d'analyses teintées d'approches mécanistes tout du moins quantitativistes ou opératoires.

L'information considérée comme le « contenu cognitif d'une communication réalisée ou possible » (Meyriat, 1983) prend sa valeur dans son rapport à un besoin et après une activation à réception par un sujet. Elle « n'existe pas en tant que telle si elle n'est pas effectivement reçue. Pour l'esprit qui la reçoit, elle est connaissance, et vient modifier son savoir implicite ou explicite » (Meyriat, 1985). L'information se distingue alors de la connaissance et du savoir « en ce sens qu'elle peut devenir un élément de connaissance personnelle du sujet, la connaissance étant donc le travail des sujets pour s'approprier cette information, et le savoir étant un ensemble organisé de connaissances cumulées et durables reconnues par la société » (Gardiès, 2014). Pour l'appréhender, J. Meyriat propose d'en caractériser le genre, à savoir le croisement entre sa fonction (être utile explicitement ou avoir une utilité diffuse, plaire, divertir) et sa durée de vie (instantanée ou durable et définitive). L'information peut ainsi être différenciée en fonction de son contexte d'énonciation, de sa structuration, de son canal de diffusion ou du niveau de son contenu. Elle peut donc être qualifiée d'information scientifique et technique (spécialisée), médiatique, culturelle ou de renseignement. En classe de baccalauréat professionnel, l'enseignement de la notion d'information peut se référer à un texte de savoir [2], c'est-à-dire les éléments que l'élève doit retenir de la notion enseignée en référence à la conception scientifique, structurés de façon à transcrire la complexité de la notion et d'en permettre un apprentissage progressif.

2. Approche contextuelle et méthodologique

2.1. Du contexte aux situations d'enseignement

L'étude présentée ici fait suite aux travaux menés notamment sur l'analyse didactique d'une séance d'enseignement sur le concept de document en classe de baccalauréat professionnel de l'enseignement agricole (Gardiès, Venturini, 2015). L'objectif 4 du référentiel de formation [3] est de « répondre à un besoin d'information professionnel ou culturel en mobilisant la connaissance de l'information-documentation ». Le premier sous-objectif est de « décrypter l'information et son organisation dans la société contemporaine en identifiant le besoin d'information », en réalisant une typologie de celle-ci et du

[2] En partie repris dans la partie « résultats »

[3] Référentiel de formation en baccalauréat professionnel agricole, consultable sur : http://www.chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/diplomes/ref/bacpro/DA-modules-generaux/BacPro-DA-MG1_juin2015.pdf

document ainsi qu'en structurant ces éléments dans le contexte d'un système d'information documentaire (espace ressource, base de données, web) au travers de l'analyse d'exemples concrets appartenant à la sphère culturelle ou professionnelle. Autrement dit, les élèves doivent être capables de définir et de comprendre la notion d'information pour identifier un besoin d'information, et de l'appréhender du point de vue de ses genres et fonctions pour en réaliser une typologie.

Nous présentons un travail collaboratif de conception d'une séance d'enseignement sur le concept Information, réalisée et filmée à quatre reprises par une même enseignante, « coparticipant à l'ensemble du processus de recherche tant pour la conception des dispositifs techno-pédagogiques étudiés que pour l'analyse des données recueillies » (Barab, Squire, 2004). La prescription donne une définition très condensée du savoir à enseigner, « laissant ainsi une grande partie du travail de transposition aux enseignants eux-mêmes » (Gardiès, Venturini, 2015, 8). Notre objectif est d'observer à travers ce travail de transposition didactique sous-tendu, « orienté » par un travail de recherche, d'analyse et de conception, les évolutions du savoir enseigné. Cette séance d'enseignement construite au sein du Gap a pour enjeu de formaliser une première définition de l'information. Elle représente une séquence d'une heure sur les 28 heures de la progression pédagogique, réalisée par un professeur-documentaliste expérimenté auprès de quatre classes de première baccalauréat professionnel agricole entre mars 2013 et novembre 2015.

2.2. Présentation de la méthode utilisée et du corpus

Notre corpus est constitué de ces quatre séances d'enseignement filmées puis retranscrites grâce au logiciel Transana ; d'entretiens ante et post séances réalisés auprès de l'enseignante, de séances d'analyse ; de documents supports, exercices distribués aux élèves, traces d'échanges, évaluations des élèves. L'ensemble de ces éléments représentant un volume de douze heures a été retranscrit puis traité en combinant l'analyse qualitative et la catégorisation à l'analyse didactique. Pour des raisons pratiques, la présente étude ne s'appuie que sur des extraits d'une partie du corpus, les transcriptions des séances pédagogiques. L'ensemble des données, augmentées d'éléments relatifs à 6 autres séances d'enseignement, fait par ailleurs l'objet d'un travail de doctorat en cours en Sciences de l'information et de la communication.

Au regard des descripteurs de pratiques d'enseignement issus de la TACD (d'après G. Sensevy), présentés ci-dessus, nous avons structuré la séance en jeux à partir de l'identification de phases de définition, d'exercices, de formalisation ou d'institutionnalisation du savoir, dans ses 4 versions, comme suit :

> [J1S1- Donner une première définition de l'information et une définition sommaire du schéma de communication]
> [J5S4 - Qualifier le genre de l'information par le croisement de sa durée de vie et de sa fonction]

Une analyse plus fine basée sur la catégorisation, a mis en évidence les facettes du savoir identifiées dans les propos de l'enseignante et des élèves, comme dans la facette « émetteur » catégorisée en J2S1 :

> E 1 : (élève 1) donc alors dans l'émetteur de l'information c'est un journaliste
> E 2 : ben euh l'émetteur de l'information c'est le présentateur
> E 3 : ben non, l'émetteur de l'information c'est les internautes plutôt
> P (professeur) : d'après ce que j'ai pu voir c'est plus l'émetteur qui de temps en temps peut poser problème

Nous avons caractérisé ces facettes d'après leur nature, scientifique ou quotidienne et les avons associées de manière inductive à une des catégories préalablement construites à partir d'éléments définitoires de l'information dans son champ scientifique, les Sciences de l'information et de la communication.

Ainsi la distinction entre langage quotidien en J4S1 :

> P : une information c'est un échange entre un émetteur et un destinataire et ça passe par un canal de diffusion qui peut être varié

Et sa formulation scientifique en J1S2 :

> P : l'information est une connaissance communiquée dotée d'un sens pour celui qui la reçoit, c'est-à-dire modifiant l'état de ses connaissances

Ou la caractérisation du genre de l'information en J5S4 :

Discours	**Facettes**	**Langage scientifique /quotidien**	**Catégories des facettes**	**Thèmes**
E : c'est durable	Durée de vie	Scientifique	Genre de l'information : durée de vie	Définition de l'information
E : c'est dans le cadre de son travail E : information médiatique	Fonction	Scientifique	Genre de l'information : fonction de l'information	Définition de l'information
P : donc une information instantanée qu'on écoute à la radio et qui a une utilité diffuse (…) c'est une information médiatique	Durée de vie croisée avec la fonction de l'information	Scientifique	Genre de l'information : croisement durée de vie et fonction de l'information	Définition de l'information

Tableau 1 : *les élèves caractérisent le genre des informations dans les situations proposées. Exemple de la situation 1 : « le journaliste de France info lit la dépêche AFP sur la fin des Google glass »*

3. Résultats et analyse

3.1. Eléments d'analyse

La séance observée a été reproduite quatre fois, optimisée chaque fois, avec des analyses collectives intermédiaires successives, parties intégrantes de la conception, qui ont conduit à une sorte de prototype de séance. La dimension

itérative du processus concerne toutes ses dimensions. Suivant une logique basée sur le prototypage ou evolutionary prototyping (Nieveen, 2007), elle permet un raffinement progressif. « Chaque prototype est une réalisation incomplète et non définitive qui est testée puis abandonnée, mais les résultats obtenus sont intégrés dans le prototype suivant » (Sanchez et Monod-Ansaldi, 2015).

Les résultats de l'analyse, issus de la méthodologie du Design-based research (itérations multiples, collaboration entre praticiens et chercheurs, recherche en milieu naturel,…) visent à apporter des éléments clés issus des recherches pédagogiques, les « dynamiques des processus émergents des situations », dont parle G. Sensevy, mais également essaient de contribuer à éclairer le « point de vue de l'acteur et du sens qu'il donne à son expérience » comme la « justification de l'action qu'il énonce » (Sensevy, 2006). Pour cela nous avons étudié tour à tour puis conjointement les séances d'enseignement réalisées, les analyses didactiques au sein du dispositif chercheurs/praticiens, les entretiens ante et post ainsi que les supports des séances. Nous avons structuré chaque séance (S1 à S4) en jeux didactiques (5 à 7 jeux par séance numérotés J1 S1, etc.) obtenant pour chaque jeu quatre lignes d'analyse, et nous avons fait une analyse comparée entre les mêmes jeux des séances successives (J1S1, J1S2, …J5S4). Nous choisissons de présenter des extraits des jeux 1 des séances 1, 3, 4 ; 2 de la séance 3 ; 3 de la séance 2 ; 4 et 5 des séances 1 et 4. Les jeux 1 à 3 sont des phases collectives de structuration de la définition du concept d'information ; dans les jeux 4 et 5 cette définition est formalisée par l'enseignante à travers sa mise en œuvre. L'analyse adopte en particulier le point de vue chronogénétique, permettant l'observation de l'avancée des savoirs. La séance initiale S1 a fait l'objet d'une analyse complète dans le cadre d'un travail de recherche en Sciences de l'information et de la communication [4] (Escande, 2013), dont certains éléments et notamment ceux issus d'un travail collectif seront repris, le questionnement des liens entre savoirs savants et savoirs enseignés dans l'enseignement de l'information, celui du véritable jeu des élèves et la question de l'institutionnalisation du savoir. Notre mise en étude des savoirs enseignés au travers l'analyse des séances consécutives à cette séance S1 veut être, en complément et en perspective, l'occasion de saisir le rapprochement fructueux entre praticiens et chercheurs dans le domaine du réalisé/réalisable des apprentissages en information-documentation.

[4] Consultable sur :
http://cdi.enfa.fr/files/2014/07/mémoire-escande-avec-page-de-garde.pdf

3.2. Extraits de résultats

Notre relevé d'indicateurs issus de la transposition didactique et de la TACD rend compte du suivi de l'ingénierie construite au sein du Gap et mise en œuvre par un professeur-documentaliste, dont suivent des extraits de résultats.

Globalement, en J1S1 [5] les élèves jouent le jeu et s'investissent dans la situation didactique. Le contrat didactique posé par l'enseignante est de trouver la bonne réponse et de l'argumenter. Cependant, l'analyse de ce premier jeu met en évidence confusions et approximations par manque de définition des notions de situation/processus de communication, émetteur, récepteur/destinataire, auteur/émetteur montrant que « la situation de communication proposée par l'enseignante est un travail pratique qui ne donne pas lieu à une généralisation ni à une validation scientifique des notions travaillées » (Escande, 2013, 64). Au niveau de l'avancée des savoirs, le changement des règles du jeu entraine des ruptures pédagogiques, l'institutionnalisation du savoir reste a priori, l'appropriation par les élèves ne s'opère pas. La transformation de l'exercice en une seule situation avec variation des contextes apporte en J1S3 [6] la théorisation nécessaire des éléments définitoires de l'information.

L'enjeu est de comprendre comment l'enseignante définit l'information : passant en revue les éléments principaux de la définition de l'information, elle amène une distinction document-information, l'information comme contenu du document, énoncé de son point de vue. Elle fournit un modèle - la définition de l'information - qui a un rôle et un domaine de validité. Ce modèle est de l'ordre de la théorie, des idées, c'est un point de vue sur la connaissance, il sert à interpréter, comprendre, prévoir la réalité. A la différence des savoirs naïfs, pertinents dans des situations réduites, les savoirs scientifiques permettent de comprendre et d'agir dans des situations plus complexes et s'appliquent de manière plus générale, autrement dit avec un domaine de validité plus large. Le point de vue socio-constructiviste postule que l'on apprend à travers les pratiques c'est à dire les valeurs, normes, attitudes, objets, instruments, et savoirs. Ainsi, la notion de compétence renvoie à l'adaptation de ses connaissances dans des situations

[5] Prendre en considération une première définition de l'information et une définition sommaire du schéma de communication

[6] Donner une première définition de l'information et proposer la même définition sous forme de schéma

nouvelles, tout apprentissage personnel passant par un apprentissage social (Vygotski, 1985). L'enseignante introduit l'histoire scientifique sans définir ou partir du point de vue commun. Elle donne une première définition qu'elle explicite : « l'information est une connaissance communiquée, dotée d'un sens pour celui qui la reçoit, c'est-à-dire modifiant l'état de ses connaissances ». La définition est écrite sur le support élève (schéma du modèle). Elle explicite l'expression « dotée d'un sens » et rappelle la situation de communication. C'est bien le point de vue scientifique que l'enseignante a l'intention de présenter. Cet accord, référence commune permet d'agir, de se comprendre dans une situation partagée. Les stratégies pour mener les transactions, régulation, dévolution, sont renforcées en J3S2 [7] par la prise en considération, par l'enseignante, du degré de compréhension des élèves « qu'est-ce qui fait qu'une information est une information dans le sens du cours de documentation, ou pas ? C'est celui qui la reçoit et si cela modifie ses connaissances ». La nouvelle consigne « on va vérifier cette définition, à quelle condition, dans quel cas ça modifie l'état des connaissances de Pierre ? C'est-à-dire que ça a du sens pour lui ? » en J2S3 [8] montre que l'enseignante agit sur le contexte, réduit l'incertitude dans la classe en introduisant « une variation non pour vérifier [mais pour] mettre en œuvre la définition » [9]. Mettre en relation les épisodes repérés avec le schéma proposé crée « une opérationnalisation dans ce retour sur la schématisation » [10], permettant le déroulement du jeu et donnant aux élèves la possibilité de le remporter. Les implicites du schéma, entre savoir et connaissance notamment interrogent les chercheurs « l'enseignante s'appuie-elle sur l'information en tant que modification de l'état des connaissances, modification par rapport à la question initiale ? Est-ce que la construction de sens recouvre la modification de connaissances ? Y a-t-il un écart entre réception et appropriation ? ». L'interrogation de ces dynamiques et l'affinage consécutif du modèle conduit en J1S4 [11] à de nouvelles transactions. Sur la modification des connaissances, l'enseignante fait fonctionner les deux volets de la définition que sont le sens et les connaissances en lien avec des éléments de la situation. La chronogénèse

[7] Énoncer et argumenter son choix de descripteurs devant la classe

[8] Vérification de la définition de l'information avec une situation de communication et ajout de plusieurs variables

[9] Gap, analyse séance V3 du 25 06 2014

[10] Ibid.

[11] Définir l'information en cours de documentation (et pour répondre au CCF).
Poser les premiers éléments d'une définition à partir d'un schéma (schéma 1) : « l'information dans une situation de communication

avance en profondeur sur la question de l'appropriation grâce à la réintroduction dans le milieu d'éléments complémentaires liés au contexte. La définition s'étoffe [12] :

- L'information est le contenu d'un acte de communication. Il y a communication lorsque sont réunis un émetteur qui produit le message, un récepteur qui le reçoit dans une situation de communication particulière.

- L'émetteur produit l'information avec une intention particulière, le récepteur l'interprète, se l'approprie et l'intègre à ses propres connaissances.

- L'information est donc une connaissance c'est à dire un contenu chargé de sens qui est produite et reçue dans une situation de communication particulière.

L'enseignante portant une partie du savoir, teste la portée du modèle. Pour la séance 4, la nécessité de repenser le modèle incluant l'acte de communication mieux situé dans un contexte de communication s'est imposée : la mise en relation des deux modalités de représentation favorise la compréhension. Le savoir avance linéairement, puis dans l'appropriation. L'analyse montre alors une avancée des savoirs en épaisseur. Un premier résultat de cette analyse transversale d'un même jeu - donner les premiers éléments de la définition de l'information - sur une même séance successivement raffinée, modelée grâce à l'analyse de chaque séance intermédiaire (S1, S2, S3) atteint ainsi le modèle. Le jeu 4 correspond à une formalisation de la définition avec une fois encore un changement de situation : l'exercice initial qui était de poser des questions pour faire émerger des descripteurs, choisis dans une liste fermée et conduisant à faire perdre l'enseignant, donc les élèves en acceptant plusieurs descripteurs pour décrire une même information, évolue en caractérisation de l'information du point de vue l'émetteur (contexte d'énonciation de l'information et intention de l'émetteur) et du point de vue du récepteur (appropriation). J4S4 [13] marque ainsi une modélisation plus accomplie de la séance, réduisant de façon véritablement significative, l'écart entre la négociation inhérente au contrat passé dans la classe, et la réalisation effective de l'action, l'enseignement de l'information.

---

[12] Extrait du texte de savoir cité p. 6

[13] Analyser l'information du point de vue de l'émetteur et du récepteur à partir des 4 situations données au départ

3.3. Discussion

Les résultats impactent l'épistémologie pratique du professeur, car réduisent l'écart entre ce qu'il négocie et ce qu'il réalise, et confortent l'intérêt pour la mise en œuvre de la façon d'enseigner. En cela les travaux du Gap confèrent une flexibilité au dispositif qui se modifie à chaque itération, et dont l'analyse du processus de conception lui-même est conditionnée par la validité de l'articulation pratique/recherche. Cela rejoint la recherche orientée conception (RoC), pour laquelle la pratique est considérée non seulement comme « une condition de la recherche mais également comme un moyen mis à la disposition du chercheur » (Sanchez, Monod-Ansaldi, 2015).

L'approche didactique de l'information-documentation en tant que questionnement sur les savoirs qui se pose en termes de transposition externe et questionnement sur les pratiques au niveau de la transposition interne, outillée par la théorie et l'étude de l'action conjointe en didactique relève de trois domaines : « logistique (la médiation exige des conditions matérielles), poétique (la médiation, qui n'est pas simple transmission, invente des formes), et symbolique (la médiation ne fait pas que réguler, elle institue) » (Gardiès, 2014). Comme le suggère J. Rogalski, on pourrait ici reprendre l'idée du modèle de « double germination » des concepts défendu par L. Vygotski (1885/1934) qui offre un cadre pour analyser un développement des compétences articulant les apports de l'expérience en situation et ceux d'une formation centrée sur les savoirs de référence (de la profession).

Conclusion

La caractérisation de ces savoirs puis leur catégorisation fondées sur une analyse épistémologique, conduites de façon itérative à partir de données filmées, a montré que le fait de concevoir la séance, la réaliser et l'analyser sous le double regard enseignant/chercheur impacte efficacement la séance (sur la visée de l'objectif qui est de réduire l'écart entre savoir savant et savoir enseigné). Le « rapprochement » généré par la recherche collaborative (Desgagné, 1997) semble agir véritablement sur la médiation des savoirs, au cœur d'un travail partagé. De l'optimisation bipartite conception/analyse et co-construite chercheur/praticien résulte un prototype de séance montrant un raffinement progressif indicateur d'un savoir professionnel stabilisé : une diminution effective de l'écart entre ce qui est négocié et ce qui est réalisé. Pour revenir à nos interrogations initiales, et toujours dans le prolongement de travaux actuels, nous pouvons dire qu'effectivement si le fait d'« envisager la référence des savoirs enseignés revient à examiner la question de leur

légitimité » (Gardiès, Venturini, 2015) s'appuyer sur des analyses épistémologiques fondées en Sciences de l'information et de la communication pour ancrer ces savoirs enseignés est non seulement de l'ordre de la légitimité mais également de l'avancée des savoirs dans la discipline. Dans une logique de médiation qui se veut à la fois poétique, logistique et symbolique, cette approche, entremêlant l'interrogation du cœur conceptuel de l'enseignement de l'information – que génère l'analyse didactique - aux questions du sens (à l'œuvre dans et par la pratique), se met au service de l'appréhension et de la conception de situations d'enseignement-apprentissages tangibles. Les savoirs professionnels ainsi design-és semblent être devenus, en information-documentation, plus opérationnels.

Références

- Amade-Escot Chantal, 2014. De la nécessité d'une observation didactique pour accéder à l'épistémologie pratique des professeurs ? *Revue de Recherche en Education*, Dossier thématique « De l'observation des pratiques enseignantes », 19, p.18-29.
- Barab Shannon, Squire Kennedy-Clark, 2004. Design-based research : Putting a Stake in the Ground. *The journal of the learning science*, 13 (1), p. 1-14.
- Brousseau Guy, 1986. *La relation didactique : le milieu*, Actes de la IVe_me Ecole d'Eté de didactique des mathe_matiques, p. 54-68, IREM Paris 7
- Chevallard Yves, 1991. *La transposition didactique : du savoir savant au savoir enseigné*. Grenoble : La Pensée sauvage. 240 p.
- Chevallard Yves, 1985. *La transposition didactique – du savoir savant au savoir enseigné* (2ème édition). Grenoble : La Pensée sauvage.
- Couzinet Viviane 2009. Dispositifs info-communicationnels : contribution à une définition. In *Dispositifs info-communicationnels : questions de médiations documentaires*, sous la dir. de V. Couzinet. Paris : Hermès science publications. p. 19- 31.
- Couzinet Viviane, Gardiès Cécile, 2009. L'ancrage des savoirs des professeurs documentalistes en sciences de l'information et de la communication : question de professionnalisation et d'identité. *Documentaliste-Sciences de l'information*, volume 46, n° 2, p. 4-12.
- Desgagne S, 1997. Le concept de recherche collaborative : l'idée d'un rapprochement entre chercheurs universitaires et praticiens enseignants. *Revue des sciences de l'éducation*, 23(2), p. 371-393.

- Design-Based Research Collective, 2003. Design-based research: An emerging paradigm for educational inquiry. *Educational researcher*, 32(1), p. 5-8.

- Gardiès Cécile, Venturini Patrice, 2015. Analyse didactique d'une séance d'enseignement sur le concept « document ». *Spiral-E - Revue de Recherches en Education* n° 55, p.17-37.

- Gardiès Cécile, 2014. La « Documentation » dans l'Enseignement agricole : discipline en marge, marges de la discipline ? In Gardies C., Hervé N. (Co.Dir), 2013. *Regard sur les disciplines scolaires dans l'Enseignement agricole en France : savoirs, espaces, acteurs.* Dijon : éducagri éditions, collection recherche Agora.

- Gardiès Cécile, (Dir.) 2011. *Approche de l'information-documentation : concepts fondateurs.* Toulouse : Cépadues. 232 p.

- Gardiès Cécile, 2006. « De la mouvance identitaire à l'ancrage scientifique des professionnels de l'information-documentation dans l'Enseignement Agricole ». Université Toulouse le Mirail - Toulouse II. http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00349759.

- Granjon Fabien, 2002. Les Sciences de l'information et de la communication toujours à la recherche de leur(s) spécificité(s). In Actes du XIIIe Congrès national des Sciences de l'information et de la communication (7-9 octobre 2002 ; Marseille), *Les recherches en information et en communication et leurs perspectives : histoire, objet, pouvoir, méthode*. Rennes : SFSIC. p. 409-415.

- Hervé Nicolas, Gardiès Cécile, 2014. Analyse didactique de pratiques d'enseignement dans les GAP : facteur de changement en formation continue des enseignants ? In JF Marcel (Dir.), *lycées agricoles en changements,* Dijon : Educagri éditions (collection Agora recherche).

- Jeanneret Yves, Ollivier Bruno, 2004. *Les Sciences de l'information et de la communication : savoirs et pouvoirs.* Hermès, mai, n° 38, 256 p.

- Maingueneau, Dominique, 1998. Les tendances françaises en analyse du discours : compte-rendu de la conférence donnée à l'Université d'Osaka le 12 novembre 1998.

- Marcel, Jean-François, 2005. Le développement professionnel au travers de l'évolution des pratiques enseignantes. *Revue des sciences de l'éducation*, Volume 31, numéro 3, p. 585-606

- Metzger Jean-Paul, 2002. Les trois pôles de la science de l'information. In Actes du colloque international MICS-LERASS (Equipe de Médiations en information et communication spécialisées du Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales) de l'Université Toulouse 3 (21-22 mars 2002 ; Toulouse), *Recherches récentes en sciences de l'information : convergences et dynamiques*, sous la dir. de V. Couzinet, G. Régimbeau, Paris, ADBS. p. 17-28.

- Meyriat Jean, 1983. « De la science de l'information aux métiers de l'information ». *Schéma et schématisation*, no 19, p. 65-74.

- Morin Edgar, 1990. *Introduction à la pensée complexe.* Paris : Le Seuil, 158 p.

- Nieveen, Nienke, 2007. Formative Evaluation in Educational Design Research. Dans T. Plomp & N. Nieveen (dir.), An Introduction to Educational design Research. Enschede, The Netherlands : SLO Netherlands institute for curriculm development.

- Rayou Patrick, Sensevy Gérard, 2014. Contrat didactique et contextes sociaux. La structure d'arrière-plans des apprentissages. *Revue française de pédagogie*, 188, p. 23-38.

- Rey, Alain, 2010. *Dictionnaire historique de la langue française.* Paris : Le Robert.

- Rogalski Janine, 2004. La didactique professionnelle: une alternative aux approches de « cognition située » et « cognitiviste » en psychologie des acquisitions. *Revue électronique Activités*, Vol. 1, n° 2, p. 103-120.

- Sanchez Eric, Monod-Ansaldi Réjane, 2015. Recherche collaborative orientée par la conception. Un paradigme méthodologique pour prendre en compte la complexité des situations d'enseignement-apprentissage. *Education & Didactique*, 9(2), p. 73-94.

- Sensevy, Gérard, 2011. *Le sens du savoir.* Bruxelles : De boeck, 796 p.

- Tardif Maurice, Lessard Claude, 1999. *Le travail enseignant au quotidien. Expérience, interactions humaines et dilemmes professionnels*. Bruxelles : De Boeck Université.

- Tiberghien Andrée, 2011. Conception et analyse de ressources d'enseignement : le cas des démarches d'investigation. In M. Grangeat (Ed.), *Les démarches d'investigation dans l'enseignement scientifique Pratiques de classe, travail collectif enseignant, acquisitions des élèves*. Lyon : INRP, p. 185-212.

- Tiberghien Andrée et al., (2009). Design-based research : case of teaching sequence on mechanics. *International Journal of Science Education*, 31 (17), p. 2275-2314.

- Vygotski Lev, 1985. *Pensée et langage*. Paris : Editions sociales, 419 p.

Dispositivos de informação e comunic(ação): o lugar dos murais zapatistas na construção da autonomia chiapaneca

Bianca Rihan
Doctorante en Science de l'information
PPGCI/IBICT, Université Fédérale de Rio de Janeiro, Brésil
biarihan@hotmail.com

Gustavo Saldanha
Professeur en Science de l'information
PPGCI/IBICT, Université Fédérale de Rio de Janeiro, Brésil
saldanhaquim@gmail.com

Resumo

A partir de questões teóricas que abordam o papel dos dispositivos de informação e comunicação para a ativação de movimentos sociais, este trabalho tem o objetivo de apontar para os murais zapatistas, espalhados pelos cinco Caracóis (os caracóis são as regiões organizativas das comunidades autônomas zapatistas) presentes no estado de Chiapas, México. Em um caminho reflexivo que incorpora tanto a materialidade dos suportes de informação, como os postulados afetivos que integram a comunicação, resultantes de contatos, linguagens, experiências, mediações variadas.

Palavras-Chave: Movimento zapatista, Dispositivos infocomunicacionais, Murais, Mediação, Ação.

Dispositifs d'information et de communication : la place des peintures murales zapatistes dans la construction de l'autonomie du Chiapas

Résumé

A partir de questions théoriques qui traitent du rôle des dispositifs d'information et de communication dans les mouvements sociaux, ce travail vise à souligner les peintures murales zapatistes, réparties sur les cinq "Caracoles" (les secteurs de l'organisation des communautés autonomes zapatistes) dans l'état de Chiapas, Mexique. La réflexion se déroule par une approche qui intègre à la fois la matérialité des supports d'information, ainsi que les postulats affectifs qui intègrent la communication, résultants de contacts, langues, expériences et médiations diverses.

Mots-clés : Mouvement zapatiste, Dispositifs info-communicationnels, Peintures murales, Médiation, Action.

Information and communication devices: the place of the Zapatistas murals in the construction of Chiapas autonomy

Abstract

From theoretical questions that address the role of information and communication for activate social movements, this work aims to point to the Zapatistas murals, spread over five snails (snails are the organizational areas of the Zapatista autonomous communities) present in the state of Chiapas, Mexico.. In a reflective way that incorporates both the materiality of information carriers, such as affective postulates that integrate the communication, resulting from contacts, languages, experiences, various mediations.

Keywords: Zapatista movement, Zapatistas murals, Devices of information and comunicacion, Mediation, Action.

1. Problemas de Pesquisa

1) Discutir como o imaginário das comunidades de Chiapas é trabalhado nos murais zapatistas, procurando decifrar os lugares e sujeitos de enunciação, sobretudo, as mediações que desorganizam e ressignificam conceitos.

2) Identificar os processos de transformação na realidade cotidiana das comunidades zapatistas, decorrentes da interação com os murais.

2. Metodologia

Conforme aponta Ulpiano Bezerra de Meneses (Meneses, 2003, 22), ainda há muitas insuficiências quando se trata de lidar com imagens. Segundo o autor, a fonte visual é preponderantemente tratada como um "mero repositório especular de informação empírica, contendo em si sua própria identidade automanifesta [...] que impede estudar, sejam os enunciados da imagem, sejam suas trajetórias".

Assim, como metodologia para o presente trabalho, recorreremos às contribuições da cultura visual, que superam as leituras estáticas da informação em imagens, em que a mesma é enfatizada isoladamente dos problemas históricos. Procurremos evidenciar, como sustenta Meneses, o percurso contextual da informação iconográfica, atentando para além dos "sentidos em si mesmos", mas para os sentidos forjados a partir do ciclo completo da produção, circulação e consumo, que caracterizam ações: "As imagens não têm sentidos imanentes [...] é a interação social que produz sentidos, mobilizando diferencialmente (no tempo, no espaço, nos lugares e circunstâncias sociais, nos agentes que intervêm) determinados atributos para dar existência social (sensorial) a sentidos e valores e fazê-los atuar". (Meneses, 2003, 22,23)

Deste modo ampliado, analisaremos os murais zapatistas: considerando seus processos de circulação, seus sistemas de comunicação, as mediações que abrigam, sua interação com a sociedade e as possibilidades de atuação no que diz respeito à construção da autonomia das comunidades chiapanecas rebeldes.

3. Do exército guerrilheiro ao movimento social

No dia primeiro de janeiro de 1994, enquanto o governo federal mexicano anunciava sua adesão ao Tratado de Livre Comércio da América do Norte (TLCAN, ou NAFTA) , encapuzados provenientes do sudeste do país, mais precisamente do estado de Chiapas, desencadearam uma revolta por "democracia, liberdade e justiça".

Inspirados nos ideais do Exército do Sul, liderado por Emiliano Zapata no começo do século XX, os novos zapatistas de Chiapas pegaram em armas por suas reivindicações e ocuparam a sede de sete municípios. Com a represália das forças oficiais, desencadeou-se uma guerra no território com o saldo de vinte sete membros do Exército Federal e nove guerrilheiros mortos, além de dezenas de feridos e prisioneiros, para ambos os lados (Marques, 2014). Doze dias foram o suficiente, porém, para que a luta armada perdesse a hegemonia na condução estratégica do processo, tornando-se opção episódica.

Segundo Albino Rubim (1996), o desvio do espiral de violência por parte do Exército Zapatista de Libertação Nacional (EZLN) tem a ver com alguns fatores chave, como a oposição da sociedade civil mexicana e internacional ao conflito armado; a inferioridade militar dos zapatistas em relação ao Exército Federal; mas, principalmente, a percepção de que a intervenção na sociedade, com motivação a sua auto-organização, só se daria pela combinação de diversificadas estratégias e agentes, em variadas direções e espaços.

Como sinais de uma atuação política distintiva, os zapatistas promoveram múltiplos encontros com a sociedade. Analisando atividades como a organização de consultas nacionais e internacionais sobre o destino político do zapatismo, assim como a realização de festivais, colóquios, marchas, caravanas e até de encontros virtuais com coletivos de todas as partes do mundo, o historiador Vanden Berghe (2005) aponta para práticas dinâmicas, que se transformaram em função do cenário sociopolítico, permitindo ao movimento catalisar sua rede de relações, mantendo viva a atenção da opinião pública e dos intelectuais. Como movimento social consolidado, os zapatistas seguem garantindo a sua proteção contra um possível aniquilamento militar e encaminhando seu projeto de emancipação.

Dispostos a contribuir com as análises sobre a práxis inovadora do movimento zapatista, debruçaremos em alguns importantes instrumentos de seu combate político-simbólico: dispositivos infocomunicacionais que

assumem a forma de obras/expressões artísticas. Acreditamos que a dedicação a essas experiências coletivas singulares, será capaz de provocar reflexões sobre um universo ainda pouco explorado que, através da combinação de diferentes narrativas e mediações, fortalece uma comunidade de imaginação e ação.

4. Dispositivos infocomunicacionais: do poder disciplinar à contra-hegemonia simbólica

O conceito de dispositivo tem sua origem na obra de Michel Foucault, em meados da década de 1970, quando o autor se dedicava a pensar o funcionamento da "governabilidade". Remetendo a uma vasta relação de disposições práticas e de mecanismos (linguisticos e nao_linguisticos jurídicos, técnicos e militares), Foucault associa os dispositivos ao objetivo de atender a uma finalidade e à imposição de limites e constrangimentos às situações sucessivas.

Assim, a noção de dispositivo é entendida, inicialmente, como instrumental estratégico dominante, pronto para responder a uma urgência e eficiente em orientar práticas sociais. Porém, Foucault (1977) admite que, quase sempre, o dispositivo ultrapassa sua "função" geradora, aquela que disparara seu nascimento e funcionamento.

Sublinhando tal afirmação, Marteleto e Couzinet consideram que para além de "lugar de inscrição de um projeto social total com conotação normativa e disciplinar, os dispositivos precisam ser considerados como recursos para a ação, em perpétua reconfiguração". (Marteleto, Couzinet, 2013, 8)

No caso do movimento zapatista, tema de nosso trabalho, acreditamos que foi o investimento em dispositivos próprios ao longo de sua trajetória, a grande chave de amadurecimento perante o confronto à hegemonia dos dispositivos oficiais.

Convivendo com a exclusão secular das demandas indígenas na história oficial do país, e com a submissão muitas vezes "naturalizada" ao *habitus* dominante, reprodutor das relações de poder e das distinções sociais, os zapatistas passaram a fortalecer sua resistência produzindo uma contra-hegemonia a partir de artefatos que, desde a produção até a circulação e apropriação, são capazes de criar uma rede de afetos em torno dos mitos, símbolos e memórias marcantes para as comunidades autônomas.

Nos estudos da informação e comunicação a noção de mediação veio se transformando nos últimos anos, passando da ideia de transmissão unilinear, concebida nas teorias clássicas e alicerçada na figura de um mediador ou de uma mídia, a um processo onde intervêm diferentes agentes técnicos, sociais e culturais. (Jeanneret, 2005). (Marteleto, Couzinet, 2013, 3)

Ao entrelaçarem manifestos políticos e arquivos históricos à proposta de produção compartilhada de obras de arte - alegorias, paródias, contos, poemas, romances, fotografias e pinturas em murais - os zapatistas propuseram um leque diversificado de formas estéticas, conteúdo infocomunicacional, recursos da imaginação e pessoal envolvido - comunidades indígenas, movimentos sociais, ONGS e coletivos externos apoiadores da autonomia chiapaneca - para a criação de um projeto comum.

Como exemplo, podemos resgatar a entrevista concedida pelo subcomandante Marcos - principal porta-voz dos zapatistas - em abril de 1996, ao poeta Juan Gelman, em que afirma: "Antes não concebíamos como os indígenas manejavam a linguagem, aos poucos fomos descobrindo um apego ao significado das coisas e ao uso das imagens também" (Marcos, 2001, 233).

Segundo Marcos - que ao longo do tempo à frente do EZLN investiu fortemente na atividade literária - os indígenas, falantes de diferentes línguas - *tzotzil, tzeltal, tojolabal, chol, zoque* e *mame* -, não constroem a linguagem a partir de conceitos, mas de imagens e sensações. Um indígena trolabal que chama a lua de *ixaw,* estaria falando de luz de prata (Marcos, 2001). Imersos nesse outro mundo semântico, de difícil compreensão para aqueles que não compartilham o mesmo repertório étnico, os zapatistas ajudaram a traduzir e a integrar os habitantes de Chiapas em um horizonte de mediações, articulando as expressões literárias, simbólicas e metafóricas dos indígenas às formas de representação dos grupos de diálogo presentes nas cidades mexicanas, e até fora do México.

Variadas formas estéticas e repertórios de experiências foram incorporados à produção de dispositivos comuns, originando enunciações singulares e subjetividades emergentes para a mobilização da luta rebelde. Desenvolvidas sobre diferentes níveis, as narrativas zapatistas mesclam informação referente à história factual da guerrilha com elementos mágicos, escancarando o debate político para o realismo fantástico (Araújo, 2001).

Tais narrativas, construídas a partir de muitas vivências, memórias, versões e imaginários, passaram a circular entre as comunidades chiapanecas em

oficinas de contação de histórias e de produção poética, e a rodar o mundo através de jornais impressos e pela internet, com o apoio de midiativistas relacionados à causa. Sobretudo, atualizam a luta por "justiça, democracia e liberdade" dos indígenas e populações marginalizadas.

5. Murais colorido: narrativas iconográficas, subjetividades emergentes e ação coletiva

Passando às pinturas em murais - nosso objeto específico, e mais uma das importantes "armas" do combate zapatista - podemos considerá-las uma espécie de narrativa em imagens, que tem muito em comum com as várias formas de comunicação e informação propostas pelo movimento.

Abrigando os mesmos referenciais simbólicos que, por exemplo, os contos, os murais são descritos pelas comunidades rebeldes como "outra maneira de expressar ou contar nossa história" (González, 2007, 46), o que os concebe como textualidades visuais de um mesmo conjunto de dispositivos. Assim como na experiência literária, os detentores de pincéis acabam por traduzir em muros coloridos os relatos, as memórias e as utopias das comunidades e de seus parceiros: "o povo é o que diz o que quer que se pinte" (González, 2007, 46).

Ao analisar o mural de Taniperla, o historiador belga Jan de Vos (2002) demonstrou, justamente, os significados comuns presentes em seus conteúdos alegóricos e nas narrativas orais disseminadas nas comunidades indígenas: como palavras pintadas, os murais transmitem histórias conhecidas pelas comunidades, histórias familiares que resgatam tradições étnicas, as que foram apropriadas de outras vivências, as inventadas e as que sobrevivem no decorrer da luta zapatista.

Entre os exemplos que menciona o autor, destaca-se a figura de Emiliano Zapata [1], o comandante do século passado, que em muitos dos relatos das comunidades chiapanecas aparece como um personagem mitológico. Segundo as apropriações camponesas, Zapata encarna a figura dos primeiros deuses maias Ik' Al e Votán: deuses contrários que nascem grudados, mas

[1] Retomando os ideais do Exército do Sul, liderado por Emiliano Zapata, os guerrilheiros de Chiapas incorporaram o simbolismo daquele movimento camponês tão admirado no país, batizando a si próprios com o nome "zapatistas". Muito por conta do misticismo presente na figura de Zapata considerado, pelos indígenas de Chiapas, o fundador de sua luta, os novos ou "neozapatista" lograram conferir legitimidade e afeição a sua causa.

aprendem a andar juntos. No caminhar compartilhado, Ik' Al e Votán descobrem que podem chegar de maneira mais rápida e segura a seu destino. (Vos, 2002)

Em Taniperla, personagens negros e brancos marcavam a oposição inicial entre Ik'Al e Votán. Dentre esses é possível identificarmos a própria representação de Zapata, montado em seu cavalo, e as imagens da comandanta indígena Ramona, do subcomandante Marcos e de alguns personagens míticos da esquerda latinoamericana, como Che Guevara. Na continuidade do desenho, todos estão coloridos, seguindo lado a lado. A grande "moral" de Taniperla simboliza bem a metáfora que busca imprimir o movimento zapatista: "todos somos um". Só agindo em um infinito compartilhar, através do "caminhar perguntando" é possível construir "um mundo onde caibam todos os mundos." [2]

Além de terem se apropriado do imaginário indígena, os zapatista envolveram em sua narrativa muitos outros significantes, movimentando mensagens que estabelecem pontos de contato entre os mais diversificados segmentos. Visualidades mesoamericanas, indígenas, revolucionárias e aquelas identificadas com a esquerda latinoamericana, em uma singularidade que não deixa de ser plural: de Coatlicue à comandanta indígena Ramona; de Zapata a Marcos; de Che a Comandante David. Em imagens talhadas, identificadas à arte revolucionária; desenhos infantis ou artes plásticas urbanas; da arte chicano aos bordados tzotziles; de inspirações em Diego Riviera a cartuns (Santiago, 2002).

Em uma mescla de repertórios, os murais presentes no território autônomo também têm sua autoria compartilhada por diferentes mãos. Muitos artistas não indígenas, que simpatizam com o movimento, integram a experiência muralista de Chiapas; assim como estudantes universitários, que fazem vivências nos Caracóis; crianças e estudantes locais; e trabalhadores da região. Algumas das imagens, porém, são pintadas apenas pelos artistas, outras, pelos próprios moradores.

Apesar de publicamente os murais serem considerados arte indígena e, internamente, tidos como patrimônio comunitário, o interessante é

[2] As expressões entre aspas aparecem constantemente nos comunicados e pronunciamentos zapatistas.

observarmos o seu caráter "transidentitário" [3], e a sua importância para a construção de mais um elo na imensa rede que movimentam os zapatistas.

O mural de Taniperla, citado acima, pode ser considerado um exemplo dessa transidentidade, mesmo depois de seu fim. Produzido na comunidade Tzeltal por mulheres, homens e crianças de doze localidades do município autônomo Ricardo Flores Magón - e coordenado pelo desenhista não indígena Sérgio "Checo" Valdez -, Taniperla foi destruído em 1998, mesmo ano de sua criação. Um pouco antes da inauguração da obra, o Exército Federal mexicano invadiu o município, prendeu dezesseis pessoas e acabou com o trabalho partilhado entre tantas outras. Porém, as imagens do mural destruído rodaram o mundo, transformando-o em ícone da luta por autonomia. Além da viralização de imagens na internet, numerosas reproduções se realizaram - nos Estados Unidos, Espanha, Argentina e no próprio México - em atos simbólicos para reavivar Taniperla. (Santiago, 2002).

Segundo Gennari, a presença dos murais em tantas partes do mundo tem a força de revelar a vida no interior das comunidades "como o embrião de uma nova sociedade que questiona e ameaça a ordem vigente, através do diálogo com as mais diferentes culturas, realidades e movimentos" (Gennari, 2002, 78). Como espaço de mediações, os murais zapatistas revelam narrativas que por tanto tempo permaneceram subterrâneas, originando um movimento de reescrita da história a partir de vozes dissonantes, e não do enquadramento da memória coletiva pela memória oficial.

Assim como Gustavo Saldanha (2014), que classificou as quatro feiras que visitou - na Cidade do México, no Porto (Portugal), Rio de Janeiro e Petrópolis - como "paisagens simbólicas" para a aplicação dos estudos de mediação, circulação e apropriação dos saberes, também apontamos para os murais zapatistas, como espaços/ elementos centrais para o "desenvolvimento das relações entre formações simbólicas e mediação" revelando as:

> [...] múltiplas e tênues identidades – transidentidades – dos artefatos e de seus "apropriadores"; a convivência entre a mediação tecnológica e a mediação humana; a coexistência de técnicas e tecnologias da linguagem em diferentes performances no espaço-tempo; as múltiplas materialidades; as distintas formas de ocupação do espaço público pelos agentes e pelos artefatos; a singularidade dos processos de ressignificação da

[3] Ver Saldanha (2014)

> materialidade; as diferentes faixas etárias e "identidades culturais" dos "apropriadores"; a virtualidade do simbólico em curso: seu potencial de transformação do mundo. (Saldanha, 2014, 17)

Apesar de vinculadas as suas identidades territoriais, a construção de murais - que é também uma forma de fazer política - transborda fronteiras e técnicas, mistura realidade e sonhos, conecta pessoas e mundos. Amalgamando várias memórias e imaginários, os murais coloridos marcam uma forma específica de organização do passado, do presente e de expectativas para o futuro, fazendo-se suportes de informação e meios de comunicação singulares. Conectando afetos, encontros e trabalhos plurais, confluem para a construção de realidades intuídas e desejadas, tramando as redes heterogêneas de um novo mundo possível.

6. Considerações Finais

Analisando os murais zapatistas como dispositivos infocomunicacionais e evidenciando seus processos de confecção e circulação, buscamos atentar para além dos sentidos dos murais em "si mesmos", entendendo como esses sentidos se constroem, sobretudo, a partir das múltiplas relações em que estão intrincados.

Certamente, a produção e uso dos murais por diversos grupos e coletivos ligados ao movimento zapatista, cumpre não apenas uma função estética, mas também uma forte dimensão de intervenção política, encaminhando relações sociais de novos tipos, priorizando concepções de mundo relacionadas a uma narratividade que rebate as concepções hegemônicas e que propõe uma nova construção de sentidos e de subjetividades. Dessa forma, percebemos que os murais fazem parte da vida cotidiana das comunidades em resistência como elementos centrais para o fortalecimento de sua autonomia, justamente, por abrigarem conteúdos informacionais resultantes de inúmeras relações e experiências, capazes de superar, através de seus processos coletivos de mediações, as imposições contidas nas montagens ideológicas disciplinares, na maioria das vezes precárias e frágeis.

Referências

- Foucault Michel, 1977. Le jeu de Michel Foucault [entretien avec D. Colas et al]. Ornicar? *Bulletin périodique du champ freudien*, n.10.

- González Cristina Híjar, 2004. *Calcomaniás Zapatistas*: contribuición a uma poética latinoamericana. México: Cendiap/AMV.

- Le Bot, Y, 1997. *Le rêve zapatiste*. Paris: Éditions du Seuil.

- Marques Luis Antonio Guerra, 2014. *Democracia, Justiça, Liberdade*: lições da Escuelita Zapatista. Dissertação de Mestrado. Brasília: Universidade de Brasília.

- Marteleto Regina, 2001. Análise de redes sociais - aplicação nos estudos de transferência da informação, *Ciência da Informação*, Brasília, v. 30, n. 1, 71-81, jan./abr.

- Marteleto Regina, Couzine Viviane, 2013. Mediações e dispositivos de informação e comunicação na apropriação de conhecimentos: elementos conceituais e empíricos a partir de olhares intercruzados, *R. Eletr. De Com. Inf. Inov. Saúde*, Rio de Janeiro, v.7, n.2, jun..

- Meneses Ulpiano Bezerra de, 2003. Fontes Visuais, Cultura Visual, História Visual. Balanço provisório, propostas cautelares. In: *Revista Brasileira de História*. São Paulo, v. 23, nº45, 11-36.

- Rubim Albino Canelas, 1996. A comunicação e a política dos neo-zapatistas. Disponível In: http://www.facom.ufba.br/compolitica/textos/neozapat.htm.

- Saldanha Gustav, 2014. Mediação e formações simbólicas: notas cassirerianas sobre linguagem, conhecimento e cultura na ciência da informação. In: *Anais XV Enancib*, 2014.

- Santiago Luis Vargas, 2002. *El Mito de la palavra a la parede*. In: Blanco sobre Blanco. Miradas y lecturas sobre artes visuales. Buenos Aires.

- Subcomandante Marcos, 2001. In: Gelman, Juan, 2000. *Nada que ver con las armas*. El Correo da Selva. Cartas e documentos del ELZN, durante el año 2000. México: Associación Cultural Votan.

- Thompson E.P, 2001. Folclore, antropologia e história social. In: Negro, Luigi Antonio, SILVA, Sergio (Orgs.). *As peculiaridades dos ingleses e outros artigos*. Campinas: Ed. Unicamp.

- Vanden Berghe K, 2005. *Narrativa de la rebelión zapatista*. Los relatos del Subcomandante Marcos. Madrid e Frankfurt: Vervuert Iberoamericana5.

- VOS. Jan de, 2002. *Una tierra para sembrar sueños*. Historia reciente de la Selva Lacandona, 1995-200. México: FCE/ Ciesas.

Fotografia, memória, lugares: Rua Alagoinhas, 33

Alzira Tude de Sá
Doctorante en science de l'information
Insitut de science de l'information, Université Fédéral de Bahia, Brésil
alziratude@gmail.com

Katia de Carvalho
Professeur en science de l'information
Insitut de science de l'information, Université Fédéral de Bahia, Brésil
kcarvalho560@gmail.com

Resumo

O uso da imagem fotográfica pelas disciplinas das ciências sociais e humanas permite uma representação da realidade. Como um documento validado, é uma ferramenta útil e eficaz de análise social e fonte fecunda de informação e de memória. A partir da análise de documentos fotográficos da casa do escritor Jorge Amado, mostramos que eles podem estabelecer ligações entre informação e cultura.

Palavras-chave: Fotografia, Memória, Fotografia como documento, Jorge Amado.

Photographie, mémoire, lieux : rue Alagoinhas, 33

Résumé

L'utilisation de l'image photographique par les disciplines des sciences humaines et sociales a permis une représentation de la réalité. En tant que document validé, c'est un outil utile et efficace d'analyse sociale et source féconde d'information et de mémoire. A partir de l'analyse de documents photographiques de la maison de l'écrivain Jorge Amado, nous montrons qu'ils permettent d'établir des liens entre l'information et la culture.

Mots-clés : Photographie, Mémoire et document, Jorge Amado.

Photography, memory, places: Alagoinhas Street, 33

Abstract

The use of the photographic image in the disciplines of social sciences and humanities allows a representation of reality. As a valid document, it is a useful and effective tool of social analysis and fruitful source of information and memory. From the analysis of photographic documents of the writer Jorge Amado house, we show that these documents can establish links between information and culture.

Keywords: Photography, Memory, Photography as document, Jorge Amado.

Introdução

Quando falamos da memória e da fotografia não podemos prescindir da história. Ao longo do tempo o ser humano sempre buscou reproduzir o real e nele deixar marcas do seu pensamento numa tentativa de se libertar do esquecimento e da morte, numa tentativa insana de desviar-se do curso de Lete, sob a proteção e os auspícios de Minemosyne, a deusa da memória.

Desde Aristóteles aos anos de 1816, as invenções mecânicas buscaram copiar a natureza. Nos anos de 1816 a 1890 as grandes revoluções abalaram o mundo. Foi o tempo do daguerreótipo, do calótipo, do nascimento da fotografia moderna. Desde seu surgimento e desenvolvimento tecnológico, a partir das pesquisas de Niepce, Daguerre, Talbot, que a fotografia traz em si o âmago da veracidade incontestável dos fatos por ela registrados. Talvez por isso, as duas, memória e fotografia se (con)fundem, são uníssonas, uma está contida na outra, intrinsecamente ligadas. À fotografia foi agregado um elevado *status* de credibilidade devido à possibilidade de registrar fragmentos do mundo "real", da forma como "realmente" se apresentam. Portanto, considerá-las e tratá-las como um espaço de preservação de memória, não só de matiz poético, tornou-se insuficiente, posto que, se de um texto escrito é possível extrair uma gama imensa de informação, por que a fotografia não seria capaz de nos oferecer o mesmo?

Fotografia é uma palavra que vem do grego e significa a "escrita da luz" por dar ao presente, a visibilidade do real. A memória, pelos gregos, foi representada por uma entidade divina, a deusa Minemosyne, que também se caracteriza por evidenciar os fatos como se parecem, por apontar para os caminhos da lembrança, conceitos que veem sendo reatualizados em função de mudanças sociais significativas.

Como um tema de reflexão epistemológica, a memória vem ocupando espaço nas últimas décadas. No ano 2000, Andreas Huyssen escreve o livro "Seduzidos pela memória", onde afirma que "[...] um dos fenômenos culturais e políticos mais surpreendentes dos anos recentes é a emergência da memória como uma das preocupações culturais e políticas das sociedades ocidentais" (Huyssen, 2000, 9). Na mesma linha de pensamento Rossi (2010), considera que, entre as razões que explicam as paixões atuais pelo tema há, sem duvida, uma grande "demanda de passado" e uma renovação de interesse pelos argumentos e temas que pareciam superados ou marginais tais como o localismo, o nacional, o regional, o urbano, o bairro, as minorias, os grupos, as culturas, os sujeitos.

Imaginava-se que a instantaneidade, característica do mundo contemporâneo, concorresse para a dissolução do passado e seu apagamento. No entanto, diante da espetacularização do presente efêmero, diante da globalização da cultura, da economia e das fronteiras geográficas uma surpreendente "mania preservacionista" (Raphael Sammuel, 1996, *apud* Sarlo, 2007, 11), ancestral, fez renascer nas nações e nos "novos sujeitos" como diria Michel de Certeau (2002), antigas necessidades: a afirmação da identidade e a noção de pertencimento.

Mudaram, portanto, os objetos da história, deslocados para as margens da sociedade, cujos fatos e estratégias do cotidiano, agora relevantes para a construção da história, romperam com a ideia de que esta se constrói com as grandes narrativas, sínteses, ou mesmo visões globais dos fatos interpretados pelos historiadores, como se pensava no século XIX.

A narrativa do passado passa a demandar, portanto, novos métodos e uma nova postura se dá diante da escuta dessas vozes que se materializam nos discursos da memória como as cartas, os conselhos, os diários, etc, e acrescentamos a esse rol as fotografias, os objetos que registram e circundam o sujeito. É como se o passado fosse reordenado ideologicamente e conceitualmente e, de mãos dadas com a sociedade, aflorasse através das memórias subterrâneas confinadas ao silêncio que longe de conduzirem ao esquecimento, se convertem numa forma de luta e resistência aos discursos oficiais. Rompido o tabu, naturalmente instaura-se a necessidade de mudanças políticas e revisões críticas do passado como diria Pollak (1989), não estando isentas a estas ações renovadoras, as instituições públicas e privadas geradoras de informação, documentos e memórias.

Daí poder-se dizer que o uso jurídico e moral da memória pública e privada, da memória resgatada no contexto da sociedade contemporânea regida por novos paradigmas, uma sociedade que se auto - define como sociedade da informação, passa a interferir em todos os campos do conhecimento, a envolver e redefinir o conceito de memória, a função das instituições que regem as políticas de informação, o próprio conceito de documento, seus suportes, e seus mecanismos de preservação, conservação e disseminação.

Pensamos que essas novas ideias se devem ao ressurgimento do sujeito na cena social e com ele a possibilidade de memórias e lembranças acumuladas e "esquecidas" virem à tona. Segundo Pollak (1989, 3) ao ressurgirem, as mesmas possibilitam que seja recontada uma história oficial que impunha aos cidadãos uma memória coletiva centrada em bases históricas que lhes reforçavam o poder, a hegemonia e uma unidade que só lhes favorecia.

O que tem sido presenciado e vivido é uma tensão entre o lembrar e o esquecer numa relação de complementaridade que se materializa nos lugares, pessoas e acontecimentos que, na luta para serem lembrados e na tentativa de não serem esquecidos, postam-se alheios à evidência de que o esquecimento é uma categoria da memória. Contra esse esquecimento, nesse tempo, a fotografia entra em cena como um recurso e testemunha ocular da realidade presente, do instante vivido.

Quanto ao lugar que vem ocupando a fotografia como espaço democratizador da memória, em seu livro "História e Memória", Le Goff (2003), afirma que:

> Entre as manifestações importantes ou significativas da memória coletiva encontra-se o aparecimento no século XIX, e no início do século XX de dois fenômenos O primeiro, em seguida à primeira Guerra Mundial, é a construção de monumentos aos mortos.[...] O segundo é a fotografia, que revoluciona a memória: multiplica-a e democratiza-a, dá-lhe uma precisão e uma verdade visuais nunca antes atingidas, permitindo assim guardar a memória do tempo e da evolução cronológica. (Le Goff, 2003, 460).

E sobre a transitoriedade, inerente ao registro fotográfico, configurada na impossibilidade do retorno do instante gravado, Barthes (1984,13) sentencia:

> O que a fotografia reproduz ao infinito só ocorre uma vez: ela repete mecanicamente o que nunca mais poderá repetir-se existencialmente. Nela o acontecimento jamais se sobrepassa para outra coisa: ela reduz o *corpus* de que tenho necessidade ao corpo que vejo [...].

O espaço no qual inserimos esse estudo encontra-se no interregno entre o *corpus* de que temos necessidade e o corpo que vemos situado num lugar de memória, como podemos considerar a casa do escritor Jorge Amado, casa real representada nos registros fotográficos que, como fontes de informação, como as demais fontes, não podem ser considerados como espelhos fiéis dos fatos, pois se o fossem estariam fadados a permanecerem estagnados "em seu silêncio," como fragmentos desconectados da memória, como meras ilustrações artísticas. O seu potencial informativo só pode ser alcançado na medida em que a leitura, a mediação e recepção desses fragmentos são contextualizados em seus múltiplos desdobramentos sociais, políticos, econômicos, religiosos, artísticos, culturais, circunscrito que foi, no tempo e no espaço, o ato da tomada do registro.

Considerar a fotografia como fonte histórica dos acontecimentos e não mera ilustração do passado, como fonte de informação, é a forma que tem sido advogada por pesquisadores das mais variadas formações. Por ter sido considerada como uma ferramenta utilitária, capaz de captar a realidade, o que viabilizava o seu uso prático e a sua inserção na dinâmica da sociedade industrial, só recentemente, a mais universal das linguagens plásticas do mundo, tem sido culturalmente legitimada além do caráter documental que lhe foi atribuído.

A apropriação e uso da imagem fotográfica por disciplinas das ciências sociais e humanas como a História, a Antropologia, a Sociologia, a Ciência da Informação, seguiu percursos que fizeram com que a fotografia passasse de uma invenção do século XIX, com traços estéticos e documentais de representação da realidade, para uma ferramenta útil e eficaz de análise social e fonte profícua de informação.

Esse novo pensar deve-se às transformações ocorridas no final do século XIX e inicio do século XX, a respeito do conceito de documento e sua ampliação, visto agora como instrumento de promoção e circulação social do conhecimento, mudanças no conceito de história, transformações que abalaram o pensamento filosófico e científico referentes às fontes documentais e dentre elas a fotografia, cujo acesso e uso da informação neles contida, "[...] foi facilitada pela possibilidade de repetição associada com a impressão" (Burke, 2004, 22). Tais alterações levaram a considerar-se a fotografia como detentora de uma sintaxe própria ao estabelecerem-se novos conceitos de realidade, modalidades metodológicas distanciadas de modelos fechados, matrizes teóricas menos rígidas, novas formas de pensar o fazer histórico, novos referenciais de análise, outras formas de olhar o social e suas representações.

Aliados à profunda crise da verdade e à perda da credibilidade nos modos de representação que vigoravam nesse tempo, "poderes" como o de tornar visível o que já era visto, de produzir novas visibilidades e de extrair novas evidências das coisas do mundo, abalaram o conceito de fotografia como um meio de renovação da crença na imitação e na representação, a sacralização do seu status como documento, mimese do real, reprodução fiel da realidade.

Foi no fim do século XIX e principio do século XX, que surge na Europa um movimento, capitaneado por um belga, Paul Otlet, que buscava caminhos e formas de sistematizar a produção de documentos, seu acesso e disseminação - o Movimento Bibliográfico, do qual originou um campo do conhecimento que viria a ser, posteriormente, denominado de Ciência da Informação.

Sobre Otlet e sua relação com a fotografia, torna-se pertinente citar as autoras Bucceroni e Pinheiro (2009, 10) que discorrem sobre o "Zoom de Otlet na fotografia" no artigo que escrevem sobre a "A imagem fotográfica como documento: desideratos de Otlet." Afirmam as autoras que "[...] a fotografia é para Otlet, o tipo de documento gráfico que melhor exprime o conhecimento humano, por ser o mais realista." (Bucceroni e Pinheiro (2009, 10) A visível crença na objetividade que grassava nesse período, o estigma do mimetismo atribuído à fotografia consubstanciaram a crença de Otlet levando-o a afirmar que "La photographie est le moyen de représentation de plus réaliste, celui dont l'objectivité mécanique atteint la plus précieuse approximation lorsqu'il s'agit d'obtenir de la nature une image à deux dimension ». (Otlet, 1934, 200)

Assim como sonhava em criar o Repertório Bibliográfico Universal, acreditava na necessidade da existência de um Repertório Iconográfico Universal, tal era o valor que ele agregava às imagens e em espacial à fotografia. Para ele "Il n'est pas exagéré se dire qu' aujourd'hui, avec plus ou moins de perfection, de rigueur scientifique, de goût artistique, le contenu du vaste monde acessible a l'home a etê largement photographié." (Otlet, 1934, 193).

Um pouco mais à frente, em 1951, na França, Suzanne Briet retoma a discussão sobre a noção de documento e documentação propondo uma releitura dos conceitos de Otlet, no artigo "Qu'est-ce que la documentation?" Propõe outra definição que julga mais atual e abstrata: "[...] o documento é todo signo indicial (*ou índice*) concreto ou simbólico, preservado ou registrado para fins de representação, de reconstituição ou de prova de um fenômeno físico ou intelectual." (Briet, 1951, 7) Se todo documento, para a autora, é um signo indicial ou índice, arroladas estão as fotografias dentro da sua conceituação de documento. Como bem observou Buckland (1997), para Briet, a materialidade do documento, a intencionalidade do sujeito e a forma como é processado são os critérios que devem ser usados para defini-lo.

Em conexão com essas formas de conceituar o documento, além da escrita e dos registros gráficos, Peter Burke considera que esse é um tempo de uma "*virada pictórica*", (Burke, 2004, 15) e atenta para o fato de que foi no final dos anos 60 do século XX, que o valor das fotografias como evidencia histórica, subsidiou a construção da história social do século XIX, a partir do cotidiano e experiências de pessoas comuns, ou seja, ajudou a construir "*uma história a partir de baixo*".

Tal expressão denota uma mudança de foco na construção da História que, no mesmo diapasão, é comungada por Le Goff (2003, 525) que afirma, quando publica o livro Historia e Memória, nos idos de 1977:

> Hoje o método seguido pelos historiadores sofreu uma mudança. Já não se trata de fazer uma seleção de *monumentos*, mas sim de considerar os documentos como monumentos [...] e para além disso, inseri-los nos conjuntos formados por outros monumentos:os vestígios da cultura material, os objetos de coleção [...] os tipos de habitação, a paisagem [...]. Enfim tendo em conta o fato de que todo documento é ao mesmo tempo verdadeiro e falso, trata-se de pôr à luz as condições de produção [...] e de mostrar em que medida o documento é instrumento de um poder. (cf. poder/autoridade).

Le Goff afirma que nos idos dos anos 70, grassava a critica à noção de fato histórico, visto agora como uma construção discursiva, como o considerava Foucault, como um objeto inacabado, e ao mesmo tempo instaura-se a critica à noção de documento, dele sendo retirado a inocência e a objetividade que marcavam a sua trajetória. Essa tomada de consciência trouxe à cena a manipulação exercida no processo de construção da História, na leitura e história das produções humanas. Uma mirada estrábica que passou a ver a história não mais e simplesmente ligada ao texto escrito mas "[...] à palavra, ao gesto, à imagem, ou história do imaginário [o que] permite tratar os documentos literário e artístico como plenamente histórico [...]." (Le Goff, 2003, p.11)

O debate em relação ao uso da fotografia como elemento para análise da pesquisa histórica foi estabelecido em consonância com essas alterações ocorridas no âmbito da própria História, por conta da corrente historiográfica da Escola do Annales, na primeira metade do século XX, tempo em que historiadores passaram a considerar que a investigação histórica deveria ampliar o leque documental para além dos documentos escritos e registros orais. Tal forma de pensar viria validar a fotografia não só como documento, mas como um documento subsídio para os estudos historiográficos, na aplicação de novos métodos de se fazer a História, métodos pluridisciplinares adotados nos estudos sobre a sociedade e a historia.

1. Lugar de memória

Para que se possa tomar "lugares de memória" como uma categoria adotada nesse estudo e para aplicar com clareza o conceito ao objeto especifico, a casa

da Rua Alagoinhas 33, do escritor Jorge Amado, faz-se necessário discorrer sobre a origem e o fundamento do referido conceito.

Para assim considerá-la é preciso que primeiro se conceitue o termo cunhado por Pierre Nora e as noções de memória e história trazidas à cena por ele nos anos de 1984. Por acreditar que vivemos um momento em que países e povos sofreram mudanças profundas nas relações que tradicionalmente eram mantidas com o passado, o historiador Pierre Nora, entre os anos de 1978 a 1981, promove um seminário na École des Hautes Études en Sciences Sociales (Paris). Esse seminário reuniu intelectuais franceses com o objetivo de refletir sobre questões referentes à memória e a identidade da França, diante da urgente necessidade de se repensar a construção da identidade nacional francesa, da memória da França como nação, por conta do novo cenário político e cultural descortinado pela globalização, pelas propostas advindas da União Européia, e dos novos desafios imposto pelo multi-culturalismo.

Diante de conflitos entre memória e história, ele encontra uma alternativa nos "lugares", criando uma nova abordagem para a historiografia francesa. Nora (1993) considera que com o fim das sociedades-memória, os valores da sociedade não são mais transmitidos pela família, pela religião, pelo Estado. O que se presencia é uma materialização da memória, uma democratização e como consequência, qualquer um pode sentir-se autorizado a registrar suas lembranças, suas memórias, fato comprovado na contemporaneidade, pela exacerbada ânsia dos sujeitos de fotografarem-se a si e os eventos do cotidiano,

Para Nora (1993) alguns fatores são determinantes para que um lugar seja considerado como "lugar de memória, fatores de ordem material, simbólico e funcional. Nos "lugares materiais" e "lugares funcionais" a memória social se ancora e pode ser apreendida pelos sentidos; nos "lugares simbólicos" a memória coletiva se expressa e se revela. Para o historiador eles são uma construção histórica e o interesse pelo seu estudo e mesmo criação, surge do seu valor como documento e monumento que indicia e revela os conflitos, as relações, as paixões enfim, os processos sociais que, iconicamente, ali podem são revelados o que para ele, antes de mais nada, são considerados como "*restos.*" Caracterizam-se assim, como "[...] lugares mistos, híbridos e mutantes, intimamente enlaçados de vida e de morte, de tempo e de eternidade; num espiral do coletivo e do individual, do prosaico e do sagrado, do imóvel e do móvel." e pela aura simbólica que os reveste: (Nora, 1993, 22)

> Mesmo um lugar de aparência puramente material, como um depósito de arquivos, só é lugar de memória se a imaginação o investe de uma aura

> simbólica. Mesmo um lugar puramente funcional, como um manual de aula, um testamento, uma associação de antigos combatentes, só entra na categoria se for objeto de um ritual. Mesmo um minuto de silêncio, que parece o exemplo de uma significação simbólica, é ao mesmo tempo o recorte material de uma unidade temporal e serve, periodicamente, para uma chamada concentrada da lembrança. Os três aspectos coexistem sempre. (Nora, 1993, 21-22).

Partindo desses princípios, podemos considerar que a aura que reveste a Casa da Rua Alagoinhas 33, sua história e todo o simbolismo nela contido, justificam, fundamentada, no conceito de Pierre Nora (1993), que ela seja considerada como um "lugar de memória", cujo estudo, através dos registros fotográficos como documentos, possibilitou-nos a apropriação da informação neles contidos.

2. A casa como espaço do homem e seus objetos

Bachelard (2008) é o pensador no qual fundamentamos os nossos estudos sobre o espaço e sua poética, dentro de uma perspectiva fenomenológica da imaginação que, segundo o autor,

> [...] pretende examinar imagens bem simples, as imagens do *espaço feliz* [determinando] o valor humano dos espaços de posse, dos espaços defendidos contra forças adversas, dos espaços amados [que] por razões não raro muito diversas, e com diferenças que as nuanças poéticas comportam são *espaços louvados*. (Bachelard, 2008, 19).

Ao buscar um fundamento para dar respostas às questões por ele mesmo levantadas, considera que, "[...] analisada nos horizontes teóricos mais diversos, parece que a imagem da casa se torna a topografia do ser íntimo," (Bachelard, 2008,20). O autor considera a casa como uma força que integra sonhos pensamentos, lembranças, matérias que, almagamadas se constituem em elementos que vão compondo a história individual do sujeito, que se delas for privado, assim como da experiência vivida nos seus espaços "o homem seria um ser disperso, sem lugar, sem integração entre corpo e alma."

Nesse estudo fenomenológico do espaço a casa é assim considerada como um lócus privilegiado para a construção da subjetividade dos sujeitos, um elemento que conjuga e articula a intimidade do homem com o mundo e onde a imaterialidade dos bens culturais que o circundam, acaba por fazer emergir relações desse sujeito com o mundo social e o estabelecimento de

relações simbólicas advindas daquelas mantidas e cultivadas com os objetos e artefatos que o compõe.

Tal pressuposto nos leva a considerar que os objetos e sua representação, no mundo do homem contemporâneo, são como documentos/monumentos, que trazem em si informações passíveis de leitura e reconstituição histórica dos sujeitos, do seu meio.

Como os registros fotográficos da casa da Rua Alagoinhas, 33 flagram não o homem em si, mas os seus objetos, não poderíamos deixar de considerá-los como uma categoria significativa de análise, desde quando o objeto encerra sempre uma dimensão ético-estética que remete ao gesto humano de criar, confeccionar, operar e colecionar os mais variados objetos e em lugares específicos. O fluxo de sentidos e imagens que o objeto dispersa no mundo é capaz de veicular aspectos singulares das reminiscências e devaneios do sujeito o que se dá a partir do contato com a materialidade da coisa e os sentidos possíveis que ela encerra em si.

Para Bachelard (2008, 20) a casa, como uma força, integra sonhos e pensamentos. Uma casa de morada na cidade da Bahia integrava os sonhos do escritor Jorge Amado que assim se expressa:

> Para ser exato, posso informar que nela entramos a família e as bagagens, em janeiro de 1963 - cerca de vinte operários ainda trabalhavam na conclusão da obra. Quando os últimos se foram, um mês depois, já estávamos instalados, móveis colocados em seus lugares, determinados os espaços reservados a cada um de nós. [...] Eu via realizado um dos sonhos de minha vida, o de ter casa de morada na cidade da Bahia. [...] Ela não se parece com nenhuma outra, é única (Amado, 1999, 14, 16).

Jorge Amado foi compondo o seu lugar, a casa que mais tarde "nasceu", definitivamente e que foi, ao longo do tempo, sendo povoada de objetos, artefatos, móveis e arte que se ordenavam em torno de um eixo que assegurava à família a representação das relações familiares e afetivas arregimentadas pela vida afora. Casa e construção que foi tomando forma, nascendo com o tempo e a cada dia, criando raízes pouco a pouco, e definitivamente instalando-se como canta o poeta Rainer-Marie Rilke.

3. A casa da rua alagoinhas, 33

As estruturas do arranjo da casa da Rua Alagoinhas, 33 foram se configurando. Cada cômodo, cada cor, material, madeira, vidro, azulejos, objetos, móveis, quadros, objetos sagrados, telhados, vigas, jardins, coleções

interiorizavam a sua função revestindo essa casa de uma dignidade simbólica. A casa inteira contemplava a integração das relações pessoais do grupo semifechado da família, que se resume no que diz Baudrillard (2009,22), que ela se delineava como "[...] um espaço especifico que tem em pouca conta um arranjo objetivo pois os móveis e os objetos existem aí primeiro para personificar as relações humanas povoar o espaço que dividem entre si e possuir uma alma." Tal espaço e alma expostos no pensar do autor, nos é permitido penetrar e sentir através da apropriação possibilitada pelo documento materializado nos seus registros fotográficos.

A história dessa casa nos é contada pelo próprio Jorge, pelo arquiteto que a construiu, pela filha que nela morou e que dela carrega as lembranças mais preciosas registradas no livro de fotografias que, publicado, intitulou-se "Rua Alagoinhas 33, Rio Vermelho". Conta-nos Jorge Amado que deve a concretização da sua compra ao fato de ter vendido, à empresa norte-americana Metro-Goldwyn-Mayer, os direitos do romance "Gabriela, cravo e canela." Diz ele que "Dólares na mão, tocamo-nos Zélia e eu para a Bahia, começamos procurar a casa." (Amado, 1999, 15).

Diz Bachelard (2003), que em busca da casa dos sonhos, em determinados momentos das nossas vidas somos levados a olhar todo lugar como um lugar possível de erigi-la e que, através da imaginação, chegamos a habitar, por instantes, lugares possíveis sendo "uma tarde o suficiente para transformar a terra num pomar, dividida em bosque e pastagem [e ali viver] durante uma hora, a vida de um verão, de um inverno (...) e ver a primavera chegar" (Bachelard, 2003,78-79 *apud* Thoreau, [19-?], 75).

Jorge Amado, movido pelo desejo e pelo sonho deixou que artistas e artesãos, com suas artes, fossem estendendo e compondo os espaços da sua casa: Paredes inteiras cobertas de quadros e gravuras de mestres e aprendizes tais como Picasso, di Cavalcanti, Aldemir Martins, Floriano Teixeira, Hansen Bahia, Djanira,Volpi, Pancetti, Carlos Bastos, compõem um acervo representativo do capital social e intelectual arregimentado pelo escritor e família.

E os objetos que chegavam e iam povoando a casa, aos milhares vinham e eram adquiridos dos mais distantes e variados lugares. Muitos deles compondo coleções, revestidos e possuidores de expressão plástica, criatividade e utilidade No entorno da casa, os jardins foram plantados pelas mãos do casal. Tornaram-se bosques.

Nesse espaço de memória as imagens fotográficas dos objetos falam por si. O acervo documental dos registros fotográficos da casa da Rua Alagoinhas, 33, possibilita a mediação da informação, o que nos faz ir além dos dados sensíveis na sua leitura e interpretação.

Referências

- Amado Jorge, 1999. Boa notícia logo pela manhã. In: *Rua Alagoinhas 33, Rio Vermelho*. Salvador: Fundação Casa de Jorge Amado, p.14,16.
- Amar Pierre-Jean, 2010. *História da fotografia*. 2ª ed. Lisboa: Edições 70. Bachelard Gastón, 2008. *A poética do espaço.* Tradução de Antonio de Pádua Danesi. São Paulo: Martins Fontes.
- Bachelard Gastón, 2003. *A terra e os devaneios do repouso.* Tradução de Paulo Neves. São Paulo: Martins Fontes.
- Barthes Roland, 1984. *A câmara clara.* Tradução de Julio Castañon Guimarães. Rio de Janeiro: Nova Fronteira.
- Barthes Roland, 2006 *Elementos de semiologia.* 18ª Ed. Tradução de Izidoro Blikstein. São Paulo: Cultrix..
- Baudrillard Jean, 2009 *O sistema dos objetos.* Tradução de Zulmira Ribeiro Tavares. São Paulo: Perspectiva.
- Briet S., 1951. *Qu'est-ce que la documentation*? Paris: Édit - Éditions Documentaires Industriales et Techniques, 48p. Disponível em: <http://martinetl.free.fr/suzannebriet/questcequeladocumentation/briet.pdf/>
- Buckland M. 1991. *Information and information systems*. New York: Praeger,. 225 p.
- Burque Peter, 2004. *Testemunha ocular:* história e imagem. Tradução de Vera Maria Xavier dos Santos. Bauru, SP: EDUSC. (Coleção História).
- Calvino Ítalo, 2001. *A memória do mundo*. S.n.t., p.132-133.
- Certeau Michel, 1980..*A invenção do cotidiano*. Petrópolis: Vozes.
- Chartier Roger, 1991. O mundo como representação. *Estudos av.*. v.5, n. 11, São Paulo, jan./abr.
- Chaves Gilberbert, 1999. Insinuações e fragmentos. In: *Rua Alagoinhas 33, Rio Vermelho*. Salvador: Fundação Casa de Jorge Amado, p.75.

- Davalon Jean, 2007. A mediação: a comunicação em processo? **PRISMA.COM- Revista de Ciências e Tecnologias de Informação e Comunicação do CETAC.MEDIA*,n.4, p. 1-37.

- Escarpit R. 1991. *L'information et la communication : théorie générale.* Paris: Hachette Superiour,. 222 p.

- Flusser Vilém, 2011.*Filosofia da caixa preta:* ensaios para uma futura filosofia da fotografia. São Paulo: Annablume. (Coleção Comunicações).

- Frohmann B, 2006. O caráter social, material e público da informação na contemporaneidade. In: ENCONTRO NACIONAL DE PESQUISA EM CIÊNCIA DA INFORMAÇÃO, 7., 19 a 22 nov. 2006, Marília. Anais... Marília: ANCIB; UNESP,. (Publicação em CD-ROM).

- Ginsburg Carlo, 1989. *Mitos, emblemas, sinais:* morfologia e história. Tradução de Frederico Carotti. São Paulo: Companhia das Letras..

- Gonçalves Jose Reginaldo. *Antropologia dos objetos:* coleções, museus e patrimônios. Rio de janeiro: IFCS / UFRJ, s.d.

- Guerra Claudia Bucceroni, Pinheiro Lena Vania, 2009. A imagem fotográfica como documento: desideratos de Otlet. In: ENCONTRO NACIONAL DA ASSOCIAÇÃO DE PESQUISA E PÓS-GRADUAÇÃOEM CIÊNCIA DA INFORMAÇÃO, 10,. 2009 João Pessoa, UFPb. Disponível em: CD-Room e em "http://dci.ccsa.ufpb.br/xenacib/arquivo/oral gtl.pdf

- Huyssen Andreas, 2000. *Seduzidos pela memória*. Rio de Janeiro: Aeroplano, p.9.

- Kossoy Boris, 2009. *Realidades e ficções na trama fotográfica.* 4ª ed. São Paulo: Ateliê Editorial, p.22.

- Kossoy Boris, 2007. *Os tempos da fotografia:* o efêmero e o perpétuo. Cotia, SP: Ateliê Editorial, p. 32.

- Le Goff 2003. Jacques. *História e memória.* Tradução de Irene Ferreira et.al. 5ª ed. Campinas, SP: Editora da Unicamp.

- Meyriat Jean. 1981. Document, documentation, documentologie. *Schéma et Schématization,* 2 trimestre, n.4, p. 51-63.

- Nora Pierre, 1993. Entre memória e história: a problemática dos lugares. Tradução de Yara Aun Khoury. In: *Projeto História,* São Paulo, Departamento de História da Pontifícia Universidade Católica de São Paulo - PUC/SP.

- Otlet Paul, 1934. Traité de Documentation: le livre sur le livre: théorie et pratique. Bruxelles: Mundaneum, 431 p.

- Pollak Michael, 1989. Memória, esquecimento, silêncio. *Estudos Históricos*, Rio de Janeiro, v. 2, n.3, p.3

- Rabinovicht Elaine Pedreira, 1997. A casa como tempo*:* a bilheira e as três temporalidades. *Psicol. Cienc. Prof*., Brasília v.17, n.3.

- Rossi Paolo, 2010. *O passado, a memória, o esquecimento:* seis ensaios da história das ideias. Tradução de Nilson Moulin. São Paulo: Editora da UNESP.

- Sarlo Beatriz, 2007. *Tempo passado:* cultura da memória e guinada subjetiva. Tradução de Rosa Freire d'Aguiar. São Paulo: Companhia das Letras; Belo Horizonte: UFMG.

- Thoreau Henry David. *Walden*. S.n.t, p.75.

- Valmorbida Nedli Magalhães, 2007. *Uma leitura do espaço da casa na obra de Mario Quintana:* um convite ao devaneio**.** Santa Cruz do Sul - SC: UNISC. Dissertação.

Postures de lecteurs et représentations de soi : médiation documentaire à l'œuvre

Cécile Heckel – Dupin de Saint-Cyr
Doctorante en sciences de l'information et de la communication
LERASS-MICS, Université Toulouse 3 Paul Sabatier, France
cecile.heckel@iut-tlse3.fr

Isabelle Fabre
Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication
UMR EFTS, ENFA, université de Toulouse, France
isabelle.fabre@educagri.fr

Résumé

Le documentaliste est médiateur du livre. La lecture peut toucher à l'intime et participe à la construction de soi. Elle inclut un rapport au corps dans les postures, dont l'élève n'est pas toujours conscient. Que révèlent les postures de lecteur sur les pratiques ? Quelles représentations le lecteur a-t-il de ses pratiques ?

Mots-clés : Autoportrait, Adolescent, Portrait, Pratique de lecture, Représentation de soi.

Posturas de leitores e auto-representação : a mediação documentária em ação

Resumo

O documentalista é mediador do livro. A leitura pode tocar o íntimo e participa da construção de si. Ela inclui uma relação com o corpo por meio das posturas, da qual o aluno não está sempre consciente. O que revelam as posturas do leitor sobre as práticas ? Quais as representações o leitor tem de suas práticas ?

Palavras-chave: Autorretrato, Adolescente, Retrato, Prática de leitura, Representação de si.

Readers' positions and self-representations : mediation in the information science in action

Abstract

The specialised librarian acts as an intermediary between the reader and the book. Reading concerns the inner-self and contributes to self-development. It includes a relationship with the body and postures which secondary school students are not aware of. What can readers' positions reveal about their reading practices ? What representations does the reader have about his own practice ?

Keywords: Self-portrait, Adolescent, Portrait, Reading Practice, Self-representation.

Le professeur documentaliste est un médiateur de l'information (Meyriat, 1983). Il est prescripteur, il conseille, propose, notamment des livres. Dans cette activité il est intermédiaire entre le lecteur et l'objet, puis il cherche progressivement à s'effacer pour laisser le livre entre les mains du lecteur potentiel.

Dans le contexte du Centre de documentation et d'information des collèges, le rôle du professeur documentaliste est d'autant plus important que les élèves, en classe de 6e mais pas exclusivement, peuvent présenter des difficultés de lecture. Or cette médiation ne va pas de soi tant il est complexe d'approcher les pratiques de ce public particulier. La lecture peut, en effet, être perçue *a priori* comme touchant à l'intime, à l'introspection (Mauger, Poliak, Pudal, 2013), et participe à la construction de soi (Petit, 2002). Comment alors questionner ces pratiques ? La lecture inclut un rapport au corps dans les postures du lecteur (Mercier, 2013) dont il n'est pas toujours conscient. Que révèlent les postures sur les pratiques ? Plus généralement, quelles représentations le lecteur a-t-il de ses pratiques ou de ses non pratiques de lecture ?

Pour répondre à ces questions nous nous proposons de mener une recherche exploratoire dans un collège public rural des Pyrénées Orientales dans lequel nous exerçons comme professeur documentaliste. Il s'agit de mener une observation participante visant à identifier la diversité des pratiques. Une enquête de terrain complète les observations et se termine par la réalisation d'un autoportrait. La méthode des portraits et autoportraits a commencé récemment à être développée en sciences de l'information et de la communication pour analyser, en miroir, des postures dans des contextes divers (Wrona, 2012 ; Rueda, 2014). Ici, il s'agira d'essayer de comprendre si les éléments dessinés révèlent le rapport à la lecture.

Après une approche théorique au cours de laquelle nous exposerons les recherches sur les pratiques de lecture et les postures, nous définirons notre croisement de méthodes et expliciterons la méthode des portraits et sa transposition à la population que nous souhaitons observer. Les résultats que nous espérons obtenir devraient nous permettre de construire notre échantillon de population afin d'approfondir les connaissances sur la médiation documentaire dans le développement de la lecture.

1. Médiation documentaire et lecture

1.1. Médiation documentaire

« On ne peut donc se contenter d'une définition unique de la fonction de documentaliste » écrit Viviane Couzinet (2002). La médiation documentaire est une des facettes de ce métier. Dans ce cas, il joue un rôle de médiateur du livre dans la mise en place du lieu afin que le lecteur y trouve les documents qu'il cherche. En pensant la signalétique, la circulation dans l'espace (Fabre, 2006), l'accès au document, le langage documentaire, le professeur documentaliste participe au cheminement du lecteur vers le livre.

> « Le documentaliste… s'attacherait à privilégier la recherche et la diffusion documentaire, à concevoir et à mettre au point de nouveaux outils – comme les thésaurus –, de nouveaux produits – comme les banques de données – et de nouveaux concepts – celui de coopération ou de réseau d'information (Fondin, 1987 : 4). Le praticien de l'information serait aussi considéré comme un auxiliaire actif de la recherche, contribuant au décloisonnement des disciplines, un formateur à l'auto-information (Bianchi, 1981) » (Couzinet, 2002).

Le traitement de l'information par le documentaliste médiateur participe donc pleinement à la médiation documentaire. Ce travail de facilitation de l'accès à l'information effectué en amont et dans l'ombre, est une phase que l'usager ignore (Régimbeau, 2011). La médiation documentaire permet une mise en lien dans une relation ternaire : usager - médiateur documentaliste - document. « En se centrant sur la médiation, il ne s'agit donc pas de penser la circulation, ni les interactions, mais réellement d'accompagner la transformation de l'information par le récepteur » (Liquète, Fabre, Gardiès, 2010)

Il est aussi le garant du calme et du silence, et permettra à l'usager de trouver une intimité qui lui donnera l'occasion de s'installer dans sa posture de lecture (Formis, Perrin, 2007).

1.2. La notion de pratique

Pour Stéphane Chaudiron et Madjij Ihadjadene le terme de pratique englobe : « aussi bien les comportements, les représentations que les attitudes informationnelles de l'humain (individuel ou collectif) associés à ces situations ». (Chaudiron, Ihadjadene, 2010). Isabelle Fabre et Josiane Senié-Demeurisse (2011) s'intéressent aux concepts « d'usage » et de « pratiques ».

Ainsi, si l'usage porte davantage sur le dispositif, sur l'objet, le concept de « pratiques », lui, se centre davantage « sur l'humain, son comportement, ses représentations, son état cognitif, ses attitudes. » Etudier les pratiques de lecture revient alors à analyser des comportements de lecteurs. Les pratiques de lecture sont influencées par différents contextes : des circonstances psychologiques, économiques, historiques, sociales, scolaires dans lesquelles le lecteur évolue. Nous nous intéressons aux circonstances de lecture, nous entrons alors dans la sphère intime du lecteur, une intériorité que ce dernier ne voudra pas forcément nous dévoiler. Nous pouvons distinguer deux types de contextes étroitement liés l'un à l'autre. Tout d'abord, le rapport du corps physique au support document. Dans ce cas, la rencontre entre le lecteur et le livre se concrétise à travers une posture de lecteur dans un lieu donné : la maison, le lieu de travail, la chambre, le salon, l'espace documentaire. Ensuite, le rapport entre le mental et le texte. Ici, chaque lecteur s'approprie le texte en fonction de son vécu, de son expérience personnelle, de ses connaissances, de sa culture, de sa sensibilité (Patoine, 2015). Il existe donc autant de réceptions possibles d'un même texte qu'il existe de lecteurs.

1.3. Lecture et lecteurs

En interrogeant le concept même de « lecture » nous découvrons différentes définitions. Vincent Jouve, professeur de littérature, définit l'acte de lire comme une « opération de perception, d'identification et de mémorisation des signes. » (Jouve, 1993). L'écrivain Emile Faguet, lui, nous explique dans son art de lire, (Faguet, 1912) comment bien lire. Pour lui, il faut lire lentement, avec prudence et toujours se demander si ce qu'on lit est conforme à ce qu'a bien voulu dire l'auteur : « Lire c'est penser avec un autre, penser la pensée d'un autre, et penser la pensée conforme ou contraire à la sienne, qu'il nous suggère. » Emile Faguet explique que nous lisons pour nous instruire, nous devons écrire ce que nous apprenons et nous devons nous relire scrupuleusement, « c'est un travail très sérieux, très grave et où il n'y a aucun plaisir, si ce n'est celui de se sentir plus instruit de moment en momen ».

La lecture n'est donc pas une activité innée. C'est une activité intellectuelle acquise par l'apprentissage d'abord, puis par l'expérience. Elle est intimement liée au monde de l'écrit. Elle suppose l'apprentissage d'un alphabet, de mots de vocabulaire, de la conjugaison, de la grammaire. Autant d'éléments qui permettent au lecteur d'accéder à des textes complexes. L'apprentissage de la lecture a lieu le plus souvent dans le cadre de l'école et elle est de ce fait, associée à une activité de type scolaire. Mais l'apprentissage des codes de la lecture se fait vers six ans, et après que se passe-t-il ? Que devient le lecteur ?

Raphaël Baroni, professeur de didactique spécialiste de l'intrigue, oppose lecture plaisir et lecture scolaire : « L'institution scolaire serait … une école de la lecture « disciplinée ». […]On nous apprend à découvrir les classiques et à les décortiquer, à les soumettre à la question, à sortir de l'illusion de la fiction, à prendre le style au sérieux. On apprend, pour gagner de la distinction, à désirer des romans difficiles et austères, forcément dénués de suspense, de rebondissements ou d'intrigue. » (Baroni, 2013).

L'importance de l'écriture et de la lecture pour l'homme dans l'acquisition des connaissances est aussi abordée par Raffaele Simone, linguiste et professeur à l'université de Rome. Pour lui : « À la différence des autres formes de vision, l'appareil cognitif de l'homme moderne doit être éduqué, entrainé, exercé […] Une fois que l'œil a déchiffré le signe écrit, il doit lui attribuer une valeur phonétique et extraire le réseau de sens qu'il contient. Mais si la vision alphabétique est intrinsèquement ardue, cette difficulté est contrebalancée par les avantages énormes offerts par la gamme d'informations à laquelle elle donne accès. » (Simone, 2012). La pratique de la lecture demande donc un effort mental. Lire suppose de se rendre disponible. Et comme toute activité, comme pour le sport, la musique, le dessin, en s'exerçant nous devenons plus performants. En lisant régulièrement nous pouvons acquérir différentes aptitudes comme : choisir un livre, réaliser des hypothèses de lecture, inventer des personnages, critiquer ses lectures, écrire à notre tour, trouver un rythme de lecture, organiser nos lectures. La pratique de la lecture demande aussi du temps. Ainsi, le lecteur choisit son propre rythme. C'est lui qui décide d'accélérer ou bien de ralentir en fonction de ce qu'il lit. Ces changements de rythme de lecture prouvent que le lecteur réagit au texte (Bellenger, 1978). Raffaele Simone oppose ce rythme lent à celui, plus rapide, du visionnage d'un film : « … le lecteur qui ne comprend pas quelque chose peut s'arrêter pour réfléchir, se documenter, prendre librement son temps, pour ensuite retourner au texte, avec la vision ce n'est pas possible » (Simone, 2012).

2. Approche des lecteurs par le portrait

2.1. Questions de portrait, d'autoportrait, de postures

Penser la posture ce n'est pas se fixer sur le document mais sur la façon dont le lecteur le lit, la façon dont le corps s'en empare et dont l'individu entre en lecture. Et lorsque le lecteur est plongé dans la lecture, alors il reste dans une posture - changeante - pour un temps donné. Les notions de portrait et

d'autoportrait sous-entendent la représentation graphique d'un individu. Elles impliquent la reproduction en image que l'on peut avoir de soi. Elles amènent à réfléchir à l'idée de posture. Selon le sociologue Jérôme Meizoz (2008), la posture constitue une identité singulière et distinctive. La représentation de l'individu peut être différente en fonction de son auteur et du cadre, du contexte dans lequel elle voit le jour. En effet, le portrait peut être utilisé dans différents domaines : la peinture, le cinéma, la photographie, la littérature, le journalisme. Il peut apparaître aussi sur différents supports et différentes formes : textes, images fixes ou animées.

L'autoportrait laisse supposer que celui qui le dessine, tente de montrer quelque chose de lui-même ou de cacher d'autres éléments. Alors, l'autoportrait aurait-il moins de valeur que le portrait ? Serait-il moins fidèle à la réalité ? L'autoportrait dit-il la vérité ?

Le portrait implique un contexte traduit par un espace spatio-temporel défini qui peut être d'ordre intime ou professionnel. Les notions de portrait, d'autoportrait et de posture renvoient à une « esthétique littéraire », expression empruntée à Jérôme Meizoz (2008). Dans le cas de la lecture, le lecteur donne à voir une image de lui dans laquelle il engage sa conception de la lecture. Il rend compte de la façon dont il entrera ou ne se rendra pas, dans un centre de documentation. L'usager de ce lieu cherche une place, il essaye différents coins et recoins à la recherche d'un espace d'intimité de façon à s'approprier le territoire et marquer une empreinte de lecteur dans le lieu. De la même manière, Isabelle Fabre a cherché à retranscrire les ressentis positifs et négatifs des usagers dans l'espace documentaire (Fabre, 2006).

A travers les questions de portrait, d'autoportrait et de posture, nous cherchons à décoder les gestes des usagers (Leclaire, 2009). La posture du lecteur a un sens. Elle semble révéler un comportement, un usage du document. Entrer en lecture suppose un effort, nous l'avons vu, et le corps le sait et s'en souvient. Au même titre que le narrateur de Philippe Delerm (1997), nous allons tenter d'expliciter ces façons de « lire avec le corps ». La posture des lecteurs se traduit par la position des mains, des jambes, une façon d'être : stable et immobile qui traduit une concentration, une tension. Un lecteur concentré est absorbé par ce qu'il lit. Sa lecture emporte son esprit en dehors de la réalité dans laquelle il se trouve. La posture est donc importante pour trouver un équilibre qui permettra ce basculement mental. Mais si le lecteur s'évade, échappe au réel garde-t-il une conscience de la position de son corps ?

On peut dire avec Adeline Wrona (2012) que le genre du portrait est apparu au XVIIIe siècle comme « un mode de connaissance de l'humain ». C'est le récit d'un individu, le récit d'une vie, une présentation, la description d'une partie de la société. Il s'apparente à une rencontre. Le portrait a un rôle narratif et descriptif. Il cherche à montrer quelque chose, à capter et retranscrire des informations. Amanda Rueda (2014) revient sur le genre du portrait en ces termes : « … les travaux qui investissent ce genre se rapprochent fortement de la sociologie des individus : le processus de fabrication d'un spectateur, d'un lecteur, apparaît en filigrane par le biais d'un récit du présent qui s'articule à l'histoire de l'individu ».

En 1993, Pierre Bourdieu publiait *La misère du monde* et en 2005, Bernard Lahire *Les portraits sociologiques*. Ces recherches ont été fondamentales dans la constitution même du genre du portrait. Après eux, de nombreux auteurs ont travaillé dans ce sens que ce soit en sociologie de la lecture, sociologie du corps ou encore en sciences de l'information.

Amanda Rueda (2014) explique cette méthode du portrait :

> « Le portrait intervient … rarement seul. Il s'agit fréquemment d'un ensemble de portraits qui se suivent les uns les autres. Cette juxtaposition, … permet de relier chaque individu à l'autre, aux autres. Cette articulation … montre … ce qu'une représentation singulière peut dire du social ».

Concernant les portraits de lecteurs, cette méthode a été utilisée par différents auteurs. Nous retrouvons cette méthode dans *Histoires de lecteurs* (Mauger, Poliak, Pudal, 2013) une enquête qui fait appel à l'introspection. Les personnes interrogées sont des personnes adultes, ayant déjà une certaine expérience de la lecture, une maturité de lecteur.

2.2. La méthode des portraits et autoportraits : une mémoire de lecture par l'automédiation

L'enseignant documentaliste médiateur conduit l'élève vers la découverte, la prise de conscience de son propre itinéraire de lecteur. Il le guide dans son cheminement de lectures. Et si l'automédiation désigne le fait d'éviter le filtrage des médiateurs (Gadras, 2010), en l'occurrence celui du documentaliste, alors cela reviendrait à dire que l'élève arriverait par le biais de son autoportrait à s'auto acheminer, se mieux connaître, et trouver par lui-même les documents dont il aurait besoin. Nous pouvons alors imaginer dans le cadre de l'automédiation, un individu errant sous l'effet de la sérendipité, à la recherche d'un objet livre lui correspondant. Or, étudier des portraits, des

autoportraits, des postures de lecteurs, c'est s'intéresser à l'identité même du lecteur. C'est une façon d'explorer les pratiques de lecture, les conditions de réception, d'appropriation, d'interprétation d'un texte à travers le corps, les mouvements, l'appropriation du support lu. Umberto Eco (1985) explique que le texte, parce qu'il ne dit pas tout, requiert la coopération du lecteur. Il définit ce qu'est pour lui le « *lecteur modèle* », lecteur idéal qui répond à des normes prévues par l'auteur et qui non seulement présente les compétences requises pour saisir ses intentions, mais sait aussi interpréter les non-dits du texte. Le texte se présente comme un champ interactif où l'écrit, par associations sémantiques, stimule le lecteur, dont la coopération fait partie intégrante de la stratégie mise en œuvre par l'auteur. Alors, si le lecteur conscientise la pratique de lecture à travers un autoportrait, ne sera-t-il pas à même de mieux s'orienter ensuite ? Il nous semble que l'autoportrait permet d'observer comment un individu se représente son expérience de lecteur. Nous faisons l'hypothèse qu'il permet de percevoir au moins partiellement les difficultés ou les facilités de lecture. Cette facilité ou non facilité d'aborder la lecture et tout ce qu'elle implique pour un élève (effort, concentration, solitude forcée ou non…) fait remonter à la surface un bien-être ou un malaise. Or, l'un des objectifs du professeur documentaliste est de proposer des lectures à tous les élèves. Il doit apprendre à connaître les usagers et questionner leur parcours, les faire parler sur leur expérience de lecteur afin de palier un possible vide de lecture. L'espace documentaire dans lequel l'usager évolue doit permettre de trouver des réponses à un éventuel mal être voire un possible « vide-être ».

2.3. Transposition de la méthode des portraits à la population observée : les élèves adolescents

Choisir de faire se représenter les adolescents c'est chercher à faire ressentir sa posture et avoir un point de vue qui ressemble à celui de l'autobiographie. C'est explorer une écriture sur soi, une écriture de soi. C'est se confier sur sa façon d'entrer en empathie, de s'impliquer dans une lecture, de s'identifier (Lévy, 2015). Se dessiner, c'est une manière de penser ses habitudes de lectures ou de non lecture, de revenir sur son comportement et participer à la construction de soi (Petit, 2002).

En choisissant telle ou telle position, l'adolescent construit une image de lui-même par rapport aux autres. La posture des lecteurs s'exerce en général en relation avec d'autres : par imitation, opposition… (Meizoz, 2008). La méthode des portraits consiste à réaliser une description de soi qui peut être écrite ou imagée (dessin, photo, peinture…). Lionel Bellenger écrit :

« *Regardons lire les gens* » (1978). Il décrit des visages crispé, une attitude inconfortable, une tension de lecture. Alberto Manguel (1998) dans *Une histoire de la lecture* révèle une communauté universelle de lecteurs : « Une main pendante, abandonnée, et l'autre soutenant son front, le jeune Aristote, assis sur un siège rembourré et les pieds confortablement croisés, lit alangui, un papyrus déroulé sur ses genoux ».Or, approcher les pratiques de ce public particulier ne va pas de soi, c'est pourquoi nous avons demandé à des élèves adolescents de dessiner leur autoportrait d'eux lecteurs. La plupart des élèves enquêtés ne savent pas exactement ce qu'est un autoportrait. Nous leur précisons qu'ils doivent s'imaginer une petite souris qui les espionne dans un coin alors qu'ils sont en train de lire. La consigne devient : dessiner ce que voit cette petite souris. Ou bien nous prenons l'exemple d'une caméra cachée qui les filme en train de lire. Quelle image fixe a été captée par la caméra ? Il arrive que sur certains autoportraits nous trouvions une souris ou une caméra… Souvent, nous reformulons les consignes avec le risque d'interférer. Une consigne que nous souhaitions la plus neutre possible peut s'avérer plus subjective et influencer l'auteur de l'autoportrait.

Par ailleurs, nous demandons aux élèves de repenser à la position de leur corps par rapport au livre d'observer comment sont leurs yeux, leurs mains. Nous questionnons leur sensibilité, leur rapport corps / texte.

C'est ainsi que nous avons demandé à trois élèves, choisis au hasard, pour leur fréquentation ou non fréquentation du CDI, de se représenter comme ils se voyaient en tant qu'individus lisant. Nous analysons les gestes dessinés dans leurs autoportraits. Etudier les postures de lecteurs revient à repenser la position du corps et des membres. Nous portons alors notre attention sur le placement des épaules, des bras, des mains, des doigts, de la tête, des lèvres, des yeux, du front, des sourcils, des jambes. Nous examinons l'expression des visages, les regards, les sourires, les traits du visage. Nous portons notre attention à la position du livre par rapport au corps. Nous regardons d'abord si le livre est présent ou pas dans le portrait. Nous analysons sa place par rapport au sujet. Parfois, il s'agit d'un volume, ailleurs d'une simple feuille. Puis, nous nous demandons si le livre est ouvert ou fermé. Nous observons à quelle page le lecteur s'est arrêté dans sa lecture. En image, celui qui se dessine donne à voir une position, un environnement. Cette représentation est porteuse de sens. Elle reflète un état, une façon d'être. Une envie d'être aussi peut-être. L'élève enquêté se dessine en train de lire (Porte, 2009). A travers son dessin, laissera-t-il paraître une émotion ou un sentiment ?

3. Médiation documentaire à l'œuvre

3.1. Posture de lecteurs et représentation de soi

Elève 1 est en 4e lorsqu'elle dessine son autoportrait de lectrice. Elle fait partie des vingt-et-un lecteurs les plus actifs du CDI. Elle s'est dessinée de profil, sur un fauteuil du CDI. Un lieu qu'elle fréquente dès qu'elle en a l'occasion. Cette place est souvent la sienne. Elle est assise, le dos calé au fond du siège, les pieds posés au sol. Elle a le visage penché en avant, elle a des cheveux longs et bouclés. Des mèches tombent sur son front et sur sa joue gauche mais sans lui cacher les yeux. Son visage est dégagé laissant apparaître l'expression concentrée de son visage. Elève 1 tient un livre dans les mains. Plus exactement, sa main gauche tient le livre presque du bout des doigts entre son pouce et les autres doigts, alors que l'index et le majeur repliés de sa main droite semblent impatients de tourner la page. Comme si cet acte avait le pouvoir d'accélérer la lecture. Le visage au-dessus du texte, le regard captivé par le récit, le sourcil gauche relevé, la bouche à demi ouverte, nous font ressentir la tension du lecteur et l'appréhension de ce qui va se passer dans l'histoire. Imperturbable, Elève 1 semble nous révéler que rien, ni personne ne peut la déranger dans sa lecture. Plusieurs traits laissés par le crayon autour du

visage et du livre trahissent une certaine agitation, une lecture mouvementée, des traits révélateurs d'une lecture active et participante. Le livre est plutôt petit - il est plus petit que sa main droite- et épais. Comme si, pour elle, l'acte de lire était bien plus important que le livre lui-même. Nous ne pouvons voir que la page de droite. Nous pouvons établir un lien évident entre le lecteur et le livre. Le corps se sent concerné par le livre, il le voit, l'absorbe, le touche, il existe un prolongement entre le livre, l'œil, les bras, les mains, les doigts, tous les membres de ce corps semblent être des récepteurs d'un message.

Ce portrait comporte toute la maturité du lecteur. Elève 1 a une expérience du livre. Elle a ressenti à plusieurs reprises du plaisir à lire. Elle est passionnée et cela se lit dans son autoportrait. De la même façon, elle est curieuse. Elle entre dans une histoire et s'y enfonce au point de s'en envelopper et de ne s'intéresser qu'à son objet. Les sensations viennent à présent du livre, du texte. Et la curiosité la conduit vers la suite de l'histoire. Ses yeux parcourent les lignes, son corps tout entier participe à la lecture.

3.2. Posture de non-lecteurs et représentation de soi

Elève 2 est entré en classe de 6e en septembre 2015. En fin de Cm2, lors de la visite du collège et du CDI, il dessine son autoportrait de lecteur. Sur son dessin, son corps a disparu. Elève 2 lecteur est un visage rêveur au regard enjoué et au sourire malicieux. Sa tête est légèrement penchée en arrière. Elle paraît voler au-dessus du livre. Ses yeux semblent regarder un point au loin vers le ciel. Il est à l'écoute d'une voix silencieuse que lui seul peut entendre. Le livre, lui, est dessiné à la place du corps imaginaire d'Elève 2. Il est ouvert devant lui ou plutôt en dessous de son visage. Le livre n'a pas d'épaisseur. Il ressemble à une feuille de papier de format A4 pliée en deux. La largeur du livre correspond à la largeur du visage. Des lignes en forme de vagues symbolisent le texte. Ces lignes parcourent la double page. A un endroit, l'écriture sort du livre. En bas à droite, Elève 2 a ajouté le titre du livre qu'il a représenté : *Kamo et moi*. Quel est le rapport de ce visage au texte ? Il n'y a pas de lien entre le visage et le livre. Il y a un espace blanc entre les deux et rien ne relie le lecteur au texte. Pas de bras, pas de main, pas de regard vers le

texte. Peut-être le texte laisse-t-il le lecteur songeur ? Cependant le grand sourire peut laisser penser que la lecture n'est pas une chose désagréable. Serait-ce alors une lecture qui laisse songeur, une lecture de détente ?

Elève 3 est en classe de 4e. Il n'aime pas lire. Pourtant, il se représente tenant un livre ouvert. Son autoportrait laisse supposer que c'est le livre qui n'aime pas lire. La différence de couleur entre le message « J'aime pas lire » et le corps, indique qu'Elève 3 l'a ajouté dans un second temps afin de s'assurer que le lecteur de son autoportrait comprenne bien le sens de sa pensée. Elève 3 semble ainsi nous communiquer par tout son corps cette aversion à la lecture. Ce corps est un simple trait. La tête, les bras, ne semblent pas vouloir s'impliquer dans cette lecture. C'est comme si le livre devait lui aussi faire un effort pour aider le lecteur. Mais même le livre, en délivrant son message ne semble pas souhaiter une interaction corps / texte. L'expression du visage est aussi très significative. Elle révèle à la fois du dégoût et de la tristesse. Les yeux semblent tournés vers un spectateur invisible.

A la question : t'est-il déjà arrivé de ressentir un besoin de lire des romans ? Elève 3 répond : « Je ressens le besoin de jouer à la console ». Pour lui, la lecture est forcément « une obligation », « ce n'est pas intéressant », c'est « pénible », « ennuyeux », « démoralisant », « déprimant », « désespérant ». Il n'a « pas la patience », il « le vit mal », c'est « long », « c'est une corvée ». Lire n'apporte rien, lire ne sert à rien. « Je suis vraiment obligé ? Je ne peux pas faire autre chose à la place ? » Il y a tellement d'autres choses à faire que lire : jouer, sortir, écouter de la musique, regarder des vidéos. Aujourd'hui, les livres sont adaptés en films alors, pourquoi les lire ? « Ça va plus vite de lire le film ». Elève 3 ne lit pas les lectures imposées en classe. Il développe des stratégies pour en connaître le contenu sans les avoir lus : comme regarder des résumés sur internet. Pas lire les résumés, mais visionner des vidéos sur le livre ; ou bien Elève 3 demandera à un copain de lui raconter sa lecture.

3.3. Lecture et médiation documentaire

Des élèves lisent sans comprendre souvent par manque de vocabulaire ou par paresse intellectuelle. L'effort demandé pour entrer dans la lecture est parfois trop important et ne permet pas au lecteur d'accéder au contenu. Le documentaliste intervient comme un miroir de leurs pratiques, il peut faire prendre conscience aux élèves de leur cheminement de lecture. L'élève a

beaucoup de mal à théoriser ses pratiques. Il se lasse des discours sur l'importance de la lecture et ne comprend pas lui-même ce qu'est le plaisir de lire à moins de l'avoir ressenti auparavant.

Le documentaliste en collège connaît ses lecteurs, il cherche à les mettre en relation surtout pendant le temps des récréations. C'est un espace-temps pendant lequel les élèves se retrouvent, tous niveaux confondus. C'est un temps pendant lequel ils échangent autour de leurs lectures. Le documentaliste intervient aussi dans l'accès au document, il a un rôle de conseiller. Il répond aux élèves désireux de lire : un petit livre sur les sorcières, un drôle, un qui fait peur, un livre qui ressemble à un autre. Il connaît la littérature jeunesse, les collections, il est curieux des nouveautés et de ce qui plait aux élèves tout en pouvant leur proposer des titres différents de ceux qu'ils connaissent déjà. Et parce que lire est un apprentissage de toute une vie, le documentaliste s'intéresse au parcours de lecture de chacun pour proposer des lectures à la hauteur du cheminement de l'usager. Il cherche à trouver des correspondances entre le lecteur potentiel et le livre. Le médiateur du livre cherche à faire écho entre des mondes de papier et les vies intérieures, les préoccupations des élèves.

Penser les postures avec les élèves et choisir de les faire se représenter paraît être une étape importante dans le cheminement de lecture. Parler de ses pratiques de lectures à partir d'un autoportrait, peut « réveiller » des lecteurs, rassurer et même stimuler. Il nous paraît périlleux de catégoriser des lecteurs dans la mesure où cette façon de procéder peut être vraie à un moment donné seulement. En effet, rien ne nous permet d'affirmer que demain ces élèves auront le même rapport au livre et à la lecture. Mais l'objectif n'est pas là. Nous souhaitons simplement titiller la conscience de l'individu lecteur. Ainsi, nous nous interrogeons sur la relation « corps / texte » (Patoine, 2015).

Conclusion

L'observation par l'autoportrait nous semble apporter des éléments de compréhension des comportements de lecture. Il s'agit pour nous d'approfondir nos analyses à l'aide de nouveaux cas et nous envisageons également de travailler sur la représentation des élèves par leurs pairs. Réaliser le portrait d'un autre, peut appeler une toute autre vision, détournée du regard sur soi. Par le portrait, nous pourrions amener l'individu à se demander comment l'autre lit ? Est-ce qu'il lit de la même façon que moi ? Lit-il les mêmes livres que moi ? Entre onze et seize ans, les adolescents aiment (se) comparer, faire comme les autres ou bien se démarquer. Réaliser

un portrait de lecteur leur permettrait peut-être de ressentir d'autres positions que celles qu'ils ont l'habitude de prendre, ce serait un moyen de les faire réfléchir à une gestualité « étrangère ». Et si, en regardant les autres, lire, nous apprenions nous-mêmes une autre manière de lire ? Et si, réaliser un portrait de lecteur, c'était le commencement du réapprendre à lire ? (Zoghbi, 1988).

Bibliographie

- Baroni Raphaël, 2013. Didactiser la tension narrative : apprendre à lire ou apprendre comment le récit nous fait lire ? Recherches & Travaux, n° 83, p. 11-24.
- Bellenger Lionel, 1978. *Les méthodes de lecture.* Paris : Presses Universitaires de France. 128 p. (Que-sais-je ?).
- Chaudiron Stéphane et Ihadjadene Madjid, 2010. De la recherche de l'information aux pratiques informationnelles. Études de communication, n° 35, p. 13-30.
- Couzinet Viviane, 2001. Médiations hybrides : le documentaliste et le chercheur en Sciences de l'information. Paris : ADBS. 340 p.
- Couzinet Viviane, 2002. Expertise et association professionnelle : de la reconnaissance des documentalistes. Questions de communication, n° 2, p. 57-69.
- Delerm Philippe, 1997. *La première gorgée de bière et autres plaisirs minuscules*. Paris : Gallimard. 96 p. (L'arpenteur).
- Eco Umberto, 1985. *Lector in fabula.* Paris : Grasset. 324 p.
- Fabre Isabelle, Gardiès Cécile, 2010. *La médiation documentaire.* In : Vincent Liquète (coord.) *Médiations*. Paris : Hermès ; CNRS Éd. p. 121-132. (Les Essentiels d'Hermès).
- Fabre Isabelle, 2006. L'espace documentaire comme espace de savoir : itinéraires singuliers et imaginaires littéraires. Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université de Toulouse II-Le Mirail, 356 p.
- Formis Barbara et Perrin Julie, 2007. « La Lecture comme geste », in Proceedings Re-thinking Practice and Theory, International Symposium on Dance Research, Society of Dance History Scholars, p. 273-281.
- Gadras Simon, 2010. La médiation politique comme cadre d'analyse de l'évolution des pratiques de communication au sein de l'espace public local. Les Enjeux de l'information et de la communication, *n°* 2 (Dossier 2010), p. 12-25.

- Lahire Bernard, 2005. Portraits sociologiques, dispositions et variations individuelles. Paris : Armand Colin. 434 p. (Essais & Recherches).

- Leclaire Céline, 2009. *Posture, geste, mouvement. L'usager dans la bibliothèque publique : du corps raisonné au corps inspiré.* Mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur de bibliothèque : BNF-ENSSIB. 127 p.

- Lévy Clara, 2015. *Le roman d'une vie. Les livres de chevet et leurs lecteurs.* Paris : Éd. Hermann. 260 p. (Société et Pensées).

- Manguel Alberto, 1998. *Une histoire de la lecture*. Paris : Actes sud. 515 p. (Babel).

- Mauger Gérard, Poliak Claude et Pudal Bernard, 2010. *Histoires de lecteurs*. Paris : Éd. du Croquant. 540 p. (Champ social).

- Meizoz Jérôme, 2008. Posture et biographie : *Semmelweis* de L.-F. Céline. COnTEXTES, n° 3, *La question biographique en littérature*.

- Mercier Edith, 2013. Tentatives d'épuisement des postures de lecteurs. *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4.

- Meyriat Jean, 1983. De la science de l'information aux métiers de l'information. *Schéma et Schématisation*, n° 19.

- Patoine Pierre-Louis, 2015. Corps/texte : pour une théorie de la lecture empathique. Cooper, Danielewski, Frey, Palahniuk. Lyon : ENS Éd. 280 p. (Signes).

- Petit, Michèle, 2002. *Eloge de la lecture : la construction de soi.* Paris : Belin. 160 p. (Nouveaux mondes).

- Petit Michèle, 2008. *L'art de lire ou comment résister à l'adversité.* Paris : Belin. 272 p. (Nouveaux mondes).

- Porte Gilles, 2009. *Portraits-Autoportraits - Syrine, Ibrahim, Malo et tous les autres....* Paris : Seuil. 250 p.

- Régimbeau Gérard, 2011. Médiation. In : Gardiès Cécile (Dir.) *Approche de l'information-documentation. Concepts fondateurs*. Toulouse : Cépaduès. p. 75-114.

- Rueda Amanda, 2014. Du portrait cinématographique documentaire au portrait en sciences de l'information et de la communication. Sciences de la société, n° 92, p. 177-191.

- Simone Raffaele, 2012. *Pris dans la toile : l'esprit au temps du web*. Paris : Gallimard. 272 p. (Le Débat).

- Wrona Adeline, 2012. Face au portrait. De Sainte-Beuve à Facebook. Paris : Hermann. 441 p. (Cultures numériques).

- Zoghbi Mona, 1988. Pourquoi cette haine du livre ? *Annales de Philosophie et des Sciences humaines*, n° 2.

Entre prise d'informations et construction de connaissances : rôle de la régulation en situation des enseignants

Laurent Fauré
Doctorant en sciences de l'éducation
ENFA, UMR EFTS, université de Toulouse, France
laurent.faure@educagri.fr

Cécile Gardiès
Professeure en sciences de l'information et de la communication
ENFA, UMR EFTS, université de Toulouse, France
cecile.gardies@educagri.fr

Jean-François Marcel
Professeur en science de l'éducation
UMR EFTS, Université Toulouse Jean Jaurès, université de Toulouse, France
jean-francois.marcel@univ-tlse2.fr

Résumé

Cet article propose, à partir d'un dispositif de médiation des savoirs en situation d'enseignement qui comporte une régulation extérieure, de mettre en évidence, la capacité des enseignants à prendre en compte des informations. C'est ce passage d'informations à connaissances dans un dispositif de médiation des savoirs professionnels en situation qui sera mis en évidence.

Mots-clés : Information, Communication, Construction de connaissance, Pratiques d'enseignement, Développement professionnel, Médiation des savoirs.

Entre apropriação de informações e construção de conhecimentos : o papel da regulação em situação dos professores

Resumo

Esse artigo propõe, a partir de um dispositivo de mediação dos saberes en situação de ensino que comporta uma regulação externa, evidenciar a capacidade dos professores de levar em conta as informações. É essa passagem, das informações aos conhecimentos num dispositivo de mediação dos saberes profissionais em situação, que será aqui evidenciada.

Palavras-chave: Informaçõe, Comunicação, Construção de conhecimento, Práticas de ensino, Desenvolvimento profissional, Mediação dos saberes.

Between information and knowledge construction: the role of regulation in teacher's practices

Abstract

This contribution purpose to examine a knowledge mediation's device. The practice's teacher with external's regulations, show their capacity to take account this information. The process of transforming information in knowledge with knowledge mediation's device will be highlighted.

Keywords : Information, Communication, Knowledge construction, Teacher's practices, Professional development, Knowledge mediation.

Introduction et problématique

Si l'on considère que la connaissance est propre à l'individu, on peut dire qu'elle se construit à partir d'informations échangées dans des situations de communication. La dynamique de la connaissance s'appuie donc sur l'information en circulation (Gardiès, 2012). L'information est alors considérée à la fois comme un processus contribuant à la construction des connaissances et comme un contenu cognitif où le récepteur a un rôle primordial d'activation, d'interprétation et d'appropriation en vue d'agir, de prendre une décision ou de l'assimiler à ses connaissances antérieures. Une information est utile si elle permet d'agir physiquement ou intellectuellement. Les enseignants, particulièrement en sciences et techniques des agroéquipements et en information – documentation, sont confrontés à des situations d'enseignement variées et complexes qui nécessitent des prises d'informations multiples et une appropriation de ces informations pour construire des connaissances durables et ré-utilisables. Or, Pour Shavelson (1983), les enseignants construisent un modèle très simplifié de la situation réelle afin d'en réduire la complexité. Ils réalisent à la fois une représentation restreinte de la situation et une prise d'indices leur permettant de fonder un jugement compte tenu des contraintes multiples liées à la fois à la situation et à leur capacité de traitement de l'information. On peut donc se demander comment les enseignants peuvent, à partir des informations collectées en situation d'enseignement, construire leurs propres connaissances pour agir et se développer professionnellement ? Quel dispositif de médiation des savoirs (Gardiès, 2014) peut favoriser la construction de connaissances spécifiques ?

Nous explorons cette question à partir d'un dispositif de médiation des savoirs qui comporte une régulation par un enseignant (pair) extérieur cherchant à mettre en évidence, la capacité des enseignants en situation à prendre en compte des informations. Celui-ci est « relié » à un second enseignant extérieur se trouvant dans une autre salle. Il a à sa disposition la vidéo et le son de la séance en cours d'action avec la possibilité d'intervenir en cours d'interaction.

A partir de ce protocole et des données collectées (Fauré, 2015), nous analysons comment les connaissances des enseignants peuvent se construire à partir d'informations, délivrées par un autre enseignant, sur et dans la situation d'enseignement et en quoi ce dispositif est porteur de médiations. C'est ce passage d'informations à connaissances dans un dispositif de médiation des savoirs professionnels qui sera mis en évidence «pour indiquer

le travail productif des sujets sur eux-mêmes pour s'approprier des idées ou des méthodes» (Jeanneret 2000).

1. Approche théorique

1.1. Information, connaissance

L'information est tout à la fois du contenu et une relation intellectuelle mais dès que le contenu s'extériorise entre différentes personnes, il le fait à travers une forme, un médium, une réalité matérielle qui constitue un moyen de transfert, ce qui autorise à avancer la notion de « relativité de l'information à une situation » (Quéré, 2000). Pour Meyriat « l'information n'existe pas en tant que telle si elle n'est pas effectivement reçue. Pour l'esprit qui la reçoit, elle est connaissance, et vient modifier son savoir implicite ou explicite » (Meyriat, 1985). L'information n'est donc pas une donnée pré-construite ni une ressource transmise par un canal, elle est une connaissance construite et circulante dans des processus de communication, elle est utile, plus ou moins spécialisée et plus ou moins durable. Comme le précise Meyriat, elle est activée à réception, c'est à dire lorsqu'un usager la reçoit et se l'approprie en vue d'agir, de prendre une décision ou de l'assimiler à ses connaissances antérieures, il augmente ainsi son propre stock de connaissances. Il précise qu'une information est utile si elle permet d'agir c'est à dire qu'elle apporte une connaissance dont on avait besoin pour prendre une décision. Une information a une valeur communicationnelle et ne devient connaissance que lorsqu'elle est activée par le récepteur, qui l'intègre et l'assimile à son propre capital de connaissances et constitue *in fine* un savoir construit et modélisé. A l'inverse, c'est parce qu'une personne possède une connaissance qu'elle pourra transmettre une information. L'information doit donc être considérée dans un échange direct ou indirect et la connaissance va, soit précéder la transmission d'informations, soit être postérieure à la réception d'informations.

> « Le rôle du sujet est essentiel. En effet il n'y a pas d'information en soi. Le lien étroit entre information et connaissance est perceptible à partir de l'activité de mise en forme que le passage de l'une à l'autre suppose. Ainsi, le concept renvoie à ses productions objectivées dans les documents ou au processus cognitif humain (Capurro, 2007) » (cité par Senié-Demeurisse, Couzinet, 2011).

La dynamique de la connaissance s'appuie sur le partage d'information, autrement dit ici l'information a toute sa place et on peut réaffirmer son rôle

de « flux de messages qui augmentent la connaissance ; la restructurant et la modifiant, une matière première qui génère de la connaissance » (Baumard, 1996).

1.2. Médiation des savoirs

Le concept de médiation renvoie à la notion d'intermédiaire, de lien entre le singulier et le collectif. Elle permet de concilier deux choses jusque-là non rassemblées pour établir une communication et un accès à l'information. On peut considérer la médiation comme un processus créateur d'un nouveau message, non arbitraire, qui implique un certain aménagement (dispositif) et constitue un passage, même si « ce qui se joue dans une situation de médiation ne concerne pas seulement une relation entre acteurs, mais un rapport au monde » (Jeanneret 2008). Ce passage peut-être une transformation (comme peut l'être un codage) mais en position d'une quasi-identité. Autrement dit, la médiation est porteuse d'une certaine matière informationnelle qui augmente les significations à réception. Malgré la polysémie de la notion de médiation on peut dire que celle-ci intervient pour faciliter la circulation de sens et l'appropriation du message initial même si le sens donné à réception n'est prévisible ni par l'émetteur ni par d'éventuels médiateurs car « dans la circulation de sens intervient une multitude de variables indépendantes : c'est la définition même d'un système complexe » (Véron, 1991). Quand une intention marquée accompagne l'émission et la diffusion de l'information, elle est formée en vue de la meilleure lecture possible mais oblige néanmoins à mobiliser une culture pour la comprendre et pour l'utiliser. La médiation comprend une dimension symbolique et une dimension logistique, elle peut se définir comme une communication médiatisée et en ce sens comprend également une dimension sociale, technique et langagière. Ainsi,

> « L'interposition d'un tiers crée un espace de jeu et d'interprétation particulier. Si l'on parle de «récepteur» pour désigner ce que le sémioticien préfère nommer l'interprète c'est parce que les sujets n'en viennent à interpréter que ce qu'ils ont corporellement saisi : il n'interprète du texte, dans un monde intellectuel et sensible, que dans la mesure où il reçoit des objets, dans un monde matériel» (Jeanneret, 2008).

Ce monde matériel formalise une communication médiée et médiatisée de l'information dans des dispositifs qui permettent aux savoirs de circuler et c'est dans ce sens que l'on peut avancer l'idée d'une médiation des savoirs. « L'expression « médiations des savoirs » […] évoque les formes de

médiations épistémique et sémiocognitive […] qui sont à l'œuvre notamment dans la communication éducative» (Peraya et al. 2012).

1.3. Pratiques d'enseignement et savoirs professionnels

Le terme de pratiques est défini par Barbier (1996), comme un « processus de transformation d'une réalité en une autre réalité, requérant l'intervention d'un opérateur humain ». Cette définition indique que la pratique se caractérise par un processus opératoire qui ne fait pas référence uniquement à des actes observables mais également à tous les « gestes mentaux » et « les phénomènes représentationnels». La pratique ne renvoie donc pas uniquement aux actes que nous pouvons observer, elle englobe l'ensemble des actions qui peuvent être verbales ou non verbales ainsi que les choix stratégiques, les objectifs et les idéologies (Beillerot, 1998).

Les pratiques d'enseignement sont inscrites dans une filiation de la théorie sociale et cognitive développé par Bandura (1977). Dans cet approche, « le fonctionnement humain est le produit d'une interaction dynamique et permanente entre des cognitions, des comportements et des circonstances environnementales » (Carré, 2004). Il présente ainsi le modèle de la « causalité triadique réciproque » :

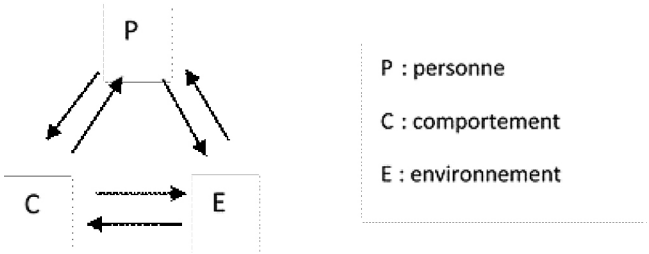

Schéma 1 : Modèle de causalité triadique réciproque (Bandura, 1986)

Dans celui-ci les interactions entre le comportement et les facteurs personnels, le comportement et l'environnement ainsi que les facteurs internes sont de nature réciproques et s'influencent mutuellement (Bandura, 1986).

Les réflexions et les recherches portant sur la professionnalisation de l'enseignement convergent quand il s'agit de reconnaître l'existence de la multiplicité des savoirs requis dans l'exercice de la profession enseignante ainsi que leur complémentarité et leur nécessité. Les savoirs sont des

ressources participant à la constitution de la compétence. En somme, la conception de l'enseignant comme professionnel, dans le sens anglo-saxon du terme, conduirait à considérer tous les savoirs comme professionnels. Mais, pour Tardif et Lessard, il est souhaitable de proposer un modèle construit à partir des catégories des praticiens eux-mêmes et des connaissances qu'ils utilisent dans leur pratique professionnelle.

Cette position s'inscrit dans le sillage de travaux issus de la sociologie du travail, de l'ergonomie et de la théorie de l'action et elle n'est pas très éloignée de celle de Perrenoud qui met l'accent sur l'acquisition de compétences dans le cadre de l'exercice d'une profession, dont l'enseignement, comme capacité à savoir mobiliser des ressources dans une situation donnée. Parmi ces ressources, existent les savoirs théoriques et les savoirs professionnels qui « sont des savoirs pertinents dans un métier ou une profession, quelle qu'en soit la source, qu'ils viennent de la recherche, de la culture professionnelle ou de l'expérience personnelle » (Perrenoud, 1998). Dans « pour une théorie de la pédagogie », Gauthier & al. (1997) identifient six types de savoirs : disciplinaires, curriculaires, des sciences de l'éducation, de la tradition pédagogique, d'expérience et d'action pédagogique. Le savoir disciplinaire fait référence aux savoirs produits par les chercheurs et les savants dans les différentes disciplines scientifiques. Le savoir curriculaire renvoie à la connaissance du programme d'enseignement, c'est-à-dire au savoir disciplinaire transformé par la structure, l'organisation et les manuels scolaires. Le savoir des sciences de l'éducation réfère à certaines connaissances professionnelles ne concernant pas directement l'action pédagogique, comme la connaissance du système scolaire, du syndicat, du régime pédagogique. Le savoir de la tradition pédagogique, comme son nom l'indique, est un savoir issu de la coutume qui se base sur une conception de la pédagogie héritée du 17e siècle, selon laquelle l'enseignement est dispensé à l'ensemble des élèves, à un groupe, plutôt qu'à chaque élève reçu individuellement par le maître. Le savoir pratique fait référence à l'expérience ou plutôt aux expériences vécues par chaque enseignant dans l'exercice de sa profession. Ces expériences deviennent en quelque sorte une jurisprudence « privée » pour l'enseignant. Cette jurisprudence devient savoir d'action pédagogique quand elle est rendue publique et cautionnée par la recherche qui se fait en classe. Ce savoir d'action pédagogique consiste essentiellement, selon les auteurs, en la gestion de la matière et la gestion de la classe.

A partir de cet éclairage théorique, nous avons conçu un dispositif permettant de recueillir des données que nous analysons en suivant pour répondre aux questions de recherche soulevées.

2. Approche méthodologique

2.1. Dispositif de médiation des savoirs professionnels

Le dispositif permet de donner des informations directement pendant la situation d'enseignement – apprentissage en classe, ce qui nous permet d'observer la construction de la connaissance chez les enseignants à partir d'une médiation des savoirs.

Ce dispositif se caractérise de la manière suivante (schéma 1). Le premier enseignant, face aux élèves, est équipé d'une oreillette sans fil en liaison avec un second enseignant qui se situe dans une autre salle de l'établissement et qui observe grâce à une retransmission (en temps réel) vidéo et audio, la séance d'enseignement.

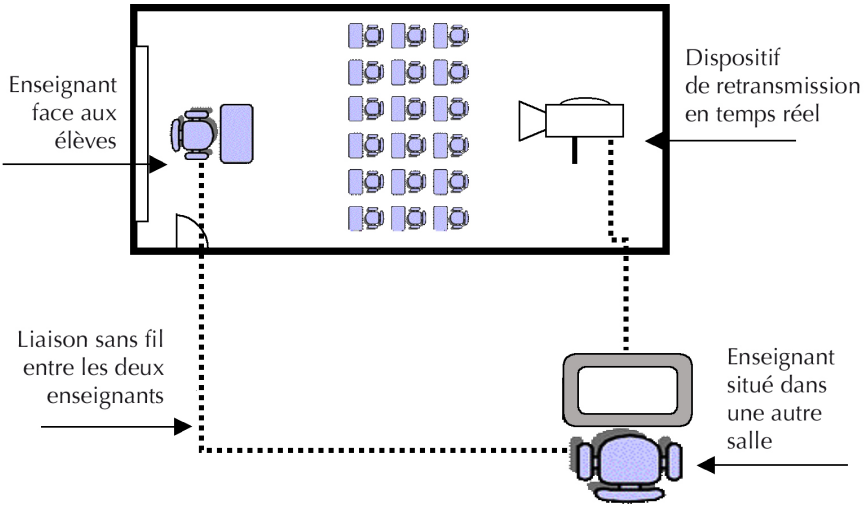

Schéma 2 : Vue du dispositif de recueil de données mis en place

2.2. Contexte et recueil de données

Ce dispositif a été mis en place avec deux enseignants en sciences et techniques des agroéquipements et deux enseignantes en information-documentation. Chacune de ces séances a été suivi en temps réel par un enseignant qui avait la possibilité de communiquer des informations directement dans la situation d'enseignement – apprentissage à l'enseignant

faisant cours. Le recueil de données s'est effectué sur 4 séances, dans des établissements de l'enseignement agricole en France. Ces séances ont été filmées et retranscrites intégralement.

Séances	Thèmes	Enseignants	Type de séance et lieu	Classe
	Information-documentation			
1	L'information	E1	Apport et TD en classe	Première baccalauréat professionnel
2	L'information	E2	Apport et TD en classe	Première baccalauréat professionnel
	Sciences et techniques des agroéquipements			
3	Liaison tracteur-outil	E3	Cours TD en classe	Seconde professionnelle
4	Liaison tracteur-outil	E4	Cours TD en classe	Seconde professionnelle

Tableau 1 : Présentation des séances d'enseignement

2-3 Présentation et catégorisation des résultats

Chaque enseignant a été tour à tour régulateur et régulé, pour faciliter un processus de décentration, et les séances ont été préparées en binômes de pairs. Les préparations ont porté sur les contenus à enseigner, sur le scénario pédagogique et sur les besoins présumés de régulations. Lorsque nous relevons les régulations effectuées sur les 4 séances d'enseignement, nous pouvons les classer en 3 catégories : didactique, pédagogie, appréciation/encouragement. Les informations données en cours de séances visent principalement à préciser des éléments de contenus, à alerter sur des éléments de gestion de la classe ou de suivis des élèves et à encourager l'enseignant en situation vis-à-vis du déroulé de sa séance. Le tableau ci-dessous présente quelques exemples d'informations échangées pour les 4 enseignants dans chacune des catégories.

Régulateurs Catégories de régulation	E3	E4	E2	E1
didactique	Il nous faut les rotules qui sont restées en salle Manque une cheville, ce n'est pas grave on va faire sans Point sur la procédure d'attelage, réglages au niveau du relevage (stabilisateurs gauche, droit) Le 3 points, le 3ème point, la barre de poussée, la barre de poussée réglable	Un round-baller Vocabulaire rotule et pas boule Rappel il n'y a pas de cheville Donner des exemples d'outil à atteler sur la chape Rappel du nom que j'ai donné pour les broches « cheville »	Tu peux peut être remettre la diapo avec les définitions Tu passes à la réception, du coup, tu passes à la réception au tableau, tu peux l'émetteur Tu t'éloignes, là ce n'est pas grave, on reprend. Les premières explications étaient bien, Sylvie, on peut passer coté réception	Il y a 3 éléments En précisant sur les Google glass Ce qui permet d'enchainer sur la définition

Régulateurs Catégories de régulation	E3	E4	E2	E1
pédagogique	Marque le peut être au tableau Note au tableau Pas d'élève ciblé par les questions Il faut que tu affiches la vue Colorier les éléments du relevage observé sur le tracteur Pendant ce temps tu peux mettre la vue du dispositif de relevage arrière, oui c'est bien Le document élève et sa légende….	Y en a un qui lève la main T'as pas distribué les docs élèves Rappel du temps Vas voir au fond y a un au fond qui regarde sur son voisin, il ne sait peut-être pas Devant regarde c'est pareil Fais gaffe tu tournes le dos à ceux de derrière tu leur bouche la vue T'es à 30min	Tu fais le premier avec eux Ne te laisses pas perturber Le premier devant à gauche, je ne sais pas s' il travaille Tu peux faire la correction, oui Tu peux passer là Il faut le distribuer Non, non, c'est normal on ne voulait pas le donner avant	Montre leur le schéma C'est bon ils suivent C'est bon Isabelle tu es dans les temps Enchaines là, garde du temps pour les autres exercices Ils cherchent dans leurs fiches Elles suivent à deux c'est pareil Au niveau temps tu es très bien Isabelle, tu as 2 – 3 min pour finir l'exercice

Régulateurs Catégories de régulation	E3	E4	E2	E1
Appréciation/ encouragement		Joli Comparaison du doc élève et du tracteur (intéressant) Bravo	Ne te laisses pas perturber Bravo, bien joué, tu peux faire la correction, oui Oui, ce n'est pas trop mal C'est très bien, c'est parfait, là c'est bon, ils ont compris	Oui très bien T'es bien

Tableau 2 : extraits des informations données en cours de séances classés par catégories

3. Analyse et discussion

3.1. Pratiques d'enseignement étayées par des échanges d'informations

La régulation des pratiques d'enseignement directement en situation semble avoir une première fonction d'étayage. Comme on peut le voir dans la troisième catégorie appréciation/encouragements, les régulations positives sur les choix de l'enseignant en situation confortent l'action de celui-ci et le rassure dans sa pratique.

Dans cette catégorie, certaines informations en agissant sur des ajustements de contenus sont ressenties comme une aide permettant d'ajuster sa démarche. C'est ce que l'on peut voir lors des entretiens post-séances où un retour sur les informations échangées pendant le cours s'opère :

> « Il y a eu aussi quand tu as donné l'exercice replacer dans le schéma les termes, je t'ai demandé de remettre la définition » (E1), « Oui,

> effectivement, je ne l'avais pas mise. En fait, je me sentais aidée, il ne peut rien arriver, tu as quelqu'un dans l'oreillette, les appréhensions, les peurs... C'est plus qu'un garde-fou, c'est du co-enseignement » (E1).

Quelquefois c'est presque une forme de réassurance qui conforte l'action :

> « Cela renforce la confiance en soi » (E2), « J'ai eu le même sentiment » (E1).

Le renforcement de la confiance et de l'estime de soi pendant la séance d'enseignement, a été permis par l'introduction de l'altérité entre pairs dans des situations traditionnellement solitaire, nous pouvons dire que ce type de dispositif peut trouver une place intéressante dans l'accompagnement des apprentissages des gestes de métier. En suivent Sandholtz (2002) on peut dire que lorsque le développement professionnel est axé sur des enseignants qui enseignent avec d'autres enseignants, l'aide et les conseils reçus sont davantage acceptés. L'interdépendance positive correspond à une situation sociale coopérative (promotively interdependent goals selon Deutsch (1949).

3.2. Des informations transmises à la construction de connaissances

Les informations transmises, pour la plupart, ont une utilité immédiate qui provoque une adaptation de l'action. Ces informations, reflètent également les connaissances de l'enseignant émetteur et lorsqu'elles sont mises en circulation amènent une forme d'activation à réception qui semble provoquer une réflexion, signe de construction d'une nouvelle connaissance pour l'enseignant récepteur.

Comme le montre l'observation des séances (filmées) ainsi que les entretiens post-séances régulées, les enseignants qui reçoivent des informations en cours d'action prennent en compte ce qui vient de leur être dit pour adapter leur pratique de manière soit immédiate soit légèrement différée. On constate par exemple qu'à partir d'informations données sur le suivi des élèves, l'enseignant se déplace dans la salle de classe et vérifie, voire remédie les apprentissages en cours. Il en est de même sur la gestion du temps dans la séance.

> « Très souvent, il y a un truc dont je n'ai pas tenu compte, mais la plupart du temps je le disais tout de suite parce que c'est, vachement bien et en plus cela me rassurait, dans le sens où : je comprends ce qu'elle me dit, donc c'est utile de le faire maintenant » (E2).

Dans les dispositifs d'apprentissage entre pairs, les échanges d'informations sont favorisés et bénéfiques pour l'apprentissage, notamment en permettant

une conceptualisation et une facilitation du stockage de l'information par les échanges sociaux. Partager des informations nécessiterait plus de rigueur et de clarté que la pensée intérieure (Topping & Ehly, 1998), mais de plus, celui qui reçoit les explications jouerait un rôle actif dans l'élaboration de ces explications : "An explanation is not a message simply delivered by one peer to the other, but the result of joint attempts to understand each other" (Dillenbourg et al., 1996, p. 11).

Sans prétention de généralisation, il semble que dans les situations observées, l'information en circulation entre les professionnels en cours d'action participe à la construction de connaissances par l'impulsion d'un processus de réflexion individuel.

3.3. Médiation des savoirs professionnels

La médiation qui se concrétise ici par cette mise en circulation d'informations, permet de mobiliser des ressources dans une situation d'enseignement.

Dans la catégorie didactique, les informations données ne provoquent pas toujours une action immédiate. Si certaines permettent d'ajuster le passage d'un élément à un autre au sein du cours, comme par exemple :

> « l'information m'a aidé à mieux gérer le temps, c'était quelque chose qui me posait problème et cela m'a réellement aidé, à prendre des décisions sur est-ce que je raccourcis un exercice, je n'ai pas toujours suivi, mais je l'ai fait à la fin et le fait d'avoir bien d'autres qui me proposaient des choses cela m'a aidé à prendre des décisions » (E2), d'autres amènent plutôt une vigilance « à un moment tu m'as dit : "remets la diapo", j'étais sur la diapo B, alors que je parlais du A, je parlais de l'intention et j'étais sur la diapo appropriation, cela m'a donc permis de revenir et du coup, j'ai fait attention par la suite à être raccord » (E2).

Toujours dans la catégorie didactique, une information donnée permet de partager des éléments relevant d'un savoir professionnel ici le savoir à enseigner :

> « il y a moins de besoins de décomposer durée de vie et fonction, on peut tout de suite... Quand tu leur as montré avec les infos au milieu, ils ont tout de suite pigé le croisement et du coup, je me disais que cela n'est pas utile de décomposer autant avec les termes. En tout cas, il faut alléger le nombre d'exemples et il faut que nos exemples, il faut encore qu'on bosse pour qu'ils soient plus discriminants » (E2).

La régulation en situation participe d'une médiation des savoirs professionnels en mettant en partage et en discussion la manière de découper et d'aborder les contenus d'enseignement avec les élèves.

Un « pouvoir-faire », ne deviendra une connaissance que dans la mesure où l'enseignant peut donner des indications sur le bien-fondé de son action comme expliquer les raisons ou les motifs de celle-ci. Autrement dit il existe parmi les savoirs professionnels de l'enseignant expérimenté, un savoir tacite qui relève des capacités, de l'intuition de règles et savoirs faire implicites, subjectifs qui sont diffèrent du savoir explicite qui a un caractère plus partagé, plus objectivé. Le savoir tacite pour être partagé doit être transformé en savoir explicite puis en informations transmises considérées à la fois comme un processus contribuant à la construction des connaissances et comme un contenu cognitif situé dans un processus de communication où le récepteur a un rôle primordial d'activation, d'interprétation et d'appropriation (Gardiès, 2012). « Savoir c'est toujours savoir-faire et faire-savoir » (Latour, 1996).

Conclusion

Dans ce dispositif que nous pourrions qualifier de co-enseignement entre pairs, nous avons observé des circulations d'informations pendant les situations d'enseignement ayant permis aux enseignants de mobiliser d'autres ressources pour agir autre que ses propres connaissances. Celles-ci ont été à la fois médiées et médiatisées sous forme d'échanges d'informations à distance. Leurs appropriations observées sous forme de modifications des pratiques ou d'amorce de processus de réflexion ont montré leur contribution à une médiation des savoirs professionnels. Ceux-ci, lorsqu'ils sont partagés en situation de classe, ou lors des phases de discussion post-séances permettent à chaque enseignant de construire de nouvelles connaissances qui pourraient constituer une composante du développement professionnel.

Pour nous, le développement professionnel s'appuie sur un processus socialisant de développement des connaissances situé et contextualisé par des espaces de médiation alliant le monde de la pratique à celui de la recherche. Ces processus doivent permettre aux acteurs d'endosser successivement les rôles d'aide en extériorité et d'autoréflexivité en intériorité dans un mouvement itératif et socialisant.

Références

- Bandura Albert, 1986. Social foundations of thought and action: a social cognitive theory. New Jersey: Englewood Cliffs, Prentice Hall.
- Bandura Albert, 1977. Self-efficacy: Toward a unifying theory of behavioral change. Psychological Review, 84, 191-215.
- Barbier, Jean. Marie, 1996. Situations de travail et formation. Editions L'Harmattan.
- Baumard Philippe, 1996. Organisations déconcertées : la gestion stratégique de la knowledge. Paris : Masson, Chapitre 1 : La knowledge dans les organisations. 7-21
- Beillerot, Jackie, 1998. L'éducation en débats: la fin des certitudes. Editions L'Harmattan.
- Capurro Raphaël, 2007. Epistemologia y ciencia de la informacíon. *Enla@ce: Revista venezolana de informacíon, tecnología y conocimiento*, janvier-avril, año 4, n°1, 11-29.
- Carré Philippe, 2004. Bandura : une psychologie pour le 21ème siècle, Revue Savoirs, Hors-série 2004, P. 9 – 50.
- Deutsch, Morton, 1949. An experimental study of the effects of cooperation and competition upon group process. *Human relations*, *2*(3), 199-231.
- Fauré Laurent et Gardiès Cécile, 2015. Dispositif de médiation numérique des savoirs professionnels en situation de classe : le cas d'enseignants novices en sciences et techniques des agroéquipements. *Distance et médiation des savoirs. n°12 [en ligne]* http://www.openedition.org/11418
- Gardiès Cécile, 2012. Dispositifs info-communicationnels de médiation des savoirs : cadre d'analyse pour l'information-documentation. Habilitation à diriger les recherches. : Sciences de l'information et de la communication : Université de Toulouse 2 le Mirail.
- Gardiès Cécile, 2014. Lecture et appropriation de l'information : enjeux d'un dispositif pédagogique de médiation des savoirs. Leitura e apropriação da informação: dispositivo pedagógico de uma mediação de conhecimentos**.** *PontodeAcesso*, Salvador, V.8, n.3 p. 124-147, ago 2014, www.pontodeacesso.ici.ufba.br
- Gauthier C., Desbiens J. F., Malo A., Martineau S., & Simard D., 1997. Pour une théorie de la pédagogie. Sainte-Foy: Presses de l'Université Laval.
- Jeanneret Yves, 2000. Y a-t-il (vraiment) des technologies de l'information. *Lille, Ed du septentrion*.

- Jeanneret Yves, 2008. « La relation entre médiation et usage dans les recherches en information-communication ». Dans *ANAIS 2008, 1er Colloque médiations et usages des savoirs de l'information : un dialogue France - Brésil (Réseau MUSSI,. Instituto de Comunicaçao e Informaçao Cientifica e tecnologica em Saude – ICICT/FIOCRUZ), (4-7 novembre 2008 ; Rio de Janeiro)* (p. 37-59). ICICT-FIOCRUZ.

- Latour Bruno, 1996. Sur la pratique des théoriciens. In *Savoirs théoriques et savoirs d'action*, sous la dir. de J.-M. Barbier. Paris : P.U.F. 131-146.

- Meyriat Jean, 1985. Information vs communication ? Dans A.-M. Laulan, *L'espace social de la communication : concepts et théories* (63-89). Paris : RETZ.

- Quéré Louis, 2000. Au juste, qu'est-ce que l'information ? *Réseaux*, mai, n° 100, 333-357.

- Peraya Daniel, Marquet Pascal, Hülsman Thomas et Mœglin Pierre, 2012. « Médiation, médiations… ». *Distances et médiations des savoirs* [En ligne], 1. Récupéré du site : http://dms.revues.org/153

- Perrenoud, Philippe, 1998. La transposition didactique à partir de pratiques: des savoirs aux compétences. Revue des sciences de l'éducation, 24(3), 487-514.

- Sandholtz, J. H, 2002. Inservice training or professional development: contrasting opportunities in a school/university partnership. Teaching and Teacher Education, 18, 815-830.

- Senié-Demeurisse Josiane et Couzinet Viviane, 2011. L'information. In Approche de l'information-documentation : concepts fondateurs, sopus la direction de Cécile Gardiès. Toulouse : éditions Cépadues. 20-35.

- Shavelson R.J., 1983. Review of research on teachers' pedagogical jugement, plan and decisions. Elementary School Journal, 83(4), 392-413.

- Tardif Maurice & Lessard Claude, 1999. Le travail enseignant au quotidien : expérience, interactions humaines et dilemmes professionnels. Bruxelles : De Boeck Université.

- Véron Eliséo, 1991, janvier-février-mars. Les médias en réception : les enjeux de la complexité. *Médiaspouvoirs*, 21, 166-172.

La production scientifique guinéenne : éléments de contexte

Sékou Kamano
Doctorant en sciences de l'information et de la communication
LERASS-MICS, Université Toulouse 3 Paul Sabatier, France
sekou.kamano@iut-tlse3.fr

Viviane Couzinet
Professeur des universités en sciences de l'information et de la communication
LERASS-MICS, Université Toulouse 3 Paul Sabatier, France
Viviane.couzinet@iut-tlse3.fr

Résumé

Dans l'échange mondialisé de la science les pays en développement sont absents. En République de Guinée, les formes de circulation des publications de l'enseignement supérieur sont méconnues. Une recherche s'attache à comprendre les modalités de la médiation scientifique et interroge les pratiques des chercheurs. Il s'agit ici de préciser la politique et de dresser un inventaire de revues de recherche afin de définir les limites de l'étude.

Mots-clés : Médiation scientifique, Production scientifique, Guinée, Politique scientifique, Revues scientifiques.

A produção científica guineense: elementos de contexto

Resumo

Os países em desenvolvimento estão ausentes na troca mundializada da ciência. Na República da Guiné, as formas de circulação das publicações do ensino superior são desconhecidas. Uma pesquisa se dedica a compreender as modalidades da mediação científica e interroga as práticas dos pesquisadores. Trata-se aqui de precisar a política e de traçar um inventário das revistas de pesquisa a fim de definir os limites do estudo.

Palavras-chave: Mediação científica, Produção científica, Guiné, Política científica, Revistas científicas.

Guinean scientific production: contextual elements

Abstract

In the globalized axchange of the circulation of science developing countries are absent. In the Republic of Guinea, the forms of circulation of higher education publications are unknown. This research focuses on understanding the modalities of scientific mediation and questions the practices of researchers. This is to clarify the scientific policy and draw up an inventory of research journals in order to define the limits of the study.

Keywords: Scientific mediation, Scientific production, Guinea, Science Policy, Research Journals.

Introduction

Plusieurs études ont montré qu'il y a une distance, une rupture, qui sépare le monde des scientifiques de celui des profanes, car ils ne parlent pas le même langage (Bourdieu, 1975). Ainsi face à ce constat, il a été aussi montré que la médiation scientifique ou culturelle pourrait servir à réduire ce fossé (Couzinet, 2000). La médiation est nécessaire à la diffusion de la production scientifique, au partage des savoirs et des résultats avec le plus grand nombre et facilite la critique. Depuis la formalisation de la démarche scientifique, divers travaux lui ont été consacrés, traitant de la circulation des recherches au niveau international ou au niveau national dans les pays occidentaux. Or, dans l'échange mondialisé de la science les pays en développement sont absents. En République de Guinée par exemple, que ce soit au niveau national ou international, les formes de circulation des publications scientifiques des institutions d'enseignement supérieur sont méconnues. La littérature sur la médiation de la production scientifique est inexistante. Le manque criant de mécanismes de médiation conduit à s'interroger sur les pratiques de mise en circulation par les chercheurs des travaux qu'ils développent dans leurs universités.

La compréhension de ces manquements constitue la préoccupation essentielle d'un travail de thèse dont l'objectif général est de produire des connaissances relatives à la médiation de la production scientifique des plus grands établissements d'enseignement supérieur guinéens. La phase de recherche présentée ici vise à préciser le contexte de notre travail. Dans cette perspective, nous proposons de définir la zone de l'étude et de justifier le choix des établissements qui produisent des supports de médiation de la production guinéenne comme constitutifs du patrimoine scientifique national. Ensuite, nous aborderons la question de la politique de la recherche en République de Guinée et dans les institutions universitaires du pays. Enfin, les titres des revues scientifiques qui constitueront notre corpus seront présentés. Ce travail permettra, nous l'espérons, de baliser notre terrain de recherche.

1. La production scientifique

Tout projet de recherche doit préciser la théorie de la connaissance de l'étude proposée en définissant les idées de base et les auteurs de référence. Pour notre recherche, nous recourons à deux approches celle de la rupture épistémologique du monde de la recherche avec le reste de la société et celle,

plus large, visant à inclure aussi la communication scientifique dans une relation d'interaction avec la société.

1.1. Rupture épistémologique

Pour Gaston Bachelard (1938) il faut poser le problème de la connaissance scientifique en termes d'obstacles. Il précise qu'il y a en effet « rupture et non pas continuité entre l'observation et l'expérimentation » car « les phénomènes naturels sont désarmés parce qu'ils sont expliqués ». Pour lui la culture scientifique doit être dans un état de mobilisation permanente, remplacer le savoir fermé et statique par une connaissance ouverte et dynamique. La dialectisation de toutes les variables expérimentales, la nécessité d'aller des préjugés au réel, de l'expérience (observation) à la raison, constituent les fondements de la rupture.

La théorie de la rupture est aussi ancrée dans la sociologie de Pierre Bourdieu qui l'a précisée dans ses travaux. Dans « La spécificité du champ scientifique et les conditions sociales du progrès de la raison » (1977), il défend l'idée que le champ scientifique est « le lieu d'une lutte de concurrence pour le monopole de l'autorité scientifique définie comme capacité technique, comme pouvoir social ». Dans sa conception de la rupture, P. Bourdieu soutient que la « science officielle », ce n'est pas ce qu'un individu pourrait imposer aux autres, mais plutôt la représentation fonctionnaliste que les tenants de l'ordre scientifique doivent imposer de la science. La structure du champ scientifique est déterminée par un rapport de forces entre les protagonistes : agents ou institutions sont partagés par une lutte à l'intérieur du champs scientifique. Face à la complexité du champ scientifique, il envisage la « rupture continue » avec le monde profane comme la solution la mieux adaptée qui permet « la science officielle sous forme d'instruments, d'ouvrages, d'institutions qui rendent possible le choix des objets, la solution des problèmes et l'évaluation des solutions englobant l'ensemble des institutions chargées d'assurer la production et la circulation des bien scientifiques en même temps que la reproduction et la circulation des producteurs et des consommateurs de ces biens au premier chef le système d'enseignement et en particulier les nouveaux entrants. Aussi, les instruments de diffusion, en particulier les revues scientifiques » (Bourdieu, 1977).

Ainsi la production de connaissances n'apparait possible que dans un monde clos où les chercheurs communiquent entre eux et accumulent un capital d'autorité. La rupture entre le monde scientifique et le monde profane pose la communication scientifique dans le cercle étroit des chercheurs. Une autre

manière de voir a été proposée en introduisant la notion de médiation scientifique.

1.2. La médiation scientifique

« Médiation » est une des notions fondamentales des sciences de l'information et de la communication (SIC). Elle se réfère à la position intermédiaire occupée entre la production et la circulation des connaissances où elle assure le lien info-communicationnel. L'épithète scientifique renvoie à l'activité des chercheurs. La médiation scientifique est alors l'intermédiaire, l'objet médiateur, qui véhicule le discours scientifique c'est à dire un discours de spécialistes destiné à d'autres spécialistes (Jacobi, 1985).

Cependant la notion de médiation est également convoquée pour étudier l'écart qui s'installe entre la science et la société. Les préconisations des pouvoirs publics, notamment pour tirer les bénéfices sociaux du financement public des recherches, la nécessité d'éduquer le citoyen, de lui donner les moyens de faire des choix, a conduit à l'observation des interactions entre ces deux mondes. L'analyse des ré-écritures du discours scientifique menée par Daniel Jacobi (1999) dans son ouvrage intitulé *La communication scientifique*, montre la complexité et les enjeux de cette dernière. Son travail vise à faire un rapprochement entre le chercheur et le médiateur dans le processus de communication. Il précise la vulgarisation comme pratique discursive qui propose une reformulation du discours scientifique compréhensible par les non scientifiques. Ceci lui fait dire que « dans la vulgarisation, chercheurs et médiateurs deviennent des alliés objectifs au nom des intérêts supérieurs de la science et des exigences de l'information » (Jacobi, 1999).

De son côté, Viviane Couzinet montre que l'étude de l'information scientifique, de ses enjeux sociaux et de la manière dont elle se donne à voir, conduit progressivement à envisager d'autres formes de la communication scientifique. Analysant la manière dont, dans une discipline donnée, chercheurs et praticiens mettent en place des « instruments de diffusion » des connaissances dans lesquels chacun trouve son compte elle définit des médiations où pratique scientifique et pratique professionnelle s'hybrident (Couzinet, 2000). Elle suggère d'analyser ces médiations hybrides comme une troisième voie de recherche entre la communication entre chercheurs et la vulgarisation scientifique (Couzinet, 2008).

Si la rupture épistémologique entre les scientifiques et le reste de la société, mise en évidence par P. Bourdieu, est toujours d'actualité il paraît possible d'inclure la communication scientifique dans un champ plus vaste

comprenant aussi la vulgarisation et les hybridations, l'ensemble s'appuyant sur la médiation scientifique. On peut donc considérer que s'intéresser à la production scientifique des chercheurs conduit à s'intéresser à ces trois formes de la médiation scientifique, dans lesquelles les revues occupent une place prépondérante, et qu'il faut replacer dans le contexte national.

2. Première exploration du terrain

2.1 La République de Guinée

La République de Guinée est l'une des trois Guinée du continent africain. Elle est parfois appelée Guinée-Conakry, du nom de sa capitale Conakry, pour la différencier de la Guinée-Bissau, de la Guinée équatoriale ou de la Nouvelle Guinée. Couvrant une superficie de 245 857km2, elle est limitée à l'Ouest par l'Océan Atlantique, au Nord-ouest par la République de la Guinée-Bissau, au Nord par le Sénégal et au Nord-est par la République du Mali, à l'Est par la Côté D'Ivoire et au Sud par la Sierra Leone et le Liberia.

Le climat tropical est réparti entre deux saisons : la saison pluvieuse et la saison sèche. Les températures moyennes annuelles sont comprises entre 21°C et 27°C.

Elle comprend quatre régions naturelles : la Basse Guinée, la Moyenne Guinée, la Haute Guinée et la Guinée Forestière. On y dénombre 8 régions administratives qui portent le nom de leur ville chef lieu, 33 préfectures, 38 communes et 303 communes rurales de développement (CRD). Le français est la langue officielle du pays. Elle est pratiquée par 15 à 25% de la population. L'économie est dépendante de la production minière (46%) et agricole (16%). le taux de scolarisation actuel en enseignement primaire est de 63% ; enseignement secondaire, 42% ; et enseignement supérieur 28%.

Le système d'Enseignement supérieur et de recherche scientifique guinéen est destiné à la formation des cadres supérieurs dans les différentes disciplines scientifiques et à la coordination des activés de recherche dans les structures connexes. Le Ministre en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a pour mission principale de faire appliquer la politique du gouvernement en matière d'enseignement, de science et de technologie. La Guinée compte à ce jour trois universités publiques, trois centres universitaires, douze instituts, trois centres de recherches autonomes, et cinq centres de recherche universitaire, répartis entre neuf préfectures du pays. Conakry, la capitale, concentre le plus grand nombre d'établissements soit

huit sur dix-sept. Les universités Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC), Général Lansana Conté de Sonfonia-Conary (UGLC-SC), Julius Nyerere de Kankan et l'Institut Supérieur Agronomique et Vétérinaire de Faranah (ISAVF) constituent les plus grandes Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche (IES) du pays.

La Politique générale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique est caractérisée par trois périodes :

- La création en 1989-1990 des institutions d'Enseignement supérieur et de trois institutions de recherche scientifique en établissement publics administratifs (EPA) à caractère universitaire et scientifique jouissant d'une certaine autonomie administrative et financière ;
- L'élargissement de l'enseignement supérieur par la création des nouveaux centres universitaires et l'instauration de l'enseignement supérieur privé et de formation à distance entre 2000 et 2005 ;
- L'adoption du système LMD (licence- Master- Doctorat) et sa mise en œuvre depuis octobre 2007.

2.2. La population des chercheurs

Le contexte actuel de la recherche en République de Guinée est peu favorable au développement de la science et de la technique. En se basant sur les documents officiels (rapports des institutions, actes officiels) et sur une étude préalable réalisée dans le cadre d'un Master ayant porté sur l'évaluation qualitative de la production des articles de l'Université Julius Nyerere de Kankan (Kamano, 2011), nous tentons de donner une vue générale de la population des chercheurs guinéens et de leurs pratiques de recherche.

Le nombre de personnels enseignants exerçant dans les Institutions d'Enseignement Supérieur guinéennes (IES) est estimé à 1730 [1] personnes en 2014, réparties comme suit : 20 enseignants au grade de professeurs, 4 agrégés, 479 titulaires du doctorat, 213 titulaires du DEA/DESS/Master et 1,014 diplômés en DES/Maitrise. Ils évoluent dans diverses disciplines scientifiques que l'on peut classer en deux groupes. Le premier groupe, contenant les disciplines de Science Technique et Médecine (STM),

[1] Il faut souligner que ce chiffre est légèrement biaisé par la non-disponibilité des statistiques de l'Université Général Lansana Conté de Sonfonia-Conakry (UGLC S-C).

comprend : les sciences, les sciences fondamentales appliquées et biomédicales, les sciences agronomiques et vétérinaires, les sciences de l'environnement, les sciences géologiques et les sciences informatiques. Le second, englobe les disciplines de Sciences Humaines et Sociales (SHS). Il comprend les sciences économiques et gestion, les sciences juridiques et politiques, lettres et sciences humaines, les sciences sociales, les sciences de l'éducation, les sciences de l'information et de la communication, et l'art.

Les observations à partir des revues montrent que les chercheurs en STM publient généralement en équipe et ceux des SHS individuellement. La quasi-totalité des projets de recherche est financée par l'état et les fonds sont directement gérés dans les Institutions par les Vice Rectorat/Directions générales chargés de la recherche qui, à l'issu d'un appel à candidature, financent les projets retenus. Cependant, quelques chercheurs isolés bénéficient de subventions de partenaires privés mais dont les fonds ne sont pas régulièrement versés au compte des universités d'appartenance.

On constate un manque de réseaux nationaux d'échanges inter-universitaires ou inter-institutions. Ceci affecte les rapports entre les Institution de recherche et les organes régulateurs et engendre des réalisations partielles et isolées, ainsi que la dispersion des moyens et des efforts.

Des journées scientifiques, colloques, congrès n'ont pas été régulièrement organisés dans certaines universités au cours de ces trois dernières années. La production scientifique apparait quantitativement faible. Par exemple, sur les 669 auteurs qui ont signé l'ensemble des productions de la revue scientifique de l'université Julius Nyerere de Kankan (RESUK), seulement 101 auteurs ont plus de deux publications soit 15, 09% du nombre total.

A défaut d'archives ouvertes, les enseignants chercheurs communiquent essentiellement leurs travaux dans les revues. Quelques enseignants publient aussi dans les revues sous-régionales [2], voire étrangères.

Néanmoins, la plupart des enseignants manque de qualification pour mener une activité de recherche. Il faut aussi signaler l'insuffisance de ressources à plusieurs niveaux (ressources matérielles, financières et documentaires) et le manque d'encouragement à la créativité scientifique.

---

[2] Dans le contexte guinéen, le terme « sous régional » signifie l'appartenance à un ensemble de pays de la sous-région ouest africaine. Les seize pays de l'Afrique de l'Ouest constituent une communauté appelée CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest).

Chaque institution est dotée d'une bibliothèque universitaire (BU). Remarquons que les BU acquièrent principalement leurs collections par achat et dons. Il existe une diversité de forme de l'information conduisant naturellement à une diversité de moyens d'exploitation : salles de lecture, salles et matériels de projection, moyens de reprographie, salles des Technologies de l'information et de la communication (TIC), etc. Cependant, ces bibliothèques manquent de monographies spécialisées et l'abonnement aux revues de qualité n'est pas assuré. Ici on voit la nécessité d'avoir des sources où puiser les savoirs indispensables à la poursuite de toute recherche.

3. Eléments de contexte guinéen

3.1 Justification de l'étude

En République de Guinée, comme nous l'avons dit, la littérature sur la médiation des recherches est inexistante. En effet, les statistiques montrent que l'Afrique ne pèse que 0,36% du potentiel mondial de la science soit environ 20.000 chercheurs et ingénieurs de recherche et 0,4% de la dépense mondiale de recherche en développement (R&D). Elle fournit 0,3 % de production scientifique (Gaillard, Wasstr, 1998).

Nombreux sont les cadres africains qui estiment que la science est loin d'être au centre des préoccupations actuelles des sociétés africaines. Au-delà des laboratoires et des campus, il faut bien reconnaitre que l'image de la science et de la recherche pose un problème fondamental en Afrique bien plus qu'ailleurs (Ela, 2008). Les producteurs de sciences ou de technologies que sont les universités ou les organismes de recherche se lancent rarement dans les actions de communication vers le grand public (Sabrie, 2010). A partir des observations portées sur la production des articles en République de Guinée : on dénombre sept Institutions d'Enseignement supérieur qui font de la recherche sur dix-sept au total. Sur les treize revues recensées, neuf appartiennent à quatre institutions: Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGAN), Université Julius Nyerere de Kankan (UJNK), Université Général Lansa Conté de Sonfonia-Conakry (UGLCS-C), l'Institut Supérieur Agronomique et Vétérinaires de Faranah (ISAVF).

Par ailleurs, le dispositif scientifique et technique souffre d'un manque de mise à jour périodique et les priorités en matière de sciences et techniques sont reléguées au dernier rang par les pouvoirs publics. La production est foncièrement nationale voire locale car aucun mécanisme de mise en visibilité n'est installé, ne serait-ce que pour stimuler et soutenir la productivité. La

non-valorisation de la recherche par sa mise en visibilité, sa vulgarisation et son exploitation socio-économique entrave la bonne marche de la politique scientifique. Les recherches conduites dans les universités guinéennes bien qu'axées sur la réalité nationale n'interviennent pas directement dans le développement socio-économique du pays.

Ces constats font la preuve que la recherche se heurte à de nombreux obstacles. Une analyse fine est donc nécessaire pour comprendre les difficultés rencontrées par les chercheurs guinéens. La publication de revues par des universités guinéennes devrait permettre de constituer un corpus suffisant pour conduire les observations (disciplines couvertes, cadre infrastructurel, intérêt pour les chercheurs guinéens et d'autres pays)

3.2 Politique de recherche en Guinée et contexte organisationnel

En Aout 1979 à Vienne**,** la *Conférence des nations unis pour la science et la technique au service de développement*, adoptait le **«** Programme d'Action de Vienne » qui stipule en son paragraphe 18 que « le gouvernement de chaque pays en développement devrait formuler une politique nationale de la science et de la technologie ». Plus tard à Lagos (Nigéria) le Premier sommet économique des Chefs d'Etats et gouvernements de l'Organisation de l'Unité africaine, tenu du 28 au 29 avril 1980 se soldait par l'adoption du « Plan d'action de Lagos » dont le chapitre V était entièrement consacré à la S*cience* & *Technologie* pour le développement socio-économique de l'Afrique, d'où l'engagement de chaque Etat africain à bâtir sa politique scientifique.

En Guinée, placée sous l'autorité du Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur et de la recherche Scientifique (MESRS) qui assure le rôle de « conception, de coordination et du suivi-évaluation » de la politique Nationale en science et technologie, la Direction nationale de la recherche scientifique et de l'innovation technologique (DNRSIT) « élabore et participe à la mise en œuvre de cette politique ». Le Conseil supérieur de la recherche scientifique et technique (CSRST) est l'organe qui sert de cadre de concertation. Le Comité de suivi et d'évaluation (COSEP) facilite la mise en œuvre des plans de développement stratégique.

Le système scientifique guinéen a toujours revêtu la forme d'une structure à la fois verticale et horizontale. Au plan vertical, l'organisation administrative régit les rapports hiérarchiques entre les décideurs politiques et les acteurs scientifiques. De ce fait, les institutions de science et technologie rattachées aux départements ministériels relèvent de la tutelle administrative de ceux-ci. Au plan horizontal, la structure gouvernementale confère au MESRS un

droit de coordination de toutes les activités scientifiques et techniques nationales. Ainsi, les liens organiques entre le MESRS et les institutions scientifiques et technologiques appartenant aux autres départements ministériels sont exclusivement scientifiques.

Le MESRS est l'organe directeur de la politique scientifique et technologique en République de Guinée. Ses attributions et son organisation sont régies par le décret D/2011/093/PRG/SGG du 18 mars 2011. Outre les services administratifs, il comprend des directions nationales d'institutions d'enseignement supérieur publiques et privées, des centres de recherches universitaires, des projets publics, des services déconcentrés, des organes consultatifs, des commissions nationales, etc. Il coordonne tous les établissements universitaires.

La DNRSIT comprend les services d'appui, les institutions rattachées et le conseil des directeurs des institutions de recherche et centres de documentation. Vingt huit organismes de recherche y sont directement rattachés dont dix sept centres de recherche et onze instituts, projets et services publics de recherche parmi lesquels cinq ont un caractère universitaire. Le secteur d'exécution de la recherche couvre l'ensemble des domaines de l'activité nationale : agriculture, mines, santé, environnement, technologie, énergie, etc. Ce qui fait d'elle un service à caractère horizontal.Y sont rattachés : le Centre national de recherche Agronomique, Zootechnique et Halieutique, l'Herbier National de Guinée, le Centre d'Etude et de Recherche en Environnement, le Centre de Recherche Conakry Rognanè, le Centre de Recherche et de Valorisation des Plantes médicinales, l'Institut de Technologie Alimentaire de Guinée, l'Institut de Recherche Linguistique de Guinée, l'Institut Pasteur de Guinée, etc.

Les universités quant à elles sont des établissements publics à caractère scientifique placés sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Elles sont dotées d'une personnalité morale, d'un patrimoine propre et de l'autonomie de gestion. Elles ont pour mission principale d'assurer la formation universitaire et post-universitaire et de participer au développement de la recherche. Parmi elles on retient : l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGAN), Université Julius Nyerere de Kankan (UJNK), l'Université Général Lansa Conté de Sonfonia-Conakry (UGLCS-C), l'Institut Supérieur Agronomique et Vétérinaires de Faranah (ISAVF), l'Institut Supérieur des Sciences de l'éducation de Guinée, l'Institut Supérieur des Mines et de la Géologie, les Centres Universitaires de Kindia, Labé et N'Nzérékoré. Les trois catégories de recherche

communément admises en République de Guinée sont : la recherche fondamentale, la recherche appliquée et la recherche-développement. La sécurité et la défense restant des domaines réservés et soumis à des dispositions spéciales.

Au plan local, les IES collaborent sans s'intégrer, il n'y a pas de politique d'échanges inter-universitaires. Sur le plan international, la Guinée coopère avec plusieurs organismes à caractère scientifique (UNESCO, PNUD, FAO, etc). Elle est membre des conférences de l'Union africaine sur la science et de plusieurs organismes scientifiques africains.

3.3 Les revues guinéennes

Les moyens éditoriaux se répartissent entre treize revues scientifiques qui rendent compte des travaux des universités guinéennes.

N°	Revue	Année de création	Domaines de publication	Institution de tutelle
1	*MIRIYA*	1974	SHS	Université Gamal Abdel Nasser
2	*GUINEE MEDICAL*	1991	STM	Université Gamal Abdel Nasser
3	*HORIZON*	1998	SHS	Université de Sonfonia
4	*Le bulletin du centre de Rogbanè*	1998	STM	Centre de recherche scientifique de Rogbanè
5	*Revue des sciences*	1999	STM	Université Gamal Abdel Naser
6	*Le faisceau*	1999	SHS	Institut supérieur des sciences de l'éducation de Guinée
7	*Bulletin de l'environnement*	2000	STM	Centre d'étude et de recherche en environnement

N°	Revue	Année de création	Domaines de publication	Institution de tutelle
8	*AGROVISION*	2000	STM	Institut supérieur agronomique et vétérinaire de Faranah
9	*Revue scientifique de l'Université Julius Nyerere de Kankan (RESUK)*	2001	STM+SHS	Université Julius Nyéréré de Kankan
10	*HORIZON plus*	2009	SHS	Université de Sonfonia
11	*Revue des sciences juridiques et politiques RSJP)*	2008	SHS	Université de Sonfonia
12	*Bulletin du centre halieutique Boussoura*	*	STM	Centre national des sciences halieutique de Boussoura
13	*PROMETTRA Guinée*	*	STM	Promotion des médecines traditionnelles

La production des articles dans les universités guinéennes a commencé en 1974 avec la création de *Miriya*. On peut isoler trois (3) périodes.

La première période, 1974-1991 (17 ans), est marquée par la création de deux revues. Les raisons de cette production faible pourraient résider dans le fait que, de l'Indépendance en 1990, le système scientifique n'était pas encore doté d'une structure favorable à la production scientifique. Il a connu durant cette période des mutations récurrentes. Par ailleurs, jusqu'à la consécration des Instituts de Conakry et de Kankan en universités en septembre 1989, le système universitaire était replié sur lui-même, sans équivalence de titre et de diplôme. D'où par conséquent, le manque de vocation pour la recherche au sein des institutions universitaires. Cette réalité émanait en grande partie de l'isolement politique du pays à l'échelle internationale.

La deuxième période, 1998-2001, est la plus productive en termes de création de revues : 5 revues sur 9 formellement identifiées ont été créées durant cette période. Cela est dû au fait que, les réformes engagées par le gouvernement

dans le secteur de l'enseignement supérieur, à la fin des années 1990, touchaient directement les emplois, les grades et les titres des enseignants chercheurs. La publication des articles étant un critère fondamental pour augmenter de grade, des initiatives pour créer des revues se sont succédées.

Enfin, la troisième période, 2008-2009, est due à la volonté manifeste des autorités de l'Université de Sonfonia d'élargir l'espace de dialogue des enseignants chercheurs de l'institution afin de pouvoir encourager le secteur de la recherche qui bénéficie le plus souvent de peu d'attention de la part des pouvoirs publics.

Conclusion

Au-delà de la production scientifique des chercheurs et de la place qu'ils occupent à l'université, le fossé qui sépare la science de la société constitue un objet de recherche en communication scientifique. Les formes de circulation de la production guinéenne étant méconnues à l'échelle nationale et internationale, contribuer à mieux les cerner devrait permettre de comprendre les modalités de cette production des connaissances ainsi que les pratiques des chercheurs de ce pays.

L'exploration du terrain de recherche a permis de tracer les limites de l'étude, de définir les champs d'investigation et les approches théoriques possibles ainsi que sa temporalité. Les premières observations présentées ici sous forme de constats contribuent à la contextualisation de la recherche par la connaissance du terrain, la justification du choix du sujet, l'identification du mode de fonctionnement du système scientifique et des moyens éditoriaux de la production scientifique.

Références bibliographiques

- Bachelard Gaston, 1938. *La Formation de l'esprit scientifique* , Librairie philosophique J. Vrin, 256 p.
- Bourdieu Pierre, 1975. La spécificité du champ scientifique et les conditions sociales du progrès de la raison. *Sociologie et société*s, vol. 7, n°1, p. 91-117
- Couzinet Viviane, 2000. *Médiations hybrides : le documentaliste et le chercheur en sciences de l'information*. Paris : ADBS, 240p.

- Couzinet Viviane, 2008. De la communication scientifique à la médiation spécialisée : communication des savoirs et formes d'hybridation. In Papy F., dir. *Problématiques émergentes dans les sciences de l'information*. Paris : Hermès, Lavoisier, p. 57-85.

- Couzinet Viviane, 2014. *Tendances de la recherche française en science de l'information documentation : médiations et documents*. In de Carvalho Katia, Barreira Maria Isabel (Coor.), p. 35-51.

- Ela JM., 2008. *Les cultures africaines dans le champ de la nationalité scientifique*. Paris ; L'Harmattan, 210 p.

- Gaillard J, Wasst R, 1998. Quelles politiques de coopération scientifique et technique avec l'Afrique *? l'Afrique contemporaine* (185), p. 85-97.

- Fabrice C, Kagbadouno M, Camara M et *al.*, 2011. Peuplements, mobilités et paysages en zone de mangrove guinéenne : le cas de la baie de Sangaréah (Guinée*). Les Cahiers d'Outre-Mer*. 256 p. URL : http://com.revues.org/6358 ; DOI : 10.4000/com.6358

- Rossi G., Bazzo D., Lauffer, M., 2014. La Guinée maritime aujourd'hui. *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], consulté le 06 décembre 2015.

- Jacobi Daniel, 1999. *La communication scientifique*. Grenoble : éd. Presses universitaires de Grenoble. 277 p.

- Jacobi Daniel, 1985. *Sémiotique du discours de vulgarisation scientifique*. 13p. [En ligne], consulté le 02 décembre 2015.

- Kamano Sékou, 2011. *Analyse bibliométrique de la revue scientifique de l'université Julius Nyerere de Kankan (RESUK*). Mémoire de Master. : science de l'information, 103 p.

- Sabrie Marie-Lise, 2010. Promouvoir la culture scientifique et technique en Afrique. *La Lettre de l'OCIM* [En ligne], consulté le 17 janvier 2016. 8 p.

- Trudel Louis, Simard Claudine, Vonarxn Nicolas, 2007. La recherche qualitative est-elle nécessairement exploratoire ? *Recherches qualitatives*, hors-série, n°5, p.38-45.

Annexes : Matériaux de la recherche : actes officiels et rapports

- Arrêté N2001/5331/MESRS/CAB portant attributions et organisation de la Direction nationale de la recherche scientifique et technologique

- Décret D/N°062/PRG/SGG du 03 avril 2013 portant gouvernance des Instiutions Publiques d'Enseignement Supérieur

- Décret D/2011/093 du 18 mars 2011 portant Attributions et Organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

- Loi L/2005/011/AN du 04 juillet 2005 adoptant et promulguant la Loi d'Orientation de la Recherche Scientifique et Technique
- Décret D/98/112/PRG/SGG du 13 juillet 1998 portant attributions et organisation du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
- Ordonnance N°175/PRG/SGG/89 du 27 septembre 1989 portant création des Universités de Conakry et de Kankan
- Décret N°176/PRG/SGG/89 du 27 septembre 89 régissant les emplois de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et le statut spécifique de leurs titulaires
- Ordonnance N°018/PRG/SGG/90 du 12 Avril portant érection en établissements publics de certaines Institutions d'Enseignement Supérieur
- DNRSIT, 2012. *Rapport d'activité*. 8p.
- DNRSIT, 2010. *Rapport d'étape*. 19p.
- MESRS, 2008. *Tableau de bord de l'enseignement supérieur*. 56p
- MESRS, 1992. *Journées nationales de concertation sur l'enseignement supérieur et la recherche scientifique*. 18p.
- OUA, 1981. *Plan d'action de Lagos pour le développement économique de l'Afrique : 1980-2000*. 143p.
- ONU, 1979. *Programme d'action de Vienne pour la science et la technique au service du développement* (CNUSTD), New York.
- UNESCO, 1974. Recommandation concernant la condition des chercheurs scientifiques, scientifiques vol. 1 resolutions, Paris, 186p.

Estudo crítico dos fundamentos teóricos da organização da informação em arquivos contemporâneos

Cleia Amaral
Doctorante à l'Ecole Communications & Arts, Université de São Paulo, Brésil.
cleiaamaral@usp.br

Nair Yumiko Kobashi
Professeur à l'Ecole Communications & Arts, Université de São Paulo, Brésil
nairkobashi@gmail.com

Resumo

Reflexões sobre as teorias e práticas de organização documentária em arquivos. A partir dos conceitos de regime de informação e de teorias da linguagem, estudou-se un corpus constituido de artigos selecionados em revistas de Arquivística. Os resultados obtidos podem fortalecer a Arquivística e contribuir para renovar as suas práticas.

Palavras-chave: Organização de informação arquivística, Recuperação de informação , Arquivos contemporâneos, Teorias arquivísticas, Métodos e instrumentos arquivísticos.

Étude critique des fondements théoriques de l'organisation de l'information en archives contemporaines

Résumé

Réflexions sur les théories et les pratiques de l'organisation documentaire dans les archives. A partir des concepts de régime d'information et des théories du langage, nous avons étudié un corpus qui est constitué d'articles sélectionnés de revues d'Archivistique. Les résultats obtenus renforcent l'Archivistique et contribuent à renouveler les pratiques archivistiques.

Mots-clés : Organisation de l'information, Repérage de l'information, Archives contemporaines, Théories archivistiques, Méthodes et outils d'archivage.

A critical study of the theoretical foundations of information organization in contemporary archives

Abstract

Reflections on the theories and practices of documentary organization in archives. Taking as its stanting point the concepts of informational regime and the theories of language, a corpus of selected articles of Achival journals was studied. The results can strengthen Archives and contribute to renew their practices.

Keywords: Archival information organization, Archival information retrieval, Contemporary archives, Archival theories, Archival methods and instruments.

Introdução

A Revolução Francesa foi um marco no desenvolvimento da sociedade moderna. As práticas arquivisticas sistemáticas têm origem nesse período, quando os arquivos passaram a ser considerados guardiões dos acervos documentais produzido pela e para a gestão do Estado. O documento tem, neste contexto, a função de comprovar as ações administrativas do novo Estado. Com base nos fundamentos da organização do Estado, a arquivística sistematiza seus modelos de práticas de organização dos documentos para o cumprimento das suas funções na sociedade. Essas práticas vêm se consolidando ao longo do tempo, mas as mudanças na sociedade afetam também as concepções e políticas arquivísticas. Desse modo, os princípios fundamentais da arquivística, seu arcabouço teórico, como também suas práticas, são confrontados com as demandas sociais emergentes, provocando a necessidade de revisá-las, muitas vezes, de forma radical.

Em 1994, o filosofo francês Jacques Derrida proferiu uma conferência sobre a natureza dos arquivos históricos, no colóquio internacional "Memória: a questão dos arquivos". A conferência foi publicada com o título de Mal de Arquivo: uma impressão Freudiana (Derrida, 2001). O filósofo desenvolveu sua reflexão por meio de analogias entre os arquivos e a psicanálise. Admitia o arquivo como o fio condutor para a formação da memória, a partir de seu estoque de "impressões", ressaltando que, não por acaso, o arquivo privilegia as figuras da marca e da tipografia, mas também a "censura e o recalcamento, a repressão e a leitura dos registros" (Derrida, 2001, 9) como forma de criar espaços e retratar ações. Essa reflexão dá início a uma nova abordagem dos estudos arquivísticos na contemporaneidade. Os trabalhos como os de Cook (1997, 2001); Ketelaar (1999, 2001); Fredriksson (2003), Nesmith (1999), Brothman (1999) e outros são manifestações de um conjunto de estudos críticos sobre os arquivos e a arquivologia, que tiveram origem nas ideias de Derrida.

Essas publicações abordam explicitamente o papel dos Arquivos como instituições responsáveis pela formação da memória oficial. Exploram, também, os impactos das tecnologias digitais nos arquivos e discutem os desafios enfrentados pelas instituições arquivísticas diante dessas transformações. Alertam, ainda, para a instabilidade do documento de arquivo no meio digital, os quais podem sofrer alterações ou ser eliminados. Um aspecto importante das discussões recai sobre a importância do texto do documento e sua relação com a linguagem e a escrita.

Terry Cook (2001), em um artigo histórico, intitulado *Archival Science and postmodernism: new formulations for old concepts,* publicado no primeiro número do periódico Archival Science, inaugura, de certa forma, a ocorrência de uma mudança paradigmática na área. O autor pontua os vários elementos que podem ser identificados nas mudanças operadas na ciência arquivística, principalmente em relação aos documentos. Nessa nova visão, o documento não é visto mais como produto passivo da atividade humana ou administrativa; ao contrário, eles são "agentes ativos na formação da memória humana e organizacional" (Terry Cook, 2001, 4). Para ele, o discurso teórico arquivístico desloca suas preocupações do produto para o processo, da estrutura para a função, dos arquivos para o arquivamento, do registro para o contexto de registro. O aspecto mais significativo a ser destacado: o documento não é resíduo "natural" ou subproduto passivo da atividade administrativa, mas é memória social construída conscientemente e mediada ativamente.

Evans (1994), no prefácio do livro dos canadenses Rousseau e Couture (1994), também ressalta a mudança no conceito de documento, como consequência das alterações ocorridas nas instituições, públicas ou privadas: "Assim, os arquivistas devem reexaminar os seus conceitos tradicionais, os seus princípios e métodos e modificar ou substituir as práticas herdadas que já não se coadunam com as necessidades actuais" (p. 18). Também Eastwood (2010) observou ser necessário entender o meio político, econômico, social e cultural de qualquer sociedade para entender seus arquivos, suas práticas e funções na sociedade contemporânea.

A arquivística tradicional fundamenta-se na admissibilidade do documento físico de arquivo como seu objeto. Pode-se observar que a função clássica do arquivo remete à concepção de que os instrumentos de prova da verdade devem ser resguardados para preservar e retratar as instâncias de poder das organizações e contribuir para o resgate da memória organizacional. Na arquivística tradicional, portanto, o foco da atividade centra-se na descrição do documento, nascido "naturalmente", e na preservação dos elementos originais desse documento.

A organização da informação nos arquivos, na visão tradicional, fundamenta-se no Princípio da Proveniência, do qual derivam o Princípio do Respeito aos Fundos e o Princípio da Manutenção da Ordem Original. Esses princípios estabelecem as regras de organização dos documentos para garantir a manutenção da ordem original dada pelo criador do documento. A não alteração da ordem é um princípio básico, fundamental, da arquivística

tradicional. A desobediência desse princípio provoca vários riscos: a perda dos vínculos e laços do documento com o criador e a perda das funções de prova e verdade que o documento deve resguardar. Esses princípios caracterizam a arquivística descritiva, sustentada no Princípio da Proveniência e nas disciplinas Diplomática, História, Direito e Administração.

Na arquivística contemporânea, as práticas anteriores, restritas à descrição física, classificação e ordenação dos documentos são consideradas insuficientes para atender aos novos propósitos do arquivo e dos documentos de arquivo. De fato, dois aspectos passam a ter relevância: as mudanças na concepção de documento de arquivo e a maior importância que passa a ser dada às necessidades informacionais dos usuários.

Na perspectiva contemporânea, o documento se configura como um objeto informacional complexo, com nuances que precisam ser interpretadas, representadas e então ser acessado e usado. Essa ideia está na base da arquivística funcional, na qual as práticas de organizar a informação assumem tanto a função de dizer sobre os contextos em que o conteúdo do documento é produzido, bem como de mostrar as relações com outros documentos e interesses de determinados sujeitos. A arquivística funcional recorre às teorias sociais e ao conhecimento interdisciplinar para construir seus fundamentos teóricos e metodológicos.

Nessa nova visão, os arquivos cumprem o objetivo de contribuir para a construção da memória coletiva e social, a partir das ações de indivíduos socialmente envolvidos em diferentes contextos. Novas atividades e instrumentos para organizar, tratar e recuperar os documentos arquivísticos nascem dessa concepção.

As questões colocadas acima motivam esta pesquisa, cujo objetivo central é identificar e compreender as principais modificações teóricas e metodológicas ocorridas na arquivística e em seu fazer. Pergunta-se: os Princípios da Proveniência, o Respeito aos Fundos e o respeito à Ordem Original continuam a fundamentar a prática de organização da informação e são ainda a base de sustentação das atividades de organização da informação nos arquivos? Ou a Arquivística depende de outros princípios ou de conhecimentos de outras áreas? A prática da organização e do tratamento da informação arquivística baseada nestes princípios atendem às demandas dos arquivos contemporâneos para organizar e tratar o "novo" documento de arquivo?

1. Pressupostos da pesquisa

Para o presente estudo adotamos as teorias da linguagem e o conceito de regime informacional como fundamentação a ser utilizada no processo de refletir sobre o campo da arquivística e, ao mesmo tempo, pensar em propostas de organização da informação arquivística que possam atender, de um lado, às especificidades do documento de arquivo, e de outro, às necessidades geradas pelas mudanças que vêm ocorrendo na função dos arquivos. Os seguintes pressupostos estão na base das reflexões e propostas: a) o documento de arquivo é um objeto informacional materializado, resultante de processos sociais, construído com intenções específicas. Assim, ele é complexo, passível de interpretações e suscetível aos elementos do contexto de criação e dos possíveis usos enquanto um produto social; b) para organizar, tratar, analisar e criar representações desse documento, a Arquivística necessita de um arcabouço teórico que fundamente a sistematização das atividades e a criação de ferramentas e produtos que possibilitem atender a uma ampla diversidade de usos que o documento de arquivo pode ter, no contexto atual.

2. Referencial teórico

Uma área próxima à Arquivística é a Ciência da Informação. Observá-la de perto pode ser útil para encontrar caminhos possíveis de serem trilhados, já que, tanto uma como outra, pensam as instituições de memória e seus documentos. A Ciência da Informação dialoga com diversas disciplinas para buscar respostas para suas indagações e práticas, como a necessidade de lidar com o documento e a informação, com especial ênfase na reflexão sobre as práticas documentárias. Nessa perspectiva, a Ciência da Informação, de acordo com o objeto estudado, incorpora elementos da Teoria da Comunicação, da Teoria do conhecimento, de conceitos e processos vindos da Ciência da computação, da Linguística, da Sociologia e da Administração, entre outros. Os conceitos de regime informacional e as questões semânticas e pragmáticas da organização e comunicação de mensagens são exemplos de conhecimentos que vêm trazendo importantes contribuições para a Ciência da Informação. Estes conceitos podem, em princípio, fornecer subsídios para a reconfiguração teórica da Arquivística e fundamentar de modo mais adequado as ações dos arquivos.

O conceito de regime de informação, de Bernd Frohmann (1995), em particular, possibilita analisar os aspectos públicos e sociais da informação e entender o complexo universo da produção de informação e a indústria da

informação, na atualidade, seus interesses e suas formas de exercício de poder para obter os efeitos que respondam a interesses do mercado editorial. González de Gómez (2012) utiliza, igualmente, o conceito de regime de informação para abordar os aspectos políticos, econômicos e comunicacionais da produção e circulação de informações na sociedade contemporânea. Conhecer os processos de produção e comunicação informacional e o modo como eles afetam os indivíduos nos contextos público, privado, social e político, é necessário para pensar as funções das instituições de memória nos dias atuais. É correto afirmar que esses conceitos e abordagens podem auxiliar a desvendar a complexa teia que compõe a sociedade da informação e do conhecimento, onde são criados e utilizados os documentos de arquivo.

As teorias da linguagem, por sua vez, apresentam um arcabouço teórico e conceitual capaz de auxiliar na tarefa de analisar e descrever os registros de informação em sua enorme diversidade de formas, sentido e significado. Os conceitos de símbolo, signo, forma, sentido e significado, bem como a semântica e a pragmática estão presentes em vários estudos relacionados aos processos de organização da informação e do conhecimento e de recuperação da informação, na Ciência da Informação, porque elas oferecem elementos conceituais para propor formas de descrever informação e criar ferramentas de representação e recuperação de informação.

Em síntese, compreendendo o documento de arquivo como registro de informação e produto de contextos informacionais complexos que, para cumprir suas funções, precisa evidenciar seus elementos de construção, de composição e de contexto, os conceitos de regime informacional e as teorias de linguagem podem contribuir para melhor definir as atividades de organização da informação de natureza arquivística.

Propostas que enfatizam a necessidade de aproximação entre a Ciência da Informação e a Arquivologia não são novos. Dentre os autores podem ser citados Fonseca (2005), Silva (2002), Lopes (2000), Rousseau e Couture (1994). Estes últimos destacam a importância do papel social da arquivística, enfatizando que ela deve maximizar a sua eficácia administrativa e profissional "através da instauração, manutenção e desenvolvimento de uma gestão saudável da informação (...) e permitir a emergência de pontos de convergência com os outros técnicos da ciência da informação das ciências da informação a fim de servir ainda melhor à sociedade" (p. 24).

Rousseau e Couture (1994) ressaltam, ainda o arquivo como tendo "o papel contemporâneo de gestão da informação orgânica" na chamada "Sociedade

da Informação". Como a Ciência da Informação a Arquivística tem suas raízes em fenômenos sociais e institucionais.

O interesse da arquivística com a documentação gerada institucionalmente a diferencia da Ciência da Informação. Portanto, tem seus processos e atividades afetados por contextos, em função da intencionalidade de criação dos registros de dados, de informação e de documentos. No entanto, no caso brasileiro, a institucionalização da arquivologia como campo científico reconhecido é ainda incipiente. Estudos que visam analisar sua fundamentação teórica, seus objetos e seus métodos e possam contribuir para o fortalecimento da identidade da arquivística parece ter toda legitimidade.

3. Metodologia

Para identificar as bases teóricas e metodológicas da arquivística contemporânea, está em curso a análise critica de artigos de periódicos que têm como objeto os arquivos e a arquivística. São eles: *Archivaria* (Associação dos arquivistas canadenses), Revista Arquivo e Administração (Associação dos arquivistas brasileiros), *La Gazzete des Archives* (Associação dos arquivistas franceses), *The American Archivist* (Associação dos arquivistas americanos), *Archival Science*. Apresentamos dados preliminares das análises realizadas até o presente.

3.1. Análise preliminar de dados

A organização da informação nos arquivos, no contexto da pesquisa, é a atividade que possibilita o uso do documento de arquivo nas suas várias fases de existência e função. Compreende a identificação da origem e circunstâncias de produção do documento, definidos pela gestão de documentos e de atividades de reorganização de conjuntos de documentos com o uso da classificação e descrição dos aspectos físicos do documento, em arquivos permanentes ou históricos. Visa garantir a integridade e origem do documento e possibilitar o seu uso.

A arquivística tradicional nasce com base no positivismo lógico e no racionalismo científico, em que o acervo é compreendido como um conjunto de documentos orgânicos, produzidos naturalmente no exercício das atividades no âmbito das instituições. O documento é instrumento de fé e prova de verdade, que nasce como consequência de atividades institucionais. O suporte mais comum é o papel e suas variações. O foco da prática arquivística, neste contexto, é a preservação do documento para servir como

prova documental. Os autores que fundamentam a arquivística tradicional são os holandeses, S. Muller, J. A. Feith e R. Fruin com o tradicional Manual de Arranjo e Descrição de Arquivos, publicado pela primeira vez em 1898 com um conjunto de regras práticas de como organizar os arquivos e que mais tarde foi se firmando como um arcabouço de princípios fundamentais da arquivística.

Outro autor que sistematiza a prática arquivística moderna e seus fundamentos é o inglês Hilary Jenkinson (1965) com *A Manual of Archive Adminstration*, publicado pela primeira vez em 1922. Essas e outras obras são disseminadas como manuais práticos de rotinas de organização dos documentos em arquivos em todo o mundo e também institucionaliza os fundamentos da disciplina arquivística. Essas obras tiveram papel importante, tendo influenciado particularmente a arquivística dos países da Europa, principalmente por compartilharem contextos evolutivos semelhantes de natureza histórica, política e social.

Com a arquivística tradicional nasce o Princípio da Proveniência e do Respeito aos Fundos, como um princípio e lei aplicável de forma universalizada, por todos e em todas as situações. O historiador francês Natalis de Wailly, emite uma circular, em 24 de abril de 1841 na qual propõe reunir em fundos "todos os títulos (documentos) provenientes de um corpo, de um estabelecimento, de uma família ou de um indivíduo, e dispor segundo uma determinada ordem os diferentes fundos" (Rousseau e Couture, 1994, 80), ou seja, defendeu a ideia segundo a qual a organização dada aos documentos nos arquivos deveria seguir a estrutura hierárquica de funcionamento da instituição que os produzir e essa ordem estrutural deveria ser convertida em fundos arquivísticos, não devendo, os documentos, ser separados, reclassificados ou reordenados. Essa concepção passa a ser o fundamento mais importante da disciplina arquivística e determina toda a lógica de formação, funcionamento e gestão dos arquivos, principalmente a atividade de organização e tratamento do documento integrante do arquivo. Esse princípio visa assegurar a função primeira do documento como instrumento de prova de atividades realizadas nas instituições.

Aliado ao Princípio de Respeito aos Fundos e à Preservação da Ordem Original do documento, a Proveniência estabeleceu modelos e regras rígidas para a organização e o tratamento do documento que perduram por décadas, apesar das constantes mudanças sociais. Nasce desse modelo de organização da arquivística tradicional a arquivística descritiva, com foco na fisicalidade do documento, no formato e nas relações com outros documentos dentro do

conjunto documental, para constituir os fundos arquivísticos. A Diplomática e a História são as ciências que dão suporte aos processos da arquivística tradicional. Os produtos decorrentes da organização dos documentos arquivísticos são os arranjos de fundos arquivísticos e as classificações de fundo, com base na estrutura dos organismos produtores dos documentos. Neste contexto os principais usuários são o historiador e os administradores de instituições.

A evolução da arquivística tradicional para a arquivística moderna tem como autores representativos os norte-americanos T. R. Schellenberg (2002), autor do Modern Archives e Charles M. Dollar (1999) que elabora trabalhos sobre a preservação digital de documentos eletrônicos no National Archives and Records Administration, NARA, nos Estados Unidos. Para estes dois autores, a arquivística busca apresentar soluções para os problemas da produção crescente de documentos e seus impactos nos arquivos, principalmente em arquivos históricos.

O conceito de documento de arquivo se firma como o registro documental de processos, criado naturalmente e com a função de retratar atividades de processos orgânicos, apresentado em diversas formas, inclusive em meio digital. Conforme a tese desses autores, a prática arquivística privilegia a racionalidade da produção de documentos e a gestão do processo de criação dos mesmos, que agora contam com o auxilio das tecnologias de informação e comunicação tanto para a produção documental quanto para sua difusão.

Aliada ao Princípio da Proveniência e de Respeito aos Fundos tem-se a Teoria das três idades, da qual nascem os conceitos de arquivo corrente, intermediário e permanente, que fundamentam atualmente as práticas de racionalidade da produção e gestão dos documentos. Nesses processos de racionalização e gestão, cria-se e difunde-se o conceito de Records Management, que propõe a adoção de práticas de avaliação e seleção de documentos. Para a organização dos documentos de arquivo são elaboradas ferramentas de auxílio ao processo de organização da informação nos arquivos tais como Políticas de Gestão de Documentos, Políticas de Seleção e Avaliação e a Tabela de Temporalidade e Destinação de documentos.

A classificação, antes limitada aos aspectos estruturais, passa a ser também funcional, com base nas atividades orgânicas, para acompanhar a dinâmica das mudanças de estrutura das organizações. Além dos tradicionais usuários de arquivos, o historiador, os membros das organizações, a administração pública e os órgãos dos Poderes Executivo, Legislativo, Judiciário e respectivos corpos administrativos também passam a se servir dos arquivos

em busca de conferir eficiência à administração pública, para subsidiar os processos administrativos, legislativos e judiciais.

Os arquivos passam por uma fase de transição entre o modelo tradicional e o modelo de organização iniciado no pós-guerra, nas décadas de 1950, 1960. T. R. Schellenberg (2002), com seu livro *Modern archives: principles and techniques*, de 1956, é um representante dessa mudança, que influencia sobremaneira a teoria e a prática da arquivística, nesse período, em países como a Austrália, os Estados Unidos e Canadá. São países novos, historicamente, que não vivenciaram a organização do documento permanente tradicional e começam a lidar com a produção documental já no contexto das novas tecnologias informáticas. A organização dos acervos documentais nestes países procuram enfrentar de novas formas o excesso de produção de documentos, as facilidades de reprodução dos documentos e a necessidade de seleção e avaliação. Schellenberg (2002) denomina esses novos arquivos de arquivos correntes, distinguindo-os dos arquivos permanentes ou históricos, que têm características específicas e, em decorrência, necessitam de princípios e práticas diferenciadas de organização.

As administrações públicas necessitam implantar medidas de controle da produção documental, como as chamadas politicas de Paperwork Reduction Act, que busca regular a produção documental de instâncias governamentais, de empresas e dos cidadãos. Algumas soluções pensadas não são absorvidas com unanimidade pelos sujeitos que criam, mantêm e administram os arquivos, em todo o mundo. Os autores canadenses Rosseau e Couture (1998) propõem soluções distintas que se adequam ao contexto, como o conceito de arquivo ativo e inativo e, mais tarde, a proposição da arquivística integrada. Os australianos Upward (1996) e Reed (2007), da mesma forma, criam o conceito de arquivo contínuo ou *Records Continuum*, como solução para a apropriação das dimensões e dos contextos de produção dos arquivos, bem como para assegurar e capturar a representação de ações em documentos desde sua origem.

A evolução da arquivística para um novo paradigma, que muitos autores denominam de pós-moderno, como ressalta Cook em diversos trabalhos (1984, 1997, 2001) e Ketelaar (2001), dá início ao rompimento com os princípios tradicionais da arquivística. A nova arquivística é fundamentada em teorias sociais, onde a noção de verdade absoluta e universal, com base no racionalismo cientifico ou no documento textual, não mais prevalece. Nada é totalmente objetivo, sendo que a realidade pode ser moldada, apresentada e reapresentada. O foco na fisicalidade do documento é contraposto à ideia de

interpretação de elementos simbólicos. Isso provoca um novo entendimento do documento de arquivo, considerado como um registro informacional, que pode vir a ser um documento de arquivo, dependendo do contexto.

Este último aspecto é particularmente importante porque entende-se que o documento de arquivo não tem criação natural e neutra. "Nenhum texto é um mero e inocente subproduto da ação" (Cook, 2001,7). Tudo pode ser moldado em função de interesses. O criador do documento é o dono da ação e isso pode causar impactos no futuro, seja qual for a função que esse documento irá desempenhar. O documento é uma evidência não neutra, "é um sinal, um significante, uma construção mediada e em constante mudança, não um receptáculo vazio no qual atos e fatos são derramados". Cook (2001, 8), citando LeGoff, afirma que o documento não é objetivo, nem constitui matéria prima inocente, mas expressa o poder passado ou presente da sociedade sobre a memória e sobre o futuro, "o documento é o que fica" de todos os acontecimentos.

Em consequência dessa mudança no conceito de documento de arquivo, novos elementos podem ser incorporados ao fazer arquivístico tais como a necessidade de visão do processo, a dependência do contexto, as questões semânticas e pragmáticas da linguagem, como o uso de metáforas e os padrões discursivos e lexicais.

Assim, se antes o documento era criado com fim arquivístico, agora ele é "descoberto" como documento de arquivo em uma teia de registros de dados. Os instrumentos de organização da informação evoluem para sistemas automatizados de informação, poderosos instrumentos de busca e recuperação de informação, possibilitando mostrar relações entre documentos. O usuário é o historiador, o gestor, o pesquisador e qualquer cidadão que necessita recuperar documentos e o seu contexto de criação. As necessidades de informação, portanto, ampliam-se de modo vertiginoso.

Como consequência dessas mudanças, surgem os diálogos da arquivística com campos de conhecimento como a computação, a ciência da informação, a administração, os direitos humanos, a sociologia e a filosofia. A arquivística descritiva, ligada ao princípio da proveniência e de respeito aos fundos, evolui para a arquivística funcional, com base nos domínios de conhecimento e do contexto organizacional e social em que a instituição arquivística está inserida. A característica dominante da interdisciplinaridade nas ciências fica evidente na descoberta dos registros de informação interconectados em diversas áreas, que pode resultar em um documento de arquivo. Pode-se exemplificar esse fenômeno em casos de investigação de crimes, situações em

que se produzem dados decorrentes de testes de laboratório, de análise de imagens, de transcrição de vozes, oportunidade em que se verifica a presença de várias áreas de conhecimento para atingir um único objetivo: elucidar o crime produzindo registros de documentos variados.

4. Considerações finais

A análise preliminar da literatura da área mostra que, na história dos arquivos e da Arquivística, há variações em relação a pontos de vista sobre a função da área, seu objeto e princípios operacionais, como se pode ver a seguir:

a) O Documento: na concepção tradicional, o documento é único, insubstituível e incontestável. São definidos princípios, processos, atividades no sentido de assegurar que o documento de arquivo não seja contestado. No modelo tradicional ele é concebido como único, capaz de conceder algo a alguém ou não, simplesmente pelo fato de existir. O seu conteúdo não é o foco, mas a existência da forma, da simbologia que o mesmo representa.

Na modernidade, são desenvolvidas práticas de racionalização da produção para garantir essa concepção de único, sagrado e que não pode ser confundido ou misturado a cópias, anexos ou versões.

Na pós-modernidade, mesmo com o intenso uso das tecnologias de informação, as tentativas são para identificar o que é realmente considerado o documento original, a despeito da importância dada ao processo de criação coletiva e social e da intencionalidade da sua criação com um fim. Procura-se entender o processo para, por meio dele, certificar o que é e o que não é documento, dentro de uma infinidade de tipos de registros de informação e dados. O documento de arquivo é "descoberto" como tal, em meio aos registros de informação, e as relações que são possíveis entre eles para, então, compor o documento de arquivo.

b) O usuário: procura-se tipificar o "usuário" ou o indivíduo que tem interesse nos documentos da instituição. A organização da informação nos arquivos vai se desenvolvendo no sentido de atender as suas demandas, criando classificações, inventários, índices, sistemas de busca. Ao longo da evolução, o usuário, circunscrito aos administradores, juristas, gestores e historiadores, passa a incorporar o cidadão comum como usuário.

c) Processos arquivísticos: a conjugação dos modelos de arquivística descritiva e arquivística funcional passam a funcionar em conjunto, uma não

eliminando a prática da outra e ambas sendo usadas no intuito de dar eficiência ao processo de organização dos documentos, com foco no resultado final, quer seja na organização dos documentos ou nas necessidades dos usuários de arquivo.

Elencamos acima os pontos convergentes. Os aspectos divergentes detectados na análise preliminar realizada referem-se aos itens a seguir:

a) Os processos de organização e tratamento do documento de arquivo podem se diferenciar principalmente em função de diversos elementos que qualificam o arquivo, os tipos de documentos, a instituição à qual os arquivos estão subordinados ou ligados, a instituição depositária dos arquivos. A despeito da existência de princípios, leis, normas sendo criadas para disciplinar e padronizar a organização dos documentos, na prática essas leis convivem com várias contingências e particularidades que levam à criação de práticas que divergem muito uma das outras, como é o caso das práticas de gestão de documentos correntes, bastante difundida nos países da América, mas encontram resistência nos países europeus.

b) Funções dos arquivos: existem instituições arquivísticas que consideram os arquivos como partes não integradas em um todo, ou seja, não concebem os arquivos como sistemas. Isso provoca discrepâncias no desempenho das funções do arquivo de preservar, resguardar e dar suporte ao processo de criação e gestão. Isso leva ao desenvolvimento de ações e práticas que têm puramente a finalidade de dar solução *ad hoc* aos problemas de parte do arquivo, em detrimento do todo. Podem ser citadas as políticas de seleção e descarte aplicados aos arquivos correntes que podem afetar as politicas de preservação da história e da memória.

Certamente, as soluções *ad hoc* podem ser adotadas, desde que baseadas em algum princípio geral. Os arquivos são instituições sociais de memória. Nessa medida, a consolidação de práticas, a identidade da área, as ações desenvolvidas, parecem avançar. Os consensos e dissensos na área da arquivística indicam que há busca de soluções fundamentadas em diferentes teorias. A Ciência da Informação acumulou conhecimentos importantes sobre a organização da informação. Diálogos, trocas de experiências entre as duas áreas parece ser um caminho virtuoso a ser seguido.

Referências

- Brothman Brien, 1999. Declining, Derrida: integrity, tensegrity, and the preservation of archives from, deconstruction, *Archivaria,* v. 48, 1999.

- Cook Terry, 1993. *Information management and archival data*. London: Library Association Publishing.

- Cook Terry, 2001. Archival Science and postmodernism*:* new formulations for old concepts. *Archival Science,* v.1, n.1, 2001, p.3-34.

- Cook Terry, 2000. *Beyond the screen: the records continuum and archival cultural heritage*. Proceeding of Australian Society of Archivists Conference. Melbourne, 2000.

- Cook Terry, 1997. What is past in prologue: a history of archival idea since 1898, and the future paradigm shift, *Archivaria,* v. 43, 1997.

- Derrida Jaques, 2001. *Mal de arquivo*: uma impressão freudiana. Rio de Janeiro: Relume Dumará.

- Dollar Charles M, 1999. *Authentic Electronic Records: Long-Term Access Strategies*. Chicago: Cohasset Associates.

- Eastwook Terry, MacNeil Heather (Ed.), 2010 *Currents of archival thinking*. Santa Barbara: ABC CLIIO.

- Evans Frank, 1998. *Prefáci*o. In: Rousseau Jean, Couture Carol, 1998. Os fundamentos da disciplina arquivística. Lisboa: Dom Quixote.

- Fonseca Maria Odilia, 2005. Arquivologia e ciência da informação. São Paulo : FGV.

- Frohmann Bernd, 1995. *Taking information policy beyond information science*: actor network theory. In H. A. Olson, & D. B. Ward (Eds.) Proceedings of the 23rd Annual conference of the Canadian Association for Information Science, 7–10 June 1995.

- Gonzáles de Gomez, Maria Nelida, 2012. Regime de informação. *Inf. & Soc.*, vol.22, n.3, set./dez., 2012, 43-60.

- Jenkinson Hilary, 1965. *A manual of archive administration*. London, Percy Lund, Humphries & Co. LTD.

- Ketelaar Eric, 1999. Archivalisation and archiving. *Archives and manuscripts*, v.27, May, 1999.

- Nesmith Tom, 1993. *Canadian archival studies and the rediscovery of provenance*. Society of American Archivists and Associaton of Canadian Archivists.

- Lopes, Luis Carlos, 2000. *A nova arquivística na modernização administrativa*, Rio de Janeiro.

- Rousseau Jean, Couture Carol, 1998. Os *fundamentos da disciplina arquivística.* Lisboa: Dom Quixote.

- Schellenberg Theodore Roosevelt, 2002. *Arquivos modernos:* princípios e técnicas. 2ª ed. Rio de Janeiro: Fundação Getúlio Vargas.

- Silva Armando Malheiros et al, 2002. *Arquivistica:* teoria e prática de uma ciência da informação. Porto: Afrontamento.

- Upward Frank, 2004. The Records Continuum and the concept of the end product. Archives and Manuscripts, v. 32, no. 1, May, p. 40-63.